



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**Catalogue
raisonné du
Musée
d'Archéologie
et de ...**

**Rennes. Musée
lapidaire**

~~Inv 262.3~~

TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY

Harvard College Library



FROM THE BEQUEST OF

EDWIN CONANT

(Class of 1829)

OF WORCESTER, MASS.

A fund established in 1892, the income thereof to be applied to the benefit and increase of the College Library.

TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY

CATALOGUE RAISONNÉ
DU
MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE RENNES

CATALOGUE RAISONNÉ
DU
MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE
ET DE CÉRAMIQUE
ET DU MUSÉE LAPIDAIRE
DE LA
VILLE DE RENNES

PAR M. AUGUSTE ANDRÉ

CONSEILLER HONORAIRE A LA COUR D'APPEL DE RENNES
DIRECTEUR HONORAIRE DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE RENNES, PRÉSIDENT DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

SECONDE ÉDITION, REVUE & AUGMENTÉE

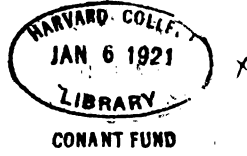


RENNES

TYPOGRAPHIE ALPH. LEROY FILS, IMPRIMEUR DE LA MAIRIE

1876

~~Are 362.3~~



AM 1587.22.401

AVIS PRÉLIMINAIRE

Le Musée d'Archéologie de la ville de Rennes, important par le nombre et le choix des objets d'art qui le composent, est pour la plus grande partie formé par le cabinet de M. de Robien, président au Parlement de Bretagne. Ceux qui possèdent le fruit de ses recherches doivent avant tout quelques mots de juste hommage à la mémoire de ce magistrat éminent qui honora le pays par l'étendue de son savoir et l'enrichit par ses collections.

Christophe-Paul Gaultron de Robien, chevalier, sire et baron de Kaer, vicomte de Plaintel, naquit à Rennes, d'une ancienne famille parlementaire, le 4 novembre 1698. Il fut conseiller le 17 mai 1720, puis président à mortier le 24 octobre 1724. Ne devrait-on pas s'étonner d'une organisation judiciaire qui permettait d'arriver si jeune à ces charges si graves? mais son mérite saurait la faire excuser pour lui. Le droit féodal et coutumier de la province, l'histoire et les antiquités de la Bretagne, ainsi que son histoire naturelle, furent l'objet constant des études de toute sa vie, et l'on peut dire qu'il n'aborda rien sans l'approfondir avec succès. Les mémoires et factums qu'il publia dans ses procès prouvent sa science comme jurisconsulte breton ⁽¹⁾; ses connaissances comme naturaliste sont attestées par ses *Nouvelles idées sur la formation des fossilles* ⁽²⁾, et par sa *Dissertation*

(1) *Cat. de la Bibl. publ. de la ville de Rennes*, par D. Maillet, n° 3,389 à 3,392.

(2) *Ibid.*, n° 4,678.

sur la formation de trois différentes espèces de pierres figurées qui se trouvent dans la Bretagne ⁽¹⁾, opuscules qui furent imprimés à Paris, mais sans nom d'auteur, en 1751. Ses autres travaux sont restés manuscrits, soit parce que des considérations politiques s'opposaient à leur publication, tel que le *Journal historique de tout ce qui s'est passé en Bretagne pendant les premières années de l'administration de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume* ⁽²⁾, soit parce que la mort l'a surpris avant qu'il eût eu le temps d'y mettre la dernière main, tel est son grand ouvrage sur la Bretagne ⁽³⁾, dont le titre donne l'analyse : 1^{re} partie. *Description historique et topographique de l'ancienne Armorique ou petite Bretagne depuis la conquête des Romains jusqu'au passage des Bretons insulaires dans cette province, enrichie de plans, cartes et dessins des monuments qu'on a pu découvrir jusqu'à présent*; 97 feuillets, 124 dessins. — 2^e partie. *Description historique et topographique de l'ancienne Armorique ou petite Bretagne, avec l'histoire moderne et détaillée par les évêchés de cette province, enrichie de cartes, plans, vues et dessins des villes et principaux édifices et monuments qu'on y remarque*; 86 feuillets, 60 dessins. — 3^e partie. *Description historique et naturelle de la province de Bretagne avec les cartes des côtes, les vues et dessins de quelques-unes, de quelques montugnes, cavernes, mines, rivières, pêcheries, etc., les dessins au naturel des papillons, oiseaux, poissons, plantes marines, coquillages, testacés et crustacés, orties errantes et fixes qui se rencontrent sur le rivage, etc.*; 424 feuillets, 460 dessins. — 4^e partie. *Notices historiques sur un grand nombre d'hommes illustres, empereurs, rois, princes, sur des statues, vases et objets antiques, sur les anciennes monnaies et médailles gauloises, juives, puniques, grecques, romaines,*

(1) N° 4,677.

(2) *Ibid.*, n° 40,069; *Cat. des Mss.*, n° 190.

(3) *Cat. de la Bibl.*, n° 4,474, 9,237 et 10,832; *Cat. des Mss.*, n° 179.

françaises et espagnoles, et sur celles des ducs de Bretagne; 309 feuillets, 13 dessins. Relié il y a quelques années en deux gros volumes in-f^o, comprenant en totalité 916 feuillets et 657 dessins, avec portrait de l'auteur, dessiné par Huguet et gravé par Balechou.

M. le comte de Caylus donne quelques extraits de ce dernier ouvrage dans le t. VI de son *Recueil d'antiquités* ⁽¹⁾, et il est cité dans la *Bibl. hist.* de Jacques Lelong, t. III, n^o 35,355 ⁽²⁾. C'est de la dernière partie de ce manuscrit que sont extraites les monnaies de Bretagne qu'on voit sur une planche gravée à la fin du 2^e vol. de l'*Histoire de Bretagne* de DD. Morice et Taillandier, et qui sont tirés du cabinet du président ⁽³⁾.

Il voulut lui-même décrire les vastes collections formées par son zèle infatigable, et son grand manuscrit en contient un catalogue ⁽⁴⁾. On pourrait généralement y désirer plus de précision, et les indications de provenance y manquent trop souvent, mais les déterminations sont presque toujours exactes et montrent la sûreté de ses appréciations. Nous l'avons toujours avec fruit consulté, souvent avec profit utilisé.

Ce riche cabinet se trouve cité avec avantage par Pigniol de la Force, *Nouv. descr. de la France*, t. VIII, p. 276; par le comte de Caylus, VI, p. 369; par Dezalliers d'Argenville, *l'Hist. nat. éclaircie dans la lithologie et la conchyliologie*, p. 212 ⁽⁵⁾. Ce qui en reste aujourd'hui ne doit pas démentir leurs éloges. Une nombreuse bibliothèque, une belle galerie de tableaux, de dessins et d'estampes, un cabinet d'histoire naturelle aussi complet et aussi bien ordonné que

(1) *Cat. de la Bibl.*, n^o 11,380. Exemplaire aux armes du président de Robien, d'azur à 10 billetes d'argent, 4, 3, 2 et 1.

(2) *Ibid.*, n^o 11,701.

(3) N^o 10,840.

(4) N^o 6,197.

(5) *Ibid.*, 1^{er} suppl., n^o 4,658, v. l. d. s. tr. aux armes du prés. de Robien.

le permettait à cette époque l'état de la science, des séries numismatiques bien classées dans des médaillers qui existent encore, et enfin une collection d'antiquités égyptiennes, gauloises, grecques et romaines, de pierres gravées, d'objets d'art du moyen âge et de la renaissance, de porcelaines et de laques de la Chine et du Japon, de curiosités de toute espèce des pays les plus éloignés qui lui étaient apportées par les navigateurs, tout cela venait émerveiller ses contemporains, dont la naïve admiration se traduisait par des vers comme ceux-ci dus à la plume de Desforges-Maillard, du Croisic :

Magistrat équitable, ami sûr et sincère,
Digne de ses nobles aïeux,
La probité, l'honneur forment son caractère,
Et son beau cabinet a de quoi satisfaire
Les savants et les curieux ⁽¹⁾.

Il est bon, dans ce siècle aux souvenirs effacés, de remettre un peu en relief ces grandes figures parlementaires en qui l'on voyait s'allier à la naissance et à la fortune toutes les qualités morales, ainsi que la science la plus profonde et la plus vaste érudition. Si nous ne pouvons continuer leurs traditions laissées, que ce ne soit pas du moins faute d'avoir connu leur vie et leurs travaux, leurs leçons et leurs exemples!

M. le président de Robien fut reçu membre de l'Académie de Berlin le 20 février 1755. Il mourut le 5 juin 1756. Son fils, comme lui président à mortier, hérita de ses collections et de son savoir.

Mais à l'époque de nos troubles civils, elles changèrent violemment de maître, confisquées en vertu des lois de la Révolution. Le ministre de l'intérieur eut alors l'idée de

(1) Article biographique par M. de Keranfec'h dans la *Biographie bretonne* de Levot, t. II, p. 723 à 729.

créer à Paris, avec ce qui de toutes parts était ainsi mis à sa disposition, un musée gigantesque où tout se trouverait centralisé. Il écrivit en conséquence aux communes, en 1792, *pour faire faire un inventaire scrupuleux et un triage réfléchi de tous les objets appartenant aux arts et aux sciences, et destinés à servir d'éléments à l'éducation nationale.* Son intention était, *d'après le rapprochement des inventaires, de classer dans le Muséum ou dans la Bibliothèque nationale les objets les plus précieux, et de former du reste des espèces de sections.* Le Conseil Général de la commune de Rennes s'en émut, et dans sa séance du 21 décembre, un membre fit observer que ces dispositions contrarieraient le vœu public en enrichissant Paris des dépouilles de chaque commune, et en rassemblant dans un centre unique des matériaux destinés à servir de base à l'éducation dans toutes les localités. Sur cette observation, le Conseil arrêta que l'on aviserait aux moyens de conserver à Rennes le cabinet de Robien, et une commission fut chargée d'écrire dans cet esprit au ministre. Cette démarche réussit. Mais la commune de Rennes n'avait pas songé aux voies et moyens, et elle ne tarda pas à se trouver embarrassée de ses richesses : les nouveaux pouvoirs se disputèrent à qui ne les aurait point, se les rejetant les uns sur les autres, et il s'ouvrit une série de discussions entre la commune, le district et le département.

La loi du 8 pluviôse de l'an II avait donné aux directeurs de district la propriété des objets d'art provenant des confiscations. L'ancienne église de la Visitation reçut provisoirement le cabinet de Robien, ainsi que les livres destinés à former une bibliothèque publique. Ce local ayant bientôt reçu la destination urgente d'un hôpital militaire pour les blessés, ces dépôts divers furent transportés en l'an III, confusément et à la hâte, dans l'ancien couvent des Carmélites. Ce monastère n'ayant pas tardé à être vendu

nationalement, le tout subit un autre transport dans les bâtiments de l'ancien évêché. Cependant, l'administration du département d'Ille-et-Vilaine trouvant onéreux l'entretien de ces collections, en répudiait la propriété, qu'elle considérait comme une charge sans compensation. Une décision du ministre de l'intérieur du 24 ventôse an XIII en attribua la propriété aux communes où elles étaient en dépôt, leur imposant en même temps les frais d'entretien. La commune de Rennes fit force difficultés pour accepter et ces valeurs et leurs charges. On lit dans le registre des délibérations un mémoire adressé au ministre le 10 thermidor an XIII, dans lequel on voit que la ville accepte avec reconnaissance l'école d'équitation « dont on sent l'utilité directe. » Quant au jardin botanique et au muséum, la ville n'en veut en aucune manière : « C'est une propriété départementale; rien ne peut en dépouiller le département, qui la possède en vertu d'une loi positive et spéciale du 13 floréal an VII. » Le ministre tint bon de son côté, et la ville finit par accepter, le 24 vendémiaire an XIV, la possession du jardin botanique, ainsi que celle du cabinet d'histoire naturelle et du musée ⁽¹⁾.

Les collections de Robien, ainsi devenues municipales, continuaient de rester déposées dans les bâtiments de l'évêché, lorsqu'elles y furent victimes du vol le plus audacieux. Le 24 avril 1809, un nommé Jursellez, forçat évadé du bagne de Brest, après avoir examiné les locaux comme visiteur lors de l'ouverture publique de l'établissement, s'y introduisit pendant la nuit à l'aide d'escalade et d'effraction, brisa les armoires et fit main basse sur les médailles d'or et d'argent, les bagues et objets de prix qui y étaient renfermés. Trois jours après, arrêté par la gendarmerie comme suspect et fouillé, on trouva sur lui plusieurs bagues, pro-

(1) Marteville, *Hist. de Rennes*, II, p. 266.

duit du vol. D'après ses aveux, l'on déterra, enfoui dans le Jardin des Plantes, un sac contenant un grand nombre des objets de prix par lui soustraits. La police découvrit chez deux orfèvres, qui furent regardés comme complices par recélé, un grand nombre de pièces d'or qu'ils avaient achetées clandestinement du voleur. Par arrêt de la Cour spéciale du département du 30 juin 1809, cet homme fut condamné à douze ans de fers, à l'exposition et à la flétrissure ⁽¹⁾; les deux orfèvres furent l'objet de poursuites compliquées ⁽²⁾. Mais ces évolutions de procédures n'ont qu'un intérêt secondaire pour l'amateur; ce qui lui importe de savoir, et ce qui doit être pour lui un sujet de regrets irréparables, c'est que tout n'a point été recouvré, et qu'une statuette antique de Cupidon, en or massif, trouvée à Loc-Mariaker, figurine panthée du travail le plus curieux, n'a point reparu dans les vitrines, d'où elle avait été ravie. — La tradition de ce vol se perpétua par cet individu au bagne de Brest, où on le réintégra, et il fut, plus tard, répété sur une plus grande proportion à Paris. Le 6 novembre 1831, un nommé Fossard, forçat évadé du même bagne, et un nommé Drouillet, forçat gracié, s'introduisirent par les mêmes moyens dans le cabinet des antiques de la bibliothèque du roi, et pendant la nuit, à l'aide d'escalade et d'effraction, ils firent aussi main basse sur les objets en métaux précieux qui y étaient conservés; les médailles d'or et d'argent, bijoux et vases de prix devinrent la proie de ces voleurs; une partie fut fondue, l'autre jetée dans la Seine. Ce fut alors que disparut la célèbre patère antique d'or massif, découverte à Rennes en 1774, et offerte par le Chapitre au duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, pour être donnée au roi Louis XV; mais des

(1) Registre des arrêts de la Cour spéciale du département aux archives du greffe de la Cour d'appel.

(2) Voyez *Bulletin criminel de la Cour de cassation*, 1869, p. 363, et Sirey, *Recueil général des arrêts*, 1810, 1^{re} part., p. 261.

plongeurs la retirèrent du lit du fleuve. Seulement, la plaque ciselée en relief, incrustée au fond de la patère, s'en était détachée, sans doute au moment de la chute : on la retira quelques jours après d'un autre endroit de la Seine. Ainsi, plus heureusement retrouvée que le Cupidon, la patère de Rennes figura parmi les pièces de conviction pour revenir à la collection royale. Fossard fut condamné par la Cour d'assises, le 16 janvier 1833, à quarante ans de travaux forcés, Drouillet à vingt ans de la même peine ⁽¹⁾. Qu'était la grande valeur intrinsèque qui tentait ces malfaiteurs en comparaison de la valeur inestimable de ces précieux objets d'art qu'anéantissait leur cupidité ?

La collection de Robien restait toujours déposée à l'évêché. En 1814, le comte de Ferrières, commissaire extraordinaire en Bretagne, voulut la faire transférer ailleurs; la ville résista par la force d'inertie. Mais en 1815, le maréchal Soult, envoyé en Bretagne avec le même titre que le comte de Ferrières, se fit obéir sans réplique. Le musée évacua le palais épiscopal; les toiles furent déposées dans les salles basses du Présidial, et les collections scientifiques furent mises pêle-mêle dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville, aussi maltraitées en 1815, dit M. Marteville, qu'elles l'avaient été en 1794 ⁽²⁾.

Cette malheureuse collection, sans cesse ballottée, n'était pas à bout de vicissitudes. En 1819, le musée des tableaux fut encore délogé et transporté dans une ancienne chapelle, jadis annexée par les Jésuites à leur collège, local humide où il fut relégué ⁽³⁾. Quant au musée d'histoire naturelle, la ville profita de la création d'une Faculté des Sciences, en

(1) *Moniteur universel* des 7 et 11 novembre 1831; 29 juillet, 1^{er} et 4 août 1832; 17 janvier 1833. — *Gazette des Tribunaux* des 7 novembre 1831, 11 février, 29 juillet, 3, 4, 5, 6 août, 7 septembre, 31 octobre, 29 décembre 1832; 14, 15 et 16 janvier 1833. — Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, p. 364.

(2) Marteville, *Hist. de Rennes*, II, p. 371.

(3) Ducrest et Maillet, *ibid.*, p. 540.

1836, pour s'en débarrasser en le donnant à cette nouvelle institution. Il faut espérer qu'il pourra être un jour livré aux études du public studieux.

Une circonstance inopinée vint augmenter la collection archéologique. Lors des travaux exécutés de 1841 à 1845 dans le lit de la Vilaine pour sa canalisation dans la traverse de Rennes, on rencontra, depuis l'endroit où est aujourd'hui construit le pont de Berlin jusqu'à celui où était l'hôpital Saint-Yves, une quantité énorme de monnaies romaines de tous métaux et modules, à partir de la conquête jusqu'au IV^e siècle de notre ère. Toutes les monnaies ayant cours dans cette contrée pendant ce laps de temps y étaient représentées. Ces découvertes, ainsi que celles du moyen âge dans les couches supérieures, ont été soigneusement décrites dans un ouvrage de M. le docteur Toulmouche (1). A quelles causes attribuer cet encaissement de monnaies dans un même lieu ? Diverses hypothèses, plus ou moins admissibles, ont été mises en avant. Nous essayons d'émettre la nôtre. Un passage d'un auteur ancien pourrait donner une indication utile. Suétone, dans la vie d'Auguste, s'exprime ainsi : *Omnes ordines in lacum Curtii quotannis ex voto pro salute ejus stipem jaciebant* (cap. 57). Ne peut-on pas voir dans l'accumulation successive de ces monnaies à toutes les effigies l'expression de l'*ex-voto* formé par les Gaulois, à l'imitation des Romains, pour le salut des empereurs, usage païen auquel la religion chrétienne dut mettre un obstacle et que la chute de l'empire dans les Gaules dut anéantir sans retour ? Un nombre considérable de médailles antiques vint alors se joindre aux séries numismatiques laissées par le président de Robien.

Enfin, un état de choses plus stable arriva par la construction du Palais-Universitaire, où les Musées, les Facultés

(1) Toulmouche, *Hist. arch. de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes, 1847, in-4°.*

de droit, des sciences et des lettres, ainsi que l'École de médecine, devaient trouver sous le même toit un commun et splendide abri. Lorsque ce Palais, achevé en 1855, fut prêt à recevoir ses nouveaux hôtes, un arrêté du Maire, en date du 1^{er} septembre, nomma M. le docteur Jules-Marie-François Aussant directeur honoraire des Musées de la ville. Nul n'était plus digne de cette confiance de l'Administration municipale. C'était, en effet, à son initiative qu'était due cette création nouvelle, et ce fut à ses soins incessants que l'installation et le classement des différents Musées durent se trouver accomplis. Enfin, au mois de juin 1860, cette œuvre première se trouvant accomplie, le Conseil municipal, par la plus justement flatteuse des délibérations, lui décerna en récompense des services rendus à la ville une médaille d'or.

Sous son habile direction, le Musée de Rennes était destiné à prendre un rang des plus honorables parmi les musées de province. Son activité suffisait à tout : directeur de l'École de médecine, président de la Société archéologique, membre du Conseil municipal, il n'en trouvait pas moins le temps de se donner avec une égale sollicitude aux Musées de la ville. Amateur éclairé de la peinture et des beaux-arts, érudit antiquaire, naturaliste distingué, collectionneur intelligent et passionné, il mettait sans cesse ses connaissances variées en tout genre à la disposition de son attachement pour le Musée. Ses découvertes profitaient plus à l'établissement qu'à lui-même, et par ses libéralités, il lui fit prendre une rapide extension. A la tête des réunions savantes, des expositions industrielles et artistiques, cette position n'était pour lui qu'un moyen d'être utile à sa ville natale. S'il mettait en lumière l'ancienne industrie céramique de la Bretagne, sa découverte des faïences du *vieux-Rennes* et des poteries de *Fontenay*, qui en faisait recueillir les échantillons si recherchés, n'avait pour but

que le pur intérêt de l'art et son désintéressement n'avait aucune borne. Tant d'honorables travaux ne pouvaient manquer de fixer l'attention du gouvernement, et par la distinction la plus méritée, il fut nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Pendant la fin de sa vie approchait, il le sentait, et ne voulant pas se laisser surprendre et quitter son œuvre inachevée, il enrichit les différents départements du Musée de tout ce que ses collections réunies pouvaient offrir d'intéressant et de curieux. Ce n'était pas seulement l'archéologie qu'il venait ainsi compléter. C'est de cette manière que la salle de céramique, si riche en *vieux Rennes*, se trouva bientôt établie, que s'orna la galerie de peinture et qu'une galerie nouvelle devant être destinée à l'iconographie bretonne reçut de ses portefeuilles tous les éléments appelés à la former, que la minéralogie et la conchyliologie par lui marchèrent vers leur complément. Puis il mourut à Rennes, le 18 juin 1872. La Société archéologique qu'il avait présidée a retracé ses travaux, dans une notice biographique étendue : écrire sa vie, c'était retracer le mouvement intellectuel et scientifique à Rennes pendant toute l'existence de cet homme si dévoué (1). D'un autre côté, tandis qu'au Musée la salle d'archéologie avait reçu le nom du président de Robien et l'image du savant magistrat, l'Administration municipale donna le nom de M. Aussant à la salle de céramique, en y faisant placer son portrait. C'est ainsi qu'on se rend soi-même digne d'honneur en honorant la mémoire des hommes utiles dont la vie fut consacrée à l'étude et au travail, au progrès des lettres, des sciences et des arts.

Le Musée d'archéologie, bien que multiple par les différents fonds qui depuis son origine ont contribué à sa for-

(1) Notice biographique sur M. Aussant, ancien président de la Société, par M. Aug. André, dans le t. VIII des *Mém. de la Soc. arch.*, p. 515. — On peut y voir l'énumération de ses travaux et de ses différentes publications.

mation, constitue cependant un ensemble unique. Il est composé : 1° du fonds du président de Robien ; 2° du fonds de la ville, c'est-à-dire du résultat des fouilles de la Vilaine et des acquisitions successives de la Mairie, parmi lesquelles il faut citer en dernier lieu l'achat de la belle collection gauloise de feu M. Moët de la Forte-Maison ; des libéralités du Gouvernement et notamment d'une partie de la collection Campana, de Rome ; 4° de la collection particulière de la Société d'archéologie du département, qu'elle a déposée dans le même local, mais en conservant son droit de propriété distinct sur chaque objet lui appartenant ; 5° des nombreuses libéralités de M. le docteur Aussant et de ses enfants ; 6° enfin des dons faits au Musée de la ville par diverses autres personnes généreuses, jalouses d'augmenter aussi la valeur de cette richesse commune.

Toutes ces collections n'étaient susceptibles de produire le résultat qu'on pouvait en attendre, à moins d'un classement régulier et sans des catalogues raisonnés. Celui qui écrit ces lignes fut chargé de ce soin et il l'entreprit sous la direction de M. Aussant.

Pour la disposition de la collection, il a paru convenable de la diviser en deux parties : L'ARCHÉOLOGIE proprement dite, qui comprend dans une *première section* les objets d'art de l'antiquité et dans une *seconde section* ceux du moyen âge et de la renaissance ; 2° L'ETHNOGRAPHIE, qui se compose des objets de curiosité rapportés des pays lointains et qui peuvent aussi servir à l'histoire de l'art par la comparaison des industries de ces civilisations, aussi éloignées par l'espace que les autres le sont par le temps ⁽¹⁾.

La numismatique, bien que formant une partie intégrante

(1) C'est la division qui a été aussi adoptée pour l'Exposition archéologique de Rennes, en 1863, dont le compte-rendu, rédigé par MM. Aussant et André, est aux *Mém. de la Soc. arch.*, t. III, p. 58. On y avait également annexé l'ethnographie. Voir, pour les motifs qui ont déterminé la commission, les considérations sur lesquelles on s'appuie, p. 95.

des séries archéologiques, a reçu tout d'abord un catalogue particulier. L'importance de cette suite, formée dès le principe de plus de 3,000 pièces, nombre qui atteint aujourd'hui 5,000, a rendu nécessaire d'en dresser à part un inventaire séparé ⁽¹⁾. Ce travail, exécuté en 1859 et tenu constamment à jour, est déposé en manuscrit dans le cabinet des médailles, où il peut être consulté.

La Société archéologique du département devait naturellement s'intéresser, pour le catalogue du Musée, à la tâche d'un de ses membres relative à l'objet direct de ses études académiques. Aussi voulut-elle bien se charger elle-même de la publication. La 1^{re} partie parut en 1866, dans le tome IV de ses *Mémoires*; la 2^e partie en 1868, dans le tome VI. Les deux parties réunies furent ensuite l'objet d'un tirage à part. Le Musée archéologique s'élevait déjà à plus de mille articles.

Cependant le Musée prenait journellement un accroissement considérable. Les libéralités de M. Aussant et celles de plusieurs autres généreux habitants, les acquisitions de la Mairie l'ont en ce moment doublé. Le catalogue, presque épuisé d'ailleurs, étant devenu insuffisant pour répondre aux besoins des visiteurs, sa réimpression était rendue désirable afin de remplir ses nombreuses lacunes. L'Administration municipale a pris libéralement le soin d'y pourvoir, et, sur la demande de M. le Maire, le Conseil municipal a voté les fonds destinés à y faire face.

A la suite du Catalogue du Musée d'archéologie va se trouver celui du Musée lapidaire, créé pour en former une annexe. On n'a rien négligé pour que la seconde édition de ce livre, rectifiée et complétée, approche du niveau de la science et puisse ainsi réaliser son but. On a, pour y arriver, profité des travaux de la Société archéologique, et

(1) V. *Bull. de la Soc. arc.*, t. I, p. 37, 38.

particulièrement de ceux de M. l'abbé Brune sur l'archéologie religieuse du diocèse, de M. P. de La Bigne Villeneuve sur l'histoire et la topographie de la ville de Rennes et de M. le commandant Mowat sur l'épigraphie.

C'est donc sous le patronage bienveillant de la Société dont il fait partie, et sous les auspices d'une Administration municipale éclairée qui ne néglige aucun encouragement pour la prospérité de ses établissements d'instruction publique, que l'auteur produit le résultat de son travail, et c'est, fort de ce double appui, qu'il réclame pour ses recherches, souvent ardues et difficiles, l'indulgente appréciation que les amis de la science savent accorder à ces études.

A. A.

CATALOGUE RAISONNÉ
DU
MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE RENNES

PREMIÈRE PARTIE

ARCHÉOLOGIE

PREMIÈRE SECTION. — OBJETS D'ART DE L'ANTIQUITÉ.

I. Antiquités Égyptiennes.

§ 1^{er}. — ÉPOQUE PHARAONIQUE.

A. Monuments et Vases funéraires.

1. — STÈLE FUNÉRAIRE en forme de parallélogramme et qu'on peut rapporter aux premiers temps de la XII^e dynastie égyptienne, sous le long règne d'*Usortesen I^{er}*. C'est un *Proscynème* ou acte d'adoration.

Le haut de la stèle est occupé par deux lignes horizontales d'écriture hiéroglyphique : *Proscynème à Anubis, sur sa montagne, dans la salle du jugement des âmes, habitant de Ut, la demeure d'embaumement, seigneur de la nécropole, pour qu'il accorde qu'on enterre en sa syringe creusée dans la montagne d'Occident, la grande, la précieuse, la très-bonne, le dévoué envers le Dieu grand (Osiris) seigneur d'Occident, le scribe des ouvriers des temples Rachoperkaemhâ le véridique.*

L'inscription continue en colonnes verticales qui descendent jusqu'au tiers de la stèle et renferment l'énumération des fêtes à célébrer en l'honneur du défunt : *Proscymème à Osiris, seigneur de Mendès, dieu grand, maître d'Abydos, pour qu'il donne au défunt des provisions en pain, vin, bœufs, oies, étoffes, jusqu'à la consommation des siècles, en la fête de Thoth, en celle d'Uagà, en celle du renouvellement des saisons, en la panégyrie de Sokaris, en la fête du feu, en celle de Satz, lors de la procession d'Ammon fécondateur, en les fêtes du mois et du demi-mois, en toutes les bonnes fêtes.* Cette énumération terminée, le défunt prend la parole : *Moi, je suis celui qui aime son père, qui honore sa mère; celui qui a passé le bras chargé d'offrandes dans les fêtes des morts; celui qui navigue avec le Dieu grand (Osiris) dans la barque divine, vers l'entrée de l'autre monde; celui qui a travaillé à la manœuvre dans la nef sur les voies d'Occident, qui tient les rames-gouvernail de la nef, qui hâle dans la barque; celui à qui ont dit : « Va en paix » les chefs d'Abydos, qui entend les acclamations à l'entrée du nôme d'Abydos, en la fête de la nuit de « Viens à moi, » le dévoué Rachoperkà, né de la dame Wû, véridique, dame parfaite.*

La partie inférieure de la stèle est divisée en trois registres. — Dans le premier sont deux groupes de personnages affrontés et séparés par une table d'offrandes. A droite sont assis : *le dévoué Sebeknacht, seigneur parfait; sa femme qui l'aime, Wû, véridique; le dévoué Entew, véridique, seigneur de perfection.* En face d'eux, assis également, le défunt *Rachoperka*. — Deuxième registre. Deux processions de personnages affrontés. A droite : *le dévoué Seastet, véridique; Atahent, véridique; la dévouée Hathorhotep, véridique, dame parfaite; le dévoué Atewanch, véridique.* A gauche : *le dévoué Entew, véridique; sa sœur Rachoperkaset, véridique.* Une femme respirant une fleur de lotus : *Sa mère qui l'aime, Wû, véridique.* — Troisième registre. Deux processions de personnages affrontés. A droite : *son frère Rachoperka, véridique, seigneur parfait; le dévoué Hornacht; le dévoué Amenî, véridique.* A gauche, la dame : *son nom est Anchusortesen, véridique, dame parfaite; la dévouée Sent, véridique; sa sœur Sent; le dévoué Rashotepab.*

La gravure est en creux, fort nette et le monument est d'une conservation parfaite. Il a été donné à la Société archéologique par M. le docteur Godefroy, l'un de ses membres. L'explication et la traduction qui précèdent sont tirées d'une lettre de M. G. Maspero, professeur au Collège

de France, à M. le commandant Mowat, insérée dans le tome IX des Mémoires de la Société archéologique, p. 115.

Pierre calcaire. — Hauteur 0^m62; largeur 0^m31.

2. — MOULAGE en plâtre de la stèle qui vient d'être décrite, donné par M. le docteur Godefroy au Musée de la ville.
3. — VASE FUNÉRAIRE dont le couvercle figure une tête humaine. Un cartouche rectangulaire, tracé en creux sur la panse, contient quatre colonnes perpendiculaires de hiéroglyphes qui expriment l'adoration du mort au génie funèbre dont le symbole orne la couverture, et l'intercession d'Isis en sa faveur.

Même sujet : Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. II, p. 322, pl. 133, fig. 2, et supplément II, pl. 49. — Champollion-Figeac, *Résumé d'archéologie*, I, p. 95, et *Egypte ancienne*, p. 261. — Commarmond, *Catalogue du Musée de Lyon*, p. 583 et 657, pl. 23. — François Lenormand, *Cat. de la Coll. A. Raifé*, p. 16.

Ce vase est l'un des quatre destinés à recevoir les viscères du mort, qu'on plaçait autour de la momie, et qu'on appelle improprement *Canopes*. Chacun de leur couvercle offrait la tête d'un des quatre génies de l'*Amenti* ou enfer égyptien, chargés de présider aux embaumements et de garder les tombeaux. On les nommait *Amsset*, *Hapi*, *Tatmautif* et *Kebhsnef*; le premier à tête humaine, le deuxième à tête de chacal, le troisième à tête de cynocéphale et le quatrième à tête d'épervier. Cette suite est presque toujours dépareillée ou incomplète dans les collections, mais on la voit représentée tout entière sur les papyrus. Le Musée de Rennes ne possède de cette série que le premier vase, qui présente la tête humaine, attribut caractéristique d'*Amsset*.

Terre cuite. — De la collection de M. de Robien, président à mortier au Parlement de Bretagne, et décrit dans son catalogue manuscrit, p. 51. — H. 0^m40.

4. — COUVERCLE d'un vase funéraire figurant une tête humaine. C'est celle d'*Amsset*.

Les oreilles sont placées très-haut comme dans toutes les statues égyptiennes. Les yeux sont très-allongés, et l'angle externe relevé. Ses chairs ont été peintes d'un rouge jaunâtre. L'espace de draperie ou de

coiffure qui enveloppe la tête en laissant les oreilles à découvert est formée d'une étoffe rayée de bandes alternativement bleues et jaunes. (Descr. de l'Égypte, *Antiq.*, t. II, pl. 81.)

Trouvé à Thèbes en 1848 par M. Auguste Poiteau, qui a légué sa succession aux hospices de la ville de Rennes.

Terre cuite peinte. — H. 0^m07.

5. — VASE A PARFUMS, de forme amphorique très-allongée, ayant de chaque côté deux crêtes pour anses.

Albâtre oriental. — Donné par le cardinal de Polignac à M. le président de Robien, cat. ms., p. 65. — H. 0^m22.

B. Statuettes funéraires en bronze.

Offrandes par les parents et amis, soit déposées autour de la momie dans l'hypogée, soit enfermées dans la caisse de la momie.

6. — Le dieu OUSIRÉI (l'*Osiris* des Grecs), juge souverain des morts et roi de l'*Amenti* ou enfer égyptien. Il est debout sur un socle formant un carré long; son corps est en gaine, serré et emmaillotté jusqu'à la plante des pieds; ses mains sortent du long manteau dont il est enveloppé. Il tient dans la droite un fouet et dans la gauche un crochet ou sceptre recourbé, soit pour exprimer le pouvoir d'exciter le mouvement des choses et de les ralentir, soit par allusion au nom de la région infernale à laquelle ce dieu préside, c'est-à-dire à l'*Amenti*, qui attire les âmes de tous les vivants et qu'on croyait les relancer dans le monde. Il porte au menton une barbe postiche, retenue par un cordon ou mentonnière, qui remonte sur les côtés des joues, près des oreilles, pour aller s'attacher sous le bonnet. Sa tête est couverte d'une tiare élevée et symbolique; elle est formée de la partie supérieure du *Pschent*, emblème de sa domination sur les régions supérieures; le devant est décoré par le serpent *Uræus*, symbole de la royauté. De chaque côté remonte une plume d'autruche qui flanque la coiffure, emblème de la justice divine. Der-

rière la statuette était une anse qui, partant du socle, allait s'attacher aux reins, et qui est aujourd'hui brisée.

Figurée dans Spon, *Rech. cur. d'ant.*, p. 645. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 278, pl. 106, fig. 1; p. 290, pl. 118, fig. 1. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, pl. 3, n° 1. — *Description de l'Égypte*, Ant., II, pl. 56, n° 11 et V, pl. 71, n° 12. — Champollion-Figeac, p. 126. — Commarmond, *Cat. de Lyon*, p. 604.

Bronze. — De la coll. du prés. de Robien, cat. ms., p. 49, pl. 1. — H. 0^m13.

7. — OUSIRËI debout sur une base carrée et sans belière. Les plumes d'autruche reposent chacune sur une corne, emblème de *Phta-Sokari*; de chaque côté, à la naissance des cornes, se dresse un *Urcæus*, emblème du dieu *Phré*, symboles panthées qui identifient Osiris avec le soleil.

Fig. dans le P. Dumoulinet, cab. de Sainte-Geneviève, p. 15, n° 8. — Shaw, *Voyage en Égypte*, II, p. 164, pl., fig. B. — De Caylus, *Rech. d'ant.*, V, p. 72, pl. 24, n° 3. — *Descr. de l'Égypte*, Ant., V, pl. 82, nos 44, 45, 46.

Bronze. — De la coll. du prés. de Robien, cat. ms., p. 49. — H. 0^m09.

8. — AUTRE statuette d'Osiris. Les cornes et les plumes d'autruche sont fragmentées.

Fig. dans Caylus, *Rec. d'ant.*, II, pl. 8, fig. 6.

Bronze. — De la coll. de Robien, cat. ms., p. 49, pl. 1. — H. 0^m09 1/2.

9. — AUTRE, mais sans cornes à la coiffure.

Bronze. — Même coll., cat. ms., p. 49. — H. 0^m06.

10. — AUTRE semblable, brisée à mi-corps.

Fig. dans Caylus, *Rec. d'ant.*, II, pl. 7, fig. 2 et 3.

Bronze. — Même coll., cat. ms., p. 49. — H. 0^m04.

11. — La déesse ISIS, sœur et femme d'Osiris, assise sur un siège, les mains posées sur les genoux. L'attribut caractéristique de sa coiffure divine (un disque entre deux cornes de vache sortant d'une espèce de couronne massive, au bas et au-devant de laquelle est placée la partie antérieure du serpent *Uræus*) est fragmentée. Sa tête est couverte d'un voile plissé, dont les barbes descendent de chaque côté sur la poitrine.

Montfauçon, *Ant. expl.*, II, p. 276, pl. 105, fig. 4. — *Descr. de l'Égypte*, Ant., V, pl. 71, nos 6 et 7.

Bronze. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 45, 46, pl. 1, n° 1. — H. 0^m12.

12. — ISIS assise sur un siège, pressant son sein gauche avec sa main droite et s'appêtant à allaiter son fils HOR (*Horus*), qu'elle soutient de la main gauche sur ses genoux. Même obs. que ci-dessus pour la coiffure d'Isis; ses jambes sont également fragmentées, mais restaurées. Le jeune Dieu Hor porte sur le milieu du front l'*Uræus*. Une longue tresse de cheveux, partant au-dessus de l'oreille droite, descend sur l'épaule du même côté; elle caractérise les enfants; ses bras sont tombants le long du corps.

Spon, *Rech. cur. d'ant.*, p. 465. — Beger, *Thes. Brandenburg*, II, p. 301. — Le P. Dumoulinet, *cab. de Sainte-Geneviève*, p. 9, n° 4. — Dom Montfauçon, *Ant. expl.*, II, p. 280, pl. 130, fig. 5; p. 282, pl. 1113, fig. 2. — Shaw, *Voyage en Égypte*, II, p. 164, pl., fig. D. — De Caylus, *Rech. d'ant.*, I, pl. 4, n° 12; IV, pl. 4, n° 1. — David, *Ant. d'Herculanum*, VIII, pl. 13. — *Descr. de l'Égypte*, Ant., II, 56, n° 9; pl. 71; nos 12, 13. — Cat. Denon, nos 46, 110, 207. — Commarmond, *Cat. de Lyon*, n° 601.

Bronze. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 46. — H. 0^m13.

13. — Statuette du jeune dieu HOR, détachée de celle de sa mère, semblable en tout à la précédente, et portant également la tresse de cheveux au-dessus de l'oreille droite.

Fig. dans Caylus, *Rech. d'ant.*, IV, p. 12, pl. 4, fig. 3, 4.

Bronze. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 50, pl. 1. — H. 0^m05 1/2.

- 14.** — Le jeune HAROERI debout, une tresse de cheveux caractéristique de l'enfance, tombant de l'oreille droite sur l'épaule, le doigt porté à la bouche en signe de silence. Le bras gauche est fragmenté.

C'est l'*Harpocrate* des Grecs et des Romains. — Fig. dans Shaw, *Voyage en Égypte*, II, p. 164, pl., fig. F. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 302, pl. 123.

Bronze. — Trouvé à Corseul (Côtes-du-Nord). Coll. de Robien, cat. ms., p. 50, 51, pl. 4, et cité par Piganiol de la Force, *Descr. de la Fr.*, VIII, p. 419, comme faisant partie de ce cabinet. — H. 0^m05.

- 15.** — PRÊTRE debout, tête rasée, barbe tressée au menton, corps en gaine, tenant des deux mains un long bâton à tête de coucoupha, symbole de la bienfaisance.

Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 290, pl. 118, n° 3. — *Descr. de l'Ég.*, *Ant.*, vol. V, pl. 62, nos 1, 2, 3.

Bronze. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 49, 50, pl. 1. — H. 0^m12.

- 16.** — PRÊTRE accroupi sur ses genoux, les mains étendues dans l'attitude de l'adoration, la tête couverte de la coiffure égyptienne avec un *wrœus*, sur le devant, ceint à mi-corps d'une courte tunique plissée.

Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 346, pl. 140, fig. 2. — *Descr. de l'Ég.*, *Ant.*, V, pl. 65, nos 1, 2, 3.

Bronze. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 46, 47, pl. 1, n° 2. — H. 0^m13.

- 17.** — Statuette du jeune dieu HOR, détachée de celle de sa mère Isis. Les bras manquent.

Bois de sycomore provenant des catacombes de Thèbes. *Legs* de M. Auguste Pointeau. — H. 0^m15.

C. Figurines votives en terre cuite.

Elles étaient placées dans l'hypogée, soit sur le sol autour de la momie, soit dans une caisse particulière ou compartiment séparé, par les parents et amis du défunt au jour de ses funérailles. Elles représentaient son image, et on les déposait dans les tombeaux comme compensation de tout ce qu'on avait pu négliger d'accomplir des cérémonies, prières ou offrandes pour le mort (Voyez, sur les figurines et scarabées funéraires, H. Fr. Lenormand, *Cat. Raiffé*, p. 42 et 44). Ces figurines, dont la matière est désignée, ainsi que celle d'autres pièces de même apparence, sous le nom impropre de *faïence émaillée*, sont faites d'une pâte de nature siliceuse, recouvertes d'une glaçure blanchâtre ou verdâtre, dont le principe colorant est l'oxyde de cuivre et le principe fusible un silicate alcalin.

- 18.** — FIGURINE de momie d'homme, la barbe au menton. Le mort a les mains croisées sur la poitrine; il tient de la main droite une pioche et de la gauche un hoyau à lame plate. Une couffe ou sac en sparterie, destinée à mettre les grains, qu'il tient par une corde, pend par derrière sur son épaule droite. Ce sont les instruments agricoles avec lesquels il cultivera, dans les campagnes des Champs-Élysées, le blé mystique de la science divine qu'il doit recueillir avant d'arriver à la justification. Dans une prière hiéroglyphique gravée sur le corps de la figurine, le défunt invoque l'assistance des dieux, suivant le rituel funéraire. Elle est adossée à un cippe.

De Caylus, *Rech. d'ant.*, I, pl. VI, fig. 1. — *Desc. de l'Égypte*, Ant., V, pl. 62, n° 15, 16; pl. 65, n° 6.

Terre cuite. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 47, pl. 1. — H. 0^m16.

- 19.** — AUTRE. Sur le corps une ligne horizontale de hiéroglyphes, puis une colonne perpendiculaire des mêmes caractères.

Terre cuite. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 47. — H. 0^m10.

- 20-21.** — Deux autres FIGURINES, semblables; derrière une colonne de hiéroglyphes en creux. — H. 0^m090. — 0,085.

- 22.** — Autre FIGURINE semblable, mais fabriquée d'une terre d'un brun rougeâtre non émaillée. Sur le devant du corps, une colonne de hiéroglyphes en creux; le revers lisse. — H. 0^m10.

Ces trois figurines ont été achetées en 1848, par M. Aug. Pointeau, d'Arabes Bédouins qui leur servaient de guides pour la visite des tombeaux et l'ascension sur les pyramides de Djizeh, et ensuite léguées à la Ville.

- 23.** — FIGURINE (la caisse de bois est une restauration moderne).

Provenant de la collection d'un amateur distingué, M. de Gerville, et acquise par M. le docteur Aussant (séance de la Soc. arch. du 11 février 1857, p. 37), et par lui donnée au Musée de la ville.

Terre cuite émaillée en bleu. — H. 0^m088.

D. Scarabées funéraires.

Figures du Monde et de l'Éternité, emblèmes des dieux *Phtah* et *Phré*, symboles de la génération, de la naissance et de la résurrection.

- 24.** — Deux grands SCARABÉES (*Ateuchus sacer*), corselet lisse, élytres striées, reposant sur une base ovale, lisse et sans hiéroglyphes.

Descr. de l'Ég., Ant., V, pl. 81, n° 10.

Pierre ollairé. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 48. — Gr. diam. 0^m04 1/2. Petit diam. 0^m03 1/2.

- 25.** — AUTRE.

Schiste. — Coll. de Robien, *ibid.* — Même grandeur.

- 26.** — SCARABÉE en pierre d'une sculpture commune; revers lisse.

Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m030.

- 27.** — BUPRESTE, corselet et élytres lisses, les pattes grossièrement figurées par-dessous.

Marbre blanc. — Coll. de Robien, *ibid.* — L. 0^m03 1/2.

E. Momie.

28. — Fragment du CARTONNAGE qui enveloppe toute la momie comme dans une gaine.

Il est formé de plusieurs grosses toiles collées ensemble fortement et recouvertes d'un enduit de plâtre sur lequel on a appliqué des peintures (*Descr. de l'Égypte*, Ant., t. II, pl. 56, 58. — Champollion-Figeac, *Résumé d'arch.*, II, p. 93). Le sujet ici figuré est Anubis à tête de chacal, ministre de l'Amenti ou enfer égyptien, présentant le défunt qui tient une fleur de lotus au juge suprême Osiris (ce dernier personnage manque). — Ch.-Figeac, *Rés. d'arch.*, II, p. 86.

Provenant des hypogées de Thèbes. Acheté à Thèbes en 1848, par M. Auguste Pointeau, et ensuite légué à la Ville. — H. 0^m14.

29. — Fragment d'ENDUIT. — Mêmes provenance et legs. Toile couverte de blanc à la colle sur lequel on a appliqué les couleurs. — H. 0^m10.

30. — TÊTE DE MOMIE d'homme, débarrassée de ses langes; le nez est brisé; le cerveau a été extrait par les fosses nasales au moyen d'un instrument recourbé et d'une petite pince. La boîte osseuse a été ensuite remplie par injection d'un bitume liquide qui s'est endurci en se refroidissant. L'embaumement a été complété par une immersion dans le même liquide. Les cheveux sont rasés. La conservation de cette préparation est parfaite.

Descr. de l'Ég., Ant., II, pl. 49, nos 1, 2. — Champollion-Figeac, *Ég. anc.*, p. 260, pl. 2. — Cat. de la coll. Denon, n° 245.

On peut voir, dans le Musée d'anatomie de l'École de Médecine de Rennes, une tête de momie préparée au sel de natron.

Coll. du prés. de Robien.

31. — BANDELETTE de linge teintée en jaune pour avoir été pénétrée d'un bitume de cette couleur ou y avoir été trempée. Une étiquette y est attachée, portant en écriture de

l'époque : « bande prise autour d'une momie dans le désert »
des momies en l'année 1700 en Egypte. »

Coll. de Robien. — Long. 1^m55. Larg. 0^m10.

- 32.** — Petite CAISSE en bois de sycomore et où se trouve enveloppé de bandelettes de linge un petit animal quelconque.

Provenant des catacombes de Thèbes. Acheté à Thèbes, en 1848, par M. Auguste Pointeau, et ensuite légué à la Ville. — H. 0^m16.

- 33.** — Momie de petit CROCODILE dépouillée de ses bandelettes de linge.

Descr. de l'Égypte, Ant., t. II, pl. 55.

Mêmes provenance et legs. — Long. 0^m20.

F. Petites figurines provenant d'un collier de momie.

- 34.** — Un COLLIER formé de quatre rangs de tubes cylindriques et de grains en émail bleu et vert, qui avait été attaché au cou d'une momie. Il reste encore une des deux plaques qui lui servaient de fermoir.

Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, p. 92.

Mêmes provenance et legs. — Long. 0^m45.

- 35.** — Trois petites STÈLES votives. Sur l'une on voit le dieu *Amon-ra*, créateur des mondes, assis sur un trône. Il a une tête de bélier surmontée d'un globe. — Sur un autre, devant le même dieu assis, se tient debout *Horus* à tête d'épervier surmontée de deux longues plumes. — Sur la troisième, ce dernier dieu est debout et seul.

Elles sont perforées de haut en bas pour être enfilées.

Argile demi-cuite. — Coll. de Robien. — H. 0^m02 1/2.

- 36.** — SCARABÉE BOUSIER, corselet lisse, élytres striées, les

pattes figurées en dessous; un trou pour l'enfiler situé horizontalement entre la 2^e et la 3^e paire de pattes.

Schiste. — Coll. de Robien, cat. ms., p. 48. — Long. 0^m018.

- 37.** — SCARABÉE, corselet et élytres lisses; sur le plat, un sujet hiéroglyphique gravé en creux; perforé de la tête à la queue pour être enfilé.

Terre cuite à glaçure verte. — Provenant de la coll. de M. Letronne, membre de l'Institut, et donnée au Musée de la ville par M. André, conseiller à la Cour d'appel de Rennes. — L. 0^m018.

- 38.** — SCARABÉE, corselet et élytres lisses; sur le plat, gravure en creux pour servir de cachet. On y voit un dieu assis sur un trône, la tête surmontée de deux longues plumes, tenant à la main un sceptre ou bâton à tête de coucoupha. Perforé de la tête à la queue.

Terre cuite à glaçure verte. — Coll. du prés. de Robien, cat. ms., p. 48. — L. 0^m013.

- 39.** — Le jeune HORUS à tête d'épervier (à moins que ce ne soit le génie funéraire Khebsoniv).

Descr. de l'Égypte, Ant., t. V, pl. 81, fig. 30, 31.

Terre cuite à glaçure verte. — H. 0^m032.

- 40.** — AUTRE, plus petit et plus pâle. — H. 0^m027.

- 41.** — OUTA, œil humain, forme symbolique d'Osiris.

Descr. de l'Égypte, Ant., V, pl. 82, fig. 36; pl. 84, fig. 27, 28; pl. 86, fig. 35, 37, 45; pl. 87, fig. 25, 26, 27, 28, 70.

Terre cuite à glaçure verte. — L. 0^m025.

- 42.** — AUTRE, plus petit. — L. 0^m017.

- 43.** — AUTRE, lisse, terre rouge. — L. 0^m014.

Toutes ces amulettes trouvées dans les hypogées de

Thèbes, achetées sur les lieux en 1848, par M. Auguste Pointeau.

44. — Le dieu GOM ou DJOM (l'Hercule des Latins). Il est accroupi sur une base, le genou droit en terre, le gauche relevé, le pied de cette jambe appuyé sur la plante; ses deux mains sont élevées vers le ciel; sa tête est voilée à la manière égyptienne et supporte le disque solaire. Son menton se termine par une barbe tressée; il est vêtu d'un caleçon plissé. La statuette est adossée à un cippe percé d'un trou.

De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, p. 15, pl. 3, fig. 3. — *Descr. de l'Ég.*, Ant., V, pl. 84, n^o 64; pl. 86, n^{os} 24, 29; pl. 87, n^o 66. — Commarmond, *Cat. du Musée de Lyon*, n^o 151.

Terre cuite à glaçure verte. — Coll. de Robien. — H. 0^m029.

45. — AUTRE, plus petit.

Provenant des hypogées de Thèbes, comme les précédents, et donné à la Ville par M. Aug. Pointeau.

Terre cuite à glaçure verte. — II. 0^m016.

46. — TAT ou nilomètre, symbole d'équilibre et de stabilité.

Shaw, t. II, p. 166, u.

Terre cuite à glaçure verte. — Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m025.

C. Objets divers.

47. — BAGUE d'homme à facettes, pour le pouce d'un tireur d'arc, portant en chaton une plaque lisse.

Griotte rouge. — Coll. de Robien. — Diam. int. 0^m022.

48. — Fragment d'une plaque de revêtement en PORPHYRE.

Rubet porphyrites in *Ægypto*. Plin., *Hist. nat.*, lib. 36, cap. II. — Voyez sur le porphyre rouge antique le *Mag. pitt.*, XXI, 185.

Porphyre rouge. — Coll. de Robien. — D. 0^m06.

49. — GRANIT intérieur de la chambre sépulcrale de la première pyramide de Djizeh.

50. — GRANIT. Chambre sépulcrale de la seconde pyramide de Djizeh.

51. — GRANIT de Syène. Fragment d'un obélisque de Luqsor à l'entrée du palais, ville de Thèbes.

Ils ont été élevés par le roi Ramses III, 5^e roi de la XXIII^e dynastie, vers l'an 1736 avant notre ère. — *Descr. de l'Égypte*, Ant., t. III, pl. 3, 5, 6, 7, 11, 12. — Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, t. I, p. 61.

52. — FRAGMENT de sépulture de l'île de Philæ.

Objets recueillis en Egypte en 1848 par M. Aug. Poin-teau, qui a légué sa succession aux hospices de la ville de Rennes.

53. — BLÉ froment enfoui dans la nécropole de Thèbes et trouvé en 1848. — Même provenance.

54. — Autre échantillon de BLÉ froment.

Don de M. le docteur Aussant au Musée.

§ 2. — ÉPOQUE LAGIDE ET ROMAINE (1).

A. Bronzes.

55. — Le taureau APIS, domicile de l'âme d'Osiris, marchant la jambe droite de devant levée, la queue repliée sur la croupe; entre les deux cornes s'élevait le croissant d'Isis (qui est cassé).

On voit un taureau isiaque exactement semblable, trouvé en Bourgogne, dans M. de Caylus, *Rec. d'ant.*, V, p. 305, pl. 108, fig. 3. — Un autre trouvé en 1765 à *Civita-Vecchia*, décrit et gravé dans les *Antichita*.

(1) Tous les antiques des §§ 2 et 3 proviennent au Musée de Rennes de la collection de M. de Robien, président au Parlement de Bretagne.

d'Ercolano, V, p. 113, 251 et 280, et reproduit dans l'édition française de David, VIII, p. 20, pl. 16.

BRONZE. — Coll. du prés. de Robien, cat. ms., pl. 5.
— Monture moderne sur un socle de marbre jaune de Sienne. — H. 0^m07.

B. Pierres gravées en intaille.

56. — Tête barbue de JUPITER-SÉRAPIS couverte d'un *modius* ou *calathus*, le buste drapé du *pallium*.

Le culte de Jupiter-Sérapis, transformation du culte d'Osiris, s'introduisit en Egypte sous les Ptolémées, par suite de l'influence grecque. Les Romains l'adoptèrent avec faveur, et l'on voit fréquemment une tête de Sérapis couverte du modius sur les monnaies égyptiennes des empereurs romains pendant toute la durée du haut Empire (Mionnet, t. VI). Après cette époque, il paraît que la fable de Sérapis revêtit un caractère particulier. On en trouve l'exposition dans Macrobe, *Saturn.*, lib. 1, c. 30; suivant cet ancien auteur, le culte de Sérapis se confondait avec celui du soleil, de même que le culte d'Isis se rapportait à la terre et à la nature des choses qui sont sous le soleil.

Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m014. L. 0^m010.

57. — Autre buste de JUPITER-SÉRAPIS, couvert d'un *calathus* orné, le buste drapé du *pallium*.

On voit le même sujet en intaille : Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 298, pl. 122, n° 1. — Gori, *Musée Médicis de Florence*, pl. 53, n° 9; pl. 54, n° 2. — David et Mulot, *id.*, I, pl. 84, n° 3; pl. 85, n° 2. — Mariette, *Tr. des pierres gravées*, II, pl. 1. — Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 2017 à 2020. — Antony Rich, *Dict. des ant.*, trad. par Cheruel, p. 92.

Agathe. — H. 0^m012. L. 0^m010.

58. — Têtes superposées de JUPITER-SÉRAPIS et d'ISIS, l'une surmontée du *modius*, l'autre de la *persée*.

On voit les têtes accolées de Sérapis et d'Isis sur les monnaies des Lagides, ainsi que sur celles des empereurs romains (Mionnet, VI). Ce sujet a été souvent reproduit sur les pierres gravées. Quelquefois elles sont affrontées : Leonardo Augustino, part. II, p. 19, fig. 4. — Gori, *Mus.*

Flor., pl. 54, n° 4; pl. 55, n° 5. — David et Mulet, *id.*, I, pl. 88, fig. 3. — Mais on peut les voir conjuguées ou superposées : Leon. August., p. 1, fig. 1. — De la Chausse, p. 1, pl. 1. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 298, pl. 122, n° 4 à 7. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 3, pl. 54, fig. 3. — David et Mulet, *id.*, I, pl. 83, fig. 1; pl. 85, fig. 3. — Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 2016.

Isis, suivant la mythologie égyptienne, était sœur et femme d'Osiris, et lorsque le culte de ce dernier se transforma en celui de Sérapis, Isis le suivit en gardant cette fonction symbolique. On peut voir au surplus dans l'initiation d'Apulée (*Met.*, lib. XI) l'explication du mythe d'Isis conformément aux idées de son temps.

L'ornement de tête d'Isis, un bouquet de feuilles de *perséa* suivant les uns, de *pécher* suivant les autres, est un symbole caché. Le fruit de cet arbre est l'emblème du silence et de la vérité; il a la forme du cœur, tandis que ses feuilles ressemblent à une langue qui, d'accord ensemble, composent ce résultat. Pline (*Hist. nat.*, lib. XIII, c. 17) fait la description de la *perséa* ou *persica* d'Égypte, qui ne ressemble nullement à notre pécher; il y revient encore, lib. XV, c. 13. Ce serait plutôt le *balanites ægyptiaca* (Delile). La *perséa* est encore décrite dans Dioscoride et Galien. Strabon en parle aussi, lib. XVII, ainsi que Diodore de Sicile. Quoi qu'il en soit de sa détermination botanique, Plutarque, *De Is. et Os.*, dit positivement que la *perséa* était consacrée à Isis.

Pâte de verre vert. — H. 0^m015. L. 0^m012.

59. — Tête de face de JUPITER-SÉRAPIS, entre la tête d'ISIS couronnée d'épis et le jeune HARPOCRATE, leur fils.

La triade sacrée Osiris, Isis et Horus s'est transformée ainsi sous l'influence grecque. Hérodote, *Eut.*, dit qu'Isis, en langue égyptienne, c'est Cérès. Appolodore, *Bibl.*, lib. II, dit qu'Isis est appelée Cérès par les Égyptiens, ce qui est confirmé par Plutarque, *De Is. et Os.* Diodore de Sicile et tous les auteurs grecs affirment qu'Isis est la même divinité que celle qui est appelée par les Grecs Déméter ou Cérès (Rolle, *Myst. de Bacchus*, II, p. 113). Tous les poètes donnent à Cérès pour attribut une couronne d'épis, comme la déesse de l'agriculture et du labourage (Horat., *Carm. sæcul.*, v. 29. — Tibull., lib. I, eleg. 1; lib. II, el. 1, etc.). Elle est ainsi figurée sur les monnaies grecques et romaines.

Ce fut sous le règne des Ptolémées qu'on créa la divinité et le culte d'Harpocrate. Ce qu'Horus était à Osiris, Harpocrate l'est à Sérapis (Rolle, *ibid.*, p. 200).

Jaspe rouge. — Bague d'or pâle, monture moderne. —
H. 0^m015. L. 0^m020.

- 60.** — Tête de JUPITER-SÉRAPIS, couverte du modius, sosée sur un piédestal; devant lui la FORTUNE, tenant de la droite un timon de navire, de la gauche une corne d'abondance; derrière est l'ESPÉRANCE, tenant de la droite une fleur, de la gauche relevant sa robe.

Les idées égyptiennes sont ici complètement transformées dans le système des allégories romaines.

Jaspe noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m015. L. 0^m019.

- 61.** — ISIS assise, tenant le jeune HORUS. Devant eux la FORTUNE répandant sa corne d'abondance.

Jaspe vert. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m013. L. 0^m011.

- 62.** — ISIS assise sur un siège, tenant le jeune HORUS sur les genoux pour l'allaiter.

Cette éducation symbolique est fréquemment représentée sur les temples de l'Égypte. On la voit dans l'île de Philæ, à Hermonthis, etc. (*Descr. de l'Ég., Ant.*). Elle est aussi figurée sur les monnaies des empereurs romains (Mionnet, VI).

Agathe onyx. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m008. L. 0^m006.

- 63.** — ISIS tenant sur les genoux une tête de SÉRAPIS.

Suivant le mythe égyptien, Typhon, frère d'Osiris, ayant fait périr ce dernier, avait coupé son corps en morceaux. Isis, éplorée, se mit en devoir de chercher le corps de son époux, et inhuma les différentes parties qu'elle retrouva. Sur les monnaies des empereurs romains, Isis est souvent représentée tenant sur sa main droite la tête coupée de Sérapis (Mionnet, VI).

Agathe onyx. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m010. L. 0^m008.

64. — Un SERPENT surmonté d'une tête de SÉRAPIS couverte du modius. Dans les replis de sa queue, d'un côté un épi, de l'autre un sistre.

(Voy. au numéro suivant l'explication de ces emblèmes.)

Quartz agathe pyromaque. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m011. L. 0^m009.

65. — SERPENT femelle ayant sur la tête une touffe de *perséa*. D'un côté un sistre, de l'autre deux épis.

Le serpent *Uræus*, en copte *oupa*, est dans l'écriture hiéroglyphique le signe symbolique de l'idée *déesse* en général, et d'une déesse mère et nourrice en particulier (Champollion le jeune, *Grammaire*, p. 36, et *Dictionnaire*, p. 169). Aussi voit-on le reptile sacré coiffé d'un attribut caractéristique d'Isis, et dans les replis de la queue de l'animal symbolique aperçoit-on les épis et le sistre. Nous avons déjà parlé, n^o 33, des épis de la Cérès égyptienne. Quant au sistre, c'est aussi l'un de ses attributs. Le sistre a été célébré dans toute l'antiquité, et les poètes en parlent sans cesse (Virg., *Æneid*, VIII, v. 696. — Ovid., *Met.*, IX, 782; *De pont.*, I, 37; *De A. am.*, III, 635; *Amor.*, II, el. 17; III, el. 9. — Lucan., VIII, 832. — Propert., III, 480. — Juv., *Sat.*, XIII, 93. — Martial, *Epigr.*, lib. XIV, ép. 54. — Valer. Flacc., *Argonaut.*, IV, 418, etc.). Ce symbole a été persistant dans les mains d'Isis. Apulée le décrit avec exactitude dans la pompe isiaque, *Met.*, lib. XI. On peut comparer sa description avec les figures que donnent de cet instrument de musique Beger, *Thes. Brandenb.*, II, 399; — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, pl. 117; III, pl. 192; — Caylus, *Rec. d'ant.*, I, p. 1. Il y a lieu de consulter aussi une diss. de M. Villoteau sur les différents instruments de musique, insérée dans la *Descr. de l'Égypte*, t. VI, p. 440.

Il ne faut pas au surplus confondre l'*Uræus* qu'on voit se dresser gonflé et menaçant au-devant de la tête des divinités et des rois, avec le serpent de Sérapis. Le premier est l'aspic, vipère venimeuse, symbole de la vigilance et de la force défensive; l'autre est un animal inoffensif et sans venin, emblème de la vie, de la santé, de la jeunesse, symbole de la sagesse et de la prudence. C'est l'Agothodæmon des Grecs, le bon génie des Latins; c'est la couleuvre d'Esculape (Parisot, partie mythologique de la *Biographie universelle*, t. I, p. 94; III, p. 442).

Jaspe noir. — Bague, monture moderne en or. — H. 0^m010. L. 0^m009.

- 66.** — Le dieu ANUBIS à tête de chacal, debout à droite, tenant de la main droite la croix ansée, symbole de vie, et de la gauche un long sceptre à tête de coucoupha, emblème de la piété et de la vertu.

Les Romains, qui ne comprenaient pas le zoomorphisme des divinités égyptiennes, n'ont cessé de poursuivre de leurs plaisanteries la tête d'Anubis et ses aboiements (Virg., *Æneid.*, VIII, v. 698. — Ovid., *Met.*, IX, 690. — Propert., III, 478. — Lucan., VIII, 838). Il garda néanmoins toujours cette tête caractéristique, emblème de Sirius, la belle étoile de la constellation du Grand-Chien, à qui s'adressaient les hommages; mais sous l'influence de la mythologie de l'Occident, la croix ansée se transforma en caducée, et le sceptre symbolique en une longue branche de palmier. Il est décrit de cette façon par Apulée dans son initiation, *Met.*, lib. XII, et c'est aussi sous ce dernier aspect qu'il est représenté sur les monnaies que l'empereur Julien, dans ses essais infructueux de ressusciter le paganisme, fit frapper à Alexandrie.

Basalte verte. — Bague, monture moderne en argent.
— H. 0^m016. L. 0^m013.

- 67.** — VACHE d'Égypte, consacrée à la déesse Bouto.

Même sujet : Leonardo Augustino, p. 74, fig. 188. — Beger, *Thes. Brand.*, II, 209.

Les habitants de Monenphis, dit Strabon, lib. XVII, adorent Vénus et nourrissent une vachè sacrée, comme à Memphis on nourrit Apis, et ils sont regardés comme dieux. Pline, *Hist. nat.*, lib. VIII, c. 71, raconte comment une fois par an l'on présente au taureau Apis une vache qui toujours, à ce qu'on rapporte, meurt le même jour.

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m009. L. 0^m012.

- 68.** — CAPRICORNE s'élançant pour s'emparer d'une palme d'Égypte.

Même sujet : Leon. August., p. 69, fig. 177. — Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 1954.

Le capricorne était l'emblème de l'empereur Auguste, qui était né sous ce signe (Manilius, II, 508; IV, 789). Il mit le capricorne sur les monnaies qu'il fit frapper en Égypte (Mionnet, VI, n°s 12, 15, 39). On doit voir ici une allusion à la bataille d'Actium et à la conquête de l'Égypte.

Cornaline. — H. 0^m014. L. 0^m011.

§ 3. — ÉPOQUE CHRÉTIENNE (1).

A. Pierres gravées en intaille ou *ABRASAX*.

C'est improprement que, sous le nom d'*Abraxas* ou *Abrasax*, l'on désigne une classe particulière de pierres gravées qui sont dues à des sectaires chrétiens originaires de l'Égypte, et qui, sous le nom général de *Gnostiques*, mais divisés en plusieurs rameaux, cherchèrent à enter sur le christianisme les doctrines orientales de la Perse et de l'Inde, mêlées aux antiques symboles de la religion égyptienne. L'hérésiarque Basilides, qui professait à Alexandrie au commencement du second siècle de notre ère, donnait le nom d'*Abraxas* à l'intelligence supérieure de qui dérivait toute émanation, et à qui devait sa naissance tout ce qui existe soit dans le monde matériel, soit dans le monde immatériel. Ce nom se trouve répété sur les monuments de son culte; mais, comme des savants l'ont déjà fait observer, il n'est pas plus juste d'appeler ces pierres *Abraxas* qu'il ne le serait de nommer *Jupiter* les pierres qui rappellent les dieux de la mythologie.

« Basilides place au-dessus de tout, dit saint Épiphane (*Adv. hæres.*, lib. I, cap. VIII), une certaine force et un principe qu'il appelle » Α'ερααξ, parce que les lettres de ce mot forment 365, et que c'est » de là qu'il tire la fable des 365 dieux; mais ce qui fait crouler tout ce » système, c'est que l'année n'est pas seulement de 365 jours, et qu'il » faut y ajouter 3 heures; c'est dans le même ordre d'idées qu'il dit que » si l'homme a 365 membres, c'est pour que chaque force préside à chaque partie, mais son calcul n'est pas plus exact que l'autre. »

Saint Irénée, Tertullien et saint Augustin confirment cette indication caractéristique sur la valeur du mot *Abrasax*, et saint Jérôme (*In amos*, cap. III) ajoute un rapprochement curieux, c'est que le nom du dieu perse *Mithras* présente la même valeur numérique que le nom du dieu de Basilides.

Si, en effet, on additionne par le calcul la valeur numérique de chacune de ces lettres, en suivant les règles de l'arithmétique grecque, on en voit la preuve.

Il en est de même du nom du *Nil*, qu'on voit aussi quelquefois figurer comme emblème sur les pierres de cette nature.

Il en est de même aussi de *Belenus*, l'Apollon gaulois.

Le tableau ci-contre en trace la démonstration :

(1) Les pierres de ce paragraphe, comme celles du précédent, proviennent au Musée de la collection de M. le président de Robien.

A	1	M	40	N	50	B	2
B	2	E	5	E	5	H	8
P	100	I	10	I	10	A	30
A	1	Θ	9	A	30	E	5
Ξ	60	P	100	O	70	N	50
A	1	A	1	C	200	O	70
C	200	C	200			C	200
Totaux égaux.			365		365		365

Il n'est pas difficile de voir que si *Abrahas* et *Mithras*, comme *Belenus*, chacun composés de 7 lettres, nombre de l'ensemble des sphères célestes, sont aussi formés de lettres dont la valeur numérique totalisée exprime le nombre des jours de la révolution solaire, on doit y reconnaître un emblème astronomique. L'inexactitude de calcul que saint Épiphane reproche à Basilides n'est pas très-sérieuse. L'année *vague* des Égyptiens était bien de 365 jours, ou pour mieux dire, de 12 mois de 30 jours, plus 5 jours complémentaires ou épagomènes; elle formait l'année civile. Basilides devait parfaitement savoir que l'année *fixe* était de 365 jours et un quart. On peut lire dans les chronologistes qui se sont occupés du calendrier égyptien, comment on arrivait à faire concorder l'année *vague* et l'année *fixe* au moyen de la période sothiaque. Les hommes instruits n'ignoraient point la formule de correction ou d'intercalation qu'il fallait employer pour arriver à cette concordance, et il ne faut pas plus adresser de reproche réel à Basilides d'avoir négligé la différence existant entre l'année caniculaire et l'année solaire, qu'il ne faudrait en faire à saint Epiphane, qui a lui-même de son côté négligé une fraction, car le calcul précis des astronomes donne, pour la révolution annuelle du soleil, le chiffre de 365 jours 5 heures 48 minutes 51 secondes. Je néglige les tierces.

Ainsi, de même que suivant Hezychius et Suidas, *Mithras* était le soleil chez les Perses, de même aussi doit-on penser qu'*Abrahas* est le même dieu chez les Égyptiens. Il est évident que la théologie obscure dont Basilides enveloppait son système n'était que pour voiler des idées astronomiques.

Quant aux parties du corps humain, on peut en compter autant qu'on l'entendra.

Si les influences des nombres sur les mots mènent à la kabbale, le système des Gnostiques, qui croyaient qu'une intelligence présidait à chaque sphère céleste et à chaque partie du corps humain, doit conduire à l'astrologie judiciaire. C'est aussi de là qu'est dérivée la phi-

losophie hermétique et les différentes branches des sciences occultes au moyen desquelles on peut, par certaines invocations magiques, contraindre les génies planétaires à devenir favorables. Les Gnostiques ont suivi cette pente glissante. Les écrits attribués au dieu Thot ou Hermès Trismégiste, qui se répandirent à cette époque, contenaient les principes de la sagesse cachée. Il fallait remonter aux anciens mythes égyptiens, et en les combinant avec les secrets de l'Orient, arriver à dominer les puissances élémentaires. Les monuments que nous allons décrire sont le résultat de leurs efforts dans cette voie périlleuse.

Il ne faut pas croire que ces opinions se bornèrent à la seule Égypte. La crédulité humaine ne se limite pas ainsi et elle sait bien franchir les mers. L'Italie en fut envahie. Les Gnostiques de l'école de Basilides et de Valentin, et particulièrement Marc et les Marcosiens, s'adonnèrent à l'art magique pour séduire les simples. Ce fanatisme superstitieux fut porté dans les Gaules. Selon saint Irénée (lib. I, c. 9) et saint Jérôme (Epist. 29, *Ad Theodorum*), Marc transplanta cette pernicieuse doctrine sur le Rhône, la Garonne et les pays environnants. Il passa depuis en Espagne. On lui reprochait de s'introduire dans les maisons des riches, et surtout de s'insinuer dans l'esprit des femmes, leur promettant de les faire entrer dans les plus profonds mystères de la secte, dangereuse amorce à laquelle beaucoup se laissèrent prendre, et il infesta toute cette contrée de ses dogmes extravagants (Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 355). Aussi n'est-ce pas seulement en Égypte que l'on trouve des Abraxas ; l'on en rencontre partout, notamment dans les Gaules, où cette superstition étrangère put implanter son empire.

Il est hors de doute que ces pierres, gravées sous des positions planétaires convenables, servaient de talismans et d'amulettes pour préserver des maladies et des maux de toute sorte qui affligent l'humanité. La médecine hermétique de l'antiquité nous en a laissé des exemples. Le médecin Quintus Serenus Sammonicus, qui périt sous Caracalla, emploie le nom d'*Abraxas* ou *Abraxadabra* pour formuler en vers un remède souverain contre l'hémérite ou fièvre double tierce, en combinant les lettres qui composent ce mot de manière à former des cônes magiques (Du Cange, *Gloss. lat.*, t. I, v^o Abr.).

Nous trouverons d'autres exemples d'une nature analogue dans les pierres que nous allons décrire.

Ce n'est pas au surplus qu'il faille attribuer toutes les pierres gnostiques aux seuls Basilidiens. Les Valentiniens, de même que les Ophites ou adorateurs du Serpent, peuvent, ainsi que d'autres, en revendiquer leur part. Nous en parlerons en leur lieu.

Les Gnostiques ont souvent inscrit après coup, sur des pierres fines gravées à l'époque des Lagides et représentant des divinités du Panthéon égyptien, soit le nom d'Abraxas, soit celui des génies émanés de lui, soit enfin des caractères magiques. L'infériorité de la gravure indique suffisamment cette addition postérieure. Mais quelquefois il est facile de voir, par l'imperfection de tout le travail, que le sujet et l'inscription datent d'une même époque de décadence de l'art. Il n'est pas toujours aisé de déchiffrer ces mots gravés en lettres grecques de forme dégradée, et quand on a pu les lire, de comprendre ces formules empruntées soit à l'ancien égyptien, soit à l'hébreu et à diverses langues sémitiques. Nous essaierons toutefois, autant qu'il est possible en matière si obscure, d'indiquer ce qui peut être plus ou moins éclairci en décrivant chacun de ces singuliers monuments des aberrations de l'esprit humain.

69. — Le dieu égyptien OR ou HORUS, fils d'Osiris et d'Isis, nu, la tête rasée, une tresse de cheveux sur le sommet de la tête, portant l'index de sa main droite à ses lèvres, tenant de la gauche le fouet d'Osiris, et accroupi sur la fleur du lotus. — Dans le champ ΙΑΩ répété. — Derrière la Pierre A.

Même sujet : le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Gen.*, p. 128, n° 15. — Spon, *Rech. d'ant.*, p. 124, fig. 21 à 29. — Goriée, *Dact.*, II, 355, 370, 374, 376, 378, 380, 399. — Matter, *Hist. du gnosticisme*, atlas, p. 19, pl. I. E, fig. 12, p. 54 ; pl. III, fig. 1 à 6.

Horus enfant représentait le soleil au solstice d'hiver, dans l'instant de sa plus grande faiblesse. Il sort du lotos, plante qui naît en même temps que lui dans les lieux humides fertilisés par les eaux du Nil. Le lotos lui était encore consacré, parce qu'on avait observé que sa fleur blanche s'ouvrait aux rayons du soleil levant pour se refermer au soleil couchant (Théophrast., lib. IV ; — Plin., *Hist. nat.*, lib. XIII, cap. 17, 18). Horus est le soleil dans son état d'enfance ; il est imberbe, nu, sa langue n'est pas déliée et il ne peut articuler de sons ; c'est ce qu'annonce le doigt qu'il pose sur sa bouche, et c'est dans ce sens qu'il est regardé comme le dieu du silence (Roll., *Myst. de Bacchus*, II, 198). Il est représenté de même que sur cette pierre dans la galerie du Typhonium de Dendrah (*Descr. de l'Égypte*, Ant., IV, pl. 33, fig. 2 ; texte III, p. 299). On peut lire cette explication avec ses preuves et ses développements dans Macrob. (*Saturn.*, lib. I, cap. 21), autour qui établit l'analogie d'Horus et du soleil. Les Grecs ont adopté cet emblème sous le nom d'Harpocrate.

A côté de cette figure, les Gnostiques ont gravé le nom d'Ιαω. Il importe de rechercher sa signification.

Ce mot, par sa forme, n'appartient pas à la langue grecque dans laquelle il est écrit; et bien que l'oracle d'Apollon de Claros (Macrob., *ibid.*, c. 18) ait cherché son explication dans les allégories de la mythologie nationale qui identifiait tous les dieux de l'Olympe avec le soleil, il faut recourir aux mythes de l'Orient. Diodore de Sicile écrit (l. I, ch. XCIV, § 2) que Moïse, législateur des Hébreux, disait avoir reçu d'*Iaô* les lois qu'il avait données à son peuple. Mais ce nom ne se trouve point ainsi dans le *Pentateuque*. Toutefois, saint Jérôme (*In psalm.*, VIII) fait connaître que le nom tétragrammatique de Dieu, chez les Hébreux, peut se lire *Iaho*. Bien que rien ne soit moins certain que cette prononciation, il n'en est pas moins sûr par ce passage que, du temps de saint Jérôme, l'on pensait que le tétragramme ineffable pouvait se prononcer ainsi. C'était une opinion répandue. Eusèbe (*Præp. Evang.*, lib. IV, c. 29) entend par ce nom la suprême puissance de Dieu avec laquelle il conserve l'univers. Saint Épiphane (*Adv. hæres.*) dit en parlant des Gnostiques qu'ils plaçaient la résidence d'*Iaô* dans le ciel supérieur, et que les Basilidiens donnent au mot d'*Iaô* la signification du très-saint nom de Dieu qu'ils adorent dans la figure du soleil. On voit comment ces hérétiques combinaient les traditions bibliques avec la religion païenne. Les Gnostiques ne devaient pas s'arrêter là. Ils donnèrent à *Iaô* un sens plus mystérieux encore et plus abstrus. *Iaô* résidant dans le soleil et s'incorporant avec lui symbolisait cet astre; il devenait l'emblème de la lumière, non pas seulement de celle qui nous éclaire et dont nous sentons la chaleur, mais de la lumière éthérée qui remplit les espaces; image de la lumière visible, il était donc aussi le symbole de la lumière invisible et même de la lumière intellectuelle qui éclaire tout homme à son berceau.

On est maintenant sur la voie pour comprendre comment ce dieu égyptien Horus était devenu un emblème des Gnostiques. Ils acceptaient sous la figure du dieu de la lumière l'image convenue d'une idée métaphysique qui ne pouvait être matériellement représentée. C'est certainement pousser jusqu'à ses dernières limites l'abus du symbolisme, mais c'est dans ces petites choses qu'ils conduisaient les grandes idées du christianisme.

Quant à la lettre A gravée derrière la pierre, on peut l'expliquer par l'initiale du nom du possesseur. Si on veut recourir à l'astrologie, A est la voyelle affectée à la lune; ce serait alors une invocation à cet astre. Si on désire lui chercher une autre signification, il faut recourir à saint Irénée (lib. I, cap. X), qui nous dit que, suivant les Basilidiens, chaque lettre présidait à une partie du corps : A à la tête, B au cou, etc.

Basalte noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m014. L. 0^m012.

70. — Le jeune dieu HORUS représenté comme sur la pierre décrite au numéro précédent. De chaque côté un épervier perché sur le bord de la fleur du lotus. Derrière la pierre : IAΩ

AMK

Alien (*Hist. anim.*, lib. X, cap. 14) apprend que l'épervier était consacré à Horus; il rapporte que les Égyptiens disent que ces oiseaux appartiennent au dieu, parce qu'ils sont les seuls qui soutiennent facilement et sans contrainte les rayons du soleil; qu'ils ne souffrent aucune douleur en s'élevant en haut, regardant alors le ciel, tournant la tête vers celui qui voit tout, et le faisant librement et constamment. Ces motifs, ainsi que les raisons analogues qu'on trouve dans Porphyre, cité par Eusèbe (*Præp. evang.*), et dans Clément d'Alexandrie (*Sromat.*, lib. V), sont du culte extérieur. Mais il est une autre explication qui tient à la doctrine ésotérique et concorde mieux avec l'ordre d'idées dans lequel entraient les Gnostiques. Horapollon (*Hieroglyph.*, lib. I, cap. 7) s'exprime ainsi : « En vertu de la signification de son nom, l'épervier est mis pour l'âme; car les Égyptiens appelaient cet oiseau *Baieth*, et ce mot composé signifie l'âme et le cœur; car *Bai* signifie l'âme, et *eth* c'est le cœur, et selon les Égyptiens, le cœur est l'enveloppe de l'âme »

Derrière la pierre est le nom d'*Iao*, sur lequel je ne reviendrai pas, et au-dessous un autre mot que je ne puis comprendre.

Jaspe noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m016. L. 0^m013.

71. — Même image du dieu HORUS, mais sans éperviers, ni inscription. — Même fabrique.

Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 186, pl. 115, n° 3; p. 306, pl. 125, n° 8; p. 366, pl. 158; p. 368, pl. 163. — De Caylus, *Rech. d'ant.*, III, pl. 7, fig. 6.

Basalte noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m015. L. 0^m010.

72. — CYNOCÉPHALE ithyphallique debout à droite, nu, un disque sur la tête, les mains étendues dans l'attitude de

l'adoration devant le jeune *Horus*, représenté accroupi sur la fleur du lotus comme dans les pierres précédentes. Au-dessus, un astre devant un croissant.

Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 362, pl. 153, n° 2; p. 366, pl. 158. — Passeri, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 28; II, p. 75. — Matter, *Hist. du gnosticisme*, atlas, p. 57, pl. III, fig. 4.

Le Cynocéphale debout est non-seulement le symbole de la puissance divine, mais celui de la lune, dont il porte le cercle sur la tête avec un globe, caractère commun de la puissance de la divinité. Mais les Égyptiens ont fait de l'emblème de la lune une divinité masculine douée de la plus grande énergie, c'est le Dieu *Pooh* ou *Lunus*. Ils donnaient à la lune les deux sexes. Dans ses rapports avec Osiris, c'était Isis, divinité féminine; mais par rapport à la terre, c'était le dieu *Lunus*, divinité masculine par excellence, versant à son tour dans le sein de la terre les principes de fécondité qu'elle avait reçus du soleil (Rolle, *Myst. de Bacchus*, I, 165, 166). Les symboles de la lune et du soleil qui se voient au-dessus des deux personnages expriment clairement leurs fonctions.

Basalte noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m12. L. 0^m15.

73. — ANUBIS ithyphallique, nu, debout à gauche, ayant sur la tête un disque dans un croissant, les mains levées dans l'attitude de l'adoration. — Derrière la pierre : **ABRAXANBPH.**

Montfaucon, *Ant. expl.*, II, pl. 153. — De Caylus, *Rech. d'ant.*, V, p. 67, pl. 20, fig. 1. — Matter, *Hist. du gnost.*, atlas, p. 60, pl. III, fig. 8. — Cette pierre appartient, par sa gravure, aux bons temps de l'art; l'inscription seule est gnostique.

Anubis présidait à l'étoile de la canicule, nommée *Sothis* par les Égyptiens et *Sirius* par les Grecs. C'est la belle étoile de la constellation du Chien, dont Anubis porte la tête sur ses épaules. Cette étoile, se trouvant en conjonction avec le soleil, est censée doubler l'activité de ses feux et de ses ardeurs solsticiales. Elle était le précurseur du débordement du Nil, et son lever héliaque concourait exactement avec ce phénomène. L'étoile *Sothis* fut consacrée à Isis, comme mère des générations, ou plutôt l'étoile *Sothis* n'était autre chose qu'Isis elle-même, dont elle était l'âme. Jablonski (*Panth. eg.*, lib. III) tire l'étymologie du nom de *Sothis* d'un mot du dialecte de la Thébàide qui signifie : *Principes des choses*. Ce qui

confirme cette étymologie, c'est que non-seulement les Égyptiens faisaient de Sothis le commencement ou le premier jour de l'année, du mois, et la première heure du jour, mais ils en faisaient encore le commencement du monde, leurs prêtres disant que c'était le jour de la naissance du monde (Porphyr., *De antro nympharum*. — Solin, cap. II; — Plut., *De Is. et Os.*). Dans une inscription que Diodore de Sicile a conservée, Isis dit : « Je suis celle qui se lève dans l'astre du Chien. » (Rolle, *Myst. de Bacch.*, II, 136 à 140.)

Jaspe à 2 couches. — H. 0^m23. L. 0^m18.

74. — ANUBIS à tête de chien, vêtu d'une longue robe sacerdotale, les mains levées en signe d'adoration devant trois scarabées posés l'un sur l'autre.

Derrière la pierre :
ANOYB
HPΦΘΘ
XΘΘ
OY

Il ne saurait y avoir d'incertitude sur le personnage. Son nom copte *Anoub* le désigne suffisamment, lors même que sa tête symbolique ne le caractériserait pas. Quant aux mots qui suivent au-dessous, je ne saurais les comprendre.

Relativement aux scarabées, c'était aussi une des figures symboliques du soleil. Les Égyptiens se fondaient, entre autres motifs, sur ce que tous les insectes de cette espèce sont mâles et qu'il n'en existe pas de femelles; qu'ils placent leur progéniture dans une matière faite en forme sphérique, laquelle ils tournent en la poussant à contre-sens, comme l'on croit que le soleil pousse le ciel en se tournant dans un sens opposé, étant porté du couchant au levant (Plutarque, *De Is. et Os.*; — Porphyre, dans Eusèbe, *Præp. evang.*; — Clément d'Alex., *Stromat.*, lib. V). Horapollon ajoute même qu'il a 30 jointures, à cause des 30 jours du mois pendant lesquels le soleil achève sa course.

Jaspe vert. — Bague, monture moderne en laiton. — H. 0^m23. L. 0^m17.

75. — Trois éperviers, trois scarabées, trois vautours.

Voyez sur les éperviers, n° 70; sur les scarabées n° 74.

Basalte noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m15. L. 0^m13.

76. — ANUBIS ithyphallique debout, dans l'attitude de l'adoration. Dans le champ, des lettres confuses. Derrière la pierre, d'autres caractères confus.

Basalte noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m015. L. 0^m011.

77. — HERCULE étouffant dans ses bras le lion de Némée.

En exergue : **KKK**
YYY

Le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Gen.*, donne un jasper sur lequel est aussi le même sujet, mais les lettres de l'exergue sont au revers de la pierre et ainsi disposées : KKKYYY (p. 122, nos 11, 12). Le même sujet, mais sans inscription, se rencontre fréquemment dans la glyptique des anciens : Leonardo Augustino, p. 39, fig. III ; — Levesque de Gravelle, 2^e part., p. 30, pl. 129 ; — Gori, *Dact.*, II, fig. 224, 440, 442 ; — Gori, *Mus. Flor.*, pl. 36, fig. 9 ; et David et Mulet, *ibid.*, I, p. 145, pl. 50, fig. 4 ; pl. 51, fig. 1. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, pl. 126, fig. 3 ; pl. 159 ; pl. 161, n^o 2 ; pl. 163 ; — Passeri, *Gemm. astrif.*, I, pl. 118 ; II, pl. 153 ; — Guignault, *sur la Symb. de Creutzer*, pl. 178, n^o 657 ; — Chabouillet, *Cab. imp.*, n^o 1762. — On le trouve aussi sur les vases grecs de terre peinte : le comte Delaborde, *Descr. de la coll. du comte de Lamberg*, t. I, p. 92, pl. 93 ; II, p. 19, pl. 14.

Suivant un mythe qui paraît appartenir à la religion de Mithra, ce premier des 12 travaux d'Hercule serait l'emblème du solstice d'été, lorsque le dieu Soleil, entrant dans la constellation du Lion, s'élève dans sa force au moment où descendent au couchant les étoiles qui composent ce groupe. C'est la période à laquelle l'année solsticiale se renouvelle et où l'astre commence sa carrière nouvelle (Dupuis, *Orig. des cultes*, III, 228). Passeri a publié une pierre analogue (pl. 118) où se trouvent les emblèmes du soleil et de la lune.

La médecine hermétique s'empara de ce combat symbolique entre Hercule et le lion. Alexandre de Tralles, célèbre médecin de l'antiquité, pensait (*De re medicâ*, lib. X, cap. 4) ne devoir point passer sous silence les ligatures et les caractères dont l'usage était répandu, car on les voyait habituellement apaiser d'une manière merveilleuse les souffrances ou même les faire tout à fait disparaître. C'est pourquoi, faisant un choix parmi ces formules éprouvées soit par les anciens médecins, soit par son expérience personnelle, il croit devoir donner et décrire celles qui préservent des douleurs de colique : « Fais graver, dit-il, sur une pierre

» médicale Hercule debout étouffant le lion, fais-le sertir dans un anneau d'or et donne-le à porter. » Gallien, comme nous le verrons ailleurs à l'occasion d'une autre pierre, n'était pas lui-même à l'abri de semblables idées. Au surplus, elles ont bien traversé les temps et les pays, car on les trouve en Bretagne, au moyen âge, dans le traité de Marbod, évêque de Rennes, *De Gemmis et lapidibus*. On les retrouve chez les médecins spagyriques du XVI^e siècle. Argoli (*De Diebus criticis*, lib. I, cap. 8) enseigne la manière de faire les anneaux d'or et d'argent dans lesquels certaines pierres, serties sous des influences stellaires appropriées, exercent une vertu merveilleuse. Paracelse est un des adeptes de cette doctrine. Camillo Leonardo, de Pise, dans son *Speculum lapidum*, dédié à César Borgia, traite des propriétés hermétiques des pierres et du parti que l'astrologie, la magie et la nécromancie peuvent en tirer lorsqu'elles sont gravées, sous certains aspects planétaires, d'emblèmes ou de mots mystérieux qui en augmentent la force. Leonardo, s'étayant de l'autorité d'un vieux livre sur les pierres sigillées, sans nom d'auteur, mais qu'il attribue à Salomon, dit positivement : « Si tu peux trouver sculptée sur une pierre l'image d'Hercule, la massue dans la main droite et se dé- » faisant du lion, saches que celui qui la porte remportera à la guerre la » victoire en rase campagne » (p. 180).

La pierre que nous décrivons n'est point simplement une représentation mythologique, c'est bien le point de départ de ces opinions superstitieuses, et l'on ne peut voir qu'une incantation dans les lettres placées à l'exergue. C'est l'invocation trois fois répétée à Hercule, maître et seigneur ainsi que l'appelle l'empereur Julien (*Orat.*, VII) : *Kyrie! Kyrie! Kyrie!* Ce qui le fait penser, c'est que Montfaucon donne une pierre où est figuré le même sujet, et où on lit au revers *Adonai*, ce qui signifie en hébreu la même chose que *Kyrie* en grec.

Jaspe noir. — H. 0^m016. L. 0^m013.

78. — Lion marchant à droite. Au-dessus, un symbole ou un astre. Derrière la pierre : $\begin{matrix} \text{IAHI} \\ \text{AIAI} \end{matrix}$

Montfaucon, *Ant. expl.*, p. 360, pl. 149. — Passeri, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 147, 148. — Matter, *Hist. du gnost.*, atlas, p. 60, pl. IV.

C'est encore un emblème astrologique. — Je dirai seulement sur le lion, signe céleste, qu'Alexandre-le-Grand se servait d'un lion sur son anneau, et Tertullien veut que ce fût l'étoile dominante lors de sa naissance, à moins qu'on n'y voie plutôt l'insigne des rois de Macédoine, qui tiraient

leur origine d'Hercule, représenté avec la peau du lion sur les monuments mithriaques. Le soleil a son domicile au Lion céleste : l'astre a sous lui le Lion, et ce lion symbolique est à son tour destiné à figurer le soleil. Les Chaldéens donnent à Regulus, la belle étoile du Lion, le nom de Roi, et leur astrologie le caractérise par le titre de chef des cieux. Dans les lettres mal formées qui sont au revers, je ne puis voir que le nom d'Iaô répété et écrit d'une manière confuse en lettres grecques (V. n° 57).

Camillo Leonardo, dans son *Speculum lapidum* (lib. III, cap. 14, p. 156), cite Radjel dans son livre des *Ailes*, où l'on trouve les traditions de l'Art parfait et sans le secours duquel personne ne peut être passé maître dans la science de la magie ; car dans la première aile de son œuvre il expose ces images et dit les nombreuses vertus qu'on y trouve lorsqu'elles sont gravées sur des pierres convenables et qu'on les porte avec grand respect. Si l'image d'un lion bien formé est gravée sur un grenat, elle aura pour vertu de procurer et de conserver les honneurs, de guérir de toutes les maladies celui qui la porte, et de le garder enfin de tout malheur en voyage. Plus loin, Leonardo (cap. XV, p. 162) cite Chaël, l'un des plus anciens docteurs des fils d'Israël, qui a fait un livre pour que la vertu de ces images passe à la postérité : Si la figure d'un lion, dit ce rabbin, est gravée sur une pierre précieuse quelconque, tu n'as qu'à en toucher les gens qui sont en discorde ; sur-le-champ ils s'aimeront et la concorde reviendra ; mais il faut la sertir dans de l'argent.

Lapis lazuli. — H. 0^m014. L. 0^m011.

79. — Le DIEU-SOLEIL dans un bige, le fouet à la main, excitant les chevaux de son char céleste. En exergue : ΩΡ. Au revers : ΘΜΕΝ. Les lettres sont gravées dans leur sens naturel et non pour servir de cachet.

On voit le même char du soleil sur des pierres astrifères avec le symbole isiaque, un astre dans un croissant : Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 358, pl. 144, n° 2 ; p. 360, pl. 145 ; p. 368, pl. 162, n° 3. — Passeri, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 43, 44, 45. — Matter, *Hist. du gnost.*, atlas, p. 28, pl. I. F, fig. 5. — Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 1480.

Le nom copte du dieu Horus, qui se trouve sous le char du soleil, indique suffisamment l'analogie que le graveur entendait établir entre cette divinité égyptienne et l'Apollon de la mythologie. Quant au mot qui se trouve gravé au revers de ce jaspé, je ne saurais l'expliquer.

Jaspe vert. — H. 0^m012. L. 0^m013.

80. — APOLLON debout de face; dans le champ, à gauche, une couronne de laurier; à droite, une lyre. Dessous, de chaque côté, deux autres symboles peu distincts. Il est à remarquer que le dieu est représenté sous la forme d'une momie nue et sans bandelettes. C'est le soleil d'hiver.

Jaspe noir. — H. 0^m014. L. 0^m012.

81. — Le serpent CHNOUPHIS ou *Agathodæmon* avec une tête de lion entourée de dix rayons, le cou enflé et se dressant sur sa queue. Derrière est le croissant de la lune, emblème d'Isis, au-dessous duquel est l'étoile Sothis ou Sirius, qui lui est dédiée. Devant le serpent, une palme emblème de l'Égypte. En exergue, la lettre B, gravée à l'envers, dans une couronne de laurier.

Le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Gen.*, p. 129, n^o 20; p. 131, n^os 10, 11. — Goriée, *Dact.*, II, 413, 420 à 426. — D. Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 362, pl. 150, 151, 152. — Matter, *Hist. du gnost.*, atlas, p. 32, pl. II A, fig. 1 à 9.

Les Ophites ou adorateurs du Serpent formaient une secte particulière du gnosticisme. Ils glorifient le Serpent, dit Tertullien (*De præscr. hæc.*, cap. 47), et ils le préfèrent même au Christ; car c'est lui qui a donné la science du bien et du mal (*Gen.*, III, 5). C'est le serpent que Moïse a exalté dans le désert (*Num.*, XXI, 9), et dans le désert le Christ l'a imité en disant que c'était ainsi que le Fils de l'Homme devait être exalté (*Joan.*, III, 14), et c'est le serpent auquel crut Ève, comme au Fils de Dieu. Je ne reproduirai pas la théologie obscure de ces hérétiques qui avaient sept dieux ou sept chefs principaux qu'ils attachaient à chaque sphère, et au-dessus desquels ils plaçaient un chef suprême de toutes choses, né de lui-même, qu'ils appelaient *Iadalbaoth*, et qui avait donné le jour au serpent. Voici comment saint Épiphane (lib. I, cap. 34) expose cette génération septenaire. Le 1^{er} s'appelle *Iadalbaoth*, celui qui en vient est *Iaô*, et ensuite le grand *Sabaoth*, le 4^e est *Adonai*, le 5^e *Éloë*, le 6^e *Or* et le 7^e et dernier est *Astaph*. Il ajoute ensuite qu'*Iadalbaoth* enfanta *Nous*, contourné en forme de serpent, qui engendra tout ce qui est dans le monde. Ces différents noms appartiennent à l'hébreu, au copte et au grec, et M. Matter, *Hist. du gnost.*, II, 199, a cherché à les expli-

quer. Je rappellerai seulement qu'on trouve dans Isaïe, X, 24 : *Adonai Iehovah Tsebaoth*, qu'on traduit par *le Seigneur Dieu des armées (célestes)*; qu'Éloë est également en hébreu un nom de Dieu, dont la racine est *El*, et qu'on trouve sous sa désinence plurielle *Elohim* au premier verset de la *Genèse*. Or dériverait du grec *ωρατος* (le serpent *Uræus*), d'autant plus que le serpent joue un grand rôle dans ce système. Cependant il paraît plus probable que ce terme est emprunté à l'hébreu *our*, qui veut dire *lumière*; c'est aussi, sous la même signification, le nom copte du dieu-soleil Horus. Quant à *Nous*, c'est en grec, chez les néoplatoniciens, le principe de l'entendement humain. Saint Irénée, à la fin de son 2^e Livre, donne de ces divers mots d'autres explications compliquées; mais comme elles reposent sur des différences de signification produites par de légères mutations de lettres qui, sans changer peu de chose à l'assonance, changent le sens littéral en introduisant un sens mystique, je n'en parlerai point : ce serait entrer dans les arcanes de la kabbale. Toutes ces explications ont leur utilité, parce qu'on retrouvera quelques-uns de ces noms sur les pierres ophites du Musée de Rennes.

Aux doctrines que je viens d'exposer se rattachaient les anciens systèmes astronomiques ou astrologiques. Avec le serpent biblique se confondait le dieu égyptien *Chnouph* : ce dernier porte une tête de lion et une auréole radiée, car il est l'emblème du Soleil, qui a son exaltation dans le signe du Lion. Le nombre de dix rayons est une allusion à la théorie des décans. Chacun des douze signes du zodiaque se partageait en trois dizaines de degrés. Un génie tutélaire était chef de chaque tiers de signe ou décan, et le dieu-soleil parcourait successivement les 36 décans. Cette division était importante dans la science astrologique; elle était essentielle pour tirer le thème de la nativité, car suivant les principes généthliques, le génie qui siégeait dans le décan du dixième de signe qui montait au moment de la naissance, présidait à la vie entière de celui qui venait au monde; c'était le dieu de l'horoscope.

Les Égyptiens précisèrent encore davantage cette influence. Le corps humain était divisé en 36 parties, à l'imitation du zodiaque et de ses 36 divisions, et chaque partie était mise sous la protection d'un décan qu'ils invoquaient par son nom, et qui ne manquait pas de guérir la partie malade soumise à son inspection. Necepsos, un des maîtres de l'astrologie égyptienne, avait lié l'influence de chaque décan aux différents états de la santé de l'homme, et cherché dans cette science des remèdes contre les maladies et des préservatifs pour la santé. La pierre gravée qui nous occupe en offre un curieux exemple. On ne peut passer sous silence ce qu'en dit le médecin grec Gallien (Galen., *De simpl. medic. facult.*,

lib. IX) : « Il y en a qui affirment, dit-il, que certaines pierres ont une
» puissance particulière, comme cela est réellement vrai du jasper vert,
» qui, attachée sur la poitrine, soulage l'estomac et les ventricules du cœur.
» Il y en a qui le font servir en anneau, après y avoir fait graver un
» dragon à tête radiée, comme l'enseigne le roi Nechepsos dans son
» XIII^e Livre. J'ai voulu moi-même expérimenter la vertu du jasper et
» j'ai vérifié son efficacité. J'en ai confectionné un collier et je l'ai atta-
» ché au cou, tombant assez bas pour que les pierres fussent en contact
» avec le ventricule; mais il m'a paru que ces pierres de jasper n'en fai-
» saient pas moins d'effet utile que si elles avaient porté la gravure dé-
» crite par Nechepsos. » Notre siècle va plus loin et penserait que toute
autre pierre qu'un jasper vert n'eût produit ni plus ni moins d'effet utile.
Quant à ceux qui, moins sceptiques et plus partisans de la science égyptienne,
voudraient recourir au jasper du cabinet de Rennes contre leurs douleurs
d'estomac, ils le feraient en pure perte, car le roi égyptien Nechepsos
n'attribue de vertu au serpent radié que lorsqu'il est gravé sur un jasper
vert; or, celui-ci est sur jasper noir. Il guérit probablement quelque
autre partie du corps; je regrette de ne pouvoir l'indiquer avec certitude.
On peut l'induire toutefois de la lettre B qui est gravée en exergue. Saint
Irénée, exposant les doctrines des Marcionites, nous raconte (lib. I, cap. X)
que les différentes lettres de l'alphabet sont distribuées entre les différents
membres de l'homme : A et Ω sont pour la tête, B pour le cou, etc., etc.

Jasper noir — Bague, monture moderne en laiton. —
H. 0^m015. L. 0^m010.

82. — IAO représenté par un guerrier à tête de coq, armé à la romaine, couvert de la cuirasse, tenant dans la droite le fouet excitateur, le bras gauche passé dans le bouclier protecteur, les deux jambes en forme de serpents enroulés. Dessous : IAO gravé dans son sens naturel et non pour servir de cachet.

Revers. — La triple hécate ayant trois visages, trois bras de chaque côté. En légende : ABPACAZ.

Voyez pour le droit : Le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Gen.*, p. 132, 133, nos 13 à 18. — Beger, *Thes. Brand.*, I, p. 85. — Goriée, *Dact.*, II, fig. 137, 331 à 344. — Sante-Bart., *Mus. Odelc.*, II, 69. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 358, pl. 144 à 148. — Cat. du baron de Cras-

sier, p. 42. — De la Chaussée, p. 55, pl. 137. — Passeri, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 189 à 195. — Matter, *Hist. du gnost.*, atlas, p. 29, pl. I F, fig. 5; p. 69 à 86, pl. V, fig. 1 à 2; pl. VI, fig. 1 à 8; pl. VII, fig. 1 à 3. — Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 2174.

Et pour le revers : Gorrée, *Dact.*, II, 398, 401. — Montfaucon, *Ant. expl.*, supplément, II, pl. 55, fig. 3. — Mariette, I, pl. 68. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, IV, pl. 80, fig. 3. — Matter, *Hist. du gnost.*, atlas, pl. IX, fig. 3.

C'est encore une pierre à figure panthée qu'il faut reporter aux ophites ou adorateurs du serpent. Suivant Pausanias, *Descr. de l'Elide*, le coq était un oiseau consacré au Soleil, parce qu'il annonce par son chant le retour de cet astre. Apollodore, *Bibliothec.*, lib. I, dépeint Typhon, dont les jambes se terminaient en vipères développant d'immenses spirales. Les poètes latins nous représentent également ainsi les Titans attaquant les dieux de l'Olympe, *Pro cruribus angues* (Ovid., *Fast.*, v. 37). — *Serpentipedesque gigantas* (*id.*, *Trist.*, IV, eleg. 17, v. 17). Tertullien, dans son Apologétique, ne pouvait manquer de signaler ces divinités à double forme adorées en Égypte, dont la tête était celle d'un lion ou d'un chien, et dont les jambes se terminaient en serpent.

Au revers de cette pierre, on voit gravée la représentation d'Hécate :

« *Tergeminamque Hecaten, tria virginis ora Dianæ.* »

(Virg., *Æneid.*, lib. IV.)

Mais ces représentations monstrueuses de déesses multiples, à trois têtes et à six bras, n'étaient point dans le goût des allégories grecques et romaines; elles étaient empruntées aux mystères de l'Inde ou de l'Égypte. C'était Isis ou la Lune considérée comme présidant, sous ces trois formes, au ciel, à la terre et aux enfers; mais c'était plus particulièrement une divinité infernale habitant les signes inférieurs. Si on la voit ici au revers d'*Iao* aux pieds de serpent, c'est qu'elle est elle-même, suivant Lucien, une divinité anguipède. Si, en effet, le Soleil d'hiver s'enfonçant dans les ténèbres s'unit à la constellation du Serpenteaire, il en est de même à son tour de la Lune. Aussi regardait-on Hécate et Sérapis comme les premiers d'entre les mauvais génies, et les Ophites, de même que les Manichéens, adorateurs du mauvais principe, devaient leur adresser leurs hommages réunis. Comme puissance ténébreuse, Hécate était la déesse de la magie. Les sorcières de l'antiquité savaient faire descendre la Lune dans leur cercle magique pour répondre à leurs conjurations (Virg., *Bucol.*, eclog. VIII; — Horat., *Epod.*, V, 45; — Tibull., lib. I, eleg. III; — Propert., lib. II, v. 869; IV, 393). Si la triple hécate indiquait des plantes médicinales pour la guérison, elle procurait aussi les herbes vénéneuses qui servaient

aux noirs enchantements (Horat., *Epod.*, III, V, 17). Il n'y a point de doute que son image, au revers de celle d'*Iao*, ne fût destinée à doubler sur ce jaspé vert la force du talisman irrésistible.

Cam. Leonardo, dont nous avons déjà cité le *Speculum lapidum*, s'exprime ainsi (lib. III, cap. 16, p. 168) : « Thetel, très-vieux docteur, traitant des sculptures, dit que si on trouve sur des pierres convenables les gravures qu'il va décrire, elles ont la plus grande vertu, et surtout l'image, sur un jaspé, d'un homme ayant un bouclier au bras gauche, dans la droite une idole ou quelque chose de belliqueux, au lieu de pieds des vipères, au lieu de tête humaine une tête de coq, la cuirasse sur la poitrine; une pierre ainsi gravée a la vertu de rendre vainqueur de ses ennemis; elle vaut contre les poisons et elle arrête aussi le sang, de quelque part qu'il vienne. »

Jaspé vert veiné de rouge.—Bague, monture moderne en laiton. — H. 0^m023. L. 0^m018.

83. — IAO représenté par un guerrier à tête de coq, armé à la romaine, couvert de la cuirasse, tenant dans la droite une lance, le bras gauche passé dans un bouclier rond, les jambes en forme de serpents. Dans le champ sont répandues différentes lettres, parmi lesquelles on peut distinguer le nom d'IAO.

Au revers l'inscription : IAHIAH
IEOVI

Suivant l'interprétation la plus naturelle, ce serait le nom du possesseur qui serait inscrit au revers. Dans la langue arabe, *Iahiah* signifie *Jean*. Mais ce serait une explication trop simple pour qu'elle fût admissible : elle ne conviendrait pas entièrement au goût de l'époque. Il vaut mieux y chercher une idée à double sens. Peut-être faut-il y voir le nom d'*Iao* deux fois répété, ou bien encore le nom de l'*Uraeus* ou vipère égyptienne, qui en arabe se dit *Hayah*. Dans la deuxième ligne de l'inscription, est-ce le nom mal écrit de IEOVah ?

Saint Clément d'Alexandrie dit (*Protrept.*) « que les initiés aux mystères de Bacchus, couronnés de serpents, invoquaient dans leurs orgies » *Eva*, cette Eva par laquelle le mal s'est introduit dans le monde. Car, » ajoute ce Père, suivant le véritable sens de ce nom hébreu, le mot *Evia* » aspiré signifie le serpent femelle. » Mais il ne faut voir dans cette opinion que cette recherche pour les assonances et les doubles sens que nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois. Dans la paraphrase chaldaïque,

le Serpent est en effet ainsi appelé de ce nom : mais les LXX interprètes qui, du temps des Ptolémées, avaient traduit le livre des Juifs, n'entendaient pas ainsi le nom d'Eva, plus correctement *Hava*, car ils l'avaient traduit en grec par le mot *Zωη*, qui veut dire *la vie*, et c'est la véritable étymologie hébraïque du nom de *la mère des vivants* (*Gen.*, III, 20).

Jaspe noir — Bague, monture moderne en laiton. —
H. 0^m015. L. 0^m013.

84. — Inscription en trois lignes :
IAΩ
CABAΩΘ
AANEOC

Iaδ, Sabaoth, Adonāi sont les noms des trois génies stellaires d'*Ia-dalbaoth*. Nous en avons déjà parlé. — Sur le biseau de la tranche, des caractères magiques.

Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 2179.

Jaspe vert. — H. 0^m020. L. 0^m017.

85. — Inscription en trois lignes :
AAΩNAEI
EAΩAI
IAΩ

Au revers, trois lignes de caractères magiques.

C'est encore le nom, dans un ordre différent, de trois génies stellaires.

Les paroles mystérieuses gravées sur ces deux pierres, nos 84 et 85, étaient employées contre la goutte. Voici les formules qui nous en ont été conservées par le médecin grec Alexandre de Tralles, avec la manière de s'en servir : « Lorsque la Lune est dans le signe du Verseau ou des » Poissons, arraches l'herbe sacrée avant le coucher du soleil, sans enlever la racine, et tenant l'herbe entre le pouce et le médium de la main » gauche, dis : « Je te parle, je te parle à toi, herbe sacrée; je t'appelle » demain dans la maison de Phidias pour arrêter l'engorgement des mains » et des pieds de cet homme (ou de cette femme); mais je t'adjure, par le » grand nom *Iaoth, Sabaoth*, dieu qui a affermi la terre, fixé sa limite » à la mer ou contenu tous les fleuves, qui a desséché la femme de Loth » et en a fait une statue de sel, reçois l'esprit de ta mère la terre et sa » force, et dessèches l'engorgement des mains et des pieds de cet homme » (ou de cette femme). » Le lendemain, avant le lever du soleil, prends un » os de quelque animal mort, vas arracher la racine, et en la prenant » dis : « Je t'adjure, par les saints noms *Iaoth, Sabaoth, Adonāi, Eloï*, » et jettes une poignée de sel sur cette racine en disant : « De même

» que ce sel ne s'augmentera pas, qu'il en soit ainsi du mal de cet homme
» (ou de cette femme). » (Alex. Trall., *De re med.*, lib. XI, cap. ult.)

Agate rubanée. — Trouvée en 1835, près de Bressuire (Deux-Sèvres). Donnée au Musée par M. André, conseiller à la Cour d'appel de Rennes. — H. 0^m014. L. 0^m019.

86. — Deux lignes de caractères magiques parmi lesquels on reconnaît trois S barrés.

On voit les trois S barrés dans Montfaucon, *Ant. expl.*, II, pl. 151, 152, 156, 165. — Passeri, *Gemm. astrif.*, I, pl. 55. — Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, nos 2186 à 2194.

Parmi les formules de Marcellus de Bordeaux, médecin empirique qui vivait au temps de Théodose, on lit : « Gravez sur une pierre de jaspe *aerizuse* de Phrygie le signe indiqué plus bas (ce sont les trois S barrés), et suspendez-le au cou d'un malade souffrant du côté, vous obtiendrez des effets merveilleux. » (Marc., *De medicam. lib.*, cap. 24.) Pline a donné l'explication de ce mot : « C'est un jaspe qui vient de Perse et qu'on appelle *aerizuse*, parce qu'il est semblable à l'air (Plin., *Hist. nat.*, lib. 37, § 27). Je ne sais quelle est cette couleur. Le jaspe est une pierre toujours opaque. C'est probablement dans quelque autre but curatif qu'on avait gravé ces signes sur la pierre du cabinet de Rennes, car c'est une cornaline blanche. Peut-être ne produirait-elle pas le même effet que le jaspe *aerizuse*.

Cornaline blanche. — H. 0^m014. L. 0^m016.

87. — VASE rond avec un large goulot surmonté de sept tuyaux; sur le côté une clef en ferme l'orifice. Il est posé sur deux serpents qui se déroulent de part et d'autre.

Au revers, on lit l'inscription : $\Theta\Delta\Lambda$
 $\text{OIM}\Delta\Theta$

Cet objet est aussi difficile à décrire exactement qu'à déterminer avec certitude. On le trouve sur les pierres gnostiques, et il est figuré dans Gorlée, *Dact.*, II, 530. — Montfaucon, *Ant. expl.*, pl., t. II. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, p. 14, pl. 2, n° 3; et décrit dans le *Cat. au cab. imp.*, nos 2179, 2187 et 2200. M. Matter, *Hist. du gnost.*, atlas, p. 51 à 53, pl. IIc, le regarde comme un symbole de la psychostasie et l'appelle le *vase des péchés*. M. Vincent, qui y a consacré un article dans

les *Mém. de la Soc. des Ant. de Fr.*, t. XX, p. 1, le regarde au contraire comme un instrument de musique, une espèce d'orgue portatif. Je n'essaierai pas plus d'émettre une opinion que d'interpréter l'inscription du revers.

Basalte. — Bague, monture moderne en laiton. — H. 0^m011. L. 0^m010.

88. — Un symbole au milieu de deux personnages debout dans l'attitude de l'adoration. Au-dessous, le prétendu *vase des péchés*, dont il a été question dans le numéro ci-dessus, le tout dans un ovale formé par un serpent qui se mord la queue. Autour, une légende que je ne puis déchiffrer.

OPQ

Au revers, l'inscription en trois lignes : ΠΙΟΥ
Θ

Une pierre à peu près semblable représentant Anubis entre Osiris et Isis, avec le même vase à l'exergue, est figurée dans le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Gen.*, pl. de la p. 124, et reproduite dans Montfaucon, *Ant., expl.*, II, p. 124. Le serpent qui se mord la queue se trouve souvent sur les Abraxas (Montfaucon, *Ant. expl.*, pl. 164, 165, 166). Il marque le cours du soleil ou le cercle du zodiaque, ou, si on le préfère, c'est un emblème de l'éternité. Le mot d'*Oriorouth*, qui est gravé au revers, est encore gravé sur une gemme magique de Passeri, II, p. 256, n° 40; et il est aussi avec le même vase, Matter, *Hist. du gnost.*, pl. IIc, fig. 8. — Chabouillet. *Cat. du cab. imp.*, nos 2200, 2201 et 2202. — Fr. Lenormand, *Cat. Raisé*, n° 703. Marcellus de Bordeaux, dans ses formules, cap. VIII, donne, pour guérir des maux d'yeux, la recette suivante : « Écris avec » un poinçon de cuivre sur une lame d'or *Ορωουρωδη* et portes-le au cou. » Ce semble une invocation au dieu Horus. Voyez la diss. de M. Vincent ci-dessus citée. L'explication d'*Ορωουρωθ* serait en hébreu, *Lumière des lumières*.

Jaspe noir. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m019. L. 0^m014.

89. — PROCESSION sacrée d'initiés s'avancant sur une seule file. Au-dessus et au-dessous, ainsi qu'au revers, est une inscription qu'il ne m'est pas possible de lire, quoique très-nette.

Une pierre exactement semblable est publiée dans le P. Monfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 376, pl. 174. Il n'en donne pas l'explication, et j'imiterai son silence.

Jaspe noir. — Bague, monture moderne en laiton. — H. 0^m019. L. 0^m028.

90. — PRÊTRE debout faisant une offrande à Orus assis devant lui sur un siège, et qui la prend en avançant la main. Dans le champ, des lettres paraissant former NINIAN.

Le prêtre est vêtu d'une robe longue, telle que la dépeint Apulée, *Met.*, lib. XI. — Une pierre à peu près semblable est figurée dans Passeri, *Gemm. astrif.*, I, pl. 24; II, pl. 71. — Ninus et Ninias, les deux premiers rois d'Assyrie (Justin., *Hist.*, lib. I, cap. 1, 2).

Cette pierre, ainsi que la précédente, a pu être gravée en Égypte, mais sous l'influence de l'art et des idées de la Perse.

Jaspe vert. — Bague, monture moderne en laiton. — Coll. du prés. de Robien, cat. ms., pl. 3. — H. 0^m023. L. 0^m032.

II. Antiquités Persanes (4).

91. — CYLINDRE persépolitain offrant un sujet tiré de la religion persane. On y voit un lion et un bubale affrontés et debout, et combattant l'un contre l'autre. Un autre groupe représente une répétition de cette scène, lutte symbolique du bon et du mauvais principe. On remarque sur ce cylindre des caractères cunéiformes, ainsi nommés parce que l'alphabet se réduit à un seul signe en forme de coin ou de triangle allongé, et se combinant en différents sens et en nombres divers. Ce cylindre est perforé pour servir de cachet en roulette, ou bien pour faire partie d'un collier. C'est probablement une amulette.

(4) Tous ces articles proviennent au Musée de la collection de M. de Robien, président au Parlement de Bretagne.

Voyez de Caylus, *Rec. d'ant.*, t. I, p. 54; II, p. 49. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, v^o Cyl., I, p. 403. — Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, II, p. 14, 15. — *Bull. univ. de Férussac*, VII^e sect., t. I, p. 30.

Jade. — H. 0^m028. Diam. 0^m015.

92. — CÔNE à base ellipsoïde et lisse, perforé pour être porté en amulette.

Jaspe vert. — Grand diam. 0^m037.

93. — Autre CÔNE, *id.*

Jaspe rouge. — Grand diam. 0^m032.

94. — MAGE, prêtre vêtu d'une robe longue, en adoration devant un Pyrée ou autel du feu. Derrière lui un arbre. Au-dessus, le croissant de la lune; le tout dans un cercle ovale. La face postérieure de la pierre est arrondie en cabochon.

Jaspe jaune marbré de rouge, gravé en intaille. — Bague, monture moderne en laiton. — H. 0^m026. L. 0^m019.

95. — Un LION se jetant sur une proie pour la dévorer.

Pierre sassanide, donnée en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

Agate orientale octogone. — H. 0^m013.

III. Antiquités Judaïques.

96. — FRAGMENT de pierre du tombeau des Rois, à Jérusalem.

Obs. sur les tombeaux des Rois (*Qbour el Moulouk*) à Jérusalem, par M. Raoul-Rochette, *Revue arch.*, IX^e année, 1^{re} partie, 1852, p. 22; — par M. Quatremère, *id.*, p. 92 et 157; — par M. de Saulcy, *id.*, p. 229, et 2^e partie, p. 398.

Rapporté en 1848 par M. Auguste Pointeau, qui a légué sa succession à la Ville en 1873.

IV. Antiquités Grecques.

§ 1^{er}. — GLYPTIQUE.

97. — DIOMÈDE, fils de Tydée, enlevant le Palladion.

Le type original de ce sujet, qui a joui d'une grande faveur parmi les artistes de l'antiquité grecque, paraît être un groupe de Polyclète, dont il existe plusieurs reproductions gravées sur pierre dure. Au sommet de la citadelle de Troie s'élevait un sanctuaire secret consacré à Pallas, et conservant un talisman merveilleux à la possession duquel le Destin avait attaché la conservation de la cité. Tant que le Palladion y résiderait, ce serait en vain que les Grecs réuniraient leurs efforts pour s'emparer de la ville. Au milieu de la nuit, Diomède et Ulysse se glissent à travers les postes avancés, surprennent les sentinelles et s'introduisent dans la citadelle; Diomède égorge la prêtresse et se saisit de la statue; puis ils regagnent le camp des Grecs, emportant leur précieux butin. (Plaut., *Bacchid.*, act. IV, sc. X. — Virg., *Æneid.*, II, 163. — Ovid., *Met.*, lib. XIII, cap. IX. — Sil. Ital., lib. XIII, v. 36.)

On en connaît différentes copies antiques, l'une est une intaille de la coll. Arundel, à Londres, embrassant toute la scène, et ainsi signée en exergue : ΚΑΟΠΛΑΥΡΝΙΟΥ ΚΕΟΥΗΡΟΥ ΦΗΛΙΞ ΕΠΟΙΕΙ (Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 69; — Bracci, *Memor. d'antiq. incis.*, II, 75; — Stosch, pl. 35; — Guignault, *Sur la symb. de Kreutzer*, p. 362, pl. 244, n° 780). Il existe un camée semblable sur sardonix, mais sans signature, au *Cab. de France*, n° 102.

L'artiste a ainsi retracé l'entreprise accomplie : il a représenté Diomède qui, assis sur l'autel qu'il vient de dépouiller et d'où pend une guirlande arrachée, se lève tout-à-coup. Son corps quitte le siège sur lequel il reposait, et se soulève pour se mettre debout. La jambe droite est étendue, le poids du corps portant sur le pied, la jambe gauche est repliée et collée contre la cuisse. De la main droite il tient une courte épée dont il vient de se servir pour égorgier la prêtresse étendue à ses pieds; de la main gauche il serre le simulacre sacré qu'il a ravi. Devant lui, sur un fût de colonne, est une statue debout, à demi-nue, vue par le dos, peut-être *Athéné-Ilias*, la Pallas troyenne, distincte du Palladion. De l'autre côté, on aperçoit Ulysse, le *pileus* sur la tête, le javelot à la main, qui par un geste semble lui reprocher le meurtre de la prêtresse. Une autre intaille, qui porte la signature ΔΙΟΚΚΟΥΡΙΑΔΟΥ, n'offre que la première partie

de cette scène (Bracci, *Memor. d'ant. incis.*, II, 61; — Guignault, *Sur le symb. de Kreutzer*, p. 362, pl. 244, n° 279). Ulysse n'y est pas représenté. Dioscouride est un célèbre graveur dont Pline (*Hist. nat.*, lib. 36, c. 4) fait mention particulière; il cite de lui une intaille où se trouvait la figure d'Auguste extrêmement ressemblante, et qui servit de cachet aux Empereurs qui lui succédèrent. Un autre graveur, qui a signé COΛΩNOC, a également représenté Diomède sans Ulysse (Mariette I, p. 27, 38; — De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, pl. 45, n° 3; IV, p. 242). Avec cette suppression, l'œuvre de Dioscouride a été reproduite par d'autres graveurs, qui n'ont pas signé leurs copies. Telle est la cornaline publiée par Mariette, II, pl. 94, gravée dans le sens du modèle, et qui est par conséquent imprimée à l'envers sur la planche; tels sont : la pierre publiée par Gori, *Dact.*, II, fig. 108; Montfaucon, *Ant. expl.*, I, p. 128, pl. 67, n° 13; les camées qui figurent au *Cat. du cab. de Fr.*, sous les nos 1830 et 1831; et telle est enfin l'agate gravée en intaille conservée dans le cabinet de Rennes, et qui est exactement semblable à celle de Montfaucon. Il faut au surplus se méfier des contrefaçons : le grand-duc Laurent de Médicis en a fait exécuter une sur chalcédoine (Mariette, I, 417).

La figure d'Ulysse se trouve séparément gravée sur une cornaline dans Leonardo Augustino, fig. 171. — Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 27, fig. 3.

L'enlèvement du Palladion par Diomède et Ulysse n'a pas été seulement gravé sur une pierre dure. Plin., *Hist. nat.*, lib. 33, c. 55, cite un ouvrage de Pythéas, qui l'avait ciselé en *emblema* ou pièce de rapport appliquée sur une fiole, et il rapporte que ce travail de Pythéas se vendit sur le pied de 10,000 sesterces les deux onces.

Énée, racontant à Didon ce sacrilège, insiste principalement sur ce que ces scélérats osèrent de leurs mains sanglantes toucher les bandelettes sacrées de la déesse virginalè (*Æneid.*, II, 163); et plus loin, il met en opposition sa propre piété, exprimant avec douleur que, fuyant avec son père Anchise la scène de carnage où il avait rougi ses mains du sang des Grecs, il ne put enlever ses pénates, la religion ne lui permettant pas d'y toucher jusqu'à ce qu'il se fût purifié dans l'eau vive d'un ruisseau, et la main sans tache du vieillard put seule prendre et sauver les dieux du foyer domestique (*Æneid.*, II, 717). Cette ablution était, en effet, un rite consacré (Virg., *Æneid.*, II, 717; VI, 229; — Tertullien, *De bapt.*, cap. V). Mais si le héros grec put bien sans trouble égorger une femme, même une prêtresse, il n'eût pas du moins osé commettre l'infraction si grave que lui reproche le pieux troyen, et les artistes grecs ses compatriotes n'ont eu garde d'en charger sa mémoire. Diomède, sur la pierre antique,

a bien positivement sa chlamyde enroulée autour de la main impure dont il a saisi le Palladion, et l'on peut voir, démentant le récit du poète latin, que la bandelette sacrée n'a point été par lui polluée. Et aussi bien, Minerve, amie des Grecs, ne lui garda point rancune pour l'enlèvement forcé de son image. Il n'en fut pas de même à l'égard d'Ajax, fils d'Oïlée, qui dans le sac de Troie souilla du dernier outrage la vierge Cassandra, fille de Priam, sur les marches même de l'autel de Minerve, et l'emmena ensuite en esclavage. La déesse, irritée, submergea son navire et fit périr cet impie sous les coups de la foudre (Virg., *Æneid.*, II, 404, 139).

Au point de vue de l'art, le dessin de cette pierre a donné lieu à des observations intéressantes de Winckelmann. On peut voir dans ses *Réflexions sur l'imitation des artistes grecs dans la peinture et la sculpture*, son appréciation éclairée du Diomède de Dioscouride (p. 4, 77 et 141).

Intaille sur agate. — H. 0^m024. L. 0^m020.

98. — La FORTUNE debout, dans le champ : ΑΓ—ΑΘ; en exergue : Η.

C'est l'invocation Α γαθῆ Τύχη. *A la bonne fortune!* qu'on trouve sur plusieurs monnaies grecques (le P. Hardouin, *Num. ant. ill.*, p. 236), et qu'on retrouve aussi en tête des décrets et actes publics des villes, corps politiques et corporations, des traités et des conventions d'un intérêt général (De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, p. 209, 228, pl. 60, 64. — Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, II, 133).

Ce peut être aussi un nom de femme *Agathé*. On en trouve un exemple dans une inscription de l'Attique, *Corpus*, n° 821 : ΑΓΑΘΗ ΖΗΝΩΝΟΣ ΑΝΤΙΟΧΗΣ. Agathé, fille de Zénon, d'Antioche (Mowat, *Notice de quelques inscr. grecques dans les Mém. de la Soc. arch. du département d'Ille-et-Vilaine*, t. IX, p. 96, pl., fig. 6).

Intaille sur cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m009. L. 0^m008.

99. — Inscription en deux lignes : ΕΥΤΥΧΙ
ΕΥΤΕΝΙ gravée en relief et dans son sens naturel et direct.

Il y avait une sardoine avec la même inscription dans la coll. du baron de Crassier, év. et prince de Liège, décrite dans son catalogue (Liège, 1740, p. 32).

Le premier mot εὐτύχει, aies la fortune favorable, ou sois heureux,

était la formule nuptiale. Lorsque Neptune exhorte le fleuve Alphée à bien aimer Aréthuse, il lui dit : ἐτύχῃ ἐν τῷ ἔρωτι (Lucian., *Dialog., Deor. marin.*, III, p. 108). Juvénal emploie, dans une occasion semblable, l'expression de *Féliciter!* (*Sat.*, II, v. 119). Lorsqu'en 582 l'empereur Tiberius Constantinus, après avoir désigné Mauritius pour successeur, lui donne en mariage sa fille Constantina, il prononce la formule : *Utere eâ felix!* (Gregor. Turon. eps., *Hist.*, lib. VI, cap. 30). Le changement de désinence ε en ι indique la basse grécité. On trouve ΕΥΤΥΧΙ sur une gemme du Musée de Florence (Gori, II, p. 55, pl. 22, n° 3).

On peut comparer cette inscription à celles que Franz a publiées dans le *Corpus*, n° 7329^c : ΕΥΤΥΧΙ ΕΥΑΓΡΙΑΙ « Sois heureux, Evagrias ! » — N° 7329^d : ΕΥΤΥΧΙ ΕΥΓΕΝΙ ΖΗΧΑΙΟ « A toi, Eugenios, prospérité et longue vie ! » — N° 7340 : ΕΥΤΥΧΙ ΚΙΛΙΚΙΑ ΖΗΧΑΙΟ, « Vive Cilicia en félicité ! » (Mowat, *Notice de quelques inscr. grecques dans les Mém. de la Soc. arch. du département*, t. IX, p. 97, pl., fig. 7).

Ce mot s'employait aussi comme exclamation d'applaudissement. Sur une gemme représentant un bestiaire du cirque nommé Marcellus, dressant un ours avec un fouet, on lit : ΕΥΤΥΧΙ ΜΑΡΚΕΛΛΕ (Leonardo Augustino, 2^e part., p. 50, pl. 32; Levesque de Gravelle, 2^e part., pl. 72). Dans le *Cat. de la coll. des antiquités Fould*, il y a, n° 961, une agate onyx avec l'inscription ΕΥΤΥΧΙ ΜΑΚΑΠΙ. On lui donnait aussi une acception funéraire. On voit, sur une momie du cabinet de Dresde, ΕΥΤΥΧΙ (Winkelmann, *Réfl. sur la peint. et la sculpt.*, p. 123). On lit sur d'anciennes épitaphes, au singulier : ΕΥΤΥΧΙ (Gruter, *Corp. inscr.*, pl. 641, 8), ou au pluriel : ΕΥΤΥΧΕΙΤΕ ΧΑΙΡΕΤΕ (Gruter, *id.*, pl. 861).

Le mot de la deuxième ligne : ΕΥΓΕΝΙ, *sois brave* ou *conduis-toi bien*, est une acclamation de même nature s'employant dans des circonstances analogues. On trouve sur un bas-relief d'un tombeau antique : ΘΑΡΧΕΙ ΚΑΙ ΕΥΓΕΝΕΙ, *Aies bon courage et sois brave* (Barthélemy, *Œuvres div.*, II, p. 77).

Ici ce serait plutôt le vocatif d'εὐγενικός, Eugène.

Camée sur nicolo ou agate onyx à 2 couches. — Bague, monture moderne en laiton. — H. 0^m010. L. 0^m013.

100. — SINGE, la baguette à la main, monté sur le dos d'un hippocampe fantastique. Le poitrail du prétendu cheval est formé par une tête d'homme barbu, son ventre par une tête de femme et sa queue par un dauphin. Dans le

champ : ΕΥ en lettres à l'envers pour servir de cachet. Est-ce l'exclamation Εἶ, *bien!* ou les deux premières lettres du nom du graveur ou du possesseur, tel qu'*Eumene*, *Euclide*, *Eudore*, etc.?

Intaille sur jaspe rouge. — Bague, monture moderne en argent. — H. 0^m010. L. 0^m013.

Ces fantaisies, véritables charges, ont pris le nom de *Grylles*. L'inscription grecque qui est sur cette pierre montre qu'il faut l'attribuer à cette nation. Elle a été publiée par M. Mowat, *ibid.*, p. 90, pl. 98, fig. 8.

Bien que les deux suivantes soient sans inscription, la ressemblance de manière indique qu'il faut leur donner la même origine.

101. — Un COQ. Sa tête est formée d'une tête de cheval chimérique, sa poitrine d'une tête casquée et barbue de guerrier.

C'est l'*hippalectryon* ou cheval-coq. On voit une fantaisie analogue, mais d'un dessin différent, dans Leonardo Augustino, p. 78, fig. 203. — V. aussi Gori, *Mus. Flor.*, I, p. 104, pl. 49, fig. 10, 12; pl. 50, fig. 12; pl. 51, fig. 6, 8, 11. — David et Mulot, *ibid.*, I, p. 205, pl. 81, nos 1, 2 et 5. — De la Chausse, p. 68, pl. 175 à 182.

Intaille sur cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m013. L. 0^m010.

102. — Un LAPIN, le fouet dans une patte et les rênes dans l'autre, monté dans un char traîné par deux coqs.

De la Chausse, p. 147, pl. 147. — Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 82, fig. 1. — Dans une pierre de Leonardo Augustino, p. 78, fig. 202, c'est un renard qui conduit l'attelage de deux coqs. — Dans Gori, *Mus. Flor.*, pl. 78, c'est un Amour qui le mène.

Intaille sur jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m010. L. 0^m013.

103. — Le philosophe SOCRATE debout, enveloppé dans un long manteau. Dans le champ : **ΣΟΚΡΑΤΗΣ**, inscription gravée en relief dans le sens naturel.

Socrate naquit à Athènes la 4^e année de la 77^e Olympiade (471 av. J.-C.). Il n'avait pas toujours l'argent nécessaire pour acheter le manteau dont on le voit couvert. *Emissum*, dit-il un jour devant ses amis, *palium, si nummos haberem* (Senec., *De benef.*, lib. VII, cap. 24). Il but la ciguë la 1^{re} année de la 95^e Olympiade (401 av. J.-C.), la 70^e année de son âge (Rollin, *Hist. anc.*, IV, 348 à 456. — Barthélemy, *Voy. d'Anach.*, V, 439 à 503. — Visconti, *Ioonog. gr.*, I, 77).

Cette pierre est un rectangle sur lequel le philosophe et son nom sont gravés en faible relief, dont les méplats sont à peine accusés. Il ne faut y voir qu'une œuvre de la décadence, dans les derniers temps de l'art grec.

Publiée par M. Mowat, *ibid.*, p. 98, pl., fig. 9.

Cornaline. — Bague, monture moderne en argent. —
H. 0^m13. L. 0^m10.

§ 2. — CÉRAMIQUE (1).

A. Vases d'ancien style.

Les vases grecs du style ancien sont en marne argileuse blanchâtre ou jaunâtre, d'une pâte tendre, perméable, matte, d'un façonnage imparfait, d'une ornementation simple, dont la substance colorante est l'ocre, sans glaçure ni vernis, et d'un faible degré de cuisson. Leur décor primitif est formé de zones brunes, rouges ou noires, de méandres, de chevrons, etc. Quelquefois on y voit au trait des poissons, des oiseaux, des serpents. Un peu plus tard, on y remarque des zones superposées d'animaux plus ou moins fantastiques. Toutes ces figures sont tracées sous l'inspiration de l'Asie, avant que la Grèce ne se fût fait un art propre et n'eût puisé son dessin d'ornement dans les traditions purement helléniques. On dit que ce sont des colons corinthiens qui transportèrent cet ancien style en Étrurie. C'est là que ces vases ont été trouvés dans les tombeaux étrusques. (Voyez sur les vases peints grecs de style primitif et asiatique, Ch. Lenormand, *Cat. de la coll. Raifé*, p. 160, 161.)

(1) Les vases grecs du Musée, sauf quelques-uns qui proviennent de M. le président de Robien, faisaient partie de la collection Campana, de Rome, acquise par le gouvernement français, et c'est à la généreuse munificence de S. Exc. le Ministre d'État que la ville de Rennes doit ces belles pièces, non moins intéressantes sous le rapport de l'art que précieuses par leur antiquité.

On peut lire sur les vases peints du Musée Napoléon III, provenant de la collection Campana, une suite de feuillets de M. de Witte, au *Moniteur universel* des 30 et 31 mai, 4 et 12 juin 1866.

- 104.** — AMPHORE à deux anses (Α'μφιφορεύς) avec des zones rougeâtres. — H. 0^m40. Diam. à l'orifice 0^m15.
- 105.** — AUTRE, avec des zones effacées entre lesquelles on croit voir des poissons. — H. 0^m39. D. à l'or. 0^m10.
- 106.** — CENOCHOË à une anse (Ο'νοχόη) avec des zones brunes entre lesquelles on voit des rangées de lions bruns rehaussés de rouge, d'un dessin persan. Ce vase servait à verser dans les coupes le vin puisé dans le cratère. — H. 0^m38. D. 0^m13.
- 107.** — AUTRE, avec des zones brunes ornées de rangées de demi-cercles ou rouelles tracées à la pointe, et se coupant en arcs en tiers-point. — H. 0^m20. D. 0^m11.
- 108.** — ALABASTRUM (Α'λάβαστρον) de forme allongée, décoré de zones brunes avec une rangée de lions de style phénico-corinthien. C'était un vase à mettre des parfums, et l'on voit encore engagé dans l'anse un fragment du clou de fer qui le suspendait. — H. 0^m13. D. 0^m03.
- 109.** — AUTRE, de même style, de forme allongée et amphorique, sans anse, à bout pointu, et offrant entre des zones brunes cinq rangées alternatives d'oiseaux ressemblant à des oies. — H. 0^m18. D. 0^m03.
- 110.** — ARYBALLE (Α'ρύβαλλος), vase à parfums qui faisait partie des objets de toilette offerts en cadeaux de noces à la jeune mariée, de même style, de forme arrondie, à une anse, avec des ornements bruns treillisés et des têtes grossièrement exécutées. — H. 0^m06. D. 0^m05.
- 111.** — AUTRE, avec des zones brunes et rouges. — H. 0^m07 1/2. D. 0^m04.
- 112.** — AUTRE semblable. — H. 0^m07. D. 0^m04.
- 113.** — AUTRE.

Fig. dans de Caylus, *Rec. d'Ant.*, p. 109, pl. 41, fig. 3.

H. 0^m06 1/2. D. 0^m04.

114. — AUTRE, avec des palmettes et des fleurons tracés à la pointe et peints en brun. — H. 0^m07. D. 0^m04 1/2.

115. — BOMBYLIUS (Βομβύλιος), vase de même style en argile blanche et fine, à panse pyriforme et muni d'une anse sur le derrière. Les rebords de l'ouverture sont larges et horizontaux. Il est peint de deux grands animaux affrontés, de couleur brune et rehaussés de rouge.

Les Grecs appelaient ainsi ces petits vases, à raison d'un bourdonnement semblable à celui des abeilles que produisait le liquide en sortant de l'ouverture très-étroite du goulot. Ils servaient à boire le vin goutte à goutte. — H. 0^m15. D. 0^m04.

116. — AUTRE, de même forme et style. Les ornements sont d'un travail commun. Ce sont deux cercles en couleur avec des lignes circulaires de points, et sous le goulot une rangée de traits lancéolés. — H. 0^m12. D. 0^m03 1/2.

117. — AUTRE, orné de cercles de couleur avec des lignes circulaires de points. — H. 0^m09. D. 0^m03 1/2.

118. — AUTRE, à peu près semblable. — H. 0^m08. D. 0^m03.

119. — AUTRE.

Cat. Commarmond, pl. 2, n° 26.

H. 0^m07. D. 0^m03.

120. — COTYLISQUE (Κοτυλίςχος) ou petit cotyle, de même style, avec une anse, des ornements à palmettes en brun, et sur une large zone brune des demi-cercles tracés à la pointe et s'imbriquant en forme d'écailles. — H. 0^m10. D. 0^m04 1/2.

121. — AUTRE, avec des ornements à palmettes et des zones brunes et rougeâtres. — H. 0^m10. D. 0^m04.

122. — AUTRE, à peu près semblable. — H. 0^m09 1/2. D. 0^m04.
123. — AUTRE. — H. 0^m09. D. 0^m04.
124. — AUTRE. — H. 0^m07. D. 0^m03.
125. — TASSE de terre rougeâtre, à bords évasés. — H. 0^m04 1/2. D. 0^m10 1/2.
126. — PETIT POT de même terre. — H. 0^m09 1/2. D. 0^m08 1/2.

B. Vases de terre peinte.

Ces vases, vulgairement connus sous le nom de *vases étrusques*, parce que les premiers ont été découverts en Toscane, l'ancienne Etrurie, appartiennent généralement à l'Italie méridionale, d'où on leur avait ensuite donné le nom de *vases campaniens*. Mais on ne les trouve pas seulement dans la région que les anciens appelaient la grande Grèce; leur point de départ paraît être la Grèce proprement dite, où on les rencontre également, et d'où ils se sont répandus dans tous les pays baignés par l'Archipel, l'Adriatique et la Méditerranée. Aussi a-t-il paru plus correct de les nommer *vases grecs de terre peinte* (Winckelmann, *Hist. de l'art chez les anciens*, t. I, chap. III. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, III, v^o Vases. — Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, I, p. 179).

L'argile de ces belles poteries est rougeâtre, fine et légère, tendre, et laisserait transsuder l'eau si elle n'était pas couverte d'un vernis. La glaçure noire ou rouge qui les couvre est alcaline. C'est un lustre vitreux très-mince. Voyez, pour tout ce qui concerne la technique des vases grecs, Brongniart, *Tr. des arts cér.*, I, p. 547.

La beauté de la forme, la perfection de l'exécution matérielle, l'intérêt des peintures ont depuis longtemps excité la vive attention des archéologues et des artistes. Les scènes qu'on y voit représentées figurent ordinairement des épisodes mythologiques ou héroïques, ou bien ont trait soit aux exercices du gymnase, soit aux initiations des mystères sacrés.

On peut les classer en deux sections : les plus anciens à figures noires sur fond rouge, et ceux d'une époque postérieure à figures rouges sur fond noir.

Vases à figures noires.

Les fonds jaunâtres ou rougeâtres sont obtenus au moyen d'un grattage du lustre noir. Le tracé est exécuté à la pointe et les figures ressortent en noir. Certains détails sont rehaussés avec des teintes mates, violettes ou rouges, d'autres se détachent en blanc. La roideur des attitudes et la flexion anguleuse des articulations caractérisent cette époque du commencement de l'art grec (V. Fr. Lenormand, *Cat. de la coll. Raifé*, p. 164).

127. — Grande AMPHORE (A'μυρρορεύς) à deux anses et à fond noir. Sur le goulot, des fleurons à palmettes. De chaque côté de la panse, deux sujets mythologiques se rattachant aux anciennes traditions religieuses des Grecs, et traités dans un style archaïque qui remonte à une haute antiquité.

Un homme à longue barbe, monté dans un char traîné par quatre chevaux, tient les rênes des deux mains; ses cheveux noirs sont retenus par une bandelette tracée à la pointe; il porte par-dessus sa chlamyde blanche un pallium noir à pois rouges. L'attelage est composé de trois chevaux noirs et d'un cheval blanc. Devant ce personnage danse une jeune femme tenant à la main des crotales; ses chairs sont blanches, et ses cheveux noirs sont attachés par une bandelette rouge.

M. le comte de Laborde, dans sa *Descr. des vases grecs de la coll. du comte de Lamberg*, a donné, t. 1^{er}, p. 76, une peinture de vase qui reproduit, sauf de légères différences de dessin, la scène qui vient d'être décrite. Suivant lui, p. 84, ce groupe représenterait la piété filiale d'Hypsipyle, au moment où elle sauve son père Thoas de la fureur des femmes de Lesbos. Quelque temps avant l'arrivée des Argonautes, elles avaient juré de mettre à mort tous les hommes de l'île, et elles exécutèrent cette barbare résolution. Hypsipyle seule sauva la vie à son père en le cachant dans le temple de Bacchus, et lorsqu'elle crut apercevoir le moment favorable de le faire évader, elle le revêtit du costume du grand-prêtre du dieu et le fit monter elle-même sur le char qui devait le conduire au vaisseau qui l'attendait. On peut consulter sur cette fable : Hyg., *Fab.* XV; — Ovid., *Héroïd.*, ép. VI; — Propert., lib. I, el. XV, v. 18; — Stat., *Theb.*, lib. IV, v. 740; — Val. Flacc., *Argon.*, lib. II, v. 400.

Cette explication est sans doute savante et ingénieuse, mais il n'es peut-être pas besoin de recourir à ce déguisement. Pourquoi ne pas y

voir une réalité, et n'est-il pas plus naturel d'y reconnaître le dieu Bacchus lui-même triomphant à son retour de la conquête des Indes, et instituant les Dyonisiaques ou Bacchanales? Le vase de Rennes, plus complet dans ses représentations, peut le suggérer ainsi. Dionysos est sur son char de triomphe; pendant l'expédition des Indes, qui avait duré trois ans, il avait laissé croître toute sa barbe, suivant l'usage du pays; c'est une bacchante qui près de lui agite l'instrument sonore. Devant le char, et ouvrant le cortège, est une personne de plus que sur le vase de Lamberg. C'est un des compagnons du dieu, un satyre noir à longue queue, et les cheveux ceints d'une bandelette rouge.

De l'autre côté du vase de Rennes est la continuation et le complément de la fête. Dionysos est assis, ses cheveux noirs sont ceints d'une bandelette rouge, il est couvert d'une chlamyde blanche, par-dessus laquelle il a jeté un pallium noir rehaussé de rouge. Devant et derrière lui dansent deux Ménades aux chairs blanches, aux cheveux noirs ceints d'une bandelette rouge, vêtues d'une chlamyde noire rehaussée de rouge et jouant des crotales. M. de Laborde, qui donne, t. II, pl. V, n° 4, un vase où est peint une scène à peu près semblable, ne différait que parce que le personnage barbu est debout et que devant lui ne s'agit qu'une danseuse, y voit, p. 76, une bacchanale et le grand-prêtre de Bacchus avec les femmes qui l'assistent dans les cérémonies bachiques. Mais n'est-il pas plus à propos d'y voir, comme plus haut, le dieu lui-même? Après le triomphe vient l'orgie sacrée. M. de Laborde a bien reconnu Bacchus dans le même personnage assis entre deux satyres qui se livrent à la danse (I, p. 90, pl. 89). Y aurait-il plus lieu de le méconnaître ici?

Cette pièce intéressante, brisée lors de sa découverte en une multitude de morceaux, a été fort habilement restaurée en Italie.

H. 0^m25. L. à l'orifice 0^m13 1/2.

- 128.** — CYLIX. Les Grecs donnaient à ce genre de vases le nom de Κάλιξ, en latin *Calix*. Ce sont des coupes ayant plus ou moins la forme d'un sein et destinées à boire le vin à longs traits. Elles sont ornées de deux anses que le potier plaçait lorsque le vase, muni de son pied, avait été terminé sur le tour. Sur celle-ci, des feuillages, des cercles et des palmettes en noir circulent sur un fond rouge. L'intérieur est noir avec un *oculus* rouge au milieu. — H. 0^m18. L. 0^m14.

Vases à figures rouges.

Il est aisé de voir, tant par la fabrique et le dessin, que ces vases sont postérieurs. Le fond est un lustre noir. Les personnages et les ornements sont réservés sur le fond et se détachent en rouge. Les contours sont tracés à la pointe, quelquefois à la sanguine ou même en noir (V. Ch. Lenormand, *Cat. de la coll. Raifé*, p. 170).

129. — OXYBAPHON, en grec Οξύβαφον, en latin *Acetabulum*, grand vase à deux anses qu'on appelait aussi *cratère* et qui servait à mélanger l'eau et le vin. On y voit sur un fond noir des personnages en rouge, barbe et cheveux noirs, représentant des palestrites. D'un côté deux vieillards, gymnasiarques ou maîtres des jeux, tenant un bâton à la main, instruisent deux jeunes gens debout devant eux et enveloppés dans de longs manteaux. De l'autre côté, ou au revers, ces deux jeunes gens aux longs manteaux se tiennent devant un troisième qui leur présente un strigile (στριγγίς), instrument qui servait à enlever la poussière et la sueur de la peau des athlètes après les exercices du gymnase.

Scène analogue dans M. de Laborde, *ibid.*, II, pl. 42, n° 30.

H. 0^m36. L. 0^m30.

130. — CENOCHOË (Οἰνοχόη). Vase à une anse, dessins rouges en réserve sur fond noir, et rehaussés de points blancs crus ajoutés après la cuisson. Ce vase servait à verser le vin, et il était consacré aux libations des fêtes religieuses. A l'orifice du col sont trois échancrures destinées à être autant d'écoulements de la liqueur bachique. Le sujet qui y est représenté paraît figurer l'initiation aux mystères.

Un éphèbe ou jeune homme entièrement nu, son manteau roulé autour de son bras, se tient debout entre deux autels. Il porte déjà les premières marques de l'initiation, c'est-à-dire la couronne de myrthe (Aristoph., *Ranæ*, v. 333; — Tibull., lib. I, el. XI, v. 27, 28) et les colliers

de corymbes figurés par des points blancs (Propert., *El.*, lib. II, 1140; III, 754). La cuisse droite et les pieds sont semblablement ornés. Il y en a devant lui, sous ses pieds; on en voit sur le fond. Ces colliers ou guirlandes de graines sont propres à l'initiation. De la main droite il tient un thyrses où est nouée une bandelette à franges flottantes. De la main gauche, qui tient aussi un collier de corymbes, il présente l'œuf lustral, symbole de la pureté de l'âme, l'œuf regardé comme le principe de toutes choses, l'emblème de l'origine du monde, et contenant, suivant les orphiques, le germe de tout ce qui existe (Plutarque., *Sympos.*, lib. II; — Macrob., *Saturn.*, VII, 16; — Creutzer, *Symb.*, I, 170). Ces œufs symboliques se font voir partout dans cette scène d'initiation. Il y en a trois sur chacun des deux autels; il y en a à terre, dans un cercle, trois groupes de trois. Ces œufs jouent un rôle important dans les sacrifices, les purifications et les mystères (Ovid., *De art. am.*, II, 329; — Juv., *Sat.*, VI, 518). M. de Laborde a fourni des explications très-plausibles de ces différents emblèmes, t. I, p. 16, et il a donné diverses représentations de vases grecs où l'on voit ainsi figurés des initiés aux mystères. On citera particulièrement la pl. XIII du t. I^{er}, où se trouve dessiné un éphèbe semblable à celui qui existe sur le vase de Rennes.

Le revers n'offre qu'un fleuron à palmettes.

H. 0^m20. L. du trèfle 0^m09.

131. — Vase se rapprochant du genre LECYTHUS (Λέκυθος). Le col où était attaché l'anse est brisé; la panse, de forme ovoïde, repose sur une base en forme de disque. Il est orné, comme le précédent, d'un sujet se rattachant aux mystères. Une initiée vêtue d'une tunique longue, assise, tenant de la main gauche un plat à offrandes, se retourne pour faire de la droite une libation sur un autel. Au-dessus, on voit une feuille de vigne et la bandelette sacrée garnie de ses franges.

Le procédé d'exécution est le même. Ce sont des dessins rouges se détachant en réserve sur le fond noir, avec des retouches de blanc par-dessus. Mais cette dernière couleur, étant appliquée à cru après la cuisson, n'a pas tenu et s'est mal conservée. On a peine à distinguer la couronne de corymbes et le collier dont la femme est ornée. La guirlande qu'elle tient de la main qui sacrifie, et les œufs lustraux exprimés par des points blancs, sont effacés.

Le revers n'offre qu'un fleuron à palmettes.

On peut voir un semblable sujet dans l'ouvrage déjà cité de M. de Laborde, t. I, pl. 12, 17, 45, 57, 86; II, pl. 43.

Coll. du prés. de Robien. — H. 0^m17.

- 132.** — COTYLE, vase à deux anses, à couverte noire, avec peintures de couleur rougeâtre. Les anciens Grecs donnaient à ces sortes de coupes profondes, à une ou deux anses, le nom de Κότυλος. Les cotyles étaient consacrés à Bacchus; il y en avait de diverses grandeurs; ceux d'une petite dimension étaient destinés à puiser le vin dans les cratères. On voit ici d'un côté un palestrite nu lançant le disque. On en voit un de l'autre côté tenant le strigile.
H. 0^m16. L. 0^m18.

- 133.** — Grand CYLIX (Κύλιξ), coupe honorifique à deux anses destinée à être donnée en prix dans les jeux publics. Au fond est un médaillon où est représenté un combattant nu. Une légende circulaire en lettres grecques archaïques donne à lire : ΗΟ ΠΑΙΣ ΚΑΛΟΣ, *Oh! brave garçon!* A l'extérieur on voit de chaque côté un éphèbe nu, le genou en terre, tendant en avant la coupe qu'il vient de gagner; au-dessus l'exclamation ΚΑΛΟΣ.

Le guerrier tient de la droite un glaive ou épée courte (ξίφος), sa tête est couverte d'un casque à cimier garni d'une aigrette ou panache, avec la visière baissée, couvrant et cachant absolument le visage, ne laissant seulement que deux trous pour les yeux, d'où l'expression *galeis abscondunt ora* (Sil. Ital.; *Punic.*, XIV, 646. Cf. Stat., *Thebaid.*, XI, 373).

Le mot de Καλός, beau ou brave, se rencontre souvent sur les vases grecs de terre peinte, soit seul, soit ajouté à un nom propre (Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, II, v^o Kalos; III, v^o Vases. — Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, I, p. 194. — De Laborde, *loc. cit.*, I, pl. 15; II, pl. 37, et Suppl., p. 5. — *Cat. de la coll. des antiquités Fould*, n^o 1379. — *Catalogue de la vente de la galerie Pourtalès*, objets d'art, n^{os} 176, 310, 342, 393, 396. — L'inscription ὁ παῖς καλός se trouve répétée sur plusieurs vases de cette dernière collection, n^{os} 172, 208, 339, 347, 386 et 388. Un guttus grec de Nola au cat. de la coll., n^o 1354, offre la même

inscription. On en voit d'autres exemples avec un commentaire dans la préface de Franz, *Corpus inscr. græc.* V notamment, au t. IV, la pl. I, n° 7937; pl. V, n° 8076^b; pl. X, n° 8459.

M. le commandant Mowat a consacré à cette coupe une fort bonne notice dans les *Mémoires de la Société archéologique du département*, t. IX, p. 93, pl. fig. 5 et 5 bis. Elle y est parfaitement décrite dans tous ses détails. On ne peut que renvoyer à son travail.

H. 0^m13. L. à l'orifice 0^m34.

c. Poterie vernissée à couverte noire.

134. — OXYBAPHON (Οξύβαφον). Grand vase à deux anses, entièrement noir, sauf une frise rougeâtre qui règne autour de l'orifice, et sur laquelle court en noir une bordure grecque ou méandre entre deux filets. — H. 0^m31. L. à l'orifice 0^m30.

135. — ŒNOCHOË (Ὀινόχνη). Vase noir à une anse, destiné à verser le vin. — H. 0^m20. L. 0^m09.

136. — Autre ŒNOCHOË. L'anse est cassée. — H. 0^m25. L. 0^m08.

137. — AUTRE. La panse figure une grappe de raisin. — H. 0^m10. L. 0^m07.

138. — OLPE (Ὀλπη). Vase noir à panse ovoïde, reposant sur petite base et portant une anse par derrière. Il était destiné aux usages domestiques et servait à puiser le vin dans les cratères et à le verser dans les coupes des convives. — H. 0^m16. L. 0^m08.

139. — LECYTHUS (Λέκυθος). Vase à argile rose, à couverte noiré. La panse est cylindrique et ornée d'une bande circulaire rose tranchant sur le fond noir. De la partie supérieure part un goulot étroit s'évasant à son orifice en forme d'entonnoir, et muni d'une anse plate qui s'étend du bas de l'orifice du goulot au haut de la panse. Le pied repose sur une base cylindrique en forme de disque.

Ces vases servaient à contenir des baumes, des onguents, des parfums, etc. Ils étaient employés comme vases de toilette, et aussi comme vases funéraires. On les trouve dans les tombeaux près des bras du défunt, et quelquefois sur la poitrine.

H. 0^m10. L. 0^m03.

- 140.** — ASKOS (Ἀσκός). Vase d'argile rose à couverte noire, à une anse, offrant une forme analogue à celle de la lampe, *lucerna*, nom qu'on lui donne encore vulgairement en Italie, mais qui, d'après son antique usage de verser goutte à goutte la liqueur dont on le remplissait, s'appelle aujourd'hui plus convenablement *guttus*.

Le comte de Laborde, *Descr. de la coll. du comte de Lamberg*, II, p. 55, pl. 48, fig. 44, et vignette de la p. 60.

H. 0^m11. L. 0^m04.

- 141.** — PHASCON (Φάσκων). Vase d'argile rose, à couverte noire, de la catégorie de ceux destinés à contenir des parfums. Il présente une anse sur l'un des côtés, et un goulot qui se dirige obliquement et s'épanouit comme une corolle. La panse est à godrons, et l'ombilic est orné d'une belle tête de vieillard en relief.

Montfaucon, *Ant. expl.*, V, pl. 147, fig. 4. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, pl. 27, n° 4. — Commarmond, *Cat. du Musée de Lyon*, pl. 2, n° 42. Ce petit vase faisait partie de la coll. de Robien.

H. 0^m050. L. 0^m035.

- 142.** — AUTRE. L'ombilic est percé d'un orifice. Le goulot latéral est brisé. — H. 0^m040. L. 0^m030.

- 143.** — AMPHORIDION (Ἀμφορίδιον) ou petite amphore à deux anses, dont la panse est ornée d'une bande circulaire rose tranchant sur le fond noir de la couverte. — H. 0^m10. L. 0^m02.

- 144.** — COTYLE (Κότυλος). Vase noir à deux anses.

De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, pl. 41, fig. 2; II, pl. 31, fig. 2; pl. 32, fig. 1.

H. 0^m12. L. 0^m09.

145. — AUTRE, de même forme, avec des anses semblablement disposées. — H. 0^m06. L. 0^m08.

146. — PATÈRE à une anse, de la coll. de Robien. — H. 0^m045. L. 0^m070.

147. — AUTRE patère à une anse, de la même coll. — H. 0^m05. L. 0^m11.

148. — COUPE à deux anses.

De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, pl. 22, fig. 4; pl. 31, fig. 1.

Le pied est cassé et remplacé par un pied en bois tourné.

H. 0^m10. L. 0^m20.

149. — AUTRE. Au fond de la coupe, un ombilic de dessin effacé. — H. 0^m05. L. 0^m14.

150. — PATÈRE, ou plutôt petite cuvette pour un vase. — H. 0^m03. L. 0^m21.

151. — AUTRE. — H. 0^m040. L. 0^m170.

152. — AUTRE. — H. 0^m03. L. 0^m17.

153. — AUTRE. — H. 0^m025. L. 0^m140.

154. — PATINE, bol ou patère creuse.

Plaut., *Pseud.*, III, 2, 51. — Phædr., *Fab.*, I, 26, 3. — Horat., *Sat.*, II, 8, 43.

H. 0^m06. L. 0^m13.

V. Antiquités étrusques.

§ 1^{er}. — BRONZE.

155. — Une paire de statuettes représentant HÉRCULE debout, entièrement nu; il est dans l'action de combattre; la jambe gauche est placée en avant; le bras droit est levé et tient la massue; l'avant-bras gauche est tendu et porte pendante la peau du lion de Némée. La face est ovale et la chevelure se dresse en pointe. Suivant Montfaucon, c'est une figure qui se déterre tous les jours en Italie.

Montfaucon, *Ant. expl.*, III, p. 267, pl. 156, fig. 1 à 5; et suppl. III, p. 178, fig. 1. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, p. 60, pl. 14; V, p. 118, pl. 46, fig. 1 et 2. — Commarmond, *Cat. du Musée de Lyon*, n° 68.

Ce bronze provient de la coll. du prés. de Robien, et il est figuré dans son *Cat.*, pl. IV.

Monture moderne sur un socle en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m065.

§ 2. — CÉRAMIQUE (1).

A. Poterie d'argile.

156. — Grand PITHOS (Πίθος). Vase destiné à contenir le vin et l'huile. Le col est sans ornements; la panse est cannelée et décorée vers la partie supérieure d'une frise circulaire portant en bas-relief une bande de sphynx ou griffons traités dans le goût oriental et d'un style asiatique qui dénote une haute antiquité. Ce beau vase provient des tombeaux d'Agylla ou Cære (auj. *Cervetri*), où il a été trouvé avec d'autres sous les *tumuli*, ou collines artificielles de la nécropole de cette antique cité étrusque.

(1) Toute cette céramique étrusque provient de la collection Campana, et le Musée la doit aussi à la libéralité du gouvernement.

Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 3518. — De Witte, *Notice sur les vases du Musée Napoléon III*, p. 12.

Argile commune. — H. 0^m79. L. à l'orifice 0^m33.

157. — URNE cinéraire carrée, où est figuré en bas-relief le combat d'Étéocle et de Polynice, avec de chaque côté une figure de furie ailée tenant une torche.

Le théâtre grec a mis en scène les événements de la guerre fratricide de ces fils maudits d'Édipe et de Jocaste qui, se disputant le trône de Thèbes, s'entre-tuèrent dans le combat qui devait vider leur querelle; les tragédies des *Sept chefs devant Thèbes*, d'Eschyle, des *Phéniciennes* et des *Suppliantes*, d'Euripide, les ont fait passer à la postérité, et le poète latin Statius en a fait le sujet du poème de la *Thébaïde*. Les Étrusques en avaient voulu conserver d'une manière particulière la mémoire (Winckelmann, *Hist. de l'art*, I, 138, 163, 164). Le couvercle rectangulaire de l'urne représente la défunte enveloppée dans un linceul et la tête reposant sur l'oreiller ou *cervical* où elle dort pour ne plus se réveiller. La vie a quitté le corps pour faire place au sommeil éternel. La pose de cette femme est pleine d'abandon et de mollesse.

Les terres cuites, suivant l'usage antique, étaient recouvertes de peintures (Brongniart, *Tr. des arts cér.*, I, p. 307; — De Witte, *Expl. des terres cuites ant. du cab. de M. le vicomte de Janzé*, p. 3, et *Notice sur les vases du Mus. Nap. III*, p. 19). Ces couleurs étaient terreuses et peu adhérentes. Cependant on voit assez facilement sur ce petit tombeau des vestiges d'ocre rouge et d'ocre jaune, substances colorantes qui paraissent avoir été cuites avec la terre. On y distingue les traces d'une épitaphe peinte en caractères étrusques.

La coll. de Sèvres renferme un bas-relief étrusque autrefois peint en rouge et en bleu, trouvé en 1624, à Volaterra, et qui représente le même combat (*Magas. pitt.*, VII, 1839, p. 91).

Une urne carrée, représentant en bas-relief le même sujet, était dans le *Cat. de la coll. Raifé*, rédigé par M. Ch. Lenormand, n° 973.

En général ces urnes ne remontent guère qu'à quelques années avant l'ère chrétienne.

Argile plastique. — H. de l'urne 0^m40. Long. 0^m46. L. 0^m22.

B. Poterie noire.

Ces vases étrusques viennent des tombeaux de Cære, de Chiusi, de

Vulci, etc. Ils sont en pâte noire formée de silice alumineuse colorée par une matière carbonneuse non lustrée; les formes sont agréables et variées; les ornements d'une bonne intention, consistant soit en bas-reliefs moulés, soit en rinceaux ou filets exécutés en creux ou au pointillé; les anses sont élégantes; il y a le sentiment de l'art, mais ils laissent à désirer sous le rapport de la technique du métier : le façonnage manque d'adresse manuelle. Leur fabrication a commencé à une époque très-reculée, mais il paraît qu'elle a continué jusqu'à une époque très-rapprochée de la fin de la République romaine. Si les unes sont très-anciennes, d'autres sont relativement d'un travail plus récent. (Voyez sur la poterie étrusque Ch. Lenormand, *Cat. de la coll. Raifé*, p. 163, 164.)

- 158.** — Grand CENOCHOË (*O'νοχόν*) ou vase à verser le vin, avec une anse sur le derrière, partant du goulot et allant s'attacher à la panse. — H. 0^m28. L. à l'orifice 0^m14.
- 159.** — AUTRE, de même forme. — H. 0^m22. L. 0^m13.
- 160.** — H. 0^m21. L. 0^m11.
- 161.** — H. 0^m18. L. 0^m10.
- 162.** — H. 0^m18. L. 0^m10.
- 163.** — H. 0^m17. L. 0^m09.
- 164.** — AMPHORE (*A'μφιφορεύς*) à deux anses plates, ornées de griffons et de lions ailés en relief. — H. 0^m28. L. 0^m12.
- 165.** — AMPHORIDION ou petite amphore à deux anses plates, lisses; il y a des rinceaux tracés à la pointe sur la panse. — H. 0^m20. L. 0^m09.
- 166.** — SCYPHUS (*Σκύφος*) à une anse.
De Caylus, *Rec. d'ant.*, IV, p. 116, pl. 38, fig. 3.
H. 0^m12. L. 0^m08.
- 167.** — H. 0^m12. L. 0^m07.
- 168.** — H. 0^m11. L. 0^m08.
- 169.** — COUPE à quatre supports enrichis de reliefs avec déesses et ornements. — H. 0^m17. L. 0^m16.

170. — HOLMOS (Ὀΰλιμος). — H. 0^m17. L. 0^m16.

171. — H. 0^m07. L. 0^m13.

172. — CANTHAROS (Κάνθαρος) à deux anses plates.

Le *cantharus* était l'attribut de Bacchus, comme le *scyphus* celui d'Hercule (Macrob., *Sat.*, V, 21).

H. 0^m06. L. 0^m14.

173. — H. 0^m07. L. 0^m10.

De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, p. 98, pl. 33, fig. 2.

174. — CYATHUS (Κύαθος) à une anse plate. — H. 0^m08.
L. 0^m14.

175. — H. 0^m06. L. 0^m12.

176. — COTYLE (Κότυλος) à deux anses ou oreilles. —
H. 0^m09. L. 0^m10.

177. — H. 0^m06. L. 0^m12.

178. — H. 0^m07. L. 0^m13.

179. — H. 0^m06. L. 0^m11.

180. — PATÈRE à ombilic. — H. 0^m03. L. 0^m12.

C. Vases peints de la décadence.

A l'époque de la décadence de l'art étrusque, les artistes imitent l'art grec. On voit cette imitation dans les terres cuites et dans les vases peints qu'on pense avoir été fabriqués vers la fin de la République romaine. Cette céramique se compose de vase d'argile rougeâtre, à vernis noir, qui les fait ressembler aux pâtes noires de la période précédente; le décor est en réserve et rehaussé de blanc, ou bien les ornements sont peints à cru sur la couverte déjà cuite.

181. — CENOCHOË (Ὀΰνοχόη) ou vase à verser le vin, avec une anse partant du goulot et allant s'attacher sur la panse. Sur le col, une tête de femme de profil, tracée en

réserve et rehaussée de blanc; sur la panse, deux autres têtes de femme de profil, se faisant face, tracées et rehaussées de la même manière; au milieu, la bandelette sacrée, et au-dessous le collier de corymbes à points blancs, allusions aux mystères (voyez ci-dessus les nos 130, 131). Derrière, un fleuron à palmettes. L'exécution est grossière. — H. 0^m28. L. 0^m07.

182. — Autre **CENOCHOË** de même forme et fabrique. Sur le col, une feuille de lierre peinte à cru en rose sur la couverture noire. Sur la panse, une femme debout; derrière elle, une autre feuille de lierre. L'exécution est on ne peut plus grossière.

De Caylus, *Rec. d'ant.*, IV, p. 114, pl. 38, no 1.

H. 0^m23. L. à l'orifice 0^m06.

183. — Petit **CENOCHOË**. Sur la panse, un éphèbe enveloppé d'un long manteau. Derrière, une feuille de lierre. — H. 0^m15. L. 0^m04.

184. — **AUTRE**, entièrement noir. — H. 0^m14. L. 0^m04.

185. — **AUTRE**, avec de légers ornements effacés. — H. 0^m14. L. 0^m03.

186. — Une paire de **PATÈRES** d'argile rougeâtre, ornements noirs. Au milieu, tracée en réserve, une tête de déesse de profil, la bandelette d'initiation autour de la tête, le collier de corymbes autour du cou.

Les têtes de ces deux patères sont peut-être celles de Cérès (*Δημήτηρ*) et de sa fille Proserpine (*Κόρη*). On en voit deux semblables sur un vase de la coll. de Lamberg (Alex. de Laborde, II, p. 4, pl. III).

H. 0^m05. L. 0^m15.

VI. Antiquités celtiques ou gauloises.

§ 1^{er}. — AGE DE PIERRE.

A. Epoque paléolithique. — Pierre taillée par éclats.

187 à 221. — 35 ARMES, OUTILS et USTENSILES en quartz ou silex, provenant de l'atelier préhistorique du Bois-du-Rocher, en Pleudihen et Saint-Hélen, arr^t de Dinan (Côtes-du-Nord), et donnés en 1874, au Musée de la ville de Rennes, par M. Fournier, conseiller à la Cour d'appel.

M. Fournier, à qui on doit cette découverte, en a rendu compte au Congrès scientifique de France dans sa session tenue à Saint-Brieuc en juillet 1872, et il en a publié les résultats dans les actes de cette assemblée, avec trois planches lith. — M. l'abbé Cochet a fait connaître de semblables objets trouvés à Londinières, arr^t de Neufchâtel (*La Seine-Inférieure, hist. et arch.*, p. 16).

222. — NUCLEUS ayant servi à la fabrication de lames ou couteaux, provenant de l'atelier préhistorique du Grand-Pressigny, arr^t de Loches (Indre-et-Loire).

Silex blond pyromaque. — Coll. de M. Moët de la Fortemaison, acquise en 1875 par la ville de Rennes pour son Musée archéologique. — L. 0^m26.

223. — AUTRE, même provenance.

Donné au Musée de la ville par M. Th. Danjou de la Garenne.

(Séance de la Société archéologique du 14 novembre 1865, p. 49.)

L. 0^m27.

224. — COUTEAU enlevé d'un nucleus.

Même provenance et donation — L. 0^m14.

Voyez, sur l'atelier préhistorique du Grand-Pressigny, une visite de M. de Cougny (*Bulletin monumental de M. de Caumont*, t. XL, 1869, p. 291).

225-226. — Deux COUTEAUX de l'atelier préhistorique de la Madelaine, près Bergerac (Dordogne), découvert en 1863.

Silex gris pyromaque. — Donnés en 1874 par M. André, conseiller à la Cour d'appel. — L. 0^m110 et 0^m075.

B. Époque néolithique. — Pierre polie par frottement.

1^{er} GROUPE. — Quartz ou silex grossièrement polis.

227. — CÔTE DE LAMANTIN, fossile silicisée, travaillée de main d'homme, trouvée à la Chaussairie, commune de Bruz, arr^t de Rennes.

Donnée en 1870 par M. le docteur Jules Aussant au Musée de la ville. — L. 0^m175.

228-229-230. — Trois COINS ou HACHETTES, de forme pyramidale, terminés d'un côté par une pointe mousse et de l'autre par un tranchant coupant dont le fil décrit une portion d'ellipse.

Trouvés à Bréal, arr^t de Vitré, et donnés par M. le docteur Aussant au Musée de la ville (Séances de la Société archéologique des 11 janvier et 14 juin 1870).

Quartzite. — L. 0^m235. — Pointe cassée 0^m145 — 0^m135.

231. — AUTRE, trouvée en Bretagne.

D. Montfaucon, *Ant. expl.*, suppl., IV, pl. 14, fig. 4.

Coll. du président de Robien, son cat. ms., p. 65. — H. 0^m165.

232. — AUTRE, même provenance bretonne.

Bulletin des P.-V. de la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine, 1852, p. 76. — Une semblable a été trouvée dans la grotte de Tumiac, en Arzon, arr^t de Vannes (*Bull. arch. de l'Ass. bret.*, congrès de Vannes, t. V, 1853, p. 130, pl. 2, fig. 7).

Coll. de la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine. — H. 0^m50.

233. — AUTRE.

De la coll. du Musée arch. — H. 0^m08 (pointe cassée).

234. — AUTRE.

De Caumont, *Atlas du cours d'ant. mon.*, pl. VII, n^o 17.

De la coll. du Musée. — H. 0^m08.

235-241. — Sept AUTRES.

Trouvées à Chelun, arr^t de Vitré, et non pas Craon, comme l'a dit par erreur le P.-V. imprimé de la Soc. arch. (Séance du 14 mai 1867, p. 78).

Donnés par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.
— L. 0^m108. 0^m080. 0^m070. 0^m067. 0^m065. 0^m060. 0^m045.

242. — AUTRE.

Trouvé à Marnay, arr^t de Gray (Haute-Saône).

Donnée en 1870 par M. Ch. André, étudiant en droit, au Musée de la ville.

243. — AUTRE, trouvée en Bretagne.

Silex jaunâtre. — Coll. du président de Robien. —
H. 0^m11.

2^e GROUPE. — *Silex, pétrosilex, ophite ou serpentine polis avec soin.*

244. — HACHETTE.

Trouvée dans la Vilaine, près de Langon, arr^t de Redon (Soc. arch., séances des 9 juin et 23 décembre 1868, p. 102 et 109).

Silex. — Donnée par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — L. 0^m16.

245. — AUTRE.

Trouvée à Saint-Uniac, arr^t de Montfort (Soc. arch. du 13 juillet 1859, p. 20).

Silex. — Même donation. — L. 0^m10.

246. — AUTRE, de Basse-Bretagne.

(Soc. arch., séances des 11 avril 1865, p. 43; 10 juillet 1866, p. 66; 23 décembre 1868, p. 108.)

Serpentine verte. — Même donation. — L. 0^m20.

247. — AUTRE, de forme élargie.

Mêmes provenance et donation. — Serpentine ou ophite tachetée de vert et de noir. — L. 0^m185.

248. — AUTRE, mêmes provenance et donation.

Quartz agathe rougeâtre, veiné de blanchâtre. — L. 0^m15.

249. — AUTRE, cassée en trois morceaux, le 2^o est recollé, le 3^o, formant la pointe, manque.

D. Montfaucon, *Ant. expl.*, V, pl. 137, fig. 2.

Coll. de Robien. — Serpentine ou ophite verte. — L. 0^m14.

250. — AUTRE.

(Séance de la Soc. arch. du 12 novembre 1856, p. 134.)

Donnée par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — Serpentine verte. — L. 0^m06.

251. — AUTRE, trouvée en Poitou.

Donnée par M. Aug. André, conseiller à la Cour d'appel. — Serpentine verte. — L. 0^m09.

3^e GROUPE. — *Pierres fines, jaspe, jade ou jadéite.*

252. — HACHETTE trouvée en Basse-Bretagne.

Coll. Moët acquise par la Ville. — Jaspe vert. — L. 0^m085.

253. — AUTRE.

Trouvée dans un champ de la commune de Pleudihen, arr^t de Dinan, sur les bords de la Rance. — Offerte par M. l'abbé Lefual, de Combourg, à M. Moët, et acquise avec sa coll. par la Ville.

Jade néphrétique ou néphrite orientale, d'un vert

translucide, magnifique pièce, aussi remarquable par la beauté de la matière que par le travail de l'exécution.

— L. 0^m17.

254. — AUTRE, mêmes nature et provenance.

Coll. Moët. — L. 0^m045.

§ 2. — AGE DE BRONZE.

A. Hachettes ou coins.

1^{er} GROUPE.

255. — HACHETTE consistant en une lame de bronze coulée dans un moule de même métal, s'évasant et s'amincissant à l'extrémité qui est elliptique et coupante; des rebords garnissent ses deux faces dans toute leur longueur, sauf vers l'endroit du tranchant. Pour l'emmancher, on la serrait fortement avec une lanière de cuir entre les deux parties d'un bois fendu. Les rebords en serrant le manche de chaque côté maintenaient la hache droite et l'empêchaient de varier.

Trouvée à Châtillon-sur-Seiche, arr^t de Rennes, en 1841. — Coll. Moët de la Forte-Maison.

Bronze. — L. 0^m15 (le bout est cassé).

256. — AUTRE, même provenance. — L. 0^m13.

257. — AUTRE, même provenance. — L. 0^m07 (le bout est cassé; il en manque un tiers).

258. — AUTRE, même provenance (cassée en trois parties; le morceau du milieu manque).

259. — AUTRE, trouvée près de Vannes.

Coll. de Robien, *Hist. ms. de Bret.*, pl. XIX c. — Voyez haches de ce modèle : De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, I, p. 229, atlas, pl. VIII, n^o 9.

— Lecointre-Dupont, *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, V, 1838, p. 130, pl. IV, n° 7.

L. 0^m14.

2^e GROUPE.

260-261. — HACHETTE. La partie évidée et garnie de rebords destinée à recevoir le manche, ne va que jusqu'au tiers environ de l'arme ou de l'outil, où elle s'arrête contre un bourrelet saillant; l'autre partie va du point de jonction en s'amincissant et en s'évasant jusqu'au coupant elliptique qui la termine.

Trouvée en Bretagne. — Coll. du prés. de Robien, *Hist. ms. de Bret.*, p. 49, 50, pl. XIX c. — Lecointre-Dupont, *ibid.*, p. 130, pl. IV, n° 8.

L. 0^m017 — 0^m016.

262. — AUTRE.

Découverte en 1864, au nombre de 300, dans le champ du Grand-Bois, au village du Désert, commune de Caloguen, canton et arr^t de Dinan (Côtes-du-Nord). Plusieurs portaient divers ornements. On a trouvé çà et là, dans le même champ, cinq à six haches de pierre en roche amphibolique polie.

Donnée par M. Danjou de la Garenne au Musée de la ville. — L. 0^m017.

3^e GROUPE.

263. — HACHETTE. Le manche était fixé en outre au moyen de lanières qui s'attachaient à un anneau latéral.

Trouvée en Bretagne. — De Robien, *Hist. ms. de Bret.*, p. 49, 50, pl. XIX c. — Montfaucon, *Ant. expl.*, III, pl. 188, fig. 3. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, p. 349, pl. 92, fig. 2. — Lecointre-Dupont, *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, an. 1838, p. 130, pl. IV, n° 9. — *Bull. des P.-V. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1850, p. 45, 73. — De Caumont, *Bull. monum.*, 1851, XVII, p. 132.

Coll. de Robien. — L. 0^m15.

264. — AUTRE, trouvée près de Fougères.

Coll. Moët. — L. 0^m15.

265. — AUTRE, trouvée en Bretagne.

Donnée au Musée par M. le docteur Aussant.

(Séance de la Soc. arch. du 10 avril 1850, p. 45.)

L. 0^m13.

4^e GROUPE. — *Combinaison des systèmes précédents.*

266. — HACHETTE. La partie évidée et destinée à recevoir le manche et qui va jusqu'à la moitié, est garnie d'oreillettes qui, rabattues au marteau sur le manche, en assurent la solidité, sans préjudice des lanières qui s'attachent à l'anneau latéral.

Coll. Moët. — Trouvée en 1842, à Saint-Grégoire, près Rennes. — L. 0^m16.

267. — Fragment de l'extrémité d'un MOULE en bronze destiné à couler une hache dont la forme devait se rapprocher de la précédente.

Ce moule était composé de deux pièces symétriques constituant deux parties creuses qui pouvaient se joindre et être ainsi maintenues sans se déranger, au moyen d'une nervure saillante qui existe dans toute sa longueur sur la tranche de l'une d'elles, pour entrer dans une nervure évidée sur la tranche de l'autre. Il y a une saillie placée en guise d'anse au milieu du bord extérieur de chaque pièce. Dans ce fragment, il ne reste que la portion de l'orifice pour le jet, offrant une échancrure en forme d'entonnoir destinée à recevoir le métal en fusion et à le laisser pénétrer dans l'intérieur du moule. On ne voit que la naissance du bout de l'instrument à couler. Voyez, sur des moules semblables et les différentes trouvailles qui en ont été faites, De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, I, p. 233, pl. IX. — Lecointre-Dupont, *ibid.*, p. 131, pl. IV.

5^e GROUPE.

268. — HACHETTE évidée intérieurement en forme de

douille pour recevoir le manche. Il y a aussi un anneau sur le côté pour fixer les lanières.

Trouvée près d'Avranches (Manche). — Coll. Moët. — L. 0^m13.

269. — AUTRE, trouvée près de Dol, arr^t de Saint-Malo. — Coll. Moët. — L. 0^m12.

270. — AUTRE.

Donnée au Musée par M. André, conseiller à la Cour d'appel. — L. 0^m13.

271 à 277. — Sept AUTRES.

D. Montfaucon, *Ant. expl.*, III, pl. 188, fig. ult. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, II, p. 320, pl. 92, fig. 3. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, I, p. 227, atlas, pl. VIII, n^o 2.

Trouvées en 1854 dans la commune de Brehand, canton de Moncontour, arr^t de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), près du moulin à vent de la Mi-Voie, où elles étaient renfermées dans un pot enfoui à un mètre et demi de profondeur, avec une quarantaine d'autres hachettes exactement semblables et qui ont été vendues à différentes personnes. Celles-ci ont été acquises par M. Paul de la Bigne Villeneuve pour la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine (*Bulletin des P.-V. de la Soc. arch.*, 1855, p. 116).

L. 0^m12.

278-279. — Deux AUTRES semblables.

Trouvées en 1847, au nombre d'une centaine, près de Trigavou, arr^t de Dinan (Côtes-du-Nord), et données par M. Lecourt de la Ville-Thassetz à M. Paul de la Bigne Villeneuve, qui en a fait hommage à la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1847, p. 28; 1850, p. 44; 1852, p. 76. — Odorici, *Cat. du Musée de Dinan*, n^o 268. — Gaultier du Mottay, *Rech. sur les voies rom. des Côtes-du-Nord*, p. 90).

L. 0^m11.

280. — AUTRE, trouvée en 1844, à Loguivy-Plougras, près Lannion (Côtes-du-Nord).

Voyez sur cette découverte, Gaultier du Mottay, *Rech. sur les voies romaines des Côtes-du-Nord*, p. 14. On trouva sur un lit de charbon pul-

vérisé, mélangé de cendres, 54 haches de bronze posées sur trois côtés seulement de l'excavation, le tranchant tourné vers le centre et formant ainsi trois assises qui comprenaient chacune 18 haches.

Coll. Moët. — L. 013.

281. — AUTRE, trouvée près de Vannes (Morbihan).

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 65, pl. XI, n° 9, et son *Hist. de Bret.*, p. 49-50, pl. XIX B.

Coll. de Robien. — L. 0^m13.

282-283. — Deux AUTRES, même provenance.

De Robien, *Hist. ms. de Bret.*, p. 49-50, pl. XIX A.

Coll. de Robien. — L. 0^m12.

284. — AUTRE.

Donnée au Musée par M. le docteur Aussant. — L. 0^m12.

(Séance de la Soc. arch. du 12 mai 1852, p. 73.)

285. — AUTRE, de petite dimension.

Trouvées près de Robien (Côtes-du-Nord). *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 65, pl. X, et son *Hist. ms. de Bret.*, p. 49-50, pl. XIX D.

L. 0^m075.

286. — AUTRE.

Donnée au Musée par M. André, conseiller à la Cour d'appel. — L. 0^m075.

287 à 292. — Six AUTRES.

Données au Musée par M. le docteur Aussant. — L. 0^m075.

293 à 333. — Quarante-et-une AUTRES.

Acquises par la Société archéologique du dép^t d'Ille-et-Vilaine. — L. 0^m075.

Les trois articles précédents proviennent d'une trouvaille faite au lieu d'Hillion, sur les bords de la Vilaine, à deux lieues de Rennes. (Séance

de la Soc. arch. des 14 novembre et 12 décembre 1871.) Quelques-unes de ces hachettes ou petits outils portent certains ornements moulés.

- 334.** — AUTRE, trouvée en 1863, à Maure, arr^t de Redon.
Donnée à la Société archéologique du dép^t par M. Arthur de la Borderie.

(Séance de la Soc. arch. du 12 janvier 1864, t. VII, p. 14.)

L. 0^m05.

- 335 à 339.** — Cinq AUTRES, même trouvaille.

Données au Musée de la ville par M. le D^r Aussant.

(Séance de la Soc. arch. du 8 novembre 1865, p. 35.)

L. 0^m05.

- 340.** — AUTRE, Vannes ?
Coll. du Musée. — L. 0^m046.

B. Pointes de lances, de javelots ou de flèches.

- 341.** — POINTE DE LANCE (*cuspis*) à deux tranchants, présentant dans le sens longitudinal un renflement en forme de baguette qui va en augmentant de la pointe jusqu'au bas, pour se transformer en une douille propre à recevoir le bout de la hampe. Le bas de la douille est percé de deux trous pour le passage d'un bouton destiné à le fixer au manche.

D. Montfaucon, *Ant. expl.*, IV, p. 25, fig. 4, pl. ult., fig. 3. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, I, p. 240, Atlas, pl. VIII, n^o 13. — Commarmond, *Cat. du Musée de Lyon*, pl. XII, n^o 254.

Trouvée près de Rennes.— Donnée au Musée par M. le D^r Aussant.

(Séance de la Soc. arch. du 14 décembre 1853, p. 92.)

L. 0^m21.

- 342.** — AUTRE, mêmes trouvaille et donation. — L. 0^m17.

- 343.** — AUTRE, même trouvaille.

Donnée au Musée par M. André, conseiller à la Cour d'appel. — L. 0^m14.

344. — AUTRE, même trouvaille.

Donnée au Musée par M. le Dr Aussant.

(Séance de la Soc. arch. du 14 décembre 1853, p. 92.)

L. 0^m14.

345. — AUTRE, trouvée à Saint-Grégoire, canton et arr^t de Rennes, en 1842.

Coll. Moët. — L. 0^m15.

346. — AUTRE, même trouvaille.

Coll. Moët. — L. 0^m12 (cassée en deux).

347. — AUTRE, même trouvaille.

Coll. Moët. — L. 0^m08 (fragmentée, les deux bouts manquent).

348. — AUTRE, trouvée à Châtillon-sur-Seiche, près Rennes, en 1841.

Coll. Moët. — L. 0^m10 (fragment; résidu de fonderie gauloise).

349. — POINTE DE JAVELOT ou de FLÈCHE, même trouvaille.

Coll. Moët. — L. 0^m058 (le bout de la pointe manque).

C. Glaives, épées et poignards.

350. — ÉPÉE qui se compose d'une lame et d'une poignée moulées tout d'une pièce. La lame est droite et plate, coupant des deux côtés. La poignée est percée de plusieurs trous destinés à recevoir des clous pour fixer des garnitures.

Les auteurs anciens nous représentent les Gaulois armés d'une longue épée pendant obliquement sur le côté droit par une chaîne de fer ou d'airain (Strabon, *Géogr.*, IV, c. V.; — Diod. Sic., *Hist.*, V, c. XXX).

M. Athénaïs décrit une arme semblable dans le *Lycée armoricain de Nantes*, t. II, p. 279. M. Parenteau en indique plusieurs autres trouvées dans le pays nantais (*Cat. de l'Exposition des beaux-arts de Nantes en 1872*, p. 21). Il en existe une de même au Musée de Poitiers, décrite par l'abbé Gibault en 1829 dans le 25^e *Bull. de la Soc. d'agr., sc. et arts*, p. 273, et par M. Lecointre-Dupont dans les *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, t. IV, p. 133, pl. IV, fig. 2. On en voit encore une décrite et dessinée par M. de Caumont dans son *Cours d'ant. mon.*, t. I, p. 237, atlas, pl. VIII, fig. 2.

Cette épée a été trouvée, avec une autre pareille, par feu M. Bigot, notaire à Piré, qui a bien voulu, en 1867, la donner au Musée de la ville de Rennes. L'autre a été acquise de sa succession par M. le chef d'escadron d'artillerie Mowat.

L. 0^m42 (la pointe est cassée et manque).

351. — Trois fragments d'une ÉPÉE semblable, trouvés à Saint-Grégoire, près Rennes, en 1842.

Coll. Moët. — (L'épée paraît être de même dimension que l'autre.)

352. — POIGNARD trouvé à Corseul, arr^t de Dinan (Côtes-du-Nord).

Donné par M. le Dr Aussant au Musée de la ville.

(Séances de la Soc. arch. du 14 août 1852, p. 72.)

De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, I, p. 240.

L. 0^m16. — (L'extrémité manque.)

353 — GLAIVE ou EPÉE à lame courte et à double tranchant. (En grec ξίφος, en latin *gladius*), présentant sur son centre longitudinal une arête renflée qui forme le milieu de deux nervures lancéolées. La poignée n'a pas été moulée d'un seul jet avec la lame, mais y a été soudée au moyen de deux clous de bronze rivés et brasés; elle représente un ovale allongé et aplati, orné de trois rangées de moulures. Le talon se termine par deux enroulements en spirale. Il faut remarquer la petitesse de la poignée de ce glaive qui ne pourrait être propre, comme celle de la

longue épée, qu'à une petite main, ce qui indique un caractère générique de la race gauloise. La lame a été cassée en trois morceaux; le deuxième a été soudé au premier, mais le troisième qui formait la pointe manque.

Ce glaive précieux, qui faisait partie de la coll. du prés. de Robien, est décrit dans son *Cat. ms.*, p. 68, et il l'indique comme *trouvé à Lion*. C'est en effet un type de la Gaule lyonnaise dans les contrées limitrophes des Gaulois et des Helvètes. Il existe un glaive semblable au Musée de Berne que M. de Caumont a décrit et fait graver dans le *Bull. monum.*, 1840, t. VI, p. 303. Le même recueil, 1854, t. XX, p. 545, en mentionne, il est vrai, un autre à peu près pareil, trouvé dans les fouilles de Beuzeville-la-Bastille, arr^t de Valognes (Manche).

Coll. de Robien. — Long. de la lame, y compris la pointe qui manque, 0^m43. L. de la poignée 0^m07. L. de l'ornement de l'extrémité de la poignée 0^m03. Longueur totale 0^m53.

D. Culte, objets votifs ou consacrés.

354. — CHEVAL debout et au repos sur une base percée d'un trou pour la fixer par un clou. Manque la queue et la jambe droite de derrière.

Trouvé dans les environs de Lamballe (Côtes-du-Nord).
— Coll. Moët. — H. 0^m06.

355-356. — Deux TAUREAUX debout, se faisant face. Leur tête est ornée de grandes cornes. L'un a les quatre jambes cassées, l'autre les deux jambes gauches.

Trouvés à Châtillon-sur-Seiche, près Rennes, en 1841. (Moët, *Lettre au Rédacteur de l'Album Breton*, 15 décembre 1841, 1^{re} série, p. 25, pl. II, fig. 5. — Lambert, *Num. gaul. du N.-O. de la Fr.*, p. 105.)

Coll. Moët. — H. 0^m04.

De pareilles trouvailles d'animaux symboliques servant aux Gaulois de petites idoles ont été signalées par plusieurs auteurs. Au commencement du XVIII^e siècle, on trouva, près de Zurich, un petit cheval avec d'autres animaux : un taureau, deux sangliers, un lion, un loup; deux mercures,

une épée, une clef et quelques autres instruments (D. Montfaucon, *Ant. expl.*, t. II, p. 418. — Lambert, *id.*, p. 99). Un cheval de bronze posant le pied droit antérieur sur un S, a été trouvé près de Sedan (Grivaud de la Vincelle, *Mon. antiq. inéd.*, t. II, p. 33. — Lambert, *id.*, p. 1, 100, 101). En 1822, on découvrit à Cailly, arr^t de Rouen, avec une certaine quantité de monnaies gauloises en argent, une figurine de cheval en grès blanc, un collier d'or, un vase de bronze carré, etc. (Lévy, dans le *Rec. de la Soc. d'émulation de Rouen*, p. 35. — Lambert, *id.*, p. 100). On conserve dans le Musée de Cherbourg les figures d'un petit cheval et d'un cerf de bronze qui ont été trouvées dans le voisinage de cette ville, avec d'autres objets, notamment deux hausse-cols d'or (Lambert, *id.*, p. 100). En 1816, on découvrit également à Bayeux un cerf de bronze sur un socle carré (Lambert, *id.*, p. 36, 38, 165). Le verrat ou sanglier gaulois a été également trouvé (Lambert, p. 50, 165). Montfaucon a publié une tête de taureau trouvée dans les Gaules et garnie d'un anneau pour être suspendue en amulette (D. Montfaucon, *Ant. expl.*, t. III, p. 71, pl. 38. — Lambert, *id.*, p. 20, 104). M Moët possédait une tête de taureau à peu près semblable provenant du riche cabinet de Grille de Beuzelin, d'Angers (Moët, *Hist. des Francs*, II, p. 114).

Quant à la découverte de Châtillon-sur-Seiche, avec les deux taureaux se trouvaient des hachettes ou coins de bronze, des pointes de lance et de javelot, un fragment de style et un grand grattoir.

357. — Une petite HACHE votive avec son manche, d'un seul morceau.

Pierre d'ardoise. — Coll. Moët. — L. 0^m045.

On en a découvert d'à peu près semblables, en bronze, au Gué-Saint-Léonard (Mayenne) en 1864, dans une trouvaille analogue à celle de la traverse de la Vilaine à Rennes, où on en a aussi trouvé deux (*Mém. de la Soc. d'arch. de Mayenne*, pl. III, fig. 10, 11 et 12. — Toulmouche, pl. I, fig. 15 et 16).

358. — CENDRES recueillies dans un tumulus en terre près Crehen, arr^t de Dinan (Côtes-du-Nord), sur le bord de l'Arguenon, en octobre 1852. Il renfermait des couches de cendres à diverses hauteurs et dans divers endroits.

Coll. de la Soc. arch. du dép^t d'Ille-et-Vilaine.

E. Objets de parure et d'ornement.

359 à 362. — Moulages en plâtre de deux TORQUES et de deux BRACELETS gaulois en or massif.

M. de Fréminville, dans ses *Ant. des Côtes-du-Nord*, p. 308, a rendu compte de la découverte, une des plus intéressantes qui aient été faites en Bretagne, du trésor gaulois dont il ne reste plus que ce moulage pour en donner une idée. Le 21 mars 1832, au village du Hinguet, commune du Vieux-Bourg, près Quintin, un paysan de la localité, nommé Lebail, découvrit en labourant son champ un amas caché de ces riches bijoux. Sous un de ces énormes blocs de pierre, simplement posés sur le sol et qu'on regarde comme étant de vrais monuments celtiques, il trouva, à peine enfoncés dans la terre, neuf torques, colliers ou bracelets en or massif, de forme cylindrique, ouverts en arrière, revêtus de quelques ornements présentant en général une spirale, des dentelures ou des zigzags opposés en sens inverse. Le travail en était grossier et paraissait comme fait à la lime. Ces colliers n'étaient pas tous d'une même dimension, ni d'un même poids. Le plus grand pesait 6 marcs, 2 onces, 1 gros; le second, après celui-là, était du poids de 5 marcs, 5 onces; les autres pesaient généralement 2 à 3 marcs. Les neuf pièces ensemble pesaient 32 marcs, 6 onces, 36 grains d'or pur. Le paysan porta sa magnifique trouvaille à Rennes où elle fut achetée par M. Bohard, horloger, au prix de 40,000 fr. Il les fit offrir au gouvernement pour enrichir un de nos Musées nationaux, moyennant le paiement de leur valeur intrinsèque. Il paraît que l'état des crédits alloués ne put en permettre l'acquisition, de sorte qu'il fut obligé de les porter à la Monnaie où ils disparurent dans le creuset du fondeur pour être convertis en espèces. Une tradition de cette trouvaille est racontée par M. Parenteau dans le *Cat. de l'Exp. des beaux-arts de Nantes de 1872*, p. 40. Mais avant de les voir périr ainsi, M. Bohard avait pris soin de les faire mouler en plâtre et lithographier. C'est d'après une de ces lithographies que M. de Fréminville, à une échelle très-réduite, a donné pl. XII, fig. 15, 16 et 17, trois de ces torques. Le Musée de Rennes n'a pu se procurer la rarissime lithographie originale, mais le moulage de deux de ces torques et de deux de ces bracelets étant passé des mains de M. Léofanti père qui les avait exécutés, dans celles de M. Moët de la Forte-Maison, ces précieux moulages, seul reste de cette splendide découverte, sont venus avec la collection de ce savant, acquise par la Ville de ses héritiers, enrichir son Musée d'archéologie. Afin de donner, toutefois, une plus fidèle image encore de

ces riches bijoux, la Ville a fait surmouler ces types soigneusement conservés : le zinc, doré par la galvanoplastie, retrace complètement ainsi, moins la valeur intrinsèque, ces opulentes parures de notre civilisation primitive.

Voici les dimensions de ces moulages, pris dans œuvre :

Torques, n ^{os} 359.	Grand diam.	0 ^m 140.	Petit diam.	0 ^m 110.
— 360.	—	0 ^m 130.	—	0 ^m 110.
Bracelets, n ^{os} 361.	—	0 ^m 075.	—	0 ^m 055.
— 362.	—	0 ^m 065.	—	0 ^m 048.

Ce dernier bracelet, moulé fermé et aplati comme il avait été trouvé, a, en outre, été moulé ouvert comme il aurait dû être.

Cette grande richesse ne doit point étonner. On connaît les vieilles légendes romaines : les Gaulois se faisant payer mille livres d'or pour la rançon du Capitole, et le jeune Manlius tuant en combat singulier un Gaulois gigantesque, lui enlevant son torques d'or et le passant à son cou, ce qui lui valut à lui et ses descendants le surnom de *Torquatus* (Tite-Liv., V, 48, VII, 10. — Florus, liv. I). Pour une époque moins ancienne, mais toujours semblable, Diodore de Sicile, l. V, c. XXVII, et Strabon, l. IV, c. V, nous dépeignent les Gaulois chargés de bijoux d'or massif, portant autour du cou des colliers, autour des bras et des poignets des bracelets, aux doigts des bagues, couverts de vêtements brodés.

Les différentes découvertes faites de nos jours nous montrent les peuplades armoricaines du littoral gaulois se parant de bijoux d'or massif d'une valeur énorme. Un grand nombre ont eu lieu en Bretagne et viennent nous révéler la brillante opulence de nos ancêtres.

En 1842, dans une fouille opérée par M. Boutarel, inspecteur des eaux et forêts, sous un tumulus de la forêt de Carnoët, près de Quimperlé (Finistère), on trouva sous le dolmen intérieur une belle chaîne en or fin du poids de 225 grammes, composée de 6 grands panneaux à 4 tours, une chaîne en argent, quelques lames de glaive en bronze, une sorte de poignard et quelques silex de l'âge précédent. M. Duchâtellier en a fait part dans la séance tenue à Paris, par la Soc. fr pour la cons. des mon. hist, le 6 mars 1844 (De Caumont, *Bull. monum.*, t. X, p. 230), et à l'*Ass. bret.*, classe d'arch, congrès de Morlaix, séance du 9 octobre 1850, p. 58. Le Ministre des finances envoya ce trésor au Musée de Cluny où il figure au Cat. sous le n^o 1798.

En 1845, au village de Kerdrein, à deux kilomètres du bourg de Plouguin, arr. de Brest, on trouva encore un remarquable bijou d'or massif. Qu'on se figure une tige d'or longue d'environ un mètre, passée par une filière percée en croix, puis tordue sur elle-même pour obtenir une spi-

rale à 4 cordons, enfin repliée en ressort à boudin, on aura la configuration de cet ornement exécuté avec un certain art. M. de Courcy en a rendu compte à l'Ass. bret., classe d'arch., congrès de Nantes, 1845, p. 105. Il en est parlé dans les P.-V. de la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine, séance du 8 juin 1853, et on y revient encore au *Bull. arch. de l'Ass. bret.*, t. IV, 2^e livr., p. 263.

Dans la séance de la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine du 29 juillet 1846, il est question d'une trouvaille à Lanfains, arr^t de Saint-Brieuc, de colliers d'or avec une épée de bronze et deux matars. Les colliers furent malheureusement réduits de suite en lingots. (P.-V., p. 14.)

Sous une allée couverte, près du bourg de Plouharnel, arr^t de Lorient, M. Lebail, maître d'hôtel, ayant fait pratiquer une fouille, y trouva un torques ou collier celtique en or, deux bracelets en or, chacun de la valeur de 300 fr. au poids, d'un travail grossier, présentant pour tout ornement quelques sections dans le sens de la longueur et pour toute fermeture une mortaise recevant un crochet pris dans le bracelet tout simplement recourbé à cette extrémité, un fragment d'or ayant à peu près la forme d'un fer de lance, des haches de bronze jointes à d'autres haches en jadéite de l'âge de la pierre polie (Ass. bret., classe d'arch., congrès de Morlaix, séance du 9 octobre 1850. — Lepelletier de la Sarthe, *Voy. en Bret.*, p. 27. — Guides Joanne, *la Bret.*, p. 572. — Parenteau, *Cat. de l'Exp. des beaux arts de Nantes en 1872*, p. 36). Il a eu l'heureuse idée d'en faire dans son hôtel un petit Musée préhistorique qui est à visiter.

En février 1854, au lieu dit le Pual-sur-la-Touche, commune de Cesson, canton de Rennes, on trouva à environ un pied au-dessous de la surface du sol, un torques en or d'une parfaite conservation, façonné tout d'une pièce, sans soudure, à peu près semblable à celui de Plouguin, et du poids de 389 grammes (Ass. bret., classe d'arch., t. IV, 2^e livr., p. 262. — P.-V. de la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine, séances des 8 juin et 13 juillet 1853, p. 87 et 89). Il fut acquis par M. Vibert, bijoutier à Rennes, pour plus de 900 fr., puis cédé par lui au Musée de Cluny où il figure au Cat. sous les nos 2586 et 3103.

En 1851, découverte sous un dolmen, au Port-Saint-Père (Loire-Inférieure), d'un bandeau d'or, d'un léger ruban d'or pour la coiffure et d'une bague d'or (Parenteau, *ibid.*, p. 36 et 39).

En 1856, dans la commune de Saint-Marc-le-Blanc, arr^t de Fougères (Ille-et-Vilaine), on trouva également enfoui en terre un trésor qui, à en juger par les lingots à l'état brut et les bijoux à peine ébauchés que l'on a découverts en même temps que des bracelets d'or d'un tra-

vail achevé, devait avoir été enfoui par quelque orfèvre gaulois dans un moment de troubles. Le tout fut acheté aussi par M. Vibert qui mit encore le Musée de Cluny à même de faire une de ses plus importantes acquisitions. Ils figurent au Cat. de ce grand établissement sous les nos 3104 à 3112. Le premier de ces bracelets, n° 3104, est composé de trois branches en or massif, de travail tors avec agrafe ; il pèse 59 gr. 3 déc., et la disposition de chacune de ses branches rappelle celle des torques de Cesson. Le second bracelet, n° 3105, façonné en manière de tresse, pèse 17 gr. 9 déc. Un troisième, n° 3106, est décoré de filets unis et pèse 10 gr. 2 déc. Un autre, n° 3107, est orné de filets guillochés et son poids est de 8 gr. 3 déc. Viennent ensuite, n° 3108, une bague en or à filets guillochés, du poids de 3 gr. Un bracelet, n° 3109, rond, uni et plein, à double révolution, pesant 146 gr. 5 déc. Un autre bracelet, n° 3110, de même forme, mais à quadruple révolution, du poids de 185 gr. 4 déc. Un dernier bracelet, n° 3111, à forme analogue et à un seul tour, du poids de 39 gr. 5 déc. Enfin, un anneau rond, n° 3112, à triple torsion, en or uni et massif comme toutes les autres pièces, pesant 9 gr. 8 déc. Poids total : 479 gr. 9 déc. (Voyez P.-V. de la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine, séance du 17 novembre 1856, p. 134).

Vers la même époque, une cuillère celtique d'or massif de forme grossière, avec filet ou pointillé sur le manche, était trouvée dans le dépt des Côtes-du-Nord et acquise par le Cab. des antiques de la Bibl. nat. (Chabouillet, *Cat.*, n° 2691).

Il y a plusieurs années, on découvrit à Saint-Clet (Côtes-du-Nord) plusieurs objets en or appartenant à l'ère celtique, si l'on en juge par leur travail grossier. Les inventeurs de cette trouvaille vendirent leur part 600 fr. à un orfèvre de Guingamp, mais le propriétaire du terrain ne donna la sienne qu'au prix de 2,400 fr. (Gaultier du Mottay, *Rech. sur les voies rom. des Côtes-du-Nord*, p. 156, 157).

Le Poitou, qui probablement faisait partie de la Confédération armoricaine, offre aussi de semblables richesses. En 1844, un objet antique en or, dont la forme approche de celle d'un carquois, a été découvert à Avanton, arr^t de Poitiers, et acheté 800 fr. par un orfèvre (De Caumont, *Bull. mon.*, t. X, p. 302). — Un petit torque en or, très-lourd, filets simples, a été trouvé au Poiré, sous la Roche-sur-Yon (Vendée). (Parenteau, *ibid.*, p. 39.)

On en a également fréquemment trouvé en Normandie ; mais il serait trop long de parler des autres découvertes de ce genre faites en dehors de nos limites. Nous n'avons ici voulu que mettre en lumière la richesse

aurifère de la Gaule armoricaine (Voyez pour le surplus M. de Caumont, *Cours d'ant. mon.*, t. I, p. 241 à 246).

363. — TORQUES en bronze, avec guillochures en spirales contrariées, se fermant par compression, les deux gros bouts d'une seule pièce avec le collier.

Grand diam. 0^m14, petit diam. 0^m13.

364. — TORQUES uni, se fermant aussi par compression, mais les deux gros bouts sont rapprochés.

Grand diam. 0^m13, petit diam. 0^m12.

365. — Grand TORQUES en torsade à filets, s'agrafant par un crochet entrant dans une porte, le tout d'une seule pièce. Il est à peu près circulaire. — Diam. 0^m19.

Ces trois torques provenant de la coll. Moët, trouvés à Saint-Etienne-au-Temple, arr de Châlons (Marne).

366. — Fragment de TORQUES à peu près semblable au n° 563.

Coll. Moët. — Trouvé en 1842, à Saint-Grégoire, canton de Rennes.

367-368. — Une paire de BRACELETS ovales, ornés de quelques guillochures et dont les bouts sont destinés à se rapprocher par une forte compression.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 49.

Grand diam. 0^m07, petit diam. 0^m06.

369. — BRACELET orné de guillochures en zigzag. Même système de fermeture.

Coll. Moët. — Trouaille de Saint-Grégoire.

Grand diam. 0^m06, petit diam. 0^m06. (Les deux gros bouts paraissent manquer.)

370. — BRACELET avec riches guillochures et ornements variés, les extrémités complètement rapprochées.

Trouvé à Drouges, arr^t de Vitré (Séance de la Soc. arch. du 13 juin 1865, p. XLVII).

Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — Grand diam. 0^m80, petit diam. 0^m065.

371. — Fragment de BRACELET.

Trouvé à Saint-Aignan, près de Rennes (Séances de la Soc. arch. des 8 décembre 1858, p. 168, 11 avril 1865, p. 43, 11 juin 1866, p. 63).

Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — L. 0^m045.

372-373. — Une paire de gros BRACELETS avec guillochures et dont les extrémités se joignent.

Cat. de la coll. de Robien, p. 69. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, I, p. 242.

Grand diam. 0^m095, petit diam. 0^m085.

374-375. — Une paire de BRACELETS avec guillochures, bouts presque rapprochés; l'un des deux un peu plus grand que l'autre.

Grand diam. 0^m88, petit diam. 0^m85.

— 0^m75, — 0^m72.

Cat. de Robien, p. 69. — (Un bracelet à peu près semblable a été trouvé dans le tumulus de Poncé, arr^t de Loudun (Vienne). (Congrès arch. de Saumur en 1862, p. 390, n° 1.)

376. — BRACELET circulaire, avec trois renflements, extrémités rapprochées.

Collection Moët, provenant de la trouvaille de Saint-Etienne-au-Temple, arr^t de Châlons (Marne).

Diam. 0^m06.

377. — BAGUE. Les deux extrémités figurant grossièrement deux têtes de serpent se rapprochent par compression.

Diam. dans œuvre 0^m02.

378. — BRACELET circulaire, en forme d'anneau, moulé d'un seul morceau, avec des guillochures.

Cat. de la coll. de Robien, p. 69.

Diam. 0^m056.

379. — AUTRE.

Cat. de la coll. de Robien, p. 69.

Diam. 0^m056.

380. — Fragment de BRACELET avec des renflements en forme de chapelet.

Coll. Moët. — Trouaille de Saint-Grégoire, près Rennes. — L. 0^m05.

381. — Moitié d'un BRACELET.

Trouvé auprès de Dol, arr^t de Saint-Malo (Séance de la Soc. arch. du dép^t d'Ille-et-Vilaine du 14 janvier 1852, p. 68).

Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

Diam. 0^m062.

382. — BRACELET à côtes, à godrons.

Montfaucon, *Ant. expl.*, suppl. III, pl. 25, fig. 4. — *Cat. de la coll. de Robien*, p. 69.

Diam. 0^m065.

F. Objets divers. — Mobilier domestique.

383. — Gros ANNEAU massif.

Bronze. — Coll. de Robien. — Diam. int. 0^m16.

384. — Grand ANNEAU pour bracelet. — Diam. int. 0^m075.

385. — Autre ANNEAU pour bracelet. — Diam. int. 0^m056.

386. — Autre ANNEAU pour bracelet d'enfant.

Diam. int. 0^m040.

387 à 404. — 18 ANNEAUX ronds en bronze dont le diamètre descend successivement de 0^m026 à 0^m005 et qui ont pu être employés à des usages divers.

(Voyez à ce sujet Lecointre-Dupont, dans les *Mém. de la Soc. arch. de l'Ouest*, t. V, p. 135, n^o XI.)

405 à 408. — 4 ANNEAUX plats qui paraissent être des boucles dépouillées de leurs arpillons et dont le diamètre varie de 0^m016 à 0^m010.

Tous les anneaux ci-dessus provenant de la coll. Moët et de la trouvaille de Saint-Etienne-au-Temple, arr^t de Châlons.

409. — Une ROUELLE à 6 rais ou rayons, avec belière pour la suspendre.

410 à 413. — Quatre ROUELLES à 4 rais.

414. — Une ROUELLE à jour, sans rayons, à 8 crans.

415. — Une AUTRE à biseau avec ornements en zigzag. — Coll. Moët.

Voyez sur les rouelles celtiques : *Mém. de M. Lecointre-Dupont*, dans les *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, 1838, p. 136 ; 1839, p. 263. — *Revue de num.*, 1836, p. 145, 169 ; 1837, p. 72 ; 1838, p. 329 ; 1839, p. 70 ; 1846, p. 165, 314 ; 1850, p. 299. — Lambert, *Essai sur la num. gaul.*, p. 7, 16, 17, 18, pl. 1, n^o 1. — Lemièrre, dans le *Bull. arch. de l'Ass. bret.*, 1852, t. III, p. 205, pl. 1, n^{os} 1 à 8.

Les rouelles, qu'on a regardées comme tenant lieu d'abord de monnaies, sont en bronze, potin ou plomb ; on en connaît quelques-unes d'or et d'argent. Les fileuses de la Bretagne se servent aujourd'hui de rouelles de plomb, exactement semblables aux rouelles antiques à crans, pour donner le lest à leurs fuseaux qui tournent ; ce n'est autre chose que le produit de surmoulages successifs.

416. — Petit CISEAU ou style. — L. 0^m08.

417. — Grand GRATTOIR percé d'un trou pour suspension ou pour recevoir un manche.

Ces deux objets de la coll. Moët proviennent de la trouvaille de Châtillon-sur-Seiche, canton de Rennes, en 1841.

L. 0^m07.

418 à 421. — Quatre ornements d'une détermination douteuse et qu'on pourrait regarder comme destinés à être suspendus au cou des chevaux.

Des objets analogues sont cités par M. Toulmouche comme trouvés parmi des objets gallo-romains dans le lit de la Vilaine, p. 114, pl. III, nos 8 et 9.

L. de 0^m11 à 0^m09.

422. — CROISSANT pouvant avoir la même destination. — Coll. Moët. — L. 0^m004.

423. — Petite SCIE ou RUGINE triangulaire. Coll. Moët. — L. 0^m032.

424-425. — Deux GRATTOIRS, avec quelques traits au pointillé sur les lames. Coll. Moët. — L. 0^m048. L. 0^m042.

426. — Fragment de chaîne. Coll. Moët. — L. 0^m06.

Ces neuf objets de la coll. Moët proviennent de la trouvaille faite à Saint-Grégoire, près Rennes, en 1842.

G. Monnaies.

La collection de la ville de Rennes, particulièrement riche en monnaies gauloises d'or, d'argent, d'électrum, de bronze et de potin, provenant pour la plus grande partie des cabinets du président de Robien et de M. Moët de la Forte-Maison, a pour toute sa numismatique un catalogue spécial et séparé qui est à la disposition des amateurs.

§ 3. — AGE DE FER.

427. — FER DE FLÈCHE.

Cette pointe provient des fouilles exécutées en 1842 dans le lit de la

Vilaine, lors de sa canalisation dans la traverse de Rennes. Elle a été trouvée avec des monnaies de bronze d'Auguste et est figurée dans M. Toulmouche, *Hist. arch. de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, p. 120, pl. IV, fig. 12.

Coll. Moët. — L. 0^m043.

VII. Antiquités romaines & gallo-romaines (1).

§ 1. — GLYPTIQUE (2).

A. Pierres gravées en creux ou intailles.

Mythologie.

Suivant la théogonie romaine, l'Olympe se divisait en grandes divinités puis en divinités d'un ordre inférieur. Les grandes divinités (*Diï majorum gentium*) sont de deux classes; douze qu'on appelle *Consentes*: Jupiter, Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars, Mercurius, Neptunus, Vulcanus et Apollo; et huit qu'on appelle *Selecti*: Janus, Saturnus, Rhea ou Cybele, Genius, Pluto, Bacchus, Sol et Luna. Les divinités d'un ordre inférieur (*Diï minorum gentium*) étaient aussi, chez les Romains, divisées en plusieurs classes, qui portaient les noms suivants: 1^o *Indigetes*: Quirinus, Hercules, Castor et Pollux, Æneas et les Empereurs divinisés; 2^o *Senones*, qui présidaient à l'agriculture, tels que Pan, Faunus, Sylvanus, Vertumnus, Pomona, Pales, Flora, Priapus, Terminus, etc.; 3^o les *Allégories*, telles que la Victoire, la Paix, la Félicité, l'Abondance, la Fécondité, la Liberté, la Sécurité, la Tranquillité, la Fortune, etc. (Millin, *Dict. de la Fable*, v^o Dieux.)

On suivra cet ordre dans la description de ces pierres mythologiques.

(1) Les antiquités romaines provenant directement de l'art italien et les antiquités gallo-romaines, produit secondaire de l'art italien importé dans les Gaules, devraient plus exactement faire l'objet de deux divisions distinctes; mais il y a de grandes difficultés à faire cette distinction, et l'indication de provenance, qui manque d'ailleurs trop souvent, ne suffit pas toujours à l'opérer, car le caractère de l'art romain c'est l'unité, et les changements de formes ou de types que l'on peut apercevoir proviennent parfois beaucoup plus de la différence des époques que de celle des lieux d'origine.

(2) Toutes les pierres gravées tant en creux ou intailles, qu'en relief ou camées, proviennent au Musée de la collection du président de Robien, sauf quelques-unes données par M. le docteur Aussant, lesquelles sont désignées à leur place.

428. — JUPITER, roi des dieux et des hommes, nu, debout, la main droite sur la haste pure, la foudre dans la gauche; son aigle à ses pieds.

Leonardo Augustino, pl. 36, fig. 106. — De la Chaussée, p. 15, pl. 49.
— David et Mulot, I, pl. 88, fig. 1.

Saphir. — H. 0^m011. — L. 0^m008.

429. — PALLAS nicéphore, déesse de la guerre, debout, vêtue d'une longue tunique avec une chlamyde, le casque sur la tête, tenant de la main droite une petite Victoire qui lui présente une couronne, et la gauche appuyée sur la haste.

Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, nos 1516 à 1518.

Cornaline blanche. — H. 0^m024. L. 0^m019.

430. — Tête casquée de PALLAS à droite.

Différentes têtes à peu près semblables ou de dessins variés dans Mariette, II, pl. 4, 5, 6. — Gori, *Mus. Flor.*, pl. 60, fig. 1 à 12; pl. 61, fig. 1 à 7. — David et Mulot, *ibid.*, II, p. 1, pl. 1, fig. 1 à 6; pl. 2, fig. 1 à 6; pl. 3, fig. 1 à 3 (la fig. 3 de la pl. 1 est de tous points semblable).

Jaspe vert. — H. 0^m011. L. 0^m009.

431. — CÉRÈS, déesse de l'agriculture, debout à gauche, tenant de la main droite un épi de blé entre deux pavots, de la gauche une torche; derrière elle un autel allumé.

Cornaline rouge. — H. 0^m014. L. 0^m012.

432. — VÉNUS aphrodite, déesse de la beauté, debout et entièrement nue, sortant de l'écume de la mer.

Agate onyx. — H. 0^m010. L. 0^m008.

433. — VÉNUS victorieuse, nue, debout, tenant de la droite la pomme. Devant elle, l'Amour à ses pieds. Derrière, un casque sur une colonne.

Dans le champ, l'inscription IAB grossièrement gravée, peut-être l'IAΩ des Gnostiques; plus exactement IA d'un côté et B de l'autre.

Gori, *Mus. Flor.*, p. 149, pl. 172, fig. 3 à 6.

Jaspe vert foncé. — H. 0^m014. L. 0^m012.

434. — VÉNUS victorieuse, nue, debout; dans sa main droite elle porte le casque; du bras gauche, appuyé sur une colonne, elle tient la haste; au pied de la colonne est posé le bouclier.

Dans le champ, légende barbare d'une époque postérieure : PATRIS PIETAS.

Leon. Augustino, pl. 43, fig. 117. — Gori, *Mus. Flor.*, pl. 72, fig. 4. — David et Mulot, *ibid.*, II, pl. 27, nos 3, 4; pl. 28, nos 1, 2.

Chalcédoine. — H. 0^m016. L. 0^m013.

435. — MARS vainqueur, nu, le casque en tête, la lance dans la main droite, portant de la gauche un trophée sur l'épaule.

Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 58, n° 3.

Jaspe rouge. — 0^m014.

436. — MARS érigeant un trophée.

Cornaline brune. — 0^m014.

Ces deux pierres ont été données en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

437. — CUPIDON ou l'Amour, représenté sous les traits d'un enfant ailé, jouant au cerceau avec une baguette à la main.

Lapis lazuli — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m010. L. 0^m011.

438. — L'AMOUR vainqueur marchant à droite, tenant de la main droite un javelot en avant, portant de la gauche un trophée sur l'épaule.

Imitation du *Mars gradivus*. — Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 58, fig. 2 et 3; pl. 59, fig. 4 et 5. — Même sujet : Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1441.

Jaspe rouge. — H. 0^m012. L. 0^m010.

- 439.** — L'AMOUR poursuivant une abeille. (*Anacr.*, ode 40.)
Emeraude. — H. 0^m010. L. 0^m008.
- 440.** — DEUX AMOURS se disputant pour s'emparer d'une
couronne de fleurs qu'ils cherchent à s'arracher des mains.
Prase. — H. 0^m010. L. 0^m008.
- 441.** — PSYCHÉ, épouse de l'Amour, debout, avec des ailes
de papillon, symbole de l'âme, tenant au-dessus d'un
autel un thyrses orné de bandelettes.
Améthyste. — H. 0^m015. L. 0^m011.
- 442.** — MERCURE, messager des dieux, le caducée à la
main, assis sur un rocher; derrière lui, un arbrisseau.
Même sujet à peu près semblable : Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*,
n° 1611.
Emeraude. — H. 0^m010. L. 0^m008.
- 443.** — Tête nue de MERCURE à droite; derrière, un ca-
ducée.
Gori, *Mus. Flor.*, pl. 69, fig. 2 et 3. — David et Mulot, *ibid.*, pl. 21,
fig. 2 et 3.
Cornaline. — H. 0^m016. L. 0^m012.
- 444.** — Tête nue de MERCURE à droite; derrière, un ca-
ducée.
Mariette, II, pl. 17, 114. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 138, pl. 69, fig. 2,
3. — David et Mulot, *ibid.*, II, pl. 21, nos 2, 3.
Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas ar-
gent. — H. 0^m011. L. 0^m009.
- 445.** — NEPTUNE, dieu de la mer, debout sur un dauphin,
tenant de la main droite son trident la pointe en bas, de
l'autre les rênes du poisson qui lui obéit.
Agate rubanée, magnifique intaille du plus beau style.
— Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m017.
L. 0^m013.

446. — NEPTUNE, le trident à la main, conduisant un hippocampe ou cheval marin.

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m012. L. 0^m009.

447. — VULCAIN, représenté assis à droite, et forgeant avec un marteau un casque sur une enclume.

Sont-ce les armes données par Thétis à Achille (Homer., *Iliad.*, lib. XVIII), ou les armes données par Vénus à Énée (Virg., *Æneid.*, lib. VIII), fabriquées par le divin forgeron avec l'aide des cyclopes ?

Leonardo Augustino, p. 43, 44, fig. 118. — Mariette, II, pl. 128. — Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 44, pl. 15, fig. 5.

Cornaline. — H. 0^m013. L. 0^m011.

448. — APOLLON, dieu des Lettres et des Arts, concourant avec le Phrygien Marsyas pour le prix de la musique.

Le dieu nu, debout, la main gauche appuyée sur une lyre tétracorde, tient de la droite son plectrum ou archet. Devant lui est assis Marsyas, jouant de la double flûte (Plin., *Hist. nat.*, lib. V, cap. 29; lib. VII, cap. 57). L'issue de la lutte ne fut pas douteuse : Apollon chanta en s'accompagnant de la lyre, ce que ne put évidemment faire Marsyas en jouant de sa flûte. Il fut vaincu, et le dieu irrité le fit écorcher vif en punition de sa présomption téméraire. Son supplice est décrit par les Grecs et les Romains (Hérodote, lib. VII. — Lucian., *Dialog.* XVI. — Ovid., *Met.*, lib. VI, cap. 9; *Fast.*, lib. VI, 701).

Il a fait le sujet de plusieurs intailles : Leon. Augustino, part. II, p. 23, fig. 9. — Gori, *Dact.*, II, fig. 22, 67. — Sant. Bartol., *Mus. Odelc.*, tav. 50. — *Cat. du baron de Crassier*, p. 34. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 66, fig. 8, 9. — David et Mulot, *ibid.*, II, p. 22, pl. 14, fig. 2, 3.

Agate. — H. 0^m025. L. 0^m021.

449. — TRÉPIED sacré sur lequel est un corbeau.

C'était sur un trépied qu'on sacrifiait à Apollon (Virg., *Æneid.*, lib. III, v. 359), et le corbeau était le compagnon du trépied sacré (Stat., *Thebaid.*, lib. III, v. 508). On trouve sur un denier d'argent de l'empereur Vitellius ce trépied, sur lequel est placé un dauphin et au-dessous un corbeau (Vaillant, *Num. præst.*, II, 88. — Kolb, *Tr. de num. anc.*, I, 127, pl. 4, fig. 4). Le corbeau et le dauphin étaient consacrés à Apollon.

Agate rubanée. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m011. L. 0^m007.

450. — JANUS. Tête barbue et géminée, regardant à la fois devant et derrière.

Janus était la divinité nationale du Latium, et c'est à lui que se rattachaient les premières traditions italiotes. Les Romains avaient placé sur leurs anciennes monnaies sa tête à deux faces (Kolb., *Tr. de num.* I, p. 10, pl. 1, fig. 3). Cette tête double était le symbole de l'année qui vient de finir et de celle qui commence. Il était le dieu de la paix et de la guerre, et le temple qu'il avait à Rome, ouvert pendant la guerre, se fermait en temps de paix, ce qui n'arriva que bien rarement (Ovid, *Fast.*, lib. I. — Tit.-Liv., *Hist.*, lib. I, cap. 19. — Florus, *Hist.*, lib. I, c. 4. — Plin., *Hist. nat.*, lib. 34, c. 16. — Macrob., *Saturn.*, lib. I, c. 7, 8, 9. — Tertull., *Apolog.*, c. 10. — Minut. Felix, *Octav.*, c. 24).

Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m010. L. 0^m008.

451. — Double tête de jeune femme, à l'instar de celle du vieux Janus.

On voit une double tête semblable sur un *aureus* de la famille *Veturia* (Mionnet, I, pl. de la p. 71).

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m011. L. 0^m011.

452. — GÉNIE, nu, debout à gauche, tenant de la main droite une patère avec laquelle il sacrifie devant un autel.

Jaspe rouge. — H. 0^m011. L. 0^m009.

453. — Tête nue à droite d'un GÉNIE. Derrière lui une corne d'abondance.

Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m011. L. 0^m009.

454. — BACCHUS, dieu du vin, nu, debout à gauche, tenant de la main droite un *cantharus*, la gauche appuyée sur un thyrsé.

Même sujet : Chabouillet, *Cat. du cab. imp.*, n° 1631.

Jaspe sanguin. — H. 0^m019. L. 0^m015.

- 455.** — BACCHUS, nu, debout, une peau de panthère nouée sur la poitrine, tenant de la main droite une coupe, la gauche sur un thyrsé.

Même sujet : Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1627.

Jaspe rouge. — H. 0^m015. L. 0^m012.

- 456.** — BACCHANTE vêtue d'une longue robe, marchant à droite, tenant de la main droite un thyrsé, de la gauche un rameau.

Agate. — H. 0^m014. L. 0^m012.

- 457.** — Tête du SOLEIL à droite, ceinte d'une couronne de douze rayons, emblème des douze mois de l'année.

La tête radiée du Soleil, avec son auréole symbolique (Virg., *Æneid.*, XII, 162), est figurée sur les deniers d'argent de plusieurs familles romaines. — On la voit gravée sur les gemmes : Goriée, *Dact.*, II, 236, 237. — Gori, *Mus. Flor.*, pl. 64, n° 5. — David et Mulot, *ibid.*, II, pl. 8, fig. 4; pl. 9, fig. 2 et 5. — Passeri, *Gemm. astrif.*, I, pl. 30 à 33. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1475.

Cornaline. — H. 0^m018. L. 0^m016.

- 458.** — Tête radiée du SOLEIL, à droite.

Cornaline. — H. 0^m012. L. 0^m010.

- 459.** — HERCULE enfant, étouffant dans ses bras les deux serpents monstrueux que la jalousie de Junon avait envoyés contre lui pour le faire périr dans son berceau.

Cet exploit a été chanté par tous les poètes (Theocrit., *Idyll.*, 24. — Virg., *Æneid.*, lib. VIII, v. 288. — Senec., *Herc. fur.*, act. II, sc. 1. — Martial, *Epigr.*, lib. XIV, 177. — Stat., *Silv.*, lib. III, 47. — Claudian., *Laud. Herc.*, 28. — Sidon. Apollin., *Epithal. Ptolem.*).

Pour l'explication astronomique de ce mythe, voyez Dupuis, *Orig. des cultes*, II, p. 355.

Ce sujet se trouve sur plusieurs gemmes antiques : Goriée, *Dact.*, II,

324, 325. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 78, pl. 39, fig. 2. — David et Mulot, *ibid.*, I, p. 139, pl. 49, fig. 1; pl. 55, fig. 4; pl. 56, fig. 1.

Jaspe noir. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m012. L. 0^m009.

460. — Combat d'un HÉROS contre un lion.

Cornaline d'une exécution grossière et pouvant appartenir à l'époque gnostique. Est-ce Hercule et le lion de Némée?

Donné en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — 0^m012.

461. — IOLE, fille d'Eurytes, roi d'Œchalie, enlevée par Hercule, soumet le héros à son pouvoir, s'empare de ses attributs, et marche portant sur l'épaule sa massue, sur le corps la peau du lion de Némée.

Ovide a tracé, dans une épître de Déjanire à Hercule, les plaintes que la jalousie lui inspirait, et où elle lui reproche la faiblesse avec laquelle il s'est laissé subjugué par une rivale qui se fait un trophée de ses dépouilles. Ce passage a été imité par Le Tasse, qui dépeint la démarche triomphale d'Iole portant sur ses frêles épaules la massue et la peau du lion (*Jér. dél.*, liv. XVI, oct. 3). Ovide est allé plus loin, et dans ses *Fastes* (lib. II, v. 303), il raconte une scène plaisante : Hercule, entièrement dépouillé, a dû se revêtir de la robe légère abandonnée par Iole; trompé par cet échange, un faune audacieux, dans les ténèbres de la nuit, vient témérairement s'attaquer à Hercule lui-même.

Les graveurs de l'antiquité se sont plu à retracer Iole portant la massue et la peau du lion : Leonardo Augustino, p. 39, 40, fig. 111, 112. — De la Chaussée, p. 44, pl. 115. — Levesque de Gravelle, p. 16, pl. 39. — Gori, *Mus. Flor.*, I, p. 85, pl. 38, fig. 7 à 9. — David et Mulot, *ibid.*, I, p. 152, pl. 55, fig. 1, 2, 3. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, nos 1784, 1785.

Agate. — H. 0^m025. L. 0^m018.

462. — Tête d'IOLE à gauche, couverte de la peau du lion.

Améthyste. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m009. L. 0^m007.

463. — HÉBÉ, femme d'Hercule, déesse de la jeunesse, portant dans une coupe d'or le nectar aux dieux de l'Olympe.

Voyez sur ce mythe : Lucian., *Dialog*, 16. — Ovid., *Met.*, lib. IX, v. 500 — Propert., *Eleg.*, lib. I, v. 421. — Stat., *Silv.*, III, 27.

Le même sujet traité en intaille : Goriée, *Dact*, II, 12. — Levesque de Gravelle, p. 10, pl. 44, 88; et 2^e part., p. 36, pl. 48. — Gori, *Mus. Flor.*, I, p. 86, pl. 39, fig. 9. — David et Mulot, *ibid.*, I, p. 153, pl. 57, fig. 4.

Agate rubanée. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m022. L. 0^m010.

464. — GANYMÈDES portant à boire aux dieux. Derrière lui, une colonne surmontée d'un vase.

Les poètes ont célébré ce jeune et beau Troyen, favori de Jupiter, qui servait dans l'Olympe la céleste ambrosie et versait le nectar : Lucian., *Dialog.*, 4, 5, 20. — Plaut., *Menechm.*, act. I, sc. 2. — Virg., *Æneid.*, I, 23; V, 255. — Ovid., *Met.*, lib. X, cap. 4, 155; et *Fast.*, lib. II, 145.

Même sujet : David et Mulot, *Mus. Flor.*, I, pl. 90, n^o 1.

Emeraude. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m013. L. 0^m009.

465. — Le berger PARIS, fils du roi Priam, coiffé du bonnet phrygien.

Même tête : Sant. Bartoli, *Mus. Odelcasc.*, II, 80.

Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m011. L. 0^m008.

466. — Les Dioscures CASTOR et POLLUX, nus, debout, appuyés sur leurs lances.

Jupiter, changé en cygne, s'étant jeté entre les bras de Léda, femme de Tyndare, elle mit au monde deux œufs, de l'un desquels sortirent Pollux et Hélène, et de l'autre Castor et Clytemnestre. Ces frères jumeaux sont représentés coiffés avec la moitié de la coquille d'œuf dont ils sont sortis. Pollux préside aux combats du ceste, il est le patron des athlètes; Castor à l'équitation, et il est celui des cavaliers. Mis aux rangs des dieux, ils forment dans le ciel la constellation des Gémeaux, dont on voit les étoiles

au-dessus de leur tête (Horat., I, od. 3 et 12. — Propert., *El.*, lib. II, v. 248; III, v. 632).

Même sujet : Passeri, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 86. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1787.

Jaspe rouge. — H. 0^m012. L. 0^m009.

467. — CASTOR, l'un des Dioscures, nu, debout, le casque en tête, la chlamyde rejetée sur l'épaule, tenant dans la main droite l'œuf dont il est sorti, dans la gauche le javelot; devant lui son bouclier à ses pieds.

Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 63, fig. 4.

Agate. — Belle pierre d'un remarquable travail. — H. 0^m020. L. 0^m016.

468. — CASTOR, nu, debout, la coquille d'œuf sur la tête, tenant de la main droite la bride de son cheval, le bras gauche passé dans son bouclier ovale.

Passeri, *Gemm. astrif.*, I, pl. 84.

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m013. L. 0^m010.

469. — Le vieux SILÈNE courbé par les ans, la tête chauve et barbue, de la main droite s'appuyant sur un bâton, de la gauche portant sur ses épaules une outre de peau de bouc. Devant lui, une chèvre aux mamelles pendantes broute les feuilles d'un arbrisseau.

Sujet à peu près semblable : Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1906.

Agate. — H. 0^m013. L. 0^m011.

470. — TÊTE BARBUE couronnée de lierre.

Cornaline octogone.

Donnée en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — 0^m012.

471. — Jeune FAUNE assis sur un tronc d'arbre, jouant du cornet.

Cornaline. — Bague, monture moderne en laiton. —
H. 0^m013. L. 0^m009.

472. — FAUNE en état d'ivresse.
Émeraude. — H. 0^m010. L. 0^m008.

473. — Jeune FAUNE marchant à droite.
Jaspe jaunâtre. — H. 0^m013. L. 0^m011.

474. — FAUNE marchant à grands pas.
Agate. — H. 0^m010. L. 0^m008.

475. — FAUNE courant, tenant le *pedum* d'une main et une
grappe de raisin de l'autre.

Gori, *Mus. Flor.*, pl. 78, n° 3; pl. 84, n° 3. — David et Mulot, *ibid.*,
II, pl. 65, fig. 1; pl. 81, n° 1. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1649.

Cornaline. — H. 0^m011. L. 0^m009.

476. — FAUNE nu et assis.

Gorlée, *Dactyl.*, II, 278.

Cornaline. — H. 0^m009. L. 0^m008.

477. — VICTOIRE prenant son vol et tenant dans chacune
de ses mains un pan de sa robe.

La Victoire était adorée comme une divinité romaine (Juv., *Sat.*,
lib. I, 115).

Agate rubanée. — H. 0^m026. L. 0^m013.

478. — VICTOIRE debout à gauche, tenant une palme au-
dessus d'un autel allumé.

Trouvée à Corseul (C.-du-N.), le 7 avril 1847, et présentée à la Soc.
arch. dans la séance du 12 mai suivant, par M. le docteur Aussant, qui l'a
donnée en 1870 au Musée de la ville.

Agate rubanée. — 0^m012.

479. — GALÈRE avec trois paires de rameurs, emblème de
la *Félicité*.

Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 49 et 50. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, V, p. 146, pl. 53, n° 1.

Améthyste. — Bague, monture moderne de forme antique en argent. — H. 0^m026. L. 0^m008.

480. — La FORTUNE debout à gauche, la main droite posée sur un timon de navire, la gauche sur une corne d'abondance, le *modius* sur la tête.

C'était également une divinité romaine (Horat., lib. I, od. 35; — Juv., *Sat.*, lib. IV, 365). La corne d'abondance signifie la Félicité et la Richesse, comme le fait observer Dion., *Orat.*, 64, en parlant de la Fortune.

Même sujet : Leon, August., p. 46, 47, fig. 123. — Gori, *Mus. Flor.*, pl. 88, fig. 5, 6; pl. 89, fig. 1 à 3. — David et Mulot, *ibid.*, II, pl. 89, fig. 3; pl. 91, fig. 1 et 2; pl. 92, fig. 2, 3, 4. — *Cat. du cab. nat.*, nos 1725 à 1732.

Basalte noir. — Bague, monture moderne en or pâle. — H. 0^m015. L. 0^m012.

481. — L'ALLÉGRESSE un genou en terre, tressant une couronne de fleurs.

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m010. L. 0^m007.

Iconographie romaine.

482. — Tiberius Claudius NERO Drusus. Tête laurée de Néron à droite.

Né en 790. Fils de Cn. Domitius Ahenobarbus et d'Agrippine, fille de Germanicus et nièce de l'empereur Claude. Sa mère ayant épousé ce dernier en secondes noces, elle fit adopter son fils par son second mari, et c'est alors que ce jeune homme prit les noms de son père adoptif. Agrippine ayant empoisonné Claude en 807, Néron lui succéda à l'empire, mais elle fut assassinée par l'ordre de son fils en 812. Néron se donna la mort en 821, sur la nouvelle de la révolte de Galba.

Bague antique en bronze d'un seul morceau, anneau et chaton avec effigie gravée en creux sur le métal. La

partie supérieure du visage est fragmentée. — H. 0^m020.
L. 0^m017.

483. — Flavius VESPASIANUS. Tête laurée à droite.

Né en 762. Après les règnes si courts et si sanglants de Galba, Othon et Vitellius, il est proclamé empereur par les légions en 822. Mort en 832.

Cornaline rubanée. — H. 0^m016. L. 0^m013.

484. — Lucius SEPTIMIUS SEVERUS. Tête laurée à droite, buste couvert du *paludamentum*.

Né à Leptis, en Afrique, l'an 899. Proclamé empereur par les légions en 946 ; après quatre ans de guerres civiles, il reste seul maître de l'Empire en 950. Mort à Eboracum (York) en Angleterre, l'an 964.

Même tête : Sant. Bartol., *Mus. Odelcasc.*, I, pl. 2.

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m013. L. 0^m011.

485. — TÊTE laurée de profil à droite.

Trouvée à Corseul (Séance de la Soc. arch. du 8 décembre 1847, p. 28).

Cornaline. — 0^m017.

486. — TÊTE de profil.

Sardoine à deux couches. — 0^m013.

487. — TÊTE barbue diadémée de profil.

Chalcédoine à deux couches. — 0^m015.

488. — TÊTE nue de profil.

Cornaline. — 0^m009.

489. — TÊTE barbue de profil.

Cornaline. — 0^m012.

Ces cinq pierres, trouvées à Corseul, capitale des Curiosolites, ont été données en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

490. — TÊTE nue à droite. Indéterminée.

Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m009. L. 0^m007.

- 491.** — TÊTE diadémée à droite. Devant, une palme.
Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m014. L. 0^m012.
- 492.** — TÊTE jeune, nue, imberbe.
Jaspe noir. — H. 0^m008. L. 0^m006.
- 493.** — TÊTE jeune, nue, imberbe.
Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m014. L. 0^m011.
- 494.** — TÊTE de femme à droite.
Cornaline. — Fragmentée dans sa partie supérieure.
— H. 0^m013. L. 0^m011.
- 495.** — TÊTE de femme à droite.
Agate brune. — H. 0^m013. L. 0^m011.
- 496.** — TÊTE à droite, fragmentée dans sa partie supérieure.
Jaspe. — H. 0^m008. L. 0^m005.

Animaux.

- 497.** — GRIFFON volant à droite.

Gori, *Thes. gemm. astrifer.*, I, pl. 49. — De la Chausse, p. 61, pl. 156. — Même sujet : Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1468.

Suivant d'anciennes traditions grecques rapportées par Hérodote, *Hist.*, lib. III, § 116 et par Aristée de Proconèse cité par Pausanias, lib. I, cap. 24, il existe au septentrion de l'Europe des mines d'or gardées par les griffons, animaux extraordinaires ressemblant aux lions, avec un bec et des ailes d'aigles, et qui, aussi avarés que féroces, sont toujours en guerre pour la possession du précieux métal avec les Arimaspes, nation d'hommes non moins extraordinaires, qui n'ont qu'un œil. La crédulité d'Hérodote ne va pas cependant jusqu'à lui faire affirmer ces récits, qu'il ne peut croire. Quant à Strabon, lib. XIII, il ne fait aucune difficulté de traiter Aristée de Proconèse de charlatan.

Chez les Latins, ces idées sur les griffons s'étaient répandues, mais sans y trouver beaucoup de créance. Si Pomponius Mela, dans sa *Descr. de la*

Scythie, lib. II, cap. 4, semble en parler sérieusement, Virg., *Buc.*, Eclog. VIII, v. 27, en fait l'objet d'une plaisanterie, et Pline, dans son *Hist nat.*, lib. VII, cap. 4; lib. X, cap. 69 et lib. XXXIII, cap. 4, ne les rapporte qu'à titre de traditions vulgaires, qu'il regarde comme fabuleuses.

Plus tard, le griffon fut considéré comme un symbole du Soleil et il figure, à ce titre, comme consacré à Apollon, sur des monnaies de l'empereur Gallienus.

C'est sans doute par suite de quelque idée superstitieuse que cette pierre a été sertie dans le chaton de la bague conservée au Musée de Rennes; en poussant un ressort secret, il s'ouvre et laisse voir dans son intérieur une petite capsule fermée par un verre circulaire et autour de laquelle sont gravés des caractères magiques.

Cornaline rouge de 0^m012 de diam., sertie au chaton d'une grosse bague de cuivre doré, monture moderne du XVI^e siècle, poinçonnée au globe impérial d'Allemagne.

498. — LION passant.

Gorlée, *Dact.*, II, fig. 45. — Sant. Bartol., *Mus. Odelcasc.*, II, 64. — Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 85, fig. 2. — Même sujet sur une intaille du Cab. nat., nos 1928, 1929.

Fausse agate. — H. 0^m010. L. 0^m012.

499. — Un DAUPHIN.

Trouvé à Corseul, et donné en 1870, par M. le docteur Aussant, au Musée de la ville.

Jaspe rouge. — 0^m012.

500. — Un LION couché à terre.

Jaspe jaune. — H. 0^m012. L. 0^m011.

501. — TAUREAU.

Pierre obsidienne. — Bague, monture antique en fer. — H. 0^m010. L. 0^m011.

502. — Deux BICHES.

Cornaline. — H. 0^m010. L. 0^m014.

503. — Un jeune BERGER tenant le pedom pastoral de la

main gauche, montre de la main droite un lièvre qu'il vient de prendre à son chien de chasse qui saute après ce gibier.

Trouvé à Corseul, et donné en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

Cornaline. — H. 0^m012.

504. — CHIEN chassant au lièvre.

Jaspe rouge (serti en agrafe avec son crochet). — H. 0^m013. L. 0^m011.

505. — CHEVRE couchée.

SI—LI gravé au rebours pour servir de cachet.

On a du poète Silius Italicus un poème sur les guerres puniques. Martial en parle lib. VII, 62; XI, 49, 51. Voyez aussi Martial sur le consulat de Silius, lib. VIII, 66 et sur le fils de Silius, lib. IX, 88.

Cornaline. — Bague, monture moderne en or. — H. 0^m010. L. 0^m012.

506. — Deux COQS avec une palme.

Combats de coqs : Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 76, fig. 8; II, pl. 82, fig. 3. — David et Mulot, *ibid*, II, pl. 38, fig. 3.

Les anciens étaient passionnés non moins pour les combats de coqs que pour les combats de gladiateurs. On les armait d'ongles d'acier, et le coq vainqueur était décoré d'une palme; il chantait son triomphe avec orgueil (Plin., *Hist. nat.*, lib. X, cap. 24, 25; — l'abbé Barthélemy, *Œuvres diverses*, II, 77). Hérodien rapporte que Caracalla et Géta ne pouvaient s'entendre, et se disputaient même pour des combats de coqs.

Cornaline. — Bague, monture moderne en or. — H. 0^m009. L. 0^m013.

507. — CIGALE.

Insecte bruyant souvent chanté par les poètes grecs et latins (Anacréon, ode 43. — Virg., *Bucol.*, *Éclog.* II, v. 13; *Georg.*, III, 328.) — Il est décrit dans Pline, *Hist. nat.*, lib. II, cap. 26.

Améthyste. — Bague, monture moderne en or. — H. 0^m013. L. 0^m011.

Sujets divers.

508. — MASQUE de Comédie.

David et Mulet, *Mus. Flor.*, I, pl. 76, n° 4. — Même sujet : Intailles du Cab. nat., nos 1509 à 1512.

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m013. L. 0^m011.

509. — Autre MASQUE pour bacchante.

Gori, *Mus. Flor.*, pl. 39, fig. 4.

Agate brune. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m010. L. 0^m009.

510. — LES JEUX DU CIRQUE : la *spina*, l'obélisque entre deux Victoires, la *meta* surmontée des trois bornes; au-dessous, trois quadriges.

Gorlée, *Dact.*, II, fig. 189, 519, 520. — Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 127, pl. 79. — De la Chaussée, p. 51, pl. 130. — On en voit des représentations variées sur les médaillons contorniates. Le Musée de Rennes possède, n° 602, un antéfixe en terre cuite qui les représente également. Si à Rome la population se précipitait à ces jeux, les hommes sérieux s'en éloignaient, et Pline-le-Jeune témoigne qu'il les négligeait, entraîné vers les études littéraires (lib. IX, ép. 6).

Jaspe rouge. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m012. L. 0^m017.

511. — ŒNOCHOË, vase à une anse pour verser le vin.

Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m013. L. 0^m010.

512. — *LINI* gravé à rebours pour servir de cachet. Au-dessus, le croissant de la lune; au-dessous, la foudre de Jupiter.

Orphée, fils de la Muse Calliope, et Linus, fils d'Apollon, chantaient leurs vers en s'accompagnant de la lyre et sont célébrés par les poètes (Virg., *Bucol.*, Ecl. IV, v. 56; — Propert., *El.*, lib. II, 418). On trouve

dans Martial des épigrammes contre un Romain de ce nom (*Epigr.*, lib. I, 76 ; II, 38, 54 ; IV, 66 ; VII, 94 ; XI, 26). Ici, c'est au génitif le nom du possesseur du cachet.

Agate. — H. 0^m013. L. 0^m011.

513. — $\begin{matrix} \text{O} \\ \text{P} \\ \text{R} \end{matrix}$ dans une couronne de laurier.

Jaspe vert. — H. 0^m011. L. 0^m009.

514. — Pierre hexagonale à pans coupés en biseau. Sur le plat, un croissant accompagné de trois étoiles. Sur la face de chaque biseau est un petit carré contenant des lettres dont la réunion forme les mots **FIDEM SERVA**.

Cette expression est dans Cicéron, I, *Offic.* L'engagement de garder sa foi est exprimé poétiquement par Térence, *Hecyra*, act III, sc. III, mais on peut trouver fréquemment dans les poètes l'exemple de la violation du précepte.

Silex blanc. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m010. L. 0^m012.

515.—**THEODOTO|VITA QVIA MERE|TVR PASIFICE.**
Inscription en trois lignes, gravée à rebours pour servir de cachet.

C'est une pierre chrétienne qui rappelle ce passage du sermon sur la montagne : *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur* (Math., V, §. 9).

Jaspe à 2 couches. — Bague, monture moderne en or blanc. — H. 0^m011. L. 0^m015.

B. Pierres gravées en camées.

516. — **AMOUR** assis sur un tertre. Pierre fragmentée.
Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m018. L. 0^m020.

517. — Tête ailée, vue de face, de **MÉDUSE**, entourée de serpents sortant de sa chevelure.

Leonardo Augustino, p. 24, fig. 72 ; part. II, p. 17, fig. 3. — De la

Chausse, p. 6, pl. 15. — Sant. Bartol., *Mus. Odelc.*, II, 68. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 72, pl. 32, fig. 8 à 10; pl. 33, fig. 1 à 9. — David et Mulot, *ibid.*, t. I, p. 133, pl. 42, fig. 3, 4, 5; pl. 43, fig. 1 à 6; pl. 44, fig. 1 à 3. — Winckelmann, *Hist. de l'art*, t. III, pl. 20, fig. 2.

La Gorgone avait les cheveux entremêlés de serpents et elle pétrifiait tous ceux sur qui s'arrêtait son regard funeste. Persée, avec le secours de Minerve, lui coupa la tête que la déesse mit sur son égide. De son sang naquit le cheval Pégase, consacré à Apollon (Ovid., *Met.*, lib. IV). Virgile, *Æneïd.*, VI, 289, la place aux portes des enfers avec les Centaures, la Chimère, les Harpies et les autres monstres de la fable. Les anciens aimaient cette image, où la beauté de l'idéal s'alliait au terrible de la tradition mythologique. Le poète Statius décrit dans la *Thébaïde*, lib. 1, 543, une patère de sacrifice au fond de laquelle l'artiste avait placé une tête de Méduse expirante, qu'on ne pouvait fixer sans une émotion profonde. Les dames ornaient aussi leurs colliers de têtes de Gorgones (Stat., *ibid.*, lib. II, v. 278), et c'est sans doute à cet usage que les cabinets d'Italie doivent la possession de plusieurs de ces belles pierres (Winckelmann, *Hist. de l'art*, II, 87, 88).

Camée de haut relief d'une exécution hardie; agate onyx à 2 couches. — H. 0^m030. L. 0^m022.

518. — Petite tête ailée de MÉDUSE, sans serpents.

Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m010. L. 0^m009.

519. — BUSTE lauré à gauche d'un Empereur romain vêtu du *paludamentum*. *Titus?*

Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m030. L. 0^m018.

520. — TÊTE laurée à droite d'un empereur romain. *Domitianus?*

Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m020. L. 0^m018.

521. — TÊTE nue à gauche d'une impératrice romaine.

Agate onyx à 3 couches. — H. 0^m028. L. 0^m020.

522. — BUSTE de femme à droite, tête nue, draperie.

Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m024. L. 0^m015.

523. — BUSTE à droite de femme voilée, tenant un dyptique ou tablette à deux feuillets. Époque du bas-empire.

Agate onyx à 4 couches. — H. 0^m023. L. 0^m020.

524. — LION passant à droite.

Sardoine. — H. 0^m015. L. 0^m021.

Donné en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

§ 2. — SCULPTURE (1).

525. — Buste colossal de l'impératrice LIVIA.

Livia Drusilla, née à Rome l'an 697, se sépare de son premier mari Tiberius Claudius Nero, pour épouser Octavianus, qui de son côté répudie sa femme Scribonia, l'an 716, et elle fait adopter par son second mari, en 757, son fils Tiberius, du premier lit. L'empereur Oct. Augustus étant mort en 767, ce dernier lui succède. Livia meurt sous l'Empire de son fils en 782. Il avait fait mettre sur des monnaies l'effigie de sa mère sous les traits de la Justice, de la Piété, de la Santé (Beauvais, *Hist. des Emp.*, I, 59; — Mionnet, I, 114). Ce buste, d'un grand style et d'une belle exécution, offre également un idéal divinisé. La draperie est refaite en plâtre. Le socle est moderne.

Marbre blanc. — H. 0^m87.

526. — Buste de JULIA, fille de TITUS, avec coiffure en *spongia*.

Julia, fille de Titus et de Marcia Furnilla, fut mariée à Flavius Sabinus, frère aîné de Vespasianus. Elle mourut sous Domitianus vers 843 (90 de J.-C.).

La portion droite de la tête est seule antique. Tout le reste est d'une restauration moderne.

Marbre blanc. — H. 0^m63.

527. — Statue de DIANE, le carquois sur l'épaule, la tunique retenue par une ceinture, les pieds chaussés de cothurnes. A côté d'elle, un chien.

C'est Diane chasseresse (*Venatrix*. Virg., *Æneid.*, I, 319. — Ovid.,

(1) Ces sculptures antiques en marbre proviennent de la collection Campana, et le Musée de Rennes les doit à la libéralité du gouvernement.

Met., II, 454. — *Juv.*, *Sat.*, XIII, 88. — *Sylvarum agitatrix*, *Arnob.*, IV, 22).

La tête et les bras sont d'une restauration moderne, ainsi que les jambes. Il en est de même de l'*acropodium* ou plinthe qui est sous les pieds de la statue et qui en forme la base.

Marbre blanc. — H. 0^m63.

528. — URNE cinéraire.

Le couvercle et le socle sont aussi d'une restauration moderne.

Marbre blanc. — H. 0^m33.

529. — TÊTE nue de femme.

Sur la monture est gravée l'inscription : « LE PIEDestal EST D'UNE COLONNE DE S. PAUL INCENDIÉ LE 16 JUILLET ET LA TÊTE TROUVÉE PAR S. A. LE PRINCE DE MONTFORT DANS UNE FOUILLE A OSTINE LE 9 MARS 1824. »

Donnée en 1870 au Musée de la ville par M. le marquis de Piré, député de l'arr^t de Rennes, membre du Conseil général du dép^t d'Ille-et-Vilaine et du Conseil municipal de Rennes.

Marbre blanc. — H. 0^m090.

§ 3. — PEINTURE.

530. — FRESQUE antique. Peinture murale à la détrempe, sur fond blanc, représentant une jeune danseuse. Ses cheveux blonds flottent au vent; elle porte un collier et des bracelets d'or; sa légère robe, de couleur jaune, tombe laissant à demi-nu son beau corps. Une draperie rougeâtre qu'elle tient élevée au-dessus de sa tête au bout de son bras droit développé avec grâce, tourne autour d'elle, et passant par derrière, arrive dans sa main gauche.

Ce tableau, aussi remarquable par la beauté du dessin que par la légèreté de la pose et le charme de l'attitude, ressemble presque exactement à l'une de ces belles fresques sur fond noir trouvées en 1749 dans les excavations de la *Torre de l'Annunciata*, près de Pompéi; la pl. 65

du t. I^{er} des *Antiquités d'Herculanum*, gravée par David, offre cette danseuse d'un dessin presque identique, mais tournée d'un autre côté. Toutefois, cette différence n'est qu'apparente, car l'auteur prévient dans la note de la p. 18 que ses planches sont gravées dans le même sens que les originaux, ce qui doit donner des épreuves à l'envers.

Cette peinture est garantie dans son encadrement par une feuille de pierre spéculaire. Les anciens s'en servaient au lieu de vitres.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 71.

H. 0^m46. L. 0^m25.

§ 4. — OR.

531. — Gravure représentant une statuette d'or du jeune HARPOCRATE, le doigt sur la bouche en signe de silence; sur la tête le fruit de la persée; la main gauche appuyée sur une corne d'abondance, autour de laquelle s'enroule le serpent Agathodæmon; sur les épaules le carquois de l'Amour; à ses pieds deux petits animaux; derrière, une grande belière pour servir d'anse ou d'anneau.

Figure panthée réunissant les symboles de plusieurs divinités, trouvée dans la mer par des pêcheurs vis-à-vis la pointe N.-E. du bourg de Loc-mariaker (Morbihan). Cette statuette « d'environ deux pouces de hauteur et du poids de deux louis » faisait partie de la collection du prés. de Robien, qui l'a décrite dans son *Hist. ms. de Bretagne*, t. I, p. 9, et l'a figurée pl. 4. Elle a été célébrée dans le *Journal de Trévoux* du mois de juillet 1749. Elle est aussi décrite dans M. de Caylus, *Rec. d'ant.*, t. VI, p. 378, et gravée pl. 119; il en donne une autre à peu près semblable, VI, p. 235, pl. 70, fig. 1 et 2. Voyez aussi l'abbé Manet, *Hist. de la Pet.-Bret.*, t. I, p. 150, à la note.

Cet objet d'art, aussi précieux par la matière que par le sujet, a, comme on l'a dit dans l'*Avis prél.*, p. 7, disparu des collections de la ville par suite d'un vol. M. de Robien l'avait fait graver, et, à défaut de l'original, l'on peut encore en offrir aux regards une image qui ne peut toutefois tenir lieu que d'une manière bien imparfaite de la statuette enlevée.

532. — Gravure représentant une grande PATÈRE emblématique en or, au fond de laquelle est ciselée en relief la victoire de Bacchus sur Hercule vaincu par l'ivresse. Ce

médaille est encadré par une bordure où est figuré le triomphe du dieu du vin sur celui de la force, l'orgie sacrée ou bacchanale. Autour et sur le bord de la coupe sont encastrées seize monnaies d'or d'empereurs de la famille des Antonins, qui en achèvent la décoration intérieure.

C'est le 26 mars 1774 que cette magnifique patère fut découverte à Rennes par des maçons, en creusant les fondements d'une maison du Chapitre, au côté oriental de la place de la Vieille-Monnaie. Elle était enfouie avec quatre-vingt-quatorze monnaies d'or d'empereurs, depuis Néron jusqu'à Aurélien, trois pendants de colliers composés de monnaies d'or de Postume, enchâssées dans des encadrements découpés à jour en filigrane, une chaîne d'or avec agrafe et porte-agrafe, une fibule d'or ornée de trois rangs de perles, le tout pesant 8 mars 5 onces 4 gros. Les officiers de la Monnaie royale prétendirent « que le voisinage de la place » nommée de la Monnoye donnoit lieu de croire que ces pièces étoient des effets autrefois apportés au change de l'ancienne Monnoye. » Sous ce prétexte, ils ourdirent une procédure dont le but, annoncé par un réquisitoire du procureur du roi, étoit de saisir le tout et de l'envoyer à la Monnaie de Nantes pour y être converti en espèces. Fort heureusement pour l'archéologie, les chanoines firent reconnaître leurs droits, et par un désintéressement le plus louable, le Chapitre de Rennes remit ces objets au duc de Penthièvre, gouverneur de la province, avec prière de les présenter au roi, qui les fit placer dans le cabinet des médailles. La patère soustraite en 1831, comme on l'a raconté dans l'*Avis prélim.*, p. 7, retrouvée dans la Seine, où elle avait été jetée, fut réintégrée dans le dépôt d'où elle avait été ravie, et l'on voit aujourd'hui toutes ces richesses réunies au Cabinet national. L'on sait dès lors pourquoi les yeux n'aperçoivent ici qu'une gravure, faible image de cette splendide découverte. (Voy. Ogée, *Dict. de Bret.*, 1^{re} éd., IV, 29 et 21; et 2^e éd., II, 447. — Cointreau, *Dissertation* lue à l'Institut en l'an IX et publiée en l'an X, avec une gravure représentant cette patère. — Millin, *Monum. inéd.*, I, p. 225, pl. 24, 25, 26, 27; et *Dict. des Beaux-Arts*, III, v^o Patère, p. 99, 100. — De la Porte, *Rech. sur la Bret.*, II, 8. — Guignault, *sur la Symb. de Creuzer*, t. IV, 2^e part., p. 305, pl. 194, fig. 685, lith. d'après Cointreau. — Ducrest de Villeneuve et Maillet, *Hist. de Rennes*, p. 21. — Toulmouche, *Hist. arch. de l'époque gallo-romaine de Rennes*, p. 291, pl. XVI^{bis}, lith. d'après Cointreau. — Marteville, *Hist. de Rennes*, I, 12. — *Magasin pittoresque*, 1851, p. 199, avec une gravure sur bois.)

M. Chabouillet, dans son *Cat. du cab. nat.*, n° 2537, a donné une description détaillée de ce remarquable monument de l'antiquité, en l'accompagnant d'explications. On ne peut que renvoyer à cet excellent travail. Les pendants de collier y sont aussi décrits sous les n°s 2561, 2562 et 2563; la chaîne sous le n° 2564, et la fibule sous le n° 2687.

Diamètre de la coupe d'or 0^m25. Poids 1 kil. 315 gr. 50 centig. Or à 23 carats.

§ 5. — BRONZES.

A. Statuettes mythologiques.

533. — PALLAS ou MINERVE, déesse de la Sagesse, la tête couverte d'un casque qui a pour cimier un quadrupède accroupi, sur la poitrine l'égide où est appliquée la tête de la Gorgone, vêtue de la tunique talaire sur laquelle est jeté le *peplus*, la main droite appuyée sur la lance (qui manque), la gauche sur son bouclier (qui manque).

L'égide est la peau de la chèvre Amalthée, qui avait allaité Jupiter dans son enfance (Virg., *Æneid.*, VIII, 435; — Ovid., *Met.*, VI, 79). Quant à la Gorgone (Virg., *Æneid.*, II, 202), voy. ci-dessus n° 517.

Trouvée à Corseul, emplacement de l'ancienne cité des Curiosolites (Côtes-du-Nord). *Cat. ms. du prés. de Robien*, p. 57.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m13.

534. — VESTA, déesse de la piété romaine, sacrifiant debout, la tête couverte d'un long voile, vêtue de la *stola*, tenant de la main droite une patère dans laquelle il y a une boule d'encens, et de la gauche l'*acerra* ou cassette sacrée, où elle vient de la prendre.

Il faut voir ici les rites des sacrifices. On se couvrait la tête d'un voile de pourpre pour que devant les saints autels on ne pût rencontrer aucun mauvais œil ou quelque augure funeste de nature à troubler les présages (Virg., *Æneid.*, III, 404). On portait la robe longue (Ovid., *Fast.*, IV, 134). La patère servait pour les libations et les offrandes aux dieux, et l'*acerra* contenait l'encens qui devait fumer en leur honneur (Virg.,

Æneid., V, 745. — *Horat.*, *Carm.*, III, od. 8. — *Ovid.*, *Met.*, XIII, 704, 705; *Fast.*, IV, 934. — *Pers.*, *Sat.*, II, 5).

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 54, pl. IV. — *Commarmond*, *Cat. du Musée de Lyon*, pl. VIII, n° 109.

H. 0^m08.

535. — VÉNUS anadyomène sortant de l'écume de la mer et exprimant de chaque main l'eau dont ses cheveux sont imbibés.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 58, pl. IV, n° 11. — *Millin*, *Monum. inéd.*, II, 28 et 29. — *Guignault*, *Symbolique de Creuzer*, p. 163, pl. C, fig. 384.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m075.

536. — AMOUR ailé captif, attaché à un pilier carré et portant sur l'épaule le carquois vide.

Cat. de la coll. de Robien, p. 59, pl. II.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m06.

537. — MERCURE, représenté sous la forme d'un jeune homme imberbe, debout, entièrement nu, à l'exception d'une chlamyde qui, passée sur l'épaule gauche, passe en arrière et se replie sur l'avant-bras pour descendre perpendiculairement jusqu'au niveau du genou. De ses cheveux sortent deux petites ailes. Il est dans une attitude gracieuse, le poids du corps repose sur la jambe droite, la gauche portée en arrière. Il tient dans sa main droite une bourse, comme dieu du commerce; la main gauche, entr'ouverte, tenait le caducée (qui manque), symbole de la paix sur la terre.

Cette statuette est d'un travail de la belle époque romaine, et sa conservation est parfaite. Elle est revêtue d'une belle patine verte. On fait remarquer que ses yeux étaient autrefois incrustés d'argent.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 57. — Commarmond, *Cat. du Musée de Lyon*, pl. VIII, n° 61.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m10.

538. — MERCURE-AUGUSTE, nu, debout, deux petites ailes dans la chevelure, sur la tête une couronne de laurier attachée par des bandelettes, la chlamyde jetée sur l'épaule et retombant sur l'avant-bras, une bourse dans la main droite, un caducée (qui manque) dans la gauche. Les yeux étaient incrustés d'argent.

Coll. de Robien. — Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m125.

539. — MERCURE, nu, debout, le pétase ailé sur la tête, tenant de la main droite une bourse (qui manque), de la gauche un caducée (qui manque aussi). Les deux mains sont brisées; les deux pieds sont d'une restauration moderne.

Trouvé dans les ruines de Corseul. *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 57, pl. III; et *Hist. ms. de Bretagne*, par le même, t. I, p. 26, pl. XII, fig. 2.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m08.

540. — HERCULE, nu, debout, représenté comme un homme à formes athlétiques, les éminences osseuses bien marquées et le système musculaire très-développé, la chevelure épaisse et crépue. Il appuie l'aisselle gauche sur sa massue et porte la peau du lion de Némée.

On lit dans le *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 60 : « C'est » une des plus belles figures de bronze que l'on puisse voir. Cette petite » figure, qui est d'un travail exquis et d'une antiquité parfaitement re- » connue, a été trouvée près de Valenciennes, en un lieu qui a jadis servi » de camp aux Romains. Elle fut portée à M. le maréchal de Montmo- » rency, qui, après l'avoir conservée précieusement plusieurs années, m'en

» a fait présent en 1743. » Il s'agit sans doute ici du camp de Famars. (De Caylus, *Rec. d'ant.*, III, p. 436. — *Congrès arch. de Lille en 1845*, p. 172.)

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m10³.

541. — Le berger PARIS, nu, debout, tenant de la main droite le *pedum* ou bâton pastoral (qui manque), de la gauche la pomme. (V. n° 46⁵.)

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 59.

H. 0^m11⁵.

542. — PAN, nu, imberbe, avec deux petites cornes de bouc au front, tenant de la main droite la flûte de roseaux à sept tuyaux, de la gauche s'appuyant sur le rocher où il est assis.

Pan, dieu des bergers et des troupeaux, était représenté avec les cornes naissantes au front (Macrob., *Saturn.*, I, 22. — Sil. Ital., *Punic. bell.*, XIII, 332). Il habitait les rochers et les monts (Ovid., *Met.*, XI, 148. — Propert., *Eleg.*, III, 592). Syrinx, nymphe d'Arcadie, revenant de la montagne du Lycée, rencontra le dieu Pan; poursuivie et sur le point de tomber entre ses mains, elle se réfugia dans les eaux du fleuve Ladon, qui la changea en roseau pour la dérober à ses attaques. Pan, ayant alors coupé sept nœuds de roseau de longueur inégale, qu'il réunit avec de la cire, inventa ainsi la flûte ou *fistula*, qui reçut son nom et qui fournit l'octave (Virg., *Bucol.*, Écl. II, 30. — Ovid., *Met.*, I, 689; XI, 155. — Propert., *Eleg.*, lib. III, 94, 593. — Tibull., *Eleg.*, V, 31. — Plin., *Hist. nat.*, VII, 56).

Coll. de Robien. — H. 0^m09.

543. — SILÈNE, père nourricier et compagnon de Bacchus. Il est représenté de taille médiocre, le corps gros et charnu, tenant à la main un *cantharus* ou coupe de vin dont il s'enivre.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, pl. IV.

H. 8^m08.

544. — BACCHUS ENFANT. Il a la tête couronnée de fleurs. Ses yeux sont incrustés d'or. Le bras droit est cassé; de la main gauche il soutient un pli de son manteau rempli de fleurs et de fruits. La partie inférieure du corps, les cuisses et les jambes sont formées par des rinceaux et ornements de feuillage ciselés de manière élégante.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 55, 56.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m07.

545. — La PAIX, debout, vêtue de la *stola*, tenant de la main droite un rameau d'olivier (qui manque), de la gauche une corne d'abondance. La partie inférieure du corps est brisée.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 61, pl. II.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienne. — H. 0^m045.

546. — LARE-AUGUSTE, la tête ceinte d'une couronne de laurier attachée avec des lemnisques ou bandelettes, les yeux incrustés de perles fines (qui manquent), vêtu d'une tunique courte, tenant de la main droite un rhyton dont la partie supérieure est brisée; le bras gauche, qui tenait une patère, cassé à la naissance de l'épaule, la jambe gauche au genou.

Ces statuettes, fréquentes dans les collections, avaient d'abord été regardées comme représentant un *Pocillator*, esclave servant d'échanson, ou un *Camillus*, jeune servant des prêtres romains (Montfaucon, II, pl. V, n° 2; pl. VI, n° 5. — De Caylus, pl. LIV, nos 2 et 3. — David et Mulot, *Ant. d'Herc.*, t. VII, p. 31 à 37, pl. 84 à 91. — Grivaud de la Vincelle, *Rec. de mon. inéd.*, pl. XVI, n° 5; pl. XIX, n° 3. — Chaudruc de Crazannes, *Revue arch.*, XVI^e année, 1^{re} part., p. 48, pl. 355, n° 4. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 3063, et le *Mag. pitt.*, t. III, p. 117). Mais depuis lors, il est résulté d'un mém. lu à la Sorbonne par M. Duvernoy, en 1867, p. 32, que ce devait être un Dieu-Lare, et il en donne un exactement pareil qui faisait partie de la découverte du Laraire

domestique de Mandeuve (Doubs); son costume fait comprendre dès lors l'épithète *Laribus succinctis* (Perse, sat. V, v. 31).

La couronne de laurier qu'il porte montre que c'est un *Lare-Auguste*. On en voit de semblables dans David et Mulot, VII, pl. 90. Voyez les recherches érudites publiées sur les Lares-Augustes dans la *Revue arch.*, II^e année, 1^{re} partie, p. 316; III^e année, p. 635 et 774. — Guignault, sur la *Symb. de Creuzer*, pl. 151, n^o 581 c. — Antony Rich, *Dict. d'ant.*, trad. par Cheruel, v^o Lares. Conf. avec le *Mercure-Auguste*, également couronné de laurier, n^o 538.

Trouvé dans les ruines de Corseul. *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 56, pl. II.

Monture moderne sur un dé cubique en marbre jaune de Sienna. — H. 0^m17.

B. Hommes et animaux.

547. — JEUNE FEMME, tête nue, coiffure tutulée, les cheveux relevés sur le devant par un peigne en forme de diadème; ses yeux sont incrustés de perles d'Orient, et elle porte des pendants d'oreille en perles; de la main droite elle élève un mouchoir; l'avant-bras gauche manque; sa chlamyde entr'ouverte laisse voir son sein droit. Ses pieds reposent sur des sandales.

Trouvée, comme la précédente, dans les ruines de Corseul. Décrite dans le *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 54, 55, et dessinée au lavis, pl. III; décrite également dans son *Hist. ms. de Bret.*, t. I, p. 29, et dessinée pl. XII.

Cette charmante petite statue est-elle bien réellement antique? Et le désir de fournir un sujet qui puisse servir de pendant à celui qui précède n'aurait-il pas pu donner naissance à la fabrique de ce bronze? Ce n'est qu'en hésitant qu'on vient élever ici un soupçon que son aspect ferait surgir contre son authenticité, malgré les indications précises du président de Robien, toujours consciencieuses, mais pouvant quelquefois être sujettes à erreur quand elles n'étaient point personnelles : les antiquaires apprécieront.

H. 0^m17.

548. — JEUNE HOMME, nu, debout, l'avant-bras droit cassé,

le gauche appuyé sur un bouclier de forme allongée et irrégulière.

Montfaucon, *Ant. expl.*, IV, p. 32, pl. XV, fig. 2 et 3. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 61, pl. IV.

H. 0^m065.

549. — ENFANT, nu, debout, ayant le bras droit ramené sur la poitrine et orné d'un bracelet, portant de la main gauche un disque sur sa tête.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 59, pl. II.

Monté sur une plaque moderne armoriée pour servir de cachet. — H. 0^m06.

550. — JEUNE HOMME, debout, tête nue, vêtu de la toge, le buste à moitié drapé et à demi-découvert, une main appuyée sur la hanche, l'autre étendue en avant.

Coll. de Robien. Fabrique barbare. — H. 0^m075.

551. — MASCARON ou tête d'applique, avec le clou de bronze qui servait à le fixer.

Trouvé dans les ruines de la villa gallo-romaine d'Andillé, arr. de Poitiers. Voyez, sur les découvertes qui y ont été faites, *Bull. de la Soc. d'Agr., Belles-Lettres, Sc. et Arts de Poitiers*, t. I, p. 33; II, p. 365; III, p. 89. — *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, t. III, p. 43. — *Mém. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, t. IV, p. 40.

Donné au Musée par M. André, conseiller à la Cour d'appel de Rennes.

P.-V. de la Soc. d'arch. du dép^t d'Ille-et-Vilaine, séance du 12 décembre 1865, t. VII, p. 50.

H. 0^m025.

552. — TÊTE nue, imberbe, pour servir d'applique.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 62.

H. 0^m025.

553. — TÊTE d'homme, front découvert, moustache et barbe pointue.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 62, pl. IV.

H. 0^m025.

554. — TÊTE de femme, les cheveux tressés en nattes et tombant le long des joues.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 62, pl. IV.

H. 0^m02.

555. — La LOUVE du Quirinal regardant en arrière. (La queue manque.)

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 62, pl. V.

Monture moderne sur un dé en marbre jaune de Sienne.

— H. 0^m015. L. 0^m075.

556. — La partie antérieure d'un LÉOPARD dévorant sa proie.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 62, pl. V.

Monture moderne sur un dé en marbre jaune de Sienne.

— H. 0^m015. L. 0^m032.

557. — CHIEN.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 62, pl. V.

H. 0^m025.

558. — TAUREAU, marchant le pied gauche de devant levé.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, pl. V.

Monture moderne sur un dé en marbre jaune de Sienne.

— H. 0^m037. L. 0^m060.

559. — CORNE DE CERF, avec ses andouillers.

Trouvée dans les ruines de Corseul (Côtes-du-Nord). — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 66, pl. XI, fig. 6; et Hist. de Bret. du même, t. I, p. 29, pl. XII, fig. 5.*

H. 0^m09.

560. — BÉLIER.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 62, pl. V.

H. 0^m03.

561. — DAUPHIN, la queue levée en forme d'anse.

David, *Ant. d'Herc.*, t. VII, fig. 71.

Coll. du prés. de Robien. — H. 0^m037.

c. Objets religieux servant au culte.

La série des objets qui suivent offre la collection des différents vases et ustensiles de bronze employés par les anciens dans les temples au service de leur culte. M. le président de Robien, qui ne s'occupait pas assez souvent d'indications de cette nature, n'en cite la provenance que pour la patère creuse figurant en tête, et qu'il dit avoir été trouvée à Corseul, près de Dinan. Les autres pièces en proviennent-elles aussi? Rien ne s'oppose à le croire, et l'aspect général semble le confirmer. Ce serait alors le mobilier réuni du temple de cette cité romaine, dont les ruines ont fourni tant d'antiquités, et qui a enrichi le cabinet de ce savant magistrat et le Musée de Dinan. Quoi qu'il en soit, ces bronzes sont tout à fait dignes, tant pour leur rareté que pour leur belle conservation, du plus grand intérêt.

562. — PATÈRE creuse, de forme ronde, munie d'un manche orné de filets latéraux et percé à l'extrémité d'un trou rond autour duquel on lit le nom du fabricant : DRACCIVS. Le fond est orné de moulures circulaires.

La patère servait pour les libations en l'honneur des dieux (Voy. ci-dessus n° 534). On en voit une semblable dans Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 144, pl. 58, fig. 4. Celle-ci a été trouvée à Corseul (*Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 64, 65, pl. VIII). — De Caumont, *Bull. mon.*, XXIX, p. 52, fig. B.

Diam. 0^m135.

563. — Autre PATÈRE en forme de coupe demi-sphérique et aplatie, munie d'un manche ayant au bout une ouverture en forme de trou de serrure pour la suspendre. Le fond est arrondi et orné de moulures circulaires.

Le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Geneviève*, p. 21, fig. 5. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 142, pl. 57, fig. 4; et suppl. II, pl. 16, fig. 1 et 2. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 64, 65, pl. VIII. On en voit aussi une semblable dans Rich, trad. par Cheruel, p. 369 et 562. — De Caumont, *ibid.*, p. 52, fig. A.

Diam. 0^m115.

564. — SIMPULUM, petite coupe allongée, de travail uni et de forme demi-sphérique, se terminant par un manche vertical à crochet.

Il est destiné à puiser le liquide qui, versé ensuite dans les patères, devait servir aux libations dans les sacrifices et les cérémonies de la religion. Cicéron, 3 *de leg.*, cite un proverbe latin : *Excitare fluctus in simpulo*. On dit en français : *Une tempête dans un verre d'eau*.

Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 145, pl. 64, fig. 3; p. 149, pl. 168, fig. 2. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 65. — Mionnet, I, p. 81, 98. — De Caumont, *ibid.*, p. 52, fig. D.

Long. 0^m130. Larg. 0^m075.

565. — SECESPITA, couteau à l'usage des sacrificateurs pour immoler les victimes offertes aux dieux. Le manche est terminé par un muffle d'animal.

Suétone rapporte dans la vie de Tibère que cet empereur soupçonneux, se défiant de Libo, qui allait sacrifier avec lui, et ayant peur qu'il n'attentât à ses jours, voulut qu'au lieu de *secespita* il ne se servit que d'un couteau de plomb : *Pro secespitâ plumbeum cultrum subjiciendum curavit*.

Le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Gen.*, p. 22, n° 8. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 148, pl. 66, fig. 1; p. 149, pl. 68, fig. 10. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 65. — De Caumont, *ibid.*, p. 52, fig. C.

Une autre *Secespita*, exactement semblable, a été trouvée par M. Forrier, conseiller à la Cour d'appel, dans des fouilles par lui exécutées à Corseul, et elle figure dans sa collection d'antiquités.

Longueur du manche.....	0 ^m 085	} 0 ^m 230.
— de la lame.....	0 ^m 145	

566. — LITUUS, petit bâton recourbé en forme de crosse,

à l'usage des prêtres augures, qui interprétaient la volonté des dieux en annonçant l'avenir d'après des observations faites sur le vol des oiseaux.

Lituus clarissimum est insigne auguratûs (Cic., *De divinat.*, lib. II, c. 17). — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 146, pl. 68, fig. 20. — Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. I, fig. 7 et 8. — Mionnet, I, p. 80, 98.

Coll. de Robien. — H. 0^m04.

567. — LAMPE à suspension. Elle se termine en avant par deux becs. Du côté opposé se dressent en arrière cinq feuilles d'acanthé élégamment découpées, qui en forment le fond. Au centre est une coquille percée d'un trou pour l'introduction de l'huile, et autour sont trois belières où viennent s'attacher des chaînes se réunissant à une boucle qui devait servir à l'accrocher au lampadaire. Derrière est une anse fixe.

La lampe à deux becs s'appelait *lucerna bilychnis* (Petron., *Sat.*, 30). On employait ces lampes à suspension dans les temples *Placuerê lychnuchi pensiles in delubris* (Plin., *Hist. nat.*, lib. XXXIV, c. 3).

Les chaînes de la lampe sont modernes.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 63, pl. VI.

Long. 0^m22. Larg. 0^m14.

568. — AQUIMINARIUM ou vase pour contenir l'eau lustrale destinée aux sacrifices. Il figure la tête nue de Proserpine, fille de Cérés. Ses cheveux, nattés en longues tresses, vont s'enrouler par derrière en forme de chignon. Deux petites mèches descendent en avant et en arrière des oreilles, qui sont ornées de pendants. Le cou, en cylindre s'évasant par le bas, porte un collier en torsade agrafé par deux dauphins. Le fond, qui devait servir de base, manque. Du sommet de la tête s'élève un goulot très-court qui est garni de chaque côté d'une belière pour recevoir une anse mobile (qui manque).

Beger, *Thes. Brandeb.*, II, 304. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 141,

pl. 57, fig. 1 ; p. 278, pl. 108, fig. 3. — *Cat. de la coll. du prés. de Robien*, p. 62, pl. IV. — Commarmond, *Cat. du Mus. de Lyon*, p. 330, n° 444.

L'eau lustrale faisait partie des rites pour les sacrifices (Virg., *Æneid.*, III, 279 ; VI, 229. — Ovid., *De Pont.*, III, el. II, 239).

H. 0^m11.

569. — Autre AQUIMINARIUM. Il représente la tête nue de Bacchus enfant, couronné de lierre. Le fond, qui servait de base, manque. Le sommet de la tête est percé d'un trou rond qui se fermait au moyen d'un couvercle à charnière. De chaque côté de la tête, une oreillette à belière recevait une anse mobile (qui manque).

Beger, *Thes. Brandeb.*, II, 239. — Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 141, pl. 57, fig. 3 ; III, pl. 75, fig. 1. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, 210, pl. 85, n° 1. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 62.

H. 0^m055.

570. — Deux COCHLEARIA ou petites cuillères à l'usage des thuriféraires, pour prendre de l'encens dans l'*acerra* et le mettre à fumer dans le *thuribulum* ou encensoir.

Montfaucon, *Ant. expl.*, II, p. 140, pl. 65, fig. 3 à 8. — Martin, *Rel. des Gaulois*, I, p. 104, pl. 2, fig. 2. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, pl. 235 ; pl. 92, n° 5. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 68, pl. VIII. — Odorici, *Cat. du Musée de Dinan*, n° 181.

Long. 0^m100. — Long. 0^m085.

D. Milice romaine.

570. ^{bis} MAIN DROITE symbolique, dont les trois premiers doigts sont élevés et les deux autres fermés ; le pouce et le doigt annulaire sont cassés. Elle devait surmonter une enseigne militaire. Deux trous destinés à livrer passage à la goupille qui fixait cette main à une hampe sont percés latéralement à la partie la plus large de l'avant-bras. La face interne de cette partie porte gravée une espèce de palme ou de rameau, et la face externe deux

lignes droites se croisant en X dont les extrémités et les intersections sont accusées par un anneau.

La légion romaine marchait précédée de son aigle portée par un *aquilifer*, et en avant des cohortes et des manipules venaient leurs *signiferi* ou porte-enseignes distinctifs dans leur ordre de bataille. Sur la colonne Trajane, les *signiferi* qui ouvrent la marche ont leur enseigne surmontée d'une main droite entourée d'une couronne de laurier (Montfaucon, *Ant. expl.*, IV, pl. 49, 50. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, pl. XII; *Bull. mon.*, t. XXVII, p. 589). Sur la colonne Antonine, on voit les *signiferi*, rangés autour du prétoire de l'empereur qui prononce une allocution, porter aussi des enseignes surmontées d'une main droite (Montfaucon, *Ant. expl.*, IV, p. 92, pl. 35, fig. 5 et 6, et pl. 47). C'était sans doute un symbole de leur fidélité. On voit sur les monnaies impériales deux mains droites jointes, avec la légende : *Fides exercituum*, ou *prætorianorum*, ou *legionum*; ou bien *concordia exercituum*, ou *militum*.

Les armées s'envoyaient les unes aux autres des mains droites comme un gage de leur union. On voit l'armée de Syrie envoyer aux prétoriens des mains droites en signe de concorde (Tacit., *Hist.*, lib. II, cap. 8). Les villes en agissaient de même avec les armées. On voit la cité de Langres envoyer, suivant la vieille coutume, des mains droites aux légions en signe d'amitié hospitalière (Tacit., *Hist.*, lib. I, cap. 54). Il y avait sans doute réciprocité, car on connaît une main droite sur laquelle on lit, gravé en grec : ΣΥΜΒΟΑΟΝ ΠΡΟΣ ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΥΣ, ce qui indique qu'elle avait été donnée en symbole aux Velauniens ou habitants du Vélay (Dumolinet, *Cab. de Sainte-Geneviève*, p. 6, fig. 9. — Montfaucon, *Ant. expl.*, III, part. II, pl. 97. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, V, p. 154, pl. 65, n° 4. — *Mém. de la Soc. des Ant. de Fr.*, IV, p. 66).

Il existe d'autres mains droites qui sont chargées d'emblèmes variés et bizarres, attributs réunis et incohérents de différentes divinités. Ce sont des mains votives; mais celles-là sont purement religieuses, si l'on peut appeler ainsi les idées de mysticisme superstitieux qui ont fait consacrer ces mains panthées. On peut en citer plusieurs dans Montfaucon, *Ant. expl.*, II, part. II, pl. 137. — Beger, *Thes. Brandeb.*, III, p. 104. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, V, p. 176, pl. 63; p. 295, pl. 93. — Voyez aussi *Antichità d'Ercolano*, V, p. 5, pl. 1, et trad. française de cet ouvrage par Sylvain Maréchal, VI, p. 9, pl. 1). On connaît des mains ithyphalliques (De Caylus, *Rec. d'ant.*, IV, pl. 31, 5).

Plus tard, au moyen âge, la main droite reparait, et on la retrouve sur le sceau de nos rois comme main de justice.

Trouvée à Corseul. — *Cat. du prés. de Robien*, p. 62, pl. III; et *Hist. de Bretagne*, du même, pl. XIII, p. 29, fig. 3.

Monture moderne sur un dé de marbre jaune de Sienne.
— H. 0^m11.

E. Mobilier domestique, clefs & objets divers.

571. — DOUILLE échancrée sur laquelle sont représentées des espèces de tentes ou de cabanes rustiques, au nombre de trois.

Trouvée à Corseul. — *Cat. du prés. de Robien*, p. 66, pl. XI, fig. 1; et *Hist. de Bret.*, du même, p. 29, pl. XII, fig. 4.

H. 0^m05.

572. — PIED de coupe ou de trépied, trouvé à Rennes, rue des Trois-Journées, au bas de la place des Lices.

Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.
— H. 0^m075.

573. — Autre PIED, *id.*

Acheté à Vitré par M. Grasland, m^d d'antiquités à Rennes, et par lui donné au Musée de la ville. — H. 0^m02.

574. — Petite BOÎTE trouvée à Rennes sous les fondations des murs gallo-romains, près le petit hôtel de Coniac, en juin 1863.

Des pièces à peu près semblables, mais percées de trois ou quatre trous dans le fond, ont été trouvées en Normandie, décrites et dessinées par l'abbé Cochet, *la Seine-Inf. hist. et arch.*, p. 153. — M. Alfred Ramé, ancien procureur général à Rennes, en possède une autre dans sa collection. Ces boîtes de bronze, sans couvercle, n'ont pas une destination très-élucidée quant à présent.

Donnée par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

(Séance de la Soc. arch. du 12 novembre 1863, p. 12.)

— H. 0^m021. L. 0^m050.

575. — CLEF de serrure. La tige est surmontée d'une es-

pièce de chapiteau au-dessus duquel est l'anneau. La plaque du panneton est carrée et travaillée à jour. Quatre dents s'élèvent à droite, en retour d'angle sur le panneton.

Cat. du prés. de Robien, p. 69, pl. X. — *Cat. du Musée de Dinan*, n° 80.

L. 0^m075.

576. — Autre CLEF à peu près semblable.

Cat. du prés. de Robien, p. 69, pl. X.

L. 0^m06.

577. — Autre CLEF à peu près comme les précédentes.

Trois dents triangulaires s'élèvent à gauche, en retour d'angle sur le panneton.

Cat. du prés. de Robien, p. 69, pl. X.

L. 0^m08.

578. — Petite CLEF. Tige carrée surmontée d'un anneau.

Le panneton forme avec la tige un retour d'angle; il est armé de deux rangées de trois dents.

Cat. du prés. de Robien, p. 69, pl. X, n° 2. — *Commarmond, Cat. du Mus. de Lyon*, p. 363, n° 580, pl. XV.

L. 0^m045.

579. — PÈNE de serrure ou *pessulus*, composé d'une seule pièce formant deux parties distinctes : 1° un pène proprement dit, destiné à se loger dans la gâche, et qui est formé d'une tige carrée allongée; 2° une petite plaque de forme carré long, percée de deux rangées de trois trous pour recevoir les dents du panneton d'une clef faite comme celle du numéro précédent, qui, faisant ainsi marcher le pène en arrière et en avant, ouvraient et fermaient la serrure.

Cat. du prés. de Robien, p. 69, pl. VI. — *Commarmond, Cat. du Mus. de Lyon*, p. 378, n° 621, pl. XV.

L. 0^m05.

580. — Trois STYLES terminés en spatules pour unir la cire sur les tablettes à écrire.

Sæpe stylum vertas. Horat., *Sat.*, lib. I, X, 72. — Montfaucon, p. 148, pl. 66, fig. 4. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, IV, pl. 56, fig. 5. — *Cat. de la coll. du prés. de Robien*, p. 68, pl. VIII. — Odorici, *Cat. du Musée de Dinan*, n° 179.

Longueur 0^m16 — 0^m14 — 0^m11.

581. — ANNEAU d'applique muni, pour le suspendre, d'un crochet terminé en tête d'hippocampe ou cheval marin. — H. 0^m045.

582. — ANNEAU BRISÉ, trouvé à Rennes dans les fouilles exécutées près de la porte Saint-Michel en 1868.

(*P.-V. de la Soc. arch.*, séance du 10 mars 1868, t. VII, p. 93.)

Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville.

583. — PHALLUS ou *fascinum*, avec un anneau servant de belière pour le suspendre au cou des enfants.

Puerulis turpicula res in collo quædam suspenditur, ne quid obsit bonæ scævæ causæ. (Varro, *De ling. lat.*, lib. VII, c. 97.)

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 59, pl. X, n° 3. — Odorici, *Cat. du Musée de Dinan*, n° 176.

H. 0^m022.

584. — PHALLUS double, avec un anneau pour le suspendre. Provenant de Nîmes. — Donné par M. le docteur Godefroy père en 1875 au Musée de la Société arch. — 0^m058.

585. — FIBULE cassée, en bronze. — Deux grosses épingles. — Fragment de chaînette tressée en fil de laiton.

Toulmouche, p. 308, 309, pl. XXII, fig. 2.

Trouvé à Rennes. — Même donation.

586. — Fragments de BIJOUX romains, consistant en deux épingles et trois morceaux de fibules en laiton, trouvés à

Rouen en 1868, dans les environs du bailliage de Normandie.

Donnés en 1874 par M. le capitaine Renard au Musée de la ville.

F. Numismatique.

587. — MONNAIES de bronze des premiers empereurs romains, engagées dans la couche inférieure du lit de la Vilaine et datant des commencements de l'occupation romaine.

Lors des fouilles nécessitées, de 1841 à 1846, par la rectification du cours de la Vilaine dans la traverse de Rennes, afin d'arriver à sa canalisation, on mit à découvert, en amont du pont de Berlin, un dépôt d'exhaussement du fond de la rivière formé d'un sable de dureté assez prononcée, composé de grains de quartz liés par un ciment argilo-quartzeux coloré plus ou moins par le fer hydraté, et dont l'aspect rappelle en quelque sorte celui d'un poudingue grossier. Il était rempli de ces monnaies.

Toulmouche, *Hist. arch. de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, p. 6, 21, 114, 115, pl. III, fig. 1.

588. — MONNAIES de moyen bronze d'Augustus et de Tiberius, fourrées avec du fer, et trouvées dans le dépôt dont on vient de parler.

Le fer a presque complètement disparu, parce qu'il formait, par suite de son contact avec le cuivre, les deux éléments d'une pile galvanique qui avait facilité la fixation de l'oxygène, ces monnaies ayant été longtemps sous l'eau de la Vilaine. Cette observation offre quelque intérêt sous le point de vue de la valeur relative des deux métaux dans les Gaules (Toulmouche, *ibid.*, p. 39 et 115).

(Séance de la Soc. arch. du 29 juillet 1846, p. 14.)

Donnés par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

589. — Un monceau de MONNAIES romaines du Haut-Empire, trouvées dans le lit de la Vilaine à la même époque.

Toulmouche, *ibid.*

La numismatique romaine, gallo-romaine et coloniale, se trouve représentée dans le Musée de la ville par une suite de première importance, mais cette importance même a dû en nécessiter le catalogue séparé. La collection des monnaies et médailles de la Ville a fait l'objet d'un travail distinct qui est communiqué en manuscrit aux amateurs de cette branche spéciale de l'archéologie.

§ 6. — FER.

590. — USTENSILES divers, trouvés dans le lit de la Vilaine et engagés dans le même *magma* que les monnaies d'Auguste et de Tibère dont il vient d'être question dans les nos 587 et 588, ce qui montre leur communauté de temps et d'origine.

On y voit une grande hache (Toulmouche, pl. IV, fig. 1). Une hache gallo-romaine semblable a été trouvée par l'abbé Cochet, dans la basse forêt d'Eu, commune des Essarts, arr^t de Neufchâtel (*Mém. lu à la Sorb.* en 1866, p. 9); il y a des gonds, des crochets et autres ferrements oxydés par la rouille.

591. — OBJETS recueillis rue d'Antrain, à Rennes, lors de la construction des hôtels nos 62, 64, savoir : un couteau, — deux fers de lance, — une petite pince.

Donnés en 1875 par M. le docteur Godefroy père au Musée de la Société archéologique.

592. — Divers OBJETS en fer trouvés en 1846 dans la partie du jardin de M. Lansezeur acquise par MM. de Neuville et Fresnel, traversée par un fragment, mis à découvert, de la voie romaine de Rennes à Avranches, décrite par M. Toulmouche, *ibid.*, p. 253.

Ce sont les objets qu'il mentionne p. 308, et qui consistent dans :

- 1° Deux fers de lance de forme allongée ;
- 2° Un autre fer fortement recourbé ;
- 3° Deux anneaux d'une forte chaîne qui se termine par un crochet ;
- 4° Des morceaux de ferrements indéterminés ;
- 5° Une paire d'un instrument aplati, de forme ovulaire allongée, ayant

0^m16 de longueur sur 0^m10 de largeur, se relevant à l'angle droit à l'une de ses extrémités, et qui, diminuant ensuite, se recourbe en dehors et se termine en une espèce d'anneau ou de crochet. L'attention s'est fixée depuis quelque temps sur des ustensiles semblables, découverts sur divers points de la Gaule. Il y en a eu de déterrés à Remennecourt, dépt de la Meuse, et à Scrupt, dépt de la Marne (l'abbé Cochet, *Tombeau de Childéric*, p. 153, et *Seine-Inf. hist. et arch.*, p. 338). Il en existe aussi au Musée de Troyes, dépt de l'Aube (De Caumont, *Bull. mon.*, t. XX, p. 54). On en a trouvé au Vieil-Evreux, dépt de l'Eure (De Caumont, *ibid.*, VI, 476. — L'abbé Cochet, *Tomb. de Child.*, p. 152), à Vieux, dépt du Calvados (Charma, *Mém. lu à la Sorbonne au comité des trav. hist.* en 1861, p. 137), à Saint-Saëns, dépt de la Seine-Inf. (Cochet, *Seine-Inf.*, p. 137). Bien d'autres localités en ont offert également (De Caumont., *Bull. mon.*, XXXIV, 132), et l'on peut en voir l'indication dans l'ouvrage de l'abbé Cochet, déjà cité. On s'était demandé quel était l'usage de ces objets en fer, et l'on a émis l'opinion que c'étaient des espèces de sabots qu'on attachait aux pieds des chevaux avec des lanières, à peu près comme des souliers. On cite ce que Catulle appelle *ferream soleam* (Carm. XVII, 25), en parlant d'une mule, ce que Pline attribue au luxe de Poppée, femme de Néron, qui *jumentis suis soleas ex auro induere solebat* (Plin., *Hist. nat.*, lib. 33, c. 2), ce que Suétone raconte du cocher de Vespasien, descendu *ad calceandas mulas*. On appelle généralement ces *soleæ* des *hipposandales*. Mais M. Duplessis, vétérinaire aussi habile qu'érudit, a démontré dans ses *Rech. sur l'origine de la ferrure du cheval*, mémoire inséré dans le t. V de la *Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, qu'il était techniquement impossible qu'ils aient pu servir à cette destination et que ce ne pouvait être que des sabots à enrayer.

6° Un fer à cheval festonné. Il y en a de semblables au Musée de Nantes (Parenteau, *Cat.*, p. 11 E); au Musée de Troyes (De Caumont, *Bull. mon.*, XX, p. 25). A l'époque de la chute de l'Empire commencent à se montrer des fers semblables. Voyez à la 2^e section, *Ferronnerie*, la description de fers analogues trouvés dans la Vilaine, et les raisons données pour les attribuer à l'époque mérovingienne (Rech. ci-dessus citées de M. Duplessis, *Mém. lu à la Sorb.* en 1866, p. 189 à 202. — *Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, V, p. 1).

Donné à la Société d'arch. par M. le docteur Godefroy père.

(P.-V de la Soc. d'arch., 1852, p. 70.)

593. — FERREMENTS divers, trouvés en 1872 dans des fouilles exécutées rue d'Echange, à Rennes : une clef, — un ciseau, — un morceau de chaîne, — des clous.

Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vilaine.

§ 7. — VERRERIE.

594. — AMPULLA, bouteille au col étroit et au corps enflé, en verre épais coloré et irisé à sa surface.

Trouvé en 1841 dans les fouilles nécessitées par la canalisation de la Vilaine (Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, p. 114, n° 25, pl. III, fig. 4).

Largeur 0^m16 sur 0^m10 de hauteur, en n'y comprenant pas son col (brisé), qui en avait 0^m065.

595-596-597. — FIOLES lacrymatoires, ou plutôt *fiolés à parfums*, verre verdâtre, à goulot allongé.

Le P. Dumolinet, *Cab. de Sainte-Geneviève*, p. 25, n° 4. — Beger, *Thes. Brandeb.*, II, 464. — Dom Montfaucon, *Ant. expl.*, III, p. 125 ; V, pl. 98, 99. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 67, 68, pl. VI. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, p. 275, pl. 102, n° 3. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, II, v° Lacrym., p. 250. — *Cat. du Musée de Dinan*, nos 44, 45, 99. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, p. 253. — L'abbé Cochet, *Seine-Inf. hist. et arch.*, p. 236.

H. 0^m135 — 0^m100 — 0^m085.

598. — Fragment de VERRE FORT provenant de Corseul (C.-du-N.).

Donné en 1875 par M. le docteur Godefroy père à la Société arch.

599. — FRAGMENT représentant la partie inférieure d'une tête barbue percée de part en part pour être suspendue, — une grosse perle cannelée, — un anneau vert, etc.

Coll. Moët.

600. — FRAGMENTS de verrerie trouvés en 1872 dans les fouilles exécutées rue d'Echange, à Rennes.

Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vilaine.

§ 8. — CÉRAMIQUE.

A. Provenance italienne (1).

601. — ANTÉFIXE en terre cuite représentant un guerrier grec la tête couverte d'un casque à aigrette, et monté avec sa compagne dans un quadrigé ou char à quatre chevaux.

Conf. ce sujet avec une terre cuite qui représente Paris enlevant Hélène, figurée dans Winckelmann, *Mon. inéd.*, 117, et reproduit dans Rich, traduit par Chéruef, p. 16 et 66.

L'antéfixe est un ornement en terre cuite employé par les architectes anciens pour la décoration des édifices. Ce nom s'applique spécialement à de longues tablettes plates avec des dessins en relief, et qu'on clouait sur toute la surface d'une frise pour enrichir l'entablement. Ici on remarque encore le trou que traversait le clou qui le fixait. Le bord supérieur est rehaussé de palmettes courant au-dessus d'un astragale.

Argile plastique. — H. 0^m36. L. 0^m46.

602. — ANTÉFIXE représentant des courses de quadriges dans les jeux du cirque. Il est rehaussé de palmettes courant au-dessus d'une moulure.

On y voit la Spina avec ses trois obélisques (De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, III, atlas, pl. XLI; *Bull'mon.*, XXVII, 503). La marque du potier est en relief dans un cartouche : ANNIAE ARESCVSA. La même marque se trouve sur un carré long de brique, long. 0^m087, larg. 0^m045, de la coll. du Louvre (Le comte de Clarac, *Descr. du Mus. des antiq. du Louvre, mon. div.*, p. 317, n° 840). — Voyez plus haut, n° 510, une intaille représentant également les jeux du cirque.

H. 0^m28. L. 0^m37.

603. — MASQUE de satyre. — H. 0^m24.

604. — JEUNE FEMME, debout, drapée dans une tunique

(1) Ces terres cuites italiennes faisaient partie de la collection Campana de Rome, et sont venues au Musée de Rennes par la libéralité du Gouvernement.

talaire, la tête et les bras nus, la main droite appuyée sur la hanche. — H. 0^m21.

605. — JEUNE FEMME, debout, vêtue de la tunique talaire et drapée dans sa *palla*. — H. 0^m125.

606-607-608. — TÊTES de femmes. — H. 0^m12, 0^m11, 0^m07.

609. — PIED VOTIF.

Donarium ou offrande votive pour remercier la Divinité d'avoir guéri cette partie malade (Horat., *Sat.*, lib. I, 133. — Aurel. Victor, *Cæs.* 35. — A. Gell., *Noct. att.*, II, 10).

Long. 0^m14.

610. — LAMPE ornée d'un oiseau en relief. — Long. 0^m10.

B. Provenance africaine.

Poterie fine à pâte rouge.

611. — FIOLE de terre cuite, avec un anneau pour la suspendre.

Apportée de Tripoli de Barbarie (l'ancienne Cæa). *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 69, pl. VII.

H. 0^m18.

612. — ASSIETTE ou patères à bords plats. — L. 0^m19.

Poterie commune en terre rougeâtre.

613-614. — Deux CRUCHES à deux anses. — H. 0^m14.

615. — Un POT de terre rougeâtre avec une anse. — H. 0^m16.

616. — Un POT (anse cassée et restaurée). — H. 0^m09.

Poterie commune en terre jaunâtre.

617. — Une CRUCHE à une anse. — H. 0^m17.

618. — Un petit POT à une anse. — H. 0^m11.

Poterie en terre réfractaire jaunâtre.

619. — Un CREUSET à fondre les métaux. — II. 0^m10.

Apportés d'Hippone (l'ancienne Hippo-Zaritus) en Algérie par M. le général Paul Rapatel; donnés par lui à M. le docteur Aussant, et donnés par ce dernier au Musée de la ville de Rennes.

C. Provenance gallo-romaine.

1. **Poteries à pâte et lustre rouges.**

La pâte de ces poteries est fine et compacte, d'un joli rouge, recouverte avec un lustre très-mince, brillant et vitreux. L'analyse chimique faite par M. Malaguti a démontré que ce lustre est dû à un enduit léger d'un silicate à base alcalino-terreuse, coloré par un oxyde de fer. Elles ne sont jamais peintes, mais souvent enrichies d'ornements et de figures en relief de même couleur et de même nature. Une chose remarquable, c'est que, dans tous les pays soumis à la domination romaine, on trouve ces poteries toujours parfaitement ressemblantes entre elles par la finesse et la densité, par la couleur et la fabrication, en montrant toujours une pâte semblable, bien que des localités si diverses ne puissent fournir au potier des terres si analogues. On en avait induit que cette poterie rouge était de provenance italienne, et on l'a désignée sous le nom de *terra Campana*. Cette opinion ne peut se soutenir, car sur divers points de la Gaule on a découvert des fours où on la fabriquait. Il y a lieu de penser que les Romains, portant dans toutes les contrées, avec leurs armes, les formules de leur industrie, avaient en même temps indiqué qu'on pouvait trouver presque partout une argile fine et presque sans couleur, qu'à l'aide d'une préparation convenable on coloriait uniformément en rouge avec une proportion appropriée d'ocre rouge mêlée dans la pâte. Il est vraisemblable que leur lustre était appliqué par l'immersion de la pièce dans le liquide qui le tenait en suspension, et il la rendait ainsi imperméable. Le façonnage est très-régulièrement fait au tour; les filets, baguettes ou moulures sont parfaitement exécutés à l'aide de roulettes ou de calibres. Les ornements sont obtenus au moyen de poinçons ou estampilles en métal ou en terre cuite qui servaient, soit à produire les sujets qu'on collait à la barbotine sur le vase façonné au tour, soit à imprimer des creux sur des moules dans lesquels le vase était coulé et d'où il sor-

tait tout d'une pièce avec ses reliefs (Voyez Rossignol, *Congrès arch. d'Albi en 1863*, p. 311. — Ch. Lenormand, *Cat. de la coll. Raifé*, p. 157). Assez fréquemment les pièces sont signées du potier, tantôt sous le pied, tantôt au milieu du fond saillant de la coupe. L'usage de ces vases date des premiers empereurs et ne cesse qu'à l'invasion des barbares. On en a découvert soit entiers, soit en fragments, dans toute la Bretagne, à Nantes (Parenteau, *Cat. du Musée de Nantes*, p. 77, 78, 83), principalement à Rennes (Toulmouche, *Hist. arch. de la ville de Rennes*, p. 301 à 307, pl. 18 à 21). On en a trouvé abondamment en Poitou (Benj. Fillon, *l'Art de terre chez les Poitevins*, p. 15 à 37).

On peut consulter sur ces poteries rouges, Lemaistre, *De la poterie chez les Gallo-Romains* dans les *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XVI, p. 1. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, p. 185 à 213, et atlas, pl. 23 à 27. — Benj. Fillon, *l'Art de terre*, p. 14, et pour tout ce qui concerne la technique de leur fabrication, Brongniart, *Tr. des arts céramiques*, t. I, p. 420 à 432.

621. — Fragment d'un VASE où l'on voit dans un compartiment carré, au milieu de feuillages et de rinceaux, un gladiateur armé d'un bouclier ovale et se livrant à ses exercices.

Trouvé à Corseul, arr^t de Dinan. *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 66, pl. XI, fig. 2, et *Hist. de Bret.*, du même, p. 29, pl. XII, fig. 6. — L'abbé Manet, *Hist. de la Petite-Bretagne*, I, p. 135.

Coll. de Robien. — Larg. 0^m12.

622. — AUTRE, où l'on voit dans un cercle formé d'un filet double un gladiateur pugiliste armé de cestes. Sur le côté la marque en relief du potier IVNA.

La même marque est empreinte sur un fragment de la coll. de M. Hucher, du Mans; elle doit être lue, non pas IVNA, mais BANVI, parce que, gravée à l'endroit sur le poinçon, elle se trouve à l'envers sur le vase (De Caumont, *Bull. mon.*, XXVI, p. 286).

Coll. de Robien. — L. 0^m08.

623. — Fond d'un VASE sur lequel on lit dans un cartouche carré le nom du potier imprimé en deux lignes séparées par une palme.

CNATEI $\chi\sigma\tau\epsilon\iota$, de la main de Cnœus Ateius. Ou si l'on aime mieux,
XAIRI $\chi\alpha\iota\rho\epsilon$, portes-toi bien.

Trouvé à Corseul. *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 64, pl. VIII.

Coll. de Robien. — L. 0^m06.

624. — Petit VASE à ouverture large et évasée au dehors par un rebord saillant. Au fond, est imprimée la marque du potier : une roue à huit rais. Ce vase est d'une conservation intacte.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 64, pl. VIII.

Coll. de Robien. — H. 0^m045. L. 0^m085.

625-626. — Deux fonds de VASES.

Coll. de Robien. — Diam. 0^m10. — 0^m08.

627. — Fragments d'un VASE offrant sur sa panse cinq rangées de stries contrariées.

Coll. de Robien. — 0^m06.

628. — Fragment d'un VASE.

Recueilli en 1853, à Coz-Yaudet, arr^t de Lannion, et donné par M. Arthur de la Borderie à la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 84).

Coll. de la Soc. arch. — Diam. du fond 0^m05.

629. — AUTRE, où l'on voit sous une rangée d'oves, un léopard couché à gauche et tournant sa tête à droite. Dessous cet animal, un taureau cornupète à droite.

Trouvé en 1854, dans les ruines d'une ancienne habitation romaine, près de Rieux, arr^t de Vannes. — Donné par M. Le Gall, conseiller à la Cour d'appel, à la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 94).

H. 0^m12. L. 0^m09.

630 à 634. — Fragments de POTERIES rouges avec couverture brillante de la même couleur.

Découverte constatée en 1846, à Rennes, dans le jardin des Jacobins, propriété de M. Potier, et que M. Toulmouche a décrite avec soin dans son *Hist. arch. de la ville de Rennes*, p. 302, en l'accompagnant de planches.

N° 630. Fragment d'une petite coupe, à bord évasé, au milieu du fond de laquelle est l'empreinte d'un fleuron à 8 pétales (Toulmouche, p. 304, pl. XIX, fig. 1).

N° 631. Fragment sur lequel sont deux personnages, dont l'un de face tient dans chaque main un masque de théâtre, tandis que l'autre à droite porte un panier de fruits d'une main et s'appuie de l'autre sur un long bâton; au-devant de lui, un chien semble se dresser sur ses pattes pour le caresser; entre eux et à la hauteur de leurs têtes, des amours voltigent. L'ornement du haut du vase consiste en une bordure saillante séparée, par un cordon tressé, d'une petite draperie courant gracieusement autour de la surface (Toulmouche, p. 304, pl. XIX, fig. 3).

N° 632. Débris de poterie. Au-dessous d'une bordure d'oves posée sur un filet de perles, un médaillon contient un personnage grotesque, la figure couverte d'un masque scénique. Comme séparation des deux sujets, est un élégant pendentif formé d'une corbeille pleine de fruits, posée sur un support avec entrelacs, qui soutient en même temps un masque et finit par un ornement imitant deux dauphins. Sous le médaillon, une levettes courant à gauche (Toulmouche, p. 304, 305, pl. XIX, fig. 5).

N° 633. Autre débris. Dans un médaillon, circonscrit par deux doubles filets, une corbeille pleine de fruits; au-dessus, deux dauphins.

N° 634. Autre fragment de poterie où est figuré un lion couché.

Donnés par M. le docteur Aussant en 1870 au Musée de la ville, sauf le dernier précédemment donné à la Soc. arch. du dép^t.

635 à 651. — Dix-sept morceaux de POTERIE rouge à couverte brillante, vases, bols, coupes, soucoupes, etc.

Autre découverte faite à Rennes, en 1846, que M. Toulmouche a décrite avec le même soin et dont il a rendu un compte détaillé, p. 308, et qu'il a également illustrée de plusieurs planches. Dans la partie du jardin de Lansezneur, rue d'Antrain, acquise par MM. de Neuville et Fresnel, on reconnut, en creusant les fondations des deux hôtels qu'ils y élevaient, des édifices ruinés sur le bord d'une voie romaine. C'est là que, mêlés aux fragments de bronze et de fer décrits ci-dessus, nos 585 et 592, se rencontrèrent une grande quantité de fragments de poterie, sans que mal-

heureusement on trouvât un seul vase intact. On va successivement décrire ces morceaux dont les sujets décoratifs méritent d'être signalés à l'attention :

N° 635. Fragment de vase. Au-dessous d'une guirlande d'oves et d'un filet finement ondulé, on voit partie d'une femme sur un cheval lancé au galop poursuivi par un taureau, et au-dessus de ce dernier un bouc derrière lequel se trouve une tige gracieusement jetée et terminée à chacune de ses extrémités par un fleuron différent (Toulmouche, p. 310, n° 2, pl. XXII, fig. 1).

N° 636. Fragment de poterie. Sous un filet en zigzags, d'une délicatesse extrême et dans un médaillon à doubles filets saillants, est une large feuille de vigne enveloppée d'une tige légère avec des grappes qui lui forment un encadrement (Toulmouche, p. 311, n° 3, pl. XXII, fig. 3).

N° 637. Autre fragment d'un grand bol représentant dans des compartiments formés de filets cordonnés des scènes lascives; les intervalles sont occupés par un satyre nu debout sur un vase bachique; au-dessus, une guirlande d'oves avec glands tombants (Toulmouche, p. 311, n° 4).

N° 638. Autre, ayant fait partie d'un vase de même proportion que le précédent, offrant un bord saillant arrondi avec un filet au-dessous, puis une surface lisse et plus bas une guirlande d'oves en relief avec glands tombants, borné inférieurement par un filet tressé saillant, tandis que des feuilles de vigne se détachent sur un fond uni (Toulmouche, p. 311, n° 5).

N° 639. Fragment d'une poterie semblable à celle qui précède, remarquable par une surface couverte d'ornements en relief qui consistent en de petits cercles renfermés dans de plus grands en perles, situés les uns au-dessus des autres et séparés par de doubles guirlandes (Toulmouche, p. 311, n° 6, pl. XXII, fig. 5).

N° 640. Tesson de poterie. On y voit d'abord une guirlande d'oves avec glands intermédiaires, au-dessous un filet ondulé, plus bas des médaillons à doubles lignes saillantes dont l'un renferme un hippocampe avec des poissons, et l'autre, dont il ne reste qu'une partie, un sujet marin analogue (Toulmouche, p. 311, n° 7, pl. XXII, fig. 6).

N° 641. Autre fragment de poterie orné de médaillons, tantôt constitués par deux filets saillants, tantôt par une couronne en feuillage. Dans l'un d'eux est un amour nu; l'intervalle est occupé par une figure de femme drapée, au-dessous de laquelle se dresse une petite couronne saillante (Toulmouche, p. 312, n° 9, pl. XXII, fig. 9).

N° 642. Autre, ayant appartenu à la partie supérieure d'un grand bol à rebord arrondi, saillant; au-dessous une guirlande d'oves et un filet de

petites perles, et présentant plus bas des médaillons dans l'un desquels on voit une chèvre courant et sur le fond des fleurs en saillie (Toulmouche, n° 312, n° 11).

N° 643. Sous une guirlande d'oves une série de médaillons bordés par un filet saillant, dans l'un desquels on voit un Titan dont l'extrémité du corps se termine, au lieu de jambes, par des queues de dragons et brandissant sa massue pour attaquer les dieux de l'Olympe (V. ci-dessus p. 48). Dans les intervalles, un amour tenant un flambeau.

N° 644. Fragment d'un petit vase en forme de tasse à bord mousse, semblable à un autre trouvé dans le jardin de M. Potier, et décrit dans M. Toulmouche, p. 303, pl. XVIII, fig. 7.

N° 645. Fragment avec bord courant d'ornements en relief.

N° 646. Fragment de rebord avec moulures.

N° 647. Fond de vase avec empreinte d'un fleuron à 8 rayons.

Les potiers romains ayant l'habitude de signer leurs œuvres au moyen d'un poinçon apposé à cru sur le fond intérieur ou extérieur de la pièce, quelques fragments vont apprendre les noms des artistes qui modelaient ces ouvrages pleins de grâce. Il est d'autant plus intéressant de connaître leur personnalité que, selon toute apparence, leurs ateliers de fabrication devaient être à Rennes même.

N° 648. **ATEPON.**

N° 649. **CALASI M** (*anu*).

N° 650. **OCOA.**

N° 651. **SENTI.**

Tous ces fragments qui appartenaient dès le principe à feu M. le Dr Godefroy père, et avaient été par lui confiés pour leur publication à son confrère, M. le Dr Toulmouche, dont on vient de faire connaître les travaux, ont été ensuite donnés par celui qui les avait recueillis et conservés, à la Société archéologique dont il était l'un des membres les plus instruits. C'est un hommage qu'il est juste de rendre à la mémoire de M. Godefroy, dont le zèle pour la science, comme l'habileté dans son art, ne doit pas s'effacer du souvenir.

652 à 657. — Cinq Fragments de POTERIE qui, au lieu d'être d'un rouge brillant comme les précédents, sont d'un rouge-brun-foncé ou noirâtres, mais toujours lustrés.

N° 652. Fragment de la partie supérieure d'un vase orné d'une frise à rinceaux; une portion d'un vase exactement semblable, trouvé au Mans, a été publié par M. De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, atlas, pl. 38.

N° 653. Autre fragment avec rinceaux différents.

N° 654. Autre, avec une ornementation formée de petits trophées, d'animaux et de lignes verticales ondulées séparant les motifs. On y voit une lionne courant à droite (Toulmouche, p. 312, n° 12, pl. XXII, fig. 11).

N° 655. Fond de petit vase avec une marque de potier (Toulmouche, p. 310).

N° 656. Fragment de rebord.

Même provenance et donation.

658. — Fragment de VASE rond avec bordure d'oves et de guirlandes. Sujets en relief, le signe du Capricorne, etc. Belle facture.

Trouvé en 1871, dans des jardins de la rue d'Antrain, vis-à-vis des Capucins, à Rennes. A figuré à l'Exposition régionale de Rennes, sous le n° 193. Acquis par la Ville.

0^m12.

659 à 669. — Onze fragments de poterie rouge à couverte brillante, vases, bols, coupes, etc.

Trouvaille faite à Rennes, en 1872, lors des fouilles exécutées par le génie militaire, en creusant les fondations d'un édifice. C'est dans la rue d'Echange, derrière l'hôpital militaire, proche l'ancienne enceinte de la cité romaine des Rhedones, qu'ont été trouvés tous ces fragments. Déjà, l'on y avait déterré, l'année précédente, deux tuyaux de conduite maçonnés dans du béton et enduits à l'intérieur de vernis plombifère, qui figurent au Musée lapidaire, et qui montrent que ce genre de couverte était déjà connu à l'époque gallo-romaine.

Parmi ces fragments, on peut signaler :

N° 659. Un morceau où figure un Hercule, nu, debout, la massue à la main, la peau du lion de Némée sur le bras.

N° 660. Un fragment analogue à un autre trouvé dans la propriété de M. Potier, portion de vase à bord supérieur épais, ayant au-dessous une moulure élégante formée d'oves, placée au-dessus d'une rangée de petites perles, et qui avait été décrite par M. Toulmouche, p. 303, pl. XVIII, fig. 8.

N° 668. Fond de vase avec marque de fabricant **DAMOI**.

N° 669. Autre avec le cachet **CARIN OFF** (*icina*).

Ces objets, recueillis par M. le commandant Mowat et M. Philippe La-

vallée, membres de la Soc. arch. du dépt, ont été par eux offerts en hommage à la Société pour ses collections. (Séance du 12 mars 1872.)

670 à 675. — Six autres FRAGMENTS semblables.

Même provenance. — Donnés par M. l'abbé Jan à la Soc. arch.

(Séance du 14 mai 1872.)

676. — TERRINE en terre rouge avec un bord évidé pour l'écoulement du liquide (cassée et restaurée).

Trouvée dans les terrains du nouvel hôpital Saint-Yves, à Rennes, et donnée en 1872 par M. Alfred Ramé, procureur général, au Musée de la ville.

Diam. 0^m00.

2. Moules en argile plastique.

677 à 684. — Huit MOULES en terre cuite à l'usage des faux monnayeurs, pour couler des deniers de billon. On y trouve en creux les empreintes suivantes :

Revers de Septimius Severus : TR.P.III COS II P.P. Femme debout. An 948.

Tête de Julia Domna, femme de Sept. Severus : IVLIA PIA FEL. AVG. Tête nue à droite.

Revers d'Antoninus Caracalla, fils de Sept. Severus : PONTIF.TR.P. XII COS III. L'empereur debout à droite, tenant le parazonium ou épée de commandement à la main. An 962.

Tête de Geta, frère d'Antoninus Caracalla : P.SEPT.GETA CAES.PONT. Tête nue à droite.

Tête de Julia Mæsa, grand'mère d'Antoninus Elagabalus : IVLIA MAESA AVG. Tête nue à droite. An 971.

Revers de la même : PIETAS PVBLICA. Vesta debout, les mains levées pieusement.

Tête de Balbinus : IMP.CAE.P.CAEL.BALBINVS AVG. Tête laurée à droite. An 991.

Revers de Gordianus-le-Pieux : ROMAЕ AETERNAE. Rome assise à gauche sur un bouclier, tenant de la main droite une petite Victoire. An 991.

Voyez, sur des moules semblables et de la même époque : De Caylus, *Rec. d'ant.*, I, p. 284, pl. 105. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, v^o Matrice, II, p. 419; v^o Numismatique, II, p. 605. — Hennin, *Man. de num.*, I, p. 78. — Kolb, *Tr. de num.*, I, 20. — Champollion-Figeac, *Rès. d'arch.*, II, p. 217. — Hiver, *Rev. de num.*, II, p. 171, pl. VI. — Poey-d'Avant, *Rev. de num.*, II, p. 165, pl. VI; et *Congrès arch. de Fr. à Fontenay*, p. 259. — L'abbé Baudry, *id.*, p. 261. — *Congrès de Vendôme*, p. 64.

Coll. du prés. de Robien.

3. Poterie commune en argile ordinaire.

I. Pâte grise plus ou moins foncée, dont la couleur noirâtre est due au protoxyde de fer, recouverte d'un engobe ou enduit épais, noir, et dont la surface est toujours sans glaçure. Le façonnage est bien exécuté. La cuisson a eu lieu dans des fours à moyenne température, ce qui explique son peu de dureté.

685. — URNE cinéraire en terre noirâtre, pour mettre les cendres des corps consumés par le feu sur le bûcher funèbre.

Montfaucon, *Ant. expl.*, t. V, p. 52, pl. 11, fig. 2, 3. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, p. 251, pl. 29, fig. 4.

Coll. de Robien. — H. 0^m37.

686. — Goulots de VASES recueillis en 1853, avec des briques à rebords et des débris romains, à Coz-Yaudet, près Lannion.

Donnés par M. Arthur de la Borderie à la Soc. d'arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 84.)

687. — Fragment de goulot de VASE provenant de Jublains (Mayenne), recueilli en 1853.

Donné par le même à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 84.)

II. Pâte tendre jaunâtre ou tirant plus ou moins sur le rougeâtre, quelquefois blanchâtre et toujours sans aucun lustre. Ce sont en général des

poteries d'usage domestique, les unes petites et moyennes à pâte fine, lampes, statuettes, etc.; les autres de grande taille à pâte grossière, cuiviers, jarres, amphores, ustensiles divers de ménage.

Lampes.

688. — LAMPE provenant de la collection de M. de Ger-ville.

(Séance de la Soc. arch. du 11 février 1857, p. 137.)

Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.
— Diam. 0^m10.

689. — LAMPE découverte à Corseul (C.-du-N.).

(Séance de la Soc. arch. du 12 mai 1852, p. 73.)

Même donation. — 0^m10.

690. — LAMPE en terre d'un brun jaunâtre, avec de petits ornements au pointillé, ayant au centre deux trous ronds ou orifices pour y verser l'huile.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 63, pl. VII.

Diam. 0^m09.

691. — LAMPE en terre rougeâtre, couverte de pointillés, avec un manche en forme de croissant.

Cat. ms. de la coll. de Robien, p. 63, pl. VII.

Long. 0^m14. Larg. 0^m08.

692. — LAMPE en terre jaunâtre, avec un anneau pour anse, l'*oculus* au centre.

Cat. ms. de la coll. de Robien, p. 63, pl. VII, n° 1.

Diam. 0^m07.

693. — LAMPE en terre jaunâtre, sans anse, ornée au centre d'une rosace à huit lobes, au milieu de laquelle est percé l'*oculus*.

Cat. ms. de la coll. de Robien, p. 63.

Diam. 0^m08.

694. — Petite LAMPE sans anse, en terre rougeâtre, l'*oculus* au milieu.

Cat. ms. de la coll. de Robien, p. 63.

Long. 0^m065. Larg. 0^m045.

695. — Tête de JUPITER SÉRAPIS, la tête couverte du modius, la poitrine drapée du pallium. Elle formait le manche d'une lampe.

Beger, *Thes. Brandeb.*, II, 439. — Montfaucon, *Ant. expl.*, V, pl. 156, fig. 3; pl. 173, fig. 1. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 61, pl. VII.

H. 0^m06.

696. — Petite LAMPE chrétienne à double *oculus*; par-dessus ornée du chrisme en relief, par-dessous marquée d'une croix tracée en creux à la pointe.

Trouvée en Bretagne, et donnée au Musée de Rennes par M. le docteur Aussant.

Long. 0^m09. Larg. 0^m06.

Objets religieux.

697. — AQUIMINARIUM, vase de terre destiné à contenir l'eau lustrale pour les sacrifices dans le laraire domestique. Il représente une tête nue de femme aux cheveux nattés. L'anse, fixée derrière la tête, est brisée.

Montfaucon, *Ant. expl.*, III, pl. 75, fig. 2. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 62, pl. VII.

H. 0^m08.

698. — Petite FIOLE à parfums, en terre fine rougeâtre sans lustre.

Ces petits vases étaient destinés à être renfermés dans les tombeaux. M. de Caylus, *Rec. d'ant.*, V, p. 18, fait remarquer avec raison que c'est à tort qu'on les appelle fioles lacrymatoires.

Beger, *Thes. Brandeb.*, II, 464. — Montfaucon, *Ant. expl.*, III, pl. 125; V, pl. 98, 99. — *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 67, 68, pl. VI. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, 253. — Odorici, *Cat. du Musée de Dinan*, nos 45 et 188.

H. 0^m09.

699. — AUTRE, trouvée à Corseul (C.-du-N.)

Donnée en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — 0^m11.

700. — Petit VASE de même pâte rougeâtre et sans lustre.

Trouvé à Rennes, dans le jardin de M. Potier (V. no 630), et donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

H. 0^m06.

Statuettes.

701. — Statuette de VÉNUS ANADYOMÈNE, représentée nue, la tête (qui manque) garnie d'une chevelure épaisse, tenant de la main droite ses cheveux mouillés, de la gauche soutenant une draperie flottante, les pieds (qui manquent) montés sur un socle circulaire ou piédouche.

Trouvée à Corseul en 1856 et donnée par M. le docteur Toulmouche à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 124.)

H. 0^m015.

702. — Débris de statuettes semblables de VÉNUS ANADYOMÈNE.

Trouvés en 1857 près du vieux pont de Cesson, aux environs de Rennes, et acquis par M. le docteur Aussant pour la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 147. Voy. aussi *Mém. de la Soc.*, III, p. 66).

H. 0^m015.

703. — Autre statuette de VÉNUS ANADYOMÈNE, brisée aux genoux.

Trouvée en 1859 dans les fouilles nécessitées pour la construction de l'Hôtel-Dieu, à Rennes, et donnée par M. Philippe-Lavallée, contrôleur des hospices, à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 22.)

H. 0^m015.

Ces statuettes de Vénus anadyomène étaient populaires dans l'ouest des Gaules, et l'on rencontre souvent ce modèle (De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, p. 219; atlas, pl. XXX, fig. 7). M. Duchâtellier en a trouvé dans le Finistère (De Caumont, *Bull. mon.*, t. 22, p. 447). M. le docteur Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, p. 300, en cite une trouvée ruelle Saint-Martin, dans la propriété de M. le prés. Jouaust, et dont il donne un dessin, pl. XVIII, fig. 2. C'est exactement la même. M. Ch. Lenormand en décrit dans le *Cat. de la coll. Raifé*, p. 135. Elle se trouve en Normandie (Congrès arch. de Lisieux en 1870, p. 56). Il en a été trouvé dans le Bourbonnais par M. Tudot (*Bull. mon.*, t. 23, p. 349). On en découvre aussi dans le Midi (*Ann. de l'inst. des provinces*, 1857, p. 227).

704. — Statuette d'une DÉESSE-MÈRE portant dans ses bras, sur son sein, deux petits enfants. Elle est assise dans un fauteuil tressé en nattes d'osier (la tête manque).

Trouvée en 1859 dans les fouilles exécutées pour la fondation de l'Hôtel-Dieu, à Rennes, et donnée par M. Philippe-Lavallée, contrôleur des hospices, à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 22.)

705. -- Autre statuette de DÉESSE-MÈRE (la tête manque).

•Trouvée en 1853 à Port-Louis, par M. Audren de Kerdrel, qui en a fait hommage à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 91.)

706. — Autre statuette de DÉESSE-MÈRE (la tête et le dos manquent).

Trouvée à Corseul en 1856, et donnée par M. le docteur Toulmouche à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 124. — Gaultier du Mottay, *Rech. sur les voies rom.*, p. 82.)

Ces statuettes se rencontrent aussi souvent dans l'Ouest que celles de Vénus anadyomène décrites plus haut (De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, p. 220, pl. XXX, fig. 8). M. Duchâtellier en a trouvé dans le Finistère (De Caumont, *Bull. mon.*, p. 447, 473). M. Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, p. 299, en cite trouvées en même temps à Rennes que les Vénus, et il en donne un dessin exact, pl. XVIII, fig. 1 et 1 bis. M. Ch. Lenor-

mand en décrit dans le *Cat. de la coll. Raifé*, p. 129. Elle se trouve en Normandie (Congrès arch. de Lisieux en 1870, p. 56). L'abbé Cochet en figure une trouvée dans les tombeaux gallo-momains de Cany (*Seine-Inf. hist. et arch.*, p. 274). M. Benj. Fillon en cite trouvées en Poitou (*L'Art. de terre*, p. 20, pl. I, fig. 9). M. Tudot en cite également du Bourbonnais; on peut en voir gravées sur bois dans le *Bull. mon.*, t. 23, p. 346; t. 38, p. 462.

Ces statuettes ont été prises pour Latone portant ses enfants jumeaux Apollon et Diane, ou pour Lucine, déesses et symboles de la fécondité; mais il ne paraît pas que Latone ait été une divinité d'un culte populaire dans les Gaules. D'ailleurs, ces statuettes ne portent souvent qu'un enfant, quelquefois pas du tout. Il vaut mieux y voir les déesses-mères dont les inscriptions nous montrent le culte comme fort répandu. Elles présidaient à la campagne et aux fruits de la terre; on leur faisait des offrandes de lait et de miel et on leur sacrifiait un porc. On les invoquait pour la santé des empereurs et de leurs familles et pour celle des particuliers (Millin, *Dict. de la Fable*, v^o Déesses-mères). Comme spécimen du Laraire où on les honorait dans le foyer domestique, voyez la description de la découverte faite à Rezé (Loire-Inf.) en 1863 d'un petit édicule où se trouvaient réunis deux statuettes de déesses-mères, un buste de Livie mère de Tibère, et un porc à leurs pieds (Parenteau, *Cat. du Musée de Nantes*, n^o 128, pl. I).

Toutes ces figurines en terre sont formées de deux demi-bosses moulées en coquille; elles étaient ensuite réunies et raccordées au moyen du collage des bords à la barbotine, puis soumises à la cuisson dans le four à potier. (Voy. *Mém. de la Soc. arch.*, III, p. 65, 66.)

707. — TÊTE jeune imberbe.

Trouvée à Cesson, près Rennes. De mêmes pâte et fabrication que les autres statuettes de cette localité, n^o 702, et comme elles moulée en coquille.

Donnée par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.
— H. 0^m11.

708. — ORNEMENT moulé représentant un enfant entre deux cornes d'abondance (dont l'une est brisée); il porte la main droite sous le menton; de la main gauche il tient une pomme.

Trouvé également à Cesson, près Rennes. D'une pâte plus rouge et plus

cuite. — Ces deux pièces faisaient probablement partie de quelque laraire domestique.

Donné aussi par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m16.

Vases communs et ustensiles de ménage.

709. — Grand CUVIER ou jarre ronde (*dolium*) en poterie d'argile figuline rougeâtre, décoré d'un filet poussé à la roulette et de trois bandes jaunâtres.

Trouvé à Rennes en 1862, près de l'hôtel de Coniac, le long de l'ancien mur romain de la cité, et donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

Les Grecs et les Romains ont fabriqué des cuiviers de plus grande taille encore que celui-ci (Brongniart, *Tr. des arts cér.*, I, p. 406). C'est dans un *dolium* de grande dimension (Juv., *Sat.* 14, v. 308) en terre cuite, et non pas en douves de bois, que résidait le cynique Diogène. Winckelmann (*Mon. ant. inéd.*, n° 174; et *Hist. de l'art*, III, p. 89, 326, pl. 22, fig. 1) a donné un bas-relief de la villa Albani où est représenté ce *dolium* célèbre, qu'il ne faut pas appeler un tonneau. On y voit comment les raccommodeurs grecs y avaient posé deux attaches en queue d'aronde pour en consolider la fêlure. Quant à celui de Rennes, brisé en plusieurs morceaux lors de sa découverte, il a été parfaitement réparé en les recollant. Le *dolium* servait à contenir le vin, l'huile et les liquides qu'on transvasait dans des amphores.

Diam. 0^m59. Epaisseur 0^m04.

710. — Pointe d'une grande AMPHORE en terre rougeâtre.

De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, p. 215, pl. 28, fig. 1 et 2.

H. 0^m18.

711-712. — Deux bouts d'AMPHORE et goulots de VASES.

Trouvés en 1853, à Coz-Yaudet, près Lannion, et donnés par M. Arthur de la Borderie à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 84.)

H. 0^m12. L. 0^m10.

713. — TERRINE avec un bord évidé pour l'écoulement du

liquide. On voit sur le rebord la marque du potier. Le fond, qui était troué, a été restauré.

Trouvée dans les ruines de Corseul. *Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien*, p. 64. On en voit de semblables dans M. de Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, p. 216, pl. 28, fig. 4.

Diam. 0^m28.

714-715. — Deux VASES en terre jaunâtre.

Ces deux vases parfaitement intacts ont été découverts en 1854, à Rennes, en creusant les fondations d'une maison rue de Rohan. C'est dans les couches inférieures du sol, où on a retrouvé la muraille romaine, qu'ils gisaient. Il y avait aussi dans le même endroit quelques pièces romaines. Offerts par M. le Dr Toulmouche à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 96.)

H. 0^m33.

716. — Fragments d'AMPHORES : bouts, goulots, morceaux de panse. — Fragments de VASES DE MÉNAGE. — Goulots de VASE en terre commune. — Fragments de TUYAUX de conduite d'eau.

Trouvés en 1872, dans des fouilles exécutées par le génie militaire pour les fondations d'un édifice, rue d'Echange, à Rennes. Parmi ces fragments de poterie, on en remarque qui sont enduits d'un vernis plombifère, ce qui prouve que les potiers antiques l'ont connu et employé (Voy. Ch. Lenormand, *Cat. de la coll. Raisé*, p. 136. — Benj. Fillon, *l'Art de terre chez les Poit.*, p. 20). Le Musée lapidaire de la ville possède deux grands tuyaux de conduite provenant du même lieu et dont l'intérieur en est entièrement couvert.

Ces objets, recueillis par MM. le commandant Mowat et Philippe-Lavallée, membres de la Soc. arch., ont été par eux offerts pour ses collections.

717. — POIDS ou CONTRE-POIDS, en pyramide tronquée, à base carrée et percé d'un trou pour y passer une ficelle de suspension.

Terre à brique. — Mêmes provenance et donation. — H. 0^m14.

718. — AUTRE. Le bas est fragmenté.

Trouvé en 1874, au Cerny, commune d'Etelles, arr^t de Vitré, par M. Waldeck de la Borderie, membre du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, et par lui donné à la Soc. arch. du dép^t.

H. 0^m19.

Ces poids qui ne sont pas rares dans les collections, se retrouvent sur différents points de la Gaule (Fr. Lenormand, *Cat. de la coll. Raire*, nos 972 bis et ter). On en a découvert à Orléans (*Congrès arch. de Vendôme en 1872*, p. 70). Il y en a à Nantes (Parenteau, *Cat. du Musée de Nantes*, n° 167). Leur véritable destination n'est pas bien connue.

4. Matériaux divers de construction.

A. Afrique — Mauritanie.

Marbres & Pavés mosaïques.

719. — Fragments de MARBRES et de POTERIES recueillis en 1847, dans les ruines de Carthage, par M. Aug. Pointeau, qui a légué sa succession aux hospices de la ville.

720. — Fragment de MOSAÏQUE recueilli à Hippone, près de Bône, par le même. — H. 0^m11. L. 0^m10.

721. — Deux petits fragments de MOSAÏQUE recueillis à Philippeville, près de Stora, par le même. — H 0^m05.

722. — Fragment d'un PAVÉ MOSAÏQUE marbre blanc, recueilli aux arènes de Ghelma par le même.

723. — Fragment de MOSAÏQUE servant de pavé de salle, provenant de la ville d'Alger, l'ancienne *Icosium*.

Décrit en 1845, par M. Berbrugger, dans sa *Notice hist. des ant. rom. d'Alger*, p. 43, et dans la *Revue arch.*, 1^{re} année, 2^e part., p. 556.

Donné en 1856 par M. André, conseiller à la Cour d'appel, à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 127).

H. 0^m20. L. 0^m11.

B Europe — Gaule.

Marbres, Lambris & Revêtements, Pavés mosaïques.

724. — Fragment de LAMBRIS en schiste ardoisier, avec peintures exécutées avec des cartons découpés et figurant un semis de feuillages et d'oiseaux de fantaisie.

Coll. du prés. de Robien.— De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, p. 70.

H. 0^m19. L. 0^m20.

725. — Fragments de REVÊTEMENT.

Recueillis en 1853, à Coz-Yaudet, près Lannion, et donnés par M. Arthur de la Borderie à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, p. 84).

726. — Autres fragments de REVÊTEMENT.

Provenant des ruines de Jublains; recueillis en 1853, par M. Arthur de la Borderie, et par lui donnés à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1853, p. 84).

727. — Fragments de REVÊTEMENT en marbre.

Recueillis dans les ruines d'un temple romain, à Jublains (Mayenne).

Donnés par M. J. de Farcy à la Soc. arch.

728. — AUTRES *id.*

Offerts en 1854, par M. l'abbé Brune, à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1854, p. 96).

729. — Fragments de REVÊTEMENT en marbre recueillis avec ceux du n° 725.

730. — Fragment de MOSAÏQUE en marbre blanc servant de pavé.

Trouvé à Rennes, au bas des Lices, près la rue des Trois-Journées, dans des murs gallo-romains où il avait été employé parmi les matériaux de construction, et donné par M. le Dr Aussant à la Soc. arch. (Voyez de Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, pl. 21, fig. 1).

731. — Morceaux de CHAUX ROMAINE mêlés de débris d'écailles d'huitres.

Pris à la Fenedaye, en Bréal (Ille-et-Vilaine), par M. Hippolyte Vatar, et par lui donnés à la Soc. arch.

732. — Fragment de LAMBRIS en schiste ardoisier incrusté en marqueterie de petites plaques fort minces découpées en losanges. — Autre *id.* conglomérat avec quartz et mica. — Fragments de CARREAUX en schiste ardoisier.

Mêmes provenance et donation que le n° 716.

733. — Spécimen de BÉTON formant en cailloutage une mosaïque grossière qui garnissait les couloirs du monument de Corseul, mis à découvert par les fouilles de M. Fornier, président du tribunal civil de Dinan. — PLAQUES de revêtement des murs du même édifice. — Fragments de PLAQUES de revêtement et de carrelage provenant du même édifice.

Donnés par M. Alfred Ramé, ancien procureur général près la Cour d'appel de Rennes, au Musée de la ville.

734. — Autre fragment de même espèce, en marbre, plus six morceaux d'ENDUITS de murailles.

Même provenance. Donnés par M. le docteur Godefroy père à la Soc. arch. du dép^t.

735. — Fragment de REVÊTEMENT en marbre vert antique.

Trouvé à Poitiers, rue de la Prévôté, et donné au Musée de la ville par M^{lle} André.

736. — Morceau de CIMENT ROMAIN trouvé à l'établissement thermal du Mont-Dore, en Auvergne.

Même donation.

Carreaux, Briques, Tuiles & Matériaux divers.

737. — Fragments de TUILE à rebords et de CIMENT ROMAIN.

Provenant des ruines d'une vaste villa, à Maignon (Côtes-du-Nord), et donnés à la Soc. arch.

738. — Fragments de TUILE à rebords, de BRIQUE plate, d'ENDUIT et de CIMENT, plus un grand CLOU.

Provenant des ruines de la villa romaine de Locmariaker (Morbihan), et donnés à la Soc. arch. (*Bull. arch. de l'Ass. bret., congrès de Vannes, 1854, t. V, p. 53*).

Voy. de Robien, *Hist. ms. de Bret.*, ch. II, pl. 4. — De Caylus, *Rec. d'ant.*, VI, p. 376. Il existe au Musée de Cluny, *Cat. 2^e suppl.*, n^o 3739, un fragment de vase de terre, trouvé en 1836 dans les fouilles de Locmariaker.

739. — Résultat des fouilles exécutées en 1874 en creusant une citerne rue d'Echange, à Rennes : Rebord d'un VASE gallo-romain en poterie rouge. — Un grand CLOU de fer. — Des DÉFENSES de sanglier. — Des MOLAIRES de cheval. — Un *Acus crinalis* ou poinçon en os.

Donnés par M. Aubrée, greffier en chef de la Cour d'appel, à la Soc. arch. du dép^t.

740. — Fragment de TERRE CUITE présumé gallo-romain et où est modelée une guirlande de roses. — H. 0^m19.

Trouvé par M. Pointeau, architecte, dans une fouille, à Rennes, près de la Porte-Mordelaise, et donné par lui au Musée de la ville.

741. — Fragment d'un MASCARON en terre cuite et présumé gallo-romain, trouvé dans une fouille rue d'Echange, à Rennes, en 1872, et donné par M. l'abbé Jan à la Soc. arch. — H. 0^m06.

742. — BRIQUE à convexité en rond complet, pour la construction d'une colonne. — Diam. 0^m22. — Fragment d'un gros CARREAU carré.

Trouvé commune d'Iffendic, et donné par M. Pinczon du Sel à la Société archéologique.

743. — BRIQUE à convexité en demi-rond, pour la construction de colonnes. — Diam. 0^m22.

Provenant de Jublains. (De Caumont, *Bull. mon.*, XIX, p. 589.)

744. — BRIQUE à concavité en quart de rond, servant à faire des tuyaux de conduite. — Diam. 0^m25.

Trouvée à Coz-Yaudet, avec les nos 725 et 729.

745. — Grande TUILE à rebords, bien entière, provenant de la ville de Rennes. — H. 0^m44. L. 0^m32.

C'est la *tegula* employée pour toitures. La ligne de jonction était couverte par des *imbrices* ou tuiles. *Tempestas venit, confringit tegulas imbricesque* (Plaut., *Mostell.*, act. I, sc. II). *Quod meas confregisti imbrices et tegulas* (Id., *Mil. glor.*, act. II, sc. VI). Cette disposition se voit dans M. de Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, p. 181, pl. 31, fig. 3 à 6).

Il y a sur cette tuile, écrites à la pointe avant la cuisson, deux lignes d'écriture cursive à déchiffrer. Voyez sur un semblable *graffito* écrit sur une brique poitevine, Benjamin Fillon, *l'Art de terre*, p. 17 et 24, et le commandant Mowat, séance du 5 mars 1873 de la *Soc. des Ant. de Fr.*, *Bull. des P.-V.*, p. 82.

746. — Fragment de TUILE romaine à rebords, trouvée avec beaucoup d'autres en creusant les fondations d'une maison située rue du Griffon, à Rennes, à 2 mètres de profondeur.

(Soc. arch., séance du 20 juin 1846.)

747. — AUTRE *id.* — Soc. arch. — H. 0^m39. L. 0^m31.

748. — Deux AUTRES *id.* — Soc. arch. — H. 0^m37. L. 0^m28.

749. — AUTRE *id.* — Soc. arch. — H. 0^m35. L. 0^m28.

750. — AUTRE *id.*, fragmentée. — Soc. arch. — L. 0^m25.

751. — AUTRE *id.*, fragmentée. — Soc. arch. — L. 0^m16.

752. — AUTRE *id.*, fragmentée. — Soc. arch. — L. 0^m31.

On y voit empreinte la patte d'un gros chien qui a couru dessus quand elle était encore molle, avant la cuisson.

Trouvée par M. Berthelot, entrepreneur, rue Basse, en 1853, en faisant démolir un vieux mur, et par lui donnée à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1853, p. 92, 93).

753. — BRIQUE romaine, recueillie par M. Boulet, inspecteur de la voirie municipale à Rennes, dans les démolitions du mur de la porte Saint-Michel, et par lui donnée au Musée de la ville.

Bull. de la Soc. arch., séance du 12 mai 1868, t. VII, p. 98. Cette brique, découverte 15 ans après la précédente, sur un autre point de la ville, montre qu'elle faisait partie d'un système de constructions contemporaines, car on y voit empreinte la patte du même gros chien qui avait aussi couru dessus de la même manière.

L. 0^m25.

754. — Autre BRIQUE. — L. 0^m31.

Trouvée dans les travaux de l'église Saint-Martin, aux Capucins, rue d'Antrain, à Rennes, en 1872, et donnée par l'abbé Jan à la Soc. arch.

Celle-là aussi porte encore l'empreinte de la patte du gros chien du briquetier.

755. — Autre BRIQUE, portant sur la tranche une inscription qui donne la marque et le nom du briquetier :
VALENTINNI.

Cette brique, due également à la sollicitude de M. l'inspecteur Boulet, qui l'a trouvée avec celle du n^o 753, nous fait connaître le nom du maître du chien et l'auteur de l'autographe du n^o 745.

756. — Fragment de TUILE à rebords, trouvée dans les fouilles de la rue d'Exchange, à Rennes, en 1872.

Donnée par MM. Mowat et Philippe-Lavallée à la Soc. arch du dép^t.

757-758. — Deux BRIQUES romaines plates et sans rebords (*lateres*), d'une parfaite conservation et dans toute l'intégrité de leurs dimension.

Provenant des fouilles de la rue Basse, et offerte par M. de Monthon à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1854, p. 95).

De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, p. 161, pl. 17, fig. 12.

H. 0^m41. L. 0^m27. — H. 0^m37. L. 0^m25.

759. — Grand carreau de BRIQUE de fabrication romaine, en terre cuite, trouvé à Rennes, entre le vieux Saint-Yves et le Carthage. — 0^m41 en carré.

Donné par M. de Matty de Latour, ancien ingénieur en chef des ponts-et-chaussées du dép^t, à la Soc. arch.

(Séance de la Soc. arch. du 13 avril 1875.)

760. — Trois petites BRIQUETTES destinées à servir de supports ou de cales pour la cuisson des pièces de poterie dans le four à potier. — 0^m07 sur 0^m04.

Trouvées dans les fouilles de la rue d'Echange, à Rennes, en 1872, et données par M. l'abbé Jan à la Soc. arch.

761. — TUILE à rebords latéraux. — H. 0^m31.

762. — BRIQUE plate sans rebords. — H. 0^m31.

Provenant des ruines d'un four romain, découvert à la Chaussairie, commune de Bruz, canton de Rennes.

Données par M. Th. Danjou à la Soc. arch. — H. 0^m31.

763. — Fragment de TUILE à rebords.

Provenant d'un dépôt mis à découvert près de l'allée couverte connue sous le nom de *la Roche-aux-Fées*, par les travaux de terrassement du chemin vicinal d'Essé-le-Theil, arr^t de Vitré.

Donné par M. Mowat, chef d'escadron d'artillerie, à la Soc. arch.

764. — Fragment de TUILE à rebords et où est encore engagé le clou de fer qui servait à la fixer sur la toiture.

Trouvée dans une châtaigneraie de la métairie du Cerny, commune d'Étrelles, arr^t de Vitré.

Donnée par M. Waldeck de la Borderie, membre du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, à la Soc. arch. du dép^t.

765. — Fragments d'une TUILE à crochet *tegula* et d'une BRIQUE *later*, provenant de Coz-Yaudet, près Lannion.

Recueillis en 1853, par M. Arthur de la Borderie, et par lui donnés à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1873, p. 84).

Enceintes vitrifiées.

766. — Fragments de PIERRES calcinées et vitrifiées, rapportées du camp de Péran, c^{ne} de Plédran, arr^t de Saint-Brieuc, par M. Paul de la Bigne Villeneuve, et par lui données en 1852 à la Soc. arch.

Voyez, sur ces enceintes à murailles ou retranchements vitrifiés, lettre de M. Anatole de Barthélemy, *Bull. mon.* de M. de Caumont, 1845, t. XI, p. 482; XII, 1846, p. 283. — Notes de M. Geslin de Bourgogne dans les *Mém. de la Soc. arch. des C.-du-N.* en 1841; le *Congrès de l'Ass. bret., classe d'arch.*, tenu à Saint-Brieuc en 1846, p. 20; le *Congrès arch. de la Soc. fr. pour la cons. des mon.*, tenu dans la même ville en 1847, p. 431; le *Congrès de l'Ass. bret., classe d'arch.*, tenu à Saint-Brieuc en 1853, p. 171, 230; *Rapport sur le camp de Péran, Mém. lu à la Sorbonne* en 1866, p. 169 à 176; *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, XVIII, p. 282 à 311. — Mém. de M. Bizeul (de Blain), dans le *Congrès scient. de France*, tenu à Rennes en 1849, II, p. 121. — *Bull. mon.* de M. de Caumont, 1850, XVI, p. 429. — Gaultier du Mottay, *Rech. sur les voies rom. des C.-du-N.*, p. 49).

767. — Morceaux de GRANIT scorifié, même provenance.

Donnés par M. Cyrille Denis, avocat à Rennes, à la Soc. arch.

768. — PIERRES vitrifiées provenant de l'enceinte de Sainte-Suzanne, arr^t de Laval (Mayenne), et envoyées par M. J. de Farcy à la Soc. arch.

Voyez sur l'enceinte de Sainte-Suzanne, qui ressemble à celle de Péran : l'abbé Renouard, *Essai hist. sur le Maine*, 1811, I, p. 28. — Bachelot

de la Pilaye, *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. VIII. — *Magasin pitt.*, XIII, 1845, p. 83. — Mérimée, *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, nouv. série, 1846, t. VIII, p. 312 à 314. — *Congrès de l'Ass. bret., classe d'arch.*, tenu à Saint-Brieuc en 1846, p. 20, et 1853, p. 171. — Bizeul, *Congrès sc. de Fr.*, tenu à Rennes en 1849, II, p. 128. — Prévost, *Congrès arch. de Saumur* en 1862, p. 77).

§ 9. — OS & OSSEMENTS.

769. — RONDELLE en os exécutée au tour et percée au milieu.

Trouvée en creusant les fondations des hôtels nos 62 et 64 de la rue d'Antrain, à Rennes (Toulmouche, p. 309, n° 7).

Donné par M. le docteur Godefroy père à la Soc. arch.

770. — Os de crâne humain.

Trouvé dans le lit de la Vilaine lors des travaux pour sa canalisation (Toulmouche, p. 415).

771. — Partie d'un BUCRANE ou tête de bœuf, plus trois dents et une corne rompue au bout.

Même provenance (Toulmouche, p. 207).

772. — TÊTE HUMAINE.

Trouvée dans le cimetière de l'ancienne église de Jublains, arr^t de Mayenne, à l'intérieur d'un cercueil en calcaire coquillier de l'époque gallo-romaine ou mérovingienne. — Donnée par M. Arthur de la Borderie à la Soc. arch. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1853, p. 84).

Voyez sur le cimetière de Jublains le *Bull. mon.* de M. de Caumont, t. IX, 1843 : « Les fonds mis à la disposition de M. de Magdelaine, dit-il, ont servi à déblayer l'ancien cimetière de Jublains qui avoisine l'église, et dans lequel on a trouvé un assez grand nombre de sarcophages en pierre postérieurs au premier établissement romain. » (P. 635). — Il est aussi question des ruines romaines de Jublains dans les *Congrès arch.* tenus à Angers en 1841, p. 82; au Mans, en 1842, p. 12; en 1843, p. 295; à Aix, en 1866, p. 178; dans le *Congrès sc. de Fr.*, XVI^e session tenue à Rennes en 1849, t. II, p. 78. — Voyez dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, VII, -65, 450; IX, 635; XVIII, 348; XX, 23; XXIV, 537.

DEUXIÈME SECTION.

OBJETS D'ART DU MOYEN AGE, DE LA RENAISSANCE ET DE L'ÉPOQUE MODERNE.

I. Glyptique (1).

§ 1^{er}. — PIERRES GRAVÉES EN CREUX OU INTAILLES.

A. Gemmes ou Pierres dures.

772 bis. — INSCRIPTION en quatre lignes dans le champ, gravée en lettres capitales grecques dans leur sens naturel.

ΤΟΥΣ. ΜΕΝ.
ΘΕΟΥΣ. ΦΟΒΟΥ.
ΤΕΛΟΣ. ΟΡΑ. ΜΑ.
ΚΡΟΥ. ΒΙΟΥ.

Renaissance. Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent. — H. 0^m009. L. 0^m013.

Mowat, *Notice de qq. ant. gr.* dans les *Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. IX, p. 99, n^o 10.

772. 1^{er}. HYGIÉ, déesse de la santé, assise à droite, tenant dans ses mains la couleuvre d'Esculape et sacrifiant devant un autel allumé.

Agate rubanée. — H. 0^m030. L. 0^m022.

(1) Toutes les pierres gravées, tant en intaille qu'en relief, proviennent au Musée de la ville de Rennes de la collection de M. le président de Robien.

- 773.** — L'ALLEGRESSE debout, tenant de la main droite une couronne de fleurs, de la gauche une corne d'abondance.
Agate rubanée. — H. 0^m027. L. 0^m019.
- 774.** — NÉRÉIDE debout sur un dauphin, arrondissant des deux mains son écharpe comme une voile gonflée par les vents.
- Agate rubanée. — H. 0^m026. L. 0^m018.
- 775.** — TROPHÉE D'AMOUR. Arc, carquois et deux flèches, le tout attaché ensemble par un lac ou nœud de rubans.
Agate rubanée. — H. 0^m026. L. 0^m019.
- 776.** — AMOUR ailé, portant le carquois sur l'épaule, tenant une fleur dans chaque main et assis sur son autel.
Au ciel, deux astres dans les nuages.
Agate rubanée. — H. 0^m024. L. 0^m020.
- 777.** — DÉESSE debout, vêtue de la *stola*.
Cornaline. — H. 0^m020. L. 0^m017.
- 778.** — AMOUR adolescent qui se dirige vers un arbre dont il plie une branche pour se faire un arc.
Cornaline. — H. 0^m045. L. 0^m039.
- 779.** — BACCHANTE; à ses pieds un thyrses orné de bandelettes.
Cornaline. — H. 0^m045. L. 0^m033.
- 780.** — Un BERGER debout (pierre fragmentée).
Cornaline. — Bague, monture moderne en bas argent.
— H. 0^m014. L. 0^m012.
- 781.** — GÉNIE nu, debout.
Agate en losange. — H. 0^m020. L. 0^m013.
- 782.** — CYGNE nageant sur les eaux; au ciel, un soleil rayonnant.
Cornaline. — H. 0^m017. L. 0^m015.

783. — POT de fleurs.

Émeraude. — H. 0^m017. L. 0^m015.

*B. Empreintes ou reproductions d'intailles antiques
et modernes.*

784. — Tête laurée à droite de JUPITER olympien.

Mariette, II, pl. 2. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, nos 1416 à 1418.

Faux rubis en pâte de verre. — H. 0^m011. L. 0^m010.

785. — PALLAS passant à droite, tenant dans la main droite sa lance, le bras gauche passé dans son bouclier.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m023.
L. 0^m018.

786. — MARS, dieu de la guerre et des combats, debout, armé du casque et de la cuirasse, la droite sur la lance, la gauche posée sur son bouclier qui est à ses pieds.

Même sujet : Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1437.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m020.
L. 0^m015.

787. — Deux AMOURS luttant pour s'enlever un arc.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m023.
L. 0^m020.

788. — Tête voilée de PSYCHÉ, un papillon posé sur le sein.

Levesque de Gravelle, p. 38, pl. 98. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 155, pl. 79, fig. 3. — David et Mulot, *ibid.*, II, pl. 43, fig. 3.

Pâte de verre vert. — H. 0^m019. L. 0^m016.

789. — MERCURE CRIOPHORE, nu, debout, le pétase sur la tête, tenant de la main droite son caducée, de la gauche une tête de bélier.

Passeri, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 151. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 142, pl. 70, fig. 6 et 7. — David et Mulot, *ibid.*, II, pl. 22.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m013.
L. 0^m009.

790. — NEPTUNE, dieu de la mer, nu, debout à droite, tenant de la main droite un dauphin, poisson qui lui était consacré, la gauche posée sur sa lance, la pointe en bas.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m023.
L. 0^m017.

791. — Tête radiée du SOLEIL à droite.

Faux lapis lazuli. — H. 0^m018. L. 0^m015.

792. — Tête nue d'HERCULE à droite, cheveux courts et crépus, barbe touffue, larges épaules.

Pâte de verre blanc. — H. 0^m019. L. 0^m016.

793. — Tête nue d'HERCULE à droite, col tranché.

Pâte d'émail blanc. — H. 0^m019. L. 0^m012.

794. — Tête nue de face d'HERCULE, posée sur une tête de femme, Omphale, reine de Lydie, ou Iole, ou Déjanire.

Pâte de verre. — H. 0^m018. L. 0^m015.

795. — Tête d'IOLE à droite, couverte de la peau du lion.

Sant. Bartol., *Mus. Odelcasc.*, tav. 32. — Gori, *Mus. Flor.*, I, p. 77, pl. 35, fig. I. — David et Mulot, *ibid.*, I, pl. 47, fig. 1. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, nos 1779 à 1783.

Fausse hyacinthe en pâte de verre. — H. 0^m016.
L. 0^m014.

796. — La tête du vieux SILÈNE, chauve et barbue, posée sur celle du jeune PAN.

On voit au-dessus, dans le champ, le *pedum* ou bâton pastoral, parce que Pan était le dieu des bergers et des troupeaux, et la *syrix* ou flûte de roseaux à sept tuyaux, dont il était l'inventeur (Lucian., *Dialog.* 22. — Virg., *Bucol.*, Ecl. II, 32. — Tibull., *El.*, lib. II, el. V, 29. — Pro-

pert., *El.*, lib. III, 94, 593, 759. — Plin., *Hist. nat.*, lib. VII, cap. 57).

En légende : N CJSI. Peut-être le nom du graveur ou du possesseur.

Ce petit objet est une empreinte d'une intaille du cab. de France, publiée par Mariette, II, 49, et qui figure au *Cat. du cab. nat.*, sous le n° 1643.

Pâte de verre vert. — H. 0^m014. L. 0^m014.

797. — BACCHANALE. Le vieux Silène monté sur son âne et conduit en triomphe par un cortège comme lui dans l'ivresse. Devant, un jeune faune joue de la double flûte; derrière, un autre joue du tambourin.

Pâte de verre blanc. — H. 0^m013. L. 0^m013.

798. — FAUNE nu, assis sur un tronc d'arbre, un rameau dans chaque main.

Faux lapis lazuli. — H. 0^m015. L. 0^m013.

899. — TÊTE de jeune homme aux longs cheveux flottant sur les épaules.

Est-ce LÉANDRE nageant dans l'Hellespont, vers Abydos, pour rejoindre Héro qui l'attend? (Ovid., *Héroïd.*, ép. 17. — Martial., *Epigr. in amph. cæs.*, 25.) Les monnaies d'Abydos retracent l'aventure de Héro et de Léandre (Le P. Hardouin, *Num. ant. ill.*, p. 3). Cette tête de jeune homme est gravée avec cette indication dans Leon. August., p. 23, fig. 99. — Mariette, II, p. 38. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 72, pl. 32, fig. 4. — David et Mulot, *ibid.*, I, p. 133, pl. 41, n° 4; II, pl. 53, fig. 3; pl. 57, fig. 1 à 4. Ou est-ce AMPELOS, campagnon de Bacchus? (Gori, *Mus. Flor.*, p. 177, 178, pl. 83, n° 11; pl. 84, n° 6; pl. 85, nos 1 à 4.) Ces déterminations sont incertaines.

Pâte de verre jaune. — H. 0^m019. L. 0^m016.

800. — La FORTUNE debout à droite, la main droite posée sur un timon de navire, tenant de la gauche une corne d'abondance.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m018. L. 0^m014.

801. — La PIÉTÉ debout à droite, la main droite élevée

au-dessus d'un petit autel allumé, tenant de la gauche un rameau.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m019.
L. 0^m014.

802. — La PIÉTÉ IMPÉRIALE figurée par l'empereur debout à droite, tenant de la main droite une patère avec laquelle il sacrifie devant un autel allumé, la gauche appuyée sur la haste pure.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — H. 0^m011.
L. 0^m007.

803. — SACRIFICE offert sur un autel orné de guirlandes et placé devant le portique d'un temple tétrastyle.

Pâte de verre vert. — H. 0^m030. L. 0^m024.

Iconographie impériale romaine.

804. — CŒUS POMPEIUS Magnus. Tête du grand Pompée.

Né l'an de Rome 648. Vaincu par César à la bataille de Pharsale, il se réfugie à Alexandrie, où il est assassiné par ordre de Ptolémée, roi d'Égypte, l'an 706.

On voit son effigie sur les deniers que son fils Sextus fit frapper en son honneur en Sicile (Mionnet, I, pl. de la p. 80). Une pierre donnée par Mariette, II, pl. 42, offre aussi ses traits.

Pâte de verre bleu. — H. 0^m015. L. 0^m013.

805. — Caius Julius CAESAR. Tête laurée de Jules César à droite, le buste drapé du *paludamentum*; derrière, le *lituus* ou bâton augural; devant, un astre.

Né en 654. — Après la bataille de Pharsale, en 706, il se fait nommer dictateur, et, en 710, dictateur perpétuel; puis il est poignardé au milieu du Sénat par les conjurés Brutus et Cassius.

Le manteau dont il est revêtu est l'insigne du suprême commandement militaire. Le bâton augural est l'un des insignes du souverain pontificat (Tit.-Liv., *Hist.*, lib. I, cap. 18. — Cic., *De divin.*, c. 27. — Suét., c. 13. — Aul. Gell., *Noct. att.*, lib. V, c. 8. — Apul., *In apol.*). La couronne de

laurier est celle que le Sénat lui avait décernée (Suét., c. 45), et l'astre est cette fameuse comète qui parut au ciel après sa mort tragique. C'était l'âme du dictateur reçue dans le ciel au rang des dieux (Suét., cap. pénult. — Plut., *Vit. Cæs.* — Dion., *Hist.*, lib. XLV. — Plin., *Hist. nat.*, lib. II, cap. 25), et les poètes ont célébré son apothéose en faisant briller d'un éclat poétique cette étoile merveilleuse (Virg., *Æneid.*, lib. VIII, v. 681. — Horat., *Carm.*, lib. I, od. 12. — Ovid., *Met.*, lib. XV, cap. 18 et 19. — Sil. Ital., lib. XIII).

On voit ses traits sur ses deniers (Mionnet, I, pl. de la p. 81) et sur plusieurs pierres gravées (Leonard. August., p. 16, fig. 46, 47; 2^e part., p. 69, fig. 46. — De la Chausse, p. 11, fig. 31. — Mariette, II, pl. 41. — Gori, *Mus. Flor.*, p. 8, pl. 1, fig. 7, 8. — David et Mulot, *ibid.*, I, p. 3, pl. 2, fig. 1 et 2).

Pâte de verre blanc. — H. 0^m017. L. 0^m013.

806. — Caius Octavianus Cæsar AUGUSTUS. Tête laurée à droite de l'empereur Auguste, au milieu d'une couronne de laurier.

Né en 691. Neveu et fils adoptif de César. Défait Antoine à la bataille d'Actium en 723, et, devenu seul maître de l'Etat, il est décoré en 725 du titre d'Empereur par le Sénat, qui en 727 y ajoute le titre d'Auguste, lesquels passèrent tous deux à ses successeurs. Le Sénat lui avait aussi donné, comme à César, le droit de porter perpétuellement une couronne de laurier (Dion., *Hist.*, lib. XLIX. — Ovid., *Trist.*, lib. III, el. 1), et ceux qui lui succédèrent s'en ceignirent également. L'effigie d'Auguste se trouve sur beaucoup de pierres gravées, ainsi que sur ses monnaies. Sur quelques pièces, sa tête est placée au milieu de deux branches de laurier, comme sur cette pierre. Goltz, II, pl. 12, en a publié qui présentent cette disposition. Mort en 767.

Pâte de verre bleu. — II. 0^m023. L. 0^m019.

807. — TIBERIUS Claudius Nero Cæsar. Tête laurée de Tibère à droite.

Né en 712. Fils de Tiberius Claudius Nero et de Livia Drusilla, et fils adoptif d'Auguste, second mari de sa mère. Associé par son beau-père à l'Empire en 752, il lui succède en 767, et meurt, en 790, étouffé par Caius Caligula.

Sa tête a été souvent gravée (Leon. August., p. 18, fig. 50. — Camée du Cab. nat., Chabouillet, *Cat.*, n° 212).

Pâte de verre bleu. — H. 0^m017. L. 0^m015.

808. — CAIUS Cæsar. Tête à droite de l'empereur.

Né en 765 de Germanicus, neveu et fils adoptif de Tibère, et d'Agrip-pine, petite-fille d'Auguste. Reçoit des soldats le surnom familier de *Caligula*, parce qu'il portait comme eux, dans son enfance, la chaussure nommée *caliga*; mais ce nom ne lui est donné sur aucun monument, et c'est à tort que les historiens modernes l'appellent d'un pareil sobriquet. Il succède à Tibère en 790, en s'assurant par sa mort la couronne de laurier, mais il est assassiné lui-même par un tribun des gardes prétoriennes, en 794.

Même tête sur une gemme de Leon. August., p. 18, fig. 52.

Pâte de verre vert. — La partie supérieure de la tête est fragmentée. — H. 0^m016. L. 0^m014.

809. — AUTRE. Tête laurée à gauche.

Pâte de verre vert. — H. 0^m021. L. 0^m016.

810. — TITUS Flavius Vespasianus. Tête laurée à gauche.

Né en 794. Associé à l'empire par son père Vespasien en 824, lui succéda en 832 et meurt en 834.

Faux jaspe en pâte d'émail. — H. 0^m015. L. 0^m012.

811. — Julia SABINA. Tête à droite.

Sabine, petite-nièce de l'empereur Trajan, épousa, vers 853, Hadrien, cousin de l'empereur, et qui devint son fils adoptif. Il lui succéda en 870, mais la mésintelligence s'étant mise entre les époux, il la fit périr en 890.

Même tête : Gori, *Mus. Flor.*, pl. 10, fig. 19.

Fausse émeraude en pâte de verre vert. — H. 0^m014. L. 0^m013.

812. — Marcus Aurelius COMMODUS Antoninus. Tête laurée de Commode à droite.

Né en 914, de l'empereur Marc-Aurèle et de Faustine, fille d'Antonin-le-Pieux. Associé par son père à l'empire en 929, il lui succéda en 933; il périt de mort violente en 945.

Il est représenté jeune et sans cette barbe touffue qu'il porta dans ses dernières années.

Fausse turquoise en pâte d'émail bleu. — H. 0^m014.
L. 0^m011.

813. — Marcus Aurelius ANTONINUS. Tête nue à gauche, cheveux crépus, forte barbe, buste revêtu du *paludamentum*.

Né à Lyon en 941, de Sept.-Sévère et de Julia Domna. Reçoit des soldats le surnom familial de *Caracalla*, parce qu'il portait dans son enfance une espèce de vêtement gaulois ainsi nommé ; mais il ne prit jamais ce sobriquet, et il faut faire observer que c'est sans raison que les historiens modernes l'appellent ainsi. Associé par son père à l'empire en 951, il lui succède en 964, conjointement avec son frère Geta, qu'il poignarde l'année suivante entre les bras de leur mère. Il périt assassiné en 970.

Même tête : Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 2101.

Pâte de verre bleu. — H. 0^m017. L. 0^m015.

814. — TÊTE laurée et barbue à gauche d'un empereur romain.

Empreinte sur cire rouge de la bague épiscopale d'Yves Mayeuc, évêque de Rennes, mort le 17 septembre 1541, et inhumé dans sa cathédrale d'où il a été exhumé en 1756. On lit dans le P.-V. des fouilles des tombeaux de la cathédrale, ms. in-f° du fonds de l'intendance de Bretagne, aux archives de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine : « Un anneau d'or avec une » pierre de cornaline gravée, portant en tête ledit anneau, a été remis » aux mains de MM. les chanoines de ce chapitre pour être par eux re- » présenté toutes les fois qu'ils en seront requis, ce qui a été fait. » En marge du P.-V., p. 57, en est l'empreinte en cire rouge sur laquelle a été prise, par un surmoulage, la présente empreinte. On ne sait ce qu'est devenue la cornaline originale.

Donné par M. Quesnet, archiviste de la Préfecture, au Musée de la ville. — H. 0^m013. L. 0^m010.

Sujets divers.

- 815.** — TÊTE jeune, nuc, imberbe.
Pâte de verre vert. — H. 0^m016. L. 0^m014.
- 816.** — TÊTE barbue à droite.
Pâte de verre bleu. — H. 0^m016. L. 0^m013.
- 817.** — TÊTE barbue diadémée à gauche.
Pâte de verre bleu. — H. 0^m017. L. 0^m013.
- 818.** — TÊTE barbue à droite de philosophe.
Fausse agate pyromaque en pâte de verre. — H. 0^m020.
L. 0^m016.
- 819.** — TÊTE barbue à droite.
Pâte de verre vert. — H. 0^m016. L. 0^m014.
- 820.** — TÊTE chauve et sans barbe à droite. Derrière, le
lituus ou bâton augural.
Fausse agate prase. — H. 0^m014. L. 0^m012.
- 821.** — TÊTE barbue à droite.
Fausse aventurine. — H. 0^m017. L. 0^m013.
- 822.** — TÊTE voilée de femme à droite.
Pâte de verre blanc. — H. 0^m018. L. 0^m013.
- 823.** — TÊTE de femme à droite.
Fausse turquoise en pâte d'émail bleu. — H. 0^m014.
L. 0^m010.
- 824.** — TÊTE de femme à gauche.
Pâte de verre vert clair. — H. 0^m019. L. 0^m015.
- 825.** — BUSTE de femme à droite.
Pâte de verre vert. — H. 0^m028. L. 0^m023.
- 826.** — DAVID assis, la fronde à la main; à côté de lui, la
tête du géant Goliath (Rois, l. I, c. 17). Fragmentée.
Pâte de verre vert. — H. 0^m016. L. 0^m017.

827. — LOUIS XV, roi de France et de Navarre. Tête jeune laurée.

Né à Versailles le 15 février 1710. Roi le 1^{er} septembre 1715. Mort le 10 mai 1774.

Pâte de verre jaune. — H. 0^m016. L. 0^m013.

828. — LOUIS XV. Tête nue, cheveux longs, buste vêtu d'un habit brodé.

Pâte de verre bleu. — H. 0^m017. L. 0^m015.

§ 2. — PIERRES GRAVÉES EN RELIEF OU CAMÉES.

A. Gemmes ou Pierres dures.

829. — Buste de BACCHANTE, les cheveux épars, vue à mi-corps, les seins nus.

Renaissance. Agate onyx à 2 couches. — Monture moderne en or, médaillon ovale avec belière. — H. 0^m034. L. 0^m028.

830. — Buste de DIANE, la tête surmontée du croissant.

Ce joli camée, dont le travail d'un soin parfait annonce le milieu du XVI^e siècle, offre, sinon le portrait de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, favorite de Henri II, du moins une allusion assez claire à cette femme, dont le nom se prêtait à de semblables allégories. Après la mort tragique du roi, en 1559, elle se retira au château d'Anet, où elle mourut en 1566.

Agate onyx à deux couches. — Monture moderne en or, médaillon ovale avec belière. — H. 0^m025. L. 0^m020.

831. — ORPHÉE assis sur un tertre au pied d'un arbre, jouant d'une espèce de violon avec un *plectrum* ou archet. Autour de lui sont rangés différents animaux qui l'écoutent, attirés par ses chants.

Les anciennes traditions représentent Orphée, fils de la muse Calliope, attirant aux accords de sa lyre les animaux sauvages, et suspendant le

cours des fleuves, dont les eaux charmées s'arrêtent pour l'écouter. Les poètes latins célèbrent ce chant de la Thrace comme le maître de la poésie et de la musique (Virg., *Bucol.*, Ecl. IV, v. 56. — Horat., *Carm.*, lib. I, od. 12, 24; III, 11. — Propert., *El.*, lib. III, v. 47). Les graveurs de l'antiquité devaient se plaire à traiter ce sujet (Guignaut, sur la *Symb. de Creuser*, pl. 172 bis, fig. 645). Les graveurs de la Renaissance ont fait comme leurs devanciers; mais, pour les distinguer, il faut remarquer que les pierres où l'on donne à Orphée un violon au lieu d'une lyre, ne sauraient être antiques (Winckelmann, *Hist. de l'Art*, préface, p. 12. — Millin, *Dict. de la Fable*, v^o Orphée, p. 759). Ainsi, la pierre publiée par Montfaucon, *Ant. expl.*, t. I, 2^e part., pl. 223, fig. 1, ne doit pas être antique, pas plus que celle du cabinet de Rennes. Ce sont de très-bons ouvrages du XVI^e siècle, mais dont la manière ne rappelle pas les œuvres de l'art grec ou romain.

Agate onyx à deux couches. — H. 0^m017. L. 0^m021.

832.—Deux PERSONNAGES debout devant un autel allumé et orné de guirlandes (pierre fragmentée).

Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m014. L. 0^m018.

833. — SALAMANDRE fantastique avec une tête de panthère.

Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m012. L. 0^m015.

834. — HORATIUS COCLÈS à cheval, la tête couverte de son casque, le bras gauche passé dans son bouclier, et l'épée dans la main droite, défend contre deux soldats étrusques le passage du pont Sublicius, sur le Tibre. Derrière lui, ses deux compagnons Titus Herminius et Spurius Lartius, nus, la pioche à la main, coupent le pont; sous ses arches on voit couler les eaux du fleuve, dans lequel le héros va se précipiter tout armé pour regagner la rive romaine. (An 247.)

Les anciens ont raconté et célébré ce beau trait (Tit.-Liv., *Hist. Rom.*, lib. II, c. 9 et 10. — Valer. Maxim., III, 2. — Aurel. Victor, *De viris ill.* — Florus, *Epit.*, I, 10. — Aul. Gell., *Noct. att.*, IV, 5. — Virg., *Æneid.*, VIII, 650. — Plutarc., V, *Publicol.*, c. 8.

Une chalcédoine qu'on trouve dans Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 105, pl. 56,

fig. 1, représente gravé cet héroïsme. A l'époque de la Renaissance, ces légendes tirées des premiers siècles de l'histoire de Rome ont été très en faveur. Coclès a été reproduit en peinture décorative (*Cat. du Musée de Cluny*, n° 778) et en camée (Chabouillet, *Cat. du cab. nat. de Fr.*, n° 524). C'est à cette époque qu'appartient aussi le beau camée du cabinet de Rennes. Bien que cet ouvrage soit d'un bon maître, sa manière n'offre pas cependant le grand style de l'antiquité.

Sardonyx à deux couches. — H. 0^m022. L. 0^m023.

835. — MARCUS CURTIUS à cheval et tout armé, se précipite solennellement dans le gouffre ouvert par un prodige au milieu du Forum. Derrière lui un groupe de quatre citoyens considère avec admiration ce dévouement indiqué par l'oracle comme pouvant seul fermer ce précipice fatal. (An 391.)

Les Latins ont célébré cet héroïque dévouement : Tit.-Liv., *Hist. Rom.*, lib. VIII, c. 6. — Valer. Maxim., V, c. 6. — Plin., *Hist. nat.*, l. XV, c. 20. — Propert., *El.*, l. III, v. 498.

Des pierres gravées rapportées par De la Chausse, pl. 121 ; Levesque de Gravelle, 2^e part., p. 56, pl. 70 ; Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 106, pl. 56, fig. 3 et 4, offrent aussi cette belle action. Il existe à la villa Borghèse un bas-relief représentant ce dévouement (*Biogr. univ. de Michaud*, v° Curt., X, p. 379). Reproduit à la Renaissance comme toutes les légendes analogues de l'histoire romaine, on le voit en peinture décorative, soit sur basane (*Cat. du Musée de Cluny*, n° 779), soit sur faïence (*Id.*, supp^t, n° 2104, — De Caumont, *Bull. mon.*, XXVII, p. 575. — Demmin, *Man. de l'amat.*, 2^e éd., p. 332). C'est également à cette dernière époque que doit être attribué le camée de Rennes, qui est, comme le précédent, l'œuvre d'un artiste distingué, mais dont le travail ne rappelle pas non plus l'antique.

Ces deux pierres, peut-être de la même main, et tout à fait analogues, ont été réunies en un bijou de prix. Déjà fort remarquables par la beauté de la gravure en relief, elles ne le sont pas moins pour le luxe de la monture. On les a fait encastrier, pour servir d'agrafes de ceinture ou de bracelet, dans un cercle de vermeil enrichi d'un entourage d'émeraudes, de rubis et de saphirs, sertis en plein autour de chaque camée.

Sardonyx à 2 couches. — II. 0^m019. L. 0^m023.

836. — Tête laurée de l'empereur TIBERIUS à droite.

Succède à Auguste en 767. Mort en 790. (V. n° 807.)

Quartz agate pyromaque. — H. 0^m040. L. 0^m050.

837. — TÊTE diadémée à droite.

Corail. — H. 0^m013. L. 0^m009.

838. — TÊTE diadémée à gauche, faisant pendant au numéro précédent.

Corail. — H. 0^m013. L. 0^m009.

839. — TÊTE nue, de face, d'un jeune enfant, col tranché.

Quartz blanc. — H. 0^m008. L. 0^m007.

840. — AUTRE, col drapé.

Quartz blanc. — H. 0^m013. L. 0^m009.

841. — BUSTE de femme à droite, tête nue, pendants d'oreilles et collier, le sein découvert, avec une petite draperie.

Quartz agate blanc. — H. 0^m014. L. 0^m011.

842. — AUTRE à peu près semblable, tête à droite.

Quartz agate blanc à 2 couches.—H. 0^m013 L. 0^m008.

843. — AUTRE, tête à gauche, faisant pendant au numéro précédent.

Quartz agate blanc à 2 couches.—H. 0^m013. L. 0^m008.

844. — AUTRE à gauche.

Quartz agate blanc à 2 couches.—H. 0^m012. L. 0^m008.

845.—TÊTE de femme à gauche avec un turban, col drapé.

Agate onyx à 2 couches. — H. 0^m014. L. 0^m008.

846. — Deux MAINS jointes en signe de foi.

De la Chausse, p. 58, pl. 143; p. 199, pl. 200. — Gori, *Thes. gemm. astrif.*, I, p. 35; *id.*, *Mus. Flor.*, II, pl. 22, n° 1.

« Adoni, au commencement du XVII^e siècle, eut à Rome la vogue. Il

était principalement occupé à graver en relief des mains jointes en signe de foi. Il en avait un grand débit; c'était un présent que se faisaient les nouveaux mariés; mais si ce graveur n'a fait que de ces bagatelles, méritait-il qu'on songeât seulement à lui? » (Mariette, *Hist. des graveurs en pierres fines*, I, p. 139, 140.)

Turquoise. — H. 0^m009. L. 0^m014.

847. — Tête de CHAT, de face.

Chalcédoine. — H. 0^m010. L. 0^m011.

848. — CANARD à droite.

Quartz blanc. — H. 0^m009. L. 0^m012.

849. — FLEURON.

Agate montée en laiton pour agrafe. — H. 0^m012.
L. 0^m008.

850. — LOUIS XIII, armé de toutes pièces, le bâton de commandement à la main, monté sur un cheval lancé au galop. Dans le lointain, une ville forte.

Né à Fontainebleau le 2 septembre 1601. Roi de France et de Navarre le 14 mai 1610. Mort le 14 mai 1643.

Camée sur coquille. — Monté en médaillon ovale, cuivre doré avec belière. — H. 0^m031. L. 0^m025.

B. Moulages, reproductions ou imitations de camées, appliques & sujets décoratifs.

851. — Tête barbue et casquée d'ANNIBAL, général carthaginois.

852. — TÊTE nue, imberbe, à droite, d'un jeune homme.

Bronze. — H. 0^m021. L. 0^m018.

D'après des gemmes antiques (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 25, nos 4, 5, 6; II, pl. 12, no 2. — Mariette, II, pl. 7. — Visconti, *Icon. gr.*, III, p. 621, pl. 55, no 8).

Bronze. — H. 0^m021. L. 0^m018.

853. — SPHYNX thébain, accroupi à droite, tête jeune diadémée, ailes d'aigle, corps, griffes et queue de lion.

Email blanc appliqué sur cristal.—H. 0^m018. L. 0^m025.

854. — SPINTRIENNE, groupe de deux personnes.

Suétone, c. 43, fait remonter aux débauches de Tibère dans l'île de Caprée, ces figures obscènes. Martial, qui vivait du temps de Domitien, parle de ces pierres lascives (l. VIII, ép. 78). Il en existe de véritablement antiques, soit en médailles, soit en pierres gravées, et elles ont été souvent, à l'époque moderne, contrefaites ou imitées. Celle-ci n'est qu'un surmoulage d'une de ces pierres gravées licencieuses.

Plomb. — H. 0^m013. L. 0^m020.

855. — Tête laurée de l'empereur SALVIUS OTHO. Au bas, VIII.

Othon conspire contre Galba et le fait assassiner par les soldats prétoriens, qui le proclament empereur en 822. Obligé de disputer l'empire à Vitellius, élu par les légions de la Germanie, il est vaincu et se donne la mort après un règne de 95 jours (Tacit., *Hist.*, l. I et II).

A l'époque de la Renaissance, la suite des XII premiers Césars était à la mode, et le chiffre romain VIII qu'on voit au-dessous est le numéro d'ordre d'Othon dans cette série.

Pâte de verre blanc. — H. 0^m034. L. 0^m029.

856. — Tête laurée à droite de l'empereur TRAJANUS.

Applique en succin. — H. 0^m016. L. 0^m012.

857. — TÊTE à gauche d'un empereur romain avec la couronne radiée.

Quartz agate laiteux.—Applique.—H. 0^m014. L. 0^m011.

858. — TÊTE nue, de face, d'un jeune enfant.

Applique en ivoire. — H. 0^m011. L. 0^m008.

859. — TÊTE nue de femme à gauche, buste drapé.

Applique en ivoire. — H. 0^m011. L. 0^m007.

860. — TÊTE nue de femme à gauche, col drapé.

Fausse turquoise en émail bleu.—H. 0^m013. L. 0^m010.

861. — TÊTE nue d'un empereur romain, le buste drapé du *paludamentum*.

Fausse agate jaspöide. — H. 0^m032.

862. — TÊTE d'un vieillard à longue barbe et coiffé d'un turban.

Faux succin. — H. 0^m040.

863. — TÊTE nue de femme.

Faux succin. — H. 0^m034.

864. — Deux PLAQUES ornées de fleurs et fleurons.

Faux succin. — H. 0^m31. L. 0^m038.

865. — Une PLAQUE ornée de fleurons à jour; au milieu, un médaillon où l'on voit un chevalier armé de toutes pièces, l'épée à la main, sur un cheval lancé au galop. Costume du XVI^e siècle.

Faux jayet. — H. 0^m045. L. 0^m065.

866. — Un GLAND cannelé et percé de part en part pour être enfilé.

Faux jayet. — Diam. 0^m020.

867. — Buste de HENRI IV, couronné de laurier et couvert de son armure.

Né à Pau le 13 décembre 1553. Roi de Navarre le 9 juin 1572. Roi de France le 2 août 1589. Assassiné à Paris le 14 mai 1610.

Faux camée en applique sur cristal. — H. 0^m018. L. 0^m015.

868. — APPLIQUES, fleurons, cartouches et encadrements en pâte blanche, faisant relief sur le fond doré d'un petit coffret de bois.

On y voit différents sujets de l'histoire romaine : Le fondateur Romulus divinisé (an 37). — La chasteté de Lucretia, femme de Collatinus, tenant à la main le poignard avec lequel elle va venger sur elle-même son honneur outragé par Sextus (an 244). — Le courage de Mucius Scævola, se brûlant la main dans un brasier devant Porsenna, roi d'Étru-

rie (an 247). — L'horrible supplice d'Attilius Regulus, enfermé par les Carthaginois dans un tonneau armé en dedans de pointes de clous (an 503). — Le désespoir de la femme d'Asdrubal, tenant à la main le poignard avec lequel elle vient d'égorger ses enfants, et se précipitant ensuite elle-même dans les flammes du temple de la citadelle de Carthage (an 607).

XVI^e siècle. — H. 0^m09. Long. 0^m15. Larg. 0^m10.

§ 3. — COLLECTION D'EMPREINTES EN PLATRE D'INTAILLES
ET DE CAMÉES.

869-870. — Deux boîtes à neuf tiroirs chacune, contenant, la première 550, la seconde 567 EMPREINTES EN PLATRE moulées à Rome vers le commencement de ce siècle, et contenant les reproductions des principales pierres antiques soit en creux, soit en relief, ainsi que les œuvres les plus remarquables des graveurs en pierre dure de l'époque moderne.

Les anciens aimaient passionnément les pierres gravées, et le nombre de celles qu'ils nous ont laissées se trouve encore, malgré l'injure des temps, fort considérable. A l'époque de la renaissance des arts en Italie, on les rechercha avec la plus vive ardeur, les uns pour en former des collections scientifiques appelées *dactylothèques*, les autres pour les faire monter en bagues, bijoux ou objets de parure. Mais l'élévation de leur prix, tant à cause du travail que de la matière, ne les mettant à la portée que des grandes fortunes, il se forma de nouveaux graveurs qui, avec la plus louable émulation, surent restaurer l'art perdu de la gravure en pierres fines, et leurs travaux produisirent une grande quantité de belles pierres qui, sans rivaliser avec l'antique, en approchèrent toutefois assez pour donner une idée des chefs-d'œuvre de l'antiquité et les retracer aux yeux. C'est ainsi que les principaux monuments de cet art se sont trouvés reproduits, et que même de bons ouvrages originaux ont vu le jour. Pour les vulgariser encore davantage, on imagina de les multiplier les uns et les autres au moyen d'empreintes en pâte de verre, en soufre, en plâtre, etc., et les Italiens, habiles dans l'art de mouler, en ont exécuté des suites infiniment utiles pour l'étude.

La collection qu'en possède le Musée de Rennes a été formée avec soin; elle contient surtout des empreintes de graveurs modernes. L'école ita-

lionne y est largement représentée. Dès le XV^e siècle, Laurent de Médicis, grand-duc de Toscane, à bon droit surnommé le Magnifique, avait fait graver quelques pièces importantes par *Giovanni delle Corniuole* (Jean des Cornalines), et on attribue à ce maître celles où l'on voit l'indication de son protecteur : LAVR. MED.; on peut citer, décorées de ce nom illustre dans la suite du cabinet de Rennes : Diomède enlevant le palladion, Apollon et Marsyas, un Génie ailé sur un cippe. Au XVI^e siècle, un autre Toscan, *Pier Maria da Pescia*, se fit aussi remarquer; la célèbre pierre dite le *cachet de Michel-Ange*, et qui se trouve aujourd'hui au cabinet national de France, lui est attribuée, parce qu'à l'exergue il y a un pêcheur à la ligne prenant un poisson, sorte de rébus retraçant le nom de l'artiste; le cabinet de Rennes en possède une empreinte. Le XVIII^e siècle a vu fleurir un grand nombre de graveurs sur pierre, et la collection de Rennes reproduit une quantité de leurs œuvres. *Flavio Sirleti*, mort à Rome en 1737, a copié plusieurs ouvrages grecs; il signait en caractères grecs Φ. Τ. Σ., qui doivent se lire Φλαβίου Του Σιρλετου; la suite d'empreintes a de lui une copie du groupe de Laocoon, où il y a sur la base Φ. Σ. On cite encore les *Costanzi*, Jean, Thomas, et Charles son fils; la suite de Rennes possède de lui une tête nue d'Hadrien, ouvrage du chevalier Charles Costanzi. Il ne faut pas oublier *Etienne Passalia*, qui aussi signait en grec ΗΑΣΑΛΙΑΣ; on a ici de lui une centauresse allaitant son petit. Nul, toutefois, plus que *Jean Pichler*, ne doit attirer l'attention, car c'est l'un des artistes modernes le plus digne d'être remarqué. Il était né dans le Tyrol, d'Antoine Pichler, graveur, qui mérite aussi quelque réputation; mais quoique Jean Pichler fût né sujet de l'empereur, il doit néanmoins être compté parmi les artistes italiens, parce que c'est en Italie qu'il a pris le goût et les leçons de son art, et qu'il a exécuté ses chefs-d'œuvre. Il a fait un grand nombre de gravures dont plusieurs égalent presque l'antique. Il signait en grec ΠΙΧΛΑΕΡ, quelquefois ΠΙΧΛΗΡΟΣ, ou bien ΠΙΧΛΑΕΡ ΕΠΟΙΕΙ. Son œuvre est considérable. Parmi les pièces nombreuses que Rennes possède de lui, on citera des copies de peintures d'Herculanum, des copies des statues du Musée du Louvre, du Vatican, du Capitole, du palais Barberini, de la villa Ludovisi, de la villa Borghèse acquise aujourd'hui par la France, de la Farnésine, de la galerie Médicis à Florence, etc.; des copies des statues du cavalier Bernin, des copies des tableaux du Titien, du Carrache, du Poussin, des copies de bas-reliefs de Clodion, des copies d'intailles et de camées antiques, et une foule de sujets originaux. Après lui on peut citer, comme ayant exercé à Rome à la fin du siècle dernier la gravure avec le plus de succès : *Amastini*, de qui on a quelques bonnes têtes et un groupe de

Mars et Vénus; *Capparoni*, de qui on a une tête de Gladiateur; *Santarelli* surtout, dont on a plusieurs ouvrages très-intéressants, une tête de Jupiter-Sérapis, Vénus et l'Amour, un Ganymède, un Démosthène, et enfin le portrait du chevalier d'Azara, diplomate habile et amateur éclairé, dont la dactyliotheque fournit ici un plein tiroir de pierres de choix. Naples, à la même époque, cultivait également la gravure en pierres fines avec succès. Un tiroir tout entier reproduit les pierres antiques de la collection royale de Capo-di-Monte. Ces grands modèles trouvaient des imitateurs, et, même après les artistes romains, on peut citer le Napolitain *Rega*, qu'il serait injuste d'omettre. Il signait comme les autres en grec, et la suite de Rennes a de lui une tête d'Antinoüs, où on lit le nom de ΠΕΓΑ.

Les Allemands ont obtenu après les Italiens le premier rang dans la gravure en pierres fines. Il faut citer tout d'abord *Laurent Natter*, un des plus célèbres praticiens et des plus grands théoriciens. Il a fait un grand nombre de gravures admirables. Notre collection possède de lui une tête de Troyenne signée en grec ΥΔΡΟΣ. Cette manie de signer en grec a donné lieu à une singulière méprise. Winckelmann et Busching ont pris le mot ΥΔΡΟΣ pour le nom d'un véritable graveur grec, tandis que ce n'est que la traduction du mot allemand *Natter*, qui signifie dans cette langue la vipère que les anciens nommaient ὄφις, puéril jeu de mots auquel ils se sont laissés prendre. Vient après lui par l'époque, mais non point par le talent, *Hecker*, qui signait en allemand HECKER, ou en grec ΕΚΕΡ. On a de lui, dans la collection d'empreintes du Musée de Rennes, beaucoup de copies d'après l'antique dans le genre de celles de Pichler, et, comme ce dernier, il a reproduit les marbres de la Farnésine, du Vatican, du Capitole, du palais Giustiniani, du Musée Médicis, etc.; il a imité l'antique, et, s'en inspirant, il a donné de bons originaux, tels qu'un sphynx égyptien, une Thalie, l'ole portant la massue d'Hercule avec la peau du lion, etc. Il faut citer aussi un Amour ailé, de *Baër*. On ne saurait finir cette énumération sans mentionner une pierre où, ressemblant quoique de bien loin à Laurent de Médicis, Frédéric III, roi de Prusse, a fait comme lui graver son nom de souverain, FRED. III R. P.

Les graveurs anglais n'ont pas été très-nombreux. Il faut nommer principalement *Simon*, de qui on a ici un Satyre surprenant une Nymphe endormie; *Brown*, qui signait BROWN ou BROWN INVT, et dont on possède dans cette suite une tête d'Achille, une Muse, etc.; *Marchant*, dont on a de bons ouvrages, et qui signait MARCHANT, MARCHANT F., et même MARCHANT F. ROMÆ. Il a travaillé dans le genre très-goûté de Pichler et de Hecker, et les tiroirs de cette collection offrent de lui des travaux tout à fait analogues d'après les Musées pontificaux et les galeries

du palais Giustiniani, de la Farnésine, de la villa Aldobrandini, de la villa Borghèse, de la villa Albani, illustres Musées particuliers rivalisant avec les Musées publics. Cultivant les anciens, il n'a point négligé les modernes, et il a reproduit également des statues du cavalier Bernin, des tableaux de Raphaël; il a donné aussi de bonnes pierres originales, telles que le Sommeil d'Adonis, Ariane abandonnée, Hesper et Lucifer, etc.; et surtout il a fait beaucoup de portraits, partie productive de l'art. Après lui, il faut parler de *Burck*, qui signait BURCK ou BURCK INV. On a de lui une tête du Titien, un Hercule, un Cheval anglais. *Frey*, qui a signé dans sa langue FREY, ou en grec ΦΡΕΙ, et dont on a un Mercure, une Victoire, un Génie, un Ganymède, Vénus et l'Amour. Il a réquité sur pierre fine l'Aurore du Guide.

La France, qui a donné le jour à d'excellents graveurs, tels que Corderé sous Henri IV, Jacques Guay sous Louis XV, et Jeuffroy au commencement de ce siècle, aurait dû figurer avantageusement dans cette série d'empreintes. Elle en est absente. Il ne faut pas perdre de vue que cette collection a été faite à Rome; les Romains n'y ont placé que les œuvres des artistes étrangers qui, venus dans la patrie commune des arts, l'avaient choisie pour leur pays d'adoption.

Ces deux boîtes, qui contiennent plus de 1,100 empreintes de pierres de haute curiosité, et dont il serait à peu près impossible de voir réunis les originaux actuellement disséminés sur tous les points de l'Europe, ont été données au Musée de la ville de Rennes par M^{me} veuve de Monthuchon. Fournir un aperçu de cette généreuse libéralité, c'est en faire apprécier tout le prix, et c'était un devoir à remplir.

On s'en acquitte en publiant le catalogue de cette série aussi intéressante pour l'artiste que pour l'archéologue. L'arrangement de cette collection dans ses boîtes et ses tiroirs laisse quelquefois à désirer, mais on n'a voulu rien y changer, et on la met au jour telle que les Italiens qui l'ont formée ont entendu la disposer; le lecteur pourra rectifier le classement. Quant aux déterminations, on s'est entouré des ouvrages spéciaux qui font autorité dans les arts, afin d'arriver autant que possible à l'exactitude en cette matière.

869.

1^{re} BOITE.

1^{er} Tirage. — ŒUVRE DE JEAN PICHLER.

- N^o 1. — Danseuse, copiée en intaille, sur une peinture d'Herculanum (Conf. avec la pl. 65 du t. 1^{er} des *Antiquités d'Herc.*, gravées par David, et avec la fresque antique du Musée arch. de Rennes, Cat. n^o 530).
2. — Groupe d'après un sujet antique de la villa Ludovisi, dans lequel on a vu le jeune Lucius Papirius et sa mère (Aul. Gelle, *Noct. attic.*, lib. 1, c. 23), mais que Winckelmann, *Hist. de l'Art*, I, p. 183, a montré devoir être Oreste avec sa sœur Electre. Signé à l'exergue ΠΙΧΑΕΡ. (V. 2^e boîte, n^o 428.)
3. — L'Amour et Psyché, copié d'après un groupe du Capitole, auj. au Musée du Louvre (Cat. de Clarac, n^o 496). Même sujet, Gori, *Mus. Flor.*, III, pl. 43. (V. 2^e boîte, n^o 144.)
4. — Faune endormi, copié sur une statue conservée au palais Barberini (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 214). Signée en grec à l'ex. par Pichler.
5. — Mars en repos, copié d'après une statue de la villa Ludovisi.
6. — Diane nue et debout, intaille, signée en grec à l'ex. par Pichler.
7. — Diomède avec le palladion, figure en pied (Mariette, t. I, p. 37, 38). Œuvre signée en grec dans le ch. par Pichler. (V. 2^e boîte, nos 269, 272.)
8. — Apollon, vainqueur du serpent Python, d'après la statue du palais du Vatican, cour du Belvédère (Winckelmann, *Hist. de l'Art*, III, 195). Transportée au Musée du Louvre et retournée à Rome. Signée en grec à l'ex. par Pichler (V. ci-dessous, 58, 137, 298). Il existe de cette statue, au Musée de Rennes, un plâtre moulé sur l'antique, Cat. n^o 57. (V. 2^e boîte, nos 55, 57.)
9. — Antinoüs, ou plutôt Méléagre, suivant Winck., *Hist. de l'Art.*, III, p. 226, Mercure, suivant d'autres, copié sur une statue du Vatican, cour du Belvédère (V. ci-dessous, nos 119 et 153).
10. — Apollon et Hyacinthe, copié d'après un tableau du Poussin, peintre de l'école française, né aux Andelys en 1574, mort à Rome en 1665.
11. — Saint Georges perçant de sa lance le dragon renversé, camée. Œuvre du même.
12. — Les Trois Grâces, copiées d'après un groupe antique, existant dans la sacristie de la cathédrale de Sienna. Signé en grec à l'ex. par Pichler.

13. — Une Jeune Fille avec une colombe qu'elle tient sur son sein, symbole de la simplicité. Signée en grec dans le ch. par Pichler.
14. — La Vénus Callipyge, copiée d'après une statue de la Farnésine, auj. à Naples. Signée en grec dans le ch. par Pichler.
15. — La Vénus de Médicis, d'après la belle statue de la galerie de Florence (Gori, *Mus. Flor.*, III, p. 34, pl. 26 à 29. — Winck., *Hist. de l'Art*, II, 76. — Mariette, I, p. 39, 102). Signé dans le ch. en grec par Pichler. Il y a de cette statue; au Musée de sculpture de Rennes, un plâtre moulé sur l'antique, Cat. n° 60. (1^{re} boîte, n° 193; 2^e boîte, n° 109.)
15. — Sacrifice par deux Jeunes Filles à Priape, copié d'après un bas-relief de Clodion, sculpteur de l'école française.
17. — Mercure s'envolant dans les airs, de l'invention de Pichler.
18. — Gladiateur, ou plutôt suivant Winck., *Hist. de l'Art*, III, p. 198, Héros combattant, d'après la célèbre statue de la villa Borghèse. Signée à l'exergue en grec par Pichler (Mariette, I, p. 62). Il y a, au Musée de sculpture de Rennes, Cat. n° 59, un plâtre de cette statue moulé sur l'antique, existant auj. au Musée du Louvre (Catal. du C^{te} de Clarac, n° 262). L'auteur de ce chef-d'œuvre est Agasias, d'Ephèse, fils de Dositheus.
19. — Mercure, d'après la statue, à Florence, de Jean dit de Bologne, sculpteur français, né à Douai en 1524, mort en 1608. Signée en grec dans le ch. par Pichler.
20. — Bacchante enivrée, d'après une sardoine du Musée Médicis, à Florence (Gori, *Mus. Flor.*, pl. 88, n° 9). Signée en grec dans le ch. par Pichler. (V. 2^e boîte, n° 132.)
21. — Antinoüs, copié d'après une statue du Capitole (V. ci-dessous, nos 78, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 338, 365).
22. — Danseuse, copiée d'après une peinture d'Herculanum. Signée en grec dans le ch. par Pichler. (Conf. avec le n° 1^{er} ci-dessus.)
23. — L'Amour et Psyché, de l'invention du même Pichler et signée en grec à l'exergue.
24. — La Dacie captive, d'après un bas-relief du Capitole. Signée en grec à l'ex. par Pichler.
25. — Le Gladiateur mourant, ou plutôt suivant Winck., *Hist. de l'Art*, III, 41, Hérault blessé, d'après la statue grecque de la galerie du Capitole.
26. — Captive assise, éplorée, au pied d'un trophée, copiée au Capitole.

27. — Hermaphrodite couchée, d'après la belle statue de la villa Borghèse (Winck., *Hist. de l'Art*, II, 47, 148), aujourd'hui au Musée du Louvre, à Paris (Cat. du C^{ts} de Clarac, n^o 527); ce matelas est une restauration du cavalier Bernin. Signée en grec à l'ex. par Pichler.
28. — Mercure en pied. Signé en grec dans le ch. par Pichler.
29. — Eurydice, femme d'Orphée, piquée au pied par une vipère (Virg., *Georg.*, l. IV, 458). Signée en grec dans le ch. par Pichler.
30. — Eurydice, une torche sur l'épaule, en camée. Même signature.
31. — Groupe de Bacchus et Ariane, en camée. Même signature.
32. — Hercule étouffant dans ses bras le lion de Némée, copié d'après un bas-relief antique de la villa Médicis. Signé dans le ch. ΦΙΑΗΜΟΝΟC.
33. — L'Amour et Psyché, en camée. (V. ci-dessus n^o 3.)
34. — Vénus, signée en grec à l'ex. par Pichler.
35. — Bacchante, copiée sur une peinture d'Annibal Caracci, né à Bologne en 1558, mort à Rome en 1609, tableau de la galerie Farnèse. Signée en grec à l'ex. par Pichler.
36. — L'Hercule Farnèse, auj. à Naples (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 26). Signé en grec dans le ch. par Pichler. (V. ci-dessous nos 120, 129, 169.)
37. — Hercule buveur endormi. Dans le champ ΑΑΜΩΝ (Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 708). Œuvre de Pichler.
38. — Un petit Amour, en camée, brûlant un papillon à une torche. Signé en grec dans le ch. par Pichler.
39. — Autre Amour enchaîné et pleurant.
40. — Un petit Amour appuyé sur un piédestal, caressant un papillon.
41. — Hébé donnant à boire à l'aigle de Jupiter, copiée d'après un tableau de Gavin Hamilton, né à Larnak, en Ecosse, mort à Rome en 1797. Signée en grec par Pichler.
42. — Léda, femme de Tyndare, et Jupiter changé en cygne. Œuvre de Pichler.
43. — L'Apollon dit de Florence. Signé en grec dans le ch. par Pichler.
44. — Un Faune embrassant une Bacchante, copié d'après une peinture d'Herculanum (*Ant. d'Herc.*, gravées par David, t. I, pl. 58). Signé en grec par Pichler.
45. — Diane chasseresse venant de tirer de l'arc. Signée en grec dans le ch. par Pichler.
46. — Amour assis. Signé en grec par Pichler.

47. — Amour enchaîné. Même signature par Pichler.
48. — Autre Amour assis. Signé en grec à l'ex. par Pichler.
49. — Ariane abandonnée par Bacchus dans l'île de Naxos, ou si l'on préfère, Didon abandonnée par Enée (Virg., *Æneid.*, lib. IV), copiée sur une peinture d'Herculanum (*Ant. d'Herc.*, gravées par David, t. II, p. 83, pl. 53, V, p. 46, pl. 95). Signée en grec à l'ex. pas Pichler.
50. — Vénus couchée, d'après un tableau de Tiziano Vecellî, né en 1477, mort à Venise en 1576, de la galerie de Florence. Signée en grec par Pichler.
51. — La Vestale Tuccia, portant, pour se justifier, de l'eau du Tibre dans un crible (Plin., l. 28, c. 2), de l'inv. de Pichler. (V. ci-dessous nos 55 et 57.)
52. — Figurine assise représentant Psyché.
53. — La Réflexion. Signée en grec dans le ch. par Pichler.
54. — Hercule assis, appuyé sur sa massue. Grand camée.
55. — La Vestale Tuccia, très-belle intaille, par Pichler. (V. nos 51 et 57.)
56. — Artémise, veuve de Mausole, roi de Carie, camée de l'invention de Pichler. (V. n° 130.)
57. — La Vestale Tuccia, de l'inv. de Pichler. (V. ci-dessus les nos 51 et 55, 2^e boîte, n° 412.)

3^e tiroir. — SUITE DE L'ŒUVRE DE JEAN PICHLER.

58. — L'Apollon du Belvédère, d'après la statue du Vatican. (V. 1^{re} boîte, nos 8, 137, 298; 2^e boîte, nos 55, 57.)
59. — Antiope conduite par ses fils jumeaux Zethus et Amphion. Camée d'après un bas-relief de la villa Borghèse (Winck., *Hist. de l'Art*, III, p. 99), auj. au Musée du Louvre (Cat. du comte de Clarac, n° 212). Signée en grec à l'ex. par Pichler.
60. — L'Afrique assise tenant le globe. Signée en grec à l'ex. par Pichler.
61. — Centaure monté par une Bacchante, qui le dompte, copié d'après une peinture d'Herculanum (*Ant. d'Herc.*, gravées par David, t. I, pl. 83).
62. — Vénus Callipyge, auj. à Naples. Signée en grec dans le ch. par Pichler.
63. — Atlas portant le globe du monde. Œuvre de Jean Pichler.
64. — Un Faune avec une Bacchante, copiés d'après un vase antique. Signé en grec à l'ex. par Pichler.

65. — Tête en camée. Portrait signé en grec dans le ch. par Pichler.
66. — La muse Calliope assise et lisant, devant elle une lyre sur un cippe.
67. — Agrippine, veuve de Germanicus, portant l'urne qui contient les cendres de son époux, mort l'an 19 (Tacit., *Annal.*, lib. III). Elle mourut de faim l'an 33. (V. n° 496.)
68. — Hercule, avec son compagnon Abdère, s'empare des chevaux de Diomède, roi des Bistoniens, peuple de Thrace. Grand camée signé en grec sur la plinthe par Pichler.
69. — Bacchante le thyrses à la main, copiée d'après un bas-relief antique. Signée en grec dans le ch. par Pichler.
70. — Un Philosophe en pied.
71. — Tête de Méduse, de profil, les cheveux entrelacés de serpents, d'après une belle intaille antique, existant dans le palais Strozzi.
72. — Tête d'Ariane, couronnée de lierre, de profil à droite, d'après un buste du Capitole.
73. — La même, de profil à gauche. Signée en grec à l'ex. par Pichler.
74. — Buste casqué d'Achille, en camée.
75. — Centaure, dompté par un petit Amour, d'après une statue de la villa Borghèse (Winck., *Hist. de l'Art.*, II, 68), auj. au Musée du Louvre (Cat. du C^o de Clarac, n° 134). Signé en grec à l'ex. par Pichler. (V. 2^e boîte, n° 59.)
76. — Tête de Diane, le croissant sur le front, de l'inv. de Pichler.
77. — Tête casquée de Rome, d'après un bas-relief antique. Signé en grec dans le ch. par Pichler. (V. nos 244, 268, 319, 334, 405.)
78. — Buste d'Antinoüs, au Capitole. (V. les nos 21, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 338, 365.)
79. — Sapho, poétesse, d'après un buste antique. Signée en grec dans le ch. par Pichler. (V. nos 107, 162, 363.)
80. — Buste d'Homère, du Capitole (Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 1, pl. I), auj. au Musée du Louvre (Cat. du C^o de Clarac, n° 528). Le Musée de Rennes en possède une copie en marbre (Cat. n° 25). (V. n° 352.)
81. — Tête nue de M. Junius Brutus. (V. nos 490, 510, 518, 544.)
82. — Aigle éployé (Gori, *Mus. Flor.*, IV, pl. 8, fig. 2; pl. 9, fig. 3).
83. — Tête nue de M. Agrippa, mari de Julie, fille d'Auguste, mort l'an 12 av. J.-C., en camée, d'après le buste du Capitole (Mariette, II, 55. —

Winck., *Hist. de l'Art*, III, 168), auj. au Musée du Louvre (Cat. du C^{te} de Clarac, n^o 196). Le Musée de sculpture de Rennes en possède une copie en terre cuite, par Gourdel, Cat. n^o 65. (V. n^o 183.)

84. — Tête nue de Romain.
85. — Tête nue de l'empereur Auguste, mort l'an 14. Dessous signé en grec par Pichler. (1^{re} boîte, n^{os} 302, 390, 492, 517; 2^e boîte, n^o 282.)
86. — Buste de Psyché. Dessous, signé en grec par Pichler.
87. — Groupe de corybantes.
88. — Tête de Sémiramis, femme de Ninus, roi des Assyriens.
89. — Buste d'Antinoüs, du Capitole, grand camée. (V. n^{os} 21, 78, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 338, 365.)
90. — Buste de Cléopâtre, reine d'Égypte, piquée au sein par un aspic. Signé en grec dans le ch. par Pichler. (V. n^o 128 et 2^e boîte, n^o 403.)
91. — Buste casqué d'Ajax, copié au Musée du Vatican. Signé en grec à l'ex. par Pichler. (V. n^{os} 138, 170.)
92. — Buste de Génie, d'après un fragment du Vatican.
93. — Portrait de Michel-Ange Buonaroti, né près d'Arezzo en 1474, mort à Rome en 1564.
94. — Portrait de Raphaël Sanzio, né à Urbino en 1483, mort à Rome en 1520.
95. — Tête de faune, copiée d'après le mausolée de Guglielmo della Porta, élève de Michel-Ange.
96. — Buste lauré d'Esculape, une couleuvre enroulée autour d'un bâton.
97. — Tête d'Hercule jeune, la peau du lion nouée autour du cou (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 34, n^o 2).
98. — Tête du berger Pâris, coiffé du bonnet phrygien. Dessous signé en grec par Pichler.
99. — Tête d'Hélène, fille de Lédä, en camée. (V. n^{os} 177 et 179.)
100. — Tête de Vénus. (V. n^o 206.)
101. — Tête de nymphe.
102. — Tête d'Antonia, femme de Drusus, morte l'an 38 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 4, n^o 6). (V. n^{os} 493 et 503.)
103. — Tête de Lucius Junius Brutus, copiée d'après un buste du Capitole. (V. 2^e boîte, n^o 291.)

104. — Tête de Niobé, la mère, existant à Florence. Dessous signé en grec par Pichler. (V. nos 135, 145.)
105. — Tête nue d'Hercule jeune, la massue sur l'épaule (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 35, n° 8). Signé en grec à l'ex. par Pichler.
106. — Tête d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine.
107. — Tête de Sapho, poétesse. Signée en grec dans le ch. par Pichler. (V. nos 79, 162, 363.)
108. — Tête laurée de Jules César, devant l'astre de la comète. Derrière, le lituus ou bâton augural (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 1, nos 7, 8. — Mariette, II, 41). (V. 154, 350, 511.) Signé en grec, au génitif, dans le ch. par Pichler.
109. — Martyre de sainte Agnès, copié d'après une statue du cavalier Giovanni Lorenzo Bernini, né à Naples en 1598, mort à Rome en 1680. (V. n° 141.)
110. — Tête de Platon, d'après un buste du Capitole. (V. n° 269.)
111. — Vénus dépouillant ses vêtements.
112. — Buste d'Antinoüs, copié d'après une médaille antique (Gori, *Mus. Flor.*, IV, pl. 16, fig. 2, 3; pl. 17, fig. 1, 2; pl. 109, fig. 1). (V. nos 21, 78, 89, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 338, 365.)
113. — Tête de Léandre nageant dans l'Hellespont (Mariette, II, 38. — Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 85, n° 2). (V. 2^e boîte, n° 240.)

3^e tiroir. — ŒUVRE DE M. MARCHANT, ANGLAIS.

114. — Amalthée, nourrissant le jeune Jupiter avec une corne d'abondance, d'après un bas-relief du palais Giustiniani. Ex. MARCHANT.
115. — La Pudicité, d'après une statue du Vatican.
116. — La Victoire, d'après une statue du Vatican. MARCHANT F. ROMÆ.
117. — La Fortune, copiée d'après un tableau de Guido Reni, né à Bologne en 1575, mort à Rome en 1642, galerie du Capitole.
118. — Faune, d'après une statue de la galerie de Médicis, à Florence (Gori, *Mus. Flor.*, III, p. 60, pl. 58, 59). MARCHANT F.
119. — Antinoüs, ou Mercure, copié d'après une statue du Vatican. (V. nos 21, 73, 89, 112, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 338, 365.) MARCHANT F.
120. — L'Hercule Farnèse, auj. à Naples. (V. nos 36, 129, 169 et 235. MARCHANT.)

121. — Les noces de Thétis et de Pélée, d'après la fresque antique de la villa Aldobrandini (Winck., *Hist. de l'Art*, II, 324; III, 309). MARCHANT F.
122. — La vestale Rhea Sylvia surprise par le dieu Mars (Tit.-Liv., liv. I, 4). MARCHANT.
123. — Achille, pleurant la mort de Patrocle, reçoit des consolations d'Antiloque, d'après un camée antique appartenant à M^{me} la comtesse Cherofini, à Rome (Winck., *Hist. de l'Art*, III, p. 323, pl. 12, fig. 2). (V. n^o 526.) Signé MARCHANT F. ROMÆ.
124. — Le roi Priam demandant à Achille le corps de son fils Hector. (V. 2^e boîte, n^o 275.) Signé MARCHANT F.
125. — Adonis, copié d'après un bas-relief du Capitole. Ex. MARCHANT.
126. — Hercule soutenant Antiope, reine des Amazones. MARCHANT.
127. — Un petit Faune, copié d'après un bas-relief du Vatican. MARCHANT.
128. — Cléopâtre, reine d'Egypte, mourante, ou plutôt, suivant Winck. (*Hist. de l'Art*, III, 167), une nymphe endormie ou le repos de Vénus, d'après une statue du Vatican. (V. n^o 90 et 2^e boîte, n^o 403.)
129. — Tête de l'Hercule Farnèse, à Naples. (V. ci-dessus nos 36, 120, 169 et 235.)
130. — Artémise, veuve de Mausole, roi de Carie, pleurant sur l'urne qui contient les cendres de son époux. (V. n^o 56.) Ex. MARCHANT.
131. — Bacchus et Ariane, d'après un bas-relief antique. Ex. MARCHANT.
132. — Démosthène réfugié à Calaurée et assis sur l'autel de Neptune. Sur le socle on lit : ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ ΕΠΙΒΩΜΙΟΣ; d'après un bas-relief en terre cuite, auj. en Angleterre, dans le cabinet du Dr Mead (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 89; Visconti, *Icon. gr.*, I, 137). (V. 2^e boîte, n^o 358.) Signé à l'exergue : MARCHANT F. ROMÆ.
133. — Bustes superposés de Périclès et d'Aspasie, copiés d'après un hermès du Musée du Vatican (Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 62, pl. 15). (V. n^o 164.) Signé MARCHANT.
134. — Tête de Niobé. (V. nos 104, 145.)
135. — Tête nue de Lucius Verus, mort l'an 169, d'après un buste colossal de la villa Borghèse (Winck., *Hist. de l'art*, III, 234. — Mariette, II, 72), auj. au Musée du Louvre (Cat. du C^{te} de Clarac, n^o 140). Le Musée de sculpt. de Rennes en possède une terre cuite par Gourdel, d'après l'antique (Cat., n^o 66). Signé MARCHANT F.

136. — Tête nue de l'empereur Marc-Aurèle, mort l'an 180, copiée d'après une statue du Capitole (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 235). (V. 155, 280.)
MARCHANT.
137. — Tête de l'Apollon du Belvédère, au Vatican. (V. 1^{re} boîte, 8, 58, 298, et 2^e boîte, nos 55-57.) MARCHANT.
138. — Tête casquée d'Ajax, d'après un buste du Vatican. (V. nos 91, 170.)
MARCHANT.
139. — Tête casquée de Minerve, d'après une statue de la galerie Giustiniani. MARCHANT.
140. — Tête d'Antinoüs, copiée d'après un bas-relief de la villa Albani. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 365.)
141. — Tête de Suzanne, copiée d'après une statue du cavalier Giovanni Lorenzo Bernini, né à Naples en 1598, mort à Rome en 1680. (V. n° 109.)
MARCHANT.
142. — Tête de Junon, copiée d'après un buste du Vatican. MARCHANT.
143. — Tête d'Isis, d'après un buste du Vatican. MARCHANT.
144. — Tête casquée de Rome, d'après un buste de la villa Borghèse, aujourd'hui au Musée du Louvre (Cat. du C^{te} de Clarac, n° 116, 170). Sur le casque, la louve allaitant Romulus.
145. — Tête de Niobé la mère, d'après un groupe existant à la Tribune de Florence (Winck., *Hist. de l'Art*, II, 101. — Millin, *Dict. de la Fable*, II, 721). (V. ci-dessus nos 104, 135.) MARCHANT.
146. — Tête d'une des filles de Niobé. (V. n° 145.)
147. — Tête de Faune, copiée d'après une statue du Vatican. MARCHANT.
148. — Tête de la muse tragique Melpomène, copiée d'après une statue du Musée Pio-Clem., au Vatican, aujourd'hui au Musée du Louvre (Cat. du C^{te} de Clarac, n° 348). (V. n° 187.) MARCHANT.
149. — Tête de Bacchante, copiée d'après un buste colossal du Vatican.
MARCHANT F. ROMÆ.
150. — Tête de Castor de profil à droite, copiée d'après une figure de la place Monte-Cavallo. (V. nos 151, 152.) MARCHANT.
151. — Même tête de profil à gauche. Dessous MARCHANT.
152. — Autre tête de Castor. (V. nos 150, 151.) MARCHANT.
153. — Tête d'Antinoüs ou Mercure, copiée au Vatican. (V. nos 9 et 119, 140, 211, 213.) MARCHANT.

154. — Tête nue de Jules César ; derrière, le lituus ou bâton augural (Marréte, II, 41). (V. nos 108, 354, 511.) MARCHANT F. ROMÆ.
155. — Tête nue de Marc-Aurèle jeune, copiée d'après un buste du Capitole. (V. nos 136, 280.) MARCHANT.
156. — Buste lauré de Luigi Ariosto, né à Reggio de Modène en 1474, mort à Ferrare en 1533, copié d'après un buste.
157. — Buste lauré de Dante Alighieri, né à Florence en 1265, mort à Ravenne en 1321, copié d'après une peinture de Raphaël Sanzio, né à Urbino en 1483, mort à Rome en 1520. (V. 2^e boîte, n^o 362.) MARCHANT F.
158. — Tête de face de Jupiter, copiée d'après une statue existant au Vatican.
159. — Buste de Torquato Tasso, né à Sorrente en 1544, mort à Rome en 1595. (V. 2^e boîte, n^o 369.) MARCHANT F.
160. — Tête de Cariatide. MARCHANT.
161. — Tête inconnue, copiée d'après un buste du Capitole. MARCHANT.
162. — Tête de Sapho, poétesse (Visconti, *Icon. gr.*, I, pl. 3, nos 4, 5). (V. nos 79, 107, 363.)
163. — Tête nue de Cicéron, d'après un buste du palais Giustiniani. (V. nos 180, 188, 513, 521.)
164. — Tête casquée de Périclès, d'après un buste du Vatican. Sur la tranche : ΠΕΡΙΚΛΗΣ. (Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 62, pl. 15, n^o 1.) (V. n^o 133.) Dans le champ : MARCHANT.
165. — Tête de face de Méduse, d'après un buste du palais Rondanini. MARCHANT F.
166. — Tête de Bacchante.
167. — Tête nue de Caius Caligula, mort l'an 41 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 5, n^o 2). (V. nos 491, 499.) MARCHANT.
168. — Tête d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, qui se trouve à la galerie du grand-duc de Toscane, à Florence (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 86). Dans le champ : MARCHANT F. ROMÆ.

4^e Tiroir. — ŒUVRES DE DIVERS GRAVEURS MODERNES.

169. — Tête de l'Hercule Farnèse. (V. nos 36, 120, 129, 235.) Par Hecker.
170. — Buste casqué d'Ajax, d'après un buste du Vatican. Œuvre du même. (V. nos 131, 138.)

171. — Tête nue de Marcus Crassus, d'après un denier de la famille Licinia.
172. — Tête nue de Caius Plautius Hypsæus Decianus, consul. (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 98, n° 2.) D'après un denier de la famille Plautia.
173. — Tête nue de Cneius Cornelius Lentulus, consul. Dessous : HECKER. (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 98, n° 4.) D'après un denier de la famille Cornelia.
174. — Tête d'Iole, coiffée de la peau du lion de Némée, prise à Hercule (Gori, *Mus. Flor.*, I, p. 77, pl. 35, fig. 1. — David et Mulot, *ibid.*, I, pl. 47, fig. 1). Œuvre d'Hecker.
175. — Tête de Diomède. Œuvre du même. (V. n° 205.)
176. — Tête de Faustine, femme de l'empereur Antonin-le-Pieux, morte l'an 141, copiée d'après un buste du Capitole. Dessous : HECKER.
177. — Tête d'Hélène. (V. ci-dessous, n° 179.) ΠΙΧΑΕΡ.
178. — Têtes superposées d'un Faune et de sa Faunesse. Œuvre d'Hecker.
179. — Autre tête d'Hélène. Œuvre du même. (V. ci-dessus, n° 177.)
180. — Tête nue de M. T. Cicéron. Œuvre du même. (V. nos 163, 188, 513, 521.)
181. — Tête inconnue. Œuvre du même.
182. — Tête de Mercure, coiffée du pétase, d'après un buste antique. Par Hecker.
183. — Tête de Marcus Agrippa, gendre d'Auguste, ceinte de la couronne rostrale (V. n° 83. — Mariette, 2, 55). Dessous : HECKER.
184. — Tête de Virgile, copiée d'après un buste du Capitole. Œuvre du même.
185. — Tête d'Apollon, copiée d'après un buste du palais Giustiniani.
186. — Jean-Jacques Rousseau, né à Genève en 1712, mort à Ermenonville en 1778. Vêtu en costume arménien.
187. — Buste de la muse tragique Melpomène, d'après une statue du Musée Pio-Clem. au Vatican, auj. au Musée du Louvre (Cat. du C^{te} de Clarac, n° 348). (V. n° 148.)
188. — Tête nue de M. T. Cicéron, copiée d'après un buste du Capitole (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 162, traite de ridicule cette attribution). (V. nos 163, 180, 513, 521.) Dessous : HECKER.
189. — Bacchante, copiée d'après un bas-relief antique. HECKER.

190. — Muse tenant une lyre. Œuvre du même qui a signé en grec :
ECKEP.
191. — Vénus, brûlant à un flambeau un papillon, emblème de Psyché.
Œuvre d'Amastini. (V. n° 232.)
192. — Apollon, assis sur un rocher, la lyre à la main.
193. — Tête de la Vénus de Médicis (1^{re} boîte, n° 15; 2^e boîte, n° 109).
Dessous : HECKER.
194. — Tête de la Vénus Borghèse. Œuvre du même.
195. — Bacchante tenant un thyrses. Œuvre d'Amastini.
196. — Archimède mesurant un globe sur un cippe (V. nos 310, 548).
197. — Tête de Jupiter Sérapis, couverte du modius (Gori, *Mus. Flor.*, I,
pl. 53, n° 9; pl. 54, n° 2). Œuvre de Santarelli.
198. — Ganymède, enlevé par l'aigle de Jupiter. Œuvre du même.
199. — Tête nue de Démosthène, signée SANTARELLI. (V. n° 132.)
200. — Petit Amour qui tient un petit oiseau. Œuvre du même.
201. — Petit Amour ailé tirant de l'arc.
202. — Tête nue de Pompée, mort l'an 48 av. J.-C., copiée d'après une sta-
tue du palais Spada (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 158, dit que ce n'est
qu'une prétendue figure de Pompée. (V. 1^{re} boîte, n° 288; 2^e boîte,
n° 43.)
203. — Tête de Gladiateur. Dessous : CAPPARONI.
204. — Tête nue d'Alexandre-le-Grand. Œuvre d'Amastini. (V. nos 209, 343,
351, 506.)
205. — Tête nue de Diomède. Œuvre d'Amastini. (V. n° 175.)
206. — Tête nue de Vénus, *id.* (V. n° 100.)
207. — Tête de Méduse, *id.*
208. — Un Satyre surprenant une nymphe endormie. Œuvre de Simon.
209. — Tête d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine. Œuvre d'Amastini.
(V. nos 204, 343, 351, 506.)
210. — Tête inconnue. Lég. QVO ME RAPIS TVI PLENVM. MARCHANT F.
211. — Tête d'Antinoüs, copiée d'après une médaille antique. Œuvre de
Rega, qui a signé en grec ΠΕΓΑ. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 140,
153, 213, 282, 326, 328, 365.)
212. — Un fils de Laocoon, d'après le groupe du Vatican (Winck., *Hist. de*

l'Art, III, 79). Dans le ch. LAVR., marque du grand-duc Laurent de Médicis. Le Musée de sculpture de Rennes en possède un plâtre moulé sur l'antique (Cat., n° 58). (V. 2^e boîte, n° 278.)

213. — Tête couronnée d'Antinoüs. Œuvre de Vedere. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 282, 326, 328, 338, 365.)

214. — Hercule debout. Œuvre de Burck, Anglais, qui a signé BURCK INV.

215. — Néréide transportée par un monstre marin, copiée sur une peinture d'Herculanum (*Ant. d'Herc.*, par David, III, pl. 31). GADES.

216. — Une Nymphé écrivant sur un rocher. Exergue MARCHANT.

217. — Mercure, devant lui un caducée. Œuvre de Frey, qui a signé en grec ΦΡΕΙ.

218. — Un Cheval anglais. En exergue BURCK.

219. — Victoire ailée tenant de la main droite une couronne de laurier, d'après une peinture d'Herculanum (*Ant. d'Herc.*, gr. par David, II, pl. 102). Signé en grec ΦΡΕΙ.

220. — Génie ailé brûlant un papillon à un flambeau. A ses pieds, un sphynx femelle. En exergue ΦΡΕΙ.

221. — Amphitrite sur un dauphin, entre une néréide et un triton. Par le même.

5^e Tiroir. — ŒUVRES ANTIQUES.

222. — Petit Génie conduisant un quadrigé. Dessous ΠΑΑΤΩΝΟC.

223. — Hercule terrassant le taureau de Marathon.

224. — Hercule terrassant le sanglier d'Erymanthe.

225. — Mars sur un char de guerre traîné par deux chevaux. Dessous un scorpion.

226. — Amour ailé monté sur un lion (Même sujet tiré du cabinet Strozzi. — Gori, *Mus. Fl.*, I, pl. 78, n° 7). (V. n° 274.)

227. — Un Satyre caressant une chèvre.

228. — Un Lion dévorant un taureau.

229. — Silène jouant de la double flûte.

230. — La muse astronomique Uranie assise, tenant un globe.

231. — Jeune Homme debout. Ouvrage d'Etienne Passalia. Dans le champ ΠΑΣΑΛΙΑΣ (Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 718).

232. — Amour ailé brûlant à une torche un papillon, symbole de Psyché.
233. — Muse debout tenant une lyre.
234. — Vénus debout appuyée sur un cippe.
235. — L'Hercule Farnèse appuyé sur sa massue. (V. ci-dessus n° 36.)
236. — Hercule combattant le lion de Némée, qu'il étouffe dans ses bras (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 36, n° 9, pl. 37, n° 1; IV, pl. 52, n° 2).
237. — Satyre debout.
238. — Vénus debout; près d'elle un petit Amour.
239. — Apollon tenant le cheval Pégase par la bride. Dans le ch. **КОТРАТОУ**.
240. — Mars et Vénus; dans le fond l'Amour.
241. — Atys blessé, soutenu par Cybèle.
242. — L'Amour et Psyché.
243. — Bacchante tenant un vase de vin.
244. — Rome casquée, assise sur un bouclier et tenant le globe élevé. (V. nos 77, 266, 319, 334, 405.)
245. — Naissance de Zagreus ou Bacchus mystique. Proserpine, sa mère, assise sur un trône, remet l'enfant mystique à Illythie, qui le prend dans ses bras (Chabouillet, *Cat. du cab. de Fr.*, n° 59).
246. — Fiançailles.
247. — Danaïde tenant un vase plein d'eau.
248. — Satyre surprenant une nymphe.
249. — Hygie, déesse de la santé, sacrifiant devant un autel d'où s'échappe la couleuvre d'Esculape.
250. — Eschyle, poète tragique, assis pendant qu'un aigle volant au-dessus de lui et prenant sa tête chauve pour un rocher, laisse tomber dessus une tortue qu'il tenait dans ses serres, et au lieu d'en casser ainsi l'écaïlle, casse la tête du poète. D'après une pâte antique du cabinet de Stosch, publiée par Winckelmann, *Mon. inéd.*, n° 167, et Visconti, *Icogr. gr.*, I, p. 22, pl. 3, n° 8. — V. aussi Mariette, I, 446.
251. — Les sept Sages de la Grèce : Thalès de Milet, Pittacus de Mitylène, Bias de Priène, Cléobule de Lindos, Myson de Chen, Chilon de Lacédémone et Solon d'Athènes, assemblés pour se communiquer leurs lumières.
252. — Groupe de trois Faunes.
253. — Vestale, debout.

254. — Alexandre, roi de Macédoine, accompagné de son favori Ephestion, visitant la famille de Darius, roi de Perse, d'après le tableau de Charles Lebrun, né à Paris en 1619, mort à Paris en 1696, auj. au Musée du Louvre (Cat. de Villot, n° 71).
255. — Le Vieillard et ses Enfants, VNITAS FORTIS. DIVISIO FRAGILIS. (18^e Fable du liv. IV de Jean La Fontaine, né à Château-Thierry en 1621, mort à Paris en 1695.)
256. — Mucius Scævola devant Porsenna, roi d'Étrurie (Tit.-Liv., II, 12).
257. — Jupiter au milieu des XII signes du zodiaque.
258. — Petit Amour couvrant sa tête du casque de Mars.
259. — Petit Triton harponnant un crabe avec un trident.
260. — Un petit Amour avec une petite Bacchante.
261. — Toilette de Psyché; derrière elle, un papillon.
262. — Diogène le Cynique dans son dolium, recevant la visite d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, d'après un bas-relief de la villa Albani (Winck., *Hist. de l'Art*, III, p. 89, 326, pl. 22).
263. — Mars assis, déposant ses armes.
264. — Amour ailé, debout entre deux astres.
265. — Amour ailé, tendant son arc avec le pied.
266. — Rome casquée, assise, tenant de la droite une petite Victoire, la gauche appuyée sur sa lance (Gori, *Mus. Flor.*, IV, p. 97, n° 3. — Mariette, II, 78). (V. nos 77, 319, 334.)
267. — Bacchante enivrée (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 87, n° 1).
268. — Berger debout, appuyé sur son pedum, regardant un papillon se poser sur uné tête de mort.
269. — Platon assis, méditant sur l'immortalité de l'âme, d'après une pâte antique du cab. de Stosch (Winck., *Hist. de l'Art*, III, p. 328, pl. 14, n° 2). (V. n° 110, 2^e boîte, n° 364.)
270. — L'Allégresse debout, tenant une guirlande de fleurs.
271. — L'Aurore, d'après le tableau de Guido Reni, né à Bologne en 1575, mort à Rome en 1642. FREY F.
272. — Personnage debout, vu par derrière.
273. — L'Amour captif, attaché à un cippe; derrière lui, un papillon, symbole de Psyché (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 79, n° 5).

274. — Amour monté sur un lion. (V. n° 226.)
275. — Bacchante enivrée.
276. — Mars assis sur un rocher.
277. — Quintus Cincinnatus, ou plutôt Jason, suivant Winck., *Hist. de l'Art*, III, p. 164, d'après une statue placée autrefois dans la villa Montalto, puis Negroni, ensuite à Versailles, et enfin aujourd'hui au Musée du Louvre, à Paris (Cat. de Clarac, n° 710)
278. — Vénus victorieuse; l'Amour à ses pieds.
279. — L'empereur Trajan, mort l'an 117, à cheval, foulant aux pieds un ennemi, d'après une médaille antique (Mionnet, I, p. 180). (V. n° 402.)
280. — Statue équestre de l'empereur Marc-Aurèle, mort l'an 180, sur la place du Capitole (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 235). (V. nos 136, 155; 2^e boîte, n° 280.)
281. — Amour ailé. Au-dessus, dans une banderolle, la devise : COL TEMPO (avec le temps). Signé BAER.
282. — Statue d'Antinoüs, favori de l'empereur Hadrien. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 326, 328, 338, 365.)

6° Tiroir.

283. — Têtes superposées du berger Pâris et d'Hélène.
284. — Tête nue de Mécène, d'après l'antique (Mariette, II, 49. — Chabouillet, Cat. n° 2077). (V. 2^e boîte, nos 443, 489.)
285. — Tête nue d'Hercule jeune, du cabinet Strozzi. Dessous : ΓΝΑΙΟC. Cette pierre de Cneius est citée par Winck., *Hist. de l'Art*, II, 317. — Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 7, n° 2. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, p. 710. — Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, II, 85. (V. 1^{re} boîte, n° 301; 2^e boîte, n° 83.)
286. — Tête ailée de Méduse.
287. — Tête laurée de Jupiter Olympien (Mariette, II, pl. 1, n° 2).
288. — Tête nue de Cneus Pompée (Mariette, II, n° 42). (V. n° 202.)
289. — Tête nue de Theon, de Smyrne.
290. — Tête laurée de l'empereur Antonin-le-Pieux, mort l'an 161 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 14, nos 2 et 3; IV, pl. 18 à 23. — Mariette, II, 66). (V. n° 294)

291. — Tête de Junon, d'après une pierre antique du cab. du duc d'Orléans.
292. — Tête laurée d'Apollon Citharède (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 64, n° 8).
293. — Tête de Mercure coiffée du pétase ailé ; devant lui, le caducée.
294. — Tête nue de l'empereur Antonin-le-Pieux, mort l'an 161 (Mariette, II, 66). (V. ci-dessus, n° 290.)
295. — Buste d'Apollon, à mi-corps, avec son arc, d'après l'antique (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 64, n° 6).
296. — Tête laurée de l'empereur Néron, mort l'an 68, d'après une pierre du cabinet du duc d'Orléans. (V. n°s 408, 498.)
297. — Tête casquée d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine.
298. — Tête de l'Apollon du Belvédère. (V. 1^{re} boîte, n°s 8, 58, 137; 2^e boîte, n°s 55, 57.)
299. — Tête de Psyché avec des ailes de papillon.
300. — Tête de Statilia Messalina, 3^e femme de l'empereur Néron, mariée l'an 66.
301. — Tête d'Hercule jeune, dans le champ ΓΝΑΙΟC. Très-belle intaille. (1^{re} boîte, 285; 2^e boîte, 83.)
302. — Tête nue de l'empereur Auguste, mort l'an 14, d'après un très-beau camée antique. (V. n°s 85, 390, 492, 517; 2^e boîte, n° 282.)
303. — Hercule jeune, la peau du lion nouée autour du cou, d'après une intaille grecque sur améthiste, du cabinet du duc d'Orléans.
304. — Tête nue d'Hercule âgé (Mariette, II, n° 30).
305. — Tête de Bacchante couronnée de lierre.
306. — Tête laurée de l'empereur Pescennius Niger, mort l'an 194 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 15, n° 8).
307. — Tête de Livia Drusilla, femme de l'empereur Auguste, morte l'an 29 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 2, n°s 3, 4). (V. n° 549.)
308. — Tête de Julia, fille de l'empereur Titus (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 6, n° 8. (V. ci-dessous, n°s 321, 332.)
309. — Tête de Carnéade, de Cyrène.
310. — Tête nue d'Archimède, de Syracuse. (V. n°s 196, 548.)
311. — Tête nue d'Hercule jeune.
312. — Tête inconnue.
313. — Tête nue de Marcus Valerius.

314. — Masque de profil d'une tête de Méduse.
315. — Tête casquée d'Achille. BROWN INV^t.
316. — Tête laurée de l'empereur Galba, mort l'an 69 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 6, n° 1. — Mariette, II, 59). (V. n° 530.)
317. — Tête de femme.
318. — Tête de Priam, roi de Troie. Derrière, le palladion. AETIQNOC. (Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 712, mentionne de lui cette belle tête. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, p. 220.)
319. — Tête casquée de Rome. (V. nos 77, 244, 319, 334, 405.)
320. — Tête de Caius Marcellus, neveu d'Auguste.
321. — Tête de Julia, fille de Titus. (V. nos 308, 332.)
322. — Fragment d'une tête nue de l'empereur Auguste, mort l'an 14.
323. — Tête nue de l'empereur Salvius Otho, mort l'an 69 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 6, n° 3).
324. — Tête laurée de l'empereur Titus, mort l'an 81 (Gori, *Mus. Flor.*, pl. 6, n° 7. — Mariette, II, 61).
325. — Tête nue d'Hercule, la peau du lion nouée autour du cou.
326. — Tête nue d'Antinoüs, favori de l'empereur Hadrien. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 365.)
327. — Tête nue de philosophe.
328. — Tête nue d'Antinoüs, favori de l'empereur Hadrien. ΠΙΧΑΕΡ ΕΠΟΙΕΙ. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 338, 365.)
329. — Tête laurée de l'empereur Vitellius, mort l'an 69 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 6, nos 4, 5).
330. — Tête nue de l'empereur Antoninus Caracalla, mort l'an 217.
331. — Tête nue inconnue.
332. — Tête de Julia, fille de l'empereur Titus. (V. nos 308, 321.)
333. — Tête diadémée de Jupiter Sérapis, coiffée du modius (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 53, n° 9. — Mariette, II, pl. 1, n° 1).
334. — Tête casquée de Rome. (V. nos 177, 244, 266, 319, 334, 405.)
335. — Tête d'un fils d'Hercule.
336. — Tête d'une Impératrice.
337. — Tête d'un Consul.

338. — Tête nue d'Antinoüs, favori de l'empereur Hadrien. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 365.)
339. — Tête de Jupiter Sérapis, entre la tête de la Fortune et la tête casquée de Rome; au-dessous, Isis debout, tenant un sistre.
340. — Têtes nues de Castor et Pollux, surmontées des astres de la constellation des Gémeaux, l'un des XII signes du zodiaque.
341. — Tête de Marcus Junius Silanus, consul de Rome l'an 644.
342. — Tête nue de Publius Valerius Volusus Publicola, consul.
343. — Tête d'Alexandre, roi de Macédoine. (V. 106, 204, 209, 351, 506.)
344. — Tête nue de Domitia, femme de l'empereur Domitien. (V. n° 495.)

7^e Tiroir.

345. — Tête de Psyché avec des ailes de papillon. (V. n° 299.)
346. — Tête de Lysimaque, roi de Thrace, d'après des médailles grecques (Visconti, *Icon. gr.*, II, p. 248, pl. 41, nos 5 et 7).
347. — Tête du philosophe Platon (Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 81, pl. 18).
348. — Tête d'Esculape, dieu de la santé.
349. — Tête de Tiziano Vecelli peintre, né en 1477, mort à Venise en 1576. Sur le cou : TITIANVS. Dessous : BURCK.
350. — Tête laurée de Jules César. FRED. III R. P. Frédéric III, roi de Prusse en 1797. (V. nos 108, 154, 511; 2^e boîte, n° 500.)
351. — Tête casquée d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine. (V. nos 106, 204, 209, 343, 506.)
352. — Tête du poète Homère (Visconti, *Icon. gr.*, t. I, p. 1, pl. 1). (V. n° 80.)
353. — Buste de Vestale. Dessous : ΕΥΘΑΛΟC ΕΠΟΙΕΙ.
354. — Tête du philosophe Chrysippe (Visconti, *Icon. gr.*, p. 104, pl. 23).
355. — Tête nue du philosophe Socrate (Mariette, I, 368; II, 98, 99. — Visconti, *Icon. gr.*, p. 77, I, pl. 18, n° 1). 1^{re} boîte, nos 358, 403, 429; 2^e boîte, nos 300, 318.)
356. — Tête d'Antiochus II, roi de Syrie (Gori, *Mus. Flor.*, I, 29, n° 3).
357. — Tête de Marcus Tullius Cicéron. Dans le champ ses initiales M. T. C. (Mariette, II, 45). (V. nos 163, 180, 188, 513, 521.)
358. — Tête nue du philosophe Socrate (Mariette, II, 98, 99. — Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 77, pl. 18, n° 1). (V. nos 355, 403, 429.)

359. — Tête du berger Pâris, coiffée du bonnet phrygien.
360. — Tête nue de Tibère jeune, mort l'an 37. Dans le champ : ΑΥΑΟΥ.
(V. 1^{re} boîte, nos 360, 387, 395, 517; 2^e boîte, n° 282.)
361. — Tête laurée de Jupiter.
362. — Tête du philosophe Bias (Visconti, *Icon. gr.*, p. 41, pl. 10).
363. — Tête de la poétesse Sapho (Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 15, pl. 3, nos 4, 5).
(V. nos 79, 107, 162.)
366. — Tête nue du dictateur Lucius Quinctius Cincinnatus. (V. n° 277.)
364. — Tête nue inconnue.
365. — Beau buste d'Antinoüs, pris d'après une médaille grecque. (V. nos 21, 78, 89, 112, 119, 140, 153, 211, 213, 282, 326, 328, 338.)
367. — Tête égyptienne.
368. — Tête de Jupiter Sérapis, coiffée du modius (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 53, n° 9. — Mariette, II, pl. 1, n° 1).
369. — Tête laurée de l'empereur Vespasianus, mort l'an 79 (Gori, *Mus. Flor.*, IV, pl. 8, n° 3. — Mariette, II, 60). (V. 2^e boîte, nos 518, 551.)
370. — Tête de face de Jupiter Sérapis, couverte du modius (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 53, n° 10).
371. — Tête de face de Satyre cornu.
372. — Tête de face du consul Caius Plautius Hypsæus. ΥΑΙΟC. (V. n° 172.)
373. — Une Famille inconnue. BROWN INV^t.
374. — Têtes de face superposées d'Hercule et d'Iole. — Le cabinet de Rennes en possède une pâte de verre. (Cat., n° 235.)
375. — Têtes superposées de Mars et Vénus, avec une tête de Cupidon.
376. — Têtes superposées de Silène et de Pan, d'après une améthiste du cabinet de France (Mariette, pl. 49. — Chabouillet, Cat. n° 1643). — Le cabinet de Rennes en possède une pâte de verre. (Cat., n° 796.)
377. — Buste de Faune.
378. — Tête de face de haut-relief d'une femme inconnue.
379. — Masque de vieux Faune.
380. — Tête nue de Caton : JE NE CONSULTE POINT LES DIEUX ET LES ENFERS,
d'Utique. QU'UNE MORT GLORIEUSE EST PRÉFÉRABLE AUX FERS!
381. — Buste de Vestale.
382. — Tête de Philosophe.

383. — Tête d'Iole, coiffée de la peau du lion de Némée, prise à Hercule (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 34, n° 5. — Mariette, II, 33, 34). (V. n° 474.)
384. — Assemblage comique de cinq têtes (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 48, n° 11.)
385. — Masque d'Esculape ▷ ΑΥΛΟΥ ◁ d'après une pierre du cabinet Strozzi (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 7, n° 3. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, p. 407, 709).
386. — Tête de Méduse.
387. — Tête laurée de Tibère jeune, mort l'an 37 (Mariette, II, 57). — (V. 1^{re} boîte, nos 360, 395, 517; 2^e boîte, 282, 395.)
388. — Tête laurée de l'empereur Nerva, mort l'an 98 (Gori, *Mus. Flor.*, IV, pl. 11, n° 3).
389. — Tête du philosophe Carnéade (Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 84, pl. 19).
390. — Beau fragment d'une tête de l'empereur Auguste, mort l'an 14, de travail grec. (1^{re} boîte, nos 35, 492, 517; 2^e boîte, 282, 502, 550.)
391. — Tête d'Hercule, coiffée de la peau du lion de Némée.
392. — Tête nue de Lycurgue, législateur de Lacédémone (Visconti, pl. 8).
393. — Tête de femme inconnue.
394. — Tête laurée de l'empereur Septimius Severus, mort l'an 211 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 15, n° 9). (V. 2^e boîte, nos 533, 540.)
395. — Tête laurée de Tibère jeune, mort l'an 37 (Mariette, II, 57). — V. n° 387. (V. 1^{re} boîte, nos 360, 387, 517; 2^e boîte, 282, 387.)
396. — Tête chimérique à trois visages.
397. — Tête de Scribonia, femme d'Auguste, mère de Julie.
398. — Tête de Mercure, coiffée du pétase ailé.
399. — Tête radiée du Soleil posée sur le croissant de la lune et entourée des astres, des sept planètes (Gori, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 31; II, p. 78).
400. — Tête inconnue.
401. — Matidia, nièce de l'empereur Trajanus et belle-mère de l'empereur Hadrianus (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 10, nos 7 et 8).
402. — Tête laurée de l'empereur Trajanus, mort l'an 117 (Gori, *ibid.*, nos 3 et 4). (V. n° 279; 2^e boîte, n° 524.)
403. — Tête nue du philosophe Socrate (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 41, nos 4 à 8. — Visconti, *Icon. gr.*, I, p. 77, pl. 18, n° 1). (V. nos 355, 358, 429.)

404. — Tête laurée de l'empereur Domitianus, mort l'an 96 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 10, nos 1 et 2. — Mariette, II, 62). (V. 2^e boîte, n^o 522.)
405. — Tête casquée de Rome avec le foudre. (V. nos 244, 266, 310, 334.)
406. — Tête nue du César Commodus, mort empereur l'an 192.
407. — Tête d'Hercule, d'après un camée antique.
408. — Tête laurée de l'empereur Nero, mort l'an 68 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 5, nos 9, 10). (V. 296, 498; 2^e boîte, nos 510, 555.)
409. — Têtes superposées de Caius, mort l'an 4, et de Lucius, mort l'an 2, neveux d'Auguste, et fils d'Agrippa et de Julie.
410. — Tête de Faustina, femme de l'empereur Marcus Aurelius, morte l'an 176 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 14, n^o 8).
411. — Tête de face de Jupiter Sérapis, coiffée du modius; au-dessous, son aigle éployé.
412. — Un petit Amour jouant avec un cygne.
413. — Cheval chimérique, dont le poitrail et la croupe sont formés par des têtes humaines.
414. — Fragment de tête, d'après un camée antique.
415. — Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, appuyé sur sa lance, son bouclier où est l'image de Bucéphale déposée à ses pieds; devant lui, une petite tête de Jupiter Ammon, son père.
416. — Un Faune avec un petit Amour.
417. — Vase grec à deux anses, sur lequel est le combat d'Hercule contre l'Hydre de Lerne.
418. — Enlèvement d'Europe par Jupiter, changé en taureau. Fragment.
419. — Assemblage chimérique de trois têtes d'animaux: cheval, bélier et sanglier.
420. — Un Lion (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 95, n^o 2).
421. — Une Louve.
422. — Un Lion.
423. — Un Sphinx égyptien couché.
424. — Une Cigale chimérique pêchant un poisson à la ligne.
425. — Un Sanglier couché.
426. — Deux Féciaux touchant de leurs baguettes une truie que tient un homme à genoux, d'après un denier de la famille Veturia (Mionnet, I, pl. de la p. 71. — Kolb, *Tr. de num. anc.*, I, p. 77).

427. — Tête laurée de l'empereur Galba, mort l'an 68 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 6, n° 1. — Mariette, II, 59). (V. n°s 316, 530; 2° boîte, n°s 512, 545.)
428. — Persée, le pied sur le cadavre décapité de Méduse, à qui il vient de trancher la tête qu'il tient dans sa main (Ovid., *Met.*, IV, 12).
429. — Le philosophe Socrate, debout, s'enveloppant dans son manteau. (V. n°s 355, 358, 403; 1^{re} boîte, n° 300; 2° boîte, 300, 318.)
430. — Un Griffon terrassant un guerrier.
431. — L'Afrique, dans un char traîné par deux éléphants.
432. — L'Amour, avec un Dauphin, entre des astres.
433. — Cheval chimérique monté par un Amour.
434. — Inscription illisible, en trois lignes, d'après un camée grec.
435. — Un Aigle et un Dauphin.
436. — Un Dauphin chimérique à tête du philosophe Socrate.
437. — Diomède enlevant le palladion. D'après une intaille de Laurent de Médicis, grand-duc de Toscane. Dans le champ : ^{LAV}_R (Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 68, pl. 28. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, p. 705, 707. — Champollion-Figeac, *Rés. d'arch.*, II, 40). (V. même sujet, Cat. du cab. de Rennes, n° 107. — V. ci-dessus, n° 7.)
438. — Amour sur un hippocampe ou cheval marin (Mariette, II, pl. 27).
439. — Animal chimérique.
440. — Le Sanglier d'Erymanthe.
441. — Inscription, en deux lignes, d'après une intaille grecque : ΕΥΤΥΧΙ.

8° Tiroir. — FRAGMENTS TIRÉS DU CABINET DU ROI DE NAPLES,
A CAPO DI MONTE.

442. — Diane conduisant un char traîné par deux chevaux (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 88, n° 1). (V. 1^{re} boîte, n°s 459, 467; 2° boîte, 66.)
443. — Deux petits Amours faisant combattre deux oiseaux.
444. — Le vieux Silène assis.
445. — Bacchanale d'Amours conduisant un bouc.
446. — Amphitrite sur un hippocampe ou cheval marin.
447. — Satyres et Nymphes.

448. — Génie ailé sur un cippe, d'après une pierre de Laurent de Médicis, grand-duc de Toscane. (V. n° 437.) ^{LAV}
^R
^{MED.}
449. — Vénus traversant les eaux, montée sur une chèvre; derrière elle, un petit Amour ailé. D'après une cornaline du cab. de France (Mariette, I, 413; II, 23. — Chabouillet, Cat. n° 2325).
450. — Centaure avec une peau de lion portant un calathus; d'après une très-belle intaille grecque.
451. — Néréide avec un hippocampe.
452. — Ajax, fils d'Oïlée, s'emparant de vive force de Cassandre, fille de Priam, au pied même de l'autel de Minerve (Virg., *Æneid.*, I, 45).
453. — L'Amour et Psyché dans un char.
454. — Endymion, de retour de la chasse, caressant son chien.
455. — Tritons et Amours se jouant dans les ondes.
456. — Fragment d'une tête de Méduse.
457. — Jupiter sur un quadrigé foudroyant les géants. ΑΘΗΝΙΩΝ. D'après un beau camée conservé au cabinet Farnèse de Naples (Winckelmann, *Mon.*, n° 10, et *Hist. de l'Art*, II, 318; III, p. 323, pl. 12, n° 1. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 712).
458. — Fragment d'une hermaphrodite couchée.
459. — Diane conduisant un char à deux chevaux (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 88, n° 1). (1^{re} boîte, nos 442, 467; 2^e boîte, n° 66.)
460. — Hercule et Iole.
461. — Orphée, la lyre à la main, ramenant Eurydice des enfers. ΠΙΧΛΕΡ.
(Virg., *Georg.*, lib. IV, v. 453. — Ovid., *Met.*, X, 1 et 2.)
462. — Centaure et Centauresse.
463. — Tête de face de Méduse de haut-relief.
464. — Bacchus et Silène.
465. — Satyre, fragment.
466. — Guerrier mourant.
467. — Diane conduisant un char traîné par deux chevaux (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 88, n° 1). (1^{re} boîte, nos 442, 459; 2^e boîte, n° 66.)
468. — Grande bataille.
469. — Combat de Thésée et du Minotaure, fragment.

470. — Deux Guerriers.
471. — Tête de Méduse, la chevelure entrelacée de serpents.
472. — Autre tête de Méduse ailée.
473. — Un Triton avec une Néréide sur un hippocampe.
474. — Tête d'Iole, couverte de la peau du lion de Némée, dont elle a dépouillé Hercule (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 34, n° 5. — Mariette, II, 33, 34. (Même tête, Cat. du cab. de Rennes, n° 461, 462.) (V. n° 383.)
475. — Vénus sortant du bain.

• Tiroir. — CAMÉES ET INTAILLES DE LA COLLECTION DU
CHEVALIER D'AZARA.

476. — Taureau. Au-dessus, un priape ailé. Gravé sur cornaline. 1
477. — Lion, devant un globe. Gravé sur nicolo. 2
478. — Bellérophon, monté sur le cheval Pégase. Sur sardoine. €III. Attribué à Epitychanus, d'après une pierre, aujourd'hui au cab. de France (Millin, *Mon. inéd. et Dict. des Beaux-Arts*, I, 70. — Chabouillet, Cat. n° 241). 3
479. — Taureau sur nicolo oriental (manque). 4
480. — Deux colombes. Au-dessus, une flèche et une mouche. YAAOC. Cornaline pâle. 5
481. — Ibis tuant un serpent. Sardoine. 6
482. — Tête de loup. Dessous, un casque. Sardoine. 7
483. — Une nymphe sacrifiant à Priape. Sardoine. 8
484. — Terme de Priape. Sardoine. 9
485. — Héros grec, le casque sur la tête, la lance à la main et le bras gauche passé dans le bouclier, la chlamyde jetée sur l'épaule; devant lui un cippe sur lequel est une statue assise. Chrysolithe. 10
486. — Ganymède donnant à boire à l'aigle de Jupiter (Mariette, II, 52). Camée. 11
487. — Vénus sortant du bain. Camée. 12
488. — Acteur comique, la tête couverte de son masque. Gravé sur onyx. 13
489. — Hercule au repos. Pâte. 14

490. — Tête de Marcus Junius Brutus. Au-dessous, le bonnet de la liberté entre deux poignards, d'après un denier de la famille Junia (Kolb, *Tr. de num. anc.*, I, p. 70, pl. 2, n° 16). Cornaline. (V. nos 81, 510, 518, 544.) 15
491. — Tête laurée de l'empereur Caius Caligula, mort l'an 41. Améthyste. (V. nos 167, 499; 2^e boîte, nos 506, 542.) 16
492. — Tête nue de l'empereur Auguste, mort l'an 14. ΑΥΑΟΥ. Sardoine. (1^{re} boîte, nos 85, 302, 390, 517; 2^e boîte, n° 282, 550.) 17.
493. — Tête nue d'Antonia, nièce d'Auguste et femme de Drusus, morte l'an 38 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 4, n° 6. Sardoine. (V. nos 102 et 503.) 18
494. — Héros debout et armé. Scarabée. 19
495. — Tête de Domitia, femme de Domitien. ΓΝΑΙΟC. Sardoine. (V. 344.) 20
496. — Tête d'Agrippine, femme de Germanicus, morte l'an 33. Sardoine. (V. n° 67.) 21
497. — Tête nue de Germanicus, mort l'an 19 (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 5, n° 1). Sardoine. (V. n° 517.) 22
498. — Tête laurée de l'empereur Néron, mort l'an 68 (Gori, *id.*, nos 9, 10). Sardoine. (V. nos 206, 408; 2^e boîte, n° 510.) 23
499. — Tête nue de l'empereur Caius Caligula, mort l'an 41. D'après une pâte antique. (V. nos 167, 491; 2^e boîte, nos 506, 542.) 24
500. — Tête nue d'Hercule jeune, avec la massue sur l'épaule. Cornaline. 25
501. — Tête nue du poète Eschyle. Derrière lui, la tortue qui l'a tué. Jade. (V. n° 250.) 26
502. — Le portrait du chevalier I. N. AZARA, par Santarelli. Cornaline. 27
503. — Tête nue d'Antonia, femme de Drusus, morte l'an 38 (V. ci-dessus, nos 102, 493.) Camée. 28
504. — Tête d'Hercule enfant, convert de la peau du lion. Camée. 29
505. — Buste de muse. Sardoine. 30
506. — Tête diadémée d'Alexandre-le-Grand. Camée 31. (V. nos 204, 209, 243, 351.) Camée. 31
507. — Buste du jeune Harpocrate, le doigt sur la bouche. Sardoine. 32
508. — Tête nue de jeune homme. Camée antique. 33
509. — Tête de face de Méduse. Lapis lazuli. 34
510. — Tête nue de Marcus Brutus. Camée. (V. nos 81, 490, 518, 544.) 35

511. — Têtes superposées de Jules César et de Vénus. Sardoine.	36
512. — Buste casqué d'Achille. Camée.	37
513. — Tête nue de M. T. Cicéron. Sardoine. (V. nos 163, 180, 188, 521.)	38
514. — Masques de la Tragédie et de la Comédie. Cornaline.	39
515. — Tête d'amazone avec la bipenne. Sardoine.	40
516. — Tête de Méduse. Dessous : KPANTQP. Cornaline.	41
517. — Tête laurée d'Auguste en regard des têtes de Tibère et de Germanicus. (V. nos 85, 302, 390, 492.) Cornaline.	42
518. — Tête nue de Marcus Brutus. D'après une pâte antique. (V. nos 81, 490, 510, 544.)	43
519. — Tête nue de jeune homme inconnu. Sardoine.	44
520. — Masque de face de Jupiter Olympien. Sardoine.	45
521. — Tête nue de M. T. Cicéron. Nicolo. (V. nos 163, 180, 188, 513.)	46
522. — Tête nue d'un jeune héros. Cornaline.	47
523. — Tête nue de Sextus Pompée, mort l'an 35 av. J.-C. (Mariette, II, 43). Hyacinthe.	48
524. — Tête nue de l'empereur Hadrien, mort l'an 138, ouvrage du chevalier Costanzi (Millin, <i>Dict. des Beaux-Arts</i> , I, 718. — Gori, <i>Mus. Flor.</i> , I, pl. 10, n° 9). Saphir. (V. 2 ^e boîte, n° 549.)	49
525. — Tête nue de l'orateur Démosthène. Nicolo.	50
526. — Achille pleurant la mort de Patrocle et consolé par Antiloque (Winck., <i>Hist. de l'Art</i> , III, p. 323, pl. 12, n° 2). Grand camée signé en grec par Santarelli. (V. n° 123.)	51
527. — Tête d'Hercule de face, couverte de la peau du lion. Nicolo.	52
528. — Tête nue du triumvir Marc-Antoine. Sardoine.	53
529. — Tête de Sabine, femme de l'empereur Hadrien, morte l'an 437 (Gori, <i>Mus. Flor.</i> , I, pl. 10, n° 10). Cornaline. (V. 2 ^e boîte, nos 549, 557.)	54
530. — Tête laurée de l'empereur Galba, mort l'an 69 (Gori, <i>Mus. Flor.</i> , I, pl. 6, n° 1). Cornaline. (V. nos 316, 427; 2 ^e boîte, n° 512.)	55
531. — Tête d'Hercule. Nicolo.	56
532. — Un Soldat de la phalange à genoux. Cornaline.	57
533. — Argus entre Io changée en génisse et un taureau (Ovid., <i>Mét.</i> , I, 6). Sardoine.	58

534. — Sphinx ailé. Sardoine.	59
535. — Masque de théâtre. Sardoine.	60
536. — Amour conduisant un char à deux chevaux. Cornaline.	61
537. — Le sanglier de Calydon (Ovid., <i>Met.</i> , VIII, 6). Nicolo oriental.	62
538. — Galère à la rame, emblème de la félicité. Nicolo oriental.	63
539. — Le pasteur Eumée avec une chèvre. Cornaline.	64
540. — Bacchante debout, tenant un thyrsé. Camée.	65
541. — Tête nue de Diogène le Cynique. Hyacinthe.	66
542. — Têtes superposées d'Oreste et de Pylade. Nicolo.	67
543. — Tête de bouc entourée de pampres. Cornaline.	68
544. — Tête nue de Marcus Brutus avec un poignard. Nicolo. (V. nos 81, 490, 510, 518.)	69
545. — Petit Amour jouant de la flûte double. Cornaline.	70
546. — Buste de femme, à mi-corps; tête inconnue. Camée.	71
547. — Scène de tragédie. Camée.	72
548. — Tête d'Archimède, de Syracuse. Dessous : ARCHIM. D'après un buste d'Herculanum (Winck., <i>Déc. d'Herc.</i> , p. 53). (V. nos 196, 310)	73
549. — Livia, femme d'Auguste, morte l'an 29. (V. no 307; 2 ^e boîte, no 503.)	74
550. — Tête laurée d'Hercule.	75

870.

2^o BOITE.

1^{er} **Tiroir.** — ŒUVRES DE FREY, HECKER, NATTER, PICHLER, ETC.

- N^o 1. — Taureau marchant; devant, un præfericulum; dessous, un bouclier ovale.
2. — Taureau dionysiaque, le corps ceint d'une guirlande de lierre, marchant la tête baissée; sous ses pieds, un thyrsé. D'après une cornaline du cabinet de France dont l'original est signé : ΑΥΛΟΥ. (Mariette, I, pl. 64; II, pl. 42. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 713. -- Chabouillet, *Cat.* no 1637.)
3. — Statue de Diane d'Ephèse (Gori, *Mus. Flor.*, III, pl. 20; IV, pl. 50).
4. — Taureau cornupète, portant les Trois Grâces sur sa tête baissée; au-dessus, les étoiles des sept planètes Copie signée à l'exergue ΦΡΕΥ.

D'après un onyx de la coll. de T. Wisden, anglais (Gori, *Thes. gemm. astrif.*, I, pl. 144; II, pl. 178).

5. — Tête de femme couverte de la coiffure égyptienne.
6. — Mercure Harpocrate dans un temple tétrastyle.
7. — Sphinx égyptien couché. Exergue : HECKER.
8. — Tête d'une Troyenne. Dans le champ : ΥΑΡΟΥ, trad. en grec de Natter.
9. — Taureau cornupète (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 20, n° 2).
10. — Sphinx ailé à droite, le pied sur une roue, faisant face au n° 12. N. Θ. A. II. (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 94, n° 4). (V. n° 12.)
11. — Canope ou vase funéraire, avec un couvercle à tête de cynocéphale, et posé sur une base où est sculpté un serpent en relief. En légende : ΑΓΑΑΜΑ ΘΑΝ. ΑΒΡΑ. (Statue d'Abraxas mort). Sur la pointe du vase, inscription grecque en quatre lignes inintelligibles, appartenant à la secte gnostique des Ophites, hérétiques égyptiens.
12. — Sphinx ailé à gauche, le pied sur une roue, faisant face au n° 10. N. Θ. A. II. (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 94, n° 4).
13. — Lion dévorant une proie.
14. — Chèvre avec son chevreau.
15. — Guerrier grec conduisant deux chevaux par la bride.
16. — Tête de Neptune.
17. — Tête de Janus bifrons, d'après les as romains (Kolb, *Tr. de num. anc.*, pl. 1, n° 3).
18. — Tête laurée de Jupiter Olympien.
19. — Masque de face d'une tête de Jupiter.
20. — Jupiter nu, debout, lançant la foudre, d'après une monnaie d'Athènes (Mionnet, II, p. 132, n° 226).
21. — Jupiter assis, la foudre à la main, son aigle à ses pieds.
22. — Apollon nu, debout, la foudre à la main, l'aigle à ses pieds. ΝΕΙΟΥ.
23. — Jupiter debout, la foudre à la main, son aigle à ses pieds.
24. — Le monstre Scylla faisant périr des naufragés (Virg., *Æneid.*, III, 420. — Ovid., *Met.*, XIII, 20; XIV, 1).
25. — Mercure criocéphale ou à tête de bélier, tenant de la droite la foudre, la gauche sur la haste pure.
26. — Jupiter dans l'Olympe, assis sur son trône, son aigle à ses pieds :

d'un côté, Mercure et Cupidon; de l'autre, Mars; au-dessous, Neptune; autour, les XII signes du zodiaque. (Conf. sujet à peu près semblable Mariette, II, pl. 1. — Chabouillet, *Cat.* n° 2391).

27. — Tête panthée de Jupiter, portant la corne de bélier d'Ammon, le calathus de Sérapis et la couronne radiée des sept planètes, symbole d'Apollon (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 53, n° 7).
28. — La même tête, tournée à gauche. (V. ci-dessus, n° 27.)
29. — Tête laurée de Jupiter Sérapis couverte du calathus.
30. — Têtes superposées de Jupiter Sérapis, couverte du modius, et d'Isis, coiffée de la persée (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 54, n° 3).
31. — Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter. Signé en grec Pichler.
32. — Hébé donnant à boire à l'aigle de Jupiter. Signée en grec Pichler.
33. — Ganimède donnant à boire à l'aigle de Jupiter.
34. — Même sujet. FREY.
35. — Jupiter changé en cygne, caressant Léda, femme de Tyndare. Signé en grec à l'ex. Pichler. (V. n° 256.)
36. — Même sujet. Signé en grec à l'ex. Pichler.
37. — Id. Signé en grec à l'ex. A. Pichler.
38. — L'Amour et Psyché.
39. — Tête chimérique, composée par devant d'une tête casquée de Pallas; par derrière, d'une tête barbue de philosophe.
40. — Jupiter, changé en taureau, enlevant Europe (Horat., *Carm.*, III, od. 77).
41. — Tête d'une jeune Grecque.
42. — Un Paon et un Corbeau perchés sur une vasque.
43. — Tête de Cn. Pompée, mort l'an 48 av. J.-C., devant une proue de navire; derrière, un trident. D'après un dénier romain (Mionnet, I, pl. de la p. 80). (V. 1^{re} boîte, n° 202, 288.)
44. — Amphitrite traversant les flots sur deux hippocampes.
45. — Neptune, le trident à la main, traversant les flots sur un dauphin.
46. — Neptune, le trident à la main, conduisant un char traîné sur les flots par quatre chevaux marins.
47. — Neptune, le trident à la main, le pied droit posé sur un rocher; devant lui, un *præfœriculum*.

48. — L'Hercule Farnèse, appuyé sur sa massue (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 36, n° 5; IV, pl. 87, n° 3. — Mariette, I, p. 39).

3° Tirage. — ŒUVRES DE PASSALIA, PICHLER, MARCHANT, ETC.

49. — Tête de la nymphe Aréthuse, d'après les tétradrachmes de Syracuse (Gori, *Mus. Flor.*, IV, pl. 115, n° 1. — Mariette, II, 37. — Kolb, *Man. de num. anc.*, pl. VII, n° 1).
50. — Tête de Pallas, le casque orné du cheval Pégase.
51. — Tête de Pallas, le casque orné d'un griffon, se terminant en serpent.
52. — Buste de Pallas, avec un casque à cimier, orné du cheval Pégase, l'égide sur la poitrine.
53. — Tête de Pallas, casque orné de laurier et d'une chouette, d'après une monnaie apulienne (Mionnet, I, p. 131, n° 314). Ouvrage d'Étienne Passalia qui a signé en grec ΠΑΖΑΛΙΑ.
54. — Buste casqué de Pallas, avec l'égide à tête de Gorgone.
55. — Tête de trois quarts de l'Apollon du Belvédère (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 195). (V. 1^{re} boîte, 8, 58, 137, 298; 2^e boîte, n° 57.)
56. — Apollon Citharède (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 66, n° 4; II, pl. 85, n° 1).
57. — La statue de l'Apollon du Belvédère (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 195). Signé en grec à l'ex. Pichler. (V. 1^{re} boîte, 8, 58, 137, 298; 2^e boîte, n° 55.)
58. — Pan, assis sur un rocher, jouant de la syrinx ou flûte à sept tuyaux.
59. — Un Centaure monté par un petit Amour qui le dompte. D'après le groupe de la villa Borghèse, auj. au Musée du Louvre, où il a donné son nom à une des salles de sculpture antique (Cat. du comte de Clarac, n° 134. — Mariette, I, p. 39. — Winck., *Hist. de l'Art*, II, 68). Signé en grec à l'ex. Pichler. (V. 1^{re} boîte, n° 75.)
60. — Apollon poursuivant Daphné changée en laurier (Ovid., *Met.*, lib. I, c. 15).
61. — Une Chouette sur une lyre.
62. — Tête radiée d'Apollon avec les ailes de l'Amour. Devant, la corne d'abondance du bon génie; autour, les XII signes du zodiaque.
63. — Apollon à demi-nu, tenant sa lyre de la main droite, refuse la grâce du Silène Marsyas à l'élève de ce dernier, Olympus, qui la lui demande à genoux. L'imprudent satyre qui a osé lutter contre le dieu de la mu-

sique est déjà lié par les mains à un arbre mort auquel est suspendue sa double flûte. Cette pierre servait de cachet à Laurent de Médicis, dit le Magnifique, grand-duc de Toscane, mort en 1492. Il y avait fait graver son nom : LAVR. MED. (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 66, n° 9. — Mariette, I, 76 ; II, pl. 13). Elle est auj. au cab. de France (Ghabouillet, *Cat.* n° 2299). C'est une imitation de l'antique du même cab. de France (Chabouillet, nos 13, 14).

64. -- Tête de Cérès couronnée d'épis.
65. — Tête de Cybèle couronnée de tours (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 96, n° 8).
66. — Diane Lucifère sur un char traîné par deux chevaux (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 88, n° 1). (V. 1^{re} boîte, nos 442, 459, 467.)
67. — Actéon, surprenant au bain Diane et ses nymphes, est changé en cerf par la déesse irritée (Ovid., *Met.*, III, 4).
68. — Diane éteignant son flambeau. ΠΙΧΑΕΡ ΕΠΙΟΙ.
69. — Iris messagère des dieux. Signé en grec Pichler.
70. — Buste de face et de haut-relief de Mercure, le caducée sur l'épaule, d'après un camée.
71. — Mercure, le caducée à la main, assis sur un bélier (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 71, n° 8).
72. — Mercure Harpocrate deboût, le doigt posé sur les lèvres, le caducée dans la main gauche (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 70, n° 2).
73. — Mercure debout, tenant le caducée. ΠΙΧΑΕΡ ΕΠΙΟ.
74. — Mercure Criophore tenant de la droite le caducée, de la gauche portant une tête de bélier sur une patère (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 70, n° 3. — Winck., *Hist. de l'Art*, III, pl. 327, n° 2).
75. — Bacchanale, dite le cachet de Michel-Ange. Satyres, bacchants et bacchantes célébrant le dieu du vin : les uns boivent, les autres versent le vin ; d'autres portent des corbeilles remplies de raisins ; deux génies ailés tendent un velum qu'ils attachent à des ceps de vigne. A droite, un groupe de deux femmes dont l'une charge une corbeille sur la tête de l'autre. A l'exergue, un pêcheur à la ligne prenant un poisson, symbole parlant de *Pier Maria da Pescia*, graveur en pierres dures, qui vivait à Rome sous le pontificat de Léon X. Cette intaille a été acquise par Louis XIV, en 1680, et elle est actuellement au cabinet de France (Mariette, I, p. 60, 79 ; II, pl. 47. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 717. — Chabouillet, *Cat.* n° 2337).

76. — Bacchus, tenant de la droite un cantharus, de la gauche un thyrses, le coude appuyé sur un cippe.
77. — Bacchus debout, un thyrses d'une main, présente de l'autre une branche de vigne chargée de raisins à Érigone, assise devant lui, et qui l'accepte. Entre eux, un petit Amour ailé.
78. — Centaure, armé d'un thyrses, enlevant sur sa croupe une bacchante.
79. — Bacchante, assise sur une panthère, à qui elle donne à boire dans un cantharus.
80. — Bacchante, le thyrses à la main, saisie au corps par un jeune homme.
MARCHANT F. ROMÆ.
81. — Buste de Bacchante avec une peau de panthère.
82. — Hercule, enfant, étouffant les serpents dans ses bras.
83. — Tête d'Hercule jeune, la massue sur l'épaule, d'après une pierre gravée de la coll. Strozzi (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 8, n° 2. — Winck., *Hist. de l'Art*, II, 317. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, p. 10). Signé en grec Pichler. (V. 1^{re} botte, nos 285, 301.)
84. — Tête de face d'Hercule de haut-relief, d'après un camée.
85. — Tête laurée d'Hercule jeune, la peau du lion nouée autour du cou.
86. — Tête nue d'Hercule jeune, la peau du lion nouée autour du cou (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 34, n° 1).
87. — Tête barbue d'Hercule, coiffée de la peau du lion de Némée.
88. — Hercule buveur, debout, tenant d'une main une coupe, de l'autre sa massue.
89. — Hercule marchant, la massue sur l'épaule, la dépouille du lion sur le bras.
90. — Thésée, plein de compassion et de remords, soutient et contemple la belle Laya ou Phaia, femme de Crommyon, qu'il a tuée d'un coup de massue. D'après une cornaline du cabinet Farnèse, à Naples (Winck., *Hist. de l'Art*, III, p. 322, pl. 11, n° 1).
91. — Combat d'Hercule et d'Antiope, reine des Amazones, qu'il fait prisonnière.
92. — Combat de Thésée avec le Minotaure de Crète, qu'il terrasse avec sa massue.
93. — Hercule et Iole.
94. — Hercule s'emparant de Cerbère, le chien gardien des enfers (Gori, *Mus. Flor.*, I, p. 37, nos 4, 5).

95. — Hercule et Iole, d'après une améthyste du cabinet Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 5).
96. — Hercule vaincu par l'Amour qui le surmonte et le fait tomber à genoux (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 38, n° 2). (V. ci-dessous, n° 101.)
97. — (Manque.)
98. — Hercule emportant sur ses épaules le Taureau de Crète (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 37, nos 8, 9).
99. — Hercule et le Taureau de Crète.
100. — Lutte d'Hercule et d'Antée, géant de Lybie, fils de la Terre.
101. — (Manque.)

3^e Tirage. — ŒUVRES DE HECKER, PICHLER, FREY, SANTARELLI, MARCHANT, AMASTINI, BROWN.

102. — Hercule debout sur le globe terrestre soutenant à la place d'Atlas, roi de Lybie, le globe céleste sur ses épaules (Ovid., *Met.*, IX, v. 199, et *Epist. ad Dejan.*, v. 17. — Senec., *Herc.*, act. V, v. 1905).
103. — Iole portant sur ses épaules la massue et la peau du lion dont elle a dépouillé Hercule (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 38, n° 9). HECKER.
104. — Tête d'Iole, coiffée de la peau du lion, dont elle a dépouillé Hercule.
105. — Tête d'Iole, coiffée de la peau du lion, dont elle a dépouillé Hercule (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 35, n° 6).
106. — Bustes superposés d'Hercule et d'Iole. ΚΑΠΠΟΥ.
107. — Vénus marine, avec Cupidon monté sur un dauphin. Ex. ΚΑΔΕΣ.
108. — Même sujet, d'un dessin différent.
109. — Statue de la Vénus de Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, III, p. 34, pl. 26 à 29. — Winck., *Hist. de l'Art*, II, 76. — Mariette, I, p. 39, 102). Signé en grec Pichler. (V. 1^{re} boîte, nos 15, 19, 3.)
110. — Vénus et l'Amour, pierre octogone.
111. — Vénus nue, debout, avec l'Amour tirant de l'arc. ΦΡΕΥ.
112. — Vénus assise; devant elle, Cupidon (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 73, n° 3).
113. — Hébé portant une coupe de nectar, un vase à ses pieds.
114. — Hébé, dans l'ivresse, laissant échapper un vase de nectar.

115. — Toilette de Vénus sortant du bain.
116. — Vénus assise sur un rocher.
117. — Vénus accroupie ou plutôt Diane sortant du bain. D'après la statue antique qui est au Musée du Louvre (Cat. du comte de Clarac, n° 681). Signée en grec à l'ex. Pichler. (V. n° 284.)
118. — Vénus assise; devant elle, Cupidon à qui elle vient de prendre une flèche.
119. — Hermaphrodite debout.
120. — Mars portant Vénus dans le bain. Signé en grec à l'ex. Pichler.
121. — Vénus et l'Amour entrant au bain. SANTARELLI F.
122. — Vénus entre deux suivantes. Signé en grec à l'ex. Pichler.
123. — Vénus enlevant à l'Amour son arc et son carquois. SANTARELLI F.
124. — Sommeil d'Adonis; près de lui, son chien. MARCHANT F. ROMÉ.
125. — Hesper et Lucifer ou le Soir et le Matin. MARCHANT.
126. — Pallas armée du casque, du bouclier et de la lance.
127. — Mars et Vénus debout.
128. — Mars et Vénus assis; à leurs pieds, Cupidon jouant avec les armes de Mars et se couvrant de son casque; dans le fond, deux colombes qui se becquettent. A. AMASTINI.
129. — Vulcain, à la demande de Vénus, forgeant les armes d'Énée (Virg., *Æneid.*, lib. VIII). D'après un jaspé rouge du cabinet de France (Marricte, II, 21. — Chabouillet, *Cat.* n° 2358).
130. — Amour avec les armes de Mars.
131. — Vénus sortant du bain.
132. — Bacchante enivrée, le genou sur l'autel de Bacchus placé devant un terme de Priape, et tenant à la main une statuette de Faune jouant de la double flûte (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 88, n° 7 et 9). Œuvre de Pichler. (V. 1^{re} boîte, n° 20.)
133. — Un Amour avec un flambeau conduisant un Amour attardé; devant eux, marche un autre Amour avec une lanterne.
134. — Amour portant la lance et le casque de Mars.
135. — Amour brûlant à une torche un papillon, symbole de Psyché. MARCHANT.
136. — Amour courant après un papillon.

137. — Bacchanale. Un Amour sur un bouc, précédé et suivi de ses petits compagnons.
138. — Amour ailé conduisant un dauphin par la bride.
139. — Amour allumant son flambeau à une torche.
140. — Amour tenant un papillon.
141. — Vénus avec un jeune Amour.
142. — Amour jouant de la lyre, monté sur un lion, d'après une sardoine du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 1, n° 1).
143. — Amour sur un hippocampe. Signé en grec à l'ex. par Pichler.
144. — L'Amour et Psyché, d'après un groupe du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, III, pl. 43.) Œuvre de Pichler. (V. 1^{re} boîte, n° 3.)
145. — Psyché debout, le coude appuyé sur un cippe.
146. — Buste de Psyché avec des ailes de papillon.
147. — Victoire debout. MARCHANT F. ROMÆ.
148. — Victoire sur un char attelé de deux lions; devant, un soldat qui précède sonnant de la trompette. Ex. VICTORIA.
149. — Victoire conduisant un char attelé de deux chevaux (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 69) n° 4; pl. 70, n° 2 à 5).
150. — Buste de la Victoire, vu de face, d'après une sardoine de la coll. Strozzi (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 55, n° 3).
151. — Victoire navale, debout sur des proues de navire, et tenant deux médaillons.
152. — Victoire debout sacrifiant près d'un autel. MARCHANT F.
153. — Victoire navale traversant les eaux sur un dauphin.
154. — Victoire tenant une branche de laurier; sous ses pieds, un serpent. Signé en grec à l'ex. Pichler.
155. — Muse jouant de la lyre. Ex. BROWN.
156. — L'Amour tendant son arc, d'après le Guide.
157. — Tête d'Apollon lycien. MARCHANT F.
158. — Tête d'Esculape, à gauche.
159. — Id. à droite.
160. — Sacrifice à Hygie devant un autel allumé. Dans le fond, un terme de Priape. Signé en grec à l'ex. Pichler.

161. — Hygie présentant une patère à la couleuvre d'Esculape. Signé en grec Pichler.
162. — Même sujet.
163. — Buste d'Esculape, de haut-relief, d'après un camée.
164. — Moissonneur portant une gerbe sur ses épaules.
165. — Saturne, la faucille à la main, dévorant la pierre emmaillotée que lui a remise Rhœa, sa femme, et qu'il prend pour Jupiter nouveau-né.
166. — Pomone assise; à ses pieds, des fleurs et des fruits.

4^e Tirotir. — ŒUVRES DE PICHLER, HECKER ET AUTRES GRAVEURS.

167. — Pallas debout, le casque en tête, appuyée sur sa lance. Signée en grec Pichler.
168. — Thétis à demi-nue, portée sur les flots par un cheval marin; la mère d'Achille tient de la main gauche un bouclier destiné à son fils, sur lequel on voit une tête de Méduse. D'après une aigle marine du cab. de France (Chabouillet, *Cat.* n° 1699).
169. — Sacrifice devant un temple.
170. — Cérès étant arrivée dans la Grèce, les habitants lui donnent quelques graines de pavot pour lui procurer le repos du sommeil dont elle n'avait pas joui depuis l'enlèvement de sa fille Proserpine. D'après un jaspe du cab. de France (Mariette, II, 60. — Chabouillet, *Cat.* n° 2383).
171. — Tête laurée et barbue d'un Empereur romain.
172. — Tête de Juba I^{er}, roi de Mauritanie, d'après ses monnaies où il est représenté ceint du diadème, la chevelure bouclée de toutes parts, la chlamyde drapée sur la poitrine et le sceptre sur l'épaule droite (Mionnet, t. VI, n° 4. — Mahudel, *Diss. hist. sur les monn. ant. d'Espagne*, p. 11 et 61, pl. 6, fig. 8. — Pellerin, *Rec. de méd.*, III, p. 144, pl. 120, fig. 1. — Visconti, *Icon. gr.*, III, p. 611, pl. 55, n° 1. — Chabouillet, *Cat.* n° 2062.) IVBA.
173. — Une Nymphé venant de tirer de l'eau à une fontaine.
174. — Amphitrite debout sur une conque traînée par deux dauphins. Signé en grec Pichler.
175. — Buste colossal de face.
176. — Bacchante marchant, tenant le ciste ou corbeille mystique. Signée en grec Pichler.

177. — Achille Citharède. Le guerrier chante les grandes actions des héros en s'accompagnant de la lyre. Le fils de Pélée est représenté nu, assis sur un rocher sur lequel est placée sa chlamyde; derrière lui, son casque; devant, son épée et son bouclier; sur le bouclier, sont sculptés une tête de Méduse et des courses de chars. D'après une améthyste du cab. de France (Mariette, II, pl. 92. — Chabouillet, *Cat.* n° 1815). Dans le ch. ΠΑΜΦΙΛΟΥ.
178. — Clio, muse de l'Histoire, assise, lisant un volume avec réflexion.
179. — Euterpe, muse des Sciences et de l'Harmonie, tenant à la main une double flûte et réfléchissant, le coude appuyé sur une colonne (Chabouillet, *Cat.* n° 1474). A l'ex. II, initiale de Pichler.
180. — Melpomène, muse de la Tragédie, portant d'une main le masque tragique; de l'autre, le glaive d'un héros.
181. — Erato, muse des Vers amoureux, qu'elle chante en s'accompagnant de la lyre.
182. — Terpsichore, muse de la Danse, sautant en cadence, en s'accompagnant de la lyre. Signée en grec Pichler.
183. — Polymnie, muse de la Mémoire, enveloppée dans son manteau et méditant, le coude appuyé sur une colonne. Signée en grec à l'ex. Pichler. (V. ci-après, n° 420.)
184. — Uranie, muse de l'Astronomie, tenant une baguette avec laquelle elle médite sur une démonstration et touchant un globe placé à ses pieds.
185. — Buste de Calliope, muse de l'Éloquence et de la Poésie héroïque, lisant attentivement des tablettes.
186. — Thalie, muse de la Comédie, le masque levé, réfléchit à la composition d'une scène comique, le pied appuyé sur un tronçon de colonne.
HECKER.
187. — Un Amour emporté, sur le dos de Pégase. Signé en grec à l'ex. Pichler.
188. — Masque de Bacchante couronnée de lierre. II, initiale de Pichler.
189. — Masque de Théâtre.
190. — Masque de Comédie.
191. — Masque de Silène.
192. — Masque d'Esclave.
193. — Masque de Vieillard.

194. — Personnage de Comédie.
195. — Buste de Satyre.
196. — Pan jouant de la syrinx ou flûte à sept tuyaux.
197. — Tête de Satyre cornu.
198. — Grande Bacchanale.
199. — Tête de face de Silène, couronnée de lierre.
200. — Le jeune Bacchus avec un vieux Faune.
201. — Jeune Faune assis, dans une attitude méditative. NICOMAC. (Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1658.)
202. — Vieux Faune embrassant un bouc, d'après une améthyste du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 90, n° 6).
203. — Buste de face d'un Faune.
204. — Vieux Faune jouant de la flûte devant un terme de Priape.
205. — Bacchanale.
206. — Vieux Faune portant un thyrses d'une main et une coupe de l'autre.
207. — Tête de profil de Silène, couronnée de lierre.
208. — Faune dansant, portant sur l'épaule un pedum où est suspendu une grappe de raisin, tenant une coupe de l'autre main.
209. — Tête de Nymphe, couronnée de fleurs.
210. — Bacchante enivrée, d'après une hyacinthe du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 87, n° 1). (V. n° 212.)
211. — Buste de Bacchante, vêtue d'une peau de panthère; devant elle, un thyrses.
212. — Bacchante enivrée. Répétition du n° 210, vu d'un autre côté.
213. — Sacrifice à Hygie, déesse de la santé.
214. — Femme tenant d'une main le couteau avec lequel elle vient d'égorger la victime; de l'autre, une patère qu'elle répand sur l'autel allumé où se consume l'animal offert aux dieux.
215. — Offrande à Priape; scène bachique.
216. — Un Romain sacrifie un taureau que conduisent à l'autel un prêtre avec un serviteur portant une torche.
217. — Les Corybantes, pendant qu'Amalthée nourrit le jeune Jupiter, dansent autour de lui en frappant leurs boucliers, afin de cacher à Saturne, par leur bruit et leurs cris, les vagissements de l'enfant.

218. — Bacchus menant Érigone à l'autel, avec une escorte de bacchantes.
219. — Une Chouette, dans un char traîné par deux oiseaux chimériques.
220. — Diane sortant du bain; au-dessus, le croissant de la lune.
221. — Buste de l'Afrique personnifiée, coiffée d'une peau d'éléphant; devant, un épi de blé (Chabouillet, *Cat.* n° 1748).
222. — Un Éléphant, symbole de l'Afrique.
223. — L'Amour du vin triomphant, le thyrses à la main, dans un char traîné par un bouc et un léopard, d'après une cornaline du cab. de France, rapportée par Mariette (*Tr. des pierres gr.*, n° 46, et Winck., *Hist. de l'Art*, III, 323, pl. 13, n° 2).
224. — Neptune, dans un char, traîné sur les flots par des chevaux marins.
225. — Amphitrite, dans une conque, traînée par deux dauphins, sous la conduite d'un triton sonnante du buccin. GADES.
226. — Combat de Gladiateurs dans le cirque; autour, des Amours rangés en spectateurs.
227. — Le grand Cirque avec la Spina, chargée de ses obélisques et ornements. Dans la carrière, tourne une course de quadriges.
228. — Buste de Femme à mi-corps.
229. — Un Scorpion.
230. — Un Cheval paissant; au-dessus, FIRMVS.
231. — Un Perroquet.
232. — Scène de Tragédie. A l'exergue ΠΙΧΑΕΡ ΕΠΙΟΙΕΙ.
233. — Un Léopard.
234. — Le Sphinx thébain renversant un guerrier qui n'a pu deviner l'énigme qu'il lui proposait.
235. — Un Vase grec, de terre peinte, orné d'un sujet.

5° Tiréir. — (EUVRES DE PASSALIA, MARCHANT, PICHLER, ETC.)

236. — Une Centauresse allaitant son petit poulain, par Étienne Passalia. Ex. ΠΑΖΑΛΙΑΣ. Sujet semblable à un bas-relief de la villa Borghèse. L'original est une intaille publiée par Winck. (*Mon. inéd.*, n° 80, et *Hist. de l'Art*, III, 320, pl. 5, n° 1).
237. — Centaure tirant de l'arc. Dessous APE.
238. — Léandre, traversant en nageant l'Hellespont d'Abydos à Sestos et

gagnant une tour sur laquelle est Héro, prêtresse de Vénus, tenant un flambeau pour l'éclairer. D'après une monnaie d'Abydos (Mionnet, II, p. 637, nos 54, 55).

239. — Même sujet répété, vu d'un autre côté.

240. — Léandre, nageant dans l'Hellespont (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 85, no 2. — Mariette, II, 38. — Chabouillet, no 1697). (1^{re} boîte, no 113.)

241. — Thésée levant la pierre où son père Égée avait caché une épée qui devait servir de signe à son fils pour se faire reconnaître, d'après des pierres gravées du Musée Farnèse et du cab. du duc d'Orléans, auj. en Russie (Mariette, I, 41, 328. — Millin, *Dict. de la Fable*, p. 945). Cet événement est aussi représenté sur un bas-relief de la villa Albani, cité par Winck. dans ses *Mon. inéd.*, no 96, et dans son *Hist. de l'Art*, III, p. 328, pl. 21, no 1. Il est aussi retracé sur une monnaie d'Athènes (Mionnet, II, no 263).

242. — Buste de Femme, les cheveux épars.

243. — Jupiter descend transformé en pluie d'or dans la tour d'airain où Acrisius avait enfermé Danaë, sa fille (Horat., III, od. 16).

244. — Buste de Persée tenant la Harpa, et portant un bouclier où est la tête de la Gorgone.

245. — Persée détache Andromède du rocher où elle avait été attachée pour être la proie du monstre marin (Ovid., *Met.*, IV, 10 et 11). Signé en grec à l'ex. par Pichler.

246. — Persée debout, appuyé sur son bouclier, où est l'image de la Gorgone.

247. — Tête de profil de Méduse, la chevelure entrelacée de serpents.

248. — Ariane abandonnée par Thésée. Ex. MARCHANT F.

249. — Tête ailée de Méduse de face. Dessous, signé en grec, Pichler.

250. — Tête ailée de Méduse de face, les yeux fermés par la mort.

251. — Persée regardant un bouclier où est la tête de Méduse.

252. — Électre, accompagnée de sa sœur Chrysothemis, reconnaît son frère Oreste et le prend par la main (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 186).

253. — Amour, armé d'un bouclier, combattant contre une grue.

254. — Un Pélican se déchirant le flanc pour nourrir ses petits de son sang. Légende : VIVRE ET MOURIR POUR CE QUE J'AIME.

255. — Grand médaillon. Tête ailée de Méduse de face, d'après un camée.

256. — Lédæ, femme de Tyndare, debout, près d'un autel, sur lequel est Jupiter changé en cygne. (V. n° 35.)
257. — Thésée tenant à la main le glaive de son père Égée. (V. n° 241.)
258. — Le centaure Chiron tenant dans ses bras le petit Achille.
259. — Tête casquée d'une Amazone, le bipenne sur l'épaule.
260. — Tête casquée de Pyrrhus, roi d'Épire (Mariette, II, n° 7. — Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 25, nos 4, 5, 6). — Ou d'Annibal, suivant Visconti (*Icon. gr.*, III, p. 621, pl. 55, n° 8). (V. nos 276 et 392.)
261. — Tête ailée de Méduse de profil. Dessous : A P.
262. — Tête du berger Pâris, coiffé du bonnet phrygien. (V. n° 267.)
263. — Phaéton, dans le char du Soleil, dont les chevaux s'emportent dans les airs (Ovid., *Met.*, II, 1 à 10).
264. — Tête d'Ulysse, roi d'Ithaque. D'après une sardoine du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 27, n° 1). Sur le baudrier, signé en grec Pichler.
265. — Ulysse devant le palladion (Mariette, I, 37, 38. — Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 27, n° 3). D'après une sardoine du Musée Médicis. (V. n° 269.)
266. — Ajax, fils de Télamon, emporte sur ses épaules le corps de Patrocle, tué par Hector. D'après une sardoine du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 26, n° 3).
267. — Pâris, coiffé du bonnet phrygien, d'après un original fragmenté.
268. — Ajax soulevant le corps de Patrocle. (V. n° 266.)
269. — Diomède devant le palladion. D'après une sardoine du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 27, n° 2. — Mariette, I, 37, 38; II, 94. — Chabouillet, n° 2387).
270. — Pélée, père d'Achille, se lave les cheveux en faisant vœu au fleuve Sperchion, en Thessalie, de lui consacrer la chevelure de son fils, s'il revenait sain et sauf du siège de Troie. PEELE. D'après une cornaline étrusque, à Rome, donnée par Winck., *Hist. de l'Art*, I, 165; III, 319, pl. II, fig. 2. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 704.
271. — Bataille des Grecs et des Troyens autour du corps de Patrocle.
272. — Diomède, assis sur un cippe, tenant à la main le palladion dont il vient de s'emparer, d'après un jasper du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 28, nos 2, 3. — Mariette, I, p. 37, 38; II, 94. — Chabouillet, n° 2387).

273. — Junon, Minerve et Vénus, comparaissent nues devant le berger Paris, pour disputer le prix de la beauté. Il remet la pomme à Vénus.
274. — Buste de Romain, drapé du pallium; devant, une petite tête de Jupiter Sérapis, coiffée du modius.
275. — Le vieux Priam, roi de Troie, se jette aux pieds d'Achille pour lui demander le corps de son fils Hector qu'il a tué. (1^{re} boîte, n° 124.)
276. — Tête casquée de Pyrrhus, roi d'Épire (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 25, n° 4, 5, 6. — Mariette, II, n° 7). — Ou d'Annibal, suivant Visconti (*Icon. gr.*, III, p. 621, pl. 55, n° 8). (V. n° 260 et 392.)
277. — Buste de face d'un Faune.
278. — Le groupe du Laocoon (Virg., *Æneid.*, lib. II, v. 199. — Winck, *Hist. de l'Art*, III, 76. — Mariette, I, 37, 39, 141; II, pl. 95. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 2389). Sur la base Φ. Σ., initiales de Flavio Sirleti, mort à Rome en 1737. V. sur ce graveur, Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, I, 707, 708, 718. (V. 1^{re} boîte, n° 212.)
279. — Un Cavalier romain chassant le lion.
280. — Archimède mesurant le zodiaque avec son compas.
281. — Méléagre avec la tête du sanglier de Calydon (Ovid., *Met.*, VIII, 10).
282. — Têtes superposées de l'empereur Auguste sur celles de Tibère et de Julie. (V. 1^{re} boîte, n° 85, 302, 390, 492, 517.)
283. — Un Lion terrassant un cheval qu'il dévore. ΑΥΑΟΥ.
284. — Actéon surprenant Diane au bain. Signé en grec Pichler. (V. n° 117.)
285. — Athlète nu, debout.
286. — Guerrier romain sur un cheval lancé au galop.
287. — Muse debout.
288. — Un jeune Faune se faisant arracher une épine du pied par un vieillard.
289. — Télèphe, fils d'Hercule, découvert par Teuthras, dans le dolium où on l'avait mis, d'après une sardoïne du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 93, pl. 43, fig. 2).

● **Tiroir.** — TÊTES DIVERSES.

290. — Buste de Jupiter diadémé, tenant le sceptre.

291. — Tête nue de Junius Brutus, premier consul, d'après un denier de la famille Junia (Kolb, *Tr. de num. anc.*, pl. II, fig. 13). (V. 1^{re} boîte, n° 103; 2^e boîte, n° 434.)
292. — Tête barbue et diadémée d'un philosophe grec.
293. — Tête nue et barbue, vue de face, d'un philosophe grec.
294. — Buste barbu, vu de face, d'un philosophe grec.
295. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
296. — Tête barbue, de profil à gauche, d'un philosophe grec.
297. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
298. — Buste barbu, de face, d'un philosophe grec.
299. — Buste barbu, de profil à droite, d'un philosophe grec. — Ce sont les sept Sages de la Grèce. (V. 1^{re} boîte, n° 251.)
300. — Tête barbue, de profil à gauche, du philosophe Socrate. (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 41, n°s 4 à 8. — Visconti, *Icon. gr.*, I, pl. 18, n° 1). Signé en grec Pichler. (V. 1^{re} boîte, n°s 355, 358, 403, 429; 2^e boîte, n°s 300, 321.)
301. — Buste lauré et barbu de l'historien grec Xénophon. ΞΕΝΟΦΩΝ.
302. — Tête de profil à gauche d'un philosophe grec.
303. — Buste barbu, de face, d'un philosophe grec.
304. — Buste barbu, de profil à gauche, d'Aristote, la tête couverte d'un bonnet. Portrait de pure invention. (V. n°s 306 et 366.)
305. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
306. — Buste de profil à droite d'Aristote, d'après des pierres gravées antiques, rapportées par Visconti (*Icon. gr.*, I, p. 94, pl. 20, n°s 5 et 6).
307. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
308. — Tête barbue, de profil à gauche, d'un philosophe grec.
309. — Tête barbue, de profil à gauche, d'un philosophe grec.
310. — Buste barbu, de profil à droite, d'un philosophe grec; devant, une étoile.
311. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
312. — Buste barbu, de face, du philosophe grec Héraclite. ΗΡΑΚΛΕΙΤΗΣ.
313. — Tête barbue, de profil à droite, du philosophe grec Zénon. ΖΗΝΩΝ.
314. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.

315. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
316. — Tête barbue, de profil à droite, du philosophe grec Néarque.
NEAPKOY.
317. — Tête barbue, diadémée à gauche, d'un roi grec.
318. — Buste de profil à gauche du philosophe Socrate. (V. 1^{re} boîte, nos 355, 358, 403, 429; 2^e boîte, nos 300, 321, 364, 366.)
319. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
320. — Buste barbu, de face, d'un philosophe grec.
321. — Buste de profil à droite du philosophe Socrate. (V. 1^{re} boîte, nos 355, 358, 403, 429; 2^e boîte, nos 300, 318)
322. — Buste barbu, de face, d'un philosophe grec.
323. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec
324. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
325. — Buste barbu, de face, d'un philosophe grec.
326. — Buste barbu, de face, d'un philosophe grec.
327. — Tête barbue, de profil à droite, d'un philosophe grec.
328. — Deux têtes superposées.
329. — Tête barbue, de profil à droite, de Jupiter Ammon, avec la corne de bélier.
330. — Tête barbue, de profil à droite, d'Agamemnon, roi des Grecs. ^{A A}_G
331. — Tête, de profil à gauche, de Ptolémée XI Aulètes, roi d'Égypte, le bas du visage couvert d'un voile. D'après une améthyste du cab. du duc d'Orléans (Mariette, I, p. 379).
332. — Buste barbu, de face, d'un philosophe grec.
333. — Buste barbu, de profil à droite, d'un philosophe grec.
334. — Buste de face.
335. — Tête nue, barbue, de profil à droite.
336. — Buste de face du poète grec Pindare. ΠΙΝΔΑΡΟΣ.
337. — Tête barbue, de profil à droite.
338. — Buste barbu, de profil à droite, la main sous le menton.
339. — Tête de profil à droite d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine.
340. — Tête de profil à droite d'une jeune fille.
341. — Tête laurée d'Apollon, de profil à droite.

342. — Tête barbue, de profil à droite.
343. — Buste de face du médecin grec Asclépiade. ΑΣΚΛΗΠΙΑΔΗΣ.
D'après un buste de marbre du Musée du Capitole (Visconti, *Icon. gr.*, I, pl. 32, nos 4, 59).
344. — Tête barbue, de profil à droite.
345. — Tête de profil à droite de l'historien Tite-Live (Mariette, II, n° 45).
346. — Buste de profil à droite.
347. — Buste barbu, de face.
348. — Tête d'expression, de haut-relief.
349. — Tête nue, imberbe, de profil à droite; dans le ch. C E.
350. — Buste nu, de profil à droite.
351. — Tête laurée devant un masque de théâtre, posé sur un cippe.
352. — Tête nue, de profil à droite, du poète Ovide. ΟΥΨΙΑΙΟΣ ΝΑΣΣΩΝ.
353. — Buste de profil à droite; derrière, H.; devant, F et une branche de laurier.
354. — Buste de face.
355. — Tête nue, de profil à droite. En légende : MARTIAN.
356. — Buste de profil à droite.
357. — Tête barbue et diadémée d'un philosophe grec.
358. — Démosthène, réfugié à Calaurée, et assis sur l'autel de Neptune.
Sur le socle, on lit : ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ ΕΠΙΒΩΜΙΟΣ. D'après un bas-relief en terre cuite, auj. en Angleterre, dans le cab. du Dr Mead (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 89. — Visconti, *Icon. gr.*, I, 187). Signé à l'ex. MARCHANT F. ROMÉ. (V. 1^{re} boîte, n° 132.)
359. — Un masque de théâtre sur un cippe, une personne de chaque côté.
360. — Un Vieillard assis devant un cippe.
361. — Femme debout; devant, un homme assis.
362. — Bustes affrontés de Dante Alighieri, né à Florence en 1265, mort à Ravenne en 1321, et de Francesco Petrarca, né à Arezzo en 1304, mort en 1374, poètes italiens. (V. 1^{re} boîte, n° 157.)
363. — Tête barbue, à droite, d'un philosophe grec.
364. — Bustes affrontés du philosophe Socrate et de son disciple Platon.
365. — Buste barbu, de profil à droite.

366. — Bustes affrontés du philosophe Socrate et d'Aristote. Dessous : ΣΩΚΡΑΤ. ΑΡΙΣΤΟΤ. (V. 1^{re} boîte, nos 358, 403, 429; 2^e boîte, nos 300, 318, 321, 364.) (V. n^o 304.)
367. — Tête nue, de profil à droite. Portrait.
368. — Tête nue, de profil à gauche. Id.
369. — Buste lauré,, de profil à gauche, de Torquato Tasso, poète italien, né à Sorrente en 1544, mort à Rome en 1595. (V. 1^{re} boîte, n^o 159.)

3^e Tirage. — TÊTES DIVERSES.

370. — Tête de Mithridate, roi de Pont (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 25, n^o 10).
371. — Tête de Femme, de profil à gauche.
372. — Tête de profil à droite. MARCHANT F.
373. — Buste de face d'un des fils de Laocoon. (V. 1^{re} boîte, n^o 212.)
374. — Tête nue, de profil à gauche.
375. — Tête diadémée de profil à droite. avec la corne de bélier. Signée en grec Pichler.
376. — Tête d'Iole, coiffée de la peau du lion dérobée à Hercule (Marricette, II, 33. 34).
377. — Tête diadémée, de profil à gauche.
378. — Tête diadémée d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine.
379. — Tête nue, de profil à droite, d'un Romain.
380. — Têtes superposées d'un Homme et d'une Femme. Portraits.
381. — Tête de profil à gauche.
382. — Tête de face d'Hercule.
383. — Tête diadémée, de profil à droite, d'un roi grec.
384. — Tête diadémée, de profil à gauche, d'un roi grec.
385. — Personnage méditant devant l'urne cinéraire d'un tombeau.
386. — Sémiramis appuyée sur son sceptre (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 27, nos 1, 2 et 3).
387. — Electra, reconnaissant son frère Oreste. (V. n^o 252.)
388. — Massinissa, roi de Numidie. D'après une améthyste du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, I, pl. 25, n^o 11).
389. — Tête nue, de profil à droite.

390. — Tête nue, de profil à gauche.
391. — Tête diadémée, de profil à gauche, d'un roi grec.
392. — Buste de Pyrrhus, roi d'Épire, suivant Gori (*Mus. Flor.*, I, pl. 25, nos 4, 5, 6; II, pl. 12, n° 2); ou plutôt d'Annibal, suivant Visconti (*Icon. gr.*, III, p. 621, pl. 55, n° 8). (V. Cat. du Musée de Rennes, 2^e section, n° 851.) (V. ci-dessus, nos 260 et 276.)
393. — Guerrier grec debout, le casque sur la tête. MARCHANT.
394. — Tête nue, de profil à droite.
395. — Tête laurée d'Apollon, de profil à droite.
396. — Buste de profil à droite.
397. — Junon Sospita, armée, d'après un denier de la famille PROCILIA.
398. — Tête nue, de profil à droite.
399. — Tête diadémée, à droite, d'un roi grec.
400. — Trois têtes superposées, de profil à gauche.
401. — Buste de jeune Femme, de profil à droite.
402. — Tête de profil à gauche, d'après un camée.
403. — Buste de Cléopâtre reine d'Égypte, se faisant piquer au sein par un aspic venimeux. (V. 1^{re} boîte, nos 90 et 128.)
404. — Guerrier grec mourant, appuyé sur son bouclier.
405. — Érigone debout, appuyée sur un cep de vigne.
406. — L'Amour enlevant à Mars et son casque et sa lance.
407. — Le Génie de l'empereur présentant une petite Victoire à la statue de Mars, D'après une agate du cabinet de France (Mariette, II, 99). Ex. MAR. VIC.
408. — Buste casqué de Rome, le javelot sur l'épaule, le bras gauche passé dans le bouclier et accompagné du croissant de la lune entre deux étoiles. ROMA.
409. — Le pieux Enée, portant son père Anchise sur ses épaules, et tenant son fils Ascagne par la main (Virg., *Æneid.*, II, 723). D'après un onyx du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, p. 30, nos 2, 3).
410. — La Louve allaitant Rémus et Romulus (Virg., *Æneid.*, VIII, 830). D'après des pierres du Musée Médicis (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 54).
411. — Argus, gardant la vache Io, et endormi par Mercure.
412. — La vestale Tuccia, portant, pour se justifier, l'eau du Tibre dans un crible. A l'ex. II, initiale de Pichler. (V. 1^{re} boîte, nos 51, 55, 57.)

413. — Deux Soldats romains, tenant de chaque main un bouclier votif.
414. — L'Empereur debout, sacrifiant devant un autel allumé.
415. — Tête de profil à droite d'une jeune Fille.
416. — Tête de profil à droite d'une Femme voilée.
417. — Le berger Daphnis se tirant une épine du pied.
418. — Guerrier grec mettant ses cnémides.
419. — Jules César recevant les hommages des nations vaincues. DIVI IVL.
420. — Polymnie assise, dans l'attitude de la réflexion, devant une colonne surmontée d'une statuette d'enfant assis; derrière le siège de la muse, un casque (Mariette, II, pl. 104. — Chabouillet, *Cat.* n° 1473). (V. ci-dessus, n° 183.)
421. — Homme nu, debout, dans une vasque pleine d'eau.
422. — Statue équestre de l'empereur Marc-Aurèle, mort l'an 180, sur la place du Capitole (Winck., *Hist. de l'Art*, III, 235). (V. 1^{re} boîte, n° 136, 155, 280.)
423. — Dame romaine assise sur un siège, à gauche. Signé en grec Pichler.
424. — Cheval fléchissant le genou; le guerrier qui le monte se penche sur son cou.
425. — Groupe de trois Guerriers
426. — Apollon Actiaque, debout, en robe longue, jouant de la lyre (Virg., *Æneid.*, VI, 645. — Propert., l. III, El. 31. — Tibull., l. III, El. 4, v. 35. — Chabouillet, *Cat. du cab. nat.*, n° 1463).
427. — Ovation triomphale d'un Empereur romain à cheval, précédé d'un captif (Mariette, II, pl. 109. — Chabouillet, *Cat.* n° 2477 et 2478).
428. — Groupe, d'après une statue de la villa Ludovisi, dans lequel on a vu le jeune Papius et sa mère (Aul. Gell., *Noct. att.*, l. I, c. 23), mais que Winck. (*Hist. de l'Art*, I, p. 183) a montré devoir être Oreste, reconnu par sa sœur Electre. Signé en grec Pichler. (V. 1^{re} boîte, 1^{er} tiroir, n° 2.)

8° Tiroir. — TÊTES DIVERSES.

429. — Tête barbue, de profil à gauche, de Romulus, fondateur de Rome, d'après un denier de la famille Memmia (Gori, *Mus. Flor.*, II, pl. 98, n° 1).
430. — Tête nue, de profil à gauche, de Tatius, roi des Sabins; der-

- rière, $\overline{\text{TA}}$. D'après un denier de la famille Tituria (Golz, I, pl. 1, n° 3. — Schulz, pl. 3, n° 1. — Barthélemy, atlas, pl. 2, n° 44).
431. — Tête de profil à droite de Numa, roi de Rome; sur le diadème, NUMA. D'après un denier de la famille Calpurnia (Golz, pl. 3, n° 1. — Schulz, pl. 1, n° 2; pl. 169, n° 6. — Mionnet, I, p. 26).
432. — Tête nue, de profil à droite, de Tullus Hostilius, roi de Rome. D'après un denier de la familia Hostilia (Golz, I, pl. 4, n° 1. — Schulz, p. 19).
433. — Tête de profil à droite d'Ancus Marcius, roi de Rome; derrière, le lituus. D'après un denier de la famille Marcia (Golz, I, pl. 5, n° 1. — Schulz, pl. 3, n° 3; pl. 175, n° 2. — Mionnet, I, p. 50).
434. — Tête nue, de profil à droite, de L. Junius Brutus, premier consul. D'après un denier de la famille Junia (Schulz, pl. 3, n° 4. — Kolb, pl. 2, n° 13. — Mionnet, I, p. 45. — Barthélemy, atlas, pl. 1, n° 33). (V. n° 291.)
435. — Tête barbue diadémée à droite.
436. — Tête nue, à droite, de jeune Homme.
437. — Tête de profil à droite d'un Romain.
438. — Tête de profil à gauche d'un Romain.
439. — Tête de profil à droite d'un Romain.
440. — Tête de profil à gauche d'un Romain.
441. — Tête de profil à droite d'un Romain; derrière, $\frac{\text{P}}{\text{B}}$; devant, $\overline{\text{A}}$.
442. — Tête de profil à droite d'un Romain.
443. — Tête nue de Mæcenas, chevalier romain (Mariette, II, 49. — Chabouillet, *Cat.* n° 2077). COAQNOC. (V. 1^{re} boîte, n° 285; 2^e boîte, n° 489.)
444. — Tête nue de profil à gauche d'un Romain.
445. — Tête nue de profil à droite.
446. — Tête nue de profil à droite.
447. — Tête diadémée de profil à droite d'un Roi grec.
448. — Tête nue de profil à droite.
449. — Tête nue de profil à droite.
450. — Tête nue de profil à droite.
451. — Tête nue de profil à droite d'un Romain.

452. — Tête nue de profil à droite d'un Roi grec.
453. — Tête nue de profil à droite.
454. — Tête nue de profil à droite.
455. — Tête nue de profil à droite, entre deux dauphins.
456. — Tête nue de profil à droite.
457. — Tête nue de profil à gauche.
458. — Tête nue de profil à droite.
459. — Tête laurée de profil à droite.
460. — Buste de face, tête nue et imberbe.
461. — Tête nue de profil à droite.
462. — Tête nue de profil à droite d'un Romain.
463. — Tête nue de profil à droite, de Marcus Junius Brutus; au-dessous, le bonnet de la liberté entre deux poignards. EID. MAR. (les ides de Mars). D'après un denier de la famille Junia (Mionnet, I, p. 88. — Kolb, *Tr. de num. anc.*, I, p. 70, pl. 2, fig. 16). (V. 1^{re} boîte, nos 81, 490, 510, 518, 544.)
464. — Tête nue de profil à droite d'un Romain.
465. — Buste de profil à droite, tête nue.
466. — Tête nue de profil à gauche.
467. — Tête nue de profil à gauche d'un Romain; derrière, un clou.
468. — Tête nue de profil à droite.
469. — Tête nue de profil à droite.
470. — Tête nue de profil à droite.
471. — Buste de profil à droite d'un Romain, tête nue, poitrine drapée.
472. — Tête nue de profil à gauche.
473. — Buste de profil à droite d'un Romain, tête nue, poitrine drapée.
474. — Tête nue de profil à droite.
475. — Tête nue de profil à gauche, col drapé.
476. — Tête nue de profil à gauche.
477. — Tête nue de profil à droite d'un Romain; devant, une proue.
ΑΥΑΟΥ.
478. — Tête nue de profil à droite.
479. — Tête nue de profil à droite.

480. — Tête nue de profil à droite.
481. — Buste de profil à droite, tête nue, poitrine couverte de la chlamyde.
482. — Tête nue de profil à droite.
483. — Tête nue de profil à droite. En légende : M. MARCI.
484. — Tête nue de profil à gauche.
485. — Tête nue de profil à droite.
486. — Tête nue de profil à droite. C N.
487. — Tête nue de profil à droite.
488. — Tête laurée de profil à droite. STRATO.
489. — Tête de Mæcenas, chevalier romain. ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΟΥ. (Mariette, II, 49. — Chabouillet, *Cat.* n° 2077). (V. 1^{re} boîte, n° 285; 2^e boîte, n° 443.)
490. — Une Famille. Têtes superposées du mari et de la femme devant les têtes superposées de leurs deux enfants.
491. — Tête nue de profil à droite.
492. — Tête nue de profil à droite.
493. — Tête nue de Jules César; derrière, le lituus ou bâton augural, placé devant les deux têtes superposées d'Auguste et de Tibère, derrière lesquelles le *præfericulum* ou vase aux sacrifices.
494. — Jugurtha, roi de Numidie, est amené prisonnier, les mains liées derrière le dos, devant Sylla, assis sur sa chaise curule. D'après une cornaline du cabinet de France (Mariette, I, p. 26, 41; II, 102. — Chabouillet, *Cat.* n° 2404).
495. — Ulysse cherchant Astyanax dans le tombeau d'Hector, ou plutôt Alexandre faisant mettre par honneur les livres d'Homère dans le coffre de Darius, roi de Perse. L'original est un tableau du Vatican, peint par Raphaël Sanzio et gravé par Marc-Antoine. Chalcédoine du cabinet de France (Mariette, I, 80; II, pl. 96. — Chabouillet, *Cat.* n° 2476).
496. — Groupe de trois Personnages.
497. — Brutus et Cassius, Cimber et Casca, poignardant Jules César en plein sénat, au pied de la statue de Pompée, l'an 44 av. J.-C.
498. — La Fortune romaine relevant un captif agenouillé.

3° Tiroir. — ICONOGRAPHIE DE LA SUITE IMPÉRIALE.

499. — Tête de profil à droite d'une Dame romaine.

500. — Buste lauré à gauche de Jules César, mort l'an 44 av. J.-C.
501. — Tête de profil à droite de Cornélie, sa femme,
502. — Buste lauré à gauche de l'empereur Auguste, mort l'an 14.
503. — Tête de profil à droite de Livie, sa femme, morte l'an 29. ΓΝΑΙΟC.
504. — Tête laurée à droite de l'empereur Tibère, mort l'an 37.
505. — Tête de profil à droite de Julie, sa femme, morte l'an 14. A Θ €.
506. — Tête laurée à gauche de l'empereur Caligula, mort l'an 41.
507. — Tête de profil à droite, de sa femme, sous les traits de l'Abondance; devant, deux épis de blé.
508. — Buste de profil à droite de l'empereur Claude, mort l'an 54.
509. — Tête de profil à droite de l'impératrice Agrippine, morte l'an 59.
510. — Tête laurée à gauche de l'empereur Néron, mort l'an 68.
511. — Tête de profil à droite de l'impératrice Octavie, morte l'an 62.
512. — Tête laurée à droite de l'empereur Galba, mort l'an 69.
513. — Tête à droite de la Dame romaine, sa femme.
514. — Tête nue à gauche de l'empereur Othon, mort l'an 69.
515. — Tête à droite de la Dame romaine, sa femme.
516. — Tête laurée à droite de l'empereur Vitellius, mort l'an 69.
517. — Tête à droite de la Dame romaine, sa femme.
518. — Tête laurée à droite de l'empereur Vespasien, mort l'an 79.
519. — Tête à droite de Domitilla, sa femme.
520. — Tête laurée à gauche de l'empereur Titus, mort l'an 81.
521. — Tête à droite de Furnilla, sa femme.
522. — Tête laurée à gauche de l'empereur Domitien, mort l'an 96.
523. — Tête laurée à droite de l'empereur Nerva, mort l'an 98.
524. — Tête nue à droite de l'empereur Trajan, mort l'an 117.
525. — Tête de profil à droite de Plotine, sa femme, morte l'an 129.
526. — Tête nue de profil à gauche de l'empereur Antonin.
527. — Tête nue de profil à gauche de l'empereur Antonin, mort l'an 161.
528. — Tête nue de profil à droite de l'empereur Marc-Aurèle, mort l'an 180. Signé en grec Pichler.
529. — Tête nue de profil à gauche de l'empereur Commode, mort l'an 192.

530. — Tête laurée de profil à droite de l'empereur Pertinax, mort l'an 193.
531. — Tête laurée de profil à gauche de l'empereur Albinus, mort l'an 197.
532. — Tête radiée de profil à droite de l'empereur Valérien, mort l'an 263.
533. — Tête laurée de profil à droite de l'empereur Septime Sévère, mort l'an 211.
534. — Tête nue de profil à droite de l'empereur Caracalla, mort l'an 217.
535. — Tête laurée de profil à gauche de l'empereur Philippe, mort l'an 249.
536. — Tête laurée de profil à droite de l'empereur Didius Julianus, mort l'an 193.
537. — Tête laurée de profil à droite de l'empereur Hadrien, mort l'an 138.
538. — Tête nue de profil à droite de l'empereur Caligula, mort l'an 41.
ΑΥΑΟΥ.
539. — Tête laurée de profil à droite de l'empereur Antonin, mort l'an 161.
540. — Tête laurée de profil à droite de l'empereur Septime Sévère, mort l'an 211.
541. — Tête laurée de profil à droite du même empereur.
542. — Tête nue de profil à droite de l'empereur Caligula, mort l'an 41.
543. — Tête laurée de profil à gauche de l'empereur Claude, mort l'an 54.
544. — Tête laurée de profil à gauche de l'empereur Gordien, mort l'an 244.
GOR.
545. — Tête laurée de profil à droite de l'empereur Galba, mort l'an 69.
546. — Têtes superposées de Septime Sévère, mort l'an 211, et de Julia Domna, morte l'an 217; devant les têtes superposées de leurs enfants, Caracalla et Geta.
547. — Buste lauré de profil à droite de l'empereur Antonin, mort l'an 161.
548. — Buste de Julie, fille de Titus, avec la coiffure en spongia.
549. — Tête nue de l'empereur Hadrien, mort l'an 138, affrontée à celle de l'impératrice Sabine, sa femme, morte l'an 137.
550. — Tête nue de l'empereur Auguste, mort l'an 14, d'après un camée.
551. — Tête de profil à gauche de l'empereur Vespasien, mort l'an 79, la tête ceinte d'une couronne de chêne, la tête de Gorgone au cou.
552. — Tête de profil à droite de Didon, reine de Carthage. ΔΙΔΩΝ.
553. — Buste voilé de femme de profil à droite.

554. — Tête nue de femme de profil à droite.
555. — Buste lauré de l'empereur Néron, mort l'an 68, ΝΕΡΩΝ, affronté à la tête de l'impératrice Poppée, morte l'an 66. ΠΟΠΗΑΙΑ ΣΕΒΑ. Au-dessus, la tête de l'empereur Othon, mort l'an 69. ΟΘΩΝΩΣ Κ. ΣΕΒ. Derrière, les têtes des Dioscures Castor et Pollux. Au-dessous, une vi-père, emblème parlant du graveur Natter.
556. — Buste à gauche d'Agrippine, mère de Néron, morte l'an 59.
557. — Tête à gauche de l'impératrice Sabine, femme d'Hadrien, morte l'an 137.
558. — Buste voilé à droite d'une Impératrice romaine.
559. — Tête nue de profil à droite d'une Impératrice.
560. — Tête nue de profil à droite d'une Impératrice.
561. — Tête nue de profil à droite de Julie, fille de Titus.
562. — Tête d'Antonin, mort en 161, affrontée à celle de Faustine, sa femme.
563. — Tête de femme superposée sur celles de ses deux enfants devant un autel allumé brûlant au pied d'un cippe, surmonté d'une tête de Jupiter.
564. — Tête laurée d'Antonin superposée sur celle de Faustine, sa femme.
565. — Tête nue de profil à gauche de l'impératrice Faustine.
566. — Tête de profil à droite de la Victoire ; devant, ΝΙC.
567. — Tête de Femme de profil à droite ; en légende : ΕΥΤΥΧΕΙ. Même légende sur une pierre gravée en camée du Musée de Rennes, n° 99, avec notes explicatives. (V. 1^{re} boîte, n° 441.)

II. Gravure.

A. Gravure sur coquille.

871. — NAUTILE flambé (*Nautilus pompilius*, Lin.) gravé au burin.

Quand le drap marin de ce coquillage est enlevé par l'application de l'acide nitrique, et qu'on le polit à la meule au moyen de l'émeri, il présente un orient plus vif et plus perlé que celui de la nacre. L'artiste a profité de cette propriété pour le graver en noir sur les côtés, et il y a figuré des tritons sonnant de la conque et des dieux marins se jouant

avec des poissons. A l'intérieur, il s'est servi de la disposition qu'offre cette coquille cloisonnée, pour y figurer en relief un heaume de chevalier entouré de lambrequins gravés, au milieu desquels paraît Bacchus sur son tonneau. Cette pièce était destinée à être montée sur un pied.

Dans le *Cat. de la coll. Sauvageot*, il y a, n° 313, un nautille gravé et façonné de la même manière, et sur lequel on lit la signature de l'artiste : C. HELLECHIN F.

Coll. de Robien. — H. 0^m18.

872-879. — PINTADINE mère-perle (*Pintadina margaritifera*, Lin.) dont la nacre a été gravée au burin ou dont des fragments ont été ciselés ou découpés.

872. — Valve supérieure gravée à l'intérieur. Jésus-Christ sur le globe du monde, portant sa croix, et entouré de six têtes de chérubins ailés.

873. — La Sainte Vierge Marie. Médaillon ovale.

874. — L'Enfant Jésus entre sa mère et Saint Joseph.

875. — La Sainte Vierge au centre d'une croix grecque.

876. — Une petite croix latine. Au centre X.

877. — Buste radié de N.-S. J.-C. sur un médaillon.

878. — Buste nimbé de la Sainte Vierge.

879. — Une bague avec son chaton.

Tous ces objets rapportés du Saint-Sépulcre de Jérusalem, en 1848, par M. Auguste Pointeau, et faisant partie de sa succession par lui léguée aux hospices de la ville de Rennes.

B. Gravure sur bois.

880. — 135 écussons héraldiques, avec deux passe-partout, gravés sur bois de fil pour les planches d'un armorial.

Coll. de Robien. — H. 0^m48. L. 0^m14.

C. Gravure sur cuivre en taille douce.

881. — PORTRAIT de Christophe-Paul sire de Robien, chevalier, baron de Kaer, vicomte de Plainel et autres

lieux, Conseiller du Roy en tous ses conseils et son Président à mortier au Parlement de Bretagne. *J. Batechou sculptit. Huguet pinxit.*

Coll. de Robien. — H. 0^m40. L. 0^m26.

Cette gravure a été placée dans le Musée d'archéologie afin d'y perpétuer l'image du savant Président à qui l'on doit la formation première de cette grande collection. Cette salle, qui porte son nom, montre son portrait comme témoignage de souvenir reconnaissant pour son zèle et ses travaux.

La ville de Rennes possède une importante collection de gravures qui lui proviennent du fonds de Robien et des libéralités de M. le docteur Aussant et de ses enfants. Cette collection a été divisée en deux séries : l'une qui se rattache aux beaux-arts, pour être une annexe des galeries de peinture, et dont quelques intéressants spécimens sont exposés et catalogués au livret; l'autre, due plus spécialement à M. Aussant, qui se rattache à l'archéologie, à l'histoire et à l'iconographie bretonnes, pour être une annexe du Musée d'archéologie et servir aux études sur les antiquités de la province, son histoire, ses monuments et ses hommes célèbres. On s'occupe de faire jouir le public, autant que le permettent les locaux dont on peut disposer, de ces œuvres d'art qui se recommandent également aux artistes et aux amateurs, aux curieux comme aux érudits.

III. Numismatique.

§ 1^{er}. — COINS, PILES, TROUSSEaux ET CARRÉS.

A. Monnayage au marteau.

Lors de l'ancien système de monnayage au marteau, on se servait pour frapper la monnaie de deux poinçons appelés *coins*, de grosseur proportionnée aux espèces, dont l'un était appelé *pile* et l'autre *trousseau*. La pile était longue de sept à huit pouces, ayant vers le milieu un débord nommé *talon*, et une queue en forme de gros clou carré pour le ficher et enfoncer jusqu'au talon dans un billot appelé *ceppeau* par les anciennes ordonnances, et qui était vers le bout du banc du monnayeur. Il y avait sur ces deux coins les empreintes des espèces gravées en creux, savoir :

l'écusson sur la pile, et la croix ou l'effigie du roi sur le trousseau. On s'en servait à monnayer comme suit. On enfonçait d'aplomb la pile dans le ceppeau; on posait le flan sur la pile; on mettait le trousseau sur le flan, et d'une main tenant ferme le flan assujetti entre la pile et le trousseau, de l'autre main frappant sur le trousseau trois ou quatre coups avec un maillet de fer, on obtenait marquée l'empreinte des deux coins, tant au droit qu'au revers du flan, qui se trouvait ainsi monnayé des deux côtés (Boizard, *Tr. des monn.*, p. 144, 161. — Abot de Bazinghen, *Dict. des monn.*, II, 48. — *Dict. de num.*, publié par l'abbé Migne, p. 925).

882. — PILE et TROUSSEAU pour frapper une demi-piastre espagnole.

A. Sur le coin de pile : Lég. PHILIPPVS III D. G. Écusson sommé de la couronne royale. Dans le champ s différent de Séville, l'écu accosté de l'indice de la valeur R—IIII. Quatre réaux de plate.

C'est l'écusson de Philippe III, roi d'Espagne, né à Madrid le 14 avril 1578, roi le 13 septembre 1598, mort le 13 mars 1621. Il se blasonne ainsi : écartelé — au 1^{er} grand quartier, contre-écartelé aux 1^{er} et 4^e de gueules au château d'or sommé de 3 tours chacune de 3 créneaux aussi d'or, maçonné de sable et fermé d'azur, qui est *Castille*; aux 2^e et 3^e d'argent au lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'or, qui est *Léon*; — au 2^e grand quartier, d'or à 4 pals de gueules, qui est *Aragon*, contre-parti de même pour Aragon et d'écartelé en sautoir d'argent à un aigle de sable pour Sicile, qui est *Aragon-Sicile*; — à un écusson de *Portugal* au point d'honneur; — au 3^e grand quartier, de gueules à la face d'argent, qui est *Autriche*, soutenu de bandé d'or et d'azur de 6 pièces, qui est *Bourgogne-Ancien*; — au 4^e grand quartier, semé de France à la bordure componée d'argent et de gueules, qui est *Bourgogne-Moderne*; soutenu de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, qui est *Brabant*; — sur le tout, en abîme des quartiers de la pointe, écusson d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules, qui est *Flandre*, mi-parti d'argent à l'aigle de gueules, couronné, becqué et membré d'or, qui est *Tyrol*.

B. Sur le coin de trousseau : Lég. HISPANIARVM REX 1611. Croix potencée cantonnée des lions de Léon, le tout dans un double cercle à 4 arcs cerné par 4 annelets. — Diam. 0^m025.

883. — PILE et TROUSSEAU pour frapper une demi-piastre espagnole.

A. Sur le coin de pile : Lég. PHILIPPVS IIII D. G. Écusson sommé de la couronne royale. Dans le champ s différent de Séville, l'écu accosté de l'indice de la valeur R—IIII. Quatre réaux de plate.

C'est l'écusson de Philippe IV, roi d'Espagne, né à Valladolid le 8 avril 1605, roi le 13 mars 1621, mort le 17 septembre 1665. Les armoiries sont les mêmes que celles de son père Philippe III, blasonnées au numéro précédent.

B. Sur le coin de trousseau : Lég. HISPANIARVM REX. Croix potencée, cantonnée de 4 annelets dans chaque canton, le tout dans un double cercle à 4 arcs cerné de 4 annelets.

Voyez sur les différentes piastres d'Espagne et leur valeur relative : Abot de Bazinthen, *Dict. des mon.*, II, 578. — *Dict. de num.*, publ. par l'abbé Migne, p. 178. — Altés, *Tr. comp. des monn. entre la Fr., l'Esp. et l'Angl.*, p. 140.

Ces coins de Philippe III et IV ont été trouvés lors des fouilles nécessitées par la canalisation de la Vilaine dans la traverse de Rennes (Toulmouche, *Hist. arch. de la ville de Rennes*, p. 140, pl. XII, fig. 11). La ville n'avait pu les recueillir tous, et ils n'étaient arrivés que dépareillés en sa possession; elle doit la pile de Philippe III et le trousseau de Philippe IV à la libéralité de M. le comte de Montessuy, qui a bien voulu s'en dessaisir et les donner au Musée, pour compléter ces coins de monnayage.

A cause de la bonté de leur titre, les piastres espagnoles se répandaient facilement dans le royaume de France, où elles étaient volontiers reçues; différents édits royaux en avaient même autorisé le cours et fixé l'évaluation. M. Toulmouche a pensé que ces coins avaient peut-être été employés par des faux monnayeurs. Leur cupidité a pu être excitée par la facilité de l'émission, et on pourrait craindre que ce ne soit à cette coupable industrie qu'on doive les coins trouvés dans la rivière où pour s'en débarrasser dans un moment d'appréhension de la justice, on les aurait jetés.

Diam. 0^m30.

884. — POINÇONS destinés à enfoncer des creux dans des matrices qui ont dû servir à la fabrication de piastres espagnoles. Il y a des poinçons de couronne pour l'écusson, des poinçons de croix et d'annelets pour l'autre côté, etc.

Trouvés en même temps et au même lieu (Foulemouche. *ibid.*, p. 140, 176).

B. Monnayage au moulin ou balancier.

Le monnayage au marteau, procédé grossier ne pouvant donner que des résultats imparfaits, devait être abandonné. Henri II, par son édit de 1553, ordonna qu'on se servirait à l'avenir d'une nouvelle machine, et l'on fabriqua ainsi des testons au moulin. Le mécanisme en était fort simple. Une barre encastrée au dessus du corps du balancier, et garnie à chaque bout d'une grosse boule de plomb, transmettait le mouvement à une vis qui s'y enclavait verticalement et s'engrenait dans un écrou placé dans le milieu du corps de la machine, dont la cage était posée sur un fort billot de bois ou de fonte. Des carrés d'acier portant l'empreinte en creux du droit et du revers, et enveloppés dans une *chape* destinée à les maintenir exactement l'un au-dessous de l'autre, se posaient directement sous la vis; la barre, vivement tournée, imprimait un mouvement de rotation rapide à la vis, d'où le nom de *moulin*; et l'on comprend que le flan placé entre les deux carrés, fortement comprimé par la pression énergique de la vis sur le carré supérieur, devait recevoir les empreintes des deux côtés à la fois, de la face et du revers. Il fallait ensuite que le monnayeur, à chaque coup de balancier, enlevât les coins de leur chape pour qu'il en pût faire sortir le flan monnayé, et y en introduire un autre destiné à recevoir la même frappe. C'est la fabrication à *coins libres*, et c'est à ce système primitif du balancier qu'il faut rapporter les carrés qui vont être décrits.

Henri II, par son édit de 1583, rétablit le marteau sur l'ancien pied. La fabrication au moulin, attaquée par les anciennes corporations, eut à subir bien des alternatives et des vicissitudes. La vieille manière de fabriquer au marteau ne disparut entièrement en France que par l'édit de Louis XIV, de mars 1645. Elle se continua plus longtemps encore en Espagne. Et c'est ainsi que, tandis qu'on va montrer des carrés de Charles-Quint avantageusement disposés dans leur chape pour le monnayage au moulin, on a pu voir dans l'article précédent des coins préparés un siècle après pour le monnayage au marteau de piastres du même pays.

885. — CARRÉS d'écusson et de croix pour frapper une monnaie espagnole, avec la chape qui les enveloppe.

A. Sur le coin d'écusson : Lég. IOANNA·ET·KAROLVS:
Écusson sommé de la couronne royale.

B. Sur le coin de croix : Lég. HISPANIARVM·REGES·
SICIL. Croix pattée dans un cercle à 4 arcs cerné de 4 annelets.

Juana, fille de Ferdinand-le-Catholique, roi de Navarre, d'Aragon, de Sicile, et d'Isabelle, reine de Castille et de Léon, fut mariée à Lille, le 28 octobre 1496, à Philippe 1^{er}, dit le Beau, fils de Maximilien 1^{er}, empereur d'Allemagne. De ce mariage sortit le jeune Charles, né à Gand le 24 février 1500. Isabelle étant morte le 26 novembre 1504, Philippe-le-Beau prit le titre de roi de Castille, mais il mourut le 25 septembre 1506. Sa veuve en perdit la raison, d'où les Espagnols l'ont surnommée *la loca* ou la folle. Le jeune Charles 1^{er} devint roi de Castille sous la régence nominale de sa mère, mais sous la régence effective de Ferdinand-le-Catholique, qui avait pour premier ministre le cardinal Ximénès. Ferdinand étant mort le 23 janvier 1515, le jeune Charles 1^{er} fut proclamé roi de toutes les Espagnes ainsi que de Sicile, sous la régence de sa mère. En 1519, il fut élu Empereur d'Allemagne sous le nom de Charles V. Juana mourut à Tordesillas le 13 avril 1555, ayant toujours été censée gouverner l'Espagne avec son fils, et c'est à cette fiction qu'on doit les pièces à leur double nom.

Le blason de l'écusson royal indique toutes leurs possessions. Il est écartelé — aux 1^{er} et 4^e grands quartiers, contre-écartelé aux 1^{er} et 4^e de gueules au château d'or, qui est *Castille*; aux 2^e et 3^e, d'argent, au lion de gueules, qui est *Léon*; — au 2^e grand quartier, contre-parti d'argent à la croix de gueules, qui est *Catalogne*, et de gueules aux chaînes d'or mises en croix, en sautoir et en double orle, qui est *Navarre*; — au 3^e grand quartier, contre-parti d'or à 4 pals de gueules, qui est *Aragon*, et d'écartelé en sautoir d'argent à un aigle de sable, qui est *Sicile*; — enté en pointe de *Grenade*.

Diam. 0^m24.

886. — CARRÉ d'écusson pour frapper un teston d'argent de Charles IX, roi de France, avec la chape qui l'enveloppe.

A. (Le carré d'effigie manque. Il devait y avoir la lég.

CAROLVS VIII D. G. FRANC. REX. Buste lauré du roi; dessous, la lettre indicative de l'atelier monétaire.)

B. Deux carrés d'écusson, dont un assez détérioré, et l'autre en excellent état. Lég. SIT NOMEN DNI BENEDIC. MDLXIII. Écusson de France sommé de la couronne royale et accosté de deux C couronnés.

Charles IX, né à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, monta sur le trône de France le 5 décembre 1560, et mourut à Vincennes le 30 mai 1574. — Par édit de Henri II, d'août 1547, Marc de Béchet, le premier fut nommé *tailleur général et graveur des figures des monnoyes de France*. Il paraît certain qu'il continua ses fonctions sous les règnes de Charles IX et de Henri III. Ce serait donc à lui qu'on devrait cette gravure. — (Voyez dans la *Revue arch.*, XIII^e année, 1857, 2^e part., des coins de Henri III avec leurs chapes ou chemises, p. 701, pl. 303.)

Diam. 0^m029. Le poids devait être de gr. 9,50.

887. — CARRÉ de croix pour frapper une crusade portugaise, avec la chape qui l'enveloppe.

A. (Le carré d'écusson manque.)

B. Sur le carré de croix : Lég. IN.HOC.SIGNO.VINCES. Croix surmontée de trois points en triangle, en l'honneur de la Sainte-Trinité.

En 1580, après la mort du roi Henri I^{er}, le duc d'Albe entra en Portugal et fit proclamer Philippe II. Les Espagnols y demeurèrent jusqu'en 1640, époque à laquelle ils en furent expulsés par Jean IV, duc de Bragance.

Diam. 0^m024.

888. — Quatre CARRÉS et un petit tas détériorés par la rouille, qui a rongé la gravure.

Tous ces carrés ont été trouvés dans le lit de la rivière de Vilaine, lors des travaux nécessités par sa canalisation dans la traverse de Rennes. Faut-il y voir des carrés de faux monnayeurs? Il est difficile d'admettre une fabrication clandestine qui, commencée avec le XVI^e siècle, se serait continuée, comme on l'a vu plus haut, jusqu'au milieu du XVII^e, et l'hypothèse de M. Toulmouche doit-elle être admise entièrement? Ne pourrait-on pas supposer peut-être que l'hôtel des Monnaies de Rennes

aurait bien pu se livrer à la fabrication des monnaies espagnoles qui, pendant toute cette époque, avaient cours presque régulier en France ? Vers la fin du siècle dernier, le roi de France s'étant procuré des coins de piastres espagnoles, très-recherchées par les négociants français pour le commerce avec le Levant et la Chine, en fit fabriquer une grande quantité à l'hôtel de Marseille.

889. — CARRÉ d'effigie d'un double écu d'argent du duché de Parme.

A. Lég. ALEXANDER PAR. PLAC. DVX III ET C. Buste à droite. Dessous, IVLIANO F., nom du graveur.

B. (Le carré de revers manque.)

Alexandre III Farnèse, duc de Parme, de Plaisance et de Castro, célèbre général italien au service de Philippe II, se distingua à la bataille de Lépante le 16 septembre 1571, fut gouverneur des Pays-Bas en 1578, hérita de son père du duché de Parme et de Plaisance le 18 septembre 1586, et après avoir commandé les armées espagnoles contre Henri IV pendant les guerres de la Ligue, mourut à Arras le 2 décembre 1592, d'une blessure reçue après le siège de Rouen, devant Caudebec.

Coll. de Robien ? — Diam. 0^m040.

890. — CARRÉ d'effigie d'une monnaie d'or de la ville grecque de Syracuse, en Sicile.

A. Tête d'Aréthuse à gauche, au milieu de quatre dauphins.

B. Sur le coin de revers (qui manque) devait se trouver la lég. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Génie conduisant un quadriges et couronné par une Victoire qui vole au-dessus de lui.

Ce coin n'est pas antique. C'est le travail assez habile, mais frauduleux, d'un graveur moderne, qui le destinait à la fabrication de fausses médailles grecques. Cette contrefaçon a déjà été signalée par Mionnet, I, p. 291, 292.

Coll. de Robien ? — Diam. 0^m022.

Le monnayage au moulin qu'on a décrit plus haut devait à son tour céder à une fabrication plus perfectionnée. On peut voir dans le *Traité des monnoyes* de Boizard, publié pour la première fois en 1692, comment était, à l'époque de Louis XIV, construit le balancier. Il est figuré

pl. de la p. 145. Les carrés sont adaptés à la machine et ne sont plus entièrement libres. « Les Quarrez à monoyer, dit-il, sont attachez, celui » de l'effigie en dessous du Balancier dans une boîte quarrée garnie de » visses et d'écrouës, pour le serrer et tenir en état; et l'autre en dessus » dans une pareille boîte, aussi garnie de visses et d'écrouës, pour retenir » le Quarré à monoyer. » Abot de Bazinghen, dont le *Dict. des monnoies* porte la date de 1764, décrit la machine améliorée telle qu'elle fonctionnait sous Louis XV : « La visse s'engrennant dans l'écrou presse » la boîte coulante, ou d'en haut, par le moyen d'un collier garni de deux » jumelles et d'un boulon, lequel collier embrassant le bout de la visse et » le boulon traversant ladite boîte coulante enleve le tout ensemble et » lui fait faire son effet. Cette boîte d'en haut est un gros marteau de fer » quarré ou massif traversant le milieu de la platine qui est un autre » morceau de fonte retenu dans le balancier par des tenons et coulisses » pour empêcher toute variation. A l'un des bouts de la boîte est une » ouverture quarrée dans laquelle s'introduit l'un des deux quarrés servans » à frapper qui est retenu par le moyen de quatre visses. Enfin la boîte » d'en bas plus petite que la boîte d'en haut est introduite dans le bas du » corps du balancier. Elle est aussi percée d'un trou quarré dans lequel » se place le second quarré à frapper. » T. I, p. 80.

C'est ainsi que fonctionnait le balancier de l'hôtel des Monnaies de Rennes, et c'est à une machine de cette nature que devaient être adaptés les coins qui vont être décrits, et qui étaient destinés à la frappe de jetons pour le bureau servant de la ville de Rennes.

Il faut d'abord expliquer ce qu'était l'institution municipale portant ce nom. Aux termes d'arrêts du Conseil d'Etat des 24 février et 1^{er} octobre 1757 (Archives du dép. d'Ille-et-Vilaine, série C, liasse 242. Archives de l'Hôtel-de-Ville de Rennes, liasse 9), la communauté de la ville de Rennes était administrée par une assemblée particulière se constituant par cinq membres présents, nommés pour la première fois par le Roi, et dont les successeurs devaient l'être par une assemblée générale qui soumettait ses élections à l'approbation du gouverneur de la province. Toutes les délibérations, tant de l'assemblée générale, lorsque le gouverneur jugeait à propos d'en autoriser la réunion pour un objet déterminé, que de l'assemblée particulière ou *bureau servant* pour l'expédition des affaires, étaient soumises à la même approbation. Cet état de choses ayant excité de vives réclamations, des lettres patentes de Louis XVI, du 15 juillet 1780 (Archives du dép. d'Ille-et-Vilaine, série C, liasse 243), modifièrent cette organisation, qui fut remplacée par un nouveau corps d'administration composé d'une assemblée municipale et d'un *bureau servant* qui, au lieu

d'agir par lui seul, dut seulement mettre à exécution les décisions de l'assemblée (*Marteville sur Ogée*, II, 525; et *Hist. de Rennes*, II, 61, 62).

891. — COIN rond destiné à être placé dans la boîte d'en bas du balancier. Lég. BUREAU DE RENNES. Dans le champ, écusson ovale aux armes de la ville de Rennes, qui sont : pallé d'argent et de sable de six pièces, au chef cousu de 4 hermines en fasce, sommé d'une couronne comtale, le tout dans un grenetis. — D. 0^m027.

892. — COIN rond destiné à être placé dans la boîte d'en bas du balancier. Sans légende. Dans le champ, écusson samnite aux armes de la ville de Rennes ci-dessus blasonnées, le tout dans un double filet. — Diam. 0^m023.

L'hôtel des Monnaies de Rennes fut supprimé par l'édit de Louis XV de février 1772, enregistré en la Cour des Monnaies le 30 mars (Archives de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, série A, liasse 77). Les coins qui servaient à frapper les espèces furent, ainsi qu'un balancier ou machine qui a servi à estamper les billets de la Banque royale sous le règne de Louis XV, provisoirement déposés à l'Hôtel-de-Ville, où siégeait la juridiction des monnaies. Ils se trouvent aujourd'hui au Palais de Justice de Rennes, en la possession de la Cour d'appel. Sous Louis XVI, cette machine reçut encore des perfectionnements, et l'on peut voir sa forme sur la planche du frontispice de l'*Almanach des Monnaies* de 1786. Pour les procédés actuels et les merveilleuses applications de la vapeur, voyez un rapport de M. Barre au comité des Mon. hist., *Bull.* de 1851, p. 199, et *Dict. de num.* publié par l'abbé Migne, p. 926.

Des balanciers aussi puissants n'étaient pas toujours nécessaires, et il existait de petites machines moins énergiques destinées à divers timbrages et estampages, ou bien à la frappe de plombs ou marques de fabrique. Mais tant par leur emploi que par les types soumis à leur action, elles appartiennent, ainsi que leurs coins, à la sphragistique, et l'on s'en occupera lorsqu'on arrivera à traiter cette partie de la collection du Musée.

893. — COIN de pile de la médaille de la statue de Louis XVI, avec la lég. : LUDOVICO XVI REGI PIENTISSIMO MAGISTRATUS ET CIVITAS RHIEDONUM PUBLICA PECUNIA P. C.

La statue colossale en marbre blanc, œuvre de Dominique Molchnecht, est au Musée de sculpture de la ville de Rennes, sur un piédestal de granit, *Cat.*, n° 10. La médaille commémorative pour laquelle le coin a été gravé n'a point été frappée.

§ 2. — MONNAIES ET MÉDAILLES.

894. — COLLECTION de monnaies, médailles et jetons s'élevant à plus de 4,000 pièces. Ces suites sont renfermées dans un médailler en chêne sculpté avec montres vitrées, et elles sont classées, étiquetées et numérotées dans les casiers de ce meuble, où les numismates peuvent être admis à les étudier. L'étendue du catalogue raisonné qui en a été dressé n'a pas permis de l'insérer ici; mais il est en manuscrit, au Cabinet des Médailles, à la disposition des personnes qui auraient besoin de le consulter.

Cette importante collection se divise en deux sections, provenant tant du fonds de M. le président de Robien que des fouilles exécutées dans le lit de la Vilaine lors de sa canalisation dans la traverse de Rennes. La première section se compose des médailles antiques grecques, gauloises, romaines, coloniales, etc. La deuxième section, dont il y a plus particulièrement lieu de s'occuper en cet endroit, se compose de monnaies et médailles françaises et étrangères. Dans la suite française, on remarque des triens mérovingiens en or, des deniers carlovingiens, des monnaies royales et baronales, une série ducale de la Bretagne, des méreaux et jetons, de grandes et belles médailles. Dans la suite étrangère, des monnaies anglaises, hollandaises, allemandes, etc., une série curieuse de médailles satyriques frappées par les orangistes contre les jacobites et contre Louis XIV, des monnaies italiennes et espagnoles, des monnaies arabes et orientales, etc., etc. (Toulmouché, *Hist. arch. de la ville de Rennes, précédée de rech. sur les monnaies trouvées dans les fouilles de la Vilaine.* — Bigot, *Essai sur les monn. du duché de Bretagne*).

895. — TESTES DES CÉSARS. *D'après le Grand Bronze du Cabinet du Roy.* — Iconographie des douze Césars romains représentés par leurs monnaies de grand bronze avec les revers; peinture sur vélin signée : *N. Godon-*

nesche pingebat 1718, et entourée d'une bordure courante de trophées, arabesques et enroulements avec pierres antiques.

Nicolas Godonnesche est un graveur parisien qui a été pendant quelques années garde des médailles du Cabinet du Roi. Il a publié les *Médailles du règne de Louis XV*, 1727, in-f^o, et il en a donné en 1736 une deuxième édition qui contient 54 pl., recueil continué par Fleurimont; il se trouve à la Bibl. publ. de Rennes, Cat. n^o 11404. Le duc de la Vallière possédait un manuscrit sur vélin, exécuté par Godonnesche, contenant : *Idée du Cabinet du Roy pour les médailles. Têtes des XII Césars dessinées sur l'antique. Pierres gravées du Cabinet du Roy*. Cet artiste mourut à Paris le 29 janvier 1761. (Weiss, *Biogr. univ. de Michaud*, t. XVII, p. 570.)

Coll. de Robien. Tableau dans un cadre de bois sculpté et doré. — H. 0^m23. L. 0^m30.

896-897. — Deux MEUBLES semblables, disposés pour l'exposition d'une collection de grandes médailles modernes de bronze. On y voit : 1^o un choix des plus belles médailles politiques ou commémoratives frappées pendant la Restauration à la Monnaie de Paris; 2^o une suite iconographique qui a pour titre : SERIES NUMISMATICA UNIVERSALIS VIRORUM ILLUSTRUM, éditée à Paris, par Durand, de 1817 à 1824, et à laquelle ont concouru tous les graveurs célèbres de l'époque; 3^o une autre suite iconographique ayant pour titre : GALERIE MÉTALLIQUE DES GRANDS HOMMES FRANÇAIS, frappée à Paris de 1816 à 1831, et qui est également l'œuvre des mêmes artistes.

Un catalogue manuscrit détaillé en a été dressé.

898-899. — Galerie métallique des rois de France. Suite iconographique de 72 grandes médailles de bronze frappées à la Monnaie de Paris de 1836 à 1840, et qui sont l'œuvre du graveur Caqué.

Pour faciliter l'étude de l'histoire de France, on y a figuré d'un côté le profil du souverain avec son nom en légende, et au revers on y a gravé

en inscription la date de la naissance et de l'avènement, les principaux événements du règne et la date de la mort.

Comme les portraits que l'on possède des rois antérieurs à la première branche des Valois ne sont rien moins que certains, et que même les plus anciens sont tout à fait imaginaires, les effigies tracées sur les premières médailles sont de pure invention.

IV. Sphragistique.

§ 1^{er}. — SCEAUX, BULLES ET CACHETS.

900. — MATRICE en cuivre doré du sceau de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes : Lég. † HOE SIGNV SCI PPENDAS ESSE GEORGII. (*Penses que ce sceau est celui de saint Georges.*) Dans le champ, saint Georges à cheval, en costume de guerre des chevaliers du XI^e siècle, le casque conique sur la tête, le corps couvert d'une cotte de mailles, tenant de la main droite la lance en arrêt garnie d'un pennon, le bras gauche passé dans un bouclier pointu, les pieds chaussés d'éperons et appuyés sur les étriers.

L'abbaye de Saint-Georges de Rennes, Ordre de Saint-Benoît, fut fondée à Rennes par Alain III, duc de Bretagne, en faveur de sa sœur Adèle, qui en fut la première abbesse. On fixe la date de cette fondation à 1032. (D. Lobinéau, *Hist. de Bret.*, I, p. 91, et *Preuves*, II, p. 107 à 110. — D. Morice, *Hist. de Bret.*, I, p. 70, et *Preuves*, I, p. 368. — Ogée, *Dict. de Bret.*, IV, p. 26, 27.)

Le sceau de cette abbaye date bien du XI^e siècle. Dom Mabillon a dit qu'il n'en avait jamais vu de cette époque : *Nullum vero deprehendi monasteriale seu abbatiale sigillum ante sæculum XII (De re diplomatica, p. 133, n^o 3)*. Cependant, on ne saurait douter que cette précieuse matrice ne soit du siècle de sa fondation. Que si, en effet, on compare le costume guerrier du chevalier céleste avec celui des chevaliers du XI^e siècle, on se convaincra de leur ressemblance; car c'est ainsi qu'au siège de Dinan, en 1065, sont représentés sur la tapisserie attribuée à la reine Mathilde, les chevaliers de Conan II, duc de Bretagne, et

de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie (D. Montfaucon, *Mon. de la mon. franç.*, II, pl. 1 et 2. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, 5^e part., p. 145; atlas, pl. 64, fig. 1; et *Bull. mon.*, II, p. 257, pl. 17, fig. 1). Les vitraux du chevet de Saint-Denis, représentant les épisodes de la première croisade en 1097, fabriqués par ordre de l'abbé Suger, présentent les chevaliers français armés de même (D. Montfaucon, *ibid.*, I, pl. 50 à 54).

Cuivre doré. — Diam. 0^m072. •

901. — BULLE papale en plomb. S PA. S PE. Les bustes des deux apôtres saint Paul et saint Pierre, vus de face. R̄. Dans le champ, inscription en trois lignes : INNOCENTIVS PP III.

Innocent III, des comtes de Segni, élu pape le 8 janvier 1198, ordonné prêtre et consacré pape le 21 février suivant, mourut le 17 juillet 1216.

La bulle, c'est le sceau pendant qui authentique les lettres apostoliques. Son nom passa à l'instrument lui-même; c'est de là que les rescrits de la Cour de Rome sont désignés sous le nom de *bulles*. Pourquoi, sur les sceaux des Papes, saint Paul se trouve-t-il à la droite et saint Pierre à la gauche? Voyez, sur les explications qui en ont été données, les traités de diplomatique des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur (D. Mabillon, *De re diplomaticâ*, p. 130, n^o 13. — D. de Vaines, *Dict. rais. de dipl.*, I, p. 199. — *Nouveau tr. de dipl.*, par les Bén., IV. — *Dict. de num. et de sigill. rel.*, publié par l'abbé Migne, p. 1217, § 3).

Plomb. — Diam. 0^m04.

902. — Autre BULLE papale en plomb. R̄. ALEXANDER PP IIII.

Alexandre IV, des comtes de Segni, élu pape à Naples, le 12 décembre 1254, mort à Viterbe, le 25 mai 1261.

Donné en 1857 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — Diam. 0^m037.

903. — Autre BULLE. R̄. VRBANVS PP IIII.

Jacques-Pantaléon de Court-Palais, natif de Troyes, en Champagne, évêque de Verdun, élu pape sous le nom d'Urbain IV, le 29 août 1261, mort le 2 octobre 1264.

Donné en 1872 à la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. — Diam. 0^m037.

904. — Surmoulage en métal fusible d'une MATRICE DE SCEAU du XII^e siècle. S. IOHIS DE CORBEIO MILITIS. Écusson triangulaire chargé d'un lion passant à sénestre.

Donné en 1870 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — Diam. 0^m037.

905. — Surmoulage en métal fusible d'une MATRICE DE GRAND SCEAU.

Donné en 1870 par M. le comte de Montessuy à la Société archéologique. — Diam. 0^m10.

906. — MATRICE en cuivre jaune d'un sceau du XV^e siècle. Saint Pierre debout, tenant la clef du royaume des cieux. Diam. 0^m032.

907. — SCEAU du XVI^e siècle. Lég. † S*GVION*DOVPEE* Dans le champ, écusson chargé de trois coquilles, posées 2, 1.

Empreinte en étain. — Diam. 0^m023.

908. — GRAND SCEAU royal de France en cire verte, avec lacs de soie verte. Lég. LOVIS XIII PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. Pavillon royal ouvert par deux anges debout, et sous lequel est assis sur son trône le Roi, la couronne sur la tête, revêtu du manteau royal fourré d'hermines et tenant le sceptre dans la droite et la main de justice dans la gauche. ñ. Contresceau. L'écu de France couronné et soutenu par deux anges debout.

Legs de M. Auguste Pointeau aux hospices de la ville de Rennes. — Diam. 0^m11.

909. — CACHET armorié du XVII^e ou XVIII^e siècle. De gueules à 6 annelets d'or posés 3, 2, 1.

Pâte de verre blanc. — Coll. de Robien. — H. 0^m019.
L. 0^m017.

910. — CACHET de la même époque. W surmonté d'une étoile.

Faux lapis lazuli en pâte d'émail bleu. — Coll. de Robien. — H. 0^m015. L. 0^m013.

911. — GRAND SCEAU maçonnique. Lég. GRAND ORIENT DE FRANCE.

Empreinte en étain. — Donné par M. Quesnet, archiviste de la Préfecture, au Musée de la ville. — D. 0^m05.

§ 2. — TIMBRES, PLOMBS ET MARQUES DE FABRIQUE.

912. — PLOMB représentant un personnage debout à droite. Dans le champ, une H couronnée, à gauche le caducée du commerce. R. lisse. — Diam. 0^m041.

Trouvé à Rennes, dans les démolitions d'une maison, rue Saint-Georges, n° 29.

913. — MATRICE d'un des timbres qui servirent au papier marqué sous le règne de Louis XV, vers 1760. BRETAGNE. 1 SOL 3 D. — H. 0^m032.

(Séance de la Soc. arch. du 9 juin 1852, p. 74 ; t. VIII, p. 525.)

Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

914. — TROUSSEAU sans légende. Écusson de France sommé de la couronne royale et accosté de la date 17 — 70, et de L. — B., le tout dans un grenetis. La pile manque.

Sous le règne de Louis XV, une réglementation minutieuse et compliquée régissait les manufactures et pesait sur l'industrie, embarrassée d'une protection excessive. La fabrication, sous le prétexte d'une surveillance nécessaire, était assujettie à des prescriptions rigides dont le moindre inconvénient était d'empêcher toute espèce de progrès. Les fabricants de tissus étaient obligés de présenter leurs pièces à l'examen d'un

bureau de visite qui les plombait d'une marque garantissant au public qu'elles étaient conformes aux réglemens.

Diam. 0^m022.

915. — COIN octogone destiné à être mis en bas d'un balancier. Sans légende. Dans le champ, inscription en trois lignes : BUREAU DE RENNES. Le coin d'en haut manque.

Le gouvernement de Louis XVI ayant adopté des principes économiques moins étroits que ceux du dernier règne, pensait que l'industrie devait être affranchie des entraves qui l'étreignaient; mais, d'un autre côté, ne voulant pas lui donner une liberté abusive et indéfinie, il imagina un système intermédiaire et transitoire. Des lettres patentes royales du 5 mai 1779 disposèrent que les fabricants d'étoffe qui voudraient continuer à vivre sous les anciens réglemens, garantie de leur bonne fabrication, pourraient faire apposer à leurs produits un plomb portant d'un côté le mot *réglée* et le millésime, et de l'autre côté le nom du bureau de visite; que ceux, au contraire, qui voudraient fabriquer d'après des combinaisons arbitraires, y feraient apposer un plomb de forme différente portant d'un côté l'indication du bureau et de l'autre le millésime. D'autres lettres patentes du 1^{er} juin 1780 organisèrent des bureaux de visite et de marque. Enfin, des lettres patentes du 22 janvier 1781 disposèrent que les premières marques seraient d'une forme carrée oblongue pour les toiles fabriquées selon les réglemens, et d'une forme octogone pour celles qui seraient faites d'après des combinaisons arbitraires. Un arrêt du Conseil d'Etat du 19 février 1781 établit à Rennes un bureau de visite et de marque. Enfin, des instructions placardées, signées de Necker, firent connaître comment les préposés devaient visiter les étoffes et les marquer du *plomb de réglement* ou du *plomb de liberté*, suivant la nature de fabrication des étoffes. (Archives de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, série C, liasse n° 13.)

Diam. 0^m025.

916. — PRESSE à frapper des plombs, garnie de ses accessoires, à l'usage du bureau de visite et de marque établi à Rennes.

« La presse, dit Abot de Bazinghen, *Dict. des monn.*, I, p. 81, est une espèce de petit balancier qui a toutes les parties essentielles du

grand, avec cette différence que la visse n'étant qu'à un filet, n'est que foulante et point aspirante, et que la barre est, pour ainsi dire, partagée en deux et ne se tire que d'un côté. »

Cette machine, marquée en creux des initiales F. P., du nom du mécanicien qui l'a fabriquée, est un ouvrage de serrurerie assez soigné. Dans la boîte d'en haut est retenu par une vis de pression un coin sans légende, où sont gravées les armes de France, dans un grenetis. Dans la semelle de la presse est pratiquée une ouverture où devaient s'encaster les coins d'en bas, au nombre de deux.

H. 0^m50.

917. — COIN rond destiné à être placé en bas de la presse. Lég. BUREAU DE RENNES entre deux petites fleurs de lis. Dans le champ, inscription en deux lignes : MAN^{RES} REGLEE^s, avec une fleur de lis en haut, et dessous le sceptre royal et la main de justice en sautoir.

Diam. 0^m020.

918. — COIN octogone destiné à être placé en bas de la presse. Lég. BUREAU DE RENNES entre deux petites fleurs de lis. Dans le champ, inscription en deux lignes : FAB^{ON} LIBRE, avec une fleur de lis en haut, et dessous le sceptre et la main de justice en sautoir.

Diam. 0^m020.

Cette presse avec ces coins sont le résultat d'une nouvelle réglementation de l'industrie, mais sur les mêmes bases. Afin d'amener l'uniformité dans les marques de fabrique et le plombage des tissus, un arrêté du Conseil d'Etat du 7 décembre 1785 disposa en ces termes : Art. 2. — « Pour être assuré de la fidélité des plombs, il sera gravé par le sieur Gatteaux, graveur des médailles de S. M., des coins de forme ronde, dont les uns auront 15 lignes de diamètre et les autres 9 lignes. Ils porteront pour empreintes, d'un côté les armes du Roi et les colliers des Ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel, et de l'autre, en légende, le nom du bureau de visite entre deux petites fleurs de lis, et en inscription ces mots : *Manufactures réglées*, avec une fleur de lis en haut, le sceptre et la main de justice en bas, le tout entouré d'un ruban et d'un grenetis. Il sera aussi fait par le même graveur des coins de forme octogone et des mêmes diamètres que les premiers, portant pour empreintes, d'un côté une

grande fleur de lis fleuronnée, également entourée des colliers des Ordres du Roi et de l'autre le nom du bureau de visite en légende, et en inscription ces mots : *Fabrication libre*, avec les mêmes accessoires que les premiers. » (Archives de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, série C, liasse n° 5.)

919. — Trois POINÇONS en acier gravés au burin pour estamper, et où sont représentées des figures :

Bellone assise sur un trophée de drapeaux. — H. 0^m022.

Clio assise, écrivant l'histoire sur une tablette. — H. 0^m025.

Femme debout. — H. 0^m032.

920. — CACHET. Lég. DISTRICT DE FRANCLADE DEP^t DE PARIS. N° 10. Exergue REPUBLIQUE FRANÇAISE. R. lisse.

Empreinte en étain. — Donnée par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m032.

921. — AUTRE. Lég. VETERAÑS NATIONAUX. 144^{mo} COMPAGNIE. REPUBLIQUE FRANÇAISE. Exergue N° 144. R. lisse. Empreinte en étain. — Même donation. — H. 0^m032.

922. — PLAQUE estampée en cuivre jaune. REPUBLIQUE FRANÇAISE. Ecusson posé sur des drapeaux tricolores et sommé du bonnet de la Liberté au bout d'une pique.

Même donation. — H. 0^m042.

923. — TIMBRES de la République romaine :

REP. ROM. — 2 SCUDI Un Génie ailé assis à droite.

REP. ROM. — 40 BAIOC La République assise à gauche.

REP. ROM. — 20 BAIOC assise à droite.

REP. ROM. — 5 BAIOC debout.

Empreintes en métal fusible. — H. 0^m035.

V. Épigraphie.

924. — INSCRIPTION gravée en lettres d'or sur marbre noir.

CET AVTEL FAICT
BASTIR PAR LES
CHARITEZ DES
PARROISSIENS DE
CETTE PARRO^{CE}
ET DE LA DAME
ABB^{SE} DE S^{CT} GEOR-
GES ET DES DAM
ES SES RELIGIEVSE
EN LAN 1659.

· Trouvée dans les réparations d'une maison, sise au bas des Lices, à Rennes. — Donnée par M. Philippe-Lavallée, contrôleur des Hospices, à la Soc. arch. du dépt.

H. 0^m39. L. 0^m20.

925. — On a déjà plus haut, sous le n° 900, parlé de la fondation de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes au XI^e siècle, et de la matrice si remarquable que possède le Musée du sceau de cette abbaye. Son évangélique de la même époque a été l'objet d'une courte notice dans le compte-rendu de l'Exposition de Rennes en 1863 (*Mém. de la Soc. arch. du dépt.*, III, p. 91). Voici maintenant quelques inscriptions provenant de la même abbaye :



CY GIST LE CORPS
DE SÆVR ANNE DV
K/GOET DE LA MAISON
DV GVILLIS PROFESSE
DE CHEVR EN CETTE
ABBAYE DECÉDÉÉ LE
31^E AOVST 1698
AGÉÉ DE 72 ANS.
REQUIESCAT IN PACE.

Les seigneurs de *Kergoët* (en français : Villebois), par. de Saint-Her-

nin et du Guilly, par. de Lothey, év. de Quimper, portaient d'argent à 5 fusées rangées et accolées de gueules; accompagnées en chef de 4 roses de même. Devise : *En christen mad, mé bëven Doué*; en français : En bon chrétien, je vis en Dieu. (Potier de Courcy, *Nob. et Arm. de Bret.*, 2^e éd., p. 17.)

Donnée au Musée de la ville par M. le D^r Aussant.

Gravée sur schiste ardoisier. — H. 0^m40. L. 0^m34.

926. — PLAQUE de plomb contenant une inscription commémorative destinée à perpétuer le souvenir de constructions exécutées à l'abbaye de Saint-Georges en 1738.

*anno Dmni MDCCXXXVIII. Regnante Lud. decimo Quinto
S^ti Georgii Rhedonensis Regalis Abbatia Et augusta domus.*

*Angustiorj protanti Monasterij dignitate, clausurâ;
ad necessarium septi augmentum*

Zelo, Curis Et Sollicitudine Illustrissimæ Abbatissæ

D. D. Elisabethæ Dalègre

*Nec non Neptis ejus D. D. Vrsulæ Dalègre mag. Priorissæ
opus feliciter inchoavit. Protegente, ac imprimis satagente*

Joanne Baptistâ Eliâ Camus de Pontcarré

*Equite Dmno de Viarme, Seugi, Belloy etc. Regi a Consiliis
libellorum supplicum Magistro, Præfecto Et ad tuendam, in*

*Prouinciâ Britannicæ Regiam auctoritatem Legato, qui muri
Primarium Lapidem Collocavit Und cum Nobiliss D. D. franciscâ*

Petrâ de Carné Viduâ Nobiliss D. D. francisci Josephi

De Boisbaudry. Equitis Dmni de Langan...

Reuerendus Pater

Donnus Joannes bapa

Die XIX Aprilis

Bourdel Prior S^ti Melanii Rhedonensis Benedixit hunc Lapidem.

Au-dessus de l'inscription sont rangés en fasce cinq écussons samnites contenant les armoiries suivantes :

Au centre : d'azur à 3 fleurs de lis d'or qui est *France*, accolé d'hermines sans nombre qui est *Bretagne*, la couronne royale sommant les deux.

A droite : de gueules à la tour carrée d'argent accostée de 6 fleurs de lis d'or en flanc, posées 3 de chaque côté en pal. sommé de la couronne de marquis, qui est *D'Alègre* (La Chesnaye des Bois, *Dict. de la nobl.*, 3^e éd., I, p. 293), et surmontée de la crosse abbatiale.

D'hermines sans nombre, sommé de la couronne ducale, qui est *Bretagne*.

A gauche : d'or à 2 fasces de gueules, sommé de la couronne de marquis, qui est *Carné*, par. de Noyal-Musillac, év. de Vannes. Devise : *Plutôt rompre que plier* (Potier de Courcy, *Nob. et Arm. de Bret.*, 2^e éd., I, p. 160). Cette Françoise de Carné était veuve de Joseph-François, sr du Bois-Baudry, par. de Rimon, év. de Rennes et sr de Saut-Bois, par. de Langan, év. de Dol, qui portait d'or à 2 fasces de sable, la première chargée de 3 et la troisième de 2 besans d'argent, conseiller au Parlement de Bretagne le 13 août 1692 (P. de Courcy, *ibid.*, p. 82).

D'azur à 3 croissants d'argent 2 et 1 et une étoile d'or en abîme, sommé de la couronne de marquis, qui est *Camus de Pontcarré*. — De Nicolas-Pierre Camus, seigneur de Pontcarré, maître des requêtes en 1691, premier président du Parlement de Normandie en août 1703, et mort le 10 décembre 1734, est issu ce Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré, seigneur de Viarmes, Seugy, Belloy et autres lieux, maître des requêtes le 17 mai 1726, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant et commissaire départi par S. M. pour l'exécution de ses ordres en la province de Bretagne en 1734 (De la Chesnaye des Bois, *ibid.*, IV, 641).

Plaque de plomb. — H. 0^m33. L. 0^m26.

927. — Autre PLAQUE de plomb contenant une autre inscription commémorative de même nature et de même date.

*Anno Dmni MDCCXXXVIII. Regalis Abbatia Sti
Georgii Rhedonensis Murj hujus Septum a fundamentis Posuit
Illustriss. Antonio Arnaldo de la Briffe, Equite Dmno Damilly
Regi a Consiliis Supremj Aremoricæ Senatûs protopræsidi
Illustriss Carolo Maria Huchet Equite Dmno de la Bedoyere
Regi a Consiliis, Et Procuratore Regio Gnalj
Quibus Gaudet Universa aremorica ut amoribus, deliciis patribusque
Quid mirum si singulari Eorum affectu, et Patrocinio ut pote
æquioribus pietatis nobilitatisq, æstimatoribus, Monasterium hoc Regale
Gaudeat
Tantum Virorum studiis accessit Insignis benevolentia Nob. virj
Dmni Guillelmj Alexij Bodin Civitatis hujus ce Majoris,
qui Egregie hujus Operis Successum promovit.
Illustrissimo Armando Carolo Robin DEstreans, Equite,
Regi a Consiliis Senatorum Antiquissimo.
Die XV Aprilis.*

Derrière la plaque :

*M^e Bertrand Le Bourgeois a Entrepris Et Construit
cet ouvrage.*

Au-dessus de l'inscription sont rangés en fasce 3 écussons samnites où sont gravées les armes des personnages présents :

Au centre : écartelé au 1^{er} d'argent au lion rampant de gueules à la bordure d'argent chargée de 6 merlettes de sable posées 3 en chef, 1 à chaque flanc et l'autre en pointe ; au 2^e d'argent à la fasce de gueules chargée de 3 roses d'argent et accompagnée de trois têtes de more, 2, 1 ; au 3^e d'argent au lion de gueules à la bordure d'argent chargée de 8 tourteaux de gueules posées 3 en chef, 1 à chaque flanc et 3 en bas ; au 4^e d'argent au lion d'azur accompagné de 3 maillets de gueules, 2 en chef, 1 en pointe, sommé de la couronne de marquis, surmonté d'un mortier de velours noir à deux galons d'or, qui sont du premier président de la Briffe d'Amilly. — D'Arnaud de la Briffe, chevalier, marquis de Ferrières, procureur général au Parlement de Paris, et de Bonne Barrillon, sa deuxième femme. est né le 4 janvier 1699 cet Antoine Arnaud de la Briffe, chevalier, seigneur d'Amilly, qui avait épousé le 12 mars 1719 Marie-Charlotte Quentin de Richebourg, fille de l'intendant de Poitiers. Il fut maître des requêtes en 1724, premier président au Parlement de Bretagne le 18 août 1734, et mourut à Rennes le 17 juillet 1777 (De la Chesnaye des Bois, *ibid.*, IV, 166. — Potier de Courcy, *ibid.*, I, 133. — De la Grasserie, *Arm. de Bret.*, p. 75, n^o 266). On retrouve ces mêmes armoiries sur des frontispices d'ouvrages de jurisprudence dédiés à ce premier président : *Cons. et obs. sur la cout de Bret.*, par P. Hevin, avocat, 1734, in-4^o, gravées par Ollivault ; *Quest. et obs. conc. les mat. féod.*, par P. Hevin, avocat, 1736, in-4^o, gravées par Pinot ; et *Journal des aud.*, par Poullain-Duparc, avocat, t. II, 1740, même pl. de cuivre.

A droite : d'azur à 6 billettes percées d'argent, sommées de la couronne de marquis, qui sont *La Bédoyère*. Charles-Marie Huchet, chevalier, seigneur de la Bédoyère, par. de Talensac, év. de Saint-Malo, fut conseiller au Parlement de Bretagne le 15 janvier 1707, conseiller du Roi en ses conseils et son procureur général au même Parlement le 14 août 1710 (Potier de Courcy, *ibid.*, I, 48).

A gauche : de gueules à 3 fers de pique d'argent, les pointes en bas, sommé de la couronne de marquis qui est *Robin d'Estréans*. Armand-Charles Robin, chevalier, sr d'Estréans, par. de Saint-Père-en-Retz, év. de Nantes, conseiller au Parlement de Bretagne le 4 janvier 1689,

devenu doyen, et mort en 1750, sans postérité (Potier de Courcy, *ibid.*, II, 340).

Plaque de plomb. — H. 0^m33. L. 0^m26.

Ces deux plaques de Saint-Georges ont été acquises par M. le docteur Toulmouche, pour le Musée de la ville

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1847, p. 28.

928. — PLAQUE de plomb aux armes de la ville de Rennes, employée dans la toiture de l'Hôtel-de-Ville lors de sa reconstruction par l'architecte Gabriel, et sur laquelle des ouvriers couvreurs ont inscrit leurs noms à la pointe. — H. 0^m028. L. 0^m018.

VI. Orfèvrerie, Bijouterie.

929. — BAGUE ayant une turquoise sertie au chaton.

Cuivre doré et émaillé. — Diam. 0^m016.

930. — BAGUE avec une agate prase au chaton.

Argent. — D. 0^m016.

931. — BAGUE avec deux mains jointes en signe de foi.

Or. — D. 0^m015.

932. — BAGUE de femme ayant sous verre, dans son chaton, une tête d'homme jeune exécutée sur une feuille d'or au repoussé. Joli travail de l'époque de Louis XV.

Or. — D. 0^m013.

933. — AGRAFE avec un jaspé sanguin, pierre ovale, lisse et polie.

Cuivre doré. — H. 0^m022. L. 0^m017. — Tous ces bijoux proviennent de la coll. du prés. de Robien.

934. — DÉCORATION municipale. Écusson ovale présentant en légende, gravée en creux au burin : M RENE IARY.

Dans le champ les armes de France, au revers les armes de Bretagne, des deux côtés entouré des colliers des Ordres du Roi et sommé de la couronne royale, accompagné de pendants de perles fines, deux en flanc, une en pointe, avec anneau et belière en haut pour être portée suspendue par un ruban à la boutonnière de l'habit.

L'époque précise où se portait cette décoration n'est pas connue ; mais il paraît qu'en 1788 la tradition n'en était pas éteinte, car les Echevins de Rennes tentèrent alors de la faire revivre. On lit en effet dans le registre des délibérations du Corps de Ville, séance du 29 mars 1788, la délibération qui suit : « Sur ce qu'il a été représenté que MM. les officiers municipaux se trouvent tous les jours dans le cas d'être méconnus lorsqu'ils ont des ordres à donner concernant soit les affaires d'administration de la ville, soit la police ; qu'il est à propos qu'ils portent une marque distinctive qui les fasse reconnaître dans les incendies ou autres occurrences où la sûreté publique peut être intéressée. Sur ce délibéré, le bureau a arrêté qu'il sera écrit à Mgr le Bon de Bréteuil et à Mgr l'intendant, à l'effet de faire autoriser par S. M. les officiers municipaux de la capitale à porter une croix d'argent doré émaillé en forme de croix de Malte, dont les branches seront séparées par 4 hermines en flèche, et au milieu de laquelle sera un médaillon timbré d'un côté d'argent semé d'hermines de sable sans nombre, de l'autre pareillement timbré d'argent portant trois pals de sable, ladite croix surmontée de la même couronne que celle qui surmonte l'écusson de la ville, et sera suspendue à leur boutonnière avec un ruban blanc liseré de noir ; arrêté de plus qu'en événement que S. M. se porte à l'accorder, les officiers municipaux seront tenus de s'en pourvoir à leurs frais et de la porter pendant le temps de leur exercice, et qu'ils auront même la faculté de la porter après, si bon leur semble. » L'intendant de Bertrand répondit le 19 avril qu'il appuierait volontiers la demande des échevins, faisant observer toutefois que la distinction proposée étant purement relative au bien et à la facilité du service, il lui paraissait fort douteux que le gouvernement fût disposé à permettre aux officiers du bureau de la conserver lorsqu'ils seraient sortis d'exercice. Le ministre fut entier dans son refus. Il répondit brièvement à l'intendant, dans une lettre datée de Versailles du 27 avril 1788 : « Qu'il avait rendu compte au Roi de la demande des officiers municipaux de Rennes, et que S. M. n'avait pas jugé à propos de leur accorder cette distinction, qui lui avait paru susceptible de trop d'inconvénients. » (Arch. de l'Hôtel-de-Ville de Rennes, liasse 349.)

Argent émaillé. — Coll. de Robien. H. 0^m045.

935. — CROIX en argent ciselé, ornée de 5 beaux brillants en strass (une des branches brisée). — Rosace formée de 9 diamants d'Alençon, montée en argent et garnie en dessous d'émail blanc et noir. — Pendant d'oreille, *id.* (l'autre manque). — 4 diamants en strass, taillés en rose, monture carrée. — 5 diamants d'Alençon montés en bas argent, dont trois plus gros et 2 plus petits.

Coll. de Robien.

936. — Deux tablettes ovales de LAZULITE (dont une fragmentée), armoriées de 10 billettes d'argent posées 4, 3, 2, 1.

Une autre armoriée de 6 coquilles d'argent posées 3, 2, 1.

Coll. de Robien.

937. — Débris d'un TEMPLE DE CUPIDON.

Agate, cornaline et autres gemmes. — Coll. de Robien.

938. — Garniture de BOUTONS à la fleur de lis et à l'hermine.

Donné à la Soc. arch. par M. l'abbé Guillotin de Courson.

(Séance de la Soc. arch. du 12 février 1867, t. VII, p. 72.)

939. — BOUTON d'habit. Lég. : *Potius mori quam fœdari*.
Champ semé d'hermines sans nombre. Dessous, 1788.

Devise des ducs de Bretagne, que jusqu'en 1788 les députés aux États faisaient graver sur le cachet de leurs bagues (Pitre-Chevalier, *La Bret. anc. et mod.*, p. 655). C'est à cette date que le comte René-Jean de Botharel, procureur général syndic des États de Bretagne, renouvela ce serment breton (*Id.*, p. 621). Ce cri joua un grand rôle dans les troubles de cette époque.

Tissu de soie fond blanc, encadré sous verre dans un entourage de cuivre doré.

Donné au Musée par M. Th. Danjou de la Garenne. — Diam. 0^m38.

940. — MÉDAILLE des juges du district de Rennes. LA LOI.

Loi du 11 février 1791, sanctionnée par le Roi le 18 du même mois :

Art. 4. — Les Membres du Tribunal de Cassation porteront, seulement lorsqu'ils seront en fonctions, l'habit noir, le manteau de drap ou de soie noir; les paremens du manteau seront de la même couleur, et un ruban en sautoir aux trois couleurs de la Nation, au bout duquel sera attachée une médaille dorée, sur laquelle seront inscrits ces mots : LA LOI; ils auront la tête couverte d'un chapeau rond, relevé sur le devant, et surmonté d'un panache de plumes noires; ce costume sera désormais celui de tous les Juges de District et des Tribunalx criminels. (Coll. Baudouin, p. 174; coll. Duvergier, t. II, p. 234.)

Cuivre doré. — H. 0^m054. D. 0^m044.

VII. Bronze.

§ 1^{er}. — **GROUPES ET STATUETTES.**

A. Moyen Âge.

941. — CHEVALIER, le casque en tête, revêtu d'une cotte d'armes maillée recouverte d'une longue saie sans manches, de la main droite brandissant son épée, de la gauche tenant les rênes de son cheval, assis sur une selle à troussequin garnie d'une housse, les pieds chaussés d'éperons sans molettes et passés dans les étriers. La tête, ainsi que l'épée, sont d'une restauration mal entendue qui paraît être du siècle dernier; la forme imaginaire du casque restauré dénaturerait complètement l'époque de cette statuette, si le reste de son costume militaire ne devait la faire remonter vers le temps de saint Louis.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 71, pl. V.

Monture moderne sur un piédestal de bois noirci. —
II. 0^m185.

B. Renaissance.

942-943. — JUPITER nu, debout, la main droite sur la haste pure (qui manque), de la gauche tenant la foudre (qui manque aussi).

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 53, pl. IV.

Petite statuette en bronze, avec sa répétition en argent. — Monture moderne sur un socle de bois noirci. — H. 0^m055.

944. — MARS debout, le casque en tête, le bras droit sur la hanche, le gauche appuyé sur la lance (qui manque), couvert d'une cuirasse avec épaulières et lambrequins, jambières ornées d'un mufle, le glaive attaché au côté gauche par un ceinturon bouclé.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 58, pl. IV.

Bronze doré. — Monture moderne sur un socle de bois noirci. — H. 0^m15.

945. — MARS debout, le casque en tête, couvert de la cuirasse, le bras droit sur la hanche, le gauche appuyé sur son bouclier.

Bronze. — Coll. de Robien. Socle de bois noirci. — H. 0^m06.

946. — VÉNUS sortant du bain, de la main droite se cachant le sein, de la gauche ramenant sa chlamyde pour s'en revêtir.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, pl. II, n° 8.

Socle de bois noirci. — H. 0^m155.

947. — VÉNUS sortant du bain et tenant sa chlamyde à deux mains pour s'en revêtir.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 58, pl. II.

Socle de bois noirci. — H. 0^m115.

948. — VÉNUS endormie. La déesse est sans voiles, et sa tête, mollement appuyée sur son bras, repose sur un coussin dressé sur le lit de repos où elle est couchée.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 58.

Piédestal de bois noirci avec incrustations de filets en cuivre jaune. — H. 0^m10. Long. 0^m24.

949-950. — AMOUR ailé, le carquois en bandoulière, se soutenant sur un pied, tenant l'autre élevé en l'air, ayant les deux bras étendus.

Cette statuette a son pendant.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 59.

Socle de bois noirci. — H. 0^m15.

951. — AMOUR endormi. Le jeune dieu s'abandonne au sommeil, et, les ailes rabattues, il repose sur la peau du lion de Némée. De la main droite il tient son flambeau renversé, de la gauche son arc. Le carquois retombe derrière son dos.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 59.

Bronze en ronde bosse. — Sujet ovale de 0^m200 sur 0^m145.

952. — HERCULE nu, debout, couvert de la peau du lion de Némée. De la main droite il s'appuie sur sa massue, posée sur un fût de colonne cannelée; de la gauche, passée derrière son dos, il retient la peau du lion.

Bronze doré. — Coll. de Robien. — Petit piédestal carré en cuivre jaune. — H. 0^m11.

953. — Le CENTAURE NESSUS enlevant DÉJANIRE, femme d'Hercule. Il l'enlace de ses bras nerveux, et l'attachant sur son dos avec une écharpe, il l'entraîne au galop, malgré ses cris et ses efforts. (Ovid., *Met.*, lib. IX.)

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien.

Bronze. — Ce groupe est sur un piédestal de bois noirci.
— H. 0^m24.

954. — HÉROS nu, debout, dans la vigueur de l'âge, longue barbe et cheveux fournis, la main droite appuyée sur sa lance (qui manque), de la gauche tenant un javelot (qui manque aussi). Attitude académique.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 53, 54, pl. II.

Socle en bois noirci. — H. 0^m15.

955. — Autre HÉROS nu, debout, de la droite tenant un glaive (qui manque), la gauche ramenée sur la poitrine. Attitude académique.

Coll. de Robien. — Socle en bois noirci. — H. 0^m10.

956. — ENFANT nu, debout, tenant de la main droite une corne d'abondance (dont la partie supérieure manque), de la gauche un objet (qui manque).

Coll. de Robien. — Socle en bois noirci. — H. 0^m10.

957. — EMPEREUR romain debout, tête laurée, cuirasse avec épaulières et lambrequins, le paludamentum jeté par-dessus, de la main droite brandissant son épée (laquelle est une mauvaise restauration du siècle dernier), la gauche sur la hanche.

Coll. de Robien. — Petit piédestal carré en cuivre jaune: — H. 0^m12.

958. — CAVALIER romain, tête nue, au galop sur un cheval libre, de la main droite lançant son javelot, du bras gauche se couvrant de son bouclier, dont le centre est relevé par une tête de géant. Son vêtement militaire, sa cuirasse avec ses lambrequins, la selle et sa housse sont dorées; le corps du cavalier et celui du cheval sont argentés. Cette statuette équestre est en bronze creux,

exécutée au repoussé, puis ciselée avec une rare perfection.

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 71, pl. III, n° 6.

La dorure et l'argenterie ont été restaurées à Paris, où on a fait monter cette belle œuvre d'art florentin sur un socle de marbre d'Italie vert de mer, avec une plinthe en marbre noir. — H. du sujet : 0^m18.

959. — CAVALIER français armé de toutes pièces, couvert d'une armure dorée, galopant visière baissée sur un cheval argenté à queue dorée; d'une main il tient son épée levée, la gauche est passée dans son bouclier argenté. (L'épée et le bouclier sont de mauvaises restaurations du siècle dernier.)

Cat. ms. de la coll. du prés. de Robien, p. 72, pl. V.

Monture moderne sur un socle de marbre jaune de Sienne. — H. 0^m055.

960. — Trois CAVALIERS armés à la romaine.

Bronze, monture sur un socle doré. — Donnés en 1871 par M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m07, socle compris.

961-962. — FEMME nue dont les bras fantastiques se terminent en ailes, dont la partie supérieure du corps se courbe en cariatide, et la partie inférieure se termine en enroulements.

Cette figure a son pendant.

Bronze doré. — Coll. de Robien. — Socle en bois noirci. — H. 0^m06.

§ 2. — MÉDAILLONS ET BAS-RELIEFS.

963. — Les douze premiers CÉSARS romains dans une suite de médaillons ronds encadrés dans des cadres de bois avec moulures.

1. Jules César (manque).
2. CAESAR AVGVSTVS. Tête laurée à droite.
3. Tibère (manque).
4. CAIVS CAESAR AVGVSTVS. Tête laurée à droite.
5. Claude (manque).
6. Néron (manque).
7. GALBA IMP. AVGVSTVS. Tête laurée à gauche.
8. OTHO CAES. AVGVSTVS. Tête laurée à gauche.
9. Vitellius (manque).
10. Vespasianus (manque).
11. Titus (manque).
12. DOMITIANVS AVGVSTVS. Tête laurée à gauche.

Bronze. — Coll. de Robien. — Diam. 0^m09.

964. — E. BOULAY-PATY, portrait en bas-relief, de profil à gauche. — Médaillon rond signé DAVID, 1837.

Donné par M. Th. Danjou de la Garenne. — D. 0^m18.

(Séance de la Soc. arch. du 8 février 1870.)

§ 3. — OBJETS DIVERS.

965. — PULVÉRIN avec figures, sujets, ornements et arabesques exécutés au repoussé et ciselés. Couvercle à charnière et à ressort.

Bronze doré. — Coll. de Robien. Très-riche travail du XVI^e siècle. — H. 0^m013.

966. — ÉTRIER carré de forme moresque, orné d'arabesques et de rinceaux d'un très-bon style. Commencement du XVII^e siècle.

Bronze doré. — Coll. de Robien. — 0^m15 sur 0^m16.

**VIII. Cuivre rouge, cuivre jaune ou laiton,
Métal de cloche.**

967. — AGRAFE de ceinturon avec ses deux parties. — Autre, un crochet dépareillé. — Un barillet percé. — Une grosse perle percée. — Une bague, forme d'anneau plat.

Probablement trouvés dans la canalisation de la Vilaine, à Rennes.

Cuivre. — Coll. Moët de la Forte-Maison.

968. — PLAQUE de ceinturon sur laquelle est gravée un cavalier chevauchant à travers les bois, un faucon sur le poing. R. lisse.

Cuivre rouge. — Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — Même provenance probable. — H. 0^m06.

969. — Petit CHANDELIER.

Trouvé en creusant les fondations d'une maison, rue de Rohan, à Rennes. Il est accompagné du pince-mèche en fer et des ciseaux servant de mouchettes.

Cuivre jaune. — Offert par M. le docteur Toulmouche à la Soc. arch., pour le Musée.

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1854, p. 96.

H. 0^m17.

970. — CROIX patriarchale espagnole ayant d'un côté le Christ en croix avec l'écriteau INRI et l'inscription DMINE MEMENTO MEI, et de l'autre la Vierge Marie, avec l'inscription SIN PECADO ORIGINAL.

Cuivre jaune. — Donnée par M. le docteur Godefroy à la Soc. arch.

(Séance de la Soc. arch. du 9 février 1869, *Bull.*, p. 10.)

H. 0^m10.

971. — PLAQUE. La Présentation au temple, bas-relief.
Cuivre doré. — Donné par M. le docteur Aussant au
Musée de la ville.
(Séance de la Soc. arch. du 12 janvier 1869, p. 10.)
H. 0^m18. L. 0^m16.

972. — PLAQUE de paix. Le Christ en croix. Les deux
Maries au pied de l'arbre.
Cuivre jauni. — Donné par M. le docteur Aussant au
Musée de la ville. — H. 0^m13. L. 0^m09.

973. — NAVETTE à encens décorée d'un semis de fleurs
de lis.
Navette de *navis* ou *navicula*, parce qu'elle était faite en forme de nef
ou barque symbolique.
Cuivre jaune. — Donnée par M. le docteur Aussant au
Musée de la ville. — H. 0^m06.

974. — Un CHAPITEAU d'ordre corinthien, avec sa base.
(Le fût de la colonne manque.) — H. 0^m55.
Cuivre doré. — Coll. du prés. de Robien.

975. — Une grande SERINGUE avec son piston en bois.
Cuivre jaune. — Coll. de Robien. — L. 0^m85.

976. — CLOCHE avec une poignée pour l'agiter. On y lit
en relief cette inscription en trois lignes :

☞ IVSSIT.ILL.D.D.P. DE. BRILHAC.AR.S.P.
VOCE. PVRGATA. VRBS. TVMVLTV.
PER.ME.PVRGETVR. IMMVNDITIIS. 1732.

A côté de cette devise est un écusson ovale, écartelé aux 1^{er} et 4^e
d'azur à trois fleurs de lis d'argent, qui est *Brilhac*, aux 2^e et 3^e d'azur
au chevron d'argent chargé de 5 roses de gueules et accompagné de
3 molettes d'éperon d'or 2 en chef et 1 en pointe, qui est *Nouzières*,
timbré d'une couronne de marquis et sommé d'un mortier de velours
noir garni de 2 galons d'or, le tout posé sur un manteau rouge fourré

d'hermines (La Chesnaye des Bois, *Dict. de la noblesse*, 3^e éd., IV, 167. — De la Grasserie, *Arm. de Bret.*, n^o 267. — Potier de Courcy, *Nob. et arm. de Bret.*, 2^e éd., I, 134). La baronnie de Gençay, évêché de Poitiers, avait été, suivant La Chesnaye des Bois, érigée en vicomté par lettres patentes du mois de mai 1655, enr. en Parl. et en la Ch. des Comptes les 31 juillet et 18 août 1656, en faveur de Pierre de Brilliac, conseiller au Parlement de Paris. Pierre de Brilliac, son fils, chevalier, seigneur de Nouzières et vicomte de Gençay, dont on voit les armoiries sur cette cloche, fut Premier Président au Parlement de Bretagne et conseiller du roi en tous ses conseils le 16 juin 1703; il mourut en 1735. On voit aussi les mêmes armoiries sur des ouvrages de jurisprudence qui lui ont été dédiés; elles sont gravées sur bois au v^o du frontispice des *Arrêts et réglemens du Parlement de Bretagne, recueillis par Dufail, avec les annotations de Mathurin Sauvageau, rev., corr. et augm. par Michel Sauvageau*. Nantes, Maréchal, 1715, in-4^o.

Le Parlement de la province de Bretagne ayant dans ses pouvoirs la police générale, régissait par ses arrêts tout ce qu'il importait de régler dans l'intérêt du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques. C'est en vertu de ce droit que la police municipale entraînait dans ses attributions. Le maire, placé d'une part entre l'intendant, représentant du pouvoir central, et le Premier Président, représentant du pouvoir provincial aussi bien administratif que judiciaire, n'avait à manifester son autorité restreinte qu'en ce qui touchait les intérêts civils de la cité. C'est ainsi que le Parlement prenait toutes les mesures de police nécessaires pour que l'enlèvement des boues et immondices de la ville de Rennes eût lieu de manière à ce que la propreté de la ville fût assurée; après quoi le maire et le bureau de la communauté n'avaient plus qu'à donner à bail à un répurgateur, sous certaines conditions financières, l'adjudication de cet enlèvement par entreprise. On comprend dès lors comment il se fait que les armes du Premier Président soient coulées sur la cloche destinée à ce service de répurgation. Les Archives de la ville de Rennes n'apprennent rien de relatif à la fonte de cette cloche en 1732; mais un arrêt de réglemeut de la police générale de la Cour, du 12 décembre 1733, présidé par Messire Pierre de Brilliac, Premier Président, dispose sur la proposition de ce magistrat, disant qu'il y avait plusieurs réglemeuts à faire concernant la police : Art. VI. *Que celui chargé de sonner tous les matins la cloche avant 9 heures en hiver et 8 heures en été pour avertir de nettoyer les rues sera payé de son service sur le pied de 108 liv. par an.* (Arch. de la Mairie de Rennes, liasse n^o 175.)

Cette cloche servait au gardien du Thabor, à Rennes, pour annoncer la

fermeture de cette promenade publique, lorsqu'elle fut signalée par M. de Keranfec'h à la Société archéologique du dépt. (*Bull. de la Soc. arch.* du 9 février 1859, t. III, p. 5 et 7). C'est par suite qu'elle est entrée au Musée de la ville.

Métal de cloche. — Diam. de l'orifice 0^m13.

IX. Horlogerie.

977. — PENDULE de cheminée, cadran cuivre doré avec les heures en émail, sonnerie à timbre, le mouvement signé : *Nicolas Gibelin à Paris*, enfermée dans un caisson à colonnes d'ordre corinthien surmonté de pots à feu, avec incrustations d'étain et écaille, dans un fond de cuivre doré. Epoque Louis XIII.

Léguée au Musée de la ville par le testament de feu M. Mathurin Revault, rue Salle-Verte, à Rennes. (Elle est aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville.)

978. — HORLOGE à poids, cadran en cuivre signé *François Le Roy A Paris*, sonnerie à timbre enfermée dans un caisson vitré en bois.

Donnée par M^{me} veuve Amédée Bonamy, rue de Paris, à Rennes, au Musée arch. de la ville. — H. 0^m34.

979. — HORLOGE à poids, cadran en cuivre signé *Nicolas Le Noir A Rennes*, sonnerie à timbre. — H. 0^m34.

Acquise par la ville de Rennes pour le Musée arch.

980. — PENDULE cuivre doré, sans sonnerie, le mouvement signé *Serre à Paris*, cadran heures en émail *SERRE A PARIS*, le tout surmonté d'un aigle éployé. Pour support un socle en cuivre doré. Epoque et style Louis XV.

Donné par M. Boulay-Paty à la ville de Rennes. — H. 0^m61.

X. Poids & Mesures.

981. — POIDS de la ville de Toulouse. Division de la livre de XII onces. II onces. Au droit Lég. fruste. Trois tours, dont une principale au milieu avec porte cintrée. Au revers AN. M. CC. XXXIII. Une tour de clocher pyramidale avec porte cintrée.

Dumolinet, *Cab. de Sainte-Geneviève*, p. 67, nos 17, 18. — *Cat. du prés. de Robien*, pl. XIV, n° 12. — *Cat. Norblin*, n° 3112. — *Cat. du Musée de Cluny*, suppl. n° 2489.

L'édifice figuré sur le droit est celui qui est désigné dans l'histoire de Toulouse, sous la dénomination de *Château Narbonnais*, et dans les titres du Moyen âge sous celle de *Palatium Comitum*, *Palais del Rey*, *Hôtel royal*. Un document historique de l'an 1383 appelle la porte qu'on y remarque *la Porta del palais del castel*. Le roi de France Charles VI y logea avec toute sa suite en 1389. Les ruines de ce monument existèrent jusque vers le milieu du XVI^e siècle où on le démolit. La façade du monument religieux qui est au revers est celle de l'église de Saint-Sernin avec sa tour de clocher. Cette basilique avait le titre de collégiale et les comtes de Toulouse y avaient leur sépulture. (*Revue archéologique*, VII^e année, 1^{re} part., p. 202.)

Coll. de Robien. — Bronze. — Diam. 0^m037. P. 0^m0503.

982. — POT ou PINTe à une anse. Sur le devant, une fleur de lis. Au-dessous, sur un bandeau, l'inscription L : M : II^e : III^v : Doz....., qui donne la date de l'an 1392.

Bronze. — H. 0^m19. Larg. à l'orifice 0^m07.

983. — BALANCE à trébuchet d'un changeur hollandais, renfermée dans une boîte garnie de tout son assortiment de poids en cuivre jaune.

On y lit : *Gemaect bij Jacob Drielenburcks jnde halfteecs jut Goutgewicht tot Amsterdam. A° 1658.*

Coll. de Robien. — Long. de la boîte 0^m13.

XI. Armes, Fer & Acier.

§ 1^{er}. — ARMES OFFENSIVES.

A. Armes blanches.

984. — HACHE en fer de l'époque mérovingienne.

C'est la hache militaire des Francs. Ils étaient armés de la *bipennis* ou hache à deux tranchants (Grég. Tur., *Hist. fr.*, II, 27, 40), et on en a trouvé une à Smermesnil, dépt de la Seine-Inf., qui a été publiée par M. l'abbé Cochet (*Tombeau de Childéric*, p. 122, et *Seine-Inf., hist. et arch.*, p. 353). Ils portaient aussi la hache simple ou *securis* (Grég. Tur., *Hist. fr.*, II, 27, 42); c'est une arme de cette dernière sorte que possède le Cabinet de Rennes. Toutes les sépultures franques, où les guerriers étaient inhumés avec leurs armes, ont mis au jour des haches exactement semblables. On peut comparer la hache de Rennes avec la plus ancienne et la plus célèbre des haches franques de cette espèce, celle qui fut découverte dans le tombeau du roi Childéric, à Tournay, et l'on se convaincra de leur parfaite ressemblance (Montfaucon, *Mon. de la mon. fr.*, I, pl. IV, fig. 6. — Daniel, *Hist. de la mil. fr.*, I, p. 6, pl. 2. — Ménes-trier, *Hist. du Roy Louis-le-Grand par les méd.*, pl. de la p. 30. — Poutrain, *Hist. de Tournay*, I, pl. IV. — Cochet, *Tomb. de Child.*, p. 119). Depuis lors, bien des découvertes du même genre ont été faites partout où les Francs ont confié leurs dépouilles à la terre, et partout dans ces lieux on découvre des haches semblables : près de Namur (*Mag. pitt.*, 1865, p. 384, fig. 10); près de Nancy (*Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, III, p. 154, fig. 1 et 6); en Picardie (De Caumont, *C. d'ant. mon.*, VI, 276); près de Saint-Quentin (De Caumont, *Bull. mon.*, XXVII, 373); *Congrès arch. de France à Cambrai*, en 1858, p. 329); près d'Épinal (*Id.*, XVII, 314); à Londinières, arr^t de Neufchâtel (*Id.*, XIV, p. 515, fig. 11. — Cochet, *Seine-Inf. hist. et arch.*, p. 349); dans la vallée de l'Eaulne, à Envermeu (Cochet, *Tomb. de Child.*, p. 124, et *Seine-Inf. hist. et arch.*, p. 133); en Allemagne et en Angleterre (Cochet, *Tomb. de Child.*, p. 126). On pourrait citer beaucoup d'autres localités, et on doit se contenter de renvoyer au *Tomb. de Child.* de l'abbé Cochet, ch. II, p. 121 à 128. Le nombre des pièces de comparaison est tel qu'il ne saurait être douteux qu'on a bien ici sous les yeux une hache ou francisque mérovingienne.

V^e ou VI^e siècle. — Trouvée en 1841 dans les fouilles nécessitées par la canalisation de la Vilaine dans la traverse de Rennes (Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, p. 174, n^o 89, pl. XI, fig. 7).

L. 0^m16.

985. — Longue FLAMBERGE à deux mains, ou grand espadon de cavalier. La lame est large, plate et à double tranchant, la garde est en croix. La poignée est très-longue et divisée en deux compartiments, un pour chaque main, séparés par un bourrelet au milieu; au bout, un pommeau ovoïde. Cette lame étant tranchante des deux côtés et fort pesante, un cavalier exercé à son maniement pouvait pourfendre un fantassin.

XIV^e siècle. — Coll. de Robien.

Longueur de la lame 1^m58 }
Longueur de la poignée . . . 0^m39 } 1^m97.

986. — Lame d'ÉPÉE trouvée à Boulogne-sur-Mer en 1868.

Don de M. de Malézieux-Duhamel, capitaine d'artillerie, à la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vilaine. — L. 0^m60. (La pointe manque.)

987. — POIGNARD.

Trouvé dans les fouilles exécutées dans le lit de la rivière de Vilaine lors de la construction des quais dans la traverse de la ville de Rennes.

Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — L. 0^m31. (La pointe manque.)

988. — Grande RAPIÈRE de combat, lame à deux tranchants, pommeau pesant en forme de poire, quillons droits, poignée compliquée à double anneau, avec des ornements en forme de perles.

XVI^e siècle. — Coll. de Robien.

Longueur de la lame 1^m01 }
Longueur de la poignée . . . 0^m17 } 1^m18.

989. — Lame d'ÉPÉE triangulaire emmanchée pour servir de long poignard.

Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — L. 0^m66.

990. — COQUILLE d'épée en cuivre doré et assez élégamment ciselée.

Offerte à la Soc. arch. par M. de Genouilhac.

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1854, p. 100.

XVII^e ou XVIII^e siècle. — Largeur 0^m07.

991. — POIGNÉE d'un sabre de cavalerie en cuivre jaune.

Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

992. — CLAIMORE écossaise avec garde en fer à poignée découpée à jour. Fourreau en fer garni de deux anneaux d'attache.

Klézé, en breton armoricain, *épée*; en gallois, klésef; en gaël d'Écosse et d'Irlande, klé.

Meur, en breton armoricain, *grand*; en gallois, maour; en gaël d'Écosse et d'Irlande, môr.

De là klé-môr, *épée grande*. (*Dict. breton-français* de Legonidec, éd. de Hersart de la Villemarqué, 1850.)

XVIII^e siècle. — Long. de la lame... 0^m83 }
Long. de la poignée. 0^m15 } 0^m98.

993. — Autre CLAIMORE à peu près semblable; sur la lame est gravé un renard courant chargé d'un H.

XVIII^e siècle. — Long. de la lame... 0^m77 }
Long. de la poignée. 0^m17 } 0^m94.

994. — SABRE de cavalier autrichien; sur la lame est gravé au trait l'aigle de sable à deux têtes, sommé de la couronne impériale, surmonté d'un globe d'or garni d'un bandeau et d'une croix de même, qui sont les armoiries de l'empire d'Allemagne. Fourreau en fer garni de deux anneaux d'attache.

Fin du XVIII^e siècle. — Longueur, lame et poignée, 0^m83.

B. Armes de hast.

995. — LANCE ou grand COUTEAU DE BRÈCHE ayant gravé sur la lame : d'un côté un écusson ovale écartelé aux 1^{er} et 4^e fuselé en bande d'argent et d'azur pour le duché de Bavière, aux 2^e et 3^e de sable au lion d'or pour le palatinat du Rhin, surmonté d'un cartouche chargé de W.H.I.B (*Wolfgang Herzog Im Baiern* — Wolfgang, duc en Bavière) et sommé du bonnet électoral au globe impérial d'or, c'est-à-dire garni d'un bandeau et d'une croix de même; au-dessus du tout, une banderolle avec la date 1580; au-dessous, les marques LR—ZI. De l'autre côté de la lame, une galère voguant sur les flots; au-dessus, l'étoile polaire rayonnante, avec la devise, sur une banderolle : CINOSVRA DVCE OB DVRADVM; au-dessous, la marque ZI. Sur le dos de la lame le chiffre 3. Hampe en bois, cloutée en cuivre jaune.

Travail allemand du XVI^e siècle. — Long. de la lame 0^m52.

996. — MARTEAU D'ARMES hampé, surmonté d'un fer de pique portant un martel à quatre dents pour frapper, deux fortes pointes pour blesser et un grand crochet pour saisir l'ennemi. Manche en bois.

Travail allemand du XVI^e siècle. — H. du fer 0^m54.

997. — MASSE D'ARMES à tête ovale, surmontée d'un fer pointu et hérissé de pointes aiguës. Manche en bois.

Travail allemand du XVI^e siècle. — H. de la tête 0^m29.

998. — HACHE D'ARMES surmontée d'un fer de lance et garnie du côté opposé au tranchant d'un martel à quatre dents. Manche en bois.

Travail allemand du XVI^e siècle. — H. du fer 0^m24.

Ces quatre pièces, d'une belle exécution, appartenaient en 1580 à Wolfgang-Philippe-Louis, comte palatin du Rhin, chef de la tige des premiers ducs de Neubourg en Bavière, né le 2 octobre 1547, marié à Anne, fille de Guillaume de Clèves, en 1574, mort le 12 août 1614, après de grandes affaires qu'il eut à soutenir pour l'administration de l'électorat, pour le duché de Neubourg et la succession de Clèves, et où il eut souvent l'occasion de se servir de ses armes. Elles ont été données, ainsi que sa belle armure d'acier fourbi, n° 1026, à la ville de Rennes au mois de germinal an X, par M. de la Riboisière, général de brigade d'artillerie et directeur de l' Arsenal de Strasbourg.

999. — HACHE D'ARMES.

Trouvée dans des fouilles exécutées dans une partie du fossé de la porte Saint-Michel, à Rennes.

(Séance de la Soc. arch. du 10 mars 1868, p. 93.)

Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

1000. — HALLEBARDE OU FAUCHEUX. La douille est plate, traversée par deux pointes en forme de garde; le haut du fer se recourbe d'un côté en serpe, s'allonge de l'autre en pointe et est surmonté d'une lame à double tranchant avec arête médiane. Hampe en bois.

Il en existe une à peu près semblable au Musée d'artillerie de Paris, publiée dans Willemin, *Mon. fr. inéd.*, t. II, pl. 178.

C'est un *fauchard* espagnol provenant du naufrage de l'*Armada*. La flotte espagnole, nommée l'*Armada* et surnommée d'avance l'*Invincible*, équipée par le roi Philippe II contre la reine Élisabeth, composée de 135 navires et montée par 8,000 hommes d'équipage avec 19,000 hommes de débarquement, devait faire une descente en Angleterre et jeter en passant un corps de troupes à la pointe de Brest, lorsqu'à la hauteur du cap Finistère, elle fut, le 29 juillet 1588, assaillie par une violente tempête. Les Bretons accoururent sur la plage du Conquet, à l'entrée du goulet de Brest. Les débris de la flotte furent jetés à la côte et le duc de Medina Sidonia qui la commandait ne put qu'en ramener en Espagne les restes (Jules Janin, *La Bretagne*, p. 481).

L'historien de Thou, liv. 89, dit qu'elle portait des armes et munitions en abondance, 7,000 mousquets et arquebuses, 10,000 haches, hallebardes et pertuisanes. Cette arme provient sans doute du butin recueilli par les pillleurs de mer.

Donné par M. le Dr Godefroy au Musée de la ville. —
H. du fer 0^m73.

1001. — AUTRE à peu près semblable.

Coll. de Robien. — H. du fer 0^m71.

1002. — Fer de HALLEBARDE trouvé dans le fossé de la
ville de Rennes, près de la porte Saint-Michel.

Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

1003. — FER DE LANCE. — Même donation.

1004. — FER DE PIQUE emmanché dans un bois moderne.
— Long. 0^m31.

1005. — Autre FER DE PIQUE. — Long. 0^m46.

C. Armes de jet.

1006. — ARBALÈTE garnie d'un cric pour la monter.

L'arc en acier est sous-tendu par un nerf ou corde en boyau, lequel étant bandé descend jusqu'à l'échancrure d'une noix ou roue motrice, où il s'arrête. Une détente ou gâchette, pressée par le doigt de l'archer, quitte le cran ou coche inférieure de la noix et laisse échapper le nerf qui, attiré violemment par l'arc débandé, projette avec force et vitesse la flèche, qui est lancée au loin en passant sur le point de mire. L'arbrier est incrusté en os.

La noix manque; le point de mire est emporté; il n'y a plus de nerf à l'arc de l'arbalète.

Il y avait différentes manières de bander l'arbalète. On employait un cranequin ou pied de biche, et on appelait cranequiniens ceux qui se servaient de ces sortes d'arbalètes; c'étaient les arbalétriers à cheval. Philippe de Comines (Coll. Petitot, liv. I, chap. VI) rapporte que lors de la ligue du bien public en 1465, Jean, duc de Calabre, fils de René, roi de Sicile, vint se joindre à Charles, comte de Charolais, et à François, duc de Bretagne, ayant avec lui « CCCC cranequiniens que lui avoit prestés le » comte palatin, gens fort bien montez et qui sembloient bien gens de

« guerre. » Le duc de Bretagne en fut probablement frappé; car dans les rolles des monstres de 1466, où il règle l'habillement de guerre des nobles du pays et duché de Bretagne, il dit qu'ils seront accompagnés, selon leurs puissances, d'archers à brigandines, salades, arcs et trousses ou jusarmes; « et s'il y avoit de bons arbalestriers ou cranequigneurs ou lieu des ditz archers, ils seront receuz. » (D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, t. II; *Preuves*, p. 1290. — Pitre-Chevalier, *La Bret. anc. et mod.*, p. 567, 568). Les fantassins se servaient également des cranequins pour bander l'arbalète; on les posait à terre comme un cric, ils agissaient en sens opposé et bandaient l'arc. Outre le cranequin, il y avait encore pour armer l'arbalète un autre instrument, ou pour mieux dire un autre moyen. Quand il voulait bander son arc, l'arbalétrier l'appuyait à terre par le bout supérieur, il passait son pied dans l'anneau ou étrier réservé au bout de l'arbrier, puis il se penchait, et saisissant alors avec son erochet la corde de l'arbalète, il se redressait avec force et la corde venait se placer dans la coche destinée à la recevoir. C'était ce qui s'appelait *armer à ceinture* (Achille Jubinal, *Armeria real de Madrid*, suppl., p. 37, 38). La manœuvre de l'arbalète est bien visible dans la miniature du Froissart de la Bibl. nat. (Montfaucon, *Mon. de la mon. fr.*, t. III, pl. 42. — Willemain, *Mon. fr. inéd.*, t. II, pl. 173. — De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, V, pl. 63), où l'on peut voir des fantassins assiégeants se servir de cette arme, la monter et la tirer. Une miniature d'un autre ms. de la Bibl. nat. nous montre les Turcs au siège de Rhodes en 1480, manœuvrant l'arbalète de la même manière (*Mag. pitt.*, t. XXIV, 1856, p. 157, fig. 1).

Des arbalètes semblables à celles du Musée de Rennes ont été décrites par le P. Daniel, *Hist. de la mil. fr.*, I, p. 423, pl. 24. Il s'en trouve aussi au Musée d'artillerie de Paris (*Cat.*, n° 906, figurée au *Mag. pitt.*, I, 1833, p. 261), au Musée de Saint-Quentin (De Caumont, *Bull. mon.*, XXIV, 1858, p. 686, avec vignette sur bois), au Musée d'art. de Madrid (Ach. Jubinal, *Armeria real*, suppl., 39, fig. 4 et 5).

Une lettre patente de Charles IX nous fait connaître que ce fut vers 1566 qu'on abandonna sérieusement en France l'arbalète. En effet, cet acte ordonne qu'à l'avenir les trois compagnies d'archers de la ville de Paris seront toutes armées d'arquebuses, « attendu qu'à présent les arcs » et les arbalètes ne sont en usage de défense. »

Fin du XV^e siècle. — Coll. de Robien. — H. de l'arbalète 0^m72. Diam. de l'arc 0^m65. Long. du cric 0^m36.

D. Armes à feu.

Artillerie & armes portatives.

1007. — COULEUVRINE cerclée en fer et se chargeant par la culasse (qui manque). — L. 1^m75.

1008. — AUTRE couleuvrine se chargeant aussi par la culasse. — L. 2^m63.

Ces deux pièces, trouvées au château de Kergomar, près de Lannion, ont été données en 1873 au Musée de la ville de Rennes par M. Allain, conseiller à la Cour d'appel. La première paraît être du XIV^e, la 2^e du XV^e siècle. La charge était renfermée dans une pièce mobile appelée *boîte*, qui après avoir reçu la poudre, était engagée dans le cylindre du canon; celui-ci recevait par l'orifice les boulets que l'explosion de la boîte lançait au dehors (Voy. de Caumont, *Bull. mon.*, XXVIII, p. 103).

En 1827, on trouva en mer, près de Calais, une ancienne pièce d'artillerie du même système et décrite dans la *Revue anglo-française* de M. de la Fontenelle de Vaudoré, t. II, p. 233, avec une lith. — Au siège du Mont Saint-Michel par les Anglais, en 1423, ils abandonnèrent en se retirant deux énormes pièces formées de barres de fer reliées avec des cercles de fer, et que l'on voit encore aujourd'hui à la porte du Mont (Blondel, *Not. hist. et top. sur le Mont Saint-Michel*, p. 42. Mangon de la Lande dans les *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, an 1841, p. 443, pl. IV). — En 1838, on en trouva un à Vouvant, arr^t de Fontenay, probablement abandonné lorsque ce château fut assiégé sous Charles VI par un corps d'armée commandé par Artus de Richemond (De Sainte-Hermine dans les mêmes *Mém.*, an 1841, p. 449, pl. IV). — En 1843, on trouva à Rennes, dans la démolition de la Tour-le-Bât, une vieille bombe formée de barres de fer forgées, soudées longitudinalement et reliées par des cercles de même matière forgés et soudés aussi ensemble. La longueur actuelle était de 2^m97 (moins la culasse, qui manquait) (Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, p. 313). Elle est actuellement au Musée d'artillerie de Paris, où elle figure dans le Cat. de M. de Saulcy sous le n^o 2801. — Il y a au Musée de Nantes deux pièces de système analogue (Cat. de M. Parenteau, nos 218 et 219).

1009. — ARQUEBUSE à long canon et à mèche communiquant le feu au bassinet à l'aide d'une détente. Fût avec ornement en ivoire, baguette en fer.

L'arme en usage pour les hommes de pied était l'arquebuse à mèche et à serpentin. La mèche que portait à la ceinture l'arquebusier en marche était au moment du combat ajustée dans une sorte de pince faisant partie de la platine de l'arme et serrée dans cette pince au moyen d'une vis. C'était le serpentin ou compas, et l'opération qu'on vient de décrire était ce qu'on appelait *compasser la mèche*. Cette mèche allumée communiquait le feu à l'amorce du bassinet par le mouvement de la détente. On conçoit la difficulté de se servir d'une pareille arme à cheval, lorsqu'il ne fallait pas abandonner les rênes de la bride (*Mag. pitt.*, VI, 1838, p. 224. — O. Penguilly-l'Haridon, dir. du Mus. d'art. de Paris, *Moniteur univ.* du 15 mai 1865).

Les arquebuses à mèche furent adoptées par les Orientaux et durèrent chez eux longtemps encore après que ces armes eurent été abandonnées par les Occidentaux pour les fusils à pierre. L'arquebuse du Musée de Rennes paraît être de provenance asiatique.

Coll. de Robien. — Long. 1^m56.

1010. — MOUSQUET OU POITRINAL à rouet, le bois enrichi d'incrustations d'ivoire et de nacre, magnifique travail du XVI^e siècle. — Long. 0^m66.

(Séance de la Soc. arch. du 13 février 1850, *Bull.*, p. 42.)

Don de M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

1011-1012. — Une paire de longs PISTOLETS, petit calibre, canons rehaussés d'ornements dorés, signés *Du Clos*; platines à rouet, chiens à pierres, le fût orné de filigranes d'argent.

XVI^e siècle. — Coll. de Robien.

Longueur du canon.....	0 ^m 55	} 0 ^m 76.
— de la crosse.....	0 ^m 21	

1013-1014. — Une paire de PISTOLETS, platines à rouet, batteries à chiens à pierres.

XVI^e siècle. — Coll. de Robien.

Longueur du canon.....	0 ^m 44	} 0 ^m 66.
— de la crosse.....	0 ^m 22	

1015. — PISTOLET à quatre coups, avec quatre platines à

rouet et quatre batteries de chiens à pierres, les canons signés M. PIERRE....., le fût orné d'incrustations en filigranes d'argent, et offrant des rinceaux et enroulements variés de la plus grande richesse. La baguette, se pliant en deux par le moyen d'une charnière, se visse dans l'intérieur du fût par l'extrémité du pommeau de la crosse.

XVI^e siècle. — Coll. de Robien.

Longueur du canon.....	0 ^m 30	} 0 ^m 54.
— de la crosse.....	0 ^m 24	

Le mécanisme du rouet est assez compliqué. Le chien portant une pierre à feu s'appuie avec force, au moyen d'un ressort, sur une rondelle d'acier cannelée et fixée à un pignon portant une chaînette et liée au grand ressort de platine. Au moyen d'une clef on enroule la chaînette sur le pignon. L'effet de la détente rend le ressort libre et tend la chaînette, qui imprime ainsi un puissant mouvement de rotation à la rondelle (le rouet). Le frottement de la pierre à feu sur la rondelle communique le feu à l'amorce (*Mag. pitt.*, II, 1838, p. 214; XXIII, 1855, p. 326. — O. Penguilly-l'Haridon, *loc. cit.*).

Les clefs de ces pistolets à rouet manquent; dès lors ils ne peuvent plus se monter.

1016. — Long FUSIL DE REMPART, batterie ciselée, chien à pierre.

XVII^e siècle. — Long. 3^m65.

Ce fusil, qui se trouvait dans les magasins nationaux, fut envoyé par l'administration du dép^t au Musée de la ville le 22 floréal an IV.

1017. — Petit modèle d'une PIÈCE DE CANON, avec son affût et ses roues, le tout en laiton.

XVIII^e siècle. — Calibre 0^m007. — Long. 0^m16.

1018-1019. — Petits modèles d'une paire de PIÈCES DE CANON en bronze, montés sur un affût à roues.

XVIII^e siècle. — Calibre 0^m018. — Long. 0^m35.

1020. — FUSIL A VENT, crosse avec sa soupape, batterie et canon se vissant en deux morceaux. — Long. 2^m18.

1021. — CARABINE A VENT, arme tyrolienne de guerre, canon rayé.

Sur la culasse on voit poinçonnée l'aigle de sable à deux têtes de l'empire d'Allemagne, sommée de la couronne impériale. L'armature, en cuivre jaune, porte la marque G et le n° 1081. La vis de la soupape, aussi en cuivre jaune, porte la même marque G et le n° 1088. La contre-platine et la sous-garde sont aussi en cuivre jaune. Le récipient d'air en fer, qui fait fonction de crosse, se visse sous le canon. Baguette en fer.

Canon 0^m84; crosse 0^m40; total 1^m24.

§ 2. — ARMES DÉFENSIVES.

1022. — COTTE DE MAILLES, haubert ou haubergeon de chevalier. C'est une tunique à mailles d'acier entrelacées, échancrée au cou, et couvrant le corps depuis les clavicles jusqu'au milieu des cuisses, munie de manches courtes allant jusqu'au milieu de l'avant-bras. Le mode d'assemblage consiste dans quatre mailles s'attachant par une cinquième placée au milieu d'elles, et chacune en reçoit quatre autres à son tour. Chaque maille est fermée au moyen d'un rivet fixé sur un épatement. Les anneaux étant ainsi plus larges d'un côté que de l'autre, se trouvent retenus dans leur ensemble et sont empêchés de tourner sur eux-mêmes; le tout est terminé par une rangée de mailles en cuivre jaune faisant bordure.

On portait cette cotte sur un vêtement en peau de buffle appelé *gambeson*. Les chevaliers s'étaient exclusivement réservé cette tunique militaire; aussi les fiefs qu'ils possédaient recevaient-ils par ce motif le nom de *fiefs de haubert*, titre dont ne jouissaient pas les fiefs possédés par de simples gentilshommes.

On voit revêtus d'une cotte de mailles, sur leurs tombeaux, les ducs de Bretagne Pierre de Dreux dit Mauclerc, mort en 1250, inhumé à Saint-Yved-de-Braine (D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, I, p. 207. — D. Morice, *Hist. de Bret.*, I, p. 186); Jean II, mort en 1515, inhumé aux Carmes de Ploërmel (D. Lob., I, 291. — D. Morice, I, 224); Jean III, mort en 1345, inhumé au même lieu (D. Lob., I, 311. — D. Mor., I, 244). Mais les armures ou cuirasses en fer plat s'introduisaient déjà, car

le duc Jean IV, mort en 1399, inhumé dans la cathédrale de Nantes, porte un armement mixte sur son image funéraire (D. Mor., I, p. 426). Il en est de même du connétable Olivier de Clisson, mort en 1407, inhumé à Notre-Dame de Josselin (D. Lob., I, 434. — D. Mor., I, 440). Postérieurement à cette époque, on ne voit plus de cottes de mailles. La sigillographie avec ses dates certaines confirme les documents fournis par la statuaire, et on peut consulter à cet effet les sceaux donnés par DD. Lobineau et Morice, dans les planches de leurs Histoires de Bretagne.

Voyez sur les hauberts une diss. de M. Allou (*Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XIV, p. 270). Voyez aussi une note de M. Dubreil Le Breton sur l'époque à laquelle on a substitué en Bretagne aux cottes de mailles les plaques de fer (*P.-V. de la Soc. arch. du dépt d'Ille-et-Vilaine*, 1853, p. 83).

XIV^e siècle. — H. 0^m79. L. 1^m, bras étendus.

Provenant du château de Montaigu, près Saint-James, en Normandie. Acquis par M. le docteur Aussant et exhibée à la Soc. arch. dans sa séance du 11 mai 1853, p. 86. Elle a été par lui donnée au Musée de la ville.

1023. — AUTRE cotte de mailles à peu près semblable. Elle est à manches longues, tandis que la précédente est à manches courtes; elle est à col rabattu, tandis que la précédente est à col échancré.

XIV^e siècle. — Coll. de Robien. — H. 0^m72.

1024. — HEAUME de chevalier à visière mobile. Ce casque, aujourd'hui dérouillé, était en acier fourbi.

Le sommet ou *timbre* du casque, en forme de calotte, est surmonté d'une *crête* ou bande de fer mince destinée à amortir les coups portés sur le heaume et à guider la visière dans ses mouvements. Les *faces latérales* sont pleines, faisant corps avec le timbre et le derrière du casque, couvrant les joues. Les bords latéraux sont garnis de chaque côté d'une petite courroie qui sert à fixer le gorgerin de mailles. La *face postérieure* offre un *porte-plumet*, tuyau mince et court, placé vers le bas du casque, à la naissance du cou; puis une partie saillante destinée à couvrir la nuque. La *face antérieure*, servant à défendre la totalité du visage, est formée par la visière et ses accessoires; elle se compose de trois parties distinctes, mobiles sur un fort boulon cannelé et rivé sur les faces laté-

rales, à la hauteur des tempes; ces parties sont susceptibles de se mouvoir à volonté, les unes indépendamment des autres, vers le haut et vers le bas, en glissant sur la crête du heaume. L'ensemble de ce système, pris du bas de la crête à la mentonnière, a reçu le nom de *mezail*. La première de ces parties, en commençant par le haut, est la *visière* proprement dite, ainsi appelée parce qu'elle offre pour faciliter la vision, en garantissant les yeux de toute atteinte, deux fentes horizontales qui se présentent immédiatement sur cette première pièce du *mezail* et ont reçu le nom de *vue*. Vient en second lieu le *nasal*, de même forme que la visière, qui offre également une fente pour le même objet. Le troisième partie est le *ventail*, qui prend depuis le nez jusqu'au menton et descend ensuite jusqu'à la naissance de la poitrine, où elle se fixe sur la cuirasse. La troisième pièce se fixe sur la deuxième et la deuxième sur la première au moyen d'un petit crochet latéral appelé *morail*, qui tourne sur un pivot rivé.

Voyez l'étude de M. Allou sur les casques du Moyen âge, dans les *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XI, p. 157.

Fin du XV^e siècle. — Coll. de Robien. — H. 0^m35.

1025. — BRASSARD en tôle de fer. Cette pièce, autrefois en fer fourbi, est aujourd'hui entièrement rouillée.

Cette partie de l'armure se compose de trois pièces : la première ou garde-bras couvrant le bras, la deuxième ou cubitière couvrant le coude de l'articulation, la troisième ou avant-bras couvrant cette partie et s'ouvrant en deux parties au moyen d'une charnière.

Fin du XV^e siècle. — Coll. de Robien.

1026. — ARMURE complète de pied-en-cap, en acier fourbi, pour un chevalier monté; son cheval bardé avec têtère et frontal.

Le *heaume* à visière mobile présente toutes ses parties comme elles ont été décrites pour le casque n° 1024, sauf que la mentonnière, au lieu de se lever de bas en haut, s'ouvre à deux vantaux qui se ferment au moyen d'un crochet ou morail. On renvoie à cette description.

Le *gorgerin* et le *hausse-col* sont formés de lames courbes à recouvrement qui entourent le cou devant et derrière comme un large collier, faisant suite à la mentonnière du casque.

La *cuirasse* se compose de deux grandes pièces bombées qui sont échancrées sur les côtés pour le passage des bras, et de même à la partie

supérieure au-dessous du cou ; ce sont le *plastron* qui couvre la poitrine, et la *dossière* qui protège le dos ; ces deux pièces sont réunies par des courroies serrées à l'aide de boucles. La saillie qui se voit sur la droite du plastron se nomme en vieux français le *faucré* ou *fautre* (*fulcrum*) ; elle servait dans le combat à appuyer la lance, tandis que le cavalier se penchait sur l'arçon de la selle. Ici le faucré est à charnière et fait corps avec le plastron.

L'armure du bras est composée de plusieurs parties. On remarque d'abord les *épaulières*, se dilatant par-dessus la dossière pour protéger les omoplates, se dilatant par-dessus le plastron pour couvrir les clavicules, avec cette différence que par-devant elle s'évide à droite pour découvrir le faucré et lui laisser passage, tandis qu'elle se développe au contraire à gauche pour couvrir le cœur, précaution qui n'a pas été inutile, car cette dernière partie de l'épaulière se trouve étoilée par suite d'un coup de lance reçu en pleine poitrine. Un gousset pratiqué sous l'aisselle permet au cavalier de mouvoir et lever le bras, dont l'articulation avec l'épaule est couverte par des lames mobiles qui glissent à recouvrement. Après vient le *brassard* composé de trois parties : la première le *garde-bras*, la seconde la *cubitière*, couvrant le coude et l'articulation qui a la possibilité de plier au moyen d'un gousset, la troisième couvrant l'*avant-bras*, s'ouvrant en deux parties au moyen d'une charnière et se fermant par un crochet ou morail. (V. ci-dessus, n° 1025.) Vient ensuite le *gantélet* destiné à protéger la main ; les articulations des doigts y jouent sans peine comme dans un gant, et la main n'y est nullement gênée.

Le ventre et la partie opposée sont protégés par des *tassettes*, bardes de fer au-dessous de la cuirasse, disposées à recouvrement et en forme de jupon court ; cette protection est complétée par des *garde-reins*.

Les membres inférieurs sont couverts d'abord par des *demi-cuissarts* ; les fantassins seuls portaient des cuissarts entiers ; viennent ensuite les *genouillères*, puis les *grèves* ou *jambières*, qui sont l'armure en lame qui couvre la jambe au-dessus du soulier. Les *pédiaux* servant à la chaussure des pieds ; le *soleret* partant de la cheville et couvrant le cou-de-pied avec des lames ; l'*éperon* s'attachant par-dessus avec des courroies.

Le cavalier est monté sur une *selle* ; les *arçons*, tant sur la partie de devant dont l'arc reçoit le nom de *battes*, que sur la partie opposée qu'on appelle *troussequin*, sont également en acier fourbi ; des *étriers* pendent au moyen de courroies. La selle est garnie en velours rouge faisant housse. — Il tient à la main la lance n° 995.

On appelle *bardes* l'ensemble du harnais défensif qui couvre le cheval ; mais ces bardes sont composées de plusieurs parties portant des noms différents. Deux pièces importantes manquent ici : les *flancois*, nommés aussi *pissières*, qui étaient en acier fourbi, protégeaient les flancs et la croupe jusqu'aux jarrets, et le *girel*, formé d'une large plaque d'acier qui environnait le poitrail et les épaules, et se terminait au milieu du corps de l'animal ; mais on peut voir les *bardes* ou plaques à recouvrement qui protègent le cou, s'attachant par-dessous au moyen de courroies garnies d'écaillés d'acier, enfin le *chanfrein* ou *têtière*, qui est une espèce de masque d'acier destiné à cacher totalement les oreilles, le front, les yeux et les naseaux. La partie du chanfrein qui protège le nez s'appelle spécialement *nazel* ou *moufflard*. Le chanfrein était armé d'une longue pointe placée au front et destinée à blesser, en le heurtant, le cheval de l'ennemi ; cette pointe est tombée, et l'on ne voit plus que le trou rond par lequel elle pénétrait dans le frontal pour y être rivée.

Toutes les pièces de cette belle armure sont rehaussées d'une bordure courante ornée d'arabesques ciselées en relief sur fond doré.

Son poids est assez considérable. Elle a été autrefois pesée, et cette opération a donné les résultats suivants :

<i>Pesanteur de l'armure.</i>		Livres.	Onces.
Casque.....		7	»
Hausse-col et gorgerin.....		2	4
Brassard droit..	4 »	8	»
Brassard gauche. .	4 »		
Épaulière droite.....	3 »	6	6
Épaulière gauche.....	3 »		
Devant de la cuirasse avec les tassettes		10	8
Derrière de la cuirasse avec les tassettes....		5	»
Cuissart droit.....	3 8	7	»
Cuissart gauche.....	3 8		
Grèves ou jambières, { jambe droite.....	3 »	6	»
harnais du cheval. { jambe gauche.	3 »		
		51	12
Armure de la tête du cheval.....	4 8	42	»
Armure du cou.	7 8		
Total général du poids.....		63	12

Voyez, sur les armures, le Mém. de M. Allou dans les *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, XIV, 271. — Seysset d'Aix, *Armeria di Torino*.

— Ach. Jubinal, *Armeria real de Madrid*. — De Saulcy, *Cat. des coll. du Mus. de l'art. de Paris*.

Cette belle armure, de même que la lance, le marteau, la masse et la hache d'armes, n^{os} 995 à 998, appartenait à Wolfgang Philippe-Louis, comte palatin du Rhin, mort en 1614, dont on a parlé ci-dessus, et le Musée l'a reçue également en l'an X, comme ces armes, de la libéralité de M. le général de la Riboisière.

1027. — RONDACHE de chevalier, bouclier de tournoi.

L'art du dessin a donné à cette arme défensive toute la magnificence dont une description ne saurait fournir qu'une idée imparfaite. Ce bouclier est rond, convexe extérieurement, en acier repoussé, enrichi d'ornements ciselés et dorés d'un admirable travail. Au milieu est un ombilic assez élevé, armé d'une pointe de cuivre jaune. La frise offre cinq médaillons représentant des têtes romaines. Dans le champ, on voit cinq autres médaillons offrant des sujets mythologiques. Tous les intervalles sont remplis de rinceaux habilement agencés. Il était garni intérieurement au moyen de clous en cuivre jaune rivés en dessous, et il est en outre muni d'attaches ou guigues en cuir fixées au moyen de clous à tête cannelée (Voir, dans les *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XIII, p. 284, un Mém. de M. Allou sur les boucliers du Moyen âge).

Riche travail italien du XVI^e siècle. — Coll. de Robien.
— Diam. 0^m61.

1028. — MORION ou casque de fantassin.

C'est un pot de fer battu, légèrement conique, fort simple, sans ornements extérieurs, laissant le devant de la tête à découvert, sans visière, le sommet présentant une sorte de crochet ou de bec. Il était orné d'une plume (Voy. Allou, *Etude sur les casques*, ap. *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XI, p. 208).

XVI^e siècle. — Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.

1029. — CASQUE en cuivre doré d'un officier de dragons.

Il est garni d'une visière, surmonté d'un cimier garni d'une queue de cheval noir et orné d'un plumet rouge. Il s'assujétit sur la tête au moyen de jugulaires s'attachant sous le menton.

Epoque du premier empire. — Donné au Musée de la ville.

XII. Ferronnerie, Serrurerie, Fonte de fer.

1030. — Quatre FERS à cheval festonnés, avec rainure pour les clous, dont la tête, formant comme la branche supérieure d'un T, se logeait dans cette estampure préparée pour les recevoir.

Ces fers ont été trouvés vers 1841, dans les travaux entrepris dans la traverse de Rennes pour la canalisation de la Vilaine (Toulmouche, *Hist. arch. de la ville de Rennes*, p. 146, 166, n^o 3, pl. VI, fig. 3). C'est là qu'on avait trouvé la francisque décrite ci-dessus sous le n^o 984, et l'on ne peut s'empêcher de penser que plusieurs de ces fers doivent appartenir aussi à l'époque mérovingienne. Il existe au Musée archéologique de Nantes sept fers de chevaux à bords ondulés, provenant des tourbières de Donges et des fouilles du canal de l'Erdre dans la traversée de Nantes (Cochet, *Tomb. de Childéric*, p. 160. — Parenteau, *Cat.*, p. 11 E). Il en existe aussi de festonnés au Musée de Troyes, trouvés en creusant le canal (De Caumont, *Bull. mon.*, XX, p. 54, fig. 4). On en a découvert dans le dépt de la Meuse, dans les ruines d'une habitation gallo-romaine, au milieu de tuiles à rebords et de poteries anciennes (Cochet, *ibid.*, p. 58, 159); dans une motte du canton de Vaud, en Suisse (Cochet, *ibid.*, 155, 156); à Yebleron, près d'Yvetot, avec des objets d'un mobilier gallo-romain ou au moins gallo-franc (Cochet, *Tomb. de Child.*, p. 161, et *Seine-Inf.*, p. 297. — Voy. M. de Caumont, *Bull. mon.*, XXXIV, p. 60 et 129. — Voy. surtout *Etude sur l'origine de la ferrure*

du cheval, par M. Duplessis, vétérinaire, *Mém. lu à la Sorbonne en 1866*, p. 189 à 202; *Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, V, p. 1). C'est aussi à Rennes qu'on avait trouvé le fer à cheval placé sous le n° 592, avec les autres ferrements qui y sont énumérés. Les chevaux qui ont été ferrés avec ces fers ondulés devaient appartenir à une race de petite taille. Un cinquième fer n'étant pas à bords ondulés ou festonnés doit être réputé beaucoup plus moderne.

1031. — FAUCILLE avec longue douille. — L. 0^m21.
MÈCHE de villebrequin, grand clou et autres ferrements.

BOUCLE avec son ardillon. — Diam. 0^m05.

Trouvés dans le même temps et au même lieu (Toulmouche, *Hist. arch. de Rennes*, p. 174, pl. XI).

1032. — AUTRE fer à cheval à bords festonnés ou ondulés.
Donné par M. Boulet, inspecteur de la voirie municipale, au Musée de la ville.

1033. — CHAUSSE-TRAPPE en fer à trois pointes, trouvé à Mursain, près Cahors (Lot).

Donné par M. Etienne Esquieu, gardien-chef, au Musée de la ville.

1034. — CHAÎNE avec son carcan, provenant des cachots du château de Clisson (Loire-Inférieure).

Donnée par M. de Laubier, capitaine de gendarmerie en retraite, au Musée de la ville. — L. 1^m.

1035. — BOUTEROLLE à trois pieds destinée à se tenir debout sur le sol, et qui paraît être un porte-cierge pour les cérémonies de l'église.

Fer doré. — Coll. de Robien, XVI^e siècle. — H. 0^m16.

1036. — VERROU en fer forgé, avec ses deux crampons et sa poignée en cœur. — L. 0^m32.

1037. — CADENAS rond en forme de boule trouvé dans

des fouilles exécutées près de la porte Saint-Michel, à Rennes.

Un autre semblable a été trouvé dans les fouilles de la Vilaine (Toulmouche, p. 146).

Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville.
(Séance de la Soc. arch. du 10 mars 1868, p. 94.)

1038-1039. — Deux CLEFS trouvées en creusant les fondations d'une maison sur la place Toussaints, à Rennes.

Offertes au Musée par M. Chauvel, pharmacien, place de la Halle-au-Blé, à Rennes. — Long. 0^m10 et 11.

1040. — CLEF trouvée près du Gué-de-Baud, commune de Rennes.

Donnée par M. Etienne Esquieu, gardien-chef, au Musée de la ville.

1041. — CLEF du Moyen âge trouvée à Poitiers (Vienne).

Donnée par M^{lle} Anaïs André au Musée de la ville de Rennes. — L. 0^m055.

1042. — SERRURE d'un coffre-fort trouvée à l'Hôtel-de-Ville de Rennes.

Déposée au Musée de la ville en 1868 par l'entremise de M. le docteur Aussant.

(Séance de la Soc. arch. du 8 décembre, p. CVII.)

1043. — SERRURE à trois pènes, avec sa CLEF travaillée à jour.

Curieux spécimen de la serrurerie du XV^e ou XVI^e siècle. C'était la fermeture d'un meuble gothique provenant du mobilier du château de Saint-Aubin-du-Cormier, et qui a été acquise à Rennes en 1855 par M. le docteur Toulmouche, pour la Société archéologique.

Bull. des P.-V. de la Soc. arch. du dép., p. 117, 120.

1044. — ENTRÉE de serrure du XVII^e siècle, style Louis XIII. provenant des caves de l'Hôtel-de-Ville de Rennes.

Communiquée par M. Bouillet, inspecteur de la voirie municipale, et déposée par l'entremise de M. le docteur Aussant au Musée de la ville. — L. 0^m21.

(Séance de la Soc. arch. du 9 juin 1868, p. CII.)

1045. — ÉCUSSON chantourné, mi-parti de France et de Bretagne, exécuté au repoussé sur une plaque de tôle de fer.

Provenant de l'Hôtel-de-Ville de Rennes construit sous Louis XV sur les dessins de l'architecte Gabriel, acquis par la Soc. arch. du département. — H. 0^m47.

1046. — Fragment ouvragé de FONTE massive, de forme quadrangulaire légèrement aplatie, représentant en ronde bosse une colonne élégante avec arêtes en spirales, surmontée d'une statuette d'enfant, et au-dessus de laquelle on aperçoit, sur une moulure en saillie, un écusson dont les armoiries sont trop frustes pour qu'on puisse en distinguer la forme précise et les blasonner.

Trouvé dans le lit de la Vilaine lors des travaux entrepris pour sa canalisation dans la traversée de Rennes (Toulmouche, p. 178, pl. XI, fig. 2 et 2 bis).

Fonte de fer, XVII^e siècle. — L. 0^m44. Larg. 0^m08.

1047. — VENTAIL en fonte de fer, travail allemand du XVI^e siècle.

C'était l'un des deux vantaux qui fermaient l'armoire contenant le trésor des chartes du couvent des Cordeliers, rue Saint-François, à Rennes. Envoyé par le Musée de Saint-Malo au Musée de Rennes. — H. 0^m80. L. 0^m68.

1048. — PLAQUE de cheminée en fonte de fer, représentant le sacrifice d'Isaac par son père Abraham (*Gen.*, c. 22), travail français du XVII^e siècle.

Provenant d'une vieille maison près la porte Saint-Michel, à Rennes, et envoyée par M. Boulet, inspecteur de la voirie municipale, au Musée de la ville. — H. 0^m92. L. 0^m71.

1049-1050. — Une paire de petites plaques représentant :
MERCURE assis, le pétase ailé sur la tête, tenant de la droite le caducée, de la gauche une bourse.

DIANE assise, le croissant sur la tête, tenant de la droite un épieu de chasse.

Fonte de fer avec rehauts de dorure. — Coll. de Robien. — H. 0^m07. L. 0^m10.

XIII. Marbres ⁽¹⁾.

A. Sujets mythologiques.

1051. — VÉNUS anadyomène, nue, debout, le pied gauche sur un dauphin, ramenant sa draperie pour s'en couvrir.
Statuette de la Renaissance en marbre blanc, montée sur un socle de bois. — H. 0^m43.

1052. — VÉNUS nue, couchée (Ovid., *De arte am.*, II, 613).
Petite statuette de la Renaissance en marbre blanc. — Long. 0^m11.

1053. — TÊTE de femme dont la partie postérieure est brisée.
Marbre blanc. — Socle en bois noirci. — H. 0^m10.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 70, 71.

1054. — Réduction du plus jeune des fils de LAOCOON, cherchant à se débarrasser des anneaux du serpent qui l'étreint (Virg., *Æneid.*, II, 203).

(1) Tous ces marbres proviennent au Musée de la coll. du prés. de Robien.

Le plâtre du groupe antique est au Musée de sculpture de Rennes, *Cat.*, n° 51.

Cette statuette est fragmentée à la bifurcation du tronc; le bras droit est également brisé. — Socle de bois noirci. — H. du fragment, 0^m13.

1055. — Buste de JANUS BIFRONS dans une gaine en hermès; d'un côté, tête vieille et barbue; de l'autre, tête jeune et imberbe.

Marbre. — Coll. de Robien. — H. 0^m17.

B. Sujets de l'histoire ancienne.

1056. — CLÉOPATRE, reine d'Égypte, défaite par Octave à la bataille d'Actium, se fait donner la mort par un aspic qui s'enroule autour de son bras droit (*Horat.*, I, od. 37). La main gauche est brisée.

M. de Robien, dans son *Cat.*, p. 71, dit « que ce magnifique bas-relief » antique est d'un travail grec et d'un goût exquis, et mérite l'admiration de tous les connaisseurs. » Il est effectivement très-remarquable; mais on ne peut y voir qu'une de ces études de femme nue qu'à l'époque de la Renaissance il était de mode de sculpter, avec l'aspic de Cléopâtre pour attribut.

Bas-relief de marbre blanc sur fond d'ardoise, avec encadrement de marbre jaune de Sienne. — H. 0^m48.

1057. — Même sujet.

Statuette de marbre blanc. — Socle de bois noirci. — H. 0^m41.

1058-1059. — Deux OBÉLISQUES égyptiens surmontés d'un globe.

Marbres de couleur. — H. 0^m38.

1060. — Tête laurée de l'empereur Octavianus AUGUSTUS. Albâtre blanc. — Socle en bois noirci. — H. 0^m10.

Cat. de la coll. de Robien, p. 70.

1061. — AUTRE.

Marbre blanc. — Socle en bois noirci. — H. 0^m14.

1062. — Tête laurée de l'empereur TIBERIUS.

Marbre blanc. — Socle en bois noirci. — H. 0^m12.

Cat. de la coll. de Robien, p. 70.

1063. — AUTRE.

Marbre blanc. — Socle de bois noirci. — H. 0^m17.

1064. — Tête laurée de l'empereur VESPASIANUS, buste drapé du *paludamentum*.

Marbre blanc. — Socle de bois noirci. — H. 0^m32.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 70.

1065. — Tête de l'empereur HADRIANUS, buste drapé du *paludamentum*.

Marbre blanc. — Socle de bois noirci. — H. 0^m10.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 70.

1066. — AUTRE.

Marbre blanc. — Socle de bois noirci. — H. 0^m15.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 70.

1067. — Buste de JULIA DOMNA, femme de l'empereur Septimius Severus.

Tête nue de marbre blanc noirci. Draperie de marbre de couleur. — Socle de marbre noir. — H. totale, 0^m39.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 70.

1068-1069. — TÊTES de personnages consulaires, bustes drapés.

Marbre blanc. — Socles de même. — H. totale, 0^m26.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 70.

1070. — TÊTE de femme, la chlamyde attachée sur l'épaule gauche, laissant le sein droit à découvert.

Marbre blanc teinté en brun. — Socle de même. —
H. totale, 0^m24.

Cat. de la coll. du prés. de Robien, p. 71.

C. Sujets chrétiens.

1071. — CHAPITEAU de l'époque romane de transition.

Ce fragment a dû faire partie d'un autel ou d'un tombeau provenant des débris de l'ancienne église de Saint-Martin de Rennes, démolie à l'époque de la Révolution. Il a été trouvé dans le jardin de la communauté de l'Adoration.

Hommage de M. l'abbé Brune, chanoine, à la Société archéologique. — H. 0^m14. ■

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1853, p. 89.

1072. — Statues des douze Apôtres, tenant leurs attributs et debout sur des socles ou piédestaux tournés.

Ces statuettes, qui faisaient probablement partie de quelque retable d'autel, dont elles ont été détachées, sont certainement l'œuvre d'un artiste italien du XVI^e ou XVII^e siècle. Comme elles ne portaient pas de numéros, il était assez difficile de rétablir l'ordre dans lequel on les avait placées. Les évangiles et les liturgies ne s'accordent pas à assigner aux Apôtres un rang invariable, et les monuments d'iconographie chrétienne ne nous les montrent pas non plus disposés de la même manière (Voyez le paradigme des Apôtres dressé par les PP. Martin d'Auray et Cahier, dans leur *Monogr. des vitr. de la cath. de Bourges*, 1844, gr. in-f^o, p. 299; le *Mém. sur les Apôtres du grand portail de la cath. d'Amiens*, par MM. Jourdain et Duval, dans le *Bull. mon. de M. de Caumont*, t. XI, 1845, p. 279, et l'*Iconogr. chrét.* de l'abbé Crosnier, dans le même recueil, t. XIV, 1848, p. 213). Cependant saint Pierre a la primauté dans toutes les listes; saint Paul vient ordinairement ensuite. On a remarqué toutefois que, sur les bulles des Papes, saint Paul occupe la droite et saint Paul la gauche (voy. *suprà*, n^o 901); mais on a cité plus haut les traités de diplomatique des Bénédictins, qui en contiennent les explications (Voy. au surplus Jourdain et Duval, *ibid.*, p. 280, et l'abbé Crosnier, *ibid.*, p. 216). On sait qu'après la mort de J.-C., les Apôtres, réunis afin de remplacer le traître Judas Iscariote, ont élu saint

Mathias pour se compléter (*Act. apost.*, I, 26). Mais en sus de leur nombre de douze est venu s'adjoindre, par la vocation divine, saint Paul, l'Apôtre des Gentils (1 *Thim.*, II, 7; 2 *Thim.*, I, 11). Relativement aux incertitudes qu'on peut éprouver pour la formation de la liste apostolique, les PP. Martin et Cahier font observer que l'Eglise, qui suit pour sa liturgie une série constante quand elle nomme les Apôtres, n'oblige personne à l'employer exclusivement.

Quant au costume des Apôtres, il n'est pas abandonné à la volonté des artistes, et des raisons puisées tant dans les Ecritures que dans les Pères, par la Symbolique chrétienne, les ont guidés au Moyen âge. J.-C. avait dit à ses Apôtres : *Gardez-vous de posséder ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni besace en chemin, ni deux tuniques, ni chaussures* (*Matth.*, X, 9, 10); ainsi, on ne leur donne partout qu'une seule tunique, *neque duas tunicas*, serrée aux reins par une ceinture (*Luc*, XII, 35), symbole de renoncement aux plaisirs sensuels; mais cette pauvreté et ces privations sont relevées par le manteau de gloire, et le *pallium* deviendra leur insigne obligé; on ne les représentera jamais qu'ils n'en soient revêtus (*De pallio et colobio simpliciter verum est; hic enim habitus fuit apostolorum*. Tertull., lib. *De pallio*). Si les Prophètes de l'ancienne alliance sont représentés chaussés, c'est parce qu'ils n'ont agi que dans les limites de la Judée; au contraire, les Apôtres sont figurés pieds nus, parce qu'ils ont eu pour mission de parcourir l'univers, *usque ad ultimum terræ* (*Act. apost.*, I, 8), et que ce sont ces labeurs et ces fatigues qui font leur beauté, par application de ces paroles d'Isaïe et de Nahum : *Qu'ils sont beaux sur la montagne, les pieds de ceux qui évangélisent la paix, qui évangélisent le bien* (*Is.*, LII, 7 *Nah.*, I, 15). Les Apôtres portent la barbe, parce que la barbe descendant épaisse sur la poitrine signifie la force, le courage et la joyeuse intrépidité (*Juges*, XVI, 17). Saint Augustin, faisant allusion à ce texte d'un psaume : *Sicut unguentum in capite quod descendit in barbam, barbam Aaron*, dit que la barbe signifie la force que leur a donné l'Esprit-Saint descendu en eux. Saint Jean seul a la figure imberbe (*L'abbé Crosnier, Icon. chrét.* au *Bull. mon.* de M. de Caumont, XIV, p. 213).

Les Apôtres sont distingués les uns des autres par certains attributs que leur donne la tradition (*De Caumont, Bull. mon.*, XII, p. 92; XIV, p. 216. — *Rud. d'arch.*, p. 235. — *L'abbé Crosnier, Icon. chrét.* déjà citée. — Guénébault, *Icon. des ap.* dans la *Revue arch.*, VII^e année, 1^{re} part., 1850, p. 294, et XII^e année, 2^e part., 1856, p. 496).

I. SAINT PIERRE tenant de la main droite les deux clefs

du royaume des cieux, de la gauche le livre de la doctrine. Dessous la statue le chiffre 1.

Saint Pierre est le premier des Apôtres (Matth., X, 2). Il porte les deux clefs symboliques qui se trouvent figurées dans les Prophètes : *Et dabo clavem domûs David super humerum ejus* (Isaïe, XXII, 2), et qui lui ont été données par J.-C. : *Et tibi dabo claves regni cœlorum* (Matth., XVI, 19). La première de ces clefs est d'or et signifie le pouvoir exercé au for de la conscience pour la rémission des péchés ; la seconde est d'argent et signifie le pouvoir de gouverner la société des fidèles, le pouvoir de paître les brebis et les agneaux (*Bull. mon.*, XIV, p. 216). Saint Pierre porte une tonsure qui réduit sa chevelure à une espèce de cercle, c'est une marque d'humilité : *Petrus apostolus ad humilitatem docendam caput desuper tondi instituit* (Greg. Tur., *De glor. mart.*, c. 3).

II. SAINT PAUL ; son attribut est une épée.

Sa statue manque ; elle est perdue.

III. SAINT ANDRÉ s'appuyant des deux mains sur la croix instrument de son martyr, laquelle consiste en deux traverses d'égale grandeur qui se croisent diagonalement par le milieu en forme d'X.

Sur le socle est gravé en italien son nom : S. ANDREA.

IV. SAINT JACQUES, fils de Zébédée, dit le Majeur. Son attribut est un bourdon de pèlerin avec une panetière ornée de coquilles que soutient une bandoulière en baudrier.

Sa statue manque.

V. SAINT JEAN tenant de la droite un calice duquel s'échappe un dragon, de la gauche le livre de son Évangile. Sur le socle est gravé S. GIOVANNI.

Il n'est personne qui n'ait eu occasion de remarquer un des caractères iconographiques les plus ordinaires de saint Jean : la coupe empoisonnée surmontée d'un serpent. Ce n'est qu'une expression abrégée du récit de la légende dorée. Un prêtre d'idoles ayant dit à cet Apôtre qu'il croirait à son Dieu s'il acceptait le défi de boire un poison violent dont on venait de faire l'épreuve sur des condamnés qui avaient immédiatement succombé à la funeste puissance de ce breuvage, saint Jean accepta ; mais Dieu permit que la mort sortit de la liqueur sous la forme d'un reptile

avant d'être buë, et non-seulement il épuisa la coupe sans en éprouver nulle atteinte, mais il rappela même à la vie ceux que cette potion avait terrassés sans nul espoir de ressource humaine. (Les PP. Martin et Cahier, *Vitr. de la cath. de Bourges*, p. 275. — De Caumont, *Bull. mon.*, XI, 293; XIV, 217. — *Rud. d'arch.*, p. 235.)

Saint Jean est imberbe, parce qu'il était jeune au temps de la Cène et qu'il garda la virginité toute sa vie. (De Caumont, *ibid.*)

VI. SAINT THOMAS tenant de la droite la lance qui a été l'instrument de son martyre, de la gauche un livre.

Martin et Cahier, *Vitr. de Bourges*, p. 148. — De Caumont, *Rud. d'arch.*, p. 235.

VII. SAINT JACQUES, fils d'Alphée, dit le Mineur, tenant de la droite un livre, de la gauche appuyé sur un bâton noueux ou masse à foulon. Il fut précipité du haut du temple et achevé par un foulon qui l'assomma de sa masse.

De Caumont, *Bull. mon.*, XIV, 218.

VII. SAINT PHILIPPE s'appuyant de la droite sur une équerre d'architecte, tenant de la gauche un livre.

IX. SAINT BARTHÉLEMY tenant de la droite un long bâton avec un couteau de boucher, de la gauche un livre. On lui fait porter un large coutelas ou une croix, à cause de l'incertitude du genre de sa mort. Comme il fut écorché, on l'a aussi figuré portant sa peau sur un bâton.

De Caumont, *Bull. mon.*, XIV, 218. — *Rud. d'arch.*, 235.

X. SAINT MATHIEU tenant le livre ouvert de son Evangile; auprès de lui un ange.

XI. SAINT SIMON le Chananéen. Manque.

XII. SAINT TADDÉE ou SAINT JUDE. Manque.

XIII. SAINT MATHIAS (choisi pour remplacer Judas) tenant de la droite une hache, de la gauche un livre. Sur le socle : S. MATTIA.

Marbre blanc d'Italie.

H. des statuètes.....	0 ^m 31	} 0 ^m 44.
H. des socles.....	0 ^m 13	

D. Tombeaux.

1073 à 1080. — TOMBEAU de François II, duc de Bretagne, à la cathédrale de Nantes, exécuté par le sculpteur Michel Colomb, de Saint-Pol-de-Léon

Moulages en plâtre à bons creux de diverses parties, savoir :

1073. — TÊTE DE LA JUSTICE ceinte d'une couronne fleurdelysée et qu'on croit représenter les traits d'Anne de Bretagne, sa fille, qui avait commandé le tombeau de son père.

1074-1076. — Trois des grands PILASTRES situés aux quatre angles du monument, et qui sont ornés d'arabesques.

1077-1080. — Quatre des PILASTRES qui séparaient les niches des côtés latéraux du tombeau et où étaient les XII apôtres.

Voyez *Rech. hist. sur l'origine et les ouvrages de Michel Colomb*, par Lambron de Lignim, *Congrès arch. de Fr. à Lille en 1845*, p. 233.

Moulages donnés par M. Alfred Ramé, procureur général près la Cour d'appel de Rennes, au Musée de la ville.

1081 à 1084. — TOMBEAU de Thomas James, né à Saint-Aubin-du-Cormier, pourvu en 1478 de l'évêché de Léon, transféré à l'évêché de Dol le 28 mars 1482, mort le 5 avril 1503, monument élevé dans sa cathédrale de Dol en 1507 sur la commande de Jean et François James, neveux du prélat, par le sculpteur florentin Giovanni Giusto, dit Jean Juste.

Moulages en plâtre à creux perdus de diverses parties, savoir :

1081. — BUSTE de Jean James, chanoine et trésorier de l'église de Dol, dans un médaillon sculpté sur un côté du monument. — H. 0^m45.

1082. — BUSTE de son jeune frère François James, scholastique de la même église, sculpté sur un autre côté. — H. 0^m45.

1083. — BUSTE qui paraît être encore celui de Jean James, sculpté au milieu d'une couronne de lauriers, car on lit au bas, dans un cartouche, cette inscription :

IOANIS: IAMES: IVRIV̄: LAVR^{ti}:
LEHONII: CŌMENDATⁱⁱ: DŌL:
THESAV: ET CANO: IMPĒSA:
ET: CVRA: STRVCTVM: AC:
ORNA T V̄: SEPVL CR V̄:

M: VCC: VII.

H. 0^m45. L. 0^m28.

1084. — Détails de PILASTRES et de CHAPITEAUX, fragment de FRISE.

Voyez, sur l'év. Thomas James, la *Gallia christiana*, II, p. 568. — D. Morice, *Hist. de Bret.*, II, p. 64 et 65.

M. Alfred Ramé a consacré un article à ce monument et à ces personnages dans les *Mél. d'hist. et d'arch. bret.* publiés par M. Paul de la Bigne Villeneuve, t. II, 1^{re} partie, p. 10.

Moulages exécutés et donnés par M. Alfred Ramé, procureur général près la Cour d'appel de Rennes, au Musée de la ville.

E. Mosaïques.

1085 à 1088. — Quatre cadres MOSAÏQUES DE FLORENCE, représentant un oiseau perché sur une branche fleurie ; dans le champ un papillon.

On distingue en Italie deux espèces de mosaïque moderne : celle de Rome, où l'on emploie des pierres d'un très-petit volume, et celle de Florence, appelée *commesso*, exécutée en pierres plus grandes et ne servant qu'à copier des tableaux moins considérables (Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, II, v^o Mosaïque, p. 487, 488).

Coll. de Robien. — H. 0^m10. L. 0^m12.

1089 à 1092. — Quatre médaillons ovales en PIERRES DE FLORENCE représentant des ruines et des paysages formés par les accidents naturels de la roche.

Coll. de Robien. — H. 0^m06. L. 0^m10.

1093-1094. — Deux PIERRES DE FLORENCE représentant un paysage dans un cadre d'ébène à moulures.

Coll. de Robien. — H. 0^m045. L. 0^m075.

La pierre ou marbre de Florence (*marmor florentinum*, Linné, *Syst. natur.*, éd. Gmelin, X, 106), ou marbre figuré (*marmor opacum figuratum* des anciens minéralogistes), est appelé par les Italiens *pietra emboscata* quand on y remarque des apparences d'arbrisseaux, ou *pietra cittadina* quand on y voit des esquisses de villes, de châteaux, de montagnes, de lointains, de ruines, etc. (Valmont de Bomare, *Dict. d'hist. nat.*, v^o Marbre, VIII, 262). C'est une pierre opaque, grisâtre et ornée de figures jaunâtres qui ressemblent assez à des ruines, ce qui lui a fait

donner le nom de *lapis ruderum* (Valmont de Bomare, *ibid.*, v^o Pierre, X, p. 490). On en voit un beau spécimen dans la galerie de minéralogie du Mus. d'hist. nat. de Paris, figuré dans le *Mag. pitt.*, XXII, 1854, p. 368. Les minéralogistes modernes font observer que les dispositions flambées ou ruiniformes tiennent à des fissures dirigées dans tous les sens, et dans lesquelles ont pénétré des liquides ou des vapeurs qui ont occasionné des décompositions à plus ou moins de profondeur; aussi remarque-t-on que ce qu'on nomme le *marbre ruiniforme de Florence* n'est qu'une variété de pierres calcaires prises dans le voisinage de certaines fentes par lesquelles s'échappent les vapeurs chargées de diverses matières qui constituent le phénomène des *fumarolles* (Beudant, *Cours él. d'hist. nat., Minéralogie*, p. 78).

1095. — Un cadre octogone à bordure d'ébène avec entourage de lapis et de marbres de couleur, représentant une sainte Madelaine les cheveux épars et tenant le crucifix.

Coll. de Robien. — H. 0^m18. L. 0^m17.

F. Objets divers.

1096. — Un mortier avec son pilon.

1097. — Un vase avec son couvercle.

Ces objets sont en *serpentine*, espèce de pierre ollaire, solide, opaque, verte, mouchetée de taches brunes comme quelques marbres, et devant son nom vulgaire à ces mouchetures; c'est pour les minéralogistes modernes, non pas un marbre, qui est un carbonate calcaire, mais un silicate magnésien hydratifié. La Saxe en présente des dépôts considérables, surtout aux environs de Zœblitz. On en fait des mortiers et autres vases à broyer, dont on se sert communément, malgré leur peu de dureté, et à cause de leur bas prix, dans les laboratoires d'Allemagne. On fait encore avec la serpentine de Saxe, surtout avec celle qu'on appelle improprement *marbre de Zœblitz*, des tasses, des cafetières, des pots, des tabatières, des écritaires, des boîtes, des cassolettes, et beaucoup de petits ouvrages tournés et polis qui sont dans les mains de tout le monde, et forment surtout un objet d'industrie important pour la contrée de Zœblitz (Valmont de Bomare, *Dict. d'hist. nat.*, v^o Serp., XIII, 302. — Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, eod., III, 586. — Beudant, *Cours él. d'hist. nat., Minéralogie*, p. 257).

Coll. de Robien. — H. du mortier 0^m07. L. 0^m08.

H. du vase 0^m09. L. 0^m06.

G. Histoire moderne.

1098. — BUSTE de Bonaparte, premier consul, tête nue, sur un fût de colonne cannelée.

Composition imitant le marbre blanc. — Donné au Musée par M. le D^r Godefroy. — H. 0^m22.

XIV. Pierre (1).

1099. — TÊTE de la statue funéraire de Raoul de Pontbriand, abbé des Bénédictins de Saint-Sauveur de Redon, mort en 1423. Voici son épitaphe :

¶ Ci gist frere roul de pontbriand humble abbe de redon qui deceda le xviii^e jour de decembre lan mil iiii^e xxiii. dieu lui pardoint. amen.

Marteville sur Ogee, II, p. 442.

Moulage en plâtre. — Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m175.

1100. — DALLE funéraire d'une bourgeoise de Beauvais (Oise) morte en 1300. Autour se lit cette épitaphe :

† Ci gist anne beqvete lame iadis bernier babovin bourgeois de biannes qui trespasa lan de grace m et ccc le iour de la magdalainne. pries pour li. amen.

Voyez, sur les dalles funéraires bourgeoises du XIII^e siècle, un article de M. Auguste Moutié dans la *Revue arch.*, XIII^e année, 2^e partie, p. 637.

Estampage sur papier exécuté sur le monument et donné par M. Alfred Ramé, procureur général près la Cour d'appel de Rennes, au Musée de la ville. — H. 2^m56. L. 1^m22.

(1) Les monuments de pierre, trop volumineux ou pesants pour être placés dans les salles de l'archéologie, figurent dans le Musée lapidaire, où ils sont inscrits et catalogués.

1101. — DALLE funéraire d'Alain de Broerec, mort en 1340 et inhumé dans la chapelle de Loc-Maria, paroisse de Plœmel, arr^t de Lorient. Autour se lit cette épitaphe :

**Ci geit pres le siuz alein de broerec dont deux aest lame
q ipasa a samur le ieu di avant la sait martin di ver en
venet de la gere dent le roi de france et le roi dengleterre
e fut lot de france au pont davandin et lot dengleterre
davant tornay e le fut ales sa lame e guill son frere
aporter ceanz en lan m ccc e xl.**

Publié par de Fréminville, *Ant. de la Bretagne, Morbihan*, 3^e part., p. 28, pl. III. — Cayot-Delandre, *Lé Morb., son hist. et ses mon.*, pl. IV. — Rosenzweig, *Bull. de la Soc. arch. du Morb.*, p. 122, et *quelques mots sur l'épigraphie du Morb.* dans les *Mém. lus à la Sorbonne* en 1865, p. 270.

Estampage sur papier exécuté sur le monument et donné par M. Alfred Ramé, procureur général près la Cour d'appel de Rennes, au Musée de la ville. — H. 2^m60. L. 1^m42. (La partie inférieure manque.)

1102. — DALLE funéraire de Mathieu de Montmorency, mort en 1360 et inhumé dans l'église Notre-Dame de Taverny, canton de Montmorency, arr^t de Pontoise. Autour on lit en caractères gothiques cette épitaphe :

**Cy gist monseigneur mahiu de montmorency chlt sires
de auresmesnil qui trespasa lan de grace mil ccc lx le
iour de la feste saint pierre xv iuing. pries p lame de luy.**

Mathieu de Montmorency, 3^e fils de Jean 1^{er} et de Jeanne de Calletot, portait comme cadet de cette illustre maison les armoiries d'or à la croix de gueules cantonnée de 16 alérions d'azur brisées d'un lambel à trois pendants. Il possédait du chef de sa mère, fille de Robert Calletot, chevalier seigneur de Berneval, arrondissement de Dieppe, la seigneurie d'Avremesnil, même arrondissement, et du chef de son père la seigneurie en partie de Goussainville, arrondissement de Pontoise (Du Chesne, *Généalogie de la maison de Montm.*, p. 191, 197, 511. — De Guilhermy, dans la *Coll. des doc. inéd. sur l'hist. de Fr.*, 3^e série; *Inscr. de la Fr.*, t. II, *Dioc. de Paris*, p. 318, avec une grav. de la dalle).

Estampage sur papier exécuté sur le monument et donné par le même au Musée de la ville. — H. 2^m50. L. 1^m04.

1103. — STATUETTE de saint Laurent, tenant le gril instrument de son martyre.

Pierre. Exécution tout à fait grossière. — Trouvée dans les démolitions, rue Saint-Michel, à Rennes, et acquise par la Soc. arch. du dép^t. — H. 0^m35.

XV. Cire.

1104. — Une boîte octogone vitrée contenant Judith ayant à côté d'elle la tête d'Holopherne dans un plat (Jud., c. 13). Coll. de Robien. — H. 0^m18. L. 0^m12.

XVI. Ivoire.

1105. — SATURNE nu, debout sur une base demi-ronde, de la main droite tenant un enfant qu'il va dévorer en commençant par le pied, dans la gauche une massue placée derrière le dos.

1106. — MARS debout sur une base triangulaire ornée de feuilles d'acanthé, le sabre dans la main droite, un bouclier orné d'une figure de géant passé dans le bras gauche, le buste couvert d'une cuirasse d'où pendent des lambrequins, chaussé de sandales surmontées de jambières, un long manteau jeté derrière les épaules.

1107. — APOLLON nu, debout sur une base à pans coupés, le pallium en écharpe, le carquois passé en sautoir, l'arc dans la main droite et la gauche levée, foulant du pied gauche un casque. Derrière lui un drapeau et une trompette.

1108. — MERCURE nu, debout, le pétase ailé sur la tête, le pallium sur l'épaule et retenu par le bras.

Ivoires sculptés, ouvrage du XVII^e siècle. — Coll. du prés. de Robien. — Montures modernes sur des socles de boule en écaille, avec incrustations de cuivre doré. — H. base comprise 0^m165.

1109. — RAPE à tabac, ornée d'un berger jouant du chalumeau et terminée en coquille. (Genre Watteau.)

(Séance de la Soc. arch. du 11 juin 1856, *Bull.*, p. 130.)

Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — L. 0^m165.

XVII. Bois.

XII^e Siècle.

1110. — CLEF de voûte en bois sculpté formant rosace, provenant du réfectoire de l'abbaye de Beauport, par. de Kerilis, arr^t de Saint-Brieuc.

Donnée par le propriétaire actuel, à M. Alfred Ramé, qui en a fait abandon au Musée de la ville. — Diam. 0^m17.

XV^e Siècle.

1111. — Fragment d'un vieux BAHUT en bois sculpté, provenant de l'hôpital Saint-Yves de Rennes. — H. 0^m50. L. 0^m80.

Donné par les administrateurs de l'hospice par l'entremise de M. le D^r Toulmouche à la Soc. arch. du dépt.

(Séance de la Soc. arch. du 8 mars 1854, p. 95.)

1112 à 1116. — Cinq PANNEAUX de chêne sculpté en forme de vitrail d'église dans le style flamboyant, d'un type aussi élégant que varié.

Ces panneaux, provenant de l'église de Tréfumel (C.-du-N.), où ils

n'occupaient plus leur place primitive, sont probablement des débris d'un coffre ou d'un meuble de sacristie, peut-être même d'une ancienne boiserie. Ils ont été acquis par M. Paul de la Bigne Villeneuve pour le Musée de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine (*P.-V. de la Soc. arch.*, 1853, p. 92.)

H. 0^m75. L. 0^m30.

XVI^e Siècle.

1117. — LE MARIAGE de la Sainte Vierge et de saint Joseph (Math., c. 1, v. 24), fragment du retable en bois peint et doré qui ornait le grand autel de l'ancienne cathédrale de Rennes.

Ce beau retable, qui orne actuellement une des chapelles de la nouvelle Cathédrale, date du commencement du XVI^e siècle. Il se compose de trois pièces admirablement sculptées, un panneau central et deux panneaux latéraux moins élevés, surmontés chacun de clochetons fouillés avec détail. Au-dessous sont quelques épisodes de la vie de la Sainte Vierge; malheureusement bien des places sont vides. Néanmoins, telle qu'elle existe, cette sculpture est certainement la plus belle en ce genre qui existe dans le diocèse.

Voyez sur ce retable : M. De Caumont, *Bull. mon.*, XI, 1845, p. 313; XV, 1849, p. 344. — *Bull. arch. de l'Ass. Bret.*, III, 1851, p. 108. — *Bull. des P.-V. de la Soc. arch. du dép.*, 1851, p. 57, 58, 62, 63, 64, 66; 1855, 117; 1856, 134; 1857, 136, 138.

Photographie sur plaque par le daguerréotype, offerte en 1851 par M. Lesbaupin au nom de M. le chanoine Brune à la Soc. arch. du dép^t. — H. de la photographie 0^m075. L. 0^m095.

1118. — LA SAINTE VIERGE à genoux en prière, les mains jointes pour recevoir la salutation angélique (Luc., c. 1, v. 28). Pièce d'un ancien retable à peu près semblable à celui de la cathédrale de Rennes.

Bois sculpté, peint et doré. — Donné en 1871 par M. le Dr Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m38. L. 0^m25.

1119. — AUTRE fragment de retable, provenant du Morbihan.

Moulage en plâtre exécuté et donné par M. Léofanti à la Soc. arch. du dép^t d'Ille-et-Vilaine.

(Séance du 13 juillet 1869, *Bull.*, p. 119.)

H. 0^m44. L. 0^m43.

1120. — PANNEAU de clôture en bois sculpté des stalles de l'abbaye de la Joie, près Hennebont, arr^t de Lorient, représentant au bas la statue de saint Laurent tenant le gril instrument de son martyre, et au-dessus une grande banderole se développant en rouleau sur laquelle on lit en caractères gothiques anguleux cette inscription :

San mil cccc xvi fut fait cest euure et le fit faire reuerende dame anne guillemette rivalen lors abbesse de ceans et pour ce pries dieu pour elle et le prouost fut maistre de leu (ure).

Le 25 juillet 1510, un incendie ayant consumé presque toute l'abbaye, madame Rivalen, abbesse, s'employa à la remettre en état jusqu'en 1523 (*Gallia Christiana*, XIV, p. 968).

Donné par M. Alfred Ramé au Musée de la ville. — H. 2^m60. L. 0^m45.

1121. — CHRIST en croix. Crucifix en bois sculpté.

Offert par M. Moisan à la Soc. arch. du dép^t.

(Séance du 8 décembre 1868, p. 107.)

• H. 0^m50.

XVII^e Siècle.

1122. — L'archange SAINT MICHEL tenant de la main droite une épée (qui manque), de la gauche son écu d'azur à la croix d'or, sous ses pieds le dragon infernal terrassé.

Statue en bois sculpté provenant d'un autel de la cathédrale de Dol. — Donné par M. Alfred Ramé, procureur général près la Cour d'appel de Rennes, au Musée de la ville. — H. 0^m75.

1123. — LA SAINTE VIERGE couronnée tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras.

Statue en bois sculpté donnée par M. Hérault, rue Saint-Hélier, au Musée de la ville. — H. 0^m75.

1124. — SAINTE tenant un livre ouvert.

Statue en bois sculpté donnée par M. Philippe-Lavallée, contrôleur des hospices, à la Soc. arch du dép^t. — H. 0^m75.

1125. — CONSOLE-APPLIQUE.

Bois sculpté et doré. — Donnée en 1871 par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m385.

1126. — Petit CHAPITEAU d'ordre corinthien.

Bois sculpté. — Même donation. — H. 0^m07.

XVIII^e Siècle.

1127. — Tête de CHÉRUBIN, les ailes étendues.

Bois sculpté en demi-relief. — Même donation. — H. 0^m10. L. 0^m20.

1128. — Fragments de FRISE et de RINCEAUX provenant du Palais de Justice de Rennes.

Moulages en plâtre à creux perdus, exécutés et donnés par M. Alfred Ramé, procureur général près la Cour d'appel, au Musée de la ville.

1129. — Fragments de Bois sculpté avec décoration en coquillages, provenant du salon de l'abbesse de la Joie, dame Antoinette-Jeanne du Faye d'Athis de Silly, nommée le 11 mars 1719, morte à Rennes le 12 avril 1751. Ce Musée possède son portrait peint à l'huile, n^o 1149.

Même donation.

1130. — FRONTON triangulaire en chêne sculpté, destiné à servir de couronnement à un meuble.

Ce panneau offre l'écusson d'alliances de M. Christophe-Paul de Robien, né à Rennes le 4 novembre 1698, conseiller au Parlement de Bretagne le 17 mai 1720, président à mortier le 24 octobre 1724, membre de l'Académie de Berlin le 20 février 1755, mort à Rennes le 5 juin 1756, qui portait d'azur à 10 billettes d'argent, 4, 3, 2, 1, timbré d'une couronne de marquis et sommé d'un mortier entouré de lambrequins et accompagné d'attributs (Potier de Courcy, *Nob. de Bret.*, 2^e éd., II, 339. — Voy. aussi ci-dessus l'*Avis préliminaire*, p. 3). Les mêmes armoiries se retrouvent au bas de son portrait dessiné par Huguet et gravé par Balechou, n^o 881.

H. 0^m22. L. 1^m10.

1131. — SOCLE de pendule.

Bois sculpté et noirci. — Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville.

XVIII. Carrosserie.

1132. — CHAISE A PORTEURS, garnie de ses barres de brancards, fond gros-bleu avec bords courants, ornements or et couleur, baguettes dorées, le chiffre B C sur les panneaux, grandes glaces aux portières, doublée à l'intérieur de velours d'Utrecht.

Epoque Louis XV. — Donnée en 1871 par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — H. 1^m65.

XIX. Musique.

1133. — LYRE avec sa boîte.

Epoque du premier Empire. — Donné par M. Picard, rue Leperdit, au Musée de la ville. — H. 0^m80. L. 0^m34.

XX. Peinture.

A. Ancienne école italienne.

1134. — SAINT CHRISTOPHE, un bâton à la main, traverse une rivière portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules.

Panneau peint sur fond d'or, cadre en bois doré. — H. 0^m89. L. 0^m27.

1135. — L'apôtre JUDAS tenant à la main une bourse de deniers, prix de sa trahison.

Panneau peint sur fond d'or, cadre en bois doré. — H. 0^m89. L. 0^m29.

École Giottesque du XIII^e ou XIV^e siècle. Ces deux tableaux, réunis dans un même encadrement ogival en bois doré, proviennent des collections du Musée du Louvre et ont été envoyés par le gouvernement au Musée de la ville.

1136. — SAINT NICOLAS, évêque de Myre, portant le costume épiscopal, tenant la crosse et un livre. Insc. en noir : S. NICHOLAUS.

1137. — SAINT JEAN-BAPTISTE. Il porte par-dessus le sayon de peau de chèvre qui lui sert de vêtement, un manteau pourpre et or, et tient dans la main gauche une banderole avec les mots du verset Joan. I, 36 : ECCE AGNUS DEI. Inscr. en noir : S. IOHS PB.

Panneaux peints sur fond d'or. — H. 0^m94. L. 0^m30.

Ces deux tableaux, réunis aussi dans un même encadrement ogival en bois doré, ressemblent, sauf la dimension, à deux panneaux du Florentin Gaddo Gaddi, né en 1259, mort en 1312 et qui se trouvent au Cat. des tableaux du Musée Nap. III, formé de la coll. Campana où ils figurent sous les nos 31 et 32, mais ils pourraient mieux être attribués à l'école Giottesque et être postérieurs à Gaddi qui fut un imitateur de Cimabue. Ils ont la même provenance que les deux précédents.

1138. — RETABLE ou gradin d'autel en forme de triptyque, entier, d'une conservation parfaite, garni de ses anciens

cadres en bois doré, séparés par des colonnes torsées, avec ses parties latérales, son couronnement ogival et sa prédelle, tel qu'il existait dans la vieille église toscane d'où il a été extrait.

Dans le cadre du milieu, on voit l'Enfant-Jésus emmaillotté et couché à terre, sainte Marie sa mère, couverte d'un manteau dont la bordure est formée de caractères arabes couffiques, imitation d'une étoffe orientale; saint Joseph, son père nourricier et trois anges adoreurs. (Voyez sur l'emploi des caractères arabes, dans l'ornementation chez les peuples chrétiens de l'Occident, un mém. dans la *Revue arch.*, 2^e ann., 2^e part., 1845, p. 705.) Les anciens peintres ont fréquemment simulé des inscriptions arabes sur la bordure du vêtement du Christ, de la Vierge et des Saints, et le Musée du Louvre fournirait de nombreux exemples de cet usage.

Dans le cadre de droite : un saint de l'ordre de Saint-François, tenant la crosse abbatiale d'une main et la palme du martyr de l'autre; au fond, un saint Père tenant une plume et un autre saint tenant un livre.

Au cadre de gauche : sainte Catherine, sainte Anne avec saint Joachim.

Les médaillons des tympans offrent : au centre, le Sauveur à la dextre bénissante, suivant le rite latin; à droite, un saint inconnu; à gauche, un religieux franciscain.

A la prédelle : le compartiment du centre retrace la Sainte Cène au moment où le Seigneur indique celui des apôtres qui le trahira (Joan. XIII, 21). Celui de droite représente la Samaritaine au puits de Jacob, à genoux devant J.-C. Quelques-uns des disciples les entourent (Joan. IV, 27). Celui de gauche retrace l'apparition connue sous le nom de *noli me tangere*. C'est Jésus, debout devant Marie-Magdelaine après sa résurrection; deux saintes femmes sont à genoux derrière elle (Joan. XX, 15). Le site représente un jardin planté d'arbres.

Ce tableau sur bois, peint *alla trempa* à la détrempe sur fond d'or, est sans signature, ni marque, mais le style indique la vieille école florentine qui eut pour chef Giotto, né en 1276, mort en 1336, et son neveu Giottino, né à Florence en 1324, mort en 1356. S'il n'y a pas de preuve pour l'attribuer à l'un d'eux, il doit tout au moins être avec certitude donné aux peintres de leur école qui, sous le nom de *Giottesques*, ont plus ou moins suivi la manière de ces célèbres peintres florentins.

Cet ancien et précieux tableau, acquis par M. le Dr Aussant, a été par lui donné en 1870 au Musée arch. de la ville de Rennes.

P.-V. de la Soc. arch. du dép^t du 14 avril 1868, Bull., t. VII, p. 96.

Cadre en bois doré. — H. 1^m18. L. 1^m08.

1139-1140. — Histoire de la CHASTE SUZANNE, femme de Joakim. (Daniel, c. XIII.)

Premier panneau. — 1^o Les deux vieillards siègent dans leur prétoire, la porte ouverte; 2^o de là, ils aperçoivent la chaste Suzanne se rendant au bain, accompagnée de sa suivante; 3^o les vieillards l'épient et se jettent sur elle pour la surprendre, malgré sa résistance; 4^o après l'avoir calomnieusement accusée, ils la font conduire en prison.

Cadre en bois doré. — H. 0^m42. L. 1^m68.

Second panneau. — 5^o Ils siègent dans leur prétoire, jugent et condamnent l'innocente; 6^o ils la font conduire au supplice lorsque le jeune Daniel arrête le cortège; 7^o il juge les deux vieillards prévaricateurs et les condamne au dernier supplice; 8^o ils sont lapidés par le peuple et mis à mort comme faux accusateurs.

Cadre en bois doré. — H. 0^m42. L. 1^m63.

Sur le manteau de l'un des personnages de la première scène du premier panneau, on lit en lettres d'or le nom de GENTILE. C'est le peintre Gentile da Fabriano, né vers 1370, mort en 1450, auteur de ce tableau. Il provient de la collection Campana de Rome, et faisait partie du Musée Nap. III, où il était inscrit au Cat. sous les nos 358, 359.

Envoyé par le Gouvernement au Musée de la ville.

1141. — LE ROI DAVID, demi-figure sur panneau fond d'or, en forme de volet de triptyque, par un peintre florentin inconnu de la fin du XV^e siècle.

Il provient également de la coll. Campana et faisait partie du Musée Nap. III, où il était inscrit au Cat. sous le n^o 259.

Envoyé par le Gouvernement au Musée de la ville. — Cadre en bois doré. — H. 0^m56. L. 0^m29.

B. Ecole russe (Imitation de l'ancien style byzantin).

1142. — SAINT NICOLAS, évêque, tenant un livre. De chaque côté Jésus-Christ (IHC XP) et la mère de Dieu (MP ΘΥ).

Donné par M. le comte de Montessuy à la Soc. arch.
du dépt.

P.-V. du 13 novembre 1861, *Bull.*, t. II, p. 25.

Cadre doré. — H. 0^m32. L. 0^m27.

1143. — JÉSUS-CHRIST (IHC XC) tenant le globe du monde.
A sa droite la mère de Dieu (MP ΘΥ). A sa gauche saint
Jean (IOANNHC). Dans le fond deux anges adorateurs.

Tableau sur bois. — Donné par le même à la Soc. arch.

P.-V. du 14 mai 1867, *Bull.*, t. VII, p. 79.

Cadre doré. — H. 0^m165. L. 0^m128.

Voyez sur l'iconographie sacrée en Russie, Sabatier dans la *Rev. arch.*,
VII^e ann., 1^{re} part., p. 174, 234 et 324.

C. Ecole allemande.

1144. — DANSE MACABRE. Le mort et le vif. D'un côté le
squelette tenant la faux et le sablier; de l'autre une
jeune dame en toilette. Au-dessous deux quatrains en
vers allemands dont voici la traduction :

Si je dois devenir telle
Comme celui-ci en face de moi,
A quoi me servent alors sur terre
De la beauté les vains atours.

Beau j'étais dans la vie
Mais maintenant tout est fini;
Homme, aspire après Dieu
Cela est ton meilleur gain.

Voyez sur les danses macabres : Branche, *Congrès arch. de Bordeaux*
de 1842, p. 126. — L'abbé Auber, *Hist. du Symb. rel.*, III, p. 93.

Gouache sur verre. Don de M. le D^r Godefroy au Mu-
sée de la ville. — Cadre doré. — H. 0^m14. L. 0^m18.

D. Ecole française.

1145. — DANSE MACABRE. La Mort conduisant le branle
de la vie et menant à une fosse ouverte trois vieilles
femmes. Sur le premier plan une pie.

Au-dessus, en lettres capitales ajoutées après coup au XVII^e siècle :

DE RENÉ D'ANJOU ROY DE SICILE. Le roi René naquit à Angers en 1408 et mourut à Aix en 1480.

Coll. du prés. de Robien. — Cadre en bois doré. — H. 0^m65. L. 0^m90.

1146. — Portrait de FRANÇOISE D'AMBOISE, femme de Pierre II, duc de Bretagne, à genoux en prières devant une statuette de la Vierge Marie tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras. Au bas son écusson losangé mi-parti des hermines de Bretagne et pallé d'or et de gueules de 6 pièces, sommé de la couronne ducale.

Françoise naquit en 1427 du mariage de Louis, sire d'Amboise, vicomte de Thouars et de Marie de Rieux; elle épousa Pierre, fils du duc Jean V, en 1442. Le duc son époux étant mort le 17 juillet 1450, elle fonda un monastère de Carmélites, où elle fit profession le 25 mars 1468 et où elle mourut le 4 novembre 1485 en odeur de sainteté (Le P. Albert-le-Grand, p. 399. — D. Lobineau, *Vie des SS. de Bret.*, p. 314).

Tableau exécuté au XVII^e siècle d'après quelque original de la fin du XV^e. Ce portrait a été gravé par Thévenard, avec quelques changements qui pourraient faire supposer que la gravure a dû être exécutée d'après une autre copie.

Don de M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — Cadre en bois. — H. 0^m69. L. 0^m59.

1147. — PANNEAUX peints, fragments des boiseries d'un riche appartement.

Ces lambris proviennent d'une maison située au côté méridional de la rue du Chapitre, et qui appartenait à Gilles de L'Escu, seigneur du Coulombier, par. de Lanvally et de Runefaou, par. de Ploubezre, conseiller au Parlement de Bretagne le 28 août 1669, qui portait d'azur à 6 billettes d'argent, 3, 2, 1, au chef d'azur chargé de 3 targes d'argent (Potier de Courcy, I, 285). Les panneaux dont il s'agit faisaient partie de la décoration du salon pour laquelle on semble s'être inspiré de l'ornementation des salles du Palais de Justice. C'est à M. Alfred Ramé que la Société archéologique doit ces précieux restes de l'art décoratif du XVII^e siècle; sauvés par lui de la démolition, c'est par ses soins qu'ils figurent à son Musée. (*Bull. des P.-V. de la Soc. arch.*, 1859, p. 15.)

1148. — Grand TABLEAU sur toile représentant allégoriquement la révolte du papier timbré en Bretagne en 1676.

Au bas, dans un cartouche, on lit : LES RICHES ET LES PAUVRES SONT INIUSTEMENT ACABLÉS. À gauche : RECTA IVDICATE FILII HOMINVM. À droite la signature du peintre toulousain : *J. Chalette in et fecit. 1676.*

Un char traîné par des tigres et où sont amoncelés des sacs d'argent et de papier timbré, dirigé par un esprit infernal, écrase sous ses roues un peuple éperdu. La Justice et la Paix sont reléguées dans un coin. Au-dessus, un écusson d'or à la bande de gueules, chargé de trois têtes de lion arrachées d'argent et accostées de deux dragons volans d'azur. Ce sont les armoiries de la famille de la Monneraye de Rennes. Cet écusson étant timbré d'un chapeau à houppes pendantes, dénotant une dignité ecclésiastique, M. Aussant a recherché si, dans la famille de la Monneraye, il avait existé à l'époque contemporaine du tableau, quelque personnage constitué en dignité dans l'ordre du clergé, et il a trouvé mentionné au registre de la réformation de la noblesse en 1669-71, messire Michel Monneraye, sieur de Mezières, chanoine de Saint-Brienc. Reste à déterminer si c'est à lui qu'on doit la pensée de ce tableau allégorique et satyrique.

Voyez séance de la Soc. arch. du dépt du 12 novembre 1851, p. 67; du 11 mars 1852, p. 51; du 9 novembre 1859, p. 22; du 11 janvier 1860, p. 24.

Donné par M. le D^r Aussant en 1870 au Musée de la ville. — Cadre doré. — H. 1^m045. L. 1^m144.

1149. — Portrait sur toile de dame Antoinette-Jeanne DU FAY D'ATHIS DE CILLY, abbesse de Notre-Dame de la Joie (O. de Citeaux), près Hennebont, morte à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, le 12 août 1731.

Elle tient dans sa main sa crosse abbatiale en cuivre émaillé, elle est en grand costume de chœur. Dans le champ est son écusson, écartelé aux 1^{er} et 4^e d'argent semé de fleurs de lys de sable, aux 2 et 3, d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion de même armé et lampassé de gueules yssant à senestre.

Provenant de l'abbaye de la Joie et donné par M. le

procureur général Alfred Ramé au Musée de la ville. — Cadre en bois sculpté et doré. — H. 1^m. L. 0^m80.

1150. — Portrait de Jean THUREL, né à Orain, près Dijon, le 8 septembre 1699, engagé au régiment de Touraine en 1716 où il a servi 72 ans comme fusilier sans avoir jamais voulu être gradé. Il est décoré de trois médailles de vétérance, ayant reçu le dernier en 1788 à Rennes où son régiment se trouvait en garnison.

Voir dans la *Feuille hebdomadaire pour la Bretagne, affiches de Rennes*, nos des 19 et 26 décembre 1787, 23 et 30 janvier 1788, des notices sur ce soldat exemplaire et sur les fêtes qui eurent lieu à l'occasion de sa troisième marque de vétérance. L'Assemblée nationale décréta unanimement, le 30 janvier 1791, qu'il lui serait accordé, en considération de ses longs services, la somme de 600 liv. par an (Coll. Baudouin, p. 287) et le 1^{er} février suivant, dans la répartition des sommes accordées pour secours aux anciens pensionnaires, elle le comprit encore en y ajoutant 300 fr. de plus (Coll. Baudouin, p. 1).

Le fond du portrait est signé *Loyer f.* Derrière le châssis, est écrit à la plume : « *Turette vétérant du rég^t de touraine. Donné par le cy-devant marquis de Piré au museum le 18 fructidor 2^e année républicaine.* » (1794.)

Cadre ovale en bois doré. — H. 0^m71. L. 0^m62.

1151. — VUE DE RENNES prise de la butte du Champ-de-Mars. Signée sur le premier plan : *Loyer.* 1800.

On y voit se développer successivement dans le fond : une tour de l'enceinte, l'hôtel de Kergus autrefois destiné aux pauvres gentilshommes, aj. converti en caserne; l'église des bénédictins de Saint-Melaine, aj. Notre-Dame; l'abbaye des religieuses de Saint-Georges avec le clocher de leur église, aj. démoli; le collège des PP. Jésuites avec leur chapelle, aj. le lycée et l'église de Toussaints; le couvent des PP. Carmes, l'église de Saint-Germain, le Palais de Justice, l'Hôtel-de-Ville et son beffroi, l'église de Saint-Sauveur, le dôme des Dames du Calvaire, l'hôpital Saint-Yves et sa chapelle, les tours de la cathédrale Saint-Pierre.

Grand tableau sur toile. — Donné par M. le D^r Ausant au Musée de la ville

(Séance de la Soc. arch. du 13 juillet 1859, p. 20.)

Cadre doré. — H. 0^m91. L. 0^m30.

1152. — VUE DE RENNES sur la Vilaine.

A droite, l'hôtel de Rosmadeuc, devenu l'auberge de la *Corne-de-Cerf*. Au fond, au bas de la rue d'Orléans, ainsi nommée du frère de Louis XIII, l'on voit le Pont-Neuf fondé en 1612, démoli en 1845 et dans les fondations duquel on trouva le grand médaillon de laiton qui est au cabinet des médailles de la ville, n° 2485.

Tableau sur toile. — Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville de Rennes. — Cadre doré. — H. 0^m39. L. 0^m31.

1153. — VUE DE RENNES sur la Vilaine.

A droite, l'escalier de l'hôpital Saint-Yves; dans le coin, la voûte en arcade servant de passage sur le quai. Au fond, le pont de Saint-Yves, autrement appelé le pont des Murs. Derrière, on aperçoit le pont de Salle-Verte, autrement pont de Chaulnes.

Tableau sur toile. — Même donation. — Cadre doré. — H. 0^m38. L. 0^m46.

1154. — Autre VUE DE RENNES sur la Vilaine.

On y voit d'une manière plus entière et complète, l'escalier de l'hôpital Saint-Yves comme au numéro ci-dessus, mais sous un autre angle.

Tableau sur toile. — Même donation. — Cadre doré. H. 0^m32. L. 0^m40.

1155. — Autre VUE DE RENNES sur la Vilaine.

L'hôpital Saint-Yves, avec son arcade en voûte et son abreuvoir. Dans le fond le pont de l'Île.

Tableau à l'huile sur papier. — Même donation.

(Séance de la Soc. arch. du 13 juin 1871, t. XX, p. 26)

Cadre doré. — H. 0^m31. L. 0^m49.

1156. — Autre VUE DE RENNES et de l'arcade de Saint-Yves.

Don de M. André, conseiller à la Cour d'appel. — Cadre doré. — H. 0^m25. L. 0^m31.

1157. — Autre VUE DE RENNES.

Arcade de l'hôpital Saint-Yves sur le quai. Dans le fond, le pont de l'Île. On voit l'église des Jésuites, auj. Toussaints et le Collège. Peint par Monanteuil.

Cadre doré. H. 0^m27. L. 0^m35.

Voyez des vues de Rennes semblables aux numéros précédents, représentant Saint-Yves, lith. par Lorette, dans l'*Album breton* de M. Ducrest de Villeneuve, publié à Rennes, in-4^o.

1158. — Vue du CHATEAU DE VITRÉ, peinte par Rousseau-Lagrange.

Tableau sur toile. — Don de M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — Cadre doré. — H. 0^m28. L. 0^m35.

1159. — Vue de SAINT-MALO, du port et de la rade.

Tableau peint des deux côtés. Sur la face opposée à l'effet de jour, c'est l'effet de nuit (Séance de la Soc. arch. du 13 juin 1871, t. IX, p. 26).

Panneau donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — Cadre doré. — H. 0^m39. L. 0^m52.

1160. — Portrait de M. le D^r Jules-Marie-François AUSAULT, chevalier de la Légion-d'Honneur, directeur honoraire de l'École de médecine de Rennes, directeur honoraire des Musées de la ville de Rennes, mort à Rennes, le 18 juin 1872, à l'âge de 67 ans.

Photographie de Mevius, par agrandissement d'une autre du même artiste; envoyée en 1874 par la mairie de la ville de Rennes, comme un hommage rendu à la mémoire de cet ancien directeur des Musées, pour être placée dans la salle de céramique, qu'il a fondée et enrichie de ses dons.

Cadre doré. — H. 0^m53. L. 0^m40.

XXI. Émaux.

A. Émaux champ levés ou incrustés ou émaux en taille d'épargne.

1161. — CHASSE en forme d'édifice à deux pignons, la toiture et les murs verticaux décorés de médaillons circulaires renfermant un ange ailé vu de face, à mi-corps, l'arête du comble surmontée d'une crête. Émaux de couleur incrustés sur cuivre rouge et rehaussés de dorure. Ouvrage de Limoges du XII^e siècle.

Donnée par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m105. L. 0^m600.

1162. — LE CHRIST assis sur son trône, la couronne sur la tête et les pieds nus, bénissant de la main droite, tenant de la main gauche le livre des Évangiles. Figure d'applique en cuivre repoussé et doré, avec incrustations d'émaux de couleur.

Cet émail, qui faisait probablement partie de l'ornementation d'un reliquaire en forme de chasse, dont il a été détaché, est un travail de l'orfèvrerie limousine du XIII^e siècle. (Voyez, sur les émailleurs de Limoges, un mémoire de l'abbé Texier, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, VI, 1840, et plus développé dans les *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, VIII, 1843, p. 77. — *Mag. pitt.*, IX, p. 37.)

On a déjà dit plus haut, n^o 1072, comment la symbolique chrétienne dessinait les statues des Apôtres. Elle devait, avec bien plus de soin encore, se porter sur la représentation du Sauveur ; rien dans cette image divine n'était figuré sans raison. Il est assis sur un trône et porte la couronne, parce que le prophète Isala avait écrit : *Regnabit Deus tuus* (Is., LII, 7), et parce que son père l'avait couronné de toute éternité : *Gloriâ et honore coronasti eum* (Psalm., VIII, 6. Hebr., II, 7). — *Posuisti in caput ejus coronam de lapide pretioso* (Psalm., XX, 4). C'est de cette royauté dont parlait J.-C. quand il répondait à Pilate, qui croyait pouvoir l'interroger : *Tu dicis quia rex sum ego* (Johan., XVIII, 37), et c'est à cette royauté que faisait allusion l'Apocalypse : *Alleluia quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens* (Apocalyps., XIX, 6). Guillaume Durand, évêque de Mende, *Ration. divin. offic.*, lib. I, cap. III, indique très-bien pourquoi le Christ est représenté couronné et

cite différents passages de l'Ancien-Testament qui ont donné naissance à ce symbolisme. M. Didron, dans son *Iconogr. chrét., Histoire de Dieu*, en a donné le texte en note, p. 295. Cette idée de la royauté de J.-C. se retrouve sur les monnaies d'or de nos rois, où on lit : XPC VINCIT XPC REGNAT. XPC IMPERAT. Mais, comme l'avait en même temps dit J.-C., son royaume n'est pas de ce monde (Johan., XVIII, 36); et c'est ce qu'exprime le nimbe crucigère, attribut de Dieu et des saints de la Cour céleste, qui doit briller autour de sa tête. Si on ne l'aperçoit pas ici, c'est que ce nimbe était adhérent à la paroi de la chaise où était appliquée la tête qui devait en être entourée. *

Le Seigneur est représenté pieds nus, parce que Dieu, les Anges et les Apôtres sont toujours ainsi figurés; c'est un honneur que partage seul avec eux le précurseur saint Jean. Les pieds divins sont nus, selon la règle, pour montrer leur beauté évangélique, et parce qu'ils sont ceux d'une personne surnaturelle. On a déjà cité à l'occasion des Apôtres (n° 1072) les deux passages d'Isaïe, LII, 5, et de Nahum, I, 15, et dont fait l'application saint Paul, *Rom.*, X, 15.

Il faut faire observer, sur la dextre bénissante de J.-C., que c'est la bénédiction latine qu'il donne aux fidèles, et non pas la bénédiction grecque. La bénédiction suivant le rite romain se donne le pouce, l'index et le médium étendus, les deux autres baissés et serrés contre la main, pour rappeler les trois personnes de la Sainte-Trinité. Les Grecs, au contraire, allongent l'index, courbent le médium, croisent le pouce sur l'annulaire et courbent le petit doigt, formant ainsi les quatre lettres de l'alphabet grec qui composent le monogramme du Christ : ICXC (L'abbé Crosnier, *Iconogr. chrét.*, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, XIV, 1848, p. 85, 86. Didron, *Icon. chrét., Hist. de Dieu*, p. 207, 212, 415, 416, *Revue arch.*, VII^e année, 1^{re} part., 1850, p. 331). Si l'on fait cette observation, c'est que souvent des émaux du Moyen âge ont été qualifiés à tort d'*émaux byzantins*, expression impropre lorsqu'elle vient désigner des figures qui, comme celle-ci, appartiennent évidemment au rite latin. La position des doigts dans la dextre bénissante est un indice certain pour distinguer les émaux de l'Eglise orientale de ceux de l'Eglise romaine.

Le livre que tient Jésus doit être encore l'objet d'une remarque. C'est Jésus considéré comme docteur, qui tient ouvert le livre de la loi. Les deux testaments sont symbolisés par le livre de la science. Quand il ne figure que la loi ancienne, il est arrondi au sommet comme les Tables du Décalogue de la loi mosaïque; mais quand il contient la loi de grâce, comme celui-ci, il est carré (L'abbé Crosnier, *ibid.*, p. 149).

Coll. de Robien. — H. 0^m14.

1163. — Petit BUSTE d'évangéliste en cuivre, avec incrustations d'émaux de couleur. Les émaux étant tombés, l'on peut voir comment étaient préparés au champ levé les creux qui devenaient l'excipient où se logeait l'émail fondu au chalumeau ou au fourneau.

Il eût été peut-être difficile de déterminer cette petite figurine d'assez grossière exécution, si l'on n'avait eu sous les yeux la belle lithochromie de la croix processionnelle de l'église de Saint-Pierre de Châlons, figurée dans les *Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Châlons-sur-Saône*, 1860, pl. III. L'on peut y voir que les quatre branches de la croix portent cloués à leur extrémité quatre personnages, dont trois subsistent encore. Ils sont en buste, de métal plein et doré, ornés d'émaux bleus, rouges et verts en taille d'épargne ; les yeux sont marqués par de petits émaux noirs qui donnent à la figure une physionomie peu agréable. Leur tête repose sur un nimbe gravé sur la croix, où ils sont fixés par deux clous. C'est un travail de Limoges du XIII^e siècle, et la similitude avec la petite figurine du Cabinet de Rennes est complète.

Ces petits bustes d'applique se clouaient aussi sur des châsses ou reliquaires (*Congrès arch. de Fr., à Albi, en 1863*, p. 521).

Donné à la Soc. d'arch. par M. André, conseiller à la Cour d'appel.

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1861, p. 14, 15.

1164. — Deux PATÈNES de cuivre émaillé, de provenance russe.

Acquises par M. le comte de Montessuy pour être déposées au Musée de la Soc. arch.

P.-V. de la séance de la Soc. arch. du 8 décembre 1868, p. 107.

Diam. 0^m19.

B. Émaux des peintres.

1165. — MÉDAILLONS ronds représentant les neuf preux à cheval, tous costumés suivant le goût de l'époque de François I^{er} et de Charles-Quint, temps où les romans de chevalerie avaient une si grande faveur, et portant sur

les caparaçons de leurs chevaux des armoiries bizarres de pure invention.

Les neuf preux sont pris, savoir :

Trois dans le paganisme :

1. Lég. HECTOR TROIANVS. Hector à cheval, armé de toutes pièces, tête couverte d'un casque empanaché, la lance en arrêt, la housse du cheval blasonnée d'un lion rampant, armé et lampassé.

2. Alexandre-le-Grand (qui manque).

3. Lég. IVLIVS CAESAR. Jules César à cheval, armé de toutes pièces, la tête couverte d'un casque à cimier, la visière levée, longue barbe, la lance en arrêt, le cimenterre au côté ; sur le cheval, le globe crucigère de l'Empire germanique ; la housse blasonnée de l'aigle éployé de sable à deux têtes, qui sont les armes de l'Empire.

Trois dans la religion juive :

4. Lég. DAVID REX. Le roi David à cheval, armé de toutes pièces, la tête couverte d'un casque empanaché à visière levée, longue barbe, le cimenterre au côté, la tête du cheval empanachée et sa housse blasonnée d'azur à une harpe d'or.

5. Lég. ABIA REX. Le roi Abia à cheval, la tête couverte d'un turban, le cimenterre au côté, la housse du cheval blasonnée d'une couronne d'or radiée. — L'émail porte pour marque l'initiale G au-dessus de la tête du cheval.

6. Lég. IVDAS MACHABEVVS. Judas Machabée à cheval, la tête couverte d'un turban, longue barbe, l'épée au côté, son cheval empanaché de branches de laurier et la housse blasonnée d'or à trois corbeaux de sable.

Trois dans la religion chrétienne :

7. Lég. CAROLVS MAGNVS. L'empereur Charlemagne à cheval, la tête couverte de la couronne impériale, menton barbu, le cimenterre au côté, la housse du cheval blasonnée d'un écusson mi-parti à dextre d'or à l'aigle éployé à deux têtes de sable, qui est l'empire germanique, à senestre d'azur à trois fleurs de lis d'or, qui est le royaume de France.

8. Le roi Artus (qui manque).

9. Lég. GODEFRIDVS BILLONIVS. Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem, à cheval, la tête couverte d'un chapeau de pèlerin entouré d'une couronne d'épines et surmonté d'une croix d'or, longue barbe, le cimenterre au côté, son cheval empanaché, avec une housse blasonnée d'argent

à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui sont les armes du royaume de Jérusalem.

Ces neuf preux se trouvent, avec quelques variantes, sur l'F de François I^{er} de la coll. Sauvageot, auj. au Musée du Louvre, *Cat.*, n° 189.

Émaux du XVI^e siècle. — Diam. 0^m225.

1166. — Grand PLAT ovale en cuivre rouge émaillé, représentant Hercule débarquant avec les Argonautes. Il est nu, debout, couvert seulement de la peau du lion de Némée et s'appuyant sur sa massue. Ses compagnons sont derrière lui; la nef qui l'apporte est sur la côte du rivage; une autre est encore au large. Le marli est couvert de sujets, d'arabesques et d'ornements de toute espèce. Le derrière du plat n'est pas moins riche d'ornements variés.

Cette belle pièce est signée I. D. C., qui sont les initiales de Jean De Court, peintre du Roi de 1572 à 1601 (Demmin, *Man. de l'amat.*, 2^e éd., p. 529; 3^e éd., III, p. 1300, 1301). Il a eu pour fille Suzanne de Court, qui a travaillé dans le même genre (*Cat. Sauvageot*, nos 1159, 1160).

Gr. diam. 0^m53. Pet. diam. 0^m40.

1167. — MÉDAILLON rond faisant partie de la suite des douze Césars romains et dont les autres sont perdus.

Lég. SER. GALBA. VII. Tête en grisaille de l'empereur Galba, la tête ceinte d'une couronne de laurier vert, fond noir. Marqué des initiales I. L.

Cet émail est de Jean Laudin aîné, né à Limoges en 1616, mort à Paris le 3 novembre 1688 (L'abbé Texier, *Mém. sur les émailleurs de Limoges*, dans les *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, VIII, 1843, p. 306 et 319. Demmin, *Man. de l'amat.*, 2^e éd., p. 532; 3^e éd., III, p. 1304). Il existe de lui des médaillons d'empereurs romains signés en toutes lettres : *J. Laudin, émailleur au fauxbourg Magnine, Limoges* (Demmin, *ibid.*). Le Musée de Cluny possède de lui plusieurs émaux (*Cat.*, n° 1099 et seqq.). Il y en a aussi plusieurs dans la collection Sauvageot (*Cat.*, nos 1167 à 1171).

Émail limousin du XVII^e siècle. — Diam. 0^m12.

1168. — COUPE godronnée et émaillée. Grisaille dans le fond. Fleurs et arabesques en couleur sur le marli. Signée I. L. (Jean Laudin aîné de Limoges).

Donnée par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — Diam. 0^m16.

1169. — Scène de la PASSION. Arrestation de N. S. J.-C. par les soldats. Saint Pierre frappe d'un coup de sabre un serviteur du grand-prêtre (Marc. XIV, 47).

Émail de Limoges en grisaille avec des rehauts dorés, ouvrage du XVI^e siècle dans un cadre doré du XVIII^e.

Donnée par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m13. L. 0^m11.

C. Émaux modernes.

1170. — Collection de six MINIATURES peintes en émail par Petitot.

1. Portrait du cardinal Jules Mazarin, premier ministre de la reine-mère en 1643, mort le 9 mars 1661. Calotte et camail rouges, moustaches et royale grisonnantes. — Médaillon ovale serti dans un cercle d'or avec belière. — H. 0^m030. L. 0^m026.

2. Portrait d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, née le 29 mai 1627, morte le 5 mars 1693. Tête nue, cheveux blonds, collier de perles, draperie bleue. — Médaillon ovale avec bordure d'or. — H. 0^m042 L. 0^m034.

3. Portrait de Louis XIV enfant, tête nue, cheveux blonds, cordon bleu de l'Ordre du Saint-Esprit. Au revers, sur fond d'azur, une L d'or sommée de la couronne royale et embrassée de deux palmes. — Médaillon ovale serti en or avec belière. — H. 0^m025. L. 0^m021.

4. Portrait d'une dame de la Cour, tête nue, cheveux châtain foncé, collier de perles, robe jaune. Au revers, le

même portrait, mais avec l'expression de la douleur, la tête voilée d'une draperie jaune, robe bleue (la marquise de Montespan?). — Médaillon ovale serti en or avec bellière. — H. 0^m028. L. 0^m025.

5. La Madeleine dans le désert, pleurant ses péchés; devant elle un crucifix, à côté une tête de mort. (Est-ce M^{me} de Montespan peinte allégoriquement? M. de Chergé, *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, V, p. 218, décrit un tableau du château d'Oyron, en Poitou, attribué à Mignard, et où cette favorite délaissée se serait fait peindre en Madeleine repentante.) Émail ajouré peint des deux côtés. — Médaillon ovale serti en or, avec boucles d'agrafe à droite et à gauche. — H. 0^m011. L. 0^m025.

6. Portrait d'une dame de la Cour, tête nue, cheveux châtons, boucles d'oreilles et collier de perles, robe jaune. — Médaillon ovale avec bordure d'or. — H. 0^m021. L. 0^m019.

7. Médaillon ovale en verre vert émaillé d'ornements en couleur. — Plaque pour broche ou bracelet. — H. 0^m026. L. 0^m033.

Jean Petitot, peintre en émail, né à Genève en 1607, de parents protestants, séjourna d'abord en Angleterre, mais à la mort de Charles I^{er}, en 1649, il se retira en France à la suite de Charles II. Il s'y fixa avec une pension considérable et un logement au Louvre. Petitot, occupé bientôt à copier les tableaux de Mignard et de Lebrun, fut chargé à plusieurs reprises de faire les portraits de la famille royale. Son œuvre est d'autant plus précieuse qu'il a peint les personnages les plus célèbres de son temps. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, il fut contraint de sortir de France et se réfugia dans sa patrie, où il mourut en 1691, à l'âge de 84 ans.

Le Musée du Louvre possède une très-belle collection des émaux de Petitot, composée de 56 portraits, dont on peut voir la description dans la *Notice des dessins, peintures, émaux et terres cuites exposés dans la galerie d'Apollon* (Périès, *Biogr. univ.* de Michaud, t. 33, p. 504. — *Mag. pitt.*, IX, 1841, p. 39, 40). En 1862 eut lieu à Paris la vente publique d'une collection où il y en avait vingt-cinq, qui obtinrent des prix

fort élevés. On y remarquait des portraits de Louis XIV, des reines Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, du duc de Bourgogne, du duc d'Anjou, de M^{lle} de la Vallière, de M^{me} de Montespan, du duc du Maine, de M^{lle} de Blois, du duc de Vendôme, du cardinal Mazarin, du duc et de la duchesse de La Rochefoucauld, du maréchal duc de Luxembourg, du maréchal de Turenne, de M^{me} de Chevreuse, de M^{me} Deshoulières, etc. (Th. Lejeune, *Guide de l'amateur*, t. I, p. 409). La reine des Pays-Bas possède aussi une très-belle collection d'œuvres de ce célèbre artiste. Il y en a six dans la coll. du duc d'Aumale (Demmin, 2^e éd., p. 531, et 4^e éd., III, p. 1304), un dans celle du duc de Portland. Et c'est un honneur pour le Musée de Rennes que de pouvoir placer son nom à côté de celui de ces illustres collections.

XXII. Céramique.

C'est à M. le Dr Aussant que sont dus les premiers et les plus importants travaux sur la céramique bretonne. Sa découverte de la poterie de Fontenay, près Chartres, sa mise en lumière des faïenceries du Vieux-Rennes, les expositions auxquelles il a présidé, enfin le don qu'il a bien voulu faire à la ville de Rennes de sa riche collection de poteries et de faïences, rendent raison aux yeux de tous de la décision par laquelle l'Administration municipale a donné le nom de M. Aussant à la salle de céramique dont il est le fondateur, et y a fait placer son portrait pour perpétuer son souvenir et rappeler sans cesse la générosité du donateur ainsi que les services par lui rendus pendant sa direction aux Musées de la ville.

§ 1^{er}. — POTERIE A PATE TENDRE.

1^{re} DIVISION. — SURFACE MATTE, BISCUIT.

A. Plastique, terres cuites.

1171. — Tête barbue d'HERCULE, cheveux crépus.

Coll. de Robien. — Terre teinte en noir. Socle de bois noirci. — H. 0^m12.

1172. — TÊTE d'homme barbu, front découvert.

Coll. de Robien, *Cat.*, pl. VII. — Socle de bois noirci. — H. 0^m07.

1173. — Un CHIEN couché, peint à l'huile.

Don de M. le Dr Aussant au Musée de la ville. — Long. 0^m60.

1174. — BUSTE de M. Christophe-Paul de Robien, président à mortier au Parlement de Bretagne.

Modelé par Pierre Gourdel d'après le portrait gravé (V. plus haut, n° 881) et par lui donné au Musée de la ville de Rennes. — H. 0^m45.

B. Vases & ustensiles domestiques.

1175. — VASE en terre noire grossière, trouvé près de Redon, qui contenait, mêlées à quelques monnaies françaises, des monnaies des ducs de Bretagne, dont les plus récentes étaient de Jean III, qui régna de 1312 à 1341. — H. 0^m14.

1176. — Deux tessons de VASE en poterie grossière cordelée, qui renfermait des monnaies des ducs de Bretagne du XIV^e siècle.

1177. — Petite LAMPE grossière en poterie commune. — H. 0^m07.

1178. — Deux CREUSETS de fondeur en terre réfractaire, trouvés dans des fouilles exécutées près la porte Saint-Michel, à Rennes. Ils portent sur le fond des marques de potier. (La partie supérieure est brisée.)

(Séance de la Soc. arch. du 10 mars 1868, p. 93.)

1179. — POT à beurre de Bretagne, à une anse, portant en estampille la date 1618. Trouvé dans les fondations d'une maison rue du Pré-Botté, à Rennes. — H. 0^m21.

Les articles de poterie ci-dessus ont été donnés par M. le Dr Aussant au Musée de la ville.

1180. — Autre POT à peu près semblable, sans date,

marqué de deux estampilles de potier, figurant l'une une astérique, l'autre la lettre A.

Trouvé dans des fondations creusées rue d'Exchange, à Rennes, et donné par M. Mowat, chef d'escadron d'artillerie, au Musée de la ville.

H. 0^m21.

2^e DIVISION. — SURFACE VERNISSÉE, GLAÇURE PLOMBIFÈRE.

A. Carrelages historiés.

Le système d'ornementation est de deux sortes : il consiste, dans le premier cas, en sillons pratiqués sur la terre encore molle et remplis d'une autre terre de couleur tranchée, le tout recouvert d'un vernis plombifère transparent ; quelquefois, pour un ornement un peu développé, une grande rosace par exemple, le rapprochement de deux ou de quatre de ces briques qui en portent chacune une partie est nécessaire. Dans le second mode, ce sont des dessins en relief que la glaçure en fusion restant moins épaisse sur les saillies, rend encore plus apparents. Dans les chapelles funéraires, on rencontre de ces carreaux en terre brune, semés de larmes, offrant au milieu la figure d'une croix ; sur quelques degrés et autour, des os croisés et les instruments servant aux inhumations, la pelle et la pioche. (Aussant, *Fabrique de poteries artistiques*, dans les *Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vil.*, t. VIII, p. 4 et 5.)

1181. — Quatre CARREAUX formant une rosace par leur réunion, provenant de l'église abbatiale de Redon. Donnés par M. Audren de Kerdrel pour la coll. de la Soc. arch.

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1856, p. 127.

XIII^e ou XIV^e siècle. — Les quatre forment un grand carré de 0^m25 de côté.

1182. — Deux AUTRES à peu près semblables (Soc. arch.).

1183. — Autre CARREAU figurant une croix, provenant de l'ancienne chapelle prieurale d'Apigné, près Rennes. Offert à la Soc. arch. par M. l'abbé Brune, chanoine, pour le Musée.

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1854, p. 96.

Même époque. — Carré de 0^m115 de côté.

1184. — Six CARRÉAUX armoriés provenant de l'intérieur d'une cheminée d'une vieille maison de la porte Saint-Michel, à Rennes.

Un donné par M. le Dr Aussant au Musée de la ville, les cinq autres donnés par MM. Costevéc et Tanguy au Musée de la Soc. arch. — Carré de 0^m105 de côté.

1185. — Deux CARRÉAUX funéraires chargés d'attributs mortuaires.

Provenant de la chapelle de la Magdelaine, faubourg de Nantes, à Rennes, l'un donné par M. le Dr Aussant au Musée de la ville (Séance de la Soc. arch. du 10 mars 1852, p. 70), l'autre donné en 1876 au Musée de la Soc. arch. — Carré de 0^m110 de côté).

1186. — Deux CARRÉAUX empreints en relief du sceau de Salomon, un écusson au centre, dans un angle une feuille de fougère, provenant du château de Brossé-Saint-Gravé (Morbihan). Offert à la Soc. arch. par M. Audren de Kerdrel.

Bull. des P.-V. de la Soc. arch., 1857, p. 148.

XVI^e ou XVII^e siècle. — Carré de 0^m10 de côté.

B. Fabrique de Bernard de Palissy.

Bernard de Palissy, né en 1510, mort à Paris en 1590, est le plus célèbre céramiste français de la Renaissance. Ses œuvres ont été souvent contrefaites, mais le plat du Musée de Rennes est une pièce qui, par la beauté de l'exécution, peut être réellement regardée comme sortie de son atelier; le soupçon ne saurait l'atteindre. Il provient de la coll. du prés. de Robien, formée à une époque ancienne où les imitateurs ne s'étaient pas encore exercés dans cette industrie. Voyez sur cet habile artiste, non moins remarquable par le caractère que par le talent : *Mag. pitt.*, I, p. 383; XIII, p. 2 et 28. — Sanzay, *Cat. Sauvageot*, p. 195. — Demmin, *Man. de l'amat.*, 2^e éd., p. 318 à 330, et 4^e éd., I, p. 559 à 577. — Benj. Fillon, *L'art de terre*, chap. X, p. 114 à 128. — Aussant, *Mém. de la Soc. arch. de Rennes*, t. VIII, p. 8. — Des plats semblables ornent plusieurs belles collections : de M^{me} de la Sayette, à Poitiers (De Caumont, *Bull. mon.*, 1843, IX, p. 155); du Musée du Louvre, *Mag. pitt.*, XIII, fig.,

p. 28; du Musée de Lyon (Commarmond, *Cat.*, p. 707, n° 1); du Musée de Cluny (du Sommerard, *Cat.*, nos 1205, 1206, 1207); de Sauvageot (Sanzay, *Cat.*, nos 856 à 861), etc.

1187. — PLAT ovale, à bords évasés, de la fabrique de Palissy; il est en argile blanchâtre; l'intérieur présente un fond sur lequel se déroulent les replis d'une couleuvre grise, et où l'on voit une grenouille verte, une écrevisse brune, des coquillages en couleur naturelle, tous paraissant avoir été moulés sur nature. Les bords du plat sont tapissés de feuilles de lierre et de fougère, et un lézard vert, des papillons et des mouches se jouent tout autour. Le dessous du plat offre une couverture épaisse jaspée d'un violet foncé.

Coll. de Robien. — Gr. diam. 0^m31. Pet. diam. 0^m23.

1188. — AIGUIÈRE à une anse, en terre blanchâtre, de la fabrique ou de l'école de Palissy. Sur un pied rond, concave en dessous et convexe en dessus, s'élève une panse allongée surmontée d'un large goulot qui s'épanouit pour former par-devant l'ouverture, et après s'être échancré sur les côtés, s'élançe par derrière pour donner origine à une anse qui descend en se recourbant. La couverture est d'un blanc jaunâtre. Le fond est parsemé de grenouilles, lézards, couleuvres, libellules, feuilles de vigne et de fougère émaillés en vert, de coquillages bivalves et univalves émaillés en bleu, moulés sur nature. L'anse cassée a été refaite dans le style du vase par feu Bessec-Laporte, peintre à Rennes. (Le plateau manque.)

Il existe une aiguière à peu près semblable au Musée de Lyon. (Commarmond, *Cat.*, p. 707, n° 2.)

Coll. de Robien. — H. 0^m31.

1189. — Grand PLAT ovale, avec ornements et attributs, devant être attribué aux artistes continuateurs de Palissy.

Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. — 0^m38 sur 0^m30.

C. Fabrique de Fontenay.

Le château des sires de Fontenay, l'une des puissantes familles seigneuriales de la Haute-Bretagne, s'élevait près de Rennes, étendant sa mouvance sur la paroisse de Chartres où il était situé, sur celles de Châtillon et des environs. Sous les murs du château, ils soutenaient et protégeaient une fabrique artistique de terre décorative, et non loin de là, au village de la Poterie, une fabrique industrielle. Vers l'époque où Hélène de Hangest, veuve d'Artus Gouffier, grand-maitre de France, faisait fabriquer dans les dépendances de son château d'Oyron, près Thouars : les célèbres faïences dites de Henri II, les châtelains de Fontenay célébraient de la même manière leur souverain. M. Aussant découvrit au vieux manoir de la Josselinaye, paroisse de Châtillon, sur la cheminée de la grande salle, deux grands médaillons en terre cuite, offrant les bustes en profil de Henri II et de Catherine de Médicis. Le fief de Fontenay ayant passé entre les mains des ducs de Cossé-Brissac, Henri IV les entoura aussi de sa faveur, et le 8 mai 1598, le roi se rendant à Rennes coucha au château de Fontenay (Ogée, p. 211), où la maréchale de Brissac le traita avec toute la magnificence possible. Aussi n'est-il pas étonnant que la fabrique de Fontenay ait également célébré Henri IV et Marie de Médicis. M. Aussant découvrit avec le même bonheur ces derniers ouvrages, dont il poursuivit la recherche jusqu'à leur décadence. Il fit l'historique de ces ateliers et en décrivit les produits dans une notice publiée en tête du t. VIII des *Mém. de la Soc. arch. du dép^t*. C'est à sa libéralité que le Musée de la ville doit les objets intéressants qui vont suivre, et qu'après avoir réunis en collection, il lui a généreusement donnés.

1190. — Grand PLAT rond, contour dentelé, sur le marli guirlande de fleurs et de fruits avec pendentifs, en haut et en bas une grenouille; dans la partie creuse du marli quatre médaillons renfermant une fleur de lis, et entre deux d'un côté une feuille de fougère sur une pastille de terre, et de l'autre un orvet. Au fond, des godrons sur lesquels rampe un lézard, et au milieu une partie centrale en saillie présentant en relief les écussons accolés de France et de Navarre entourés des colliers des ordres du Roi et sommés de la couronne royale; sous la pointe une H couronnée embrassée de deux branches de laurier

et autour une bordure formée de fleurs de lis alternant avec des H et des M, initiales du Roi et de la Reine. Les reliefs sont obtenus par l'estampage et le pastillage, les ornements sont en applique à la barbotine, un vernis vert recouvrant uniformément le tout, le dessous du plat biscuité (Aussant, *Fabrique de pot. art. à Fontenay*, dans les *Mém. de la Soc. arch. du dép^t*, t. VIII, p. 16).

Trouvé près de Rennes, et cédé par M. le Dr Godefroy à M. le Dr Aussant, qui l'a donné au Musée de la ville.

(Séances de la Soc. arch. des 11 février et 10 mars 1868, p. 91 et 92; du 9 mars 1869, p. 113.)

Diam. 0^m50.

1191. — Grand Épi de toiture, composé de deux pièces réunies par emboîtement, avec ornements variés obtenus par moulage et pastillage. Sur la base, quatre mufles de lion en ronde bosse et quatre mascarons en demi-relief. Sur la pièce supérieure un médaillon portant en légende : MARIE DE MEDICIS ROINE DE FRANCE ET DE NAVARRE; dans le champ le portrait de la reine en buste vu de face; du côté opposé un autre médaillon portant les mêmes écussons de France et de Navarre décrits au numéro précédent et obtenus avec le même poinçon. Au-dessus quatre médaillons ayant en légende : DE FONTENAY et dans le champ un emblème intérieur formé de quatre cœurs se réunissant par la pointe. On voit encore d'un côté et de l'autre de l'épi deux mouchetures d'hermines. La couverture est formée d'un vernis au plomb presque tombé, jaune-vert pour l'ensemble et d'un bleu très-intense pour quelques ornements (Aussant, *ibid.*, t. VIII, p. 18).

Provenant d'une ancienne maison démolie à Saint-Laurent, près Rennes. — Coll. Aussant. — H. 0^m68.

(Séances de la Soc. arch. des 9 février et 9 mars 1869, p. 111 et 113.)

1192. — AUTRE, auquel il manque le dessous.

Même provenance et donation. — H. 0^m40.

1193. — Fragment d'ÉPI se rapprochant dans sa partie inférieure de la forme d'un vase, ayant sur deux côtés des anses et entre ces anses des guirlandes de fleurs; la partie supérieure est formée d'un groupe composé de fruits, de fleurs et de feuilles. Le vernis est d'un gris bleuâtre (Aussant, *ibid.*, t. VIII, p. 21).

Provenant du village de la Poterie. — Coll. Aussant.
— H. 0^m26.

1194. — Une paire d'ÉPIS de toiture dont le corps est rouge brun, avec trois palmettes vertes formant au bas comme des anses et une flamme jaune dans le haut simulant un pot à feu.

Même provenance et donation. — H. 0^m65.

1195. — Fragment d'ÉPI formé de la même terre, mais ayant un vernis tout de couleur jaune brun jaspé. La flamme manque. On trouve sur cette pièce, sous le vernis, gravés à la pointe, deux noms : *iean marechal* et *janne sanson*. De l'autre côté se trouve répété le nom de cette dernière (Aussant, *ibid.*, t. VIII, p. 21).

Même provenance et donation. — H. 0^m35.

1196. — Un grand ÉPI de toiture vernissé en vert.

Même provenance et donation. — H. 0^m80.

1197. — Autre ÉPI vernissé en vert et sur lequel est perché un pigeon.

Trouvé à Bréal. Donné par M. Boulet, inspecteur de la voirie municipale. — H. 0^m35.

Un autre épi semblable a été trouvé à Rennes, aux Portes-Saint-Michel. (Séance de la Soc. arch. du 11 janvier 1870, t. IX, p. 1.)

1198. — Galerie ou CRÊTE de poterie vernissée en vert

formée d'arcades à jour avec ornements et reposant sur un enfaiteau (Aussant, *ibid.*, p. 21).

Provenant du village de la Poterie. Donné à la Soc. arch. par M. Th. Danjou de la Garenne.

(Séance de la Soc. du 14 décembre 1869, p. 121.)

L. 0^m35.

1199. — NICHE en poterie. Dans la partie inférieure est un tombeau vacant où l'on devait voir, en regardant à travers les colonnettes torsées qui le ferment à l'extérieur, le corps couché du Christ. Dans le compartiment supérieur, qui est aujourd'hui vide, était probablement figurée la Résurrection; au sommet, deux anges adorateurs, au pied d'une croix qui devait surmonter cette pièce céramique; sur les côtés, des statuettes de saint Paul. Le vernis jaune jaspé de brun est verdâtre par places et sur le fond est tracé à la pointe un nom : *metivier* (Aussant, *ibid.*, p. 22, 23).

Par. de Chartres, non loin du village de la Poterie.
— Coll. et don. Aussant. — H. 0^m55.

1200. — Un PASSOIR pour faire des fromages. Il est de forme hexagone à 6 lobes et percé de petits trous pour laisser égoutter le petit lait. Vernis vert.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m28.

1201. — AUTRE à 4 lobes. Vernis blanchâtre, bords violet manganèse.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m20.

§ 2. — POTERIE A PATE DURE (OPAQUE).

1^{re} DIVISION. — FAÏENCES.

A. Italie.

1202. — Petit PLATEAU, décor en couleur, un amour au centre.

Donné par M. le comte de Monttessuy à la Soc. arch. du département.

(Séance de la Soc. arch. du 12 mars 1867. *Bull.*, t. VII, p. 74.)

Diam. 0^m245.

B. Hollande. Vieux-Delft.

1203. — Grand VASE décoratif, bleu monochrome, paysage avec marine; sur le fort et sur les vaisseaux flotte le pavillon tricolore hollandais, deux mascarons formés de mufles de lion tenant un grand anneau.

Vieux-Delft cuit au grand feu. — Provenant du Jardin des Plantes de Rennes et envoyé par le Maire au Musée.

— H. 0^m50. Larg. 0^m43.

1204. — PLAT rond, décor en couleur, imitation des porcelaines de Chine, marqué en dessous en bleu d'un chiffre cité par Demmin, *Man. de l'amat.*, 2^e éd., p. 303, et 4^e éd., III, p. 892.

Commencement du XVIII^e siècle. — Donné au Musée de la ville par M^{me} veuve de Monthuchon. — Diam. 0^m30.

1205. — Autre PLAT rond, même décor et marque.

Même époque. — Donné par la même. — Diam. 0^m26.

1206. — COMPOTIER à godrons, décor en bleu, imitation des porcelaines du Japon.

Donné au Musée de la ville par M. André, conseiller à la Cour d'appel. — Diam. 0^m23.

1207-1211. — Cinq ASSIETTES blanches, décors variés en bleu monochrome, imitations des porcelaines du Japon.

Même donation. — Diam. 0^m22.

C. Allemagne (?)

1212. — Grand PLAT rond, décor bleu monochrome, rinceaux sur le marli; dans le fond un écusson de fantaisie

avec lambrequins, un cœur posé sur deux flèches en sautoir et la date 1700.

Coll. Aussant. — Attribution incertaine. — Diam. 0^m40.

D. France.

1. Normandie. Vieux-Rouen.

1213. — VASE décoratif rond, décor bleu monochrome, feuillages à rinceaux, anses plates à volutes, pied rond. — H. 0^m50. L. 0^m43.

1214. — VASE décoratif rond, décor bleu monochrome, médaillons ovales à feuillages et rinceaux, deux mascarons en relief formés de têtes de femme, pied rond. — H. 0^m48. L. 0^m53.

1215. — VASE décoratif octogone, décor bleu monochrome, rinceaux; deux mascarons en relief formés de têtes barbues de satyres, palmettes, pied octogone. — H. 0^m50. L. 0^m43.

1216. — AUTRE, draperies au lieu de palmettes.

1217. — VASE décoratif octogone, décor bleu monochrome, rinceaux, anses plates à volutes, pied octogone. — H. 0^m50. L. 0^m43.

1218. — AUTRE à peu près semblable.

H. 0^m47. L. 0^m42.

Ces six vases, qui décoraient le Jardin des Plantes de Rennes, ont été envoyés par la Mairie au Musée.

1219. — Grand RAFRAICHISSOIR rond, décor bleu monochrome, deux anses. — Don de M. le D^r Aussant. — H. 0^m34. Diam. 0^m40.

1220. — PLAT ovale à bords chantournés, bouts échancrés; décor en couleur, corne tronquée d'où sortent des fleurs,

semis d'oiseaux, de papillons et insectes fantastiques; imitation des porcelaines de Chine.

XVIII^e siècle. — Donné au Musée de la ville par M^{me} veuve de Monthuchon. — Long. 0^m40. Larg. 0^m28.

1221. — Petit PLAT rond, creux, à bords chantournés, décor en couleur; dans le fond, des oiseaux aquatiques, des insectes et des fleurs de fantaisie; imitation des porcelaines de Chine.

Même époque. — Donné par la même. — Diam. 0^m25.

1222. — FONTAINE de salle à manger avec sa cuvette et son couvercle dressés sur sa planche de support. Décor polychrome, guirlandes de fleurs et rinceaux sur la fontaine; une corbeille de fleurs dans la cuvette.

Donnée par M. le D^r Aussant. — H. de la fontaine, 0^m50.

1223-1224. — Une paire de PORTE-BOUQUETS, décor bleu monochrome; sous l'un la marque bleue V, sous l'autre MD.

Coll. Aussant. — Long. 0^m20. Haut. 0^m10.

1225. — PLAT octogone, décor bleu monochrome; dans le fond une corbeille de fleurs.

Acquis à Rennes par la ville. — Diam. 0^m37.

1226. — Grande SOUPIÈRE ronde avec son couvercle à bouton, deux oreilles pour anses, décor bleu monochrome.

Coll. Aussant. — H. 0^m25.

1227-1228. — Deux COUVERCLES de soupière, l'un ovale, l'autre rond, décor bleu.

Donnés par M. André, conseiller à la Cour d'appel.

2. Nivernais. Vieux-Nevers.

1229. — RAFRAICHISSOIR rond, décor bleu monochrome, rinceaux, feuillages et groupes de personnages.

Donné par M. André, conseiller à la Cour d'appel, au Musée de la ville. — H. 0^m18. Diam. 0^m19.

1230. — Grand POT d'apothicairerie, décor bleu monochrome, anses tortillées, couvercle à bouton. En inscription dans un cartouche : THERIACA.

Provenant du Bureau de bienfaisance et envoyé par la Mairie au Musée. — H. 0^m48.

1231. — STATUETTE de la Sainte Vierge, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras et debout sur le sol.

Coll. Aussant. H. 0^m47.

1232. — AUTRE debout sur une plinthe où on lit : **ave ma.**

Coll. Aussant. — H. 0^m32.

1233. — Petit BACCHUS, la tête couronnée de lierre bleu, avec une ceinture de même, à cheval sur un tonneau, tenant une bouteille de la main gauche, la droite cassée.

Coll. Aussant. — H. 0^m

1234. — GOURDE rayée de différentes couleurs.

Coll. Aussant. — H. 0^m24.

1235. — COLOQUINTE évidée au centre, en forme de couronne, deux petites anses, décor en couleurs.

Coll. Aussant. — H. 0^m22.

1236. — BOUTEILLE plate à deux anses, décor bleu monochrome. — H. 0^m24.

1237. — BIBERON à une anse. — L. 0^m18.

Ces deux objets acquis à Rennes par le Musée de la ville.

1238. — PINTE à une anse, bouquet de roses.

Coll. Aussant — H. 0^m20.

1239. — CHOPINE à une anse ayant pour décor un oiseau perché sur une branche.

Donnée par M. André, conseiller à la Cour d'appel, au Musée de la ville. — H. 0^m14.

1240. — BEURRIER ovale à deux anses, intérieur décor en couleurs, extérieur à godrons en relief.

Coll. Aussant. — Long. 0^m22.

1241. — PLATEAU rond; un jardin à la française; au milieu un bassin rond; au bout un autel sur lequel le phénix consumé sur son bûcher renaît de ses cendres.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m30.

1242. — ASSIETTE blanche, un feston sur le marli. *La Royauté.* Au-dessus de deux drapeaux en sautoir, une fleur de lis d'or sommée d'une couronne de lauriers verts. Dessous **W L R** (Vive le Roi).

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1243. — ASSIETTE blanche, des fleurs sur le marli. *Les Etats Généraux de 1789.* L'emblème des trois ordres : la crosse du clergé et l'épée de la noblesse en sautoir, posées sur la bêche du tiers-état en pal et accompagnées de trois fleurs de lis et de trois cœurs fidèles, le tout sommé de la couronne royale.

Donnée à la Soc. arch. par M. Th. Danjou de la Garenne. — Diam. 0^m22.

(Séance de la Soc. arch. du 11 décembre 1862, p. 19, n° 4.)

1244. — ASSIETTE blanche, un feston sur le marli. L'emblème des trois ordres : un laboureur tenant sa bêche en pal et assis sur une gerbe de blé posée sur la crosse du clergé et l'épée de la noblesse. Dessous **W la nation.**

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1245. — ASSIETTE blanche, des fleurs sur le marli. *La République française.* Sur l'autel tricolore de la patrie est attachée par un nœud aux trois couleurs une pique surmontée du bonnet rouge de la Liberté.

Donnée au Musée de la ville par M. Th. Danjou de la Garenne. — Diam. 0^m22.

1246. — ASSIETTE blanche, un feston sur le marli. Un ballon, son parachute ouvert; dans la nacelle, deux aéronautes.

Ce fut Garnerin qui ayant eu l'idée du parachute, mit sa théorie en pratique, et le 1^{er} brumaire an VI (22 octobre 1797), éleva un ballon dans le parc de Monceaux et donna le premier le spectacle d'une descente en parachute (*Moniteur universel* du 5 brum. an VI; Fayolle, dans la *Biogr. univ. de Michaux, suppl.*, t. LXV, p. 150).

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

3. Bretagne. Vieux-Rennes.

Bien antérieurement à l'établissement connu de faïenceries à Rennes, on trouve dans les environs des pièces remontant à l'époque de Louis XIV et qui indiquent qu'il s'y trouvait une fabrique. La similitude de la terre a induit M. Aussant à penser qu'on pouvait attribuer ces produits aux poteries de Fontenay (Aussant, *Fab. de pot. art. à Fontenay*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, t. VIII, p. 27).

1247. — CARREAU funéraire, couverte blanche. lettres violet manganèse, larmes bleues.

CY GIST LE CORPS DE
DEFEVNTTE IANNE LE
BOVTEILLER DAME DV
PLECIX COIALV, DECED
EE LE 29^{me} IANVIER
LAN 1653 AGEE DE
50^{ans}. REQUIESCAT
IN PACE AMEN.

Le Bouteiller, sieur de la Garaudière et du Plessix-Coialu, paroisse de Bédée, canton de Montfort, portait d'argent à 17 coquilles de sable, 6, 5, 4, 2 (Le P. Toussaint de Saint-Luc, p. 41. — Potier de Courcy, I, 118). Cette brique est citée par M. Aussant, *ibid.*, p. 27; Demmin, 4^e éd., II, p. 638; Jacquemart, *Merv. de la cér.*, II, p. 132).

Coll. Aussant. — 0^m26 en carré.

1248. — CARREAU funéraire, couverte blanche, lettres noir manganèse, larmes bleues.

Cy gift le cors de
N. H. LAURENT
L E M A R C H A N T
S^r de la Tousche
decedé le 7^e x^{b^{re}} 1679
Priez Dieu pour luy.

Provenant de l'église de Chevré, par. de La Bouexière, canton de Liffré. — Don de M. Alfred Ramé, procureur général, au Musée de la ville. — H. 0^m26. L. 0^m25.

(Séance de la Soc. arch. du 12 décembre 1872, t. IX, p. 52.)

1249. — AUTRE semblable.

Cy gift le corps de
Damo^{ll^e} PERONN
ELLE ANGELIQUE
de la Heruerie
decedé le
Auril 1681 Priez
Dieu pour elle.

Même provenance et donation. — H. 0^m26.

(Séance de la Soc. arch. du 12 décembre 1872, t. IX, p. 52.)

1250-1254. — Cinq fragments de CARREAUX funéraires semblables, avec débris d'épithaphes de religieuses de l'abbaye de Saint-Sulpice-des-Bois, canton de Liffré, pris dans les ruines du monastère par M. Alfred Ramé et par lui donnés au Musée de la ville.

(Séance de la Soc. arch. du 12 décembre 1872, t. IX, p. 52.)

1255. — EPI de toiture, faïence blanche.

Provenant de l'ancien couvent des Carmélites de Rennes, aujourd'hui le Grand-Séminaire. — Donné par

M. Langlois, architecte, au Musée de la ville. — H. 0^m39.
— Manque le bout.

1256. — CHEVRETTE de l'apothicairerie de l'ancien hôpital Saint-Yves à Rennes. Sur la panse, inscription bleue dans une couronne de laurier : **S^t Yues Ol. Hyperici.** (Huile de Millepertuis.)

Coll. Aussant. — H. 0^m22.

1257. — AUTRE. **S. Longuæ uitæ.** (Sirop de longue vie.)
Don de M. André, conseiller, au Musée.

1258. — BOUTEILLE de la même apothicairerie. **S^t Yues. Aq. Bardan.** (Eau de Bardane.)

1259. — AUTRE. **Aq. Vulner.** (Eau vulnéraire.)
Coll. Aussant. Le cou des bouteilles est cassé.

En 1748, le Florentin Jean Forasassi, dit Barbarino, fonda à Rennes une manufacture de faïence (Benj. Fillon, *Poitou et Vendée, Cér. poit.*, p. 25; Jacquemart, *Gaz. des Beaux-Arts*, t. IX, p. 143, et *Merv. de la cér.*, t. II, p. 132). Il s'établit au-delà des Capucins, sur le pavé Saint-Laurent. Ses produits sont par la forme, la manière, par la teinte, de véritables ouvrages italiens qu'il est facile de reconnaître, surtout dans les statuettes, dont quelques-unes sont fort remarquables. On a déjà signalé le manganèse dans les carreaux funéraires; on voit ici reparaitre le violet manganèse, dont l'emploi devient presque toujours caractéristique des ateliers de Rennes. L'Ecole italienne se sert aussi du jaune d'urane avec rehauts de bol d'Arménie. On y voit le bleu de cobalt.

1260. — SAINT JEAN-BAPTISTE debout, tenant l'Agneau de Dieu sur le Livre des Évangiles. Sur la plinthe du socle, **S. IAN.**

Coll. Aussant. — H. 0^m33.

1261. — SAINTE MARIE, mère de Dieu, debout, couronnée, tenant l'Enfant-Jésus sur son bras.

H. 0^m31.

1262. — Le CHRIST assis, le manteau royal sur les épaules,

un sceptre de roseau dans ses mains liées, la couronne d'épines sur la tête. Sur la plinthe, **ECCE HOMO**.

Coll. Aussant. — H. 0^m30.

1263. — **SAINTE RENÉ**, évêque, debout, en costume épiscopal, la mitre sur la tête, la dextre bénissante, la crosse dans la gauche, la chappe sur les épaules. Sur la plinthe, **S^{ct} RENE**.

Coll. Aussant. — H. 0^m33.

1264. — **SAINTE BARBE** debout, la couronne sur la tête, le manteau sur les épaules, tenant une palme dans la droite et une tourelle dans la gauche. Sur la plinthe, **S^{TE} BARBE, P. P. N.** (*Priez pour nous.*)

Coll. Aussant. H. 0^m31.

1265. — **SAINTE FRANÇOIS** debout, tête nue, le froc ceint du cordon de l'Ordre franciscain. Sur la plinthe, **S^T FS**.

Coll. Aussant. — H. 0^m28.

1266. — **BÉNITIER** de chambre. Sur le plat du dossier est figuré le Christ en croix; au pied, la Sainte Vierge tient embrassé le bois où est suspendu son fils; de chaque côté, un ange; au-dessus, une tête de chérubin. Sur la vasque, un écusson aum onogramme du Christ **IHS**, avec deux anges pour supports.

Coll. Aussant. — H. 0^m31.

1267. — **JÉSUS** crucifié, les bras étendus sur la croix. — Cadre en bois sculpté et doré, orné de chantournés et de fleurons.

Coll. Aussant. — H. 0^m40.

Après la fondation de l'art céramique dans la ville de Rennes par le Florentin Forasassi Barbarino, la fabrique fut successivement exploitée par plusieurs habitants. Deux ateliers fonctionnèrent en concurrence, l'un dans la paroisse Saint-Martin, quartier des Capucins (auj. rue d'Antrain), l'autre paroisse Saint-Pierre en Saint-Georges, rue Hûe (auj. rue de Paris).

Lorsque quelque signature ne vient pas les faire différencier, il n'est pas aisé de pouvoir les distinguer l'une de l'autre, les deux fabriques employant généralement la même terre, souvent les mêmes ouvriers, et n'ayant jamais eu chacune de marque particulière. Les noms qu'on peut y voir sont ceux d'ouvriers et de peintres décorateurs. Tous se servent habituellement du violet manganèse, mais qui sous l'action du fourneau se boursoufle en se pointillant; c'est la couleur dominante et d'un emploi caractéristique. Il faut citer en ce genre les ouvrages d'un peintre nommé *Hirel de Choisy*. Le premier de ces deux ateliers fit venir de Rouen un jeune homme habile, *Bourgouin*, qui a signé plusieurs bonnes pièces. L'autre atelier rival fit venir des ouvriers de Marseille qui ont écrit quelquefois sous leurs pièces : **Fait à Rennes rue Hûe**, et une louable émulation fut entretenue par ces efforts divers jusqu'à ce que, se laissant aller à une décroissance commune, les deux fabriques, glissant sur la même pente, vinrent à cesser toute manifestation artistique pour ne plus produire que de la faïence vulgaire et de la poterie.

On va d'abord décrire les pièces où le violet manganèse, tout en entrant dans la peinture comme couleur principale, se marie cependant à des couleurs variées pour former un décor polychrome.

1268. — Grande SOUPIÈRE ovale. Le couvercle a pour bouton un artichaut vert. Deux oreilles pour anses. Le décor est composé de chantournés entremêlés de fleurs et de feuillages. La panse repose sur trois pieds de biche. Sous le couvercle : **CHOISY FT** (Le plateau manque.)

Une grande écritoire de bureau, riche décor à bouquets analogues, appartenant à M. Arthur de la Borderie, à Vitré, est signée : **Hirel de Choisy pencit, 1767**. Une autre soupière, entièrement semblable à celle du Musée, sauf que le couvercle a pour bouton un coquillage où il y a dans l'ouverture de la volute **H. C.**, appartenait à M. Robinot de Saint-Cyr, maire de Rennes (André, *Compte-rendu de l'exp. art. et arch.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, t. III, p. 84 et 101. — Jacquemart, *Merv. de la cér.*, II, p. 133). Un comptoir rond, appartenant à M. Baudouin, est marqué desous **Ch**.

Coll. Aussant. — H. 0^m30. Gr. diam. 0^m40.

1269. — POTICHE avec son couvercle surmonté de branches, de feuilles et de fleurs. Sur la panse des bouquets.

Coll. Aussant. — H. 0^m44.

1270-1271. — Une paire de CORBEILLES, décor à bouquets, anses formées de branches de pommier, monture sur un cercle à quatre pieds de lion en plomb vernissé or.

Provenant de la succession de M. Legraverend, léguée aux hospices de la ville de Rennes. — H. 0^m10. Gr. diam. 0^m35.

1272. — POT A EAU, décor à bouquets (anse refaite). Sous le pied : **fait à Rennes Rue Hûe 1769.** (La cuvette manque.)

Aussant, *Fab. de pot. art.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, t. VIII, p. 2. — André, *Compte-rendu de l'exp.*, id., t. III, p. 83, 84, et *Not. biogr. sur M. Aussant*, id., t. VIII, p. 535. — Jacquemart, *Merv. de la cér.*, II, p. 133.

Un couvercle de soupière, appartenant à M. Edouard Pascal, à Paris, porte aussi l'inscription suivante : **Fait à Rennes, rue Hûe, 1770** (André, *Compte-rendu de l'exp.*, id., III, p. 84. — Jacquemart, *Merv. de la cér.*, II, p. 133. — Demmin, *Guide de l'am.*, 4^e éd., II, p. 639).

Coll. Aussant. — H. 0^m21.

1273. — POT à une anse. Un bouquet de roses pour décor. Garniture en étain, couvercle à charnière, bagüe au pied. (La cuvette manque.)

Coll. Aussant. — H. 0^m24.

1274. — Petit PLAT rond à bords chantournés. Dans le fond une petite maison champêtre couverte en tuiles. Semis et guirlandes de fleurs.

Donné par M^{me} veuve de Monthuchon au Musée de la ville. — Diam. 0^m24.

1275. — Petit BÉNITIER de chambre à coucher, décoré du monogramme du Christ IHS.

Donné par M. Langlois, architecte, au Musée de la ville. — H. 0^m20.

1276. — BROC à une anse, représentant un bonhomme

assis, coiffé d'un chapeau à trois cornes, tenant de la gauche un pot sur lequel est écrit : *Boy tout*, et portant de la droite un verre à sa bouche.

Coll. Aussant. — H. 0^m28.

1277. — CHOPINE à une anse (cassée), représentant un pierrot coiffé d'un chapeau à trois cornes et assis sur un tonneau.

Coll. Aussant. — H. 0^m20.

1278. — CRUCHE à une anse par derrière et un goulot par devant, une autre anse par dessus pour poignée, décor à bouquets.

H. 0^m26.

1279. — HANAP en forme de casque, avec une anse, décor à bouquets.

Coll. Aussant. — H. 0^m21.

1280. — SUPPORT de plateau, quatre dauphins pour pieds, décor à bouquets.

Coll. Aussant. — H. 0^m18.

1281. — Grande FONTAINE monumentale de salle à manger, avec son couvercle et sa vasque, dressés sur une planche en bois sculpté. Décor à bouquets polychromes accompagnés d'oiseaux et de fleurs et de gracieuses arabesques. Système d'ornements à fleuranges et guirlandes qui, par le dessin et la couleur, rappellerait les fabriques marseillaises, si le violet manganèse ne venait pas indiquer l'atelier de Rennes.

Cette belle pièce a figuré à l'Exposition universelle de Paris où elle a été fort remarquée. Elle se trouve décrite dans Jacquemart, *Mémoires de la céramique*, II, p. 133, et elle y est gravée sur bois, fig. 18.

Coll. Aussant. — H. de la vasque 0^m18, de la fontaine avec son couv. 0^m85.

1282. — La **SAINTE VIERGE Marie**, Mère de Dieu, debout, la couronne sur la tête, tenant l'Enfant-Jésus sur son bras. Sur la plinthe : **AV. MA.**

Coll. Aussant. — H. 0^m32.

1283. — L'évêque **SAINT RENÉ**, debout, en costume épiscopal, la mitre sur la tête, la dextre bénissante, la crosse dans la main gauche. Sur la plinthe dans un cartouche : **ST RENE.**

Coll. Aussant. — H. 0^m34.

1284. — **AMOUR** assis sur une terrasse, statuette de jardin. (Les deux pieds, le bras droit et les deux ailes cassés.)

Coll. Aussant. — H. 0^m45.

1285. — **BRASERO** monté sur roulettes avec anses en fer, couvercle avec une poignée.

Un brasero semblable, appartenant à M. Reuzé, porte sous le couvercle : fait à Rennes Ruë huë 1771.

Coll. Aussant. — H. 0^m50.

Les pièces suivantes sont uniformément décorées violet manganèse monochrome formant camaïeu.

1286. — Grand **PLAT** rond à bords chantournés, dans le fond un bouquet, des fleurs sur le marli.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m40.

1287-1288. — Une paire de **RAFRAICHISOIRS**, les deux anses formées de branches tortillées de rosier, avec feuillages, fleurs et boutons, décor à bouquets.

Provenant du Bureau de bienfaisance de Rennes. — H. 0^m21.

1289. — **SOUPIÈRE** ronde à deux anses formées de bois de pommier, couvercle ayant un lion pour bouton, décor à fleurs et à bouquets. (Le plateau manque.)

A l'exposition de Rennes, en 1864, se trouvait une soupière, décor en violet manganèse, où on lisait : *pinxit baron a rennes 1779*. Couvercle ayant un renard pour bouton.

Coll. Aussant. — 0^m23.

1290. — Autre SOUPIÈRE ronde à côtes, avec son couvercle, les deux anses et le bouton formés de branchages de pommier, plateau rond à chantournés, décor fleurs et chinoiseries.

Coll. Aussant. — H. 0^m20.

1291. — COUVERCLE de soupière ronde avec chantournés, bouton formé de fleurs et feuillages de rosier, décor à bouquets, ornements moulés en relief.

Coll. Aussant. — H. 0^m16. Diam. 0^m22.

1292. — Grande SOUPIÈRE ovale, chantournés en relief, deux têtes de femme pour anses, sur le couvercle une branche de citronnier avec son fruit et ses fleurs formant le bouton, plateau chantourné, semis de bouquets et de fleurs.

Coll. Aussant. — H. 0^m26. Long. de la soup. 0^m31, du plateau 0^m47.

1293. — SOUPIÈRE ovale avec son couvercle ayant pour poignée un tortillage de feuillages et de fleurs, les anses du vase sont des bustes de femme surmontés d'une coquille formant oreilles. Les ornements du décor sont tirés de sujets chinois, chasses, paysages, fleurs et animaux. Plateau creux, chantourné, décor à bouquets.

Coll. Aussant. — H. 0^m21. Gr. diam. 0^m34.

1294-1295. — Une paire de SOUPIÈRES ovales avec leurs couvercles ayant pour bouton un artichaut avec son feuillage, deux anses, le tout formes chantournées et décor à bouquets.

Coll. Aussant. — H. 0^m20. Long. des soup. 0^m28.

1296. — Grand PLAT ovale (ayant pu être un plateau de soupière), forme chantournée, décor à bouquets.

Coll. Aussant. — Gr. diam. 0^m44. Pet. diam. 0^m34.

1297. — ECUELLE à oreilles, couvercle à bouton, décor fleurs et feuillages.

Coll. Aussant. — H. 0^m13.

1298. — CHANDELIER orné de fleurs et de fleurons (la boîte manque).

André, *Compte-rendu de l'exp. art. et arch.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, t. III, p. 84.

Coll. Aussant. — H. 0^m21.

1299. — Une paire de BURETTES pour huile et vinaigre, avec leur porte-huilier, décor à bouquets (les couvercles à bouchons manquent).

André, *Compte-rendu de l'exp.*, id., III, p. 84.

Coll. Aussant. — H. 0^m12.

1300. — AUTRES, avec leurs couvercles.

Coll. Aussant. — H. 0^m16.

1301. — COMPOTIER à bords chantournés, décor à bouquets, fleurs et fleurons.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m20.

1302. — AUTRE *idem*, décor à bouquets.

Don de M. André, conseiller à la Cour. — Diam. 0^m21.

1303-1304. — Une paire de PORTE-BOUQUETS, décor à fleurs.

Coll. Aussant. — H. 0^m10. Gr. diam. 0^m20.

1305. — Une petite CUVETTE à bords droits et à pans coupés, décor à bouquets (le pot à eau manque).

Coll. Aussant. — Long. 0^m20. Larg. 0^m11.

1306. — ASSIETTE à bords chantournés, fleurs sur le marli, dans le fond des chinoiseries. Dégénérescence du violet manganèse, ainsi que pour les suivantes.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1307-1308. — Deux AUTRES *idem*.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1309-1310. — Deux AUTRES *idem*, décor à œillets.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

Couverte stanifère, d'un blanc pur, dont l'émail est sans aucun décor.

1311. — Réduction de la STATUE DE LOUIS XV, placée dans une niche à l'extérieur de l'Hôtel-de-Ville de Rennes. Derrière est écrit en noir : **F^{T^E} (fecit) Bourgoûin. 1764.**

Les Etats de Bretagne avaient, en 1754, fait élever à Louis XV une statue pédestre, modelée par le sculpteur J.-B. Lemoine et fondue en bronze par Pierre Gor. Le Roi était debout sur un piédestal; autour de lui des groupes de trophées et de drapeaux. A sa droite, Hygie debout, tenant la couleuvre d'Esculape à qui elle offre dans une patère un breuvage salutaire. A ses pieds, un autel et des fruits, symbole des vœux que la France avait formés pour le rétablissement du Prince. A sa gauche, la statue assise de la Bretagne, entourée des attributs de la guerre et du commerce. Sur le piédestal, une inscription commémorative (Delaporte, *Rech. sur la Bret.*, I, 431. — Marteville sur Ogée, *Dict. de Bret.*, II, 499). Des médailles d'argent et de bronze et qui existent au Musée en ont perpétué le souvenir, et une grande gravure, due à Nicolas Dupuis, a aussi retracé ce monument. La céramique y a voulu contribuer aussi, et c'est ainsi que cette copie modelée en terre l'a conservée pour nos yeux : la faïence s'est ici montrée plus durable que le bronze, car la statue a été renversée et détruite à l'époque de la Révolution (André, *Compte-rendu de l'exp. art. et arch.*, dans les *Mém. de la Soc. arch.*, t. III, p. 83, et *Not. biog. sur le docteur Aussant*, t. VIII, p. 535. — Jacquemart, *Merv. de la cér.*, II, 132. — Demmin, *Guide de l'am.*, 4^e éd., II, p. 639).

Jean-Baptiste-Alexis Bourgoûin, né en 1734, faubourg Saint-Sever de Roueh, était venu se fixer à Rennes comme ouvrier à la fabrique de faïence du quartier des Capucins et il s'y était marié, paroisse Saint-Jean, le 28 septembre 1756. Il fut ensuite directeur de la fabrication et premier

peintre à la manufacture de faïence de Thomas Jollivet, paroisse Saint-Martin, pavé Saint-Laurent. Il y mourut le 9 juin 1790.

Coll. Aussant. — H. 0^m48.

1312-1313. — Une paire de TAUREAUX debout, d'un type excellent et d'une grande pureté de formes.

Coll. Aussant. — H. 0^m35.

1314. — SAINT PIERRE debout, tenant de la droite un livre, de la gauche ses deux clefs.

Coll. Aussant. — H. 0^m48.

1315-1316. — Une paire de grands CHANDELIERS pour autel d'une église.

Coll. Aussant. — H. 0^m49.

1317. — Un HANAP en forme de casque, à une anse, feuillages et chantournés en relief.

Coll. Aussant. — H. 0^m25.

1318-1319. — Une paire de PORTE-BOUQUETS, feuilles d'acanthé en relief.

Coll. Aussant. — H. 0^m11.

1320-1321. — Une paire de petits LIONS debout.

Coll. Aussant. — H. 0^m21.

1322. — Une petite POTICHE avec son couvercle surmonté d'un bouton.

Coll. Aussant. — H. 0^m22.

Décor bleu monochrome.

1323-1324-1325-1326. — Quatre VASES décoratifs, forme *Médicis*, couverte blanche, ornés à droite et à gauche d'un mascaron en relief, portant par devant et par derrière, exécuté en bleu au ponsif, un écusson armorié.

Cet écu se blasonne ainsi : écartelé au 1^{er} d'argent à la fasce de gueules ; au 2^e d'argent à la tour de sable ; au 3^e de gueules au lion

rampant d'argent ; au 4^e d'azur à la fasce d'or soutenue d'une étoile de même en pointe, au chef denché d'or ; sur le tout d'or au chevron de gueules accompagné de 3 croissants de même, 2 en chef 1 en pointe ; l'écusson avec une mitre de front à dextre et une crosse tournée en dehors à sénestre, sommé d'une couronne de marquis et surmonté d'un chapeau vert d'où pendent 10 houppes de chaque côté, et embrassé de 2 palmes. Ce sont les armes de M^{sr} François Bareau de Girac, né à Angoulême en 1732, sacré le 31 août 1766 évêque de Saint-Brieuc, transféré à l'évêché de Rennes le 22 décembre 1769, abbé de Saint-Évroult et de Froidmont (Potier de Courcy, *Nob. de Bret.*, I, 32). Les mêmes armoiries se retrouvent sur le frontispice du bréviaire du diocèse de Rennes, qu'il fit imprimer à Paris, chez Lambert, en 1786, 4 vol. in-12. A l'époque de la Révolution, il fut forcé de céder son siège à l'évêque constitutionnel Le Coz. Au retour de l'émigration, il ne voulut accepter d'autres fonctions que celles de chanoine de Saint-Denis, où il mourut le 22 novembre 1820. Voyez sur ce prélat les notices historiques qui se trouvent dans Ogée, *Dict. de Bret.*, IV, 125 et 202. — Philibert, *Biogr. univ. de Michaud*, suppl., t. 65, p. 364. — Marteville sur Ogée, II, 511.

Si on retourne le premier de ces vases, on lit sous le pied écrit en noir à l'oxyde de fer P (*Pinxit*) Bourgoûin 1776, qui donne le nom du faïencier qui les a exécutés, avec la date de leur fabrication. Ces vases, avec plusieurs autres, provenaient du jardin de l'évêché ; ils furent ensuite transportés au Jardin des Plantes de la ville. C'est de là qu'ils sont venus au Musée.

H. 0^m65.

1327-1328-1329. — Trois AUTRES semblables, mais d'un plus petit modèle. (Les pieds sont refaits.)

Même provenance. — H. 0^m48.

Décor jaune monochrome.

1330. — COUVERCLE de soupière ovale, à chantournés, décor à bouquets, ayant pour poignée une branche de pommier avec ses feuilles et son fruit. (La soupière manque.)

Coll. Aussant. — Long. 0^m28.

1331. — CUVETTE à bords droits et à pans coupés, décor à bouquets. (Le pot à eau manque.)

Coll. Aussant. — L. 0^m27.

Les pièces qui suivent sont polychromées d'une manière variée.

1332. — Grande SOUPIÈRE ronde à côtes et à deux anses; un couvercle avec une pomme et deux feuilles de pommier pour bouton. Décor à bouquets jaunes, rouges et verts. (Le plateau manque.)

Coll. Aussant. — H. 0^m27.

1333. — Une paire de BURETTES à huile et vinaigre, avec leurs couvercles à charnière d'étain et le porte-huilier. Même décor que ci-dessus.

Coll. Aussant. — H. 0^m14.

1334-1335. — Une paire de COMPOTIERS, bords dentelés. Même décor. — Diam. 0^m19.

1336. — BEURRIER à deux anses. Même décor. — Long. 0^m18.

1337. — SOUPIÈRE ovale à deux anses, couvercle ayant pour bouton une pomme avec deux feuilles, décor à peu près semblable. (Le plateau manque.)

Coll. Aussant. — H. 0^m21. Long. 0^m24.

1338. — COUVERCLE de soupière ovale, côtelé, à peu près semblable au précédent. (La soupière manque.)

Coll. Aussant. — Grand diam. 0^m28. Petit diam. 0^m21.

1339. — AUTRE *idem*.

Don de M. André, conseiller à la Cour. — Grand diam. 0^m23. Petit diam. 0^m18.

1340. — COUVERCLE de soupière ovale, côtelé, ayant pour bouton une pomme verte et deux feuilles bleues. Décor à bouquets, bleu monochrome. (La soupière manque.)

Coll. Aussant. — Grand diam. 0^m25. Petit diam. 0^m20.

1341-1342-1343. — Trois AUTRES variés *id.*, ayant pour bouton une poire avec deux feuilles. Même décor. (Les soupières manquent.)

Don de M. André, conseiller à la Cour. — Grand diam. 0^m23 à 22. Petit diam. 0^m17 à 16.

1344. — ECRITTOIRE en trèfle. Décor bleu chantourné de noir. (Le godet manque.)

Coll. Aussant. — Long. 0^m10.

1345. — Grande SOUPIÈRE ronde, à deux anses, avec son couvercle ayant pour bouton un oignon avec carotte et poireaux. Plateau rond à oreilles. Décor à bouquets polychrome, jaune vert et bleu.

Coll. Aussant. — H. 0^m30.

1346. — AUTRE, plus petit modèle. Couvercle ayant pour bouton un artichaut vert avec les mêmes légumes. Plateau semblable.

Coll. Aussant. — H. 0^m27.

1347. — ECUELLE à oreilles, avec son couvercle, ayant une fleur pour bouton. Même décor. Dans l'intérieur, le nom de la personne pour qui elle a été faite : **M^{lle} Morise. 1778.** (Le plateau manque.)

Coll. Aussant. — H. 0^m15.

1348. — ASSIETTE à bords chantournés, dans le fond un bouquet, quelques fleurs sur le marli.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1349. — AUTRE *idem*, dans le fond un bouquet de pensées, quelques autres sur le marli.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1350. — ASSIETTE de mariage. Dans le fond saint François nimbé, la croix à la main; au-dessous, en exergue, **S^{te} françoise Carée 1781.** Guirlandes et chantournés sur le marli.

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1351. — AUTRE *id.* Dans le fond sainte Françoise nimbée, les mains jointes, conduite par un ange. Ex. **francoise gillete. 1798.**

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1352. — AUTRE *id.* Dans le fond saint François nimbé, la croix à la main. Ex. **francois quoi. 1799.**

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1353. — AUTRE *id.* Dans le fond, même sujet qu'au n° 1351. Ex. **francoise haunait. 1799.**

Coll. Aussant. — Diam. 0^m22.

1354-1355. — Une paire de LÉVRIERS couchés. Sur les socles **DALICHAMPS.**

Coll. Aussant. — Long. 0^m17.

1356. — Un petit CHIEN CARLIN couché.

Coll. Aussant. — Long. 0^m08.

1357. — POT A EAU à surprise (anse cassée). Sur la panse un amour dans un bosquet. Sous le fond est gravé à la pointe, avant la cuisson, le nom de l'ouvrier **ma^r Raymond éné.**

Coll. Aussant. — H. 0^m20.

1358-1359. — Une paire de petits POTS à onguent de l'apothicairerie de l'**HOPITAL GENERAL** de Rennes. Ils portent cette inscription en deux lignes dans une guirlande de feuillage bleu, boutons et fleurs jaunes.

L'Hôpital Général de Rennes fut fondé en 1650 par un arrêt de règlement du Parlement de Bretagne, mais qui ne reçut son exécution que lorsque Louis XIV, par lettres patentes de 1679, ayant uni tous les hôpitaux de cette ville, se déclara protecteur de l'*Hôpital Général de la Charité de Rennes*. Ses bâtiments sont occupés aujourd'hui par le quartier de l' Arsenal et la caserne d'infanterie qui lui est contiguë (Marteville sur Ogée, II, 579, 580).

Coll. Aussant. — H. 0^m11.

1360. — ECUELLE à oreilles. (Le couvercle manque.)

Coll. Aussant. — Diam. 0^m23. H. 0^m06.

1361-1362. — Une paire de LIONS debout, crinière brune, musele jaune, socle décoré en bleu. (Coulés dans le même moule que les lions n^{os} 1320 et 1321.)

Coll. Aussant. — H. 0^m21.

1363. — ECUELLE à oreilles, avec son couvercle, ayant pour bouton un petit artichaut avec du feuillage. Décor polychrome à bouquets et guirlandes. Dans le fond, au milieu d'une couronne de verdure et de fleurs : **RENÉE BOULANGE. 1800.** (Le plateau manque.)

Coll. Aussant. — H. 0^m15. Diam. 0^m15.

1364-1365. — Une paire d'ECUELLES à oreilles, sans couvercles, brunes en dehors; en dedans une guirlande, et au fond le nom des deux mariés : dans l'une **JOSEPH CHOPIN. 1809.** Dans l'autre **JEANNE LEGENDRE. 1809.**

Coll. Aussant. — Diam. 0^m13.

1366. — Une petite SOUPIÈRE ronde, à deux anses, avec couvercle ayant un bouton bleu. Décor monochrome bleu avec guirlandes et filets. Dans le fond : **M^{lle} CHEVILLIAR. 1833.** (Point de plateau.)

Coll. Aussant. — H. 0^m21. Diam. 0^m17.

Fabrique de Quimper.

1367. — La **SAINTE-VIERGE MARIE** tenant l'Enfant-Jésus sur son bras. Sur la plinthe **N.DE.Gueluen.**

La chapelle de Notre-Dame de Guelven est située dans la paroisse de Guern, canton et arrondissement de Pontivy. Les connaisseurs y admirent un très-beau clocher, remarquable par sa hauteur. Il y a assemblée et pardon le 15 août (*Ogée, Dict. de Bret.*, et Marteville sur Ogée, I, p 328).

Coll. Aussant. — H. 0^m34.

1368. — **SAINTE ANNE** enseignant à lire à la Sainte-Vierge Marie. Sur la plinthe **S^{te} Anne**.

La chapelle Sainte-Anne est située dans la paroisse de Pluneret, canton d'Auray, arrondissement de Lorient; elle est l'objet d'un pèlerinage très-renommé à l'époque de la fête patronale (Ogée, *id.*, II, 360).

Coll. Aussant. — H. 0^m31.

1369. — La **SAINTE-VIERGE MARIE** tenant sur ses genoux le corps de son Fils descendu de la croix. Sur la plinthe **NOTRE.D.DE.PITIÉ.P.P.N.**

Coll. Aussant. — H. 0^m23.

1370. — **ABAT-JOUR** pour chandelier de bouillotte, décor à bouquets bleus, peints par Delahubaudière, à Locmaria, faubourg de Quimper, où était située sa fabrique.

Donné par M. Graindorge, céramiste, au Musée de la ville. — Diam. 0^m16.

Fabrique de Quimperlé.

1371. — **SUSPENSION** pour lampe d'église. Décor à reliefs rehaussés de couleurs. (Jacquemart, *Merv. de la cér.*, II, p. 138.)

Coll. Aussant. — H. 0^m24. Diam. 0^m23.

4. Alsace. — Strasbourg.

1372. — **SOUPIÈRE** ovale à deux anses, couvercle ayant des légumes pour bouton, plateau chantourné, bouquets rouges pour décor.

Coll. Aussant. — H. 0^m21.

5. Lorraine. — Lunéville. Saint-Clément.

1373. — **VASE** décoratif octogone, décor bleu monochrome, paysage avec fabriques, deux mascarons en relief formés de têtes de femmes, palmettes, pied rond sur un socle carré.

Provenant du Jardin des Plantes de Rennes et envoyé par la Mairie au Musée. — H. 0^m50.

1374. — PLATEAU pour burettes d'église. Dans le fond, le monogramme du Christ **IHS**.

Coll. Aussant. — L. 0^m30.

1375-1376. — Une paire de LIONS accroupis. Socle bleu. Crinière et queue jaunes.

Coll. Aussant. — H. 0^m20.

1377. — BARILLET à biberon posé sur un pied. Décor bleu et jaune.

Coll. Aussant. — H. 0^m11.

1378. — Une paire de BURETTES à huile et vinaigre, avec leurs couvercles à charnière d'étain et leur porte-huilier. Décor semis de fleurs rouges avec feuillages.

Coll. Aussant. — H. 0^m15.

6. *Manufacture nationale de Sèvres.*

1379. — Grande CORBEILLE ovale. Décorée or et couleurs, avec un médaillon de fleurs et de fruits peint de chaque côté; monture en cuivre doré.

Don de M. Robinot de Saint-Cyr, Président honoraire à la Cour, Maire de Rennes, au Musée de la ville. — Grand diam. 0^m48. Petit diam. 0^m40.

2^o DIVISION. — TERRES DE PIPE.

Angleterre.

Les produits anglais étaient autrefois frappés de droits équivalant à prohibition; mais par le traité de commerce du 26 septembre 1786, passé entre la France et l'Angleterre (Martens, *Rec. de tr.*, IV, p. 155), des conventions plus libérales, favorisant le libre-échange, furent adoptées par les deux gouvernements. L'art. VI, n^o 12. dispose: *La porcelaine, la faïence et la poterie payeront mutuellement 12 p. o/o, de la valeur*, et c'est depuis lors que les faïences qui vont être décrites ont pu être librement introduites en France.

1380. — FONTAINE de salle à manger avec deux anses; le couvercle surmonté d'une petite figure de jeune fille tenant son chien dans ses bras; au bas de la fontaine un dauphin de la bouche duquel sort le robinet en cuivre. Sous la cuvette un C sommé de la couronne royale.

Coll. Aussant. — H 0^m50.

1381. — CHANDELIER soutenu par deux amours (la bobèche manque). Sous le pied en creux **T. Smith.**

Coll. Aussant. — H. 0^m24.

1382-1383. — Deux petits bustes sur piédouche : François-Marie AROUET DE VOLTAIRE; Jean-Jacques ROUSSEAU en costume arménien, tous deux morts en 1778.

Coll. Aussant. — H. 0^m18.

1384. — SOUPIÈRE ronde à deux anses. Décor bouquets en relief; sur le couvercle une rose. (Le plateau manque.)

Coll. Aussant. — H. 0^m27.

1385. — CAFETIÈRE à une anse, avec son couvercle surmonté d'une fleur; plateau ajouré.

Coll. Aussant. — H. 0^m29.

1386. — SUCRIER rond. Décor à guirlandes, ornements et godrons en relief; sur le couvercle une rose. Plateau ajouré.

Coll. Aussant. — H. 0^m25.

3^e DIVISION. — GRÈS.

§ 3. — POTERIE A PÂTE DURE (TRANSLUCIDE).

A. Porcelaine pâte tendre.

B. Porcelaine pâte dure.

1387. — DÉJEUNER en porcelaine blanche avec anses et filets dorés, cartouches bleu de roi, ornements, arabesques

et groupes d'oiseaux peints en couleur avec la plus grande perfection. La tasse est sur un plateau décoré de même. Le couvercle de ce service manque.

Sous le fond, tant de la tasse que du plateau, est la marque en bleu de la manufacture royale de Sèvres : deux L entrelacées, au milieu de qui sont les deux lettres *ff*. Suivant la table donnée par Demmin, *Man. de l'amat.*, 2^e éd., p. 471, 4^e éd., p. 1117, cet établissement royal ayant été fondé en l'année 1753, laquelle a pris pour indice la lettre *a*, l'année suivante ayant pris la lettre *b* et ainsi de suite, la lettre *f* redoublée se trouve correspondre à 1782, année où cette belle pièce a été exécutée.

Pâte dure. — Diam. du plateau 0^m23, de la tasse 0^m14.

1388. — SOUCOUBE en porcelaine blanche avec filets dorés. Au fond en grisaille, un enfant s'amusant à lancer en l'air un petit parachute de ballon dont il considère la descente. La tasse manque.

Sous le fond de la soucoupe est en rouge la marque MANUFACTURE de M^r le duc d'Angoulême à Paris, en quatre lignes. La fabrique de porcelaine fondée par les Allemands Dilh et Gerhard, sous la protection du duc d'Angoulême, fonctionna de 1775 à 1821, à Paris, rue de Bondy (Demmin, 4^e éd., p. 1153).

Pâte dure. — Diam. 0^m13.

XXIII. Verrerie.

1389. — Treize GRAINS de collier en verre bleu émaillé, d'origine gallo-romaine ou mérovingienne.

Provenant de la coll. de M. Moët de la Forte-Maison, acquise par la ville de Rennes pour le Musée.

1390. — PLATEAU ou assiette en verre bleu émaillé de blanc. Dans le fond, un aigle. Autour, sur le bord ou marli, on lit la légende :

PRION: DIEV: QVI: NOVS: PARDON: 1597:

Ce plateau de verre émaillé est cité dans Benj. Fillon, *Poitou et Vendée, Céramique*, p. 22, à la note.

Diam. 0^m21.

1391. — BOUTEILLE de verre verdâtre, avec un bouchon de cuivre se vissant au goulot. — H. 0^m27.

1392. — FIOLE de verre verdâtre, à long goulot, sans bouchon et à panse godronnée. — H. 0^m165.

1393. — VASE en verre noir. Le goulot est cassé. — H. 0^m12.

1394-1395. — Deux VERRES à pied taillés et gravés (fragmentés).

Don de M. Esquieu, gardien en chef du Musée. — H. 0^m11 et 12.

1396. — VITRE à œil-de-bœuf, en verre de bouteille. (Verrierie de Fougères.)

Don de M. Th. Danjou (de Fougères) à la Soc. arch. (Séance du 8 février 1875.) — 0^m15 en carré.

XXIV. Tissus, Ornaments d'église, Tapisseries.

A. Ornaments d'église.

1397. — Bandes d'ORNEMENTS sacerdotaux provenant de Pleumeur-Bodou, près Lannion (Côtes-du-Nord). C'est un tissu de fil et de soie plate, mêlé de filigrane d'argent, où l'on remarque quelques contours en lame, et qui d'après le goût et la forme des dessins doit remonter à la Renaissance.

Acquis par la Soc. arch. de M. Rouxel-Ledain, marchand d'ornements d'église à Rennes. (*P.-V. de la Soc. arch.*, 1853, p. 84.)

B. Tapisseries.

1398. — La VIERGE MARIE tenant l'Enfant-Jésus, d'après Raphaël.

Coll. Robien. — Ovale 0^m26 sur 0^m24.

1399. — TAPISSERIE recouvrant autrefois un siège faisant partie du mobilier de la grand'salle du Parlement de Bretagne, séant à Rennes. Le fond est losangé de fleurs de lis et d'hermines. Point de la manufacture royale des Gobelins, à Paris.

Don de M. Aussant au Musée. — H. 0^m60. L. 0^m49.

C. Guidons & Étendards.

1400. — GUIDON de la garde d'honneur de Rennes. D'un côté : *Garde d'honneur à pied*. De l'autre : *A Napoléon le grand la ville de Rennes reconnaissante*.

Velours rouge. Broderies et franges d'or.

1401. — AUTRE. D'un côté : *A Napoléon le grand la 3^e compagnie de la garde d'honneur de Rennes*. De l'autre : *Dévouement inaltérable*.

Voyez sénatus-consulte du 3 avril 1813, qui crée 4 régiments de gardes d'honneur à cheval (*Moniteur universel*, p. 371). Décret du 5 avril, relatif à leur organisation (*id.*, p. 373). Zèle et enthousiasme de Rennes à cette occasion (*id.*, p. 505, 529, 588).

Soie verte. Broderies et franges d'argent.

1402. — ETENDARD de la garde nationale de Rennes. D'un côté : *Garde nationale de Rennes*. De l'autre : *Liberté, Ordre public*.

Voyez loi du 22-25 mars 1831, sur la garde nationale, art. 30 : « Chaque bataillon aura son drapeau et chaque escadron son étendard. » (*Moniteur universel*, p. 608.)

Velours rouge. Broderies et franges d'or, cravate en soie tricolore avec frange d'or. Hampe surmontée d'une lance de cuivre doré.

D. Cuir^s peints ou gaufrés.

1403. — Morceau de TAPISSERIE DE TENTURE en cuir gaufré, avec des rehauts or, argent et couleurs. Siècle de Louis XIV.

Don de M. Aussant au Musée. — 0^m70 sur 0^m42.

1404. — DEVANT D'AUTEL en cuir, sur lequel on a peint à l'huile, dans un cartouche entouré de chantournés et de bouquets de fleurs, un saint Sébastien. Siècle de Louis XV.

Don de M. Aussant au Musée. — 0^m71 sur 0^m58.

XXV. Reliques.

1405. — CENDRES de Bertrand Duguesclin, connétable de France, mort devant Châteauneuf de Randon, en Gévaudan, le 13 juillet 1380, dont le corps est inhumé à Saint-Denis en France, et les entrailles au Puy en Velay. C'est de cette dernière localité qu'elles proviennent et d'où elles ont été envoyées, en 1827, par l'abbé Baumont à M. de Lorgeril, maire de Rennes.

Transmises au Musée, en 1873, par M. Martin, maire de Rennes, avec les authentiques qui les accompagnent.

1406. — RELIQUAIRE à double face. D'un côté une gouache sur vélin représentant Jésus-Christ et la Vierge Marie. De l'autre côté sont des reliques de différents saints.

Provenant de l'abbaye de Saint-Sulpice, dans la forêt de Rennes. Donné par M. le D^r Godefroy au Musée, en 1875. — H. 0^m13.

SECONDE PARTIE

ETHNOGRAPHIE

II. ASIE

I. Arabie. Turquie. Échelles du Levant.

A. Islamisme.

1407. — Hamdou billahi : *Louange à Dieu.*

Les mots *Louange à Dieu*, considérés isolément, sont une des expressions les plus familières aux Musulmans (Reinaud, *Descr. des mon. du cab. du duc de Blacas*, II, p. 66, 67). Ces paroles sont empruntées au Coran de Mohammed, Sourate I, *ÿ*. 1. L'inscription est gravée à l'envers pour servir de cachet. Elle est en caractères qoufiques, ainsi nommés de ce qu'ils tirent leur origine de Qoufah, ville de l'Irac babylonien, sur l'Euphrate (D'Herbelot, *Bibl. orient.*, p. 254). On a cessé de s'en servir vers le XII^e siècle de notre ère.

Basalte noir. — Bague, monture moderne en argent.
— H. 0^m009. L. 0^m009.

1408. — Ou ma toufiqa *Et je n'ai de confiance* ala billahi : *qu'en Dieu.*

Cette prière, tirée du Coran, Sourate XI, *ÿ*. 90, est celle que prononça le prophète Schoayb ou Jetro, lorsqu'étant allé prêcher la foi à quelques peuples idolâtres de l'Arabie, ces impies, bien loin de l'écouter, menacèrent de le mettre à mort. L'inscription est gravée à rebours pour servir de cachet. Elle est en caractères neskhi, qui succédèrent aux caractères qoufiques. Une pierre avec ces mots a été publiée par Reinaud, *ibid.*, II, 110.

Cornaline ronde. — Diam. 0^m18.

1409. — PLAQUE rectangulaire avec une ligne de caractères magiques gravés en creux.

Percée d'un trou pour être suspendue en amulette ou talisman. — *Cat. de la coll. du prés. de Robien*, pl. X, n° 1.

Bronze. — H. 0^m02. L. 0^m04.

1410. — Grossier CAMÉE sur coquille, représentant quatre têtes superposées, serti en plein dans un médaillon d'argent, avec belière, pour être aussi suspendu en amulette. — Diam. 0^m022.

Six AMULETTES serties en bas argent, avec belière, pour être suspendues au cou, fabriquées avec les pierres suivantes :

1411. — Brèche jaspoïde.

1412. — Jaspe vert oolithique.

1413. — Marbre brèche vert.

1414. — Silex rougeâtre granuleux.

1415. — Quartz blanc.

1416. — Malachite verte.

Ces objets orientaux proviennent au Musée de la collection du président de Robien, qui possédait aussi une remarquable série de monnaies qoufiques, faisant aujourd'hui partie de la collection classée de la Ville (*Bull. de la Soc. arch.*, 1862, p. 14).

1417. — Deux LIGNES arabes en caractères qoufiques.

Cornaline gravée en creux pour servir de cachet. —
Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville. —
L. 0^m016. H. 0^m009.

1418. — Deux LIGNES arabes incrustées en filigrane d'or.
Jaspe vert en cabochon. — Même don. — Diam. 0^m015.

B. Église latine.

1419. — CHAPELET béni par M^{sr} Valerga, patriarche du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Rapporté par M. Aug. Pointeau, et faisant partie de la succession par lui léguée aux hospices de la ville de Rennes.

II. Inde (1).

A. Statuaire.

1420. — STATUE d'un travail très-soigné représentant le dieu VICHNOU debout. Il est coiffé d'une espèce de mitre très-haute ornée de cercles de perles et de pierreries. Le cou, les bras, le sein, le corps et les jambes sont garnis de colliers et de bracelets. Une de ses mains est appuyée sur la hanche, dans l'autre il tient un globe. Deux autres bras adventices, levés en l'air, tiennent chacun une fleur de lotus. Il préside à la conservation de toutes choses et à la dispensation des honneurs et des richesses.

Cette statue était adorée à Mahé, et lors de la prise de ce fort par les Français, en 1725, elle tomba en leur pouvoir. Elle fut de là apportée à M. le président de Robien, qui l'a décrite dans son *Cat. ms.*, p. 75. On n'en peut fixer avec certitude le degré d'antiquité.

Bernard-François Mahé de la Bourdonnais, né à Saint-Malo le 16 février 1699, capitaine au service de la Compagnie des Indes, s'étant emparé en 1725 de *Manara*, sur la côte de Malabar, ce point reçut le nom de l'officier breton *Mahé*, qui l'avait conquis. Il retourna à Saint-Malo en 1733 et s'y maria. C'est probablement de lui que M. de Robien, qui était président depuis 1724, reçut cette part de butin. Mahé de la Bourdonnais fut nommé en 1735 gouverneur des Iles de France et de Bourbon. On connaît ses démêlés avec Dupleix, gouverneur de Pondichéry, et sa captivité à la Bastille. Il mourut le 7 novembre 1753, peu de temps après sa sortie de cette prison d'État.

Lave noire. — II. 0^m95.

B. Peinture.

1421. — PANTHÉON INDIEN. — Album de papier de coton

(1) Les objets indiens du Musée, dont on va lire la description, proviennent de la collection formée par M. de Robien, président au Parlement de Bretagne.

contenant entre ses feuillets une série de 33 grandes miniatures exécutées or, argent et couleurs, avec le plus grand soin, où sont représentées, avec leurs attributs symboliques, les divinités adorées dans l'Hindoustan, et qui forment l'ensemble du culte des Hindous.

Ce curieux et intéressant recueil faisait partie de la collection du président de Robien. Suivant une note de son *Catalogue*, p. 74, il lui est venu du Bengale; et plus loin, p. 76, il dit qu'il a été peint à *Patna*. C'est une grande ville indo-anglaise, chef-lieu de la province et du gouvernement du Bahar, sur le Gange, à 50 lieues de Bénarès, et qu'il ne faut pas confondre avec Patna, capitale du Rotempour. La France y possède une *loge*. Ce nom était donné, sous le régime de la Compagnie des Indes, à des factoreries ou établissements isolés comprenant une maison avec un terrain adjacent, et où la France avait le droit de faire flotter son pavillon et de former des comptoirs. Elle y exerçait différents droits de souveraineté et de juridiction; mais cette loge n'est plus occupée aujourd'hui.

La religion de l'Inde plonge dans l'antiquité la plus reculée. Celles des Egyptiens et des Grecs y ont puisé leurs principes fondamentaux. Les analogies de théogonie et de langage se présentent à chaque pas, et en lisant les légendes de la mythologie brahmanique, on n'aura qu'à se reporter aux mythes de l'Égypte et de la Grèce pour y retrouver l'empreinte des doctrines de l'Orient.

On va décrire successivement les différents tableaux du Panthéon indien et les représentations allégoriques qui retracent le culte des divinités indiennes et leurs manifestations diverses; l'on va essayer d'en expliquer les symboles et de faire ainsi connaître la religion de l'Inde, ses formes extérieures, et le sens caché qu'elles recèlent.

1. BRAHM, qu'on appelle aussi *Para-Brahma*, est l'être suprême, unique, éternel, infini, illimité, existant par lui-même, sans commencement ni fin, substance universelle comprenant dans son sein tout ce qu'il y a d'immatériel et de matériel dans la nature. Il se manifeste, sortant des profondeurs de son essence, en s'unissant à *Maïa* ou *Para-Sacti*, la mère et matrice des êtres, la première vierge et la première femme tout en même temps. De cette union mystique sort la *Trimourti*, triplicité qui renferme le principe actif sous trois formes : *Brahma*, la puissance créatrice, *Vichnou*, la puissance conservatrice, *Siva*, la puissance destructrice. De là découle aussi sous trois formes le principe passif composé de trois déesses : *Sarasouati*, qui devient l'épouse de *Brahma*, *Lakchmi*, celle de *Vichnou*, et *Bhavani*, celle de *Siva*. La *Trimourti* s'identifiant avec le dieu supérieur dont elle émane, il s'ensuit que chacune de ces déesses est simultanément sœur et fille de son époux, tous formant un ensemble, un quoique multiple, simple quoique complexe, composé de parties séparées quoique réunies, divisées quoique indivisibles. Après ce grand acte de sa volonté, *Brahm* rentre dans le repos absolu, n'étant plus qu'une essence abstraite et quiescente.

Ce n'est cependant pas *Brahm*, cet être supérieur, que le peintre indien a voulu représenter dans ce personnage nu, dormant d'un profond sommeil, reposant mollement entre les replis d'une immense couleuvre, hydre dont les vingt têtes vigilantes s'inclinent pour former un dais qui le protège, dieu mystérieux couché entre le ciel et l'océan, dans une vaste prairie, couverte d'une verdure éternelle et entouré d'un cercle de trente têtes humaines. Le grand *Brahm* n'est, en effet, qu'une abstraction métaphysique ne recevant dans l'Inde qu'un culte purement philosophique. C'est un dieu sensible et tangible, BRAHMA, qu'il faut plutôt y voir, *Brahma* au masculin, qu'il ne faut pas confondre avec *Brahm* au neutre, qui n'a point de genre, puisque l'Être suprême n'a pas de sexe. Suivant la théologie indienne, *Brahma* fut l'agent spécialement chargé par l'Éternel de créer et d'organiser ce vaste univers. Il venait de prendre naissance, et portant ses regards de tous côtés, il n'apercevait de ses yeux que la vaste étendue des eaux couvertes de ténèbres. Saisi d'étonnement et ne pouvant concevoir le mystère de son origine, il demeura longtemps absorbé dans sa contemplation. A la fin, et comme il désespérait de sortir de ses perplexités, une voix retentit à son oreille et lui conseilla d'implorer *Bhagavan* ; c'est la collectivité de *Vichnou* et de *Siva*. *Brahma* obéit, dans le cours de ses méditations profondes, *Bhagavan* lui apparut sous la forme d'un homme aux mille têtes, emblème de l'humanité. C'est sans doute à ce moment solennel de la création que l'artiste aura voulu faire

allusion en peignant Brahma entouré d'un grand cercle de têtes humaines. Le dieu ayant reçu le pouvoir de produire et de développer les êtres, sépara les éléments, créa l'Empyrée, le *Paroudam* ou Paradis terrestre, et l'Ablme ou mer de lait, océan primordial d'où sortit le monde et où le monde doit rentrer. C'est alors que *Sarpa-Radja*, le roi des serpents, surnommé *Adicécha* (durée) ou *Ananta* (sans fin), apporta dans la mer de lait le mont *Mérou*, par la pression puissante de ses anneaux exprima dans l'océan lacté les sucres précieux des fleurs et des fruits de la montagne sacrée, et confectionna ainsi l'*amrita* (a privatif, *mrita* ou *mourta*, la mort), divine ambrosie qui assure aux dieux l'immortalité. Brahma, après avoir ainsi créé les divers mondes dont l'univers se compose, est rentré dans le repos où il doit rester jusqu'à une création nouvelle, et c'est dans cette attitude que le peintre indien l'a figuré.

2. BRAHMA, le premier membre de la *Trimourti*, le créateur de l'univers. Il est représenté dans une pagode située dans le *Paroudam* ou paradis terrestre. Il est assis sur une fleur de lotus appelée *padma* en sanscrit ou *tavarai* en tamoul. C'est le *nymphæa nelumbo* de Linné, famille de la polyandrie monogynie, ou *nelumbium speciosum* des botanistes modernes, famille des nymphéacées. Cette plante aquatique, mais amie de la chaleur et de la lumière, est un emblème mystique qui jouit d'une vénération religieuse. C'est le théâtre de la naissance du dieu. Il est représenté avec quatre têtes, et il a quatre bras, d'où le nom de *Tchatour-Bôdja*. Il tire de lui-même quatre fils : *Brahman*, *Kchatriia*, *Vaïcia*, *Soudra*, qui sont sortis, le premier de sa bouche, le second de son bras droit, le troisième de sa cuisse droite, le quatrième de son pied droit, et qui devinrent les souches des quatre castes fondamentales des prêtres, des guerriers, des marchands, des cultivateurs, embrassant les quatre conditions de la vie, héréditaires et rigoureusement subordonnées entre elles. Il compose et publie les quatre *Védas*, savoir : l'*Ézour-Véda*, le *Sama-Véda*, le *Rig-Véda* et l'*Adarvena-Véda*, livres canoniques fondement de la religion. De longues barbes respectables descendent de ses quatre mentons ; les quatre faces sont analogues aux quatre castes, aux quatre védas, aux quatre points cardinaux et aux quatre régions du monde. Dans une de ses quatre, et non huit mains, il tient le *tchakra* ou *soudarsana*, cercle de feu, espèce de roue enflammée, symbole de la force vivante qui pénètre et fait mouvoir l'univers. Dans une autre main, il tient par le manche un éventail avec lequel il entretient la vivacité du feu sacré qui brûle près de lui. Il est distingué par l'*yegnopavitam* ; c'est le *zennar* ou cordon sacré de coton que portent les brahmes, et qui se compose de trois petites ficelles tressées chacune de neuf fils, emblème

de la mystérieuse chaîne qui unit les mondes, et de l'union qui réunit tout l'ensemble des êtres. On le fait descendre en écharpe de l'épaule gauche à la hanche droite. Il est l'insigne caractéristique de la caste des brahmes, qui ne le quittent jamais. Devant le dieu et dans l'attitude de l'adoration se tient son fils *Brahman*, qui en reçoit l'institution sacerdotale qu'il est chargé de transmettre à la caste des brahmes, et dont il porte, en témoignage de son caractère, le cordon symbolique.

3. BRAHMAN debout dans le *Paroudam* ou paradis terrestre, près de la pagode de son père *Brahma*. Il tient sous son bras les *Olles* ou livres sacrés des védas, à la main le poinçon à écrire.

4. La déesse SARASOUATI, sœur, fille et femme de *Brahma*, au milieu du *Paroudam*, près de la pagode de son époux. C'est la *sacti brahmani* (énergie de *Brahma*). Elle est adorée sous le nom de *Sri* (prospérité), comme mère primitive de la terre, la Cérés des Latins. On la regarde comme la protectrice de l'instruction, des sciences et des arts. Elle tient à la main le *vina*, espèce de luth indien à cordes métalliques dont on lui attribue l'invention, et dont les dieux jouent pour se distraire par sa douce mélodie. L'oie *Hamsa*, emblème de la vigilance, est consacrée à cette déesse et lui sert de *vahanam* ou monture.

5. VICHNOU, le second membre de la *Trimourti*, la puissance qui conserve et maintient l'univers créé par *Brahma*. Il est représenté dans le *Vaikontam* (agréable), son palais ou paradis situé à l'orient, assis sous une pagode à trois dômes, la tête ceinte d'une triple couronne. Son visage brille d'une éternelle jeunesse et ses yeux d'un ineffable éclat. Il est assis sur la fleur rouge du lotus, et dans chacune de ses mains il tient une de ces fleurs symboliques. Dans son paradis, le dieu jouit de la société de sa compagne aimée, la belle *Lakchmi* (celle qui donne la richesse), qui est, comme *Sarasouati*, sœur, fille et femme de son époux. Elle est née des flots de l'océan lacté, c'est la déesse de la beauté, l'objet de la plus vive tendresse de *Vichnou*, et on la peint sous les couleurs les plus riantes et les plus aimables. Elle s'identifie au lotus, venant comme lui des eaux primordiales, et elle tient à la main son emblème chéri. Elle porte, comme son époux, une triple couronne et reçoit les mêmes honneurs en commun. Du côté opposé on voit *Moudévi* (*Mahadévi*, *Bhoudévi*), qu'on donne pour seconde épouse à *Vichnou*, et qui forme contraste avec *Lakchmi*; elle porte en tout lieu la misère et la discorde; c'est la mauvaise fortune, c'est la mort opposée à la vie.

6. Premier *Avatara* de *Vichnou*. Ce mot signifie descente d'un dieu sur la terre, ou incarnation d'une divinité. On l'applique particulièrement

aux incarnations de Vichnou, dont on compte dix principales, ce qui lui a fait donner le nom de *dasaroupabhrît* ou dieu aux dix formes. Les quatre premières incarnations de Vichnou ne sont que des apozyoses ou transformations en animal. La première est en poisson (*matsya*) et est dès lors appelée MATSIAVATARA. Cette légende a trait au déluge. La terre entière était couverte par les eaux. Un *deubta* ou mauvais génie, le robuste *Rakchaça Haiagriva*, géant de la race des Azours, avait dérobé à Brahma, pendant son sommeil, les quatre Védas qui avaient coulé de sa bouche, puis il les avait avalés et s'était réfugié sous les grandes eaux. Vichnou, s'étant transformé en poisson gigantesque, attaqua le ravisseur, le tua, lui ouvrit le ventre, en retira les livres sacrés qu'il remit aux brahmes, et la terre rentra dans l'ordre. Dans la peinture indienne, la partie humaine de l'homme-poisson est supposée bleue, circonstance qui lui a valu le nom de *nilakanta* ou gosier bleu; la partie inférieure est blanche. Le dieu à la tête ceinte d'une couronne à trois étages. Dans une de ses quatre mains, emblème de sa toute-puissance, il porte le *padma*, ce même lotus dont le sens est déjà bien connu; dans la seconde il tient le *sankha*, conque marine ou buccin avec laquelle on proclame la victoire, autre symbole cosmogonique qui rappelle l'eau féconde; dans la troisième, le *tchakra* ou cercle de feu, emblème de l'éternité; et enfin, dans la quatrième, l'*agni-astra*, arme de feu ou épée de flamme avec laquelle il vient de donner la mort au géant. Sur la partie inférieure du tableau sont figurées les grandes eaux couvertes de feuilles et de fleurs de lotus. On y voit surnager le corps inanimé du mauvais esprit, de couleur rouge, sa tête cornue séparée du tronc, son épée inutile échappée de sa main. Le divin poisson se dresse vainqueur sur l'abîme; au-dessus des eaux émerge la terre verdoyante. Quatre brahmes sont en adoration devant le dieu; ils viennent de recevoir de lui les quatre Védas qui reposent sur la prairie. Le ciel de l'empyrée forme la partie supérieure, indiquant ainsi la séparation des éléments après le déluge.

Le second *Avatara* de Vichnou transformé en *courma* ou tortue, symbole de la stabilité, a le nom de COURMAVATARA. Il soutient sur le dos de sa carapace la terre nouvellement créée et sortie des eaux. (Cette peinture manque dans la collection)

7. Le troisième *Avatara* de Vichnou paraît aussi avoir eu pour cause le déluge. Vichnou prit la forme d'un sanglier ou verrat, *veraha* en sanscrit, d'où le nom de VERAHAVATARA donné à cette troisième incarnation. *Diti*, l'une des femmes du brahmine *Koschiapa*, enfanta deux géants, l'un *Hianayakcha* et l'autre *Hiranaya-Kachipou*. C'étaient deux *deityas*

ou mauvais génies. L'ainé, dans l'ivresse de son pouvoir et de sa grandeur, voulait plonger la terre dans l'abîme. Pour délivrer la terre d'un tel monstre d'orgueil et de cruauté, le bienfaisant Vichnou prit la forme d'un sanglier, le seul animal aux atteintes duquel ce mauvais génie ne fût pas invulnérable. Dans la lutte, le monstre fut exterminé. Le dieu enleva sur la pointe de ses défenses *Pritivi*, la déesse de la terre, qui allait être écrasée par le démon des eaux, et la terre fut ainsi tirée de l'abîme. Dans cette peinture indienne, divisée comme les précédentes en trois parties, on voit en dessous les eaux couvertes des feuilles et des fleurs du lotus sacré, le corps inanimé du mauvais esprit flotte à la surface, la tête cornue séparée du tronc et l'épée abandonnée près de lui. Le dieu surnage assis sur une grande fleur de lotus ; sa tête de sanglier est ceinté d'une couronne à trois étages ; il porte au cou le cordon symbolique des brahmes. Ses quatre mains tiennent les attributs ci-dessus décrits : le *padma* ou lotus, le *sankha* ou buccin, le *tchakra* ou cercle de feu, et l'*agni-astra* ou épée flamboyante. Devant lui émergent *Brahma*, caractérisé par ses quatre têtes barbues surmontées de quatre couronnes, et ses quatre bras dont l'un tient le poinçon avec lequel il a gravé les Védas sur les Olles ou feuilles de palmier, le cordon brahmanique au cou, et *Siva*, caractérisé par le *trisoula* ou trident qu'il porte, par le serpent qui s'enroule autour de son cou, emblème de la santé, de la vie et de l'éternité, par ses cheveux relevés en nœud et par le croissant de la lune. Brahma et Siva remercient Vichnou du service qu'il vient de rendre à la nature. Au-dessus la terre est figurée par une prairie verdoyante ; sur un mont sacré s'élèvent les pagodes de Brahma et de Siva, dont Vichnou se déclare spécialement le conservateur contre toute profanation. Le ciel de l'empyrée forme la partie supérieure.

8. Le quatrième *Avatara* de Vichnou en homme-fion, *nara-singha*, d'où cette quatrième incarnation a reçu le nom de *NARASINGHAVATARA*. Il s'agissait maintenant de détruire l'autre mauvais génie, le *deytia Hiranaya-Kachipou*. La difficulté venait de ce que Brahma lui avait accordé de ne pouvoir mourir ni le jour, ni la nuit, ni dans la terre, ni dans le ciel, ni par le feu, ni par l'eau, ni par les coups d'aucun être ordinaire, tel qu'un homme ou une bête. Vichnou dut recourir à l'artifice. *Hiranaya-Kachipou* avait un fils qui, bien différent de son père impie, honorait les dieux avec piété ; il s'appelait *Prallada*. Le *deytia* tenta en vain de le faire périr, car il était préservé par Vichnou de tous les dangers. Irrité de ses essais inutiles, *Kachipou* dit à son fils : *Où est-il, ton protecteur Vichnou ?* et en même temps il se mit à vomir des outrages contre le dieu. — *Ne blasphémez point, mon père*, lui répondit

Prahada, car il est présent, puisqu'il est partout. — S'il est partout, reprit le géant malfaisant, il sera dans cette colonne; je vais m'en assurer. Et tirant sa grande épée, il fendit en deux le pilier de pierre. Soudain, du centre de la colonne s'élança le puissant Vichnou, transformé en homme à tête de lion, qui, saisissant en rugissant le blasphémateur éperdu, l'entraîne dans l'intérieur de sa colonne où il l'étrangle. Cela eut lieu pendant le crépuscule, temps où il n'est pas jour, bien qu'il ne soit pas nuit; dans l'intérieur d'une colonne, c'est-à-dire ni dans la terre, ni dans le ciel; par un homme-lion, qui n'était par conséquent ni dieu, ni homme, ni bête; enfin, il périt étranglé, mais sans aucuns coups; de sorte que la promesse de Brahma fut tenue sans être violée. Depuis cette époque, le peuple hindou est réputé sans égal en inventions et en subtilités sans pareilles. Le peintre a choisi le moment où la colonne s'ouvrant laisse voir le nara-singha à tête de lion blanc sans crinière, espèce aujourd'hui disparue des Indes; elle est entourée d'une auréole rayonnante; à son cou le cordon brahmanique; il a saisi dans son étreinte l'impie dont l'épée inutile gît à terre, et de ses deux mains il serre le lacet rouge qui va le priver de la vie. Prahada détourne la tête pour ne pas être témoin de ce spectacle. Ce châtement exercé envers l'impie et le blasphémateur, afin de maintenir les peuples dans les sentiments de vénération que doit inspirer la divinité, est devenu l'objet d'une fête commémorative qui se célèbre à l'aube du jour de la nouvelle lune du mois d'octobre.

9. Le cinquième *Avatara* de Vichnou en nain, *vamana*, d'où vient le nom de *VAMANAVATARA* donné à cette cinquième incarnation. Après la mort funeste d'Hiranaya-Kachipou, son pieux fils Prahada lui succéda; mais Bali, son petit-fils, se mit à suivre les mauvais exemples de l'impie Kachipou et voulut se faire adorer lui-même. Vichnou s'incarna sous la forme d'un brahmine nain. Un jour, le petit brahmine se présenta au palais de Bali et lui demanda un don. Bali voulut bien condescendre à sa demande et y engagea sa parole, et, pour assurer et ratifier la donation, il versa de l'eau, suivant la pratique du pays, sur la main droite du donataire. Le petit brahmine ne sollicitait que trois pas de terrain, ce qui lui fut accordé; mais alors le nain mystérieux, développant un corps immense, mesura toute la terre d'un pas, tout le ciel de l'autre, et du troisième il allait embrasser les enfers, quand le géant, tombant à ses genoux, reconnut en tremblant le pouvoir divin. Vichnou, touché de sa soumission et de son repentir, lui abandonna la souveraineté du *Patalam* ou de l'enfer, sombre royaume des régions inférieures. Cette aventure a fait donner à Vichnou le nom de *Trivicrama* ou dieu aux trois pas. Le

peintre indien a représenté le moment où le nain Vamana, que sa taille exigüe et sa couleur bleue, indice de sa divinité, font reconnaître, se présente accompagné d'un de ses petits compagnons à la porte du palais de Bali. Le radja est figuré au moment où il répand l'eau pour gage de l'accomplissement de sa promesse. Derrière lui est la reine son épouse, avec une suivante qui tient sur l'épaule un *tchaouri*, chasse-mouche composé des crins de la queue d'un bœuf exotique natif du Thibet, du Kachmyr et des cantons septentrionaux de l'Hindoustan. Ce bœuf à long poil est appelé *Yak* par les Thibétains, *bos grunniens* par Linné et les naturalistes européens, parce que le cri de cet animal imite en effet le grognement du cochon. Sa queue se termine par une grosse touffe de poil en forme de panache. On nomme *katala* la vache dont la queue fournit les plus beaux tchaouris. Le soyeux, la longueur et la blancheur des crins constituent la beauté de ces queues, auxquelles on adapte des poignées d'or ou d'argent avec des ornements en émail.

10. Le sixième *Avatara* de Vichnou. Ce qui a dû frapper dans les cinq premiers avatars, c'est leur caractère cosmogonique; ils constituent un combat contre le principe destructeur et malfaisant, en sorte que chaque nouvelle incarnation est une victoire successive du bon principe. Celles qui vont suivre offrent une autre série qui se présente avec un caractère différent. Vichnou devient *Rama*, le beau guerrier dont les exploits victorieux vont remplir l'univers. La sixième incarnation tire son nom de la hache de guerre, *Parasou*, dont il est armé, et a reçu le nom de *PARASOURAMA*. Le brahmane, armé de cette hache redoutable, va châtier les rois et les guerriers, et montrer ainsi la prééminence de la caste des brahmanes sur celle de Kchatryas. Dans une grande forêt s'élevait l'ermitage d'un *vanapresta* ou habitant des déserts. C'était là qu'habitait le *mouni* ou pieux solitaire qui avait nom *Djamadagni*. Le radjah *Ardjouna-Sahasrabahou*, c'est-à-dire aux mille bras, roi de *Machimati-pouri*, étant venu le visiter avec une suite innombrable, fut parfaitement traité par l'ermite. Le roi en fut étonné. C'est que le pauvre mouni possédait la vache d'abondance *Camadhenou*, que Brahma lui avait donnée. Le roi voulut l'avoir; le sage la lui refusa; Ardjouna lui fit la guerre, et malgré les armées données par la vache, il le vainquit et le tua. Mais Vichnou venait de s'incarner dans le corps du fils du mouni *Djamadagni* et de Renouka sa femme, dans l'intention de punir la caste des Kchatryas qui s'étaient corrompus. Il s'arma de la terrible hache *Parasou* et alla attaquer le géant; ce monstre avait des bras innombrables qui renaissaient sans cesse à mesure qu'on les abattait, mais il ne put résister au dieu incarné qui le vainquit et le tua. Le peintre a représenté cette lutte ter-

rible. On voit à terre le corps décapité du pauvre mouni. Son féroce vainqueur combat tranquillement assis le dieu caché sous l'apparence du fils de sa victime, regardant avec indifférence ses membres épars jonchant le sol, et qui renaissent sans cesse; mais il va recevoir de la hache enchantée le coup mortel. Dans le haut du tableau on aperçoit la forêt, avec l'ermitage du mouni. Son troupeau de vaches fuit éperdu dans la montagne.

11. Le septième *Avatara* de Vichnou est sa seconde incarnation sous le nom de Rama. C'est le RAMATCHANDRA. Le dieu avait résolu de prendre une autre fois naissance au sein d'une mortelle pour délivrer la terre des tyrans qui l'opprimaient, et y faire reflourir l'agriculture, les lois et la piété. Il s'incarna dans la famille des rois de la race du soleil et il épousa la belle *Sita*, fille de *Djamadagni*, et il vécut dans les bois avec son frère *Lackchouman*, se consacrant tout entier à des œuvres de piété et de pénitence. Ravana, tyran de Lanka (l'île de Ceylan), géant à dix têtes, parvint par ruse à lui enlever son épouse et l'emmena prisonnière dans son île. Rama, désespéré et ne pouvant avec ses seules forces entreprendre de la délivrer, fit alliance avec *Sougriva*, incarnation du soleil et roi des singes, habitant des montagnes; il lui donna une armée de singes commandés par son ministre *Hanouman*, non moins fameux par son génie que par sa rare valeur. Son armée de singes fut renforcée par celle des ours, que lui amena *Jambavanta*, leur roi, que d'autres appellent *Djambouvan*, et à la tête de ces troupes d'une nouvelle espèce, il marche, avide de vengeance, contre le ravisseur de sa jeune épouse. Le général des singes construit un pont de rochers ou plutôt une levée pour passer du continent indien dans l'île habitée par le tyran. Ils traversent ainsi le bras de mer et abordent au rivage. Une longue guerre a lieu; avec l'aide des alliés il finit par remporter la victoire, défait et tue son ennemi, et recouvre son épouse. Il n'était pas, toutefois, sans inquiétude sur ce qui avait pu se passer pendant sa longue séparation. *Sita* protesta de son innocence et de sa pureté, et pour que son époux n'en pût concevoir aucun doute, elle se soumit à l'épreuve du feu. Elle en sortit avec honneur, et l'heureux Rama l'accueillit avec transports. Ses guerres et ses aventures ont fourni au célèbre poète indien *Valmiki*, le sujet d'un immense poème sanscrit extrêmement curieux, intitulé *Ramayana*; elles sont le sujet d'une foule de sculptures et de peintures qui couvrent les pagodes et les monuments de l'Hindoustan. L'artiste indien a représenté dans son tableau le moment solennel où, après la victoire, le glorieux Rama reçoit l'hommage de ses adorateurs et des guerriers de son armée. Le héros est assis sur son trône surmonté d'un parasol; sa

couleur, d'un bleu violet, caractérise sa divinité; son carquois est sur ses épaules, son arc dans sa main gauche, son épée à sa ceinture, la fourche dans sa main droite. Devant lui le croissant de la lune. A ses côtés est assise la blanche Sita, son épouse chérie. Derrière lui se tient debout son frère Lackchouman, le carquois sur l'épaule, l'arc dans la main gauche, l'épée à la ceinture, tenant dans la main droite un *tchaouri* formé d'une queue d'Yak, avec lequel il évente le couple divin. Le grand singe Hanouman se prosterne devant eux avec un éventail à chasser les mouches, et embrasse les pieds sacrés de Rama qui le bénit, tandis que deux autres singes jouent sur l'herbe. Le roi des ours à genoux, la chaîne brahmanique au cou, un chapelet à la main, prend part à cette adoration. Djamontry, ministre de Rama, avec un de ses collègues, tous deux le tchaouri sur l'épaule, complètent sa cour.

12. Le grand singe HANOUMAN, général de l'armée de Rama, construit avec la permission de *Sougriva*, roi des singes, une levée pour passer de la côte du Dékan dans l'île de Ceylan et donner ainsi un passage pour aller attaquer le tyran Ravana. Il est représenté franchissant d'un saut le détroit qui sépare Ceylan du continent, tenant d'une main son éventail à chasser les mouches et transportant de l'autre une montagne entière pour asseoir les fondements de la levée. Les rochers, dont la mer peu profonde dans ce détroit est semée, conservent encore parmi les Hindous le nom de pont de Rama; les géographes les nomment pont d'Adam. L'activité d'Hanouman reçut sa récompense; s'il contribua aux triomphes du héros, il a aussi sa part dans les hommages qu'on lui adresse. La poésie du Ramayana célèbre ses hauts faits, et Vichnou l'a doté de l'immortalité. On l'honore pour obtenir une longue vie.

13. RAVANA, tyran de Lanka, ravisseur de Sita, épouse de Rama. Ce rakchasa ou mauvais génie avait dix têtes avec vingt bras tout armés. Mais Vichnou, incarné dans Rama, fut l'attaquer dans son île avec une nombreuse armée de singes et d'ours, et malgré la puissance surnaturelle dont était doué cet ennemi des dieux, il le priva de la couronne et de la vie.

14. Le huitième *Avatara* de Vichnou est sa troisième incarnation sous le nom de Rama. On l'appelle BALARAMA. *Bala* signifie force, élévation. Le troisième Rama est nommé aussi *Para-Rama* ou *Balabadhra*. Cette incarnation est double en quelque sorte. Vichnou incarné sous la forme du troisième Rama étant le frère aîné de *Crichna*, qui n'est autre que le neuvième Avatar de ce même Vichnou. Elevé avec *Crichna* au milieu des bergers, Rama partagea les jeux de son enfance et ensuite les exploits

par lesquels il signala sa vie entière. Voici la légende qui a donné lieu au tableau représenté par le peintre indien. On raconte que Bala-Rama étant allé visiter ses amis à Gocoula, sur les bords de l'Yamoussa, dans le pays de Vradja, y passa deux mois dans la société des gôpis ou bergères de cette contrée. Voulant un jour se baigner dans cette rivière, dont il était un peu éloigné, il lui commanda de venir à lui : l'Yamoussa refusa. Alors Balarama jura qu'il l'y forcerait, et prenant un soc de charrue, arme habituelle dont il se servait pour détruire les géants, il lui creusa un nouveau lit, l'amena à lui, et ne laissa aller la rivière rebelle que quand elle lui eut promis de bien se conduire à l'avenir. On aperçoit la rivière coulant des montagnes et couverte de fleurs de lotus. Balarama, la couronne sur la tête, le soc à la main, creuse son autre lit. Derrière lui, Crichna, debout, de couleur bleue, la couronne sur la tête, une fleur de lotus dans chaque main. Crichna est accompagné de *Rhada*, sa favorite, qui tient à la main une graine de lotus. Une petite gôpi regarde avec étonnement ce spectacle et joint les mains en signe d'adoration. Dans la partie supérieure du tableau, l'on voit sur les montagnes les bosquets à verdure éternelle où s'élève le *Brinda-Vana*, ou paradis de Crichna, qui est le paradis par excellence : on y goûte des plaisirs inexprimables et la beauté de ce séjour est au-dessus de toute description.

15. Le neuvième *Avatara* de Vichnou a eu lieu sous le nom de CRICHNA, pour achever de purger la terre des géants dont la tyrannie infestait le monde. *Coucha*, l'un d'eux, effrayé de la naissance de celui qui devait opérer sa destruction, voulut le faire périr dans son berceau. Fuyant la persécution, Crichna fut confié à des bergers qui l'élevèrent en secret dans le pays de Vradja, où s'écoula son enfance, passant son temps à garder les troupeaux et à jouer de la flûte en dansant avec les jeunes gôpis ou laitières. Le tableau représente une scène champêtre. Une belle gôpi, nommée *Rhada*, qui plus tard devint son épouse, vient de fabriquer du beurre dans la baratte. Le petit Crichna, qui est de couleur bleue, en prend un morceau qu'il donne à son frère Bala Rama. De là, l'origine de l'oblation de beurre clarifié que l'on fait aux dieux. Dans le fond, un bananier en fleurs. (*Musa paradisiaca*, Lin.)

16. Après une vie de triomphes et de victoires, CRICHNA jouit enfin du repos dans son *Brinda-Vana* ou paradis céleste. Le dieu est de cette couleur bleue qui caractérise la divinité. Il est assis sur son trône, la couronne sur le front, une auréole de lumière rayonne autour de sa tête. *Rhada* ou *Ragika*, sa favorite, célèbre par ses grâces et sa beauté, oint ses pieds de parfums ; suivant quelques théologiens hindous, *Rhada*

est une incarnation de Lakshmi, femme de Vishnou, incarné lui-même sous le nom de Griclma. Une suivante porte des rafraîchissements sur un plateau.

17. Le dixième *Avatara* de Vishnou est le dernier. Il est encore à venir et n'aura lieu qu'à la fin du monde. Il terminera l'âge noir, notre âge. Vishnou apparaîtra alors sous la face menaçante du cheval exterminateur *Kalki*, d'où le nom de *KALKIAVATARA* donné à cette suprême incarnation, qui réduira le monde en poudre. Suivant les uns, Vishnou et Kalki ne sont qu'un seul et même être, centaure moitié homme, moitié cheval ; dans ce cas seulement, on a une véritable incarnation. Selon les autres, Vishnou sera monté sur Kalki. Au fond, ces deux idées reviennent au même. Vishnou-Kalki effacera tout par son éblouissante blancheur, son attitude sera celle du coursier lancé au galop ; trois seulement de ses pieds poseront sur la terre, le quatrième sera levé pour la vengeance ; dès qu'il le laissera tomber sur le globe, les méchants descendront dans l'abîme, la terre tremblante sera réduite en cendres par la flamme que vomira le serpent *Adisshchen*. Le peintre indien a représenté le cheval blanc Kalki avec ses ailes rouges, le pied droit levé prêt à le laisser retomber sur la terre. D'un côté de la selle est le carquois plein de flèches, de l'autre l'épée encore dans le fourreau. Le dieu Vishnou vient de descendre de sa monture ; il est assis sur son trône, la couronne sur la tête ; son corps est tout bleu ; il tient à la main un cimenterre brillant comme une comète, flamboyant comme le soleil. Devant lui debout, un démon rouge, figure des méchants, implore en vain sa grâce. Le monde va périr et les méchants seront précipités dans les enfers. L'âge prescrit se trouvant accompli, va commencer un âge de vertu et de pureté, et l'on voit dans les airs, sur le sommet des montagnes célestes, les palais du paradis où les bienheureux jouiront d'un bonheur éternel.

18. SIVA, la troisième forme de la Trimourti hindoue ; c'est dans l'opinion vulgaire le destructeur, s'opposant à Brahma qui crée, et à Vishnou qui conserve ; mais ce combat n'est qu'apparent. Siva est plutôt le modificateur, car s'il détruit, il reproduit et renouvelle aussitôt. Suivant la doctrine de la philosophie panthéiste de l'Inde, le monde existe de toute éternité, s'identifiant avec son principe. La créature ne peut pas plus périr que le créateur, et rien ne pouvant tomber de l'être au néant, la matière ne fait que se modifier sous une forme nouvelle, mourant pour renaître, renaissant pour mourir ; les opérations de la nature ne font que changer les formes sous lesquelles paraissent les éléments dont elle est composée ; c'est à ce cercle de modifications sans fin que préside le dieu.

Les noms de Siva expriment son double caractère : comme destructeur, il se nomme *Roudra*, le cruel, celui qui fait pleurer; *Hara*, le destructeur; *Bhima*, le terrible; comme rénovateur, il se nomme *Mahadéva*, le grand dieu; *Mahachla*, le grand temps; *Isouara*, le maître absolu. Il est représenté assis dans le repos, les jambes croisées, la triple couronne sur la tête. La chaîne des êtres créés, figurée par un collier de perles, est suspendue à sa main. Une autre chaîne analogue, le cordon brahmanique, est sur sa poitrine. Devant lui un sablier, emblème du temps. Derrière lui un brahme adorateur, caractérisé par son cordon, tenant un tchaouri ou chasse-mouche formé de la queue d'un buffle du Thibet.

19. SIVA, assis sur son trône, tenant à la main la chaîne des êtres et portant au cou le cordon des brahmes. La manière particulière dont ses cheveux sont noués sur la tête le fait reconnaître. A côté de lui est assise son épouse *Bhavani*, c'est-à-dire celle qui donne l'existence. Elle figure auprès de Siva comme Lakchmi auprès de Vichnou.

20. SIVA et BHAVANI, sa femme, tableau symbolique. Dans les contrées septentrionales les plus reculées de l'Inde s'élève, dans la chaîne des monts Himalaya, un pic énorme, c'est la montagne de *Mérou*, *Mahamérou*, le grand Mérou, domicile ordinaire de Siva, où gît la puissance cachée du dieu. Un de ses sommets est la *Khatlaga*, qui est en or. Sur une plate-forme est la cité où il demeure; on l'appelle *Siva-poura*, ville de Siva, endroit délicieux où l'or et les pierres précieuses brillent de toutes parts, et dont les poètes ont fait les plus ravissantes descriptions, ainsi que de ses jardins enchantés, séjour de bonheur et de magnificences. C'est de là qu'il répand la vie de toutes parts sous mille formes diverses qu'il renouvelle incessamment, et c'est de son séjour qu'il reçoit le nom de *Divanicha*, dieu des montagnes. Conformément à ces traditions, le peintre indien a tracé l'esquisse du paysage où il a placé sa divinité. Sur le penchant de la montagne sacrée est assis le grand Siva à demi-nu. Il faut d'abord remarquer l'attitude penchée du dieu, qui semble enivré ou endormi; c'est qu'il est absorbé dans les méditations. Son corps est tout entier d'un blanc cendré, symbole terrible d'incandescence et de destruction implacable par un feu dévorant. Des serpents s'entortillent autour de ses bras et de son cou en forme de bracelets et de collier, emblème de la mort cruelle, comme aussi de la santé, de la vie et de l'éternité. Il pend sur sa poitrine un chapelet de crânes humains. Comme l'œil vigilant des trois régions, le ciel, la terre et les enfers, il a sur le front un troisième œil, d'où son nom de *trilotchana*, aux trois yeux. La chevelure de Siva, relevée en nœud, porte un nom particulier, *djata*.

Elle est celle des religieux qui suivent son culte; ils laissent pousser leurs cheveux et les partagent en trois ou quatre tresses qu'ils nattent ensemble et ramènent en rond sur la partie antérieure de la couronne de la tête; le bout de la natte est un peu projeté sur le côté droit. La tête est ornée du croissant de la lune, d'où son nom de *tchandradhara*, qui porte la lune sur la tête. Il a pour *vahanam* ou monture un tigre apprivoisé qu'il caresse avec la main, et qui exprime les feux amortis de l'astre brûlant du soleil. Le *trisoula* ou trident est à ses côtés, emblème de sa domination sur les eaux, d'où le nom de *Choulis*, armé du trident. A ce trident est attaché un sablier, *tamrou*, d'où son nom de *Cala*, le temps, et un *chamara* ou éventail de plume de paon. Au pied de la montagne est couché le taureau blanc *Nandi*, qui lui sert ordinairement de *vahanam* ou monture, quand il n'est pas remplacé par le tigre. De la tête chevelue du dieu s'échappent en bouillonnant les eaux jaillissantes du Gange, fleuve divin qui descend du ciel sur la terre, s'épanchant pour la féconder, et tombant ensuite dans l'Océan qu'il alimente, d'où le nom donné à Siva de *Gangadhara*, qui a le Gange sur sa tête. Devant le dieu se tient debout, les mains jointes dans l'attitude de la prière, la déesse *Bhavani*, son épouse, ou *Parvati*, la reine des monts. C'est à sa prière qu'il fait sortir le Gange de sa tête. Le Gange, en sanscrit *Ganga*, du genre féminin, est l'idéalisation de *Bhavani-Parvati*, rivière primordiale de laquelle émane le principe humide, source des êtres. C'est le symbole de la nature. *Bhavani* porte en son sein les germes de toutes choses et enfante les êtres qu'elle a conçus de Siva-Mahadeva. L'un est actif, l'autre est passif, tous deux sont générateurs et régénérateurs, créateurs et destructeurs tout à la fois, mais ils ne détruisent que pour réparer; ils ne font que changer les formes, la vie et la mort se succèdent. Telle est la théologie des Hindous.

21. BHAVANI, épouse de Siva, se décompose sous des noms divers en sept divinités, que le peintre indien va reproduire successivement. Ce sont les sept modifications de *Bhavani* qu'on appelle, avec ou sans cette dernière, les huit ou les sept mères de la terre. Mais ce ne sont que des formes différentes sous lesquelles on considère la même puissance. Le vulgaire croit que ce sont sept sœurs qui président aux pluies, aux débordements des rivières et aux maladies qui affligent l'espèce humaine. On voit le mont Mèrou sur lequel s'élève le palais de *Khailaga* avec ses arbres verdoyants; le Gange s'en échappe, se rendant dans l'Océan. Au milieu de la verte prairie que ses eaux fertilisent, est assise *Bhavani*, avec les attributs destructeurs de son époux. Les serpents s'enroulent autour de ses bras et de son cou; le cordon brahmanique, emblème de la

chaîne des êtres, pend sur sa poitrine. Elle tient sur un plateau qu'elle porte à sa bouche des têtes humaines, symbole des âmes qu'elle absorbe en son sein pour les relancer de nouveau dans le monde.

22. On voit encore le mont Mérû, sur lequel s'élève le palais de Khaïlaça avec ses arbres verdoyants, et d'où s'échappe le Gange se rendant dans l'Océan. Sur la prairie qui est au pied de la montagne sacrée est assise la déesse BHAVANI. Elle a sur sa couronne une espèce de parasol. Bhavani armée et invincible prend le nom de *Dourga*. Elle a quatre bras ; de l'un elle tient une épée, de l'autre un lacet à nœud coulant, du troisième une fleur de lotus, du quatrième le plat symbolique contenant les têtes humaines figurant les âmes qu'elle a prises avec son lacet et qu'elle va absorber dans son vaste sein. Devant elle se tient debout un brahme adorateur, les mains jointes, dans l'attitude de la prière.

23. Dans le palais du Khaïlaça, la déesse BHAVANI est assise sur une fleur de lotus ; d'une main elle tient une fleur de la même plante aquatique, de l'autre le plat symbolique contenant les âmes humaines qu'elle va absorber dans son sein. A côté, sous la forme d'un bélier, est *Aghni*, dieu du feu dans la mythologie hindoue, qui rappelle à la fois l'*ignis* et l'*agnus* des Latins.

24. Dans une des prairies du Khaïlaça est assise sur une fleur de lotus la déesse BHAVANI-DOURGA, dont la puissance est caractérisée par huit bras, d'où son nom de *Bhavani âta bhôdja*, Bhavani aux huit bras. Les mains de ses deux bras naturels sont jointes pour prier le dieu Siva son époux ; de ses autres bras adventices, l'un porte un parasol au-dessus de sa tête couronnée, un second un sceptre, un troisième un ordre sous une enveloppe cachetée, un quatrième le *trisoula* ou trident, un cinquième une grande épée, un sixième, enfin, le plat symbolique contenant les âmes qu'elle va absorber. Elle a sur le front un troisième œil, pour montrer qu'elle étend ses regards sur le ciel, la terre et les eaux, trois régions que le peintre a figurées au-dessus, autour et au-dessous d'elle.

25. La déesse BHAVANI-DOURGA, épouse de Siva, ayant sur la tête une triple couronne surmontée d'un parasol. Elle a huit bras armés des instruments de la destruction ; l'un porte le *trisoula* ou trident, un autre le *tchakra* ou roue de feu, quatre sont armés d'épées, le poignard dans un autre, et enfin, dans la dernière, le plat symbolique contenant les âmes qu'elle va absorber. Devant son front est le croissant de la lune. Elle est montée sur le dragon *Chingué*, qu'on prétend avoir dévoré le mauvais génie *Apour-Radja*. Au-dessus de sa tête vole le corbeau *Kaka-Bhouçouda*, qui chanta la guerre entre Bhavani-Dourga et les

Deitias, dieux infernaux ou génies malfaisants commandés par l'informe *Mahéchâçoura*.

26. La déesse BHAVANI-DOURGA, femme de Siva, qui poursuit et punit tous les malfaiteurs. C'est la *Sacti*, l'énergie de Siva, sa vertu agissante. Sous le nom de *Mahamaïa* elle combattit et terrassa le démon *Mahéchâçoura*, qu'on regarde comme le vice personnifié, et cette grande victoire du bien sur le mal est chantée par tous les poètes et représentée dans un grand nombre de monuments. Il s'était déguisé sous la forme d'un buffle, comme son nom l'indique. En effet, *mahech* en sanscrit et en bengali désigne cet animal. On dit que c'est à ce mauvais génie que doit son nom la province de l'Inde appelée *Maïssour* ou *Mysore*. Le peintre indien a représenté cette lutte. *Mahamaïa* a la tête ceinte d'une couronne surmontée d'un parasol; guerrière aux huit bras, de l'un elle tient le trisoula ou trident, de deux autres des épées, de deux autres des sabres, d'un sixième un poignard, du septième le plat symbolique contenant les âmes qu'elle va absorber. Montée sur le dragon *Chingué*, elle s'est mise à la poursuite du mauvais génie *Mahéchâçoura* déguisé sous la forme d'un buffle cornu. Elle vient de lui trancher la tête qui gît sur le sol; mais aussitôt le buste s'est reformé et l'on voit apparaître sur le corps de l'animal le vrai buste du géant armé de l'épée et du bouclier. Le dragon s'élançe sur la croupe du buffle et lui enfonce dans le corps ses dents et ses ongles terribles, pendant que la déesse, adroite autant que forte et colossale, le perce d'un coup de trident, et de sa huitième main, restée libre, détachant de son cou un des serpents de Siva, le lui jette en forme de lacet, et de même qu'on prend à la course les chevaux sauvages et les taureaux furieux, elle le saisit par le nœud coulant qui presse son cou musculeux, et l'enlaçant dans les replis du serpent qui l'étouffe, elle lui arrache la vie. Au-dessus vole le corbeau *Kaka-Bhouçouda*, contemplant cette victoire qu'il va chanter.

27. BHAVANI-DOURGA, portant aussi le nom de *Maha-Maïa*, se repose après sa victoire dans le *Khailaça*. Sa tête porte une triple couronne; autour de son cou est le serpent de Siva. Elle est armée de toutes pièces. Un carquois plein de flèches est sur ses épaules. Dans une de ses huit mains, elle tient le trisoula ou trident, trois sont armées de sabres, deux de poignards, une autre se couvre d'un *tulouar*, bouclier de peau de buffle, et la dernière tient le plat symbolique rempli d'âmes humaines qui vont rentrer dans son sein, jusqu'à ce qu'elle les émette de nouveau dans le monde. De chaque côté, un brahme à genoux l'adore en silence en joignant les mains.

28. BHAVANI-KALIKA ou la noire, *Maha-Kali* la grande noire, une des formes sinistres de l'épouse de Siva le destructeur. Elle est assise dans le Khaïlaça. La couleur de sa peau lui donne son surnom. Elle a quatre bras : de l'un elle tient le *tchakra* ou cercle figurant l'éternité, d'un autre une fleur de lotus, du dernier le plat symbolique contenant les âmes des humains privés de la vie. Elle accompagne Siva dans les enfers pour juger et punir.

29. Après les grands dieux et leurs compagnons viennent les dieux du second ordre. De Siva-Ichouara et de Bhavani-Dourga naquit *Ganèça*, en langue tamoule *Pouléar*, dieu de l'intelligence et de l'année, de l'invention, des nombres, de la destinée, du succès. *Sani*, dieu de la planète Saturne, ayant brûlé par un regard la tête de cet enfant, elle fut remplacée par une tête d'éléphant, symbole de la force paisible, de la sagacité et de la prudence. On l'appelle *Douematoura*, qui a eu deux mères, savoir : Bhavani à qui il doit son corps, et l'éléphante à qui il doit sa tête. Il est le chef de tous les ordres de divinités inférieures qui forment la Cour de Siva ; de là son nom de Ganéça. On le représente ordinairement avec un gros ventre. Un loir ou rat des champs, emblème de la prévoyance, est la monture de cet être colossal, et c'est sur ce coursier qu'il parcourt l'univers pour savoir qui lui rend hommage et le néglige. Il est assis sur la fleur du lotus, et il est décoré du cordon des brahmes. Dans une de ses quatre mains il tient une épée, dans l'autre le crochet avec lequel les *mahoutas* ou cornacs conduisent les éléphants, dans une troisième un plat, et dans la quatrième un petit gâteau en forme de boulette, qu'il vient de prendre dans le plat et qu'il présente pour nourriture à son rat. Le croissant de la lune est devant lui. Ganéça sur son rat, c'est la lune (*tchandra* qui est masculin dans la langue des Indes), de même que son frère *Skanda* sur son paon, c'est le soleil.

30. CARTIKEIA, second fils de Siva et de Rhabani-Dourga, ainsi appelé parce qu'il fut élevé par les sept nymphes de la constellation appelée *Critika* ou les pléiades. Il a un autre nom qui est *Skanda* ; on le désigne aussi sous celui de *Courmara*, jeune. Sa couleur est jaune. Il est le dieu de la guerre, le général des armées célestes, et il parcourt le monde d'une manière infatigable, monté sur un paon aux cent yeux, emblème de la fierté et sans doute de la vigilance. Il habite avec Siva sur le Khaïlaça, et dans le tableau on l'y voit sur sa monture. Ou aperçoit aussi le mont Mérrou, d'où tombe le Gange se rendant dans l'Océan. Cartikeia est le héros du soleil rayonnant de jeunesse. Sur son paon magnifique il en est la personnification, comme son frère aîné sur son rat est celle de la lune.

L'un et l'autre étant l'année, Skanda se trouve être l'année solaire, Ganéça l'année lunaire.

31. **BHIMA** ou *Bhimasena*; c'est le second des princes pandavas, fils de Counti et de Pandou. On lui donne un caractère de bravoure féroce. Il est moitié noir, moitié blanc. Il tient d'une main une pesante massue d'argent, de l'autre un éléphant pour bouclier. Il termina la guerre des Pantavas contre les Koravas, fils de Kourou, par le coup mortel de massue qu'il porta à son adversaire. Dans le champ se voit la représentation bien connue du mont Mérou, dont s'échappe la source du Gange qui se jette dans l'Océan.

32. Génie secondaire qui a nom **BAIROU**, lequel, sonnante de sa corne en forme de trompette, répand une infinité de maux sur la terre. Un adorateur à genoux implore sa pitié. Le paysage représente le Khaïlaça sur le mont Mérou. Le Gange s'en échappe se rendant dans l'Océan. Des édifices figurent le *Siva-poutra* ou ville de Siva, où est situé son palais. Il y a lieu de penser que ce génie est un serviteur de Siva, ou peut-être une forme de Siva lui-même.

33. Une divinité qui a nom **TALANERY**, debout sous un arbre qui l'ombrage, et aux branches duquel est suspendu un *chamara* ou éventail de plumes de paon. Ses cheveux sont arrangés sur sa tête comme ceux de Siva. Elle tient à la main un chapelet, emblème de la chaîne des êtres créés; son corps, au-dessous du buste, est voilé par une draperie. Elle serait dragon depuis la ceinture jusqu'en bas, voilà pourquoi on lui cache la moitié du corps avec un rideau. De chaque côté deux adorateurs sonnent du *sankha*, sorte de conque marine ou buccin qui produit en soufflant par un bout tronqué des sons monotones, aigres et perçants. Ce doit être une des suivantes de Bhavani, femme de Siva, ou l'une des sept formes différentes de cette déesse que le vulgaire fait présider aux pluies, aux débordements, aux maladies et aux autres fléaux.

Voyez sur les religions de l'Inde les *Lettres curieuses et édifiantes écrites par les Missionnaires*; Langlès, *Monuments de l'Hindoustan*, t. I; Creutzer, *Symbolique des religions de l'antiquité*, trad. par Guignault, t. I; Parisot, *Dict. mythologique*, dans la *Biogr. univ.* de Michaud; de Marlès, *Hist. gén. de l'Inde anc. et mod.*, t. II; l'abbé Dubois, *Inst. et cér. des peuples de l'Inde*; Pasquier, *De l'Hindoustan*, etc.

Miniatures de 0^m21 sur 0^m13, sur papier, dans un registre relié en parchemin vert.

1422. — PÉNITENTS INDIENS. — Série de miniatures faisant suite à celles du panthéon indien qui viennent d'être décrites, tirées du même album et paraissant être de la même main.

Les peines volontaires que les Hindous s'imposent ont pour base la doctrine de la métempsycose ou transmigration des âmes qui doivent, par leur passage dans différents corps, subir des peines expiatoires jusqu'à ce qu'entièrement purifiés par leurs souffrances elles puissent retourner dans leur premier état; mais on peut racheter ces souffrances à venir et leur long circuit par des austérités présentes qui les adoucissent et les abrègent; on peut même par la fermeté de la volonté isoler de son corps coupable l'âme sanctifiée, et, en la séparant de son être par la contemplation de Dieu, arriver directement à l'incorporer à l'essence divine. L'état complet de nudité de ces pénitents, les bizarres tortures qu'ils s'imposent et que l'imagination surexcitée peut seule faire supporter à l'homme, avaient frappé l'attention de l'antiquité. Les Grecs leur avaient donné le nom de Γυμνοσophισταί, *gymnosophistes* ou sages nus, traduction de leur nom sanscrit. Ces récits étranges avaient non moins frappé les R mains. Les gymnosophistes sont parfaitement décrits par Cicéron, *Quæst. tusc.*, lib. V; par Pline, *Hist. nat.*, lib. VIII, c. 2; par saint Augustin, *De civit. dei*, l. XV. Ces auteurs racontent qu'ils se mettent entièrement nus, que les uns se tiennent constamment debout sur un pied, que d'autres, dans leur état de nudité, se font un jeu de braver les froids et les neiges de l'hiver comme les chaleurs accablantes de l'été qu'ils augmentent de plus en faisant allumer de grands feux autour d'eux, que d'autres encore fixent leurs yeux immobiles sur le disque du soleil depuis son lever jusqu'à son coucher. Les voyageurs mahométans qui au Moyen âge se mirent à visiter l'Inde en firent l'objet des mêmes remarques. Un Arabe rapporte, dans la relation d'un voyage dont l'abbé Renaudot a publié la traduction (p. 40), qu'étant allé dans l'Inde l'an 835 de notre ère, il vit un de ces pénitents le visage tourné vers le soleil, et qu'y étant retourné l'an 851, il le retrouva dans la même situation, fort étonné de ce que dans cet intervalle de seize ans il n'eût pas perdu les yeux par l'ardeur du soleil. Un autre musulman, Ahou-sid-el-Hassan, dont l'abbé Renaudot a aussi traduit le voyage qu'il exécuta dans l'Inde l'an 1173 de notre ère, décrit (p. 108) les hommes qui, par principe de

religion, laissent pousser leurs cheveux, de sorte qu'ils leur couvrent tout le corps, et laissent croître leurs ongles sans jamais les couper plus que leurs cheveux, de sorte qu'ils deviennent pointus et tranchants comme des épées. Ce qui était décrit par ces anciens se retrouve exactement encore de nos jours. L'Inde est une nation aux doctrines immuables, et depuis l'antiquité la plus reculée sa religion et les erreurs superstitieuses qu'elle entraîne avec elle n'ont subi de changement.

C'est sans exactitude que quelques voyageurs ont appelé ces pénitents du nom de *Faquirs*. Le mot de *Faquir*, qui signifie *pauvre*, appartient à la langue arabe et ne peut s'appliquer qu'à des religieux musulmans, à qui on le donne non-seulement dans le sens propre, mais encore dans le sens figuré et métaphysique. Le nom des religieux indiens est tout différent, on les appelle dans leur langue *saniassis-nirvahnis* (saints nus), ou *yoguis* (unis à Dieu). Le brahmane qui veut atteindre l'état parfait doit parcourir les quatre degrés de probation nommés *brahm-tchari*, *garischtz*, *banperitz* et *saniassi*; chacun de ces degrés exige des privations et souffrances graduées, au moyen desquelles on arrive à dompter la nature corporelle jusqu'à ce qu'on parvienne à l'état de *saniassi* ou saint, partage exclusif de la caste sacerdotale des brahmes; mais tout individu, sans distinction de caste, peut se constituer *yogui* en surpassant le *saniassi* par le nombre et la qualité des *tapassas* ou tortures imposées au corps par esprit de pénitence. Le *saniassi* s'enfonce avec humilité dans les déserts, tandis que le *yogui* s'inflige ses efforts de souffrance avec ostentation dans les lieux publics.

Tavernier, dans son *Voyage aux Indes*, t. II, p. 346, 347, décrit la série incroyable des *tapassas* ou pénitences cruelles qu'ils s'infligent. On voit ces malheureux représentés dans les postures les plus extraordinaires dans ses pl. des pages 344 et 447. Les mêmes superstitions ont lieu au Tonquin, car Tavernier, t. III, p. 89, donne dans sa planche le dessin de semblable pénitents. Depuis Cicéron, ils sont toujours les mêmes, et depuis Tavernier jusqu'à nous ils n'ont pas changé davantage, car on les retrouve encore dans l'ouvrage récent qu'un missionnaire, l'abbé Dubois, a publié sur les mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde (T. I, p. 249, 286; II, p. 260, 273, 277, 514). Dans des siècles on les retrouvera de même.

L'Hindou qui veut ainsi se livrer à la méditation contemplative, pour s'anéantir en Dieu, doit briser violemment avec le monde. Il abandonne sa maison, sa femme et ses enfants, n'emportant avec lui pas même le plus léger vêtement. Si c'est un brahmane, il rompt son cordon distinctif, ce qui le prive à jamais de sa caste. Il y a par surrogation dix-huit

espèces de *tapassas* ou tortures toutes plus rigoureuses les unes que les autres; chaque contemplatif choisit celle pour laquelle il se sent plus d'inclination. Le choix fait, l'immobilité devient complète et il attend de l'inépuisable charité les aliments qu'on s'empresse de lui apporter et de lui ingérer jusqu'au terme de sa carrière.

La description des miniatures indiennes qui retracent quelques-unes de ces pénitences fera mieux saisir en quoi elles peuvent consister.

1. La place où le PÉNITENT nu a voulu s'asseoir pour toujours a d'abord demandé toute son attention. Pour être pure de toute souillure, il a eu soin de la couvrir d'une peau de tigre sur laquelle il s'est placé les jambes croisées, puis renversant la tête en arrière, il s'est mis à fixer le disque du soleil, les deux mains tordues sur la poitrine. Il regarde l'astre éclatant sans cligner les yeux, sans changer de posture. Cette contention prolongée échauffe extraordinairement la vue et cause d'abord de violents maux de tête; on croit quelquefois apercevoir en l'air des étincelles de feu, d'autres fois il semble voir des globes enflammés et autres météores. Quand ces hallucinations sont arrivées à leur plus haut point, les facultés mentales se modifient, et le pénitent arrive alors à l'état d'anéantissement qu'il recherche. Afin de se garantir contre tout mouvement involontaire que dans les commencements pourrait causer la fatigue d'une immobilité constante, un bâton le soutient sous l'aisselle. La barbe et les cheveux s'accroissent et le couvrent; les ongles, dans leur croissance sans limites, se courbent et entrent dans les chairs. Devant lui sont posés un *chamara* ou éventail de plumes de paon pour chasser les insectes dont les piqûres le dévorent; unealebasse contenant un peu d'eau pour rafraîchir ses sens altérés; une pipe destinée à fumer des herbes stupéfiantes dont la vapeur qui abrutit doit hâter le moment désiré. Ce n'est point lui qui porte la main à ce mobilier si réduit, deux jeunes novices sont debout à ses côtés, prêts à subvenir à ses besoins; ils sonnent du *sankha* ou buccin pour célébrer cette perfection et attirer la charité.

2. Autre PÉNITENT nu, assis les jambes croisées sur une peau de tigre, un bras élevé en l'air, le regard fixe. Un bâton sous l'aisselle le soutient immobile dans cette position qu'il ne devra plus jamais quitter. Sa barbe et ses cheveux le couvrent, ses ongles entrent dans ses chairs. Devant lui sont posés le *chamara* ou éventail de plumes de paon, unealebasse avec une écuelle et la pipe aux herbes stupéfiantes. Il compte sur la charité des passants pour le nourrir et subvenir aux besoins de son corps. Cette charité ne lui fera pas défaut, car c'est la plus grande œuvre qu'on puisse faire.

3. Autre PÉNITENT nu, assis les jambes croisées sur une peau de gazelle, les deux bras élevés en l'air, la tête penchée et le regard fixé sur un point dont son œil ne devra plus s'écarter. Sa barbe et ses cheveux le couvrent, et ses ongles entrent dans les chairs comme chez les précédents; mais, plus qu'eux, il a déjà commencé à recevoir le prix de sa longue persévérance. Le bâton qui soutenait ses membres est devenu inutile; ses membres ont cessé d'être flexibles les parties charnues et les muscles se sont desséchés, les articulations se sont ankilosées, et ses bras verticaux se passent de cet appui. Devant lui les mêmes ustensiles.

Le *Magasin pittoresque*, t. IV, 1836, p. 324, a donné, d'après un dessin original rapporté du Pendjâb par le général Allard, une gravure à peu près semblable.

Miniatures de 0^m21 sur 0^m15, sur papier.

1423. — COSTUMES et scènes d'intérieur. Série de miniatures faisant suite aux précédentes et provenant du même album.

1. Radjah indien assis sur un tapis carré, le coude appuyé sur un coussin. Devant lui, sa jeune femme accroupie à la manière orientale. — 0^m14 sur 0^m09.

2. Jeune femme indienne assise sur un tapis, le coude appuyé sur un coussin, fumant le *houkha*; à côté d'elle, un petit plateau sur lequel sont des rafraîchissements. — 0^m13 sur 0^m09.

3. Jeune dame debout sous un arbre; près d'elle, un petit enfant.

Autre jeune femme debout sous un arbre, tenant une *sitârah*, espèce de guitare. Langlès, *Mon. de l'Hind.*, t. I, p. 176, en donne une à peu près semblable d'après une miniature indienne de la Bibl. nat. L'abbé Dubois, *Mœurs, inst. et cér.*, t. I, dit que les Indiens ne montent pas leurs instruments à cordes avec des nerfs ou des boyaux d'animaux, ainsi que cela se pratique en Europe. Ils n'oseraient toucher des matières aussi impures, ou s'ils le faisaient, ils se regarderaient comme souillés par cet attouchement. Pour éviter un si grand inconvénient, ils emploient des cordes de métal. — 0^m16 sur 0^m10.

4. Jeune dame indienne à sa toilette. Elle est assise sous un arbre sur un tapis carré, ayant sur la main un perroquet qu'elle s'amuse à regarder, tandis qu'une suivante, debout derrière elle, peigne sa longue chevelure. Langlès, *Mon. de l'Hind.*, t. I, p. 129, donne, d'après une miniature indienne de la Bibl. nat., un sujet à peu près semblable dans lequel,

tandis que la suivante est occupée à peigner sa *maitresse*, une autre lui présente le miroir, et une troisième joue, pour la distraire, de la *sitârah* ou guitare. — 0^m13 sur 0^m09.

Miniatures sur papier.

1424. — CHAH-DJIHAN, grand-mogol.

Chah-Djihan (souverain du monde), surnommé Chehab-el-Dyn (lumière de la religion) naquit à Lahore le 5 janvier 1592, de Djihan-Ghir. Il monta sur le trône d'or des Grands-Mogols le 1^{er} février 1628, à Agrah ; il s'installa le 1^{er} avril 1648 à Delhi, capitale de l'Hindoustan. Arrêté et déposé par son fils Aureng-Zeb le 15 juin 1656, il mourut en captivité le 21 janvier 1666, à Agrah (Langlès, dans la *Biogr. univ.* de Michaud, t. VII, p. 618).

Aquarelle rehaussée or et couleurs représentant le grand-mogol assis sur son trône, le *candjâr* à la ceinture, un chasse-mouche à la main. — Coll. Aussant. Papier. — H. 0^m18. L. 0^m12.

1425. — MOHAMMED-CHAH, sultan mogol de Delhi, sur son trône, entouré de ses ministres.

Mohammed-Chah, l'un des derniers rejetons de cette race de Tartares mogols qui remontait à Timour, monta sur le trône de Delhi, l'an de l'hégire 1131 (1719 de J.-C.), prenant les surnoms fastueux d'*aboul modhaffer*, *nasser eddin*, *padichah ghazy* (père du victorieux, défenseur de la foi, empereur vainqueur), titres qu'il ne put justifier, car ce fut sous son règne qu'arriva la dissolution du puissant empire que l'invasion musulmaue avait fondé dans l'Inde. Mohammed eut pour ministres Qamar-eddin-Khan (lune de la religion) et Khan-Douran, auxquels il avait donné le grade de *amir oul omrah* (commandant des commandants). Après plusieurs revers éprouvés par ces deux ministres, le sultan mogol jeta les yeux pour relever ses affaires sur Nizam-el-Moulouk, *soubah-dar* ou gouverneur de la province du Dekhan, et lui donna l'ordre de se rendre à Delhi pour se charger de la suprême administration des affaires. Il se rendit à la Cour en 1721. Le colonel Gentil, dans ses *Mém. sur l'Hindoustan*, p. 130, raconte que les deux visirs allèrent au-devant de lui, près de Delhi, et le conduisirent au palais. C'est cette scène solennelle qu'a voulu rendre le peintre indien et qui fait le sujet du tableau historique qu'on va décrire.

Le trône du monarque occupe la place d'honneur au haut de l'*onkas* ou salle d'audience. Il est placé sur une plate-forme hexagone en argent appelée *djérogâh*, couvert d'un dais de brocard eramoisi à fleurs d'or et soutenu par quatre colonnettes d'argent massif; tout autour du dais pend une frange d'argent. Du dossier du trône s'élève un parasol, insigne de la souveraineté, garni de pierres précieuses avec des franges de perles. Le sultan est assis à la manière orientale, les jambes croisées sur un riche coussin qui garnit l'estrade, coussin appelé *musmod*. Il tient de la main droite le bouquin du tuyau avec lequel il fume le *houkha*; sur son poing gauche ganté, il porte un oiseau de proie dressé pour la chasse, espèce de faucon ou d'épervier. Il n'y a que les princes de sa famille et les vizirs qui aient la permission d'entrer au-delà de la balustrade d'argent qui entoure le trône pour chasser les mouches qui pourraient voler sur sa personne. En vertu de ce privilège spécial, Qamar-eddin-Khan et Khan-Douran se tiennent debout à côté du trône, ayant chacun sur l'épaule un *chamara* ou chasse-mouches en plumes de paon. Devant le trône, est debout Nizam-el-Moulouk, présentant à la main l'ordre impérial qui l'a mandé. Le colonel Gentil ajoute qu'il reçut le *kelet*, un sabre et un poignard, baisa ensuite le bas du trône où était l'empereur, et que quelques jours après il fut nommé vizir.

Il n'est pas sans intérêt de savoir ce que devinrent ces personnages. Des intrigues firent perdre au nouveau vizir la faveur de son maître, et il se retira dans sa province qu'il gouvernait en souverain. Pour se venger de ses ennemis, il eut recours à l'étranger, et s'entendit avec Thamas-Kouli-Khan, qui avait usurpé le trône de Perse en se faisant donner le nom de Nadir-Chah (l'excellent). Il l'appela dans l'Inde, dont sa trahison lui facilita l'accès. Les troupes mogoles, commandées par Khan-Douran, allèrent bravement au-devant de l'ennemi; mais à la bataille de Karnal, livrée le 24 février 1739, les Indiens furent mis en déroute par les Persans et Khan-Douran perdit la vie. Nadir entra en vainqueur dans Delhi, qu'il mit au pillage et dont il fit massacrer les habitants, puis il retourna en Perse, emportant avec lui comme trophée le trône de Mohammed, et lui imposant une sorte de vasselage sous le vizirat de Nizam-el-Moulouk. L'année 1747 vit mourir tout le reste des personnes qui ont figuré dans ce récit. Qamar-eddin-Khan fut tué d'un coup de canon en combattant contre des révoltés, et Mohammed-Chah en conçut un si vif chagrin qu'il en mourut deux jours après. Le féroce Nadir-Chah fut poignardé dans une conspiration ourdie par ses propres officiers. Quant au traître Nizam-el-Moulouk, qui avait attiré tant de malheurs sur son pays, il finit paisiblement ses jours à l'âge de 90 ans, dans sa province du Dekhan, où il s'était rendu indépendant.

Tavernier, dans son *Voyage aux Indes*, publié en 1681, décrit, t. II, p. 56, 57, le trône du Grand-Mogol et ses audiences d'une manière exactement conforme à la miniature de l'album du président de Robien. — Sur ces événements, on cite les *Lettres curieuses et édifiantes des miss. de la S. J.*, mém. du Levant, lettre du P. Saignes de Chandernagor, t. IV, p. 230; mém. de l'Inde, lettre d'un miss. sur les dernières guerres des Maures, t. XIV, p. 291; et une relation manuscrite de la prise de Delhi qui, dans l'album de M. de Robien, accompagne la miniature, et qui paraît venir de la même source que les relations des *Lettres édifiantes*. On a aussi consulté les *Mém. du colonel Gentil sur l'Hindoustan*, l'article consacré à Mohammed-Chah par M. Audiffret, dans la *Biog. univ.* de Michaud, t. XXIX, p. 221, et l'*Hist. de l'Inde*, par M. de Marlés, t. V, chap. 4.

Miniature de 0^m21 sur 0^m14, sur papier.

1426. — MINIATURES représentant les portraits de sultans et de vizirs de l'empire du Grand-Mogol, mais dont l'absence de renseignements ne permet pas de déterminer les noms.

1. Un sultan mogol, la tête entourée d'un nimbe, le poignard à la ceinture, assis sur son divan de réception, donne audience à un Indien à barbe blanche assis vis-à-vis de lui. — 0^m15 sur 0^m17.

2. Un sultan mogol, la tête entourée d'un nimbe, debout, de la main droite s'appuyant sur son épée, la main gauche sur son poignard placé à sa ceinture. — 0^m15 sur 0^m10.

3. Un mogol debout, la main droite s'appuyant sur son épée, de la gauche tenant une autre épée, le poignard placé à la ceinture. — 0^m19 sur 0^m13.

4. Mogol vu à mi-corps, la main droite appuyée sur son épée. — 0^m14 sur 0^m09.

5. Mogol debout et sans armes. — 0^m17 sur 0^m12.

6. Un vizir à barbe blanche tenant dans ses mains un rouleau de feuille de palmier contenant un ordre. — 0^m17 sur 0^m11.

7. Un vizir, âgé, sans barbe, tenant dans ses mains un rouleau de feuille de palmier où est tracé un ordre. — 0^m20 sur 0^m13.

Miniatures sur papier.

1427. — Danse de deux BAYADÈRES.

Peinture sur glace avec des rehauts or et argent exécutés avec la plus grande finesse par un artiste indien.

— Coll. Aussant. — H. 0^m340. L. 0^m255.

1428-1429. — Deux PAYSAGES indiens. — Un mahout monté sur son éléphant. — Caravane au repos.

Gouaches sur glace exécutées dans l'Inde par un artiste européen. — Coll. Aussant. — H. 0^m26. L. 0^m19.

1430-1431. — Un MUSICIEN jouant de la guzla. — Une BAYADÈRE dansant le pas du schall.

Deux gouaches sur feuille de talc. — Don de M. André, conseiller à la Cour. — H. 0^m115. L. 0^m085.

1432. — SOLDAT indien, la lance sur l'épaule.

Gouache sur feuille de talc. — Don de M. Aussant. — H. 0^m16. L. 0^m11.

1433. — AQUARELLES sur papier exécutées à Calcutta, capitale des Indes anglaises.

1. Eléphant, richement caparaçonné de drap rouge, ayant sur son dos un *houdah* de parade, et portant sur son cou un *mahout* ou cornac tenant le crochet qui sert à diriger l'animal.

2. Un bateleur indien faisant exécuter des tours de force à une chèvre, sur laquelle un singe est à cheval.

3. Un riche Indien se faisant porter par quatre hommes dans un palanquin de drap rouge bordé en or.

4. Voiture indienne, garnie tout autour de rideaux, portée sur un petit train à deux roues et traînée par une paire de bœufs à loupe (*bos bison*, Lin.). Elle sert à transporter les femmes. Sur le siège un cocher, armé d'un fouet, tient les rênes de l'attelage.

H. 0^m25. L. 0^m20. — Données au Musée par M. André, conseiller à la Cour d'appel.

c. Céramique (1).

1434-1435. — Deux petits CHIENS accroupis, en terre émaillée, qui sont ainsi décrits dans le *Cat. du président de Robien*, p. 80 : « Deux petites figures de chien, l'un » blanc, l'autre vert, qui sont aussi des divinités des » Indiens. » — H. 0^m07.

1436-1437-1438. — Trois GARGOULETTES ou vases en terre poreuse destinés a rafraîchir l'eau, décrits et dessinés dans l'ouvrage de M. de Robien, nos 8, 9, 10. — H. 0^m30. — 0^m26. — 0^m22.

1439. — VASE à une anse avec son couvercle, en terre rouge, marqué d'un cachet à caractères arabes en relief. — H. 0^m13.

1440. — Une GARGOULETTE décrite et dessinée dans l'ouvrage de M. le président de Robien, n° 7. Il s'exprime ainsi : « Gargoulette très-légère de terre de Patna, dans » le Mogol, argileuse, d'un gris jaunâtre, insipide au » goût. On en forme des vases d'une légèreté très-grande » appelés *gargoulettes*, dont quelques-uns sont colorés de » blanc à l'huile et chargés de figures, de fleurs rouges et » vertes, dans lesquels on fait rafraîchir l'eau dont cette » terre s'imbibe facilement, et est très-recherchée des » dames indiennes, qui la mangent avec plaisir, comme » celle du Pérou. Cette terre est absorbante et alcaline. »

On a déjà parlé de Patna, ville anglo-indoue du Bengale, et d'où provenait le bel album du panthéon indien. Ces vases minces et légers ne pouvaient manquer d'attirer la curiosité des Européens. On lit dans les *Lettres édifiantes écrites des Missions*, t. XI, p. 255, une lettre du P. Papin, du Bengale, à la date du 18 décembre 1709, dans laquelle il dit : « Je vous avoue que j'ai été surpris en voyant certains vases de leur

(1) Toute cette céramique indienne provient de la collection de M. le président de Robien.

» façon propres à rafraîchir l'eau, qui n'ont pas plus d'épaisseur que deux
» feuilles de papier collées ensemble. »

Un ancien naturaliste, Valmont-Bomare, les décrit dans son *Dict. d'hist. nat.*, t. II, v^o Bol; p. 364, avec une exactitude aussi naïve que singulière : « On met au rang des bols, dit-il, une terre du Mogol de
» couleur grise tirant sur le jaune, que l'on nomme *terre de Patna*; on
» en fait des pots, des bouteilles, des carafes que l'on nomme *gargou-*
» *lettes*, capables de contenir une pinte de Paris, mais si minces et si
» légères, que le souffle de la bouche les fait rouler çà et là sur le parquet.
» On prétend que l'eau y contracte un goût et une odeur agréables, ce
» qui n'a point lieu dans ce pays-ci, lorsqu'on veut répéter l'expérience
» dans ces vases. Quoi qu'il en soit, ce vase s'humecte insensiblement, et
» après que les dames indiennes ont bu l'eau qu'il contenait, elles le
» croquent et mangent avec plaisir, et principalement quand elles sont en-
» ceintes; car alors elles aiment avec fureur cette terre de Patna; et si on
» ne les observait point, dit plaisamment Léméri, il n'y a point de femme
» grosse au Mogol qui, en peu de temps, n'eût grugé tous les plats, les
» pots, les bouteilles, les coupes et autres vases de la maison. On dit
» qu'en Espagne on fait usage d'une espèce de terre qui a presque les
» mêmes vertus et qu'on nomme *bucaros*. » Ces observations sont con-
firmées par les modernes. On parle de ces vases dans le *Voyage dans
l'Inde* du major Taylor, traduit par de Grandpré, t. I, p. 59. Il dit qu'ils
arrivent par le commerce de Mahé. Cette terre mince et légère, ajoute-t-il,
est très-spongieuse, s'abreuve aisément sans perdre de sa fermeté, et il
arrive souvent qu'après avoir servi des confitures sur des assiettes de
cette terre, elles en restent imbibées, et les dames alors les mangent.

H. 0^m23.

1441-1442. — Une paire de petites GARGOULETTES en terre grise de Patna, sans décor, munies de leurs couvercles. — H. 0^m20.

1443. — Une petite GARGOULETTE en terre grise de Patna, avec anse et goulot en tuyau, munie de son couvercle, décor à fleurs, rouge, vert et noir. — H. 0^m16.

1444. — AUTRE *idem* en terre grise, sans décor. — H. 0^m12.

1445-1446. — Une paire de VASES à large ouverture en terre de Patna, décor à fleurs. — H. 0^m09.

1447 à 1450.— Deux paires *idem*, sans décor. — H. 0^m09.

1451. — Un autre petit VASE *idem*. — H. 0^m05.

D. Objets divers.

1452. — VASE avec son couvercle.

Cet objet est un des plus frappants exemples des singulières méprises où peut se laisser tomber l'érudition, quand elle n'est pas suffisamment guidée par la critique archéologique et la connaissance pratique des monuments de l'art.

Ce vase est ainsi décrit dans le *Cat. de la coll. du prés. de Hobien*, p. 67 : « Il ne faut pas omettre ici la description d'une petite urne funéraire d'une matière que quelques-uns ont cru une composition, mais qui est réellement pierre aussi dure et de la matière du porphyre. Ce tombeau, qui est d'une forme octogone et très-bien travaillé, est de la hauteur d'environ quatre pouces sous le couvercle, qui en a près de deux, et qui est d'un travail exquis. Il m'a été donné par M. d'Osmont, et a été trouvé dans des ruines près de Gap. La capacité de ce vase peut contenir environ deux verres de vin. Il a sa surface extérieure couverte d'une bande de festons, au-dessus de laquelle règne une inscription en relief en caractères grecs, de cette sorte : ΑΡΤΕΜΙΣΙΑΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΣΠΟΔΟΣ, et une gravée en creux sur la base, portant : ΤΟΥ ΘΑΝΑΤΟΥ ΒΕΒΑΙΟΤΕΡΟΝ ΟΥΔΕΝ. »

C'est, entraîné par les données de cette note, que M. Bertrand, professeur au Lycée de Rennes, lut à l'Académie celtique, dans sa séance du 29 novembre 1806, un Mémoire intitulé : *Dissertation sur un vase cinéraire conservé au Musée de Rennes, lequel paraît avoir été destiné à recueillir les restes d'Artémise, sœur et femme de Mausole, roi de Carie*, et que cette Société savante inséra dans son t. 1^{er}, p. 276. Un semblable monument était certes un sujet bien digne d'intérêt; aussi décrit-il minutieusement et dans ses plus petits détails ce vase sous tous ses aspects; la flamme qui surmonte le couvercle, les festons qui entourent l'urne, la draperie galonnée qui l'entoure, garnie de glands tombant, puis les deux inscriptions en capitales grecques, l'une en relief : Αρτεμισιδος βασιλισσας σποδος (*cencre de la reine Artémise*), l'autre en creux : Του θανατου βεβαιοτερον ουδεν (*Rien de plus assuré que la mort*). Quant à la matière, on ne peut douter, dit-il, que ce ne soit du porphyre. Puis il se livre à une savante dissertation sur Artémise et Mausole, dont le tombeau compte au nombre des sept merveilles du monde

(Aulu-Gelle, *Noct. attic.*, l. X, c. 18). Sa conclusion est que cette urne est réellement antique; que l'inscription n'a point été ajoutée par quelque faussaire; qu'il n'est pas permis de former des doutes sur son authenticité; puis il cherche enfin à expliquer comment cette urne de la reine de Carie a pu se trouver transportée dans les ruines de Gap, l'ancienne *Vapincum tricoloriorum* de la seconde Narbonnaise.

Toutes ces assertions ne pouvaient pas tenir devant un examen un peu sérieux. M. Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monuments français, lut à l'Académie celtique, dans sa séance du 9 octobre 1807, sur le Mémoire de M. Bertrand, un rapport qui fut inséré dans son t. I, p. 299. Il fit remarquer l'incohérence qui existait entre le style et la matière du vase et ses inscriptions grecques; que tout d'abord, écrivant dans le dialecte dorien, le graveur aurait dû dire : Α ῤεμισιας et non pas Α ῤεμισιδος (1); puis il indique que cette œuvre asiatique d'une antiquité si reculée n'est autre chose qu'un vase indien de fabrique moderne, d'un modèle uni dans son origine, et qui a été ensuite sculpté et orné en Europe; qu'il n'est même pas du XVI^e siècle, ce qui est très-bien prouvé par les espèces de draperies qu'on y voit, qui ressemblent à certains baldaquins d'église comme on les composait dans le siècle dernier. Il ajoute que la matière de ce vase est ce qu'on appelle *serpentine*, minéral composé de magnésie et d'alumine. Cette matière est tendre et se travaille très-aisément avec l'outil le plus faible en acier; en la passant au feu, on la durcit au point de la rendre inattaquable, même avec l'acier qui l'avait coupée avant cette dernière opération. Alors elle prend les propriétés d'une pierre dure, au point que dans certains pays on en fait des vases que l'on consacre aux usages domestiques, et qui remplacent parfaitement nos porcelaines. La serpentine contient aussi de la silice, et elle devient d'un rouge couleur de brique lorsqu'on la passe au feu, parce qu'il y a un peu d'oxyde de fer qui lui donnait une couleur verdâtre avant la cuisson.

On ne peut que suivre l'opinion de M. Al. Lenoir. Déjà, aux numéros 1096 et 1097 de ce *Catalogue*, on a inventorié quelques objets en serpentine de Saxe, verte parce qu'elle n'avait pas subie l'action du feu; si le vase dont on s'occupe actuellement est rougeâtre, on ne peut attribuer

(1) La veuve de Mausole s'appelait Α ῤεμισια (gén. Α ῤεμισιας), nom qu'il ne faut pas confondre avec celui de la déesse Α ῤεμις, Diane (gén. Α ῤεμιδος, dorique Α ῤεάμιτος). La forme Α ῤεμισιδος ou, si l'on veut, son nominatif Α ῤεμισις n'a jamais existé que dans l'imagination. (Le commandant Mowat, *Notice sur quelques inscr. grecques*, dans les *Mém. de la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil.*, t. IX, p. 99, n° XI.)

ce virement de teinte qu'à la présence de l'oxyde de fer, dont une cuisson au grand feu a manifesté l'existence. Force est donc bien de classer ce vase à l'Inde, malgré ses inscriptions grecques et ses sculptures françaises. Les méprises signalées par M. Al. Lenoir sont palpables, les auteurs dont l'erreur est relevée n'auraient eu qu'à entrer dans l'église Saint-Sauveur de Rennes, qui date de la fin du règne de Louis XIV, et en regardant le maître-autel, ils auraient vu que le baldaquin qui le surmonte est orné de draperies semblables à celles de leur vase, avec lambrequins galonnés d'où pendent des glands, ce qui était alors à la mode, ainsi que les pots à feu jetant une flamme. La forme des lettres des inscriptions grecques est celle des grandes capitales des éditions imprimées à la même époque. Le tout n'est qu'un jeu de quelque amateur dont l'esprit était d'assez mauvais goût. Ce vase a bien dû avoir été réellement envoyé au président de Robien par M. d'Osmont, mais il n'a pas plus été trouvé dans les ruines romaines des environs de Gap, qu'il n'a servi à contenir la cendre de l'inconsolable Artémise.

II., couvercle compris. 0^m16.

1453. — Une JAMBE de petit chevrotain. — Deux autres.

Ces jambes montées en or appartiennent à un petit animal décrit par Buffon, éd. in-4^o, t. XII, p. 310, pl. 42, sous le nom de *chevrotain des Indes orientales*. Linné, éd. Gmelin, t. I, p. 173, le nomme *moschus pygmaeus*. Il est également décrit par M. Desmarest, dans les *Mammifères* de l'*Enc. d'hist. nat.* du Dr Chenu, t. V, p. 86, sous le nom de *tragulus pygmaeus*. C'est sans contredit le plus petit des animaux à pied fourchu. Il est originaire des Indes, de Ceylan et de Java, et Valmont-Bomare, dans son *Dict. d'hist. nat.*, t. III, p. 439, nous apprend que « ce sont les jambes de ces petits chevrotains que les Indiens enchâssent » dans de l'or, ou garnissent de petits fers d'or, pour en faire présent aux Européens amateurs de curiosités naturelles. On s'en sert, dit-il, comme » de cure-oreilles. » C'est sans doute par la Compagnie des Indes que ces étranges bijoux ont dû arriver en Bretagne. Il en a été trouvé dans les fouilles du lit de la Vilaine, et M. Toulmouche en a publié pl. X, fig. 18. Ceux du Musée paraissent provenir de la coll. du prés. de Robien, et il faut les classer à l'ethnographie de l'Inde.

1454. — FIGURINES en cire colorée (mauvais état).

1455. — Une BOITE ronde renfermant un petit chef-d'œuvre de patience et d'habileté, montrant jusqu'où

peut aller la dextérité de l'Indien dans l'art de tourner et découper le bois avec délicatesse. — H., couvercle compris, 0^m30.

1456. — AUTRE petit chef-d'œuvre de tourneur plus remarquable encore. Dans une bille de bois de 0^m07 de diamètre, l'artiste indien a su extraire au tour six douzaines de petit vases en coque d'œuf s'emboitant les uns dans les autres et aussi minces que du papier végétal.

1457. — AUTRE chef-d'œuvre de tourneur. Sur une colonne torse dont les spirales sont évidées de manière à ce que son axe soit libre, est un pot à fleurs dans lequel est un bouquet. — H., piédestal compris, 0^m48.

1458. — Un ÉVENTAIL en lames de bois de santal, garni en ivoire. — H. 0^m28.

1459-1460. — Deux grands ÉVENTAILS ou chasse-mouches. — H. 1^m26. — 0^m77.

1461. — Petit modèle de PALANQUIN, avec son matelas et ses coussins (mauvais état).

1462-1463. — Une paire de petits VASES confectionnés avec l'écorce d'un fruit, montés sur un pied et garnis en bas argent. — H. 0^m10. Diam. 0^m07.

1464. — Une COURGE gravée, pour servir de bouteille de voyage. — H. 0^m37.

1465. — Une NATTE de jonc, pour servir de tapis de pied. — Long. 1^m87. Larg. 0^m95.

1466. — COLLIERS et chapelets divers.

1467. — Un VASE en os, monté sur un pied. — H., couvercle compris, 0^m18. Diam. 0^m06.

1468. — OLE, rouleau de feuilles de palmier sur lesquelles

on a tracé au Malabar, avec un style de fer, des écritures en langue et en caractères tamouls.

Quinte-Curce, lib. VIII, c. 9, dit qu'à l'époque de l'expédition d'Alexandre, les Indiens écrivaient ainsi sur des feuilles de même nature : *Libri arborum teneri haud secus quam chartæ aliàs ceræ) literarum notas capiunt*. Ils agissent encore de même. Ce n'est point les feuilles de latanier qu'ils emploient, comme l'énonce le major Taylor dans son *Voyage dans l'Inde*, traduit par de Grandpré, t. I, p. 120; ce n'est pas non plus des feuilles du cocotier qu'ils se servent, comme le dit M. Regnault dans son *Hist. nat. hyg. et écon. du cocotier*; c'est le talipot (*corypha umbraculifera*, Lin.) qui leur fournit les feuilles propres à cet usage. Le talipot, *tali* en sanscrit, *tala* en cingalais, est un grand arbre de la famille des palmiers, qui s'élève à quinze ou vingt mètres, et dont la tige cylindrique est couronnée par un faisceau de longues feuilles verdoyantes qui lui forment une cime en parasol. Lorsque les Portugais débarquèrent à Calicut en 1498, ils ne tardèrent pas à remarquer la simplicité du mode d'écriture adopté dans ces régions, qui allaient être bientôt pour eux le théâtre d'un commerce si actif. Dès lors bien des transactions passées entre les Européens et les Hindous n'eurent d'autre sûreté qu'une feuille enroulée de palmier qu'on désignait sous le nom d'*ola* ou *hola*. Ce nom est usité dans le dialecte portugais de Goa, où il signifie feuille. On y appelle aussi parfois ainsi un décret de l'autorité. Mais ce mot appartient aux langues de l'Extrême-Orient, ainsi que le fait remarquer le cardinal Sairava dans son glossaire des mots portugais dérivés des langues orientales, publié à Lisbonne en 1837. On retrouve cette racine dans l'hébreu *hholeh*, qui veut dire feuille; de là aussi le *folium* des Latins. Rien n'est plus commun dans l'Inde que ce papier, surtout à Ceylan, où croît abondamment cet arbre, et où il paraît qu'il faut chercher l'origine de l'écriture sur feuille de palmier; la nature le fournit libéralement, et il ne fait jamais défaut aux écrivains. C'est sur les *olas* que s'écrivent entre les natifs la plus grande partie des actes civils ou des choses nécessaires au commerce habituel de la vie. Pour les préparer, on les prend lorsqu'elles sont blanches et tendres; elles ont dans cet état l'avantage de jaunir très-peu et de conserver pendant de longues années une certaine élasticité. Lorsque les Indiens écrivent, ils ne se servent pas de plume d'oiseau. Un brahme ne pourrait sans se souiller toucher une matière aussi impure. Ils y substituent soit un petit roseau taillé appelé *calam* (le *calamus* des Latins), lorsqu'on écrit sur le papier; mais lorsqu'on écrit sur les *oles*, on se sert d'un style ou poinçon de fer long de huit à neuf pouces anglais; l'extrémité supérieure est

armée d'un taillant avec lequel on coupe le bord des feuilles pour les rendre toutes égales. Cet instrument prend souvent les formes les plus élégantes. On écrit de droite à gauche. Lanjuinais, dans ses *Rech. sur les langues des Indiens*, IV, 111, et l'abbé Dubois, dans ses *Mœurs, inst. et cér. des peuples de l'Inde*, II, 121, décrivent la pose de l'écrivain et comment il procède. Les Indous sont accoutumés à écrire debout et en se promenant, serrant leur oie avec le pouce et l'index de la main gauche, la feuille appuyée sur le doigt du milieu, et de la droite gouvernant le style, enfoncé dans une cavité pratiquée dans l'ongle du pouce de la main gauche, ongle qu'ils laissent croître tout exprès. En écrivant, le poinçon ne court sur la feuille comme notre plume sur le papier, mais après avoir tracé un ou deux mots, l'écrivain, fixant le bout de son instrument sur la dernière lettre, pousse la feuille de droite à gauche et la fait reculer de cette manière jusqu'à la fin de la ligne. Dans cet état, on les voit écrire ou plutôt graver avec une rapidité qui étonne. Pour que les lettres, si variées dans leur configuration, soient visibles, on les colore en noir, soit avec une encre composée de poudre de charbon broyée à l'huile, soit avec de la bouse de vache. Le *Magasin pittoresque*, t. XXXII, p. 167, donne le dessin de la position des mains, dont l'une tient le papier tandis que l'autre grave en tenant le style de fer, d'après une gravure du R. Elijah Hoole, missionnaire anglican, publiée à Londres en 1829 dans son *Personal narrative of a mission to the south india from 1821 to 1828*. Les feuilles écrites, placées les unes au-dessus des autres, sont reliées entre elles à chaque extrémité par un cordonnet de coton qui traverse le cahier dans toute son épaisseur. Ce qu'on appelle un livre n'est qu'un certain nombre de feuilles sèches et longues sur lesquelles les caractères sont tracés, puis ensuite ainsi enfilées par les deux bouts. Les cordons aboutissent à deux petits ais de bois plus larges et plus longs que les feuilles, et par ce moyen les préservent. On ferme le livre et on l'attache en serrant les cordons. Il y en a de très-volumineux, et c'est ainsi que les Indiens ont conservé leurs plus anciens ouvrages. On peut en voir des modèles dans l'*Hist. de la navigation de Jean Hugues de Linschot, Hollandais*, t. II, pl. de la p. 267, où sont représentés des livres des Malabares. Dans leur correspondance, les Indiens roulent des feuilles de palmier sur lesquelles ils ont écrit leur missive; ils les insèrent ensuite dans une autre feuille pliée en forme de gros anneau sur laquelle ils mettent la suscription. A la jonction des deux extrémités de cette feuille, qui a lieu au moyen d'une petite incision pratiquée à chacune, on fait une espèce de gros nœud façonné d'une certaine manière, et qui tient lieu de sceau. Les oies du cabinet de Rennes, pliées en rond, sont de cette dernière espèce.

Quant aux lignes qu'on peut y lire, elles sont en tamoul. C'est une écriture usitée au Sud de l'Indoustan, et principalement dans notre établissement français de Pondichéry, dont le nom a pour racines deux mots de la langue tamoule, *pondou*, nouveau, et *céry*, pays. Ce caractère sert à l'impression d'une foule d'ouvrages et de feuilles périodiques; il sert aussi à reproduire des textes sanscrits et des textes tamouls. La langue tamoule a une grande importance philologique, parce que la plupart des anciens ouvrages de littérature, de religion et de philosophie hindous, souvent inintelligibles en sanscrit, deviennent suffisamment clairs quand on les lit avec le secours des traductions tamoules. (*V. Mag. pitt.*, t. XXVII, p. 55.)

1469. — CRIC, poignard des indigènes de la Malaisie et des îles de la Sonde: lame droite, poignée et fourreau en bois.

« La lame est toujours recouverte d'une graisse dans laquelle on suppose qu'ils ont fait bouillir du bois vert de mancenillier. Les atteintes de ce poison sont sûres, jamais on n'en échappe; il faut mourir quand on est blessé. Ils portent cette arme dans une gaine de bois, dans laquelle la lame est à l'aise pour éviter toute friction et préserver le poison dont elle est enduite. Le temps qui détruit tout semble au contraire le conserver; au moins est-il certain que plus il vieillit, plus il est actif. » (*Voyage dans l'Inde* par le major Taylor, traduit par de Grand-pré, t. I, p. 73 à la note.)

Il y a là sans doute de l'exagération. Au surplus, ce ne peut être du mancenillier (*hippomanes mancinella*, Lin.) qu'il doit s'agir, car cet arbre, propre aux Antilles, ne se trouve point en Asie. On a probablement voulu parler de l'*antiaris toxicarium*, Lesch., dont les Javanais et les habitants de Borneo tirent l'*upas antiar*, qu'ils emploient pour empoisonner leurs flèches. (Dupuis, *Botanique*, II, 48.)

Long., poignée comprise, 0^m49.

1470. — COUPE de corne de rhinocéros en forme de corolle, dont les faces extérieures sont sculptées avec art. On y voit des fleurs et des pétales festonnés avec de petites tiges en relief.

Il n'est pas d'histoires extraordinaires que les Arabes et les Orientaux n'aient débitées sur cette espèce de corne; elles avaient pénétré chez les Occidentaux, et tant dans l'antiquité que dans le Moyen âge on leur attri-

huit toutes sortes de propriétés merveilleuses, telles que celles de déceler instantanément le poison. Voyez sur toutes ces fables Valmont-Bomare, *Dict. d'hist. nat.*, XII, v^o *Rhin*. Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'on les prisât plus que des coupes d'or. *Le Mag. pitt.*, 1862, p. 44, a donné la figure d'une corne semblable sculptée au Thibet et vendue par un marchand javanais. Elles étaient aussi fort recherchées en Chine. Les PP. Grueber et d'Orville, dans leur *Voyage en Chine*, publié en 1672, disent, p. 11, que les plus grands seigneurs chinois se servent de vases faits de corne de rhinocéros, ornés de figures et de bas-reliefs. Tout le monde ne pouvant s'en procurer, on en a fait des imitations en porcelaine. M. Jacquemart, dans ses *Merv. de la cér.*, 1^{re} partie, t. I, p. 96, a publié la gravure d'une ancienne coupe de porcelaine de la famille verte, destinée aux libations pour les sacrifices, et qui est une copie d'une de ces coupes en corne de rhinocéros. Voyez aussi la traduction de Marryat, II, p. 57, fig. 303.

H. 0^m06. Long. 0^m10. Larg. 0^m07.

III. Chine (1).

A. Peinture.

1471. — ALBUM de vingt-six aquarelles peintes avec beaucoup de soin et d'exacclitude et d'une grande fraîcheur de coloris, présentant tous les détails de la fabrication de la porcelaine à King-té-Tchin, depuis l'extraction de la terre jusqu'à la mise en vente du produit manufacturé.

La fabrication de la porcelaine remonte en Chine à une antiquité fort reculée. Si quelques rares échantillons en étaient venus en Europe pendant le Moyen Âge, on n'avait pu les y apprécier qu'à titre de haute curiosité. Le Vénitien Marco-Polo, dans son voyage en Chine au XIII^e siècle, l'avait d'abord fait connaître; mais c'est seulement au commencement du XVI^e siècle que, par l'intermédiaire des Portugais, cette belle poterie devint l'objet d'un commerce régulier. Le nom de *porcellana* qu'ils lui donnaient, venait de la ressemblance de son aspect avec les coquillages

(1) Les objets chinois du Musée proviennent, ainsi que ceux de l'Inde, de la collection de M. de Robien, président au Parlement de Bretagne.

du genre *cypræa*, qui ont conservé leur nom ancien de *porcelaine*, sous lequel ils étaient et sont encore vulgairement connus. La céramique à laquelle nous donnons toujours le nom de porcelaine, s'appelle communément à la Chine *Tsé-ki*. Les Hollandais se mirent bientôt à la tête de cette importation, qui acquit d'autant plus de développement que les Européens continuèrent de rester tributaires de l'Orient jusqu'à ce qu'au XVIII^e siècle, en Allemagne d'abord, en France ensuite, on parvint à fabriquer de la porcelaine dure.

Les ambassadeurs hollandais Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, dans la relation de leur mission publiée à Leyde en 1665, fournirent d'abord quelques renseignements techniques, mais fort incomplets et cela se conçoit, car ils ne purent rien obtenir des Chinois sur la nature de la pâte et les procédés de la fabrication. « On tireroit plutôt, disent ils, de l'huile d'une enclume que le moindre secret de leur bouche, de sorte que celui-là passeroit pour un des plus grands criminels auprès d'eux, qui révéleroit cet art à un autre qu'à sa postérité. » Aussi n'est-il sorte de contes qu'ils n'aient débité à la crédulité des étrangers. La *Desc. géogr. de l'emp. de la Chine*, du P. Martin-Martini, publiée en 1666, donna pourtant quelques notions sur les manufactures chinoises et leur mode de fabriquer. Mais ce fut le P. d'Entrecolles, missionnaire français, qui, dans deux lettres des 1^{er} septembre 1712 et 21 janvier 1722 insérées dans la collection des *Lettres édif. et cur. écrites des miss étrangères* (nouv. éd., t. XVIII, p. 224 à 296 ; t. XIX, p. 173 à 203), put procurer les connaissances les plus précises. Il ne faut pas oublier l'abbé Raynal, dans son *Hist. du comm. des Eur. dans les deux Indes*, t. III, p. 194 à 213. Chez nos contemporains, M. Stanislas Julien, dans son *Hist. de la fabr. de la porc. chinoise* ; M. Jules Itier, inspecteur des douanes, qui, dans un bon travail, publié en 1843 dans les *Ann. marit. et coloniales*, a mis à profit ses observations personnelles sur les lieux ; M. Brongniart, le savant directeur de la manufacture de Sèvres, dans son *Tr. des arts céramiques*, t. II, publié à Paris en 1856, ainsi que M. Bazin, dans la *Chine moderne*, coll. de l'*Univers*, p. 628 ; enfin, les travaux plus récents de MM. Jacquemart et Salvétat, ont indiqué avec détail les moyens et les procédés usités en Chine par les manufactures de porcelaine, et l'on ne peut que renvoyer à leurs ouvrages. Toutefois, pour l'intelligence des tableaux qu'on va se mettre sous les yeux, il est utile d'indiquer les bases de la composition céramique employée.

La porcelaine chinoise ou *tsé-ki* est formée : 1^o d'une pierre blanche ou *pé-tun* qui se tire de deux montagnes dans le district de *Ki-muen*, et dont on pétrit des *pé-tun-tsé* ou briques de pâte blanche ; c'est une roche

de feld-spath et de quartz entrelacés, qu'on nomme *pegmatite*; 2° d'une autre sorte de terre blanche, le *kao-lin*, dont on trouve les dépôts au sein des montagnes, sous des couches de sable rougeâtre, et à l'égard de laquelle on pratique la même opération de pétrissage; c'est une silice alumineuse. Le *kao-lin* chinois contient aussi de la *stéatite* ou pierre ollaire, qui lui est naturellement mêlé, et qui contribue à donner plus de transparence et de légèreté à la pâte. La porcelaine n'est possible qu'en mélangeant ensemble les carreaux de *kao-lin* et les briques de *pé-tun-tsé*. On fait aussi entrer dans la composition de la pâte, pour en augmenter la fusibilité, 3 ou 4 % de gypse ou sulfate de chaux (*ché-kao*), de la chaux et de la potasse provenant des cendres de fougères. La pâte doit ensuite être revêtue d'un vernis (*tsi*). Cette glaçure ou couverte (en chinois *yen*) se tire des roches feld-spathiques les plus blanches; c'est du *pé-tun-tsé* pulvérisé.

La porcelaine se fabrique dans diverses villes de la Chine, entre autres à *Tchao-king-fou*, ville située à l'Ouest de *Kouan tchéou-fou*, capitale de la province de *Kouan-ton*, que les Européens appellent Canton. C'est là que se font surtout les pièces exécutées pour les Européens sur des modèles et des dessins par eux fournis, et que nous nommons ordinairement pour ce motif, soit *porcelaines de commande*, soit *porcelaines des Indes*, parce qu'elles parvenaient par l'intermédiaire de la Compagnie des Indes; mais ce n'est point là qu'il faut chercher l'art sérieux de la Chine; d'ailleurs, les produits de *Tchao-king-fou* sont en général réputés d'une fabrication inférieure. Les grands établissements industriels, ainsi que la manufacture impériale, sont situés à *King-té-tchin*, bourg immense situé à l'Est du lac *Po-yang*, à une lieue de la ville de *Fou-liang*, à dix-huit lieues et dans la dépendance de *Tao-tchéou*, province de *Kiang-si*, qui a pour capitale *Nan-tchang-fou*. C'est cette dernière ville, située au Sud du lac *Po-yang*, qui est le grand marché des produits manufacturés à *King-té-tchin*, qu'on y transporte par le lac. A raison de leur beauté, ces produits effacent tous les autres. Il est vrai qu'on fait aussi à *King-té-tchin* des porcelaines spéciales pour le marché européen. On les nomme *Yang-khi*, vases pour les étrangers, plus littéralement vases pour la mer, parce que les marchands de Canton les achètent pour les revendre aux diables maritimes, noms que les Chinois donnent aux étrangers. C'est généralement de la porcelaine blanche qu'on apporte soit de *Tchao-king-fou*, soit de *King-té-tchin* à Canton, pour y être décorée; ce sont des services purement destinés à l'exportation; mais les pièces de grand choix, pour la forme et le décor, sortent exclusivement des ateliers de *King-té-tchin*, si fameux dans l'Extrême-Orient, que les Japonais eux-mêmes viennent y faire d'importantes acquisitions.

L'atlas du Musée de Rennes a dû être peint dans le *Tchin* ou bourg de *King-té*, car la vue d'ensemble qui forme la première planche concorde tout-à-fait avec la description qu'on en lit dans les lettres du P. d'Entrecolles et l'ouvrage du P. Duhalde.

Quelques mots d'abord sur l'historique de cette manufacture, d'après M. Stanislas Julien, qui donne une longue suite de fabricants. Elle était déjà célèbre sous la dynastie des *Tchin* (577-588) pour sa porcelaine. Dans la période de *King-té*, de la dynastie des *Song* (1004-1007), une fabrique impériale y fut établie pour fournir aux besoins de l'empereur *Tchin-tsong*; elle prit alors le nom de *King-té-tchin*, c'est-à-dire bourg de la période de *King-té*. Sous les empereurs mongols (1260-1368), le gouverneur général de *Kian-si* fut nommé inspecteur de la porcelaine de *King-té-tchin* (1324-1327), et enfin, en 1639, un mandarin fut chargé par le nouveau pouvoir impérial des *Ming* de la direction de cette manufacture. La fabrication se poursuivit avec le même succès sous la dynastie des *Tsing* ou Tartares mandchoux. *Thsang-ing-youen*, directeur des manufactures impériales sous l'empereur *Kang-hi* (1662-1722), fit quatre espèces de porcelaines justement appréciées; c'est à cette époque que le P. d'Entrecolles, missionnaire français, y dirigeait une chrétienté, et dans sa lettre du 1^{er} septembre 1712, p. 229, décrivait ainsi ce bourg si remarquable :

« Il ne manque à *King-té-tchin* qu'une enceinte de murailles pour avoir le nom de ville et pour être comparée aux villes même les plus vastes et les plus peuplées de la Chine. Ces endroits nommés *Tchin*, qui sont en petit nombre, mais qui sont d'un grand abord et d'un grand commerce, n'ont point coutume d'avoir d'enceinte, peut-être afin qu'on puisse les étendre et les agrandir au tant que l'on veut, peut-être afin qu'il y ait plus de facilité à embarquer et débarquer les marchandises. On compte à *King-té-tchin* 18,000 familles. Il y a de gros marchands dont le logement occupe un vaste espace et contient une multitude prodigieuse d'ouvriers; aussi l'on dit communément qu'il y a plus d'un million d'âmes. Au reste, *King-té-tchin* a une grande lieue de longueur sur le bord d'une belle rivière. Ce n'est point un tas de maisons comme on pourrait se l'imaginer : les rues sont tirées au cordeau, elles se coupent et se croisent à certaines distances, tout le terrain y est occupé, les maisons n'y sont même que trop serrées et les rues trop étroites. En les traversant, on croit être au milieu d'une foire; on entend de tous côtés les cris des portefaix qui se font faire passage. La dépense est bien plus considérable à *King-té-tchin* qu'à *Jao-té-tchéou*, parce qu'il faut faire venir d'ailleurs tout ce qui s'y consomme, et même le bois pour entretenir le feu des

fourneaux. Cependant, nonobstant la cherté des vivres, King-té-tchin est l'asile d'une infinité de pauvres familles qui n'ont point de quoi subsister dans les villes des environs. On trouve à employer les jeunes gens et les personnes les moins robustes. Il n'y a pas même jusqu'aux aveugles et aux estropiés qui n'y gagnent leur vie à broyer les couleurs. Anciennement, dit l'histoire de *Feou-leam*, on ne comptait que 300 fourneaux à porcelaine dans King-té-tchin; présentement, il y en a bien 3,000. Il n'est pas surprenant qu'on y voie souvent des incendies; c'est pour cela que le Génie du feu y a plusieurs temples. Le culte et les honneurs qu'on rend à ce Génie ne rendent pas les embrasements plus rares. Il y a peu de temps qu'il y eut 800 maisons de brûlées. Elles ont dû être bientôt rétablies, à en juger par la multitude des charpentiers et des maçons qui travaillaient dans ce quartier. Le profit qui se tire du louage des boutiques rend ces peuples extrêmement actifs à réparer ces sortes de pertes. King-té-tchin est placé dans une plaine environnée de hautes montagnes. Celle qui est à l'Orient, et contre laquelle il est adossé, forme en dehors une espèce de demi-cercle; les montagnes qui sont à côté donnent issue à deux rivières qui se réunissent; l'une est assez petite, mais l'autre est fort grande et forme un beau port de près d'une lieue dans un vaste bassin, où elle perd beaucoup de sa rapidité. On voit quelquefois dans ce vaste espace jusqu'à deux ou trois rangs de barques à la queue les unes des autres. Tel est le spectacle qui se présente à la vue lorsqu'on entre par une des gorges dans le port: des tourbillons de flamme et de fumée, qui s'élèvent en différents endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur et les contours de King-té-tchin: à l'entrée de la nuit, on croit voir une vaste ville toute en feu ou bien une grande fournaise qui a plusieurs soupiraux. Peut-être cette enceinte de montagnes forme-t-elle une situation propre aux ouvrages de porcelaine? »

Durant le règne de *Yong-tching* (1723-1735), la direction de la manufacture impériale était confiée à *Nien*, qui, grâce au soin qu'il apporta dans le choix des matières premières employées, fit des porcelaines d'une très-belle qualité. Son collaborateur *Tchang-kong* surpassa tous ses prédécesseurs en 1736 par l'importance de ses inventions. Ces deux hommes remarquables eurent longtemps la direction des manufactures impériales. L'empereur *Khiun-long*, enchanté de la beauté des articles faits par *Tchang* et des améliorations qu'il avait introduites, lui ordonna par un décret spécial de publier en vingt-deux planches, accompagnées de texte explicatif, tous les procédés employés dans la fabrication et l'ornementation de la porcelaine. C'est là le point de départ des dessins qui sont arrivés en Europe. L'exemplaire de la collection du président de Robien

est bien plus complet, puisqu'il contient vingt-six dessins exécutés à l'aquarelle sur papier, et inédits pour la plus grande partie. Malheureusement, ils ne sont pas accompagnés du texte explicatif; seulement, au dos, sont des chiffres chinois indiquant leur ordre. Dans ces derniers temps, des collections analogues ont été publiées. M. Brongniart, dans son *Atlas*, pl. 42, 43, 44, a fait lithographier douze tableaux de cette espèce. Le *Magasin pittoresque*, t. XXV, 1857, p. 44, a représenté dix-sept tableaux gravés sur bois; mais leur comparaison avec l'album du cabinet de Rennes montre combien ce dernier l'emporte, non-seulement par le nombre, mais encore par le fini et l'exactitude. On ne doit pas être éloigné de penser que ce ne soit là une copie de l'œuvre officielle du directeur *Tchang-kong*.

Il est d'autant plus précieux, que, par suite des malheurs de la guerre, cet album est aujourd'hui tout ce qui reste de la célèbre manufacture dont il était destiné à consacrer les travaux. *King-té-tchin* n'est plus maintenant qu'un monceau de ruines. Dans la guerre civile qui vient de désoler la Chine, et qui n'était autre qu'une insurrection de la race chinoise contre les Tartares mandchoux, les *Tai-pings* s'en sont emparés. Le bourg a été saccagé, les usines détruites, tout n'est plus qu'une dévastation, et l'industrie de la porcelaine y est à jamais ruinée si la persévérance chinoise ne parvient à la relever.

On va successivement décrire les vingt-six tableaux qui comprennent toute la fabrication de la porcelaine telle qu'elle était pratiquée au commencement du siècle dernier, en essayant d'expliquer les procédés manufacturiers indiqués par le pinceau de l'artiste chinois.

a. — *Les Pâtes.*

1^{er} tableau. — Vue de la manufacture de *King-té-tchin*. Le site représente le port de ce bourg populeux. A l'horizon, les montagnes en demi-cercle auxquelles le bourg est adossé. On voit le point de jonction des deux rivières qui, en se réunissant, forment le vaste bassin de son beau port. Un grand nombre de grosses barques remontent la rivière de *Jao-tchéou* à *King-té-tchin* pour se charger de porcelaines. Il y en descend de *Ki-men* presque autant de petites, qui sont chargées de *pé-tun-tsé* et de *kao-lin* réduits en forme de briques; car *King-té-tchin* ne produit aucun des matériaux propres à la porcelaine; il faut aller les chercher à vingt ou trente lieues, dans la province de *Kiang-nan*, communément *Nan-king*, qui en est voisine. Le directeur de la fabrique, debout sur le quai, à l'entrée de ses vastes magasins, surveille l'arrivée et le départ de ses flottilles de barques. Sur le premier plan, une pagode à six étages

entourés de saules plantés sur le bord de l'eau Sur l'autre rive, les cales ou débarcadères. les bâtiments industriels ; puis, derrière, un temple entouré de murailles crénelées, bâti à grands frais par un mandarin en l'honneur du Génie du feu, sous la protection de qui sont placés les fours et les fourneaux.

Voici la légende de ce Génie : Dans les temps anciens, un empereur de la Chine voulut absolument qu'on lui fit des porcelaines sur un certain modèle dont la réalisation paraissait impossible. Toutes les remontrances ne servirent qu'à exciter de plus en plus son envie. Rien ne devant s'opposer à son désir, il fallait réussir coûte que coûte. Un fabricant, après bien des efforts infructueux, se vit enfin sur la voie du succès ; mais au dernier moment du coup de feu, le combustible vint à manquer. Il se lança, dans son désespoir, au milieu du fourneau allumé, et, nouvel aliment, il fut à l'instant consumé ; mais la porcelaine qui y cuisait en sortit parfaite au gré de l'empereur. Depuis ce temps, cette victime volontaire de son art fut divinisée et reçut les hommages comme le Génie qui préside aux travaux de la porcelaine. En présence de cet héroïque sacrifice de sa propre personne à la céramique, que devient le pâle dévouement si vanté de Bernard de Palissy, n'entretenant qu'avec son chétif mobilier le feu de son four à émailler ?

2. — Les ouvriers abordent au pied des montagnes. Première préparation. On se sert d'une massue de fer pour briser les quartiers de pierre. On amoncelle les morceaux brisés, et par le moyen de leviers qui ont une tête de pierre armée de fer, on les broie et on les réduit en terre qui se bat bien menue ; on achève, en la pilant, de la réduire en une poudre très-fine et fort déliée.

Dans la relation des ambassadeurs hollandais, il est dit que la terre à porcelaine se trouve entre les roches des montagnes. La ville d'où on la tire est située dans la province de Nan-kin, et ils l'appellent *Goesifou*, ou, comme quelques-uns disent, *Feitiou*. Le P. Martin-Martini l'appelle *Hoeicheu*. Tous ces noms sont évidemment altérés.

3. — La terre blanche est soumise, dans des bassins de décantation, à un premier lavage. On l'emporte dans des paniers, et quand l'eau est égouttée et que la terre est raffermie, elle est massée en tourteaux ou ballons.

4. — La pâte, façonnée en briquettes molles, est empilée dans la cale des bateaux pour être transportée à *King-té-tchin*, les eaux des montagnes de leur extraction n'étant pas propres à la pétrir.

5. — A l'arrivée à *King-té-tchin*, la terre blanche est soumise, dans

des bassins circulaires, à un foulage par de grands buffles, qui la piétinent dans l'eau, la malaxent et la pétrissent ainsi. (Il y a dans l'*Atlas* de Brongniart, pl. 42, fig. 4, un tableau à peu près semblable.)

6. — La masse de *pé-tun-tsé* est jetée dans de larges bassins bien pavés et cimentés de toutes parts. Elle y est soumise à un second foulage par des hommes qui, au moyen d'un marchage continu, achèvent son pétrissage.

7. — Pour les tourteaux de *kao-lin*, il n'est pas nécessaire de les pétrir ainsi. On les met tout simplement dans un panier qu'on enfonce dans l'eau. Le *kao-lin* s'y fond aisément de lui-même. Il reste d'ordinaire un marc qu'il faut jeter. Ces rebuts s'accumulent et font de grands monceaux d'un sable blanc et spongieux dont il faut vider le lieu où l'on travaille. On en aperçoit un dans le fond.

8. — On procède ensuite à la mixtion du *pé-tun-tsé* et du *kao-lin*. Les pâtes sont apportées sous de vastes apprentis, où deux hommes vaquent à cette opération et malaxent le mélange avec des battes en bois pour en faire une pâte d'un grain homogène.

b. — *Le Façonnage.*

9. — L'atelier est sous un vaste apprentis. La pâte est battue de nouveau de la même manière que dans le tableau précédent. Dès qu'elle est ainsi préparée pour être façonnée, on procède à l'*ébauchage* au tour. Le tourneur est sous le hangar, assis sur une banquette, les pieds placés sur deux banquettes obliques, d'où il peut imprimer avec le pied le mouvement à une roue horizontale dentée, sur l'axe vertical de laquelle est un mandrin. Le ballon de pâte y est placé sur la girelle ou tête du tour, et il devient la pièce que cet ouvrier façonne avec la main. Quand elle sort de dessus la roue, ce n'est qu'une espèce de calotte imparfaite. L'ouvrier ne lui a donné d'abord que le diamètre et la hauteur qu'on souhaite, et elle quitte ses mains presque aussitôt qu'il l'a commencée. Le pied de la tasse n'est encore qu'un morceau de terre massive de la grosseur du diamètre qu'il doit avoir. Les vases sont ensuite disposés sur un séchoir à l'air libre. Pour animer cette scène, le peintre s'est amusé à figurer un combat de deux coqs, passe-temps favori des Chinois.

10. — On procède après cela au *tournassage* ou *rachevage*. Le tourneur est sous un apprentis, debout devant le tour. Un aide, accroupi devant le tour, tient par les deux bouts une corde motrice qui s'enroule horizontalement sur une poulie à plusieurs gorges de différents diamètres fixée à l'axe vertical du tour, et, tirant et lâchant alternativement chaque

bout, il imprime à la roue un mouvement rapide de rotation qui régularise le travail. Le tourneur qui reçoit la pièce ébauchée, l'asseoit d'abord sur sa base à l'extrémité de la tête du tour, puis il polit cette tasse avec une estèque, surtout vers les bords, et la rend déliée autant qu'il est nécessaire pour lui donner de la transparence; il la racle à plusieurs reprises, la mouillant chaque fois tant soit peu si elle est trop sèche, de peur qu'elle ne se brise. Puis un ouvrier emporte en équilibre sur ses épaules une planche longue chargée de porcelaines, qui est déposée sur un séchoir à l'air libre.

11. — Dans un autre atelier, des ouvriers placés sous un apprentis procèdent au *finissage*. Le vase renversé est embouti sens dessus dessous sur un mandrin placé sur l'axe vertical de la roue dentée du tour à potier. Le tourneur, assis devant, imprime avec le pied le mouvement de rotation à cette roue. Lorsque la tasse est sèche et qu'elle a de la consistance, il termine l'extérieur du vase avec le tournassin. Les pièces sont ensuite transportées avec soin dans des paniers pour être mises en couverte.

12. — A l'atelier de l'émaillerie, placé dans une légère construction ouverte, le trempeur met la couverte délicatement par immersion verticale dans un baquet. Le pied de la porcelaine est toujours demeuré ma sif. Ce n'est qu'après qu'elle a reçu ce vernis qu'on la met sur le tour pour creuser le pied. On la pose à cet effet sur un mandrin à renversoir placé sur l'axe vertical de la roue dentée, et on creuse à l'outil, après quoi on y peint un petit cercle et souvent une marque ou une lettre en couleur. Quand cette peinture est sèche, on vernisse le creux qu'on vient de faire sous la tasse, puis on enlève la couverte du pied afin qu'elle n'adhère pas au support sur lequel on la placera pour cuire, et c'est la dernière main qu'on lui donne, car après avoir été séchée quelque temps sous le hangar, elle se porte du laboratoire au fourneau pour y être cuite. Un homme tient en équilibre sur ses épaules une planche longue et étroite, sur laquelle sont rangées les porcelaines crues qu'il porte avec soin, sans crainte de briser la marchandise.

13. — Atelier de fabrication des étuis ou cassettes (improprement gazzettes), dans lesquelles doivent être encastées les pièces destinées à la cuisson. Elles sont faites d'une terre forte appelée *lao-tou* et d'une terre huileuse nommée *yeou-tou*. Ces deux sortes de terre se tirent en hiver de certaines mines fort profondes où il n'est pas possible de travailler pendant l'été. On les apporte toutes préparées d'un gros village qui est au bas de la rivière, à une lieue de *King-té-tchin*. Les ballons de cette

argile sont déposés par les porteurs sous un toit de chaume, où ils sont mis en gros tourteaux à la proximité du tourneur. Celui-ci, faisant mouvoir la roue dentée avec ses pieds, et avec l'assistance d'un aide qui met aussi les mains à la roue, façonne des mains la cassette, qui est emportée pour être ensuite rangée au séchoir.

c. — *Les Cuissons.*

14. — L'endroit où sont les fours présente une autre scène. Dans une espèce de hangar qui les précède, on voit des piles d'étuis ou cassettes de terre destinés à renfermer la porcelaine. Chaque pièce, pour peu qu'elle soit considérable, a son étui. Pour ce qui est des petites pièces, elles ont une caisse commune à plusieurs. Ces cassettes sont disposées près des fours par piles verticales, de manière à ce que le fond de l'une serve de couvercle à l'autre. Un ouvrier les prend l'une après l'autre et en saupoudre le fond avec du sable et de la poussière de *kao-lin*, pour éviter les adhérences. L'on voit dans le fond un homme portant sur l'épaule une planche longue chargée de porcelaines crues qu'il apporte à celui qui les encaste. On va procéder à l'enfournement. Les fours sont au nombre de quatre, verticaux, à la suite les uns des autres, communiquant entre eux, établis en forme de cloche, la voûte assez épaisse pour qu'on puisse marcher dessus sans être incommodé du feu. D'un bout sont les alandiers ou bouches du foyer; à l'autre extrémité, l'escalier pour aller au niveau des ouvreaux ou cheminer sur les voûtes. La flamme montant et le sol des fours montant également, la porcelaine doit aussi bien se cuire dans le four de l'extrémité que dans celui de l'entrée. Le fourneau ayant dans toute sa largeur un foyer profond et large, on le passe sur une planche pour entrer dans la capacité du fourneau et y ranger la porcelaine. On y porte à bras des piles de cassettes, qu'on y pose sur un fond de gravier, à rangs pressés, se soutenant mutuellement.

15. — L'enfournement fait, on ferme la porte, n'y laissant en bas que l'ouverture nécessaire afin d'y jeter le combustible pour alimenter le feu qu'on allume. On lute avec de la terre blanche. On laisse en haut trois visières, qui sont de petites baies carrées réservées, et par lesquelles on peut voir la couleur plus ou moins incandescente du four, vérifier l'état d'avancement de la cuisson et retirer les montres.

16. — La cuisson marche. On voit au sommet du dernier des fours un grand soupirail par où sortent des tourbillons de flamme et de fumée. Outre cette gorge, chaque fourneau a sur sa tête une petite ouverture ronde qui en est comme l'œil. C'est par là qu'on juge si la porcelaine est

cuite ; on découvre l'œil, et avec une pince de fer on ouvre une cassette. Le dessin représente un Chinois montant dans une échelle pour faire cette vérification ; un autre ouvrier lui tend la pince ; pendant ce temps, des hommes fendent des bûches de bois en quartiers longs et étroits, qu'on jette dans les alandiers situés au bas du premier four, alimentant le feu jusqu'à ce qu'on juge que la cuite est parfaite.

17. — Après un espace de temps variable, le feu étant éteint et les fours refroidis, on ouvre les fours en démurant les portes. On en retire les rangées de cassettes, qu'on remet en piles après les avoir vidées. Cette opération d'ouverture de la fournaise se fait en présence d'un officier, qui en fait la visite et prend le cinquième de chaque sorte pour l'empereur. On s'assure du poids des marchandises qu'a donné la fournée et le comptable en tient note. Cette première cuisson constitue ce qu'on appelle le *dégourdi*. Les pièces décastées sont emballées dans des paniers pour être transportées à l'atelier des peintres, où elles doivent recevoir le décor.

18. — Il est temps d'entrer dans l'atelier des *hoa-peï*, ou peintres de porcelaines. Ils sont dans un enclos particulier, dont un portier garde avec soin l'entrée et où il ne laisse pénétrer que le directeur de l'établissement, accompagné d'un mandarin qu'il conduit voir les procédés de peinture des artistes de ses ateliers. Ce visiteur de distinction était arrivé élevé sur une grande chaise bien ornée que deux hommes portaient sur leurs épaules ; les porteurs se retirent. Le mot *mandarin* n'est pas chinois, et dérive du portugais *mandar*, commander. Il est synonyme de *quâm*, en chinois, officier civil ou militaire du gouvernement. On peut voir ici la différence des costumes du négociant et du mandarin. Tous deux portent le *pô*, longue robe flottante descendant jusqu'aux pieds avec manches fort longues. Mais le négociant porte par-dessus le *ma-qoua*, surtout à manches amples qui se boutonne par-devant et descend jusqu'à la ceinture, tandis que le mandarin porte un autre vêtement plus spécialement affecté à ces officiers publics et à la toilette de fête ou de cérémonie, c'est le *taï-qoua*, surtout ample, flottant, qui descend jusqu'aux genoux et a de larges manches relevées pour ne pas gêner le mouvement des mains. Le directeur montre au mandarin comment le travail de la peinture est partagé dans un même laboratoire entre plusieurs décorateurs qui tiennent le pinceau ; l'un trace les filets du marli, l'autre peint les fleurs du fond. Le rouge domine : il se fait avec le *tsao-fan*, ou couperose, qui, décomposée par le feu, donne l'oxyde de fer rouge qu'on nomme *colcothar*.

La relation de l'ambassade hollandaise à la Chine dit que l'art de la peinture est dans le village de *Woetsin* dans sa perfection, et qu'on sait bien y orner la porcelaine de toutes sortes de figures avec de l'indigo. C'est, ajoute-t-on, p 8, un secret pour eux, qu'ils n'apprennent qu'à leurs enfants et parents les plus proches. Il paraît que pour les Hollandais ce secret avait été effectivement bien gardé. L'indigo, couleur végétale, disparaîtrait complètement au feu. Le bleu sur la porcelaine s'obtient au moyen de préparations d'oxyde de cobalt.

19. — Les pièces décorées sont soumises à une seconde cuisson, qui a pour but de vitrifier la peinture et de l'incorporer par la fusion avec l'émail de la couverte. L'album de Renne offre la représentation d'un four vertical pour cuire la peinture à feu nu M. Brongniart, qui, dans son *Atlas*, pl. 44, fig. 2 B, donne un dessin à peu près semblable, dit que *l'ouvrier A semble mettre du charbon entre les pièces, figure qui n'est pas encore comprise*. Il ne pourrait en effet en être ainsi, les pièces seraient infailliblement tachées; mais c'est le défaut complet de perspective dans les peintures chinoises qui a pu donner cette idée incompréhensible. La construction du fourneau de recui e décrit par le missionnaire d'Entrecolles va donner une explication suffisante de cette opération. On prend de grands quartiers de cette argile réfractaire qui sert à la confection des cassettes (tableau n° 13), longs d'un pied et demi, hauts d'un pied, épais d'un travers de doigt; avant de les cuire, on leur donne une figure propre à s'arrondir; on les place les uns sur les autres et bien cimentés; le fond du fourneau est élevé de terre d'un demi-pied; il est placé sur deux ou trois rangs de briques épaisses, mais peu larges; autour du fourneau est une enceinte de briques bien maçonnée, laquelle possède en bas quatre soupiraux qui sont comme les soufflets du foyer. Cette enceinte laisse jusqu'au fourneau un vide d'un demi-pied, excepté en trois ou quatre endroits qui sont remplis et qui font comme les éperons du fourneau. On bâtit en même temps et le fourneau et l'enceinte, sans quoi le fourneau ne saurait se soutenir. Cette construction verticale s'élève jusqu'à hauteur d'homme. On remplit le fourneau de la porcelaine qu'on veut cuire une seconde fois, en mettant en pile successivement et par ordre de grandeur les petites pièces dans les plus grandes. Quand la forme le permet, on dispose les porcelaines par lits, qu'on élève les uns au-dessus des autres, en les séparant par de larges plaques en terre cuite. On met quantité de charbon sous le fourneau et l'on en jette des morceaux dans l'espace qui est entre l'enceinte de brique et le fourneau, et non pas *entre les pièces*. Le directeur de la manufacture et le mandarin, son visiteur, suivent avec intérêt ces détails, et assis devant le fourneau, ils les regardent avec

attention Des hommes fendent des bûches, dont les quartiers doivent servir à alimenter le feu par les petits alandiers du bas. Quand tout cela est fait, on couvre le haut du fourneau de pièces de poterie semblables à celles des côtés du fourneau; ces pièces, qui enjambent les unes dans les autres, s'unissent étroitement avec du mortier ou de la terre détrempée : on laisse seulement au milieu une ouverture pour observer quand la porcelaine est cuite. On allume ensuite un feu vif qu'on entretient jusqu'à ce que regardant par la visière, on juge que la recuite est faite à son juste degré.

20. — Après la fixation de la couleur au grand feu, il faut retourner à l'atelier de décor. Il y a des couleurs réservées qui n'auraient pu supporter cette haute température. On a aussi à retoucher la couleur pour cacher les défauts de la première couche ou amener par superposition la teinte désirée. On achève la peinture. Un ouvrier broie la couleur dans un mortier; d'autres, finissant le décor, appliquent avec le pinceau une seconde couche de rouge. Dans la cour, une scène populaire : Des ouvriers se disputent; mais chacun d'eux, prêt à s'élancer sur l'autre, est retenu par le bras par un compagnon plus raisonnable.

21. — Fourneau de moufle pour recuire la peinture sur les pièces de porcelaine. L'ouvrier cuiseur, tenant d'une main sur une palette la pièce qu'il va recuire, l'enfourne par l'ouverture ronde de la moufle. Au sommet un ouvreau circulaire. Des ouvriers s'empressent de divers côtés de lui apporter des piles de pièces.

d. — *La mise en vente.*

22. — Les pièces, entièrement terminées, sont emballées avec de la paille dans des caisses de bois.

23. — Les caisses sont apportées à l'entrepôt; on les marque au pinceau; on en tient note au comptoir.

24. — On les transporte au canal, d'où elles doivent être conduites à leur destination.

25. — Le bateau aborde au magasin déjà représenté au 1^{er} tableau. La marchandise est rangée sur des rayons. Le fabricant fait ses calculs à l'aide d'un *souan-pan*, tablette arithmétique dont les Chinois se servent pour compter à l'aide de boules enfilées, à peu près comme l'*abacus* des anciens. Voyez, dans la *Description générale de la Chine*, par l'abbé Grosier, 3^e éd., t. V, p. 154, comment cet instrument est construit et la manière de s'en servir.

26. — Toutes les opérations terminées, des actions de grâces sont rendues au dieu du feu. Des représentations théâtrales et des réjouissances terminent cette fête de l'industrie chinoise. Des artistes ambulants jouent une comédie sur une estrade. Les hommes sont debout au pied et les dames assises par derrière. De petits marchands vendent des bonbons et des gâteaux.

La reliure de ce beau volume de peintures chinoises est autrement disposée que celle des livres ordinaires. Ses feuilles pliées retombent les unes sur les autres comme celles d'un paravent. Par l'effet du collage, ce recueil ne présente qu'une seule et très-longue feuille dont le commencement fait la doublure du carton de dessus et la fin celle du carton de dessous. Ces deux cartons qui enferment le volume sont assez épais, et celui de dessus est recouvert d'une étoffe de soie. L'abbé Grosier, dans sa *Descr. de la Chine*, t. VII, p. 152, qui parle de ces reliures, ne se lasse pas d'admirer l'art délicat de ces encadrements, leur parfaite égalité et la propreté avec laquelle ils sont appliqués.

H. 0^m33. Larg. 0^m28.

1472. — ALBUM faisant suite au précédent, contenant comme lui vingt-six miniatures peintes avec le même soin et la même exactitude, avec une semblable fraîcheur de coloris et représentant dans ses détails la culture du thé dans le *Fo-kien*, la préparation, la mise en vente et l'expédition de sa feuille.

L'arbuste dont la feuille produit le thé croît dans plusieurs provinces de la Chine et du Japon. Il s'appelle en langue mandarine *tcha*, en japonais *tsjua*; le nom que nous lui donnons vient du mot *théh*, usité dans le dialecte populaire de la province chinoise du *Fo-kien*, où il est cultivé en grand. Ce fut au XVII^e siècle que la feuille de thé fut introduite par le commerce hollandais en Angleterre et en France; mais l'extrême importance de cette exportation engagea de suite les Chinois à garder soigneusement le secret sur l'arbuste producteur dont ils redoutaient la naturalisation dans nos colonies; aussi prenait-on l'infusion de sa feuille sans avoir d'idée bien nette, ni sur la plante elle-même, ni sur la préparation que devait subir son précieux feuillage. Si, au commencement du XVIII^e siècle, un album comme celui qui vient d'être décrit initiait d'une manière plus ou moins incomplète à la fabrication de la porcelaine, on gardait plus de secret pour le thé, et l'album qu'on livrait à la curiosité des étrangers ne les éclairant qu'à moitié, les trompant sur le reste, était

plutôt fait pour les égarer que pour les instruire; ce n'était certes pas celui dont on va faire la description qui pouvait leur donner toutes les lumières qui leur manquaient; car au milieu de tableaux les uns réels et vraiment dignes d'intérêt, les autres insignifiants, on y voit peints et figurés ces contes bizarres avec lesquels les marchands hanistes de Canton s'ingéniaient à s'amuser aux dépens de la crédulité des trafiquants européens. Toutefois, quelques notions plus précises, sans être tout à fait exactes, pénétraient avec le commerce. Linné plaçait l'arbuste dans sa *Polyandrie polygynie*, et en cela il se montrait bien informé sur sa fleur; mais dans son genre *thea* il créait deux espèces, le thé noir, *bohea*, à fleurs à six pétales, et le thé vert, *viridis*, à fleurs à neuf pétales (*Syst. vegetab.*, éd. Gmelin, t. I, p. 822). Valmont-Bomare, dans son *Dict. d'hist. nat.*, t. XIV, p. 136, ne contient rien de mieux sous le rapport botanique, mais du moins ce nomenclateur, ainsi que l'abbé Raynal dans son *Dict. hist., phil. et pol. des deux Indes*, t. III, p. 188, donnent quelques détails sur la récolte du thé et la préparation de sa feuille, sans cependant qu'on y trouve rien de bien précis. Le célèbre botaniste breton Desfontaines put enfin établir, à l'aide d'observations plus récentes, dans son *Hist. des arbres et arbriss.*, t. I, p. 424, que ces deux prétendues espèces n'en faisaient qu'une seule, la différence entre les thé noir et vert ne provenant que du mode de préparation, et le nombre des pétales variant de trois à neuf dans les individus. La place du thé dans les familles naturelles avait d'abord été mise près des orangers; elle est maintenant près des camélias, et les deux espèces sont aujourd'hui fondues dans une : c'est le *thea sinensis*.

Le dernier état de nos connaissances sur cet arbuste se trouve dans la *Monographie du thé*, de M. Houssaye, publiée à Paris en 1843. L'auteur a eu à sa disposition un album à peu près semblable à celui du cabinet de Rennes, et il en a extrait une douzaine de tableaux qui sont lithographiés dans son livre et qu'on peut comparer avec utilité. Un navigateur, M. Lieutaud, chirurgien de marine, a publié dans le *Moniteur algérien* de 1845, n° 691, des *Obs. sur les plantations de thé*; mais son désir d'acclimater cet arbuste dans notre colonie et d'y introduire sa culture n'a pas encore eu de résultat. On doit aussi à M. Haussmann une bonne notice, qui fait partie des communications de la mission commerciale en Chine, et que le ministre de l'agriculture et du commerce a fait insérer en 1847 dans les *Doc. sur le comm. ext.*, n° 385. Il faut également citer le petit ouvrage de MM. Eug. et Aug. Pelletier, publié en 1861, sur *Le thé dans l'alimentation publique*.

L'arbuste est figuré dans la *Descr. de la Chine*, du P. Duhalde, t. II,

pl. 154, dans les pl. de la *Monogr.*, de M. Houssaye, et dans la *Botanique*, de MM. Chenu et Dupuis, t. II, p. 169.

a. — *La culture du Thé.*

1^{er} *Tableau.* — Le site représente les collines *Idoë* ou *Idoui*, que les Européens ont baptisé du nom de *Bohea*, et qui produisent une des qualités de thés noirs les plus estimés en Chine. Cette localité est située dans la province de *Fo-kien*, à environ quarante myriamètres de *Fou-tchou*, sa capitale, qui en reçoit les thés par eau au moyen de bateaux qui descendent la rivière *Min*, se jetant dans la mer à quatre ou cinq myriamètres de cette ville. Le *Fo-kien* est séparé du reste de l'empire par cette chaîne de montagnes qui l'entoure du côté des terres. Le reste est bordé de rochers escarpés dont les cimes vont en diminuant et se prolongent jusqu'à la mer. L'arbuste se plaît sur la pente des coteaux et dans le voisinage des eaux courantes. Les lieux sauvages où il croît spontanément à l'état de broussailles présenteraient toutefois à l'homme un obstacle qui devrait être surmonté. Ils seraient infestés d'animaux dont il faudrait tout d'abord se défaire. Et c'est ici que commence à se jouer l'invention chinoise, s'imaginant abuser l'étranger par ses contes. Une grande chasse s'organise. A l'aide de deux torches enflammées un Chinois force à sortir de leurs repaires souterrains de petits quadrupèdes habitants de ces lieux, et dont le nom échappe à toute nomenclature. D'autres Chinois armés de longues lances les poursuivent sur les rochers et jusque sur les eaux, les percent avec ardeur et se rendent ainsi tranquilles possesseurs des coteaux où croît le thé.

2. — Quoique l'arbuste croisse naturellement et atteigne sans soin son développement, ce n'est que par la culture qu'on peut en tirer des produits exquis et abondants. On choisit pour les plantations un terrain un peu en pente, bien exposé, et dans le voisinage d'une eau courante. Il faut nettoyer le terrain. Sous la direction d'un habile agriculteur, des ouvriers abattent le bois avec la hache, d'autres scient le tronc des arbres; les souches sont arrachées à la pioche; le sol est sarclé: il ne faut y laisser ni herbes, ni broussailles, ni plantes parasites.

3. — Un laboureur tient le manche de la charrue que tire un buffle aux grandes cornes; d'autres cultivateurs préparent le terrain à la houe; dans le fond, la rivière *Min*, bordant les coteaux, y apporte le tribut de ses eaux pour fertiliser le sol.

4. — Le terrain ayant été profondément remué, on procède à l'opération du semis. Le choix de la graine est essentiel. Et à ce sujet il faut

dire qu'il n'est sortis d'artifices que les Chinois n'aient employés pour empêcher les étrangers de naturaliser chez eux, au moyen de la graine, cet arbuste précieux. Le P. Labat porta de la Chine à la Martinique des graines qu'on lui avait données et qu'il avait prises pour celles du thé. Quand elles eurent poussé, on reconnut à la floraison que l'arbuste n'était autre que le *Camelia sesanqua*, avec lequel l'arbrisseau du thé a une parfaite ressemblance. Linné ne fut pas, il est vrai, ainsi trompé. Il sema bien de vraies graines de thé, mais aucune ne leva, et le même insuccès se produisit à diverses reprises. C'est que les graines étaient un peu vieilles; elles exigent pour lever qu'on les mette en terre presque aussitôt que cueillies. Il faut en attribuer la cause à l'huile qu'elles contiennent, qui, facile à rancir et se corrompant, fait périr le germe. Les Chinois emploient la graine à l'instant de la maturité, qui a lieu en janvier ou février. Sur le terrain situé au bord de l'eau et qui vient d'être préparé, des ouvriers creusent à la pioche de petits trous d'un pied de profondeur et espacés de 5 à 6 pieds. Des femmes, portant à la main un panier de graines, en mettent dans chaque trou une douzaine, qu'on recouvre d'un engrais approprié; on comble ensuite le trou sans trop fouler la graine. Une à peine sur celles qu'on dépose dans le sol lèvera pour répondre aux espérances; aussi est-il des cultivateurs qui aiment mieux se servir des jeunes plants qui poussent naturellement ou des rejetons qui naissent des racines.

b. — Récolte et préparation de la feuille.

5. — Qu'il soit semé ou planté, l'arbuste donne sa première récolte à trois ans. Tous les soins ont été employés pour le faire prospérer. Les recépages, les fumures, les irrigations ne lui ont pas manqué; une clôture a même défendu la plantation contre la dent des animaux ou la cupidité des maraudeurs. Au premier printemps, les tendres et jeunes pousses se couvrent d'un feuillage délicat, qui est destiné à faire du thé vert. Les feuilles de choix sont celles de la pointe. Ce sont elles, dit le P. Duhalde, t. I, p. 29, qui produisent ce que les Chinois appellent le *Mao-tcha*, destiné seulement à l'empereur, aux princes et aux grands seigneurs. Il faut faire observer que ce thé impérial n'a que le nom de commun avec celui qu'on désigne ainsi dans le commerce européen et qui n'est qu'une espèce de *poudre à canon*. Le véritable thé impérial ne peut nous parvenir qu'à titre de présents de la munificence souveraine faits à des personnes qu'elle veut bien en gratifier; c'est ainsi que deux capitaines malouins, MM. Grout de Saint-Georges et Danycan, furent au siècle dernier l'objet de cette rare faveur, dont leur belle conduite fut

honorée. Se trouvant dans le port de Canton lorsqu'un violent incendie éclata dans cette ville, ils descendirent à terre avec leurs équ pages et parvinrent à sauver la plus grande partie de cette cité populeuse. L'empereur de la Chine en ayant été informé, leur envoya, à titre de distinction particulière, une certaine quantité de thé impérial. (L'abbé Manet, *Biogr. des Malouins célèbres*, p. 88. — Levot, *Biogr. bretonne*, II, p. 810.)

M. Houssaye raconte que les ouvriers qui doivent en cueillir les feuilles s'abstiennent dès la veille de tout aliment grossier, qui pourrait leur donner une haleine susceptible de communiquer une mauvaise odeur à ces feuilles délicates; qu'ils portent même des gants de peur de les souiller au contact de leurs doigts; on va même jusqu'à dire qu'il n'est cueilli que par de jeunes vierges. On voit cette cueillette s'opérer ici dans l'enclos par des hommes et des femmes qui semblent être en fête. Des surveillants, couchés à l'ombre d'un grand thé près de la fraîcheur d'une chute d'eau, suivent des yeux ces travaux champêtres.

6. — M. Houssaye ajoute que lorsque la récolte du thé impérial est terminée, la récolte est portée au palais par le surintendant escorté d'une garde nombreuse. Ce haut mandarin vient d'arriver sur une chaise à porteurs. Après des salutations réciproques, suivant le cérémonial usité, le commissaire reçoit les ballots contenant la feuille recherchée.

7. — On représente ici la seconde récolte qui se fait au commencement de l'été, époque où les arbres à thé sont couverts de feuilles, les unes tendres encore, d'autres arrivées à leur maturité ou complètement développées. Il faut les cueillir toutes indifféremment, sauf à les trier et les assortir ensuite suivant leur âge, leur grandeur et leur bonté, pour en faire les diverses espèces de thé noir et de thé vert. A l'aide de longues échelles, on va faire la cueillette jusque sur les sommets les plus escarpés, et on ne laisse aucune anfractuosité de rocher sans en avoir extrait le précieux feuillage. Suivant M. Haussmann, les collines de *Bohea* produisent des théés que les étrangers ne parviennent pas à se procurer, et qui valent des prix dont l'élevation pourrait paraître fabuleuse. Mais le thé qui se vend à Canton sous le nom de *Bohea*, et qui est la sorte noire la plus commune, est simplement fabriqué avec des feuilles de toute espèce, tirées du nord de la province de *Kouan-ton*.

8. — Voici le merveilleux qui revient : Il est des rochers aux escarpements inaccessibles où ne peut arriver la main de l'homme. Comment faire? Les Chinois dressent des singes pour cueillir les feuilles des arbres à thé qui croissent dans ces lieux escarpés. La peinture représente ce

prodige d'une habile éducation. Les singes apprivoisés grimpent avec l'agilité propre à leur race sur la cime des rochers et jettent le feuillage aux Chinois, qui le ramassent dans des paniers. On leur donne pour récompense de leurs services, qui ne sont pas désintéressés, des fruits qu'ils reçoivent et mangent avec une avide satisfaction. L'abbé Grosier, t. II, p. 388, raconte une autre version : Ces rochers impraticables sont habités par une grande quantité de singes; les Chinois les agacent, ils irritent ces animaux qui, pour se venger, brisent les branches et les font pleuvoir sur ceux qui les insultent. Les Chinois rassemblent aussitôt les branches et les dépouillent de leurs feuilles. Cette histoire vaut l'autre. On se contentera de faire observer qu'il n'y a pas de singes dans le *Fo-kien*.

9. — Le merveilleux devient de plus en plus fort : Ce n'est pas seulement à la nature, aux rayons du soleil, au sol particulier et au crû que la feuille du thé doit cet arôme spécial qui fait sa réputation. Il faudrait encore autre chose, et l'indiscrétion chinoise va nous révéler un procédé qu'on aurait peine à croire si on avait des doutes sur la véracité du peintre qui va le retracer. Le dessin met en scène une grande chasse. Des chevaux sauvages, tachetés comme des léopards, s'élançant en troupes dans les défilés des montagnes à thé, poussés en avant par les clameurs de cavaliers montés sur des chevaux ordinaires. A l'issue du défilé, des Chinois apostés attendent ces chevaux sauvages, et avec des coutelas fixés au bout de longs manches de piques, ils les percent et les éventrent. Leur sang ruisselle; mais leurs entrailles renferment cet arôme si fin qui doit donner au thé sa délicatesse. Le massacre se poursuit; les chevaux sauvages payent successivement de leur vie le trésor qu'ils renferment, qu'on leur arrache et dont on parfume, sur-le-champ et tout chaud, le feuillage qu'on a récolté.

Ce n'est que trop exact, il est vrai, que les thés renferment souvent des substances étrangères. Les sortes communes de thé noir ne sont pas pures. Le prétendu *bohea* est mélangé par une addition de *Camelia Sesanqua*, ou d'olivier odorant (*olea fragrans*), de jasmin (*nyctanthes sambac*), d'anis étoilé (*ilicium amasitum*), ou autres plantes balsamiques; les thés verts reçoivent souvent leur coloration avec du bleu de Prusse et du chromate de plomb, mais ces associations frauduleuses sont purement végétales ou minérales, et jusqu'ici rien n'a fait connaître l'addition au thé d'un parfum tiré du règne animal. Le peintre chinois a-t-il voulu faire croire au mélange mystérieux de quelque espèce de musc? C'est dans le nord de la Tartarie et au Thibet que vit, dans les lieux les plus escarpés des plus hautes montagnes, l'animal qui porte le musc, contenu dans une

petite poche sous le ventre. Il ne paraît pas qu'il existe au Fo-kien. pas plus que les singes; mais ce n'est point un solipède, c'est un bouquetin, en chinois *Xe* (*moschus moschiferus*, Lin.), et si son pelage grossier est teinté de brun, de fauve et de blanchâtre, de même que les chevaux étranges figurés dans le dessin chinois, rien ne le rapproche par la forme des chevaux sauvages et des hémionides des steppes et des lieux montagneux de la Mongolie. comme on peut s'en convaincre en voyant le musc figuré dans la pl. 3.6 du t. II du *Voyage de Tavernier aux Indes* et dans les *Mammifères* de MM. Chenu et Desmarests, t. V, p. 88. Rien d'ailleurs n'a montré jusqu'ici dans le thé la présence du musc. Sa composition est connue par les travaux de MM. Blondeau et Guibourt; les belles analyses chimiques de M. Peligot ne l'ont fait apercevoir dans aucun thé. Il faut donc placer toute cette représentation au nombre de ces histoires extraordinaires débitées par les Chinois pour induire les étrangers en erreur sur l'origine de l'arome du thé.

10. — La feuille de thé ainsi recueillie est transportée à l'établissement. Un homme pèse avec une balance, construite dans le système de nos romaines, les paniers de thé que lui apportent des femmes. Un comptable, assis à son bureau, tient note du poids. C'est la surveillance du fisc, qui trouve une source abondante de revenus dans les taxes dont il frappe le commerce du thé.

11. — Les feuilles, une fois cueillies, sont soumises à une dessiccation lente en les exposant à l'air et au vent. On les étend par terre pour les faire sécher au soleil. Pour prévenir la fermentation, des ouvriers ont soin de les remuer avec les mains; ils les retournent souvent, les frottent et les roulent.

12. — Atelier de femmes. On sépare les grosses feuilles des fines. Les ouvrières, armées de ciseaux, coupent le pétiole des feuilles de thé; car celles qui sont destinées à la fabrication du thé vert n'en doivent point avoir. Elles malaxent légèrement les feuilles avec la paume des mains, sans se servir des doigts, en les passant d'une main à l'autre, les laissant tomber dans le panier, les reprenant, et continuant ainsi jusqu'à ce que les feuilles soient devenues souples comme de la peau.

13. — Le thé subit alors un second pesage. Il reste pendant quelque temps exposé à l'air dans des paniers ou sur des claies.

14. — Vient maintenant l'opération importante et difficile de la torréfaction. L'ouvrier qui en est chargé est debout en face d'une bassine en fonte chauffée par un fourneau en maçonnerie dans lequel brûle un feu clair. Un homme lui apporte un panier dans lequel sont les feuilles fra-

ches. Devant, sont rangées des mannes ou corbeilles creuses pour recevoir au fur et à mesure chaque cuisson. Quand la bassine est chauffée presque au rouge, le torrificateur prend, avec une cuillère, des feuilles placées à côté de lui dans une corbeille plate; il les jette dans la bassine. les étendant bien uniformément pour qu'elles puissent avoir toutes le même degré de coction Il les tourne et retourne en tout sens avec les mains jusqu'à ce qu'elles deviennent si brûlantes qu'il ne puisse en supporter la pression. De là, elles passent à d'autres ouvriers qui procèdent avec les mains à leur enroulement; puis les feuilles sont triées et classées. Tout cela nécessite une série d'opérations diverses et compliquées, mais que le peintre chinois s'est bien gardé de préciser, ne voulant pas les exposer en détail au commerce étranger. C'est pourtant par la différence des manipulations que le thé vert et le thé noir se produisent; que les diverses sortes se séparent et se distinguent, soigneusement choisies. On commence aujourd'hui à pénétrer dans ces petits mystères, mais il s'en faut que tous les secrets de cette industrie soient parfaitement connus.

c. — *Expédition du Thé.*

15. — Le R. P. Laureati, dans une lettre du 26 juillet 1714, écrite de Fo-kien au baron Zea (*Lettres édif.*, t. XVIII, p. 303), lui mandait qu'on transporte la feuille de thé par tout l'empire de la Chine dans des boîtes de plomb garnies d'osier et de roseaux, et ces détails sont confirmés par l'abbé Grosier (*Descr. de la Chine*, II, 412). Le thé commun, dit-il, est conservé dans des pots de terre dont l'ouverture est étroite, mais celui dont l'empereur et les grands font usage est renfermé dans des vases de porcelaine, dans des boîtes de plomb ou d'étain, recouvertes de fines nattes de bambou. Le peintre chinois a représenté l'atelier où se confectionnent ces boîtes métalliques. Deux portefaix apportent les feuilles de plomb. Les ouvriers plombiers les roulent en bandes circulaires; chaque cercle est fermé par la soudure, et tous sont ensuite unis et soudés ensemble de manière à faire un grand cylindre oblong en forme de ruche, avec une ouverture réservée en haut pour l'introduction de la marchandise.

16. — C'est maintenant l'atelier des vanniers. On apporte les cannes ou bambous à brassées. Les uns les divisent avec des couteaux pour les rendre plus fins; d'autres les tressent et en font une enveloppe dans laquelle doivent être insérées les boîtes d'étain.

17. — On les apporte au magasin, et on les y emplit de feuilles de thé; on les y tasse en les foulant avec les pieds.

18. — Les caisses de thé, bien emballées dans leurs nattes, bien éti-

quetées au pinceau, sont portées dans des bateaux qui doivent descendre le *Min*.

19. — Navigation fluviale à la rame. Le halage à bras est employé comme moyen auxiliaire de traction jusqu'à ce qu'on arrive à la destination de *Fou-tchou*.

20. — Les thés, arrivés dans cette capitale de la province, qui est l'entrepôt général du *Fo-kien*, sont emmagasinés; on range les boîtes sur des rayons. Le négociant, assis à son comptoir, fait ses comptes à l'aide d'un *souan-pan*, espèce de boulier avec lequel on exécute toutes les opérations de l'arithmétique. *Fou-tchou* n'étant point ouvert au commerce étranger, les thés destinés à l'exportation sont embarqués sur des bateaux qui doivent les conduire jusqu'à la mer, où on les chargera sur des jonques de cabotage à la destination du port de Canton.

21. — On confectionne les caisses destinées au transport des thés pour l'exportation. Des scieurs de long débitent un arbre en planches. Un charpentier les prépare. Des menuisiers les scient, les rabotent et les ajustent.

22. — A l'époque où ont été tracées les peintures qui sont décrites, le commerce avec l'Inde et la Chine était, depuis le XVII^e siècle, concentré tant chez les Anglais et les Hollandais que chez les Français, entre les mains de Compagnies privilégiées, qui seules avaient droit d'envoyer des navires et de former des établissements dans ces riches contrées. Le surintendant Fouquet, qui en 1658 avait acheté de la maison de Retz la seigneurie de Belle-Isle, faisait arriver les navires de la Compagnie sur la rade du Blavet, à laquelle on donna le nom de Port-Louis. En 1666, Colbert fonde le port de Lorient, qui devient l'entrepôt des directeurs de la Compagnie à qui le monopole du commerce des Indes se trouvait concédé. Mais ce régime économique, qui aurait dû procurer de si grands bénéfices à ceux qui en profitaient ainsi, trouvait un désastreux contre-poids dans un privilège de même nature accordé, par le gouvernement de la Chine, à une corporation de marchands chinois, connus en Europe sous le nom de *hanistes*, et qui, monopolisant dans leurs *hongs* ou magasins tous les produits destinés à l'exportation étrangère, se rendaient maîtres du marché, et fixaient aux marchandises le prix qu'il leur convenait d'établir. Comme il n'y avait nul équilibre entre l'importation et l'exportation, tout le désavantage, dans ces transactions, se trouvait du côté de la Compagnie française, obligée de subir toutes les exigences des *hanistes*. Le seul port de Canton était ouvert aux *diabes maritimes*. Tel était le nom que recevaient les Européens, et les *Fa-lan-si* ou Français étaient

rangés comme les autres sous la dénomination de *Fan-kouai*, ou *barbares étrangers*. Dire tout ce qu'on eut à subir d'avaries serait trop long. A la Révolution, la Compagnie des Indes fut supprimée. Il n'y avait plus de raison pour ne pas demander une suppression analogue, et par le traité entre la France et la Chine, daté de *Wampoa* le 24 octobre 1844, négocié par le baron Lagrené, la corporation privilégiée des hanistes établie à Canton cessa d'exister; les cinq ports de *Kouang-tong* (Canton), *Hia-men* (Amoy), *Fou-chou* ou *Fo-tcheou*, *Ning-po* et *Chang-hai* furent librement ouverts à notre commerce. Ce traité fut promulgué par l'ordonnance du 22 novembre 1845 (V. les textes dans le *Rec. général des traités*, de Fr. Murhard VII, p. 431 et 480).

Au commencement du XVIII^e siècle, *Fou-tchou*, l'entrepôt général des thés du pays producteur, était donc obligé d'envoyer ses thés à Canton. Les thés de Bohea étaient obligés de faire un trajet de près de 180 myriamètres pour arriver à Canton. Maintenant, les négociants français pourront se diriger directement sur le port de *Fou-tchou*. Mais alors il n'en était pas ainsi. C'est donc nécessairement un *hong* de la ville de Canton que représente ce tableau où des subrécargues de la Compagnie des Indes, assistés de leur *linguiste*, sont peints s'abouchant avec des *hanistes* pour conclure un important marché de thé. Si les figures chinoises, par la manière dont elles sont dessinées, excitent parfois notre hilarité, et si nous les traitons de magots, les Chinois, plus malins qu'on ne pense, savent prendre leur revanche : il faut bien convenir que les barbares *Falan-si* sont représentés ici sous le plus bizarre aspect; il ne faut pas trop s'en fâcher. Les Européens, vêtus du costume bourgeois de la fin du règne de Louis XIV, avec leurs culottes courtes, leurs habits de couleurs et leurs étranges bonnets blancs, devaient non moins exciter l'hilarité des habitants de l'Empire du milieu.

Les agents de la Compagnie des Indes, après avoir examiné avec attention la qualité des feuilles de thé que leur présente un domestique, concluent le marché. L'acquisition est faite. La remise leur est effectuée. Les paniers de thé sont vidés sous la surveillance des acquéreurs, et les feuilles, s'élevant en monceau, remplissent tout un appartement.

23. — La feuille achetée est emportée dans de grandes caisses carrées; des Chinois y entassent le thé, l'y foulent avec les pieds, puis on les cloue à coups de marteau.

24. — Le magasin de la factorerie française s'emplit de caisses qu'on ferme et qu'on cloue solidement en présence des acquéreurs.

25. — Un Chinois les étiquette au pinceau; d'autres avec un papier dé-

coupé à jour et une brosse, impriment l'estampille qui forme le certificat d'origine.

26. — Les négociants français, en se livrant définitivement de la marchandise, vérifient son poids avec de grandes balances. Leur comptable en prend note, assis à une table, tandis que les vendeurs assistent à cette dernière opération. Au fur et à mesure, des portefaix emportent les caisses aux navires ancrés dans le port, qui de là descendront le Tygre pour regagner l'Océan.

Même format et reliure qu'à l'album précédent. —
H. 0^m33. L. 0^m28.

1473. — ALBUM d'ornithologie chinoise contenant entre ses feuillets quarante-quatre peintures à l'aquarelle sur papier. Les oiseaux y sont représentés perchés sur des arbres ou arbrisseaux chargés de fleurs et de fruits, volant pour s'y reposer ou se tenant près d'eux dans des attitudes pittoresques. La vivacité des couleurs ne laisse rien à désirer; peut-être ne pourrait-on en dire autant de l'exactitude du dessin; mais ce ne sont point des figures d'histoire naturelle que l'artiste chinois a voulu tracer; et la science insuffisante de l'écrivain n'a pas la prétention de pouvoir essayer toujours à les déterminer. Plusieurs mains ont enrichi cet album des produits de leur pinceau. Les unes sont évidemment chinoises, et le caprice des compositions le prouve assez; d'autres paraissent être européennes; plus froides et moins éclatantes, elles sont aussi plus près de la nature et se prêtent davantage à la classification et à la nomenclature.

L'ordre des *Oiseaux de proie* diurnes ou nocturnes manque entièrement dans cet album ornithologique

L'ordre des *Passereaux* y figure au contraire en nombre. On voit dans un joli tableau l'un de ces petits oiseaux becquetant une grenade entr'ouverte. Le P. Laureati dit que ce fruit se trouve communément dans toutes les provinces de la Chine (*Lettres édif. des miss. étr.*, t. XVIII, p. 298). Le P. Martin-Martini raconte une légende touchante sur le grenadier de la Chine. « Dans la province de *Hau-queung* vivait il y a bien

longtemps, dit-il, une fille de la ville de *Ha-nyang* qui avoit beaucoup de respect pour sa belle-mère ; la devant traiter, luy servit une poule qu'elle avoit bien apprestée ; mais à peine en eut-elle mangé qu'elle tomba roide morte ; la fille fut menée en justice. On l'accuse, on la condamne à la mort. Comme on l'allait exécuter, elle passa par hasard devant un grenadier ; on dit que, prenant une de ses branches, elle luy parla de la sorte : Si j'ay empoisonné ma belle-mère, que la fleur de cette branche meure ; mais si je suis innocente, qu'elle produise des fruits tout-à-l'heure ! A peine avoit-elle achevé sa prière, que cette branche parut chargée de grenades. Les habitants, pour conserver la mémoire de ce miracle, firent bastir une tour des deniers publics, et on la nomma *se-leu-hoa*, c'est-à-dire fleur de grenades » (*Descr. géogr. de l'emp. de la Chine*, p. 93).

— On y voit plusieurs espèces de *loxias* qui se font remarquer par leur gros bec caractéristique. L'un des plus connus est le *loxia oryzivora* de la Chine, qui ne serait autre que l'*emberiza calfat* de l'île-de-France, dont Linné, I, p. 350 et 887, et Buffon, in-4°, III, p. 463, et IV, p. 371, auraient fait à tort deux espèces différentes. C'est aussi l'oiseau appelé par d'autres moineau de Java ou de Batavia. Mauduyt, dans l'*Ornithologie de l'encycl. méthod.*, t. II, p. 293, le décrit sous le nom de *gros bec cendré de la Chine*, et il en donne une mauvaise gravure pl. 147, fig. 3 ; il y en a une meilleure dans Desmurs, t. III, pl. 26, no 1, sous le nom de *paddu de la Chine*. *Padda* est en langue chinoise le nom du riz contenu dans son épi, et on l'a appliqué à ce gros bec, qui se nourrit du riz qu'il égrène. — Un oiseau non moins répandu est le merle, connu dans l'Inde sous le nom de *minor* ou *mino*, dans les îles de Sumatra et de Java sous le nom de *maynao*. C'est l'oiseau figuré par Mauduyt dans l'*Enc. méthod.*, II, p. 172, pl. 189, fig. 2, sous le nom de *maynate des Indes*, ainsi que par Vieillot, 30^e liv., p. 144, pl. 95, et c'est aussi le même que celui figuré par Dumont de Sainte-Croix, *Diet. des sc. nat.*, pl. 30, no 2, sous le nom de *mainate de Java*. Dans la nomenclature linnéenne, il a reçu le nom de *gracula religiosa*, parce qu'une femme musulmane de Java se refusa par scrupule religieux à en laisser peindre un qu'elle nourrissait en captivité. — Une autre espèce voisine est le merle huppé de la Chine, décrit par Buffon, III, p. 367, in-4° ; Mauduyt, *Encycl. méthod.*, II, p. 206 ; l'abbé Grozier, *Descr. de la Chine*, IV, p. 172, et qui a reçu de Linné, I, p. 397, le nom de *gracula cristatella*. — A côté se trouve le petit merle huppé de la Chine, décrit par Buffon, III, p. 318, in-4°, et Mauduyt, *Encycl. méthod.*, II, p. 206. — On ne saurait s'empêcher de citer ici de charmants *alcyan* perchés au-dessus de pényphars dans le vert feuillage et les fleurs d'un beau rouge n'ont

pas moins d'éclat que les vives couleurs de l'oiseau léger dont le poids fait à peine fléchir les roseaux. Il y a bien longtemps qu'un vieil auteur, le P. Martin-Martini, décrivait, avec un enthousiasme naïf, les beaux lacs de la province de *Kiang-si* couverts de ces magnifiques plantes (*Descr. géogr. de la Chine*, p. 106 et 107). Les autres missionnaires n'ont pu en parler plus froidement. Il n'est rien de comparable, disent-ils, à l'effet que produit ce nénuphar sur les étangs et les grands bassins. Les jeunes poètes chinois aiment à chanter les promenades en bateau au clair de lune dans les étangs bordés de nénuphars en fleurs et illuminés par des essaims de lucioles et de mouches phosphorescentes (*Mém. conc. l'hist., les sc., les arts des Chin.*, par les missionnaires de Pékin, t. III, p. 437; *l'Empire chinois*, par le P. Huc, t. II, p. 356 à 358). Les Chinois donnent à cette plante aquatique, ornement de leurs eaux, le nom de *lien-hoa*, et à ses belles fleurs le nom de *hia-hoa*. C'est le *nymphaea nelumbo* de Linné. On voit quelquefois sur des vases de porcelaine de la famille rose la fête des nénumbos, célébrée avec pompe dans les gynécées chinois, une servante gravissant les degrés d'un pavillon bâti sur l'étang couvert de fleurs et rapportant son odorante récolte à des femmes qui, dans l'intérieur, garnissent des cornets et les disposent sur les tables et les étagères; des dames, dans un intérieur, s'offrant des bouquets ou s'enivrant du parfum des nélumbos placés dans les vases (*Jacquemart, Mém. de la cér.*, I, p. 99). Mais les bons missionnaires ne négligent pas pourtant la description botanique du *lien-hoa* pour le faire connaître aux savants d'Europe. Ils le font aussi remarquer au point de vue utilitaire; ses graines, qui s'appellent *tien-tse*, se mangent cuites à l'eau et au sucre, et elles font les délices des gourmets. Sa gigantesque racine, qui se nomme *ngeou*, est d'une très-grande ressource pour les préparations culinaires; de quelque manière qu'on l'arrange, elle est très-saine et d'un goût excellent. Les feuilles sont d'un grand usage pour envelopper toute espèce d'objets.

Dans l'ordre des *Grimpeurs*, on remarque ici des *perroquets*; mais il est douteux qu'ils soient originaires de la Chine.

L'ordre des *Gallinacés* présente la brillante famille des *phasianidées*. Un oiseau, qu'il ne faut pas confondre avec le paon, est l'*éperonnier*; c'est certainement lui qu'Henry Ruysch, d'Amsterdam, a représenté en 1718 dans son *Theatrum animalium*, tab. 23, sous le nom de *pavo japonensis major*, et que Linné, t. I, p. 279, a désigné sous le nom de *pavo bicalouratus*. Son nom d'éperonnier lui est donné par Buffon t. II, p. 368, in-4^o, et c'est sous ce nom qu'il est figuré par Mauduyt, *Encycl. méth., Ornith.*, t. I, p. 684, pl. 83, fig. 2. L'abbé Grosier, *Descr. gén.*

de la Chine, t. IV, p. 146, l'indique sous le nom chinois de *tchiene-ki*; dans Buffon et dans le *Dict. class. d'hist. nat.*, t. IV, p. 24, on l'appelle *chin-tchien-ki*. Pour les ornithologistes modernes, c'est un *polyplectron*, Temm. ou *diplectron*, Vieill. — La dissemblance complète qui existe dans toute cette famille entre le mâle et la femelle a occasionné l'erreur de quelques naturalistes, qui ont fait deux espèces différentes de l'éperonnier mâle, *pavo bicalcaratus*, et de sa femelle dont ils ont fait un autre mâle sous le nom de *pavo thibetanus*, Linné, I, p. 731; Mauduyt, *Enc. méth., Ornith.*, I, p. 589, pl. 83, fig. 3. Ce double emploi est signalé par Lesson dans son *Man. d'orn.*, II, p. 177, et il faut le rectifier; mais on pourra facilement excuser cette confusion en jetant les yeux sur les peintures de cet album, où sont successivement représentés le mâle et la femelle, qui diffèrent complètement. — Un des oiseaux aux plus riches couleurs est le *faisan doré*, décrit par le P. Charlevoix, t. I, ch. 23; par Buffon, t. II, p. 355, in-4°; par Mauduyt, t. II, p. 7, pl. 88, fig. 4; Dumont de Sainte-Croix, pl. 80, n° 2, etc. C'est le *phasianus pictus* de Linné, t. I, 743, ou *tricolor*, d'autres auteurs. Il s'en trouve ici deux riches dessins de mâles variés. L'artiste n'a pas figuré la femelle, dont le plumage terne ferait, comme pour l'éperonnier, croire à une espèce différente, si sa naturalisation parmi nous ne donnait pas tous les jours la preuve du contraire. — Un autre faisan presque aussi remarquable, c'est celui qui est décrit sous le nom de *faisan noir et blanc de la Chine*, par Buffon, t. II, p. 359, in-4°, et Mauduyt, t. II, p. 8, pl. 89, fig. 1; en chinois *pé-hien*; c'est le *phasianus nycthemerus* de Linné, t. I, p. 243, ou *bicolor* d'autres auteurs, vulgairement *faisan argenté*. L'artiste chinois n'a non plus représenté que le mâle; la femelle, comme dans les autres espèces, diffère du mâle par son extérieur gris et terne. Au près de ce bel oiseau est une branche fleurie chargée d'un fruit singulier, le cédrat *Fo-cheou*, c'est-à-dire *Main-de-Fo*, dont le sommet se divise et se contourne comme des doigts crispés. Ce citron, peu connu en Europe, est, dit le P. d'Entrecolles *Lettres cur. et édif.*, t. XXI, p. 54, fort estimé à la Chine par sa beauté et par son odeur, qui est très-douce et qui dure longtemps. On le confit tout entier avec le sucre et c'est une excellente confiture. On le trouve gravé dans le *Voyage de Cornelius Bruyn*, publié à Amsterdam en 1718, t. II, p. 347, pl. n° 208, et dans l'*Hist. nat. des orangiers*, de Risso, p. 192, pl. 95. C'est le *citrus limonum digitatum* de ce dernier. — Parmi les variétés sans nombre des coqs qui peuplent les basses-cours, et dont le type est le *phasianus gallus*, Lin. (Buffon, t. II, p. 63, in-4°, pl. 2; Mauduyt, *Encycl. méth.*, t. I, p. 608, pl. 86, 87), il faut remarquer celle que l'artiste chinois a ici re-

présentée. De leur climat naturel, quel qu'il soit, dit Buffon, *ibid.*, p. 413, ces oiseaux se sont répandus facilement dans le vieux continent depuis la Chine jusqu'au Cap-Vert. Mais ce n'est pas seulement pour la table que dans ces contrées de l'Orient on élève ces volatiles. Le coq est aussi fier, aussi courageux, aussi guerrier dans cette extrémité de l'Asie qu'il l'est en Europe, et les Chinois les ont dressés à combattre les uns contre les autres (l'abbé Grosier, *Desc. de la Chine*, t. III, p. 122). C'est au surplus bien ancien dans l'extrême Orient. Un voyageur musulman, Abou-sid-el Hassan, dont on a eu déjà à citer le voyage aussi curieux qu'intéressant qu'il y fit l'an 559 de l'hégyre (1173 de J.-C.), traduit de l'arabe par l'abbé Renaudot dans ses *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, s'exprime ainsi, p. 105 : « Dans l'île de Serendib (*Ceylan*), le principal jeu des habitants est le combat des coqs, qui sont en ce pays-là fort gros avec des ergots plus grands que les coqs ne les ont d'ordinaire, et outre cela les Indiens les arment en y attachant des pointes de fer en forme de petits *candjars*. Ils parient sur ces sortes de combats de l'or, de l'argent, des terres, des vergers et plusieurs autres choses qui sont gagnées par le maître du coq qui a l'avantage. » Buffon dit, p. 72, que les combats de coqs sont la folie des Chinois; mais si le vieil Abou-Hassan, sortant du tombeau, venait visiter l'Europe, ne retrouverait-il pas quelque part cette folie avec tous ses symptômes, et n'y reconnaîtrait-il pas tous ses caractères qui, malgré le temps et l'espace, sont toujours exactement les mêmes? — Voici un autre oiseau, la *caille de la Chine*, en chinois *nyan-chu*, le *coturnix ferrugineus* de Linné, t. I, p. 761; décrit par Buffon, *ibid.*, t. II, p. 478; Mauduyt, *ibid.*, t. II, p. 49, pl. 96, fig. 3. Ces petites cailles, dit Buffon, ont cela de commun avec celles de nos climats, qu'elles se battent à outrance les unes contre les autres, surtout les mâles; il ajoute que les Chinois font à cette occasion des gageures considérables, chacun pariant pour son oiseau comme on fait en Angleterre pour les coqs. — On voit ensuite la *perdreix perlée de la Chine*, décrite par Buffon, *ibid.*, t. II, p. 446; Mauduyt, *ibid.*, t. II, p. 316. Son nom vulgaire est dans Valmont-Bomare, *Dict. d'hist. nat.*, t. X, p. 267 : les Chinois l'appellent *tché-cou*. C'est la *perdreix perlata* de Linné, t. I, p. 758.

Dans l'ordre des *Échassiers*, on remarque un bel oiseau bleu; c'est celui que nous connaissons sous le nom vulgaire de *poule sultane*, et qui est décrit dans Buffon, *ibid.*, t. VIII, p. 194; Mauduyt, *ibid.*, t. II, p. 396; c'est le *fulica porphyrio* de Linné, t. I, p. 699. D'après le *Dict. class. d'hist. nat.*, t. IV, p. 24, son nom chinois est *chin-ka*. — Une autre espèce est la *poule sultane brune de la Chine*, décrite par

Buffon, *ibid.*, p. 204, et Mauduyt, *ibid.*, t. II, p. 297. C'est le *rallus phœnicurus* de Linné, t. I, p. 715. Il y en a ici deux bons dessins faits sous des aspects différents.

Le dernier ordre, celui des *Palmipèdes*, renferme un des plus beaux oiseaux de cette série, et qui a reçu des noms différents. Buffon, p. 276; Mauduyt, t. II, p. 429, pl. 40, fig. 1; Valmont-Bomare, II, 649, XII, 624; l'abbé Grosier, t. IV, p. 133, l'appellent *sarcelle de la Chine* ou *canard de Nankin*; Le Maout, qui l'a figuré, p. 403, le nomme *canard à éventail*; Jacquemart, dans ses *Merveilles*, I, p. 64, l'appelle *canard mandarin*. Son nom chinois est *youen-ing*. Sans la nomenclature linéenne, on ne pourrait s'entendre : c'est l'*anas galericulata* de ce naturaliste, t. I, p. 539. Le P. Charlevoix, t. I, p. 311, décrit avec une emphase justifiée la beauté de son plumage. Il passe pour être tellement attaché à sa compagne qu'il meurt de chagrin si on l'en sépare; aussi le considère-t-on comme l'emblème de la fidélité conjugale et d'une heureuse union. La veille du mariage, la jeune épouse reçoit en présent de ses amies une paire de sarcelles ornée et parée de rubans (*Dict. des sc. nat.*, VI, 396; Marryat, t. II, p. 44). Le peintre chinois a ici représenté un couple de ces oiseaux heureux sur le bord d'un lac où fleurit le *nymphaea nelumbo*, et la vive couleur de la fleur et de l'oiseau se mêle et se confond.

Registre in-folio relié en parchemin.—H. 0^m45. L. 0^m29.

1474.— Grande CHASSE au tigre de l'empereur de la Chine. Suite de scènes colorées avec la même vivacité de tons qu'on remarque sur les œuvres des artistes chinois qu'on a déjà eu occasion de décrire, mais aussi avec la même absence de perspective.

On peut voir la description de ces grandes chasses dans le troisième voyage du P. Gerbillon en 1691; Duhalde, t. IV, p. 280; Grosier, t. IV, p. 253, 333; Pauthier, I, p. 55, pl. X et XI. C'est tout à la fois un divertissement pour le souverain et un exercice utile pour les soldats qui l'accompagnent comme pour une expédition militaire.

Rouleau de papier de 3^m66 de long sur 0^m44 de haut.

1475.— ALBUM représentant peintes à l'aquarelle, sur papier de riz, six marines d'eau douce, où l'on voit sur chacune une jonque d'un modèle différent.

Format oblong de 0^m15 de haut. sur 0^m22 de larg. —
Cartonnage recouvert en soie. — Don de M. Aussant au
Musée de la ville.

1476. — COQUILLAGES chinois peints à l'aquarelle sur deux
feuilles de papier de riz.

Donné au Musée par le P. missionnaire Lizé, de Châ-
teauaugiron.

1477. — PAYSAGE agreste dans une montagne neigeuse ;
fabrique au milieu de sapins ; grand camaïeu à l'encre de
Chine avec quelques rehauts.

Rouleau de papier pour store de 1^m64 de hauteur sur
0^m44 de large.

1478. — PAYSAGE à l'aquarelle sur papier. Des Chinois
jouant aux dés.

Don de M. Aussant au Musée. — H. 0^m29. L. 0^m32.

1479. — AUTRE. Scène d'intérieur. Femmes chinoises va-
quant aux soins du ménage.

Don de M. Aussant au Musée. — H. 0^m25. L. 0^m27.

1480. — ROCHERS d'où s'élève un arbre sur lequel est
perché un faisan doré, *phasianus pictus*, Lin. (Voy. ci-
dessus, n° 1473, p. 439.)

Rouleau de papier pour store de 1^m37 de hauteur sur
0^m70 de large.

1481. — MANDARIN chinois en costume d'hiver, tenant un
faucon sur le poing.

Aquarelle sur papier. — Don de M. Aussant au Musée.
— H. 0^m50. L. 0^m45.

1482-1483-1484. — Trois AUTRES aquarelles représen-
tant des faisans.

Don de M. Aussant au Musée. — H. 0^m50. L. 0^m45.

1485. — 1. ROCHER sur lequel est une paire de faisans

dorés, d'une variété inconnue, si elle n'est pas fantastique. Autour, des arbres en fleurs.

2. PAYSAGE avec arbres en fleurs. Deux grues, variété de la grue cendrée, *ardea grus*, Lin., en chinois *yen*.

3. Une JEUNE FEMME jouant avec un perroquet blanc, *psittacus cacatoë*, enchaîné sur un perchoir élégant.

4. VUE perspective d'un palais splendide placé entre deux pagodes à cinq étages et adossé au pied de hautes montagnes qui s'élèvent à l'horizon.

5. PAYSAGE agreste dans les montagnes; fabrique au milieu des arbres.

Suite de cinq stores peints en couleur sur tissus de paille de riz. — H. 1^m23 sur 0^m57 de large.

1486. — TABLEAU de genre peint sur glace. Dans un site champêtre, un jeune homme et sa femme sont assis sur un rocher au pied d'un arbre. La jeune femme joue du chalumeau, et le mari bat la mesure avec la main. Devant eux coule une rivière sur laquelle un couple de canards mandarins (V. ci-dessus, n° 1473, p. 441) symbolise leur heureuse union. Dans le fond, un paysage montagneux.

On trouve dans les mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois, publiés par les missionnaires de Pékin, des remarques du P. Cibot sur les arts pratiques en Chine, où il indique les procédés techniques de l'art de peindre sur les glaces : « A Pékin, pour peindre sur les glaces, dit-il, on commence par dessiner son sujet pour enlever le tain qu'on ne veut pas laisser, puis on peint avec des couleurs à l'huile, en ébauchant son tableau par les derniers traits de la peinture ordinaire et avançant toujours à reculons. Cette manière n'avance pas assez la besogne pour des ouvriers. Ceux de Canton ont imaginé, les uns de peindre d'abord à l'huile sur du papier en le mouillant avec de l'esprit de vin chaud : tout cela ne demande que de l'adresse et de l'attention; d'autres préparent leurs couleurs au vernis, font leur tableau, puis l'appliquent sur la glace après avoir découpé le papier fin ou le *kiuen* sur lequel il est et qu'ils ne manquent pas d'enterrer sous une forte couche de couleur. Il y en a qui peignent d'abord à la détrempe ordinaire, appliquent

leur peinture sur la glace lorsqu'elle est toute humide de l'eau d'alun et de colle par où on finit, puis passent du vernis chaud fin par derrière pour la mieux coller à la glace, qu'ils n'étament qu'après. Nous n'avons que des oui-dire pour garants de tous ces procédés, mais ils ne nous étonnent pas. Dès que l'industrie chinoise voit des profits à espérer, les inventions se multiplient devant elles, » t. XI, p. 363. Voyez aussi l'abbé Grosier, *Peintures sur glace*, t. VI, p. 396.

Glace de 0^m99 de large sur 0^m31 de haut. Cadre en bois sculpté et doré de l'époque de Louis XV, avec rinceaux et chantournés en relief.

1487. — BERGÈRE gardant son troupeau de moutons, sa houlette à la main.

Peinture sur glace exécutée par un artiste chinois, d'après commande, sur un dessin européen. — Don de M. Aussant au Musée. — H. 0^m33. L. 0^m25.

1488-1489. — Une MÈRE montrant à lire à son jeune enfant. — Même sujet répété, mais l'un à droite, l'autre à gauche.

Peinture sur glace. — Don de M. Aussant au Musée. — H. 0^m21 sur 0^m17.

1490. — SCÈNE d'intérieur du gynécée chinois. Deux jeunes femmes, assises dans leur chambre sur des coussins, s'amuse avec leur petit chien. Mais une fenêtre qui s'ouvre sur un corridor laisse voir la tête du mari, qui met ses lunettes pour surprendre ses femmes dans leur passe-temps.

Tableau exécuté en relief avec des pâtes de couleur appliquées sur un fond colorié; les visages sont en cire. — H. 0^m31 sur 0^m23 de large. — Cadre de bois noir.

1491. — AUTRE scène d'intérieur. Une jeune femme, dans sa chambre, s'amuse à considérer un coq qui bat une poule. Une autre jeune femme, entr'ouvrant la porte de l'appartement, veut prendre part à ce spectacle.

Tableau exécuté de la même manière que le précédent et destiné à lui servir de pendant. — Mêmes dimensions.

1492. — Une JEUNE FEMME debout, tenant un panier à la main; derrière elle un cerf sur lequel elle s'appuie.

Tableau exécuté en relief sur bois avec des pâtes de couleur. — H. 0^m31 sur 0^m25 de large. — Cadre de bois.

1493. — Grand TABLEAU représentant une figure de femme en demi-relief, tenant un panier, drapée de soie; tête et mains en papier peint.

Coll. de Robien. — H. 0^m90. L. 0^m55.

1494-1495. — Un PÊCHEUR avec sa ligne. — Une jeune PÊCHEUSE un poisson à la main.

Deux tableaux se faisant pendant, exécutés avec de l'étoffe et du cartonage de couleur appliqués sur fond blanc. — H. 0^m26 sur 0^m18. — Encadrement sous verre, bordure en bois.

1496. — BOÎTE de couleurs renfermant une douzaine de godets avec chacun une nuance différente de vermillon. Dans un tiroir une palette à sept compartiments pour différentes nuances de bleu. Deux pinceaux.

Cartonnage recouvert en soie. — Don de M. Aussant au Musée.

B. Sculptures.

1497. — Statuette de la déesse KOUAN-YN; c'est une gracieuse femme, voilée, assise, les yeux baissés, et tenant le *sou-chou* ou chapelet. Elle est accroupie sur un lotus sacré qui lui sert de siège.

C'est une des divinités du bouddhisme indien qui s'établit dans la Chine à une époque fort reculée. Le Bouddha reçut en chinois le nom de *Fo-tho*, et son culte est connu sous le nom de religion de *Fo*. Les bouddhistes admettant les représentations matérielles de Dieu, leurs sectateurs se sont laissé glisser sur la pente de l'idolâtrie, et le culte que les femmes chinoises rendent à Khouan-yn n'en est pas entièrement exempt.

Dans la réalité, Khouan-yn n'est autre que le principe passif de la trimourti indienne, c'est la nature féconde tenant à la main la chaîne des êtres créés, mais pour la population elle représente des idées plus matérielles. On en voit des statues colossales à l'entrée des couvents de Bonzes, et les femmes en font l'objet d'une vénération particulière, croyant qu'elle préside à la fécondité, qu'elle fait cesser la stérilité, et qu'elle protège spécialement leur sexe, surtout à l'heure de la grossesse et de l'enfantement. Le 1^{er} janvier, 16^e jour de la 11^e lune, on célèbre sa fête solennelle; le 1^{er} avril, 19^e jour de la 2^e lune, c'est la fête de sa natalité; le 27 juillet, 19^e jour de la 6^e lune, c'est la fête de son assomption (le P. Martin-Martini, *Descr. géogr. de l'emp. de la Chine*, p. 43; le P. Duhalde, t. II, p. 200; le P. d'Entrecolles, *Lettres édif.*, t. XVII, p. 280; le P. Huc, t. II, p. 216 et 236; William Milne, *La vie réelle en Chine*, traduite par Tasset, p. 113, 117 et 361; *Mag. pitt.*, 1837, p. 192; Bazin, *La Chine moderne*, p. 649; Jacquemart, *Les merv. de la céram.*, I, 70). — Voyez plus loin le n^o 1552.

Stéatite blanche. — Cat. du prés. de Robien, p. 80. — H., lotus compris, 0^m14.

1498. — Statuette de POU-TAÏ, le dieu du contentement, accroupi, les jambes croisées.

C'est un des génies du panthéon bouddhique. Il est ainsi décrit par M. Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, p. 67 : Le dieu du contentement est d'apparence joviale, donnant l'idée des jouissances physiques et matérielles. C'est un être obèse, les yeux clos, la bouche ouverte par un rictus sensuel, assis dans un débraillé qui semblerait annoncer l'ébriété. C'est celui que nos pères appelaient *Poussah*, inasse engraisée par la bonne chère et l'insouciance.

Stéatite blanche. — Cat. du prés. de Robien, p. 80. — H. 0^m10.

1499-1500. — Une paire de SOPHAS en marbre blanc, montés en bois d'ébénisterie et destinés à y placer les deux statuettes précédentes lorsqu'on leur offrait hommage.

Cat. du prés. de Robien, p. 80. — H. 0^m14. L. 0^m18.

1501. — Statuette de CHEOU-LAO, dieu de la longévité, autre génie du panthéon bouddhique.

Le vieillard tient dans sa main le fruit de l'arbre fabuleux, le *fan-tao*, qui fleurit tous les 3,000 ans et ne fournit ses pêches que 3,000 ans après (Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, p. 66). La pêche de longévité est aussi une légende japonaise (*Mém. et anecd. sur la dyn. des Djo-gouns*, publiés par Abel Rémusat, p. 247).

Stéatite colorée. — H. 0^m21.

1502. — Autre statuette de CHEOU-LAO, dieu de la longévité, tenant à la main une branche de *fan-tao* chargée de pêches.

Stéatite. — H. 0^m20.

1503. — STATUETTE, assise, l'arc à la main, le carquois sur l'épaule.

Stéatite. — Don de M. Aussant au Musée.

1504-1505. — Une paire de STATUETTES dont les mains et les jambes sont fragmentées.

Stéatite. — H. 0^m14.

1506. — Le GÉNIE du silence mettant le doigt sur sa bouche, accroupi, dans l'attitude de la méditation.

Stéatite rose. — H. 0^m10.

1507. — POUSSAH accroupi, s'appêtant à savourer une tasse de boisson enivrante.

Stéatite rose. — H. 0^m09.

1508. — Autre POUSSAH accroupi.

Stéatite rose. H. 0^m08.

1509. — Statuette d'un petit GÉNIE debout, tenant un fruit.

Stéatite translucide colorée en vert. — H. 0^m08.

1510. — Petit CERF blanc aux cornes rouges, emblème de la longévité.

Stéatite blanche. — H. 0^m04.

La véritable stéatite est un silicate magnésien, et on a confondu sous ce nom la pierre de lard ou lardite, la pierre ollaire, la pagodite et la

amertite, qui sont des silicates alumineux. Pour s'énoncer avec exactitude, il ne faudrait pas donner le premier nom à la matière dont sont sculptées les petites figures qu'on appelle vulgairement magots, et qui nous viennent de la Chine; on ne s'est exprimé ainsi que pour se conformer à l'usage. C'est ce qu'ont déjà fait observer Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, t. III, p. 597, et Dubois, *Descr. des objets d'art du cab. Denon*, p. 242. La distinction des différentes espèces peut souffrir difficulté, mais leur caractère commun est d'offrir une substance compacte, grasse au toucher, quelquefois savonneuse, et se sculptant avec avantage à cause de la finesse et de la douceur de son grain.

1511. — Une jeune femme tenant un éventail. — Six groupes, sujets licencieux. — Un sofa garni en soie. — Le tout enfermé dans une boîte à couvercle.

Les sujets obscènes que les Chinois représentent souvent, et dont ils sont si friands, s'appellent *pi-hi* ou jeux secrets, et *tch'un-hoà* ou peintures du printemps (Demmin, *Man. de l'amateur*, 2^e édit., p. 133, et 4^e éd., III, p. 1015).

Stéatite rose. — Coll. du prés. de Robien.

1512. — Petite statue de LAO-TSEU, philosophe chinois divinisé.

Si l'on s'en rapporte à des légendes fabuleuses fabriquées après coup, des circonstances miraculeuses accompagnèrent la naissance de cet homme célèbre. Sa mère, après l'avoir porté 81 ans dans son sein, lui donna le jour l'an 604 avant notre ère. S'étant reposée sous un prunier, elle mit au monde un fils dont les cheveux et les sourcils avaient blanchi pendant sa longue gestation. De ce qu'il avait les lobes des oreilles fort allongées, elle l'appela *Li-eulh*, prunier-oreille; mais le peuple, frappé des cheveux blancs que ce philosophe avait en naissant, l'appela *Lao-tseu*, vieillard-enfant. Sa doctrine philosophique est une métaphysique fort abstraite qui consiste dans la contemplation du *Chang-ti*, souverain suprême, qui n'est autre que le *Tao* ou raison suprême universelle. L'exposé de ses principes est consigné dans son ouvrage intitulé *Tao-te-king*, le livre de la raison suprême et de la vertu, dont on peut voir une bonne analyse dans *La Chine*, de M. Pauthier, t. I, p. 110. Ses nombreux sectateurs, connus sous le nom de *Tao-tsé*, après avoir dans la suite du temps fait passer sa doctrine à l'état de religion, ont fait de leur maître une espèce de divinité antérieure au monde créé, qui n'avait pas eu de naissance

proprement dite, mais une incarnation corporelle pour en accomplir les destinées. La magie, l'astrologie et la recherche du breuvage de l'immortalité vinrent se joindre à ces aberrations. Tantôt il est représenté à l'état de *Chang-ti* ou dieu suprême, parfois, comme dans ce cas, il est figuré sous la forme de *Cheou-lao*, dieu de la longévité. Il est facile de le reconnaître ici : sa tête vénérable, monstrueusement élevée à la partie supérieure, apparaît douce et souriante avec ses sourcils et ses cheveux blancs contrastant avec ses moustaches et sa barbe brunes; ses oreilles ont des lobes très-allongés. Il tient de la main droite, pour sceptre, un bâton de prunier, de la gauche un écran, attribut des êtres divinisés. A ses pieds, le cerf axis, qui exprime la longévité, ainsi que la grue, qui prolonge son existence jusqu'à des limites extrêmes, et prodigue, comme la cigogne, les soins les plus touchants à ses vieux parents. Cette représentation avait déjà, au XVII^e siècle, fixé l'attention des premiers voyageurs, et on la trouve naïvement décrite dans *L'Ambassade de la C^{ie} des prov. unies vers l'empire de la Chine*, 2^e part., p. 59, et dans la *Descr. géogr. de l'emp. de la Chine*, par le P. Martin-Martini, p. 164. Voyez aussi M. Jacquemart, I, p. 63 à 66. Il n'y a pas de doute que cette statue n'ait dû servir dans un sanctuaire domestique à recevoir des hommages respectueux; on brûlait en son honneur de l'encens et du papier doré.

Statuette d'étain exécutée au repoussé, creuse et coloriée, avec barbe et moustaches brunes ajoutées au naturel. — H. 0^m36.

1513. — Petite Statue de KOUNG-TSÉ ou KOUNG-FOU-TSÉ, dont on a fait en latin *Confucius*, célèbre philosophe chinois.

Ce grand homme, que ses écrits ont rendu illustre tout aussi bien en Europe qu'en Asie, naquit l'an 551 avant notre ère, 54 ans après *Lao-tseu*. Si ce dernier s'était enfoncé dans les spéculations abstruses de la métaphysique, le premier envisagea au contraire la philosophie à un point de vue tout à fait pratique, et tourna toutes ses facultés vers l'étude de la morale. Il y travailla avec ardeur et eut le bonheur de voir de son vivant ses efforts couronnés de succès. Sa vie a été écrite par le P. Amiot, et forme le t. XII des *Mém. conc. l'hist, les sc. et les arts des Chinois*. On la trouve aussi, p. 120, dans *La Chine*, de M. Pauthier, à qui on doit une traduction de ses ouvrages philosophiques. Il mourut à l'âge de 73 ans. Sa doctrine forme une espèce de culte qui est la religion de l'État, des classes les plus élevées et des lettrés. Elle reconnaît un être

supérieur et l'immortalité de l'âme, mais n'admet point de prêtres, l'empereur seul remplissant les devoirs religieux au nom de tout le peuple. Elle a pour base la vertu, les bonnes mœurs, la piété filiale, la vénération pour la vieillesse, et le respect dû aux morts se manifestant par des sacrifices aux ancêtres. Les Chinois font aussi des cérémonies respectueuses devant sa représentation. Il est debout, dans une attitude tranquille; on le reconnaît au simple bonnet du lettré; devant lui sont également à ses pieds le cerf axis et la grue.

Statuette d'étain exécutée comme la précédente et destinée à lui servir de pendant, creuse, coloriée, avec barbe et moustaches noires ajoutées au naturel. — H. 0^m36.

- 1514.** — NICHE en racine de bambou et destinée à loger une petite figure chinoise. — H. 0^m23.
- 1515.** — Un JEUNE HOMME se jouant avec un crapaud à trois pattes et tenant dans la main gauche une branche du *fan-tao* ou pêcher de longévité.
- 1516.** — Un VIEILLARD barbu et debout.
- 1517.** — AUTRE tenant dans la droite une corbeille, dans la gauche une branche du pêcher de longévité.
- 1518.** — AUTRE tenant aussi dans la gauche une branche du pêcher de longévité; de son côté sort un jeune enfant.
- 1519.** — AUTRE tenant par la main gauche un jeune enfant près de lui.
- 1520.** — AUTRE tenant dans la main gauche un bâton pour sceptre.
- 1521.** — AUTRE vieillard barbu accroupi.
- Ces magots sont exécutés en tirant partie des formes bizarres d'une racine contournée, à laquelle on a donné le nom de Mandragore, et qui paraît analogue à celle du figuier des banians, *ficus indica*.
- H. moyenne 0^m22.
- 1522.** — Un JEUNE HOMME debout, vêtu d'une robe longue.

1523. — AUTRE un genou en terre et tendant les bras en avant.

Ces deux petites figures sont exécutées en cartonnage peint. Elles sont creuses. La tête est mobile. — H. 0^m21.

c. Céramique.

Terres cuites.

1524. — Un MANDARIN chinois debout, revêtu de son costume peint et colorié avec broderies dorées. La tête est mobile. — H. 0^m39.

1525. — Un CHINOIS ventru, debout, les vêtements débraillés. La tête est mobile. — H. 0^m37.

1526. — Un CHINOIS et sa femme debout vis-à-vis l'un de l'autre; leurs vêtements peints en couleur. Les têtes et les mains sont mobiles. H. 0^m37.

1527. — AUTRE groupe semblable. — H. 0^m36.

La plupart des figures chinoises si finement et si richement peintes, qui représentent de hauts personnages, ont pour base de ces couleurs une argile non cuite, blanchâtre, semblable à l'argile des faïences fines d'Angleterre, et infusible comme elle (Brongniart, *Tr. des arts cér.*, t. I, p. 310).

Malheureusement ces peintures détériorées ont dû être refaites en Bretagne, et cette restauration leur a fait en grande partie perdre leur caractère.

1528-1529. — CHINOIS debout, vêtements coloriés, têtes et mains mobiles. — H. 0^m19.

1530. — CONSTRUCTIONS avec pagodes, rochers et personnages.

Argile rouge avec peintures. — H. 0^m37.

Poterie.

1531. — POU-TAÏ, le dieu du contentement, qu'on appelait

autrefois *Poussah*, ventru et débraillé, tête nue et rasée, le corps accroupi, les jambes croisées, tenant dans la main gauche le *sou-chou* ou chapelet. Derrière, une marque dans un cachet carré.

Terre vernissée couleur de bronze. — H. 0^m09.

1532-1533. — Une paire de *POUSSAH* ventrus et débraillés, le corps accroupi, les jambes croisées, la main droite sur la tête de *Long*, le dragon du ciel, tenant un écran dans la main gauche. Derrière, une marque dans un cachet ovale.

Terre vernissée couleur de bronze. — H. 0^m12.

1534. — FEMME assise, tenant dans la main gauche une branche. A ses pieds, à gauche, un oiseau; à droite, un petit vase allongé. Derrière, une marque dans un cachet ovale. — Trois exemplaires.

Terre vernissée couleur de bronze. — H. 0^m14.

1535. — *CASSOLETTE*, vase destiné à contenir et brûler des parfums, de forme carrée, porté sur quatre pieds, avec un couvercle percé de trous pour laisser passer la fumée odoriférante et surmonté d'un animal chimérique. Sous le vase, une marque dans un cachet ovale.

Parmi les amusements dont les Chinois sont curieux, ils estiment surtout les cassolettes et les vases où l'on fait brûler des odeurs et des parfums. Un cabinet ne serait pas orné si ce meuble y manquait, ou s'il n'était pas d'un goût propre à attirer l'attention de ceux qui viennent rendre visite. Ils font ces meubles d'une figure bizarre et ils s'étudient principalement à leur donner un air antique (Lettre du P. d'Entrecolles au P. Duhalde dans les *Lettres édif. écrites des miss. étrang.*, t. XXII, p. 103).

Terre vernissée couleur de bronze. — H. 0^m25.

1536. — *FOURNEAU* cylindrique avec des marques et une inscription.

Terre très-fine de couleur blanchâtre. — H. 0^m17.

1537. — THÉIÈRE cylindrique; anses du vase et de son couvercle figurant deux branches entrelacées.

Terre brune de couleur chocolat. Décrite et dessinée dans l'ouvrage du président de Robien. — H. 0^m10.

1538. — THÉIÈRE cylindrique à côtes cannelées ornées de feuillages à jour.

Parmi les poteries connues à la Chine, il en est une qui y est particulièrement estimée, c'est la matière fine, dure, serrée, habituellement d'un brun rouge, que nous nommons *boccaro*, d'un mot emprunté à la langue portugaise. Il y a un choix à faire dans les boccaros, et tous, à mérite artistique égal, ne sont pas recherchés au même point (Jacquemart, *Merv. de la céram.*, I, 116).

Terre de boccaro de couleur brun rouge. Décrite et dessinée dans l'ouvrage du président de Robien.—H. 0^m10.

Terre émaillée.

1539. — GRENOUILLE OU CRAPAUD à quatre pattes, fond brun clair, pâte creuse, mince, de fabrication très-légère. — Long. 0^m18.

1540-1541. — KHI-LIN, espèce de dragon monstrueux accroupi sur un piédestal carré.

L'animal symbolique dont on voit ici la figuration sacrée exprime le bon augure. Son corps est couvert d'écailles, sa tête est rameuse, semblable à celle du dragon, ses quatre pieds sont terminés par des sabots. Malgré son aspect terrible, il est doux et bienveillant. Il est accolé d'un petit tube dans lequel se fiche le *hiang*, bâton odorant de poussière de bois de santal (*santalum album*), brûlant comme de l'encens et destiné à parfumer les intérieurs ou la salle des ancêtres (Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, p. 61 et 117).

Terre émaillée, jaunâtre, avec des rehauts de couleur crue. — H. base comprise, 0^m34.

1542-1543. — CHIEN de FO, autre animal monstrueux et non moins fantastique, accroupi sur une base carrée.

Il ne faut pas le confondre avec l'être fabuleux qui précède; ses pieds armés de griffes, sa tête grimaçante à dents aiguës, sa crinière, doivent le faire reconnaître pour un lion modifié par la fantaisie orientale. Le chien de Fo est le défenseur habituel du seuil des temples et de l'autel bouddhique. C'est la *Chimère* de l'ancienne curiosité (Jacquemart, *ibid.*, I, p. 62). Il a le pied droit appuyé sur un globe; il porte un collier au cou; il est aussi accolé du petit tube destiné à ficher le *hiang*.

Terre émaillée, blanchâtre, approchant de la porcelaine, avec des rehauts de couleur crue.—H. base comprise 0^m33.

1544. — CHIEN de Fo accroupi sur une base carrée; derrière lui le petit tube destiné à ficher le *hiang*.

Grès émaillé de jaune, de vert et de brun. — H. base comprise, 0^m21.

1545. — Autre CHIEN DE FO accroupi sur une base ovale. Derrière lui le tube destiné à ficher le *hiang*.

Grès émaillé de jaune. — Donné par M. Aussant au Musée de la ville. — H. 0^m16.

1546-1547. — CHEVAL SACRÉ couché sur une base ovale.

La légende chinoise rapporte que *Fou-hi*, le premier empereur de la Chine, reçut la révélation des *Koua* ou symboles par un cheval merveilleux sortant du fond d'un lac et qui portait, gravés sur son dos, les caractères qui devaient les exprimer (Pauthier, *La Chine*, I, 24; Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, 62).

Grès émaillé de vert, de blanc et de brun. — H. 0^m12.

1548. — Le dieu Fo ou *Bouddha* accroupi, les jambes croisées, un collier au cou et des bracelets aux poignets. Ses mains entrelacées sont gravement posées sur ses genoux. Son attitude est celle du repos et de la méditation. Il représente l'idée de la quiétude inaltérable et éternelle à laquelle il est parvenu. Sous la statue et sous la base mobile qui la soutient est une marque dans un cachet carré.

Terre émaillée de vert. — H. base comprise, 0^m28.

1549. — FEMME debout, tête nue, vêtue d'une robe longue, tenant un rouleau dans la main droite. A ses pieds l'oiseau *fong-hoang*.

Le *fong-hoang* est une espèce de griffon, oiseau singulier et immortel qui demeure au plus haut des airs et ne se rapproche des hommes que pour leur annoncer les événements heureux et les règnes prospères. Sa tête ornée de caroncules, son col entouré de plumes soyeuses, sa queue tenant de celle de l'argus et du paon, le font facilement reconnaître. Dans la haute antiquité, le *fong-hoang* était le symbole des souverains de la Chine; le dragon à cinq griffes lui ayant été substitué il est devenu l'in signe des impératrices (Jacquemart, *Mémoires de la céramique*, I, p. 63).

Terre émaillée, d'un blanc jaunâtre, avec des rehauts de couleur crue. — H. 0^m41.

Porcelaine.

1550. — FEMME debout, tête nue, vêtue d'une robe longue, tenant une fleur de nénuphar dans la main droite.

Porcelaine blanche avec des rehauts de couleur crue.
— H. 0^m45.

1551. — FEMME debout, tête couverte, robe longue, mains mobiles, les pieds posés sur une fleur de nénuphar.

Porcelaine blanche avec des rehauts de couleur crue.
— H. 0^m49.

1552. — FEMME assise sur un trône, la tête couverte, les yeux baissés, vêtue d'une longue robe et dans une attitude modeste, tenant un jeune enfant sur ses genoux; à ses pieds des fleurs de nénuphar; à droite, à gauche, un jeune enfant debout.

Porcelaine blanche, dite blanc de Chine. — H. 0^m24.

C'est la déesse *Kouan-yn* qu'il faut voir dans les représentations féminines qui précèdent. On a déjà parlé de cette divinité sous le n^o 1497. Suivant le P. d'Entrecolles, *Lettres édifiées*, t. XVII, p. 280, ces statues de *Kouan-yn* sortent des manufactures de porcelaine de *King-te-tchin*, où l'on en fabrique beaucoup. On a quelquefois, par erreur, pris ces statues

pour l'ouvrage des chrétiens des missions catholiques, qui auraient ainsi voulu représenter la Vierge Marie tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras (*Bull. de la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vilaine*, 1858, p. 163); mais cette image est bouddhique et non pas chrétienne.

Le blanc de Chine n'est pas une porcelaine sans décor; c'est une composition toute particulière, plus translucide que la porcelaine ordinaire, à couverte plus vitreuse et plus tendre (Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, p. 74).

1553-1554. — Une paire de PLATS ovales, creux, à bords cannelés, peints tant en dedans qu'en dehors de décors polychromes représentant des fleurs et des oiseaux.

Ces deux pièces remarquables brillent de l'éclat d'un bleu vert de cuivre dont le ton domine les autres couleurs. Le vert a été adopté comme livrée par la dynastie des *Ming*, qui régna en Chine de 1368 à 1643, époque où elle fut renversée par les Tartares mandchoux; aussi donne-t-on aux pièces de cette nuance le nom de *famille verte*. Les couleurs employées sont, en dehors du vert de cuivre, le rouge de fer pur, un peu de violet manganèse, du bleu, du noir en traits déliés et l'or brillant et solide. Tout ce qui se détache sur un fond blanc uni et forme un ensemble agréable (Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, 90).

Long. 0^m36. Larg. 0^m27.

1555. — Grand PLAT rond, creux, peint en dedans d'un décor représentant, sur fond blanc, des fleurs et des oiseaux aquatiques. Le ton dominant est rouge de fer. La pièce n'est remarquable que par sa dimension; l'exécution de la peinture est ordinaire. — Diam. 0^m42.

1556. — Petit VASE A PARFUMS pour la toilette, couvercle plat, décor vert et rouge de feuillages et de fleurs sur fond blanc, travail riche, le dedans doré. — Diam. 0^m065.

1557-1558-1559. — Jeu de trois petites TASSES entrant l'une dans l'autre, décor de feuillages et de fleurs, des faisans sur des rochers; couleurs: noir, rouge et or sur fond blanc; travail soigné. — Diam. 0^m060, 0^m050, 0^m045.

1560. — BOUTEILLE, décor bleu sur fond blanc, avec des

rehauts de couleur crue qui ont disparu ; travail commun.
— H. 0^m021.

1561-1562. — Une paire de POTICHES, décor doré sur fond blanc. (Les couvercles manquent.)

La forme des ornements, qui consistent en guirlandes soutenues par des chantournés, en corbeilles avec des lambrequins, et en cornes d'abondance entrelacées en sautoir, indique suffisamment des dessins français du commencement du XVIII^e siècle. Il s'agit ici de vases exécutés en Chine sur des modèles fournis par la Compagnie des Indes, pièces qu'on désigne ordinairement sous le nom de *porcelaine de la Compagnie* ou de *porcelaine de commande*.

H. 0^m36.

D. Laques & Vernis.

1563. — *Vernis de Chine prêt à employer.* Telle est l'étiquette écrite sur un gros tronçon de bambou contenant du vernis à l'état solide.

Une lettre écrite de Fo-kien par le R. P. Laureati au baron Zéa (*Lettres cur. et édif.*, t. XVIII, p. 296, contient, p. 310, des indications sur cette précieuse gomme-résine. Les ouvrages de vernis que nous estimons tant en Europe, dit ce missionnaire, sont ici très-communs et à un prix fort modique. Le vernis est un bitume ou une gomme qu'on tire de l'écorce d'un arbre qui ne croît qu'à la Chine et au Japon. Les Hollandais ont en vain tenté de transporter cette gomme en Europe ; elle perd sa force au bout de six mois. Toutes les tables et les meubles des Chinois sont enduits de ce vernis, qui est à l'épreuve de l'eau la plus chaude.

Le P. Duhalde, t. I, p. 17, et II, p. 173 ; l'abbé Grosier, t. II, p. 328, disent que les Chinois l'appellent *tsi*, et que c'est une gomme qui découle de certains arbres des provinces de *Kiang-si*, de *Se-tchuen* et de *Kang-tcheou-fou*, qui se nomment *tsi-chou*, ce qui signifie *arbre à vernis* ; c'est l'augier (*augia sinensis*). Le P. d'Incarville, dans un excellent mémoire composé sur le lieu même et inséré dans le t. III des *Mémoires présentés à l'Académie*, a fourni de bons renseignements. Consultez sur la laque et ses procédés d'extraction, de préparation et d'application, le P. Duhalde, dans l'abbé Grosier, t. VI, p. 443 ; Valmont-Bomare, *Dict. d'hist. nat.*, v^o *Arbre à vernis* et v^o *Laque* ; Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, v^o *Laque*, t. II, p. 473. Voyez au surplus, pour la technique du laquage, le *Mag. pitt.*, t. XX, 1852, p. 402.

- 1564.** — COFFRE long, en bois, vernis en rouge avec une laque d'espèce commune. — Long. 0^m43. H. 0^m09.
- 1565.** — CORBEILLE ronde de bois laqué en rouge. Dans le fond sont dessinés en noir une carpe et un carpeau se jouant dans les herbes aquatiques. — Diam. 0^m36.

E. Armes.

- 1566.** — CORNE en bois vernis noir et rouge pour mettre la poudre dont on se sert pour charger le fusil.

Elle est décrite et figurée dans les *Mém. des miss. de Pékin conc. l'hist., les sc. et les arts des Chinois*, t. VII, p. 368, pl. 30, fig. 7.

Long. 0^m30.

- 1567.** — Autre CORNE à poudre, garnie en laiton.
- 1568.** — BOUCLIER rond, convexe extérieurement, en bois recouvert de cuir sur lequel sont peints des deux côtés des ornements dorés.

Au premier abord, cette arme défensive chinoise n'attirerait pas l'attention d'une manière particulière, si, en examinant le dessin figuré dans le champ autour de l'ombilic, on n'y apercevait une allégorie tirée de la mythologie grecque. C'est le phénix se consumant sur son bûcher allumé par les rayons du soleil. Devant l'oiseau symbolique est placée la sphère armillaire de Ptolémée. Autour du sujet est une légende consistant en une devise écrite en capitales romaines dont les lettres confuses ne présentent aucun sens. Le bouclier est muni en dessous d'attaches ou guignes en cuir chamoisé et fixée par des clous de cuivre jaune rivés en dessus au moyen d'une tête en coquille.

Est-ce une pièce fabriquée en Chine sur la commande des marchands de la Compagnie et destinée à l'usage européen? A l'époque du règne de Louis XIV, l'allégorie du phénix était fort à la mode. Pour le mariage du roi, en 1660, on frappa un jeton sur lequel était gravé le phénix sur son bûcher, regardant le soleil, avec la devise espagnole : *Sin par el que arde, sin par lo que quema* (Le P. Menestrier, *Hist. du roy Louis-le-Grand par les méd.*, p. 83, pl. de la p. 38^o). Pour l'entrée de la reine dans Paris, on frappa aussi un jeton représentant le phénix sur son bûcher, avec la devise latine : *Ut sit post fata superstes*, ou sa traduc-

tion française : *Pour suruiure à soy mesme en laissant son semblable* (Le P. Menestrier, *ibid.*, pl. de la p. 38^r). Aux fêtes de Versailles, données en 1664 en l'honneur de la reine, Molière composa le livret d'un ballet intitulé : *Les plaisirs de l'île enchantée*, où figuraient les personnages de l'Arioste, et dans la première journée paraît le marquis de la Vallière, représentant Zerbin, ayant pour devise un phénix sur un bûcher allumé par le soleil, avec ces mots : *Hoc iuvat uri*. Doit-on penser que ce soit pour un divertissement de cette nature qu'on aurait eu l'idée de commander en Chine quelques accessoires dont la provenance lointaine devait assurer le succès ?

Mais il arrivait aussi que les Chinois se mettaient à imiter pour leur propre fantaisie des objets de l'Occident. Le P. d'Entrecolles, déjà souvent cité, dit dans une de ses lettres curieuses : « Les mandarins, qui savent quel est le génie des Européens en fait d'invention, m'ont quelquefois prié de faire venir d'Europe des dessins nouveaux et curieux, afin de présenter à l'Empereur quelque chose de singulier. D'un autre côté, les chrétiens me pressaient fort de ne point fournir de semblables modèles, car les mandarins ne sont pas tout à fait si faciles à se rendre que nos marchands lorsque les ouvriers leur disent qu'un ouvrage est impraticable, et il y a souvent bien des bastonnades données avant que le mandarin abandonne un dessin dont il se promettait de grands avantages. » Est-ce à une semblable imitation que la peinture mythologique de ce bouclier doit son origine ?

Dans tous les cas, si les ouvriers chinois n'ont pu que copier tout de travers la devise européenne, on ne doit pas trop s'en étonner, et il faut bien supposer que des ouvriers français n'auraient pas réussi davantage à écrire lisiblement une phrase en caractères chinois.

1569-1570-1571. — Plusieurs ARCS chinois.

1572-1573-1574. — Autres ARCS.

1575-1576. — FLÈCHES diverses.

1577. — Paquet de FLÈCHES.

Donné au Musée par M. Ausant.

1578. — AUTRE *idem*.

Donné au Musée par les enfants de feu M. Aussant.

1579-1580. — Deux CARQUOIS en velours brodé pour mettre l'arc.

1581-1582. — Deux autres CARQUOIS ou poches de cuir pour mettre l'arc.

1583. — Autre CARQUOIS en cuir pour mettre des flèches.

1584. — ANNEAU de pouce, en ivoire, pour tirer l'arc.

Pour bien saisir ce système d'armement, il faut se reporter aux *Mém. conc. l'hist., les sc. et les arts des Chinois*, par les Pères missionnaires, t. VII, p. 385 à 387, pl. 33, n° 25. On y voit gravés l'arc et le carquois garni de ses flèches, suspendus à une ceinture de cuir qu'on met en forme d'écharpe. Les différentes figures représentent l'arc dans son étui, la ceinture de cuir, l'anneau de cuivre au bout de la ceinture, à l'autre bout une agrafe ou crochet de cuivre qu'on passe dans l'anneau pour arrêter la ceinture, la poche de cuir qui sert d'étui à l'arc, les anneaux de cuivre auxquels on attache l'étui de l'arc et le carquois, les flèches, le carquois fait de cuir et divisé en plusieurs étages ou rangs dans lesquels on met des flèches de différentes grandeurs : le 1^{er} rang contient trois flèches des plus grandes qu'on puisse lancer, le 2^e rang est divisé en trois compartiments contenant chacun quatre flèches de moindre grandeur que les premières, le 3^e rang est divisé en trois compartiments contenant chacun une flèche de moindre grandeur que celles du 2^e rang.

Quelques-unes de ces flèches ont une armature singulière sur laquelle il faut attirer l'attention, et l'on en trouve la description dans le même Mémoire. « Elles ont, dit un de ces Mémoires, au lieu de fer, un bâton de bois creux et percé de plusieurs trous. Les Chinois se servent de cette espèce de flèche lorsqu'ils font l'exercice. Ils s'en servent aussi à la guerre pour donner des avis à ceux des ennemis qu'on voudrait attirer à son parti ou qu'on aurait déjà débauchés ; alors ils mettent un billet dans la cavité du bouton, et on lance la flèche du côté de ceux entre les mains desquels on veut qu'elle tombe ; on les lance aussi dans un temps de siège du haut des murs de la ville assiégée dans le camp des assiégeants, ou du camp des assiégeants jusque dans la ville. Ceux qui ont des intelligences secrètes avec les ennemis ou ceux qui, n'en ayant pas encore, voudraient s'en former, soit pour se venger de quelque affront reçu, soit dans l'espérance d'avancer leur fortune, ramassent ces sortes de flèches, les emportent sans conséquence et s'instruisent à loisir de ce qu'ils peuvent faire pour parvenir à leurs fins. Cet artifice, quoique connu de tout le monde, ne laisse pas d'avoir du succès ; du moins c'est ainsi qu'on me l'a dit, je ne garantis pas le fait. »

Sur la même pl. 33, n° 26, est représentée la main droite pour tirer

l'arc : le pouce et l'index agissent seuls. Le pouce est armé d'un anneau de corne de cerf ou de quelque pierre précieuse. Cette main est appelée par les Chinois *main de la flèche*. La main gauche, n° 27, est la *main de l'arc* : le pouce et l'index dirigent l'arc.

F. Instruments de musique.

1585. — KING ou pierre sonore bleuâtre, en forme de poisson aplati, et sur laquelle on frappe avec un maillet de bois pour la faire résonner comme une cloche.

Les pierres sonores sont depuis les siècles les plus reculés un des instruments de musique les plus estimés en Chine. Les auteurs les plus anciens et les plus précieux monuments de cet empire en parlent. Cette pierre n'était pas inconnue des Romains, car Pline, lib. 37, cap. 56, la mentionne en ces termes : *Chalcophonos nigra est, sed illisa æris tinnitum reddit*. Comme la pierre noire des Chinois devient bleuâtre quand on la lime, c'est vraisemblablement la même que celle dont parle le naturaliste italien. Quoi qu'il en soit, on ignore le premier inventeur de cet instrument, dont l'origine se perd dans la plus haute antiquité chinoise; on a fait observer toutefois que les plus anciens *king* que possède l'empereur de la Chine sont tout au plus du X^e siècle de notre ère. Il y a deux espèces de *king* (*son de pierre*) : le *tsé-king*, consistant en une seule pierre sonore, qui ne rend par conséquent qu'un seul ton, et qui sert, ainsi que le gros tambour et la grande cloche, à donner le signal pour commencer ou pour finir; le *pien-king*, qui est un assortiment de seize pierres sonores formant le système de sons des Chinois dans leur musique. Les pierres sonores dont il se compose, frappées avec un corps dur, rendent des sons distincts, comparables entre eux et de quelque durée. Ce nombre, cependant, ne paraît pas toujours avoir été constant, car on rapporte qu'il n'y avait autrefois que douze de ces *king* suspendus devant l'appartement de l'empereur; c'était en frappant dessus qu'on l'éveillait à la pointe du jour. L'on joue du *king* en le frappant et en le touchant légèrement avec un morceau de bois dur; le maillet dont on se sert a un côté plus gros et un autre plus pointu. L'habileté du joueur consiste à proportionner les coups aux sons qu'il veut tirer. Voyez sur cet instrument les *Mém. conc. l'hist., les sc., les arts des Chinois*, t. VI, notamment dans le *Mém. du P. Amyot sur la musique des Chinois*, p. 39 et 255. On trouve à la suite, p. 238, l'analyse chimique de la pierre de *king* par le duc de Chaulnes, recherche scientifique très-utile, car il y a une différence fort grande dans les pierres sonores pour la beauté, la

force et la durée du son diffèrent qu'on ne saurait déterminer d'après les divers degrés de dureté, de pesanteur, de finesse de grain, etc. Les minéralogistes chinois en distinguent de plusieurs espèces différentes. Consultez à ce sujet Millin, *Dict. des Beaux-Arts*, III, 265.

Les *king* sont encore aujourd'hui usités en Chine. William Milne, *La vie réelle en Chine*, trad. par André Tasset, rapporte, p. 215, que dans le temple bouddhique de *Tien-toung*, les signaux se donnent au moyen d'un certain nombre de coups frappés lentement sur une pierre sonore placée à la porte, et que le bruit n'en a pas plutôt retenti qu'on voit les prêtres accourir.

H. 0^m22. L. 0^m49.

1586. — Petit CHENG, espèce d'orgue portatif dont le sommier est fait d'une calebasse et les tuyaux de bambous.

La construction et l'usage de cet instrument sont parfaitement expliqués dans les *Mém. du P. Amyot sur la musique des Chinois*, insérés au t. VI des *Mém. sur l'hist., les sc., les arts des Chinois*, par les miss. de Pé-king. Après avoir traité du son du bambou, p. 63, et du son de la calebasse (*pao*), p. 78, il s'exprime ainsi : « On coupe toute la partie supérieure qui forme le cou de la calebasse et en ne réservant que la partie inférieure, de manière à pouvoir y adapter un couvercle de bois. On perce ce couvercle d'autant de trous qu'on veut avoir de sons différents. On place dans chaque trou un tuyau de bambou plus ou moins long, selon le ton qu'il doit donner. Ces tuyaux, ne devant être que comme le canal du son de la calebasse, ne servent qu'à modifier ce son par leurs différentes longueurs, de manière à lui faire rendre tel ou tel ton. Le bout inférieur de ces mêmes tuyaux, celui qui entre dans le corps de la calebasse, est exactement fermé avec un tampon ; mais une échancrure d'environ 5 ou 6 lignes de long sur 3 ou 4 de large, faite à quelque distance du tampon, tient lieu d'ouverture. On y applique une feuille très-mince d'or fin battu, au milieu de laquelle est découpée une languette de la longueur d'un peu plus des deux tiers de celle de la feuille. Cette languette, ne tenant à la feuille très-mince que par l'une de ses extrémités, peut être agitée en tout sens par le moindre souffle et laisse un passage libre à l'air, soit qu'on veuille le pousser ou l'attirer à soi par le moyen d'un tuyau de bois qui a la forme du cou d'une oie, et qu'on a adapté au corps même de la calebasse pour servir d'embouchure. Chaque tuyau, continue-t-il, p. 228, a un trou dans sa partie inférieure ; c'est par ce trou que le vent

s'échappe lorsqu'on souffle dans le tuyau recourbé qui sert d'embouchure, et la languette qui est dans le corps de l'instrument ne reçoit aucune agitation. Pour faire parler un tuyau, il faut boucher ce trou, précisément au contraire de nos instruments; alors l'air, forcé de passer du côté de la languette, l'agite et fait entendre le son que doit donner le tuyau. »

La gamme chinoise se divise en 12 demi-tons ou *lu*. Chaque tuyau porte le nom du *lu* dont il donne le ton. Il y a deux espèces de *cheng* : la *grande espèce*, qui a 36 tuyaux, et la *petite*, qui en a 17. Le *cheng* à 13 tuyaux ou *petit yu* ne donne que les *lu* dits naturels, c'est-à-dire les 12 demi-tons; le 13^e tuyau n'est que pour compléter par la réplique du premier son. Le *cheng* du Musée de Rennes est de la *petite espèce*, n'étant composé que de 17 tuyaux distribués en cinq ordres de grandeurs différentes. Le 1^{er} ordre est de 2 tuyaux, de 0^m33; le 2^e de 4, de 0^m25; le 3^e de 4, de 0^m20; le 4^e de 4, de 0^m15; le 5^e de 3, de 0^m10. Ils sont montés et ajustés sur un sommier de bois laqué.

On peut voir le *cheng* représenté dans la pl. VI, fig. 45, du Mém. du P. Amyot, plus haut cité. Le même auteur, dans sa vie de *Koung-tsé* (Confucius), publiée dans le t. XII de la même coll. de Mém., a fait graver, pl. IV, un concert céleste, où l'on voit une musicienne soufflant dans un *cheng*. Le P. Duhalde, dans sa *Descr. de la Chine*, a figuré, t. II, p. 120, une noce chinoise, où l'on voit aussi un musicien soufflant dans le *cheng*. Cet instrument à vent est aussi employé au Japon sous le nom de *sang*; le P. Charlevoix, dans son *Hist. du Japon*, l'a donné, pl. de la p. 109, fig. 3. Le *Mag. pitt.*, 1862, p. 155 et 156, l'a aussi donné d'après Siebold. Dans le *Tour du monde*, 2^e sem., 1866, p. 57, une gravure sur bois représente un orchestre japonais où est figuré un musicien soufflant dans son *cheng*.

Dans les premières années du XVIII^e siècle, le prince héritier de la Chine eut la fantaisie de commander à la manufacture impériale de porcelaine de *King-té-tchin* divers instruments de musique, entre autres un *cheng*; mais ce fut inutilement qu'on y travailla (Lettre du P. d'Entrecolles, du 1^{er} septembre 1712, t. XVIII, p. 279. Le P. Duhalde, t. II, p. 199). On conçoit sans peine qu'on ne put exécuter un orgue en porcelaine. — Il existait, dans la coll. Beckford, une théière japonaise ornée de bambous arrangés dans la forme de cet instrument de musique. Elle est figurée dans Marryat, trad. par Salvétat, t. II, p. 82, fig. 320.

H: 0^m42.

1587. — FLAGEOLET à deux corps.

Donné par M. Aussant au Musée. — L. 0^m45.

G. Livres, Ustensiles & Objets divers.

1588. — LIVRE MANUSCRIT de 92 pages. In-4° sur papier.
Don de M. Aussant au Musée de la ville.

1589. — PIED chinois.

Il existe chez les Chinois deux espèces de pied (*tché*). Le pied musical *lu-tché*, destiné à mesurer la longueur et le diamètre des tuyaux d'orgue générateurs du son, divisé en 9 pouces, et chaque pouce en 9 lignes, contenant par conséquent 81 lignes; et le pied de compte *tou-tché*, dont on se sert pour l'usage ordinaire, divisé en 10 pouces, chaque pouce en 10 lignes, contenant par conséquent 100 lignes (Le P. Amyot, *De la musique des Chinois*, dans les *Mém. conc. l'hist., les arts et les sc. des Chinois*, t. VI, p. 103, pl. 8, p. 267).

Le pied du Musée de Rennes est décimal. Il est en bois de fer et ses divisions sont incrustées en cuivre jaune.

Bois. — Long. 0^m379.

1590. — BOITE à thé, quadrangulaire, ornée de dessins en relief en couleur sur fond doré, avec son couvercle.

Etain. — H. 0^m10. L. 0^m08.

1591. — CASSOLETTE de forme carrée, à coins arrondis, couvercle découpé à jour, anse mobile, destinée à faire fumer des parfums sur du feu.

Cuivre rouge. — H. 0^m13. L. 0^m12.

1592. — Quatre CADENAS en cuivre jaune, avec leurs clefs.
Coll. du président de Robien.

1593. — Petit PLATEAU ovale orné de feuillages et d'oiseaux or et couleur.

Albâtre. — H. 0^m11. L. 0^m18.

1594. — PIPE à fumer, tuyau en bois laqué, bouquin et fourneau en cuivre jaune. — L. 0^m99.

1595. — PORTEFEUILLE en rouleau, garni en soie, marqué

d'inscriptions et de cachets, et orné de paysages avec fabriques. — H. 0^m23.

1596-1597. — Une paire d'ÉVENTAILS en feuilles de latanier, manches garnis en écaille de tortue, montures d'ivoire finement découpé et sculpté. — H. 0^m45.

1598. — CHAPEAU de forme ronde, en tissu d'écorce très-serré, peint en rouge, avec fleurs et feuillages dorés. — Diam. 0^m43.

1599. — Un ÉCRAN en bois.

Coll. du président de Robien. — H. 0^m60. L. 0^m85.

1600. — PARAPLUIE chinois. — H. 0^m70.

Il est en papier enduit d'*agar-agar*. C'est le nom malais d'une glu ou gelée faite avec un fucus marin (*gigartina tenax*); le papier qui en est enduit devient imperméable. On voit un semblable parapluie figuré dans l'*Ambassade de la C^{ie} des prov. unies à l'emp. de la Chine*, de 1665, pl. de la p. 211, un Chinois le porte fermé sur l'épaule; 2^e part., pl. de p. 51, il le porte ouvert. — Voyez aussi la grande chasse impériale, ci-dessus n^o 1474.

1601. — Grand SOULIER d'homme, en cuir. Sa dimension colossale ferait croire qu'il aurait été fait pour servir d'enseigne à quelque cordonnier chinois. — L. 0^m45.

1602. — Une paire de CHAUSSONS d'homme, en cuir.

Coll. du président de Robien. — L. 0^m25.

1603. — Petit SOULIER de fille chinoise, en soie, avec broderies.

La coutume étrange qu'ont les femmes chinoises de se déformer les pieds en les atrophiant remonte en Chine à une époque bien reculée. Les PP. Grueber et d'Orville l'avaient signalé dans leur *Voyage en Chine* de 1672, p. 14. Les observateurs modernes décrivent les procédés employés pour arriver à cette déformation. On comprime dans l'enfance le pied avec des bandelettes huilées, on l'enveloppe avec des bandages et des ligatures qui ont pour effet de replier quatre des orteils sous la plante du

pied, ne laissant libre que le gros orteil, et de briser en quelque sorte le cou-de-pied. Suivant d'autres, le pouce est replié sous les quatre autres doigts, qui sont rabattus eux-mêmes sous la plante du pied, qui finit par prendre la forme d'un poing fermé. Il en résulte que les femmes marchent d'un pas court et précipité, en s'aidant des bras comme d'un balancier, exactement comme si l'on marchait sur les talons; les Chinois comparent ce mouvement de progression aux ondulations du saule agité par une douce brise, et elles sont réduites à s'appuyer sur un parasol ou sur le bras de quelqu'un. Ces pieds délicats sont appelés les *lis d'or*. Les empereurs mandchoux et les familles tartares ont vainement cherché à supprimer chez les Chinois cette mutilation (L'abbé Grosier, t. V, p. 331; William Milne, *La vie réelle en Chine*, trad. par André Tasset, p. 7 à 14; le P. Huc, II, p. 463; *Mag. pitt.*, V, 1837, p. 76, avec fig.; Poussielgue, *Le Tour du Monde*, H, 1864, p. 78, 79).

L. 0^m16.

1604. — CATALOGUE of chinese objects in the South Kensington museum with an introduction and notes, by G. Alabaster. 1872 in-8° br.

IV. Cochinchine.

1605. — Un CHAPEAU de femme annamite, tressé en paille. (Les brides manquent.)
Coll. du président de Robien. — Larg. 0^m50.

V. Japon (1).

A. Céramique.

Ferres cuites.

1606 à 1616. — Onze petites FIGURINES représentant des

(1) Les objets japonais du Musée proviennent, ainsi que ceux de l'Inde et de la Chine, du Cabinet de M. de Robien, président au Parlement de Bretagne.

Japonais assis dans différentes attitudes; les têtes et les bras sont mobiles. — H. moyenne 0^m09.

Porcelaines.

Le P. Charlevoix, dans son *Hist. du Japon*, t. I, chap. II, dit que la matière dont on forme la porcelaine du Japon est une argile blanchâtre qui se tire en grande quantité sur les montagnes. Quoique cette argile soit naturellement fort nette, il faut encore la pétrir et la bien laver avant que de la rendre transparente, et l'on assure que ce travail est si pénible qu'il a fondé un proverbe qui dit : Que les os humains sont un des ingrédients qui entrent dans la porcelaine. Ce Père ajoute qu'il n'a rien pu apprendre davantage sur la fabrique de cette précieuse vaisselle. Elle ne diffère pas apparemment beaucoup de celle de Chine, dont on a une description par le P. d'Entrecolles dans les *Lettres cur. et édif. des miss. de la Soc. de Jésus* (Voyez ci-dessus l'expl. de l'Album, n° 1471).

Les Hollandais ayant obtenu du *Djogoun* ou souverain du Japon le privilège du commerce, furent établis en 1636 dans l'île de *Desima* (l'île avancée, ainsi nommée parce qu'elle fait saillie hors de la ville de *Nangasaki*), et c'est de ce comptoir, espèce de prison productive où les *Olando* ou *barbares du midi* étaient confinés, qu'arrivaient en Europe les produits du Japon. La Compagnie française des Indes ne pouvait les obtenir que de seconde main et par leur intermédiaire. Malgré leur prix plus élevé, naissant de cette difficulté qui n'a disparu que de nos jours, les belles porcelaines du Japon ont toujours été recherchées, avec une grande faveur qu'elles méritent à tous égards.

Les auteurs varient sur les caractères comparés des porcelaines de la Chine et de celles du Japon, et il est difficile de poser des règles précises pour les bien distinguer, au milieu des renseignements confus et quelquefois contradictoires que l'on rencontre. Plusieurs de ces signes sont douteux et souvent applicables aussi bien à l'une qu'à l'autre. Dans cette incertitude, c'est à l'expérience pratique qu'il faut avoir recours pour les discerner. Voyez sur cette matière, où les erreurs ne sont pas difficiles : Brongniart, *Tr. des arts céramiques*, t. II, p. 434 ; Demmin, *Man. de l'am. de porc.*, 2^e éd., p. 141 ; 4^e éd., t. II, p. 1023 ; Jacquemart, *Merv. de la cér.*, t. I, p. 125, etc.

1617-1618. — Une paire de grandes POTICHES décorées or et couleur sur fond blanc. La prédominance des chrysanthèmes et de la pivoine (*pæonia*) montre qu'on doit

les classer dans la famille *chrysanthemo-pæonienne*. De chaque côté une grande réserve sur la panse est occupée par un paysage avec fabriques et pagodes, lacs et montagnes à l'horizon. — H. couvercle compris, 0^m90.

1619-1620. — Une paire de grands CORNETS, même décor, pour servir d'accompagnement aux grandes potiches qui viennent d'être décrites. — H. 0^m61. (Dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.)

1621. — Un CORNET de la même famille, décor analogue. — H. 0^m49.

1622-1623. — Une paire de grandes POTICHES. Aux chrysanthèmes, aux pivoinés, avec d'autres fleurs variées aux teintes vives et rehaussées d'or, se joignent des feuillages vert de cuivre et des teintes bleu foncé tranchant sur le fond blanc qui constituent un genre pæonien riche. Les panses des vases sont couvertes de bouquets de fleurs. — H. couvercle compris, 0^m69.

1624. — Un COUVERCLE de grande potiche semblable à ceux des n^{os} 1617 et 1618. La potiche n'existe plus. — H. 0^m28.

1625. — AUTRE, de même espèce, décor varié. La potiche n'existe plus. — H. 0^m25.

1626-1627. — Une paire de COUVERCLES, décor riche. Les potiches manquent également. — H. 0^m27.

1628-1629. — Une paire de POTICHES de la famille chrysanthémo-pæonienne, panse cannelée, décor élégant de feuillages et de fleurs or et couleur sur fond blanc. — H. couvercle compris, 0^m47.

1630. — Grande POTICHE à décor splendide formé de bandes alternativement bleues et blanches, et sur les-

quelles l'or et la couleur forment des rinceaux de feuillages et de fleurs. Un grand cartouche en réserve de chaque côté contient un paysage où l'on voit un mandarin et sa femme debout près d'un rocher, à l'ombre d'un grand arbre, considérant des bateaux voguant sur un lac tranquille. Dans l'éloignement, l'horizon est bordé par des montagnes, et une pagode s'é élance dans les airs. — H. couvercle compris, 0^m69.

1631-1632. — Une paire de POTICHES dont le fond blanc est entièrement couvert de rinceaux de feuillages et de fleurs d'un bleu d'une teinte douce et unie. Elles sont garnies en cuivre jaune. — H. couvercle compris, 0^m53.

1633. — Grand PLAT rond de la famille chrysanthémo-pœonienne. Le marli est bleu avec des réserves blanches formant des cartouches, et couvert de riches feuillages or et couleur. Le fond blanc du plat offre posé sur une table un vase bleu à deux anses couvert d'ornements dorés, et dans lequel un beau bouquet s'épanouit. — Diam. 0^m46.

1634. — Grand PLAT rond, décor rouge, bleu et or sur fond blanc; au milieu une rosace. — Diam. 0^m47.

1635-1636. — Une paire de grands PLATS ronds, décor à peu près semblable. — Diam. 0^m47.

1637. — Un grand PLAT rond, forme creuse, décor à peu près semblable. — Diam. 0^m38.

1638. — Grand BOL creux, de même décor que le n° 1634. — Diam. 0^m30.

1639. — Autre grand BOL creux, de même décor que les n°s 1635 et 1636. — Diam. 0^m30.

1640. — Petit FLACON à odeurs; de chaque côté un car-

touche *laqué-burgauté* représentant un paysage avec fabriques.

Les Japonais ont seuls imaginé de revêtir de laque la porcelaine et d'y exécuter en mosaïque de nacre les plus fins tableaux. Le *burgau* est une espèce de coquille univalve du genre *turbo*; son épiderme noirâtre et mate recouvre une nacre assez belle qui, avant que la navigation nous apportât les haliotides et les pintadines mères perle des Indes et de l'Amérique, servait à nos marqueteurs pour leurs incrustations. Une fois l'habitude prise, le mot *burgau*, a servi à désigner les travaux de nacre, quelle que fût l'origine de la matière. La décoration de la laque burgautée est agreste; sur le fond, d'un noir parfait, se détache un paysage en mosaïque chatoyante. Les pièces, d'une ténuité extrême, sont découpées avec habileté et colorées artificiellement de manière à varier l'effet des ondes nacrées. On a peine à comprendre que la patience humaine puisse arriver à ce point de tailler une à une les feuilles d'un arbre. L'assemblage et la combinaison de ces pièces annoncent au moins autant de talent que d'adresse (Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, p. 175, 176).

H. 0^m05. — Le bouchon manque.

1641-1642-1643. — Trois petits POTS cylindriques, décor bleu sur fond blanc: — H. couvercle compris, 0^m08.

1644. — ÉCRITTOIRE, décor bleu sur fond blanc.

Provenant du Parlement de Bretagne et donnée au Musée de la ville par la Cour d'appel de Rennes.—H. 0^m05.
— Le godet manque.

B. Laques.

Le P. Charlevoix, dans son *Hist. du Japon*, t. I, ch. 27, parle du vernis et a décrit et figuré, p. 351, l'arbre d'où il se tire. Les lettrés, dit-il, le nomment *sitz* ou *sitzdju*, c'est-à-dire plante de *sitz*, et la langue vulgaire *urus*, *urusi* ou *urus-noki*, l'arbre qui donne le véritable vernis. Il croît dans la province de *Fingo* et dans l'île de *Xicoco*, mais le meilleur de tous, est celui de la province de *Jamatto*. Cet auteur donne les procédés d'extraction. Voyez aussi l'abbé Raynal, t. II, p. 220.

On sait maintenant qu'on l'extrait du *rhus vernix*; son nom correct est *ourousi-no-ki*. Ce précieux vernis est appliqué par les Japonais, sur toutes sortes de matières, avec une supériorité incontestable (Jacquemart, *Merv. de la cér.*, I, p. 175).

1645. — CABINET à mains, de forme rectangulaire, fermant à deux vantaux. L'extérieur de ce meuble offre un fond composé de triangles alternativement sablés et peints en or sur fond noir. Le revers de ses vantaux est sablé avec un grand losange en réserve, où il y a une branche de feuillage d'or. Le cabinet contient dix tiroirs d'une ornementation analogue, fond sablé avec des losanges en réserve peints en or, de feuillages, de gerbes et d'épis de blé. La garniture, composée de sa serrure, de ses gonds et bandes, de ses coins et de ses mains, est en cuivre jaune doré et ciselé. — Haut. 0^m44. Larg. 0^m61. Prof. 0^m34.

1646-1647. — Une paire de CABINETS à mains, de forme rectangulaire, fermant à deux vantaux. L'extérieur est peint, sur fond noir, de paysages et fabriques en or. Le revers des vantaux est aventuriné. La garniture est en cuivre jaune doré et ciselé.—H. 0^m36. L. 0^m34. Pr. 0^m30.

1648. — CABINET à mains à peu près semblable. Il contient sept tiroirs fond noir avec des feuillages dorés; la garniture du meuble est en cuivre jaune doré et ciselé. — H. 0^m32. L. 0^m30. Pr. 0^m30.

Ces quatre cabinets avaient été convertis en médaillers par le président de Robien, qui les avait fait garnir de tiroirs à casiers pour mettre sa collection. Les anciens tiroirs laqués des nos 1645 et 1648 ont seuls été retrouvés.

1649. — Autre CABINET en bois noirci à dix tiroirs.
Coll. de Robien. — H. 0^m37. L. 0^m33. Pr. 0^m30.

1650. — BOITE de forme rectangulaire, munie d'un couvercle à charnières, fond noir sur lequel se détachent des paysages avec fabriques peints en or sur le dessus et les autres faces. — H. 0^m19. L. 0^m43. Pr. 0^m29.

1651. — BOITE de forme rectangulaire avec une poignée

sur le dessus, ouvrant à un ventail, fond noir avec incrustation de cartouches en cuivre doré où sont travaillés en relief des sites agrestes. On y voit des animaux, des oiseaux, parmi lesquels un couple de canards mandarins, emblème de la fidélité conjugale. Le revers du ventail et les trois tiroirs de l'intérieur sont aventuriné; la serrure et les bandes des charnières sont en cuivre doré richement ciselé. — H. 0^m16. L. 0^m14. Pr. 0^m27.

1652. — BOÎTE en ovale allongé avec couvercle, fond noir avec paysages et fabriques peints en or sur le dessus et le pourtour; serrure et charnière en cuivre doré et ciselé; l'intérieur est aventuriné. — H. 0^m16. L. 0^m73. P. 0^m24.

1653-1654. — Deux PANNEAUX de laque, avec bordure représentant des oiseaux fantastiques au milieu de rochers et de rameaux de feuillages. — H. 1^m10. L. 0^m62.

Donnés par M. Aussant au Musée de la ville.

1655. — Grand PANNEAU de laque, avec bordure, au milieu duquel sont peints or et couleur, sur fond noir, des feuillages et des fleurs variées; on voit voler dans les airs des *fong-hoang*, oiseaux fantastiques de bon augure, qui n'approchent des hommes que pour leur annoncer des événements heureux. (V. *suprà*, n° 1549.)—H. 1^m53. L. 1^m10.

1656-1657. — Une paire de PANNEAUX de laque avec bordure, où sont peints, or jaune et or vert, des paysages avec fabriques, pagodes, feuillages, etc.

Ces panneaux, ainsi que le précédent, ont dû être fortement restaurés à Rennes.

H. 1^m53. L. 1^m36.

H. 1^m53. L. 1^m46.

C. Armes, Ustensiles & Objets divers.

1658. — BOUCLIER rond et bombé, laqué en rouge, avec

des guigues ou attaches en cuivre rivées par-dessus. — Diam. 0^m52.

1659. — SABRE, riche monture ouvragée, la poignée garnie en cuir est enrichie d'ornements en cuivre doré et découpé, le fourreau est en bois laqué en brun avec des incrustations en burgau.

Cette arme, que les *daimios* ou nobles ont seuls le droit de porter, est destinée au suicide légal. Dans le cas où les personnes des classes élevées ont encouru la peine capitale, elles ont le privilège de se donner la mort en s'ouvrant elles-mêmes le ventre. Lorsque les officiers civils ou militaires au service de l'Etat en ont reçu l'ordre, ils procèdent de suite eux-mêmes à leur exécution. Il en résulte qu'ils sont toujours munis, outre leur sabre ordinaire, d'un autre sabre plus petit destiné à cet usage. Dans leur jeunesse, les fils de gens de qualité s'exercent pour s'en acquitter au besoin avec grâce et dextérité. Voyez, sur le cérémonial en pareil cas requis, *Tithsing*, publ. par Abel Rémusat, p. 298.

Sur le fourreau du sabre doit être attaché un petit couteau dont la poignée avance un peu au-devant de la garde, et qui manque ici, ayant été enlevé. Voyez sur ce petit couteau une anecdote rapportée par *Tithsing*, *ibid.*, p. 300, 301.

L. 0^m61.

1660. — CEINTURON de soie bleue pour suspendre le sabre à la ceinture. Il est orné avec la plus grande richesse de plaques de lapis-lazuli et d'aventurine encastrées dans des montures d'ivoire sculpté. Les boucles, les agrafes et les coulants sont en cuivre doré et ciselé avec une grande finesse.

1661-1662. — Une paire de BLAGUES à tabac en soie bleue, destinées à être suspendues à la ceinture. — H. 0^m105.

1663. — ÉTUI ou nécessaire de voyage pour être suspendu à la ceinture, et contenant : 1° un petit couteau à manche de corne de buffle; 2° une pince épilatoire terminée à l'autre bout par un canif pour se couper les ongles et

une rape pour se les limer; 3° une paire de bâtonnets en ivoire pour manger à la chinoise; 4° une paire de cure-dents (qui manquent). Tous ces objets, ainsi que l'étui, sont richement incrustés d'ornements en or niellés avec perfection. — H. 0^m27.

- 1664.** — ÉTUI en corne noire avec belière pour être suspendu à la ceinture, garniture ivoire et or; il y a un double fond qui se dévisse et où est une petite boussole. — H. 0^m14.

III. AFRIQUE

I. Afrique septentrionale.

§ 1^{er}. — EGYPTE.

Objets rapportés de son voyage d'Égypte, en 1848, par M. Auguste Pointeau, et faisant partie de sa succession par lui léguée aux hospices de la ville de Rennes.

- 1665.** — Une TIMBALE hémisphérique en cuivre jaune provenant du Caire et qui a servi à M. Auguste Pointeau dans son voyage de la Haute-Égypte et dans le désert, jusqu'à Beyrouth.
- 1666-1667.** — Deux TASSES hémisphériques avec légendes arabes gravées en creux.
- 1668.** — Une SALIÈRE double pour poivre et sel.
- 1669.** — Une TASSE à café avec son support ou soucoupe.
- 1670.** — Un morceau d'ALBATRE provenant de la mosquée de la citadelle du Caire.
- 1671-1672.** — Deux BOUQUINS pour tuyaux de pipe.

- 1673.** — Une CHANDELLE pour allumer la pipe.
1674. — Un petit COUSSIN en sparterie.
1675. — Une BAGUE en cuivre jaune d'Isabitz, jeune fille de Salahis, limite du désert, pays des dattes.
1676. — Une paire de GANTS en cuir.
1677. — Un petit modèle de CANOT.

§ 2. — ALGÉRIE.

A. Céramique algérienne.

- 1678.** — Une petite PIPE de terre rouge pour fumer le *hachich*. — Un échantillon de ce chanvre narcotique.

Provenant de Constantine. — Provenant des voyages de M. Auguste Pointeau et par lui léguée aux hospices de la ville de Rennes, comme les précédents objets.

- 1679-1684.** — Six VASES ou poterie de terre blanche poreuse, de formes variées, et destinés à rafraîchir l'eau.

Ce sont des hydrocérames dont l'usage est commun sur les côtes de la Méditerranée, depuis l'Espagne, où on les appelle *alcarazas*, jusqu'à l'Égypte, où on les nomme *bardach*. Ces poteries de pâte perméable ont la faculté d'abaisser la température de l'eau en lui communiquant quelquefois un goût argileux qui ne déplaît pas à certains peuples. Le but qu'on se propose est d'avoir des vases qui, sans laisser l'eau s'écouler à l'état liquide, s'en laissent pénétrer et traverser, de manière à ce qu'arrivée à la face extérieure elle s'y étende et présente à l'air une grande surface qui favorise une évaporation assez rapide pour opérer un rafraîchissement susceptible d'abaisser la température. Il faut donc donner à la pâte de ces vases une porosité telle, qu'elle entretienne constamment sa pénétration de l'eau et l'humectation du vase, sans permettre un écoulement rapide (Brongniart, *Tr. des arts cér.*, t. I, p. 533).

Provenant de Constantine et donnés par M. le comte de Montessuy à la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vilaine, séance du 13 août 1861.

1685-1688. — Quatre autres VASES, *idem*.

Provenant d'Alger, et donnés par M. André, conseiller à la Cour, à la Soc. arch. du dép.

1689. — DERBOUKA ou TAMBOUR en terre blanchâtre recouvert à un bout d'une peau de parchemin, instrument de musique usité dans le sud de l'Algérie. — Long. 0^m35.

Autre donation de M. le comte de Monttessuy à la Soc. arch.

B. Objets divers.

1690. — COLLIER d'amulettes que les Arabes bédouins mettent à leur cou et au cou de leurs chevaux.

Des sachets contiennent des bandes de papier où sont tracés des figures ou caractères magiques et des phrases cabalistiques auxquelles ils attribuent la vertu d'éloigner certaines maladies, de garantir de certains accidents et de se préserver des enchanteurs et des magiciens.

Provenant de la collection de M. Moët de la Forte-Maison, acquise par la ville de Rennes.

II. Afrique occidentale.

§ 1^{er}. — SÉNÉGAL (1).

1691. — Un CHAPEAU du Oualo. — Larg. 0^m51.

Le pays de *Oualo*, habité par des peuples de race nègre, est situé sur la rive gauche du Sénégal; il s'étend depuis son embouchure, au-dessus de Saint-Louis, chef-lieu de la colonie, jusqu'à Daghana, où les Français ont une caserne avec un mur crénelé et bastionné.

1692. — Un COLLIER de grisgris, amulettes du Fouta.

Cet Etat nègre s'étend le long de la rive gauche du Sénégal. L'ancien établissement de *Podor*, où les Français avaient un poste fortifié, se trouvait sur le territoire de ce pays.

(1) Ces objets sénégalais ont été donnés au Musée de la ville par M. Marteville, lieutenant de vaisseau de la marine nationale.

1693. — Un SABRE du Toro. Sur la lame, le soleil et le croissant de la lune. — Long. 0^m62.

Le Toro ou *Fouta-toro* est une province du Fouta. Les naturels qui l'habitent appartiennent spécialement à la race nègre des *peuls* ou *foules*, de couleur cuivrée, qui sont musulmans.

1694. — Une LANCE de cavalier du Kasso.

Le Kasso est situé sur la rive méridionale du fleuve, près des cascades. C'est dans ce pays peul que se trouve l'ancien comptoir français qui porte le nom arabe de *Medina* (ville).

1695. — Un SAC à eau des Maures Trarzas.

1696. — Un SAC de voyage des Maures Braknas.

La rive droite du Sénégal est parcourue plutôt qu'habitée par ces tribus musulmanes, qui sont nomades. Cependant, les Trarzas et les Braknas ont quelques établissements fixes dans certaines parties habitables du désert du Sahara. Ils y occupent des oasis. C'est dans leurs forêts qu'ils récoltent la gomme qu'ils viennent chaque année apporter sur les escales françaises aux traitants de Saint-Louis, avec lesquels ils font un commerce de troque.

1697. — Un ARC.

1698. — Un CARQUOIS.

1699. — Six FLÈCHES empoisonnées.

Ces armes proviennent des peuplades qui habitent les bords de la rivière de Cazamance; ce cours d'eau paraît être un bras de la Gambie, qui se sépare de ce fleuve vis-à-vis de l'île aux Eléphants, et se jette dans l'Océan à environ quarante lieues de la ville française de Gorée.

1700-1701. — Deux LANCES du Gabon.

1702. — Un BRACELET de bronze donné par M. Paul Liger, négociant à Rennes, à M. André, conseiller à la Cour d'appel, et donné par ce dernier au Musée de la ville.

Il y a 70 ans, à Nantes, on fabriquait des manilles en bronze semblables à nos bracelets gaulois pour trafiquer avec les nègres de la côte de Guinée (Parenteau, *Cat. de l'exposition des beaux-arts de Nantes*, archéologie, p. 25).

1703-1704. — Deux INSTRUMENTS de musique, l'un à deux cordes, l'autre à trois cordes. — Donnés par M. le comte de Montessuy. — H. 0^m95.

1705. — AUTRE, dont le manche est cassé.

Donné par M. le D^r Aussant au Musée de la ville.

§ 2. — COTE DES ESCLAVES.

A. Céramique (1).

1706. — CANARIS ou POT dont les nègres se servent à Juda pour faire cuire le riz. Telle est l'étiquette ancienne attachée à ce vase de terre rougeâtre, noircie par le procédé de l'enfumage. — H. 0^m13. Diam. à l'orifice 0^m11.

1707. — POT ou CANARIS de terre dont les nègres de Queta, à 30 lieues de Juda, ont tiré de l'or. Telle est l'étiquette ancienne attachée à ce vase de terre rougeâtre.—H. 0^m13. Diam. à l'orifice 0^m10.

1708. — POT de terre rougeâtre à bandes noires; provenance analogue. — H. 0^m075. Diam. à l'orifice 0^m085.

B. Objets divers.

1709. — TROMPE faite de l'extrémité d'une défense d'éléphant, dont on a creusé l'ivoire en dedans, et sur l'extérieur de laquelle on a grossièrement sculpté en relief divers ornements, tels qu'une salamandre, une ancre, des festons dentelés.

Dessinée dans le *Tour du Monde*, 1^{er} sem. de 1863, p. 84.

L. 0^m49.

1710. — SONNETTE faite du bout d'une défense d'éléphant

(1) Tous ces objets africains proviennent au Musée de la collection de M. de Robien, président au Parlement de Bretagne.

dont on a creusé l'ivoire en dedans pour y adapter un battant, et sur l'extérieur de laquelle on a grossièrement gravé des ornements.

Dessinée dans le *Tour du Monde, ibid.*, p. 92

L. 0^m20.

1711-1712. — Une paire de CARQUOIS plats en cuir, pour mettre des flèches. — L. 0^m60.

1713. — CARQUOIS rond, *idem.* — L. 0^m59.

1714. — CUILLEÈRE en corne noirâtre. — L. 0^m15.

Le comptoir de *Juda* ou *Ouidah*, situé dans la Guinée supérieure, à cinquante lieues au nord de la rivière de Benin, non loin du cap Formose, était autrefois occupé par les Français, qui y avaient construit un fort ceint d'un fossé profond avec pont-levis, et flanqué de quatre bastions armés de canons; on y entretenait garnison pour protéger la traite des esclaves. Au commencement de la Révolution, la France abandonna cet établissement. En 1838, le commandant d'un bâtiment de guerre français retrouva les ruines des anciennes fortifications. Un mulâtre et un noir, l'un jardinier, l'autre concierge, étaient autrefois restés chargés de la garde du fort et des archives; ils s'étaient religieusement occupés de ce soin, arborant encore avec orgueil le pavillon tricolore sur les restes de notre établissement: ces vieillards attendaient qu'on vint les relever. Rare et trop singulier exemple de fidélité pour n'être point signalé d'une manière toute particulière.

1715. — Un CASSE-TÊTE en bois. — Long. 0^m87.

1716. — Une MASSUE de bois hérissée d'aspérités subéreuses naturelles. — Long. 0^m95.

1717. — Un CHAPEAU à larges bords en tissu d'écorce. — Larg. 0^m70. — Provenances indéterminées.

IV. AMÉRIQUE

I. Amérique du Nord.

1718. — PIROGUE des Esquimaux de la mer glaciale, avec ses deux pagayes.

Les canots de cette espèce sont communs à toutes les tribus des extrémités boréales du globe. Les petits bateaux des habitants d'Ounalackha, de l'entrée du Prince-Guillaume (le golfe Tchougatchine des Russes), des Esquimaux du Labrador et des Groënlandais ont précisément la même construction. Ce sont des caisses en bois très-légères, fort allongées, en forme de navette et pointues des deux bouts, entièrement recouvertes de peaux de veau marin cousues sur cette carcasse; au milieu de la surface supérieure est un trou environné d'un cerceau de bois auquel est attachée une peau de phoque qui, au moyen d'une courroie, se resserre comme une bourse; c'est dans ce trou que se place le rameur qui se dirige avec un aviron en pagayant rapidement à droite et à gauche; il avance ainsi en ligne droite à travers les flots écumeux, au sein même de la tempête, qu'il peut braver en sûreté. Cet esquif insubmersible s'appelle *kadjac*. Si l'Esquimau rencontre un champ de glace, il le met sur ses épaules, traverse l'obstacle et se remet à naviguer (Valmont-Bomare, *Dict.*, v^o *Canot*, II, p. 685. — Malte-Brun, *Géogr. univ.*, VI, p. 41).

Voyez un Groënlandais dans une pirogue semblable, harponnant un narval (*Mag. pitt.*, t. VIII, 1840, p. 273).

Coll. de Robien. — L. 6^m75. L. 0^m56.

1719-1720. — Deux modèles de CANOTS de la côte de Labrador, en écorce de bouleau. — Coll. de Robien. — Long. 0^m95 et 0^m50.

1721. — Une FLUTE indienne.

Donnée par M. Saint-Ange au Musée de la ville. — L. 0^m48.

II. Amérique méridionale.

§ 1. — MEXIQUE.

1722. — STATUETTE grossièrement exécutée d'une divinité populaire.

Elle est ainsi décrite dans l'ouvrage du prés. de Robien, contenant la description de son cabinet : « On voit aussi une idole de bois revêtuë d'argent, ornée de quelques étoiles, croissans et soleils d'un mauvais or, qui, dit-on, étoient jadis adorés des mexiquains. Cette idole, qui est de la hauteur d'environ un pied, est d'une construction si mauvaise qu'il est assez difficile de la représenter par la description : c'est ce qui fait que je renvoye à la figure que j'en ay fait dessigner, qui en fera plus entendre d'un coup d'œil qu'une description de deux pages » (*Cat. du prés. de Robien*, p. 82, pl. XII).

Coll. de Robien. — H. 0^m31.

1723. — BOUTEILLE ronde en terre cuite, dont le goulot est formé par un personnage à quatre pattes sur l'occiput de qui est percé l'orifice.

Vase de terre des sauvages de l'Amérique. C'est ainsi que cette pièce est désignée dans le *Cat. du prés. de Robien*, p. 62 et 81, pl IX, n° 4.

Coll. de Robien. — H. 0^m19.

1724-1725. — Deux TÊTES en terre cuite.

On en trouve la description suivante par le prés. de Robien, qui les possédait : « Figures de *Zemy* ou *Mabouya*, idoles de terre ou espèces de têtes hideuses que ces peuples barbares adoroient. Les unes sont creuses, d'autres massives, mais toutes si mal formées qu'on a peine à connoitre ce qu'elles représentent » (*Cat. du prés. de Robien*, p. 81).

Coll. de Robien. — H. 0^m11. — 0^m06.

1726. — Un GUITARERO mexicain assis.

Terre cuite coloriée. — Donnée au Musée de la ville par M. Mowat, chef d'escadron d'artillerie, dont le frère l'avait rapportée de l'expédition française au Mexique. — H. 0^m23.

§ 2. — PÉROU.

1727. — VASE jumeau à double tubulure.

Voici ce qu'en dit M. de Robien : « Je crois devoir icy décrire une espèce de double bouteille venuë du Pérou, et apportée par Frezier, qui en a fait la description dans son voyage du Pérou (p. 250, pl. XXXI, H). Ces deux bouteilles, qui ont été trouvées dans un tombeau d'Inca, sont de terre brune cuite au soleil. Elles sont jointes par le bas par un canal de communication, et par le haut par une bande plate et massive. L'orifice d'une de ces bouteilles est large et rebordé en dehors, celui de l'autre est couvert d'une plaque surmontée d'une figure d'un petit animal qui mange une gousse, mais dont le ventre est percé vis-à-vis d'un trou qui est à la plaque par où l'air qui est contenu dans le col de cette bouteille, étant pressé par l'eau qu'on y fait entrer par le canal de communication de l'autre bouteille, forme un son assez fort et aigu qui imite des plaintes plus ou moins vives, suivant qu'on penche plus vite ou plus lentement la bouteille de ce côté. Ce vase, dont on ignore l'usage, mais qu'on croit avoir servi au culte de leurs fausses divinités, est des plus singuliers » (*Cat. du prés de Robien*, p. 81, 82, pl. XI, fig. 5).

Ce vase de terre offre un de ces nombreux échantillons de vases jumeaux qu'on rencontre si fréquemment dans la céramique américaine, et surtout au Pérou. *Le Mag. pitt.*, t. XXI, 1853, en a publié un, p. 126, provenant du Musée des antiquités américaines au Louvre, n° 687.

Coll. de Robien. — H. 0^m19.

1728. — Un PLATEAU rond en terre noirâtre, façonné à la main et orné de godrons.

Coll. de Robien. — Diam. 0^m24.

1729. — VASE en terre noirâtre représentant une tête monstrueuse aux yeux ronds et tirant la langue.

Provenant de la collection de M. le chevalier de Fréminville, dont la vente a eu lieu à Saint-Brieuc le 18 octobre 1869. Il était ainsi indiqué au n° 44 du *Cat.* de cette vente : *Un Pot égyptien.* — Donné par M. le docteur Aussant au Musée de la ville de Rennes. — H. 0^m19.

1730. — FOURNEAU de pipe en terre noirâtre.

Coll. de Robien. — H. 0^m05.

1731. — VASE à deux anses en terre rouge de *bocaro*, décor à cru, avec son support.

Ce vase est décrit et dessiné dans le ms. de M. le président de Robien, qui s'exprime ainsi : « La terre de Pérou que l'on y emploie à faire différents vases appelés *pocaro*, est fort recherchée des dames du pays, surtout de celles qui sont enceintes, qui en mangent et s'en font un ragoût. Cette terre, dont j'ai d'assez beaux vases fabriqués à Cusco, est d'un rouge assez beau, d'un grain très-fin et très-poli. Il y en a aussi de noirs de la même espèce, mais pas tout-à-fait si fine. »

Ce qui caractérise ces poteries américaines, c'est la forme bombée dérivant d'une sphère, que présente leur base, en sorte qu'on ne peut faire tenir ces pièces debout sans les placer dans une sorte de godet. En général, elles sont mal façonnées, épaisses, irrégulières dans leur forme, non tournées, mais faites à la main, ce qui explique ces imperfections. Les formes de ces poteries sont baroques, souvent très-lourdes, surchargées d'anses contournées (Brongniart, *Tr. des arts cér.*, t. I, p. 527, 528).

Coll. de Robien. — H. 0^m34.

1732. — Autre VASE de même terre, à peu près semblable au précédent.

Coll. de Robien. — H. 0^m30.

1733. — Petit VASE de même terre.

Coll. de Robien. — H. 0^m09.

1734. — Petite ÉCUELLE à deux anses, de même terre.

Coll. de Robien. — H. 0^m06.

1735. — FOURNEAU de pipe en terre rouge, décrite et dessinée dans l'ouvrage de M. le prés. de Robien, n° 4.

Coll. de Robien. — H. 0^m065.

1736. — Double PIPE d'une terre ou pierre rouge jaspée et piquetée de blanc jaunâtre, des Indes occidentales. C'est

ainsi que ce fourneau de pipe est décrit et dessiné dans l'ouvrage de M. de Robien, n° 5.

Coll. de Robien. — H. 0^m035.

1737. — Autre FOURNEAU de pipe en terre rouge.

Coll. de Robien. — H. 0^m07.

1738-1739. — Deux AUTRES, *idem*, de forme bombée.

Coll. de Robien. — H. 0^m045. — H. 0^m035.

1740. — CALUMET ou *pipe du Pérou*. Telle est l'ancienne étiquette d'un tuyau de pipe avec sa garniture.

Coll. de Robien. — L. 0^m94.

V. OCÉANIE

§ 1. — ILES MARQUISES.

1741. — MOMIE d'un jeune enfant rapportée par le capitaine Eugène Porteu, et offerte par lui au Musée de la ville de Rennes en 1852. — H. 1^m20.

§ 2. — NOUVELLES-HÉBRIDES ⁽¹⁾.

1742. — CASSE-TÊTE ou bâton de commandement d'un chef des îles Salomon (V. *infra*, n° 1757).

1743. — MÉDAILLON fait d'une coquille usée. C'est une amulette que les naturels portent au cou, et quelquefois

(1) Les objets des îles Salomon et de la Nouvelle-Calédonie ont été donnés en 1866 au Musée de la ville de Rennes par M. Arthur Brisou et par M. F. Pierron.

Les notices explicatives reproduisent des notes de M. Brisou.

à l'oreille. Il est suspendu par une ficelle de poil de roussette.

1744. — MASQUE fait avec des écorces d'arbre (V. *infra*, n° 1783).

L'archipel des îles Salomon est situé à quelques lieues de l'archipel des îles Lapeyrouse, dans l'Océan austral.

§ 3. — NOUVELLE-CALÉDONIE.

1745-1746-1747. — STATUETTES EN BOIS (*tabou*).

Les *Tabous* ne se composent pas toujours d'une statuette en bois; quelquefois ils se présentent sous la forme d'un bouquet d'herbe, d'une lance au haut de laquelle flottera un chiffon, d'une coquille placée sur une case, d'un pigeon en bois, etc. Le mot *tabou* signifie défense, prohibition, chose sacrée. Les tabous sont multipliés à l'infini et généralement plus nombreux pour les femmes que pour les hommes, chose qui se comprend dans un pays où la femme n'est regardée que comme un être inférieur, une espèce d'esclave. Le tabou se met sur la récolte, sur les tombeaux, sur les cases des chefs, sur la femme dont on ne peut approcher, etc. La femme qui est tabou se reconnaît à une ceinture faite d'une feuille verte de bananier, le chef à des plumes de coq. Le tabou doit être observé; celui ou celle qui le viole, même par inadvertance, est puni de mort.

Le Kanak a autant de dieux ou génies que de besoins, bons ou mauvais, et qu'il y a d'éléments. A tous il fait des offrandes, aussi a-t-il une grande quantité d'amulettes. Les statuettes en bois sont une des choses les plus saintes. On les rencontre fixées sur le poteau central et intérieur de leurs huttes.

1748-1749. — HACHES EN PIERRE (*bouad*).

La hache de pierre est plus en ce moment un objet de luxe qu'une arme. On ne la trouve plus que dans les mains des grands chefs. C'est le sceptre calédonien; il ne voit le jour que dans les grandes fêtes, les danses (*pilou-pilou*). Le manche en est généralement entouré de ficelles faites avec le poil de la roussette, qui est lui-même d'une grande valeur chez les naturels. Ils le portent en guise d'ornements au cou, aux bras, etc. Le *bouad* est fait avec de la serpentine fine usée sur du grès; sa forme est orbiculaire.

1750-1751. — HERMINETTES en pierre (*bouanandou*).

L'herminette en pierre est fabriquée de la même façon que la hache. Aujourd'hui, elle est aussi devenue un objet de luxe. Elle ne creuse plus les pirogues, n'abat plus les arbres, elle a cédé à nos produits de même espèce. Sa forme est celle d'un triangle isocèle. La pierre dont est faite le *bouanandou* est presque toujours une serpentine d'une qualité inférieure à celle dont se compose le *bouad*. On fabrique aussi avec la serpentine des bracelets des colliers à grains auxquels les indigènes tiennent beaucoup; mais ils remplacent maintenant ces objets par des colliers de verre.

Il y a un frappant rapprochement à faire entre ces différents ustensiles de pierre et les objets correspondant de l'époque celtique appartenant à l'âge de la pierre polie. C'est que chez les peuplades dans l'enfance, les mêmes besoins déterminent une industrie similaire, et la ressemblance est telle que, sans l'indication de provenance, on pourrait aisément s'y tromper.

1752-1753-1754. — Trois CASSE-TÊTE en forme de pioche.

1755-1756-1757. — Trois CASSE-TÊTE à tête ronde.

Le casse-tête est une arme d'une forme qui varie avec les tribus. Il est orné de plus ou moins de dessins et même de cordons faits avec le poil de la roussette. Les naturels fabriquent le casse-tête avec diverses essences de bois. Ils sont encore très-communs; les indigènes les abandonnent volontiers pour nos hachettes en fer, qui entre leurs mains deviennent des armes terribles pendant la guerre, et leur rendent de grands services durant la paix. Un Kanak ne voyage pas, ne danse pas sans son casse-tête ou sa hachette, c'est l'un de ses compagnons inséparables. Le casse-tête en forme de pioche provient des environs de *Kanala*; celui qui est à tête ronde, des environs de *Noumea*; à tête plate, des environs de *Balade*.

1758. — CANNE ou bâton de commandement d'un chef.

1759-1760-1761-1762. — SAGAIES ou javelots, arme des indigènes, qui se lance au moyen du petit cordonnet qui y est attaché.

1763. — FLÈCHES de roseau.

1764. — FRONDE.

1765-1766. — Deux SACS en filet contenant des pierres en forme d'olive, destinées à la fronde. Cette espèce de gibecière se suspend à la ceinture.

1767. — COLLIER de femme en graines du pays.

1768. — BRACELET.

Le bracelet fait de coquilles usées est fait avec les dernières spires d'une petite coquille qui est coupée et perforée avec une grande adresse, suite d'une grande patience. Les coquilles usées servent aussi de monnaie, et avec un petit cordon long comme le doigt recouvert de ces petits anneaux, on peut avoir une pirogue, des cochons, des poules, etc. Aujourd'hui, les naturels connaissent notre monnaie; ils préfèrent l'argent à l'or et ne veulent pas de cuivre.

1769-1770. — Une paire de BRACELETS.

Le bracelet fait d'un seul morceau, que les indigènes portent au-dessus du coude, est fait avec la coquille du cone damier. La coquille est usée jusqu'à la dernière spire, puis on en use la surface pour l'unir et avoir la couleur blanche. Il est rare de trouver des coquilles assez fortes pour donner un bracelet d'une seule pièce. Ils sont très-recherchés des Kanaks, et valent, suivant les parages, de 5 à 20 fr. Les marchands européens les prennent aussi pour un dollar, afin de s'en servir pour les échanges avec les naturels.

1771-1772. — Deux paires de COUTEAUX faits en écailles d'huitres perlières.

Les deux coquilles sont réunies par un cordonnet en poil de roussette.

1773-1774. — PEIGNES de femme pour démêler les cheveux.

1775. — Un PEIGNE chinois.

1776-1777. — ÉTOFFES faites en filaments d'écorce d'arbre.

1778. — CEINTURE tressée pour l'usage des chefs. Ils la portent, les jours de fête, autour des reins.

1779-1780. — CEINTURES (*tapa*) en filaments d'écorce

d'arbre, seul vêtement des femmes. La grande vient de *Kanala*, la petite des environs de *Noumea*.

1781. — Autre CEINTURE à franges faite avec des filaments du pied des bananiers. Elle forme tout le costume des femmes.

1782. — PANIER tressé en herbes.

1783. — MASQUE en bois. Au sommet s'attache une énorme chevelure, et au menton une longue barbe en plumes d'oiseaux. La bouche du masque se place à la hauteur de l'œil du porteur.

Le masque en bois sert généralement dans les déclarations de guerre, apparemment pour que le porteur ne soit pas reconnu au jour du combat. Il sert aussi dans les danses (*pilou-pilou*) ; aussitôt qu'il apparaît sur la scène, chacun se sauve à toutes jambes en jetant des hurlements ; son porteur fait mille contorsions, parle beaucoup pendant dix à quinze minutes, puis disparaît. La danse recommence alors avec vivacité jusqu'au moment où reparait cet intermède des *pilou-pilou*.

1784. — CANNE ou roseau servant d'instrument de musique en forme de flûte.

1785-1786-1787. — ROSEAUX gravés servant à battre la mesure dans les danses, en frappant le sol par un des bouts.

1788-1789-1790. — GOURDES indigènes.

1791-1792-1793. — PAGAIES calédoniennes.

1794. — Modèle de PIROGUE SIMPLE avec balancier.

1795. — Modèle de PIROGUE DOUBLE. Sur les traverses qui joignent les deux embarcations, on établit un pont.

1796. — Modèle de PIROGUE DOUBLE en bois de santal, avec son pont établi.

1797. — Une paire de **SABOTS** en bois de rose (industrie d'un sabotier de la forêt de Rennes devenu colon calédonien).

1798. — Échantillon de **COTON** semé et récolté par M. Pierron. — **1799.** Écaille de **TORTUE** de mer. — **1800.** Branche de **CORAIL** rouge. — **1801.** Un **MADRÉPORE**. **1802.** — Un **SERPENT** dans un bocal d'alcool.

Ces cinq objets remis au Musée d'histoire naturelle de la ville de Rennes.



SUPPLÉMENT

ADDENDA

PREMIÈRE PARTIE. — PREMIÈRE SECTION

- Page 77. N° 221 *bis* (Article survenu pendant l'impression). — Os et ossements brisés, SILEX travaillés et taillés par éclats, provenant de la station préhistorique de Thorigné-en-Charnie, arr^t de Laval (Mayenne), découverte par M. l'abbé Maillard, curé de Thorigné-en-Charnie (*Voy. Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, séance du 17 février 1876).
Donnés par M. l'abbé Maillard au Musée de la ville de Rennes.
- P. 130. N° 559 *bis* (Article omis). — TÊTE DE CERF garnie de ses deux cornes.
Trouvée près de Rennes avec le præfericulum n° 569 *bis* ci-après et trois monnaies de bronze d'Hadrien. — Coll. Moët de la Forte-Maison. — H. 0^m08.
- P. 131. N° 560 *bis* (Article omis). — Un PAON la queue éployée.
Trouvé en Bretagne. — Coll. Moët. — H. 0^m10.
- P. 134. N° 569 *bis* (Article omis). — PRÆFERICULUM à panse godronnée au moyen de cannelures obliques.
Trouvé près de Rennes avec la tête de cerf n° 559 *bis* ci-dessus. — Coll. Moët. — H. 0^m08.
-

CATALOGUE
DU
MUSÉE LAPIDAIRE
DE LA VILLE DE RENNES

SECONDE ÉDITION

La première idée de la formation d'un Musée lapidaire remonte à la création de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. En 1845, en même temps que s'organisaient les réunions de la Société, M^r Godefroy Brossays-Saint-Marc chargeait M. l'abbé Brune de professer l'archéologie religieuse au grand-séminaire de Rennes, et les monuments lapidaires du diocèse y étaient l'objet d'études approfondies. En 1846, ce cours fut imprimé et publié en un vol. in-8° avec atlas, et cet ouvrage obtint un succès mérité. La série des cours se trouvait terminée, lorsqu'en 1856 l'éminent Prélat voulut bien trouver bon que les monuments lapidaires recueillis par M. l'abbé Brune au grand-séminaire pour servir de démonstrations à ses leçons fussent transportés au Musée archéologique. C'est cette libéralité qui a formé le noyau du Musée lapidaire autour duquel sont venus se grouper, avec d'autres donations, des pierres et des marbres restes des vieux arts, rassemblés de divers côtés, tant de la ville que du département.

Le Musée lapidaire a été décrit pour la première fois en 1871, à la suite du Livret de peinture et de sculpture. On a pensé qu'il serait mieux de placer cette seconde édition, plus développée, à la suite de la 2^e édition du *Catalogue raisonné du Musée d'archéologie*, dont elle forme un annexe naturel.

Faute d'un local convenable et suffisant, cette collection a eu plusieurs fois à changer de lieu de dépôt. Elle se trouve aujourd'hui provisoirement dans une arrière-cour des bâtiments du Lycée; mais la sollicitude de l'Administration municipale donne lieu d'espérer que le Musée lapidaire pourra recevoir enfin une appropriation stable qui permettra de lui donner tous les développements qu'il comporte en l'offrant, comme il le mérite, aux regards du public qu'intéresse l'étude de nos anciens monuments.

A. A.

CATALOGUE DU MUSÉE LAPIDAIRE

I

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

1. — INSCRIPTIONS romaines.

HONOR
VINAEE
N I M A I
OSTVMI
EETAVGQ
ITASRIED

H. 0^m42. L. 0^m20.

2.

HON
VS

H. 0^m28. L. 0^m18.

Ces deux fragments d'inscriptions, gravées sur pierre de granit, proviennent de la démolition exécutée à Rennes en février 1868 de la porte Saint-Michel et de sa courtine, qui faisaient partie du mur d'enceinte de la ville construit au Moyen âge. (Voyez, sur cette découverte, dans les *Mém de la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vil*, P. de la Bigne Villeneuve, *Promenade arch. dans l'anc. Rennes*, t. VI, p. 133; André, *Notice biog. sur M. le Dr Aussant*, t. VIII, p. 137; Mowat, *Etudes philologiques sur les inscr. gallo-rom. de Rennes*, t. VII, p. 291, avec une pl. lith. Voy. aussi P.-V. de la Soc. arch., séances des 12 juillet et 8 novembre 1870, p. 19 et

20; 13 juin et 11 juillet 1871, p. 25 et 27). M. Mowat a très-heureusement proposé la restitution de ces textes épigraphiques et l'on ne peut que renvoyer à ses travaux à ce sujet.

3. — INSCRIPTION romaine.

I M P C A E S
M A N T O N I °
G O R D I A N O P I °
F E L A V G P M T R
P C ° S O R

H. 0^m50. L. 0^m56.

Cette inscription, gravée sur pierre de granit, était encadrée verticalement dans un des jambages de la porte Mordelaise, qui faisait partie du système de fortifications entourant la ville au Moyen âge.

C'est un monument élevé par l'*Ordo rhedonensis* en l'honneur de Gordien III, qui fut empereur de 238 à 244. La place visible qu'elle occupait dans cette porte avait rendu cette inscription célèbre et elle a été publiée par tous les historiens et les antiquaires qui se sont occupés des origines de la ville de Rennes. Voici l'indication bibliographique de ces divers auteurs : D'Argentré, *Hist. de Bret.*, 1588, p. 19; D. Lobineau, *id.*, t. II, *Preuves*, 1707, p. 2; l'abbé Travers, *Diss* dans les *Mém de litt. et d'hist.*, t. I, 1728, p. 19; Hévin, *Quest. féodales*, 1736, p. 55; Muratori, *Nov. thes. vet. inscr.*, t. II, 1740, p. 1675, n° 5; l'abbé Gallet dans D. Morice, *Hist. de Bret.*, t. I, 1750, col. 859; le président de Robien, *Desc. hist. de la Bret.*, ms de la Bibl. de Rennes, t. I, p. 35; l'abbé Deric, *Hist. eccl. de Bret*, 2^e édit., t. II, p. 193; Ogée, *Dict. de Bret.*, t. IV, 1780, p. 19, et nouv. éd. par Marteville, t. II, 1848, p. 446, et tirage à part in-18, t. I, p. 9; Delaporte, *Rech. sur la Bret.*, t. II, 1823, p. 9; de Jouy, *l'Hermite en province*, t. VI, 1826, p. 118; Girault de Saint-Fargeau, *Dict. gén. des communes, dépt d'Ille-et-Vil.*, 1829, p. 71; l'abbé Manet, *Hist. de la petite Bret.*, t. I, 1834, p. 393; Ducrest de Villeneuve, *Album breton*, 1^{re} série, p. 3; Ducrest de Villeneuve et D. Maillet, *Hist. de Rennes*, 1847, p. 287; Ass. bretonne, classe d'arch., *Congrès de Redon*, 1857, p. 98; Aug. Moutié, *Guide de Paris à Rennes*, p. 303; Aur. de Courson, *Cart. de l'abb. de Redon, prolégom.*, 1863, p. 121; Ad. Joanne, *Guide itin. en Bret.*, 1867, p. 98; Desjardins, *Carte de Peutinger*, p. 27. La Soc. arch. du dépt n'a pu manquer de s'en occuper. Voy. P. de la Bigne Villeneuve, *Prom. arch. dans l'anc.*

Rennes, t. VI, p. 109; Mowat, *Etudes phil. sur les insc. gallo-rom. de Rennes*, t. VII, p. 304, avec une pl. lith. d'après une phot. M. Mowat fait observer que, des nombreux auteurs qui ont cité cette inscription, aucun, sauf M. Desjardins, n'en avait donné une leçon exacte de tous points.

En 1874, l'inscription de Gordien ayant été donnée à la ville de Rennes par M. Du Chatellier, propriétaire de la porte Mordelaise, elle en fut extraite pour être transportée au Musée lapidaire. Mais cette extraction, maladroitement opérée par les ouvriers, a été cause d'une cassure fort regrettable de la surface de la pierre inscrite.

4. — CIPPE carré en granit, qu'on présume avoir été un autel.

Trouvé dans la démolition d'une partie des murs d'enceinte du Moyen âge de la ville de Rennes (Ducrest de Villeneuve et D. Maillet, *Hist. de Rennes*, p. 23).

Don de M. le général Maudet de Penhouët. — H. 0^m65.
L. 0^m55.

Obs. — On a dû remarquer que les quatre monuments romains qui précèdent ont été trouvés dans les constructions des fortifications du Moyen âge de la ville de Rennes; or comme elles ont été édifiées, soit sur les substructions mêmes des murs de l'enceinte romaine, soit dans les environs de leur périmètre, il faut bien penser que c'est avec les matériaux mêmes provenant des murailles romaines que celles qui leur ont succédé ont été bâties et que dès lors ces débris romains, qui n'ont aucune raison d'être dans les maçonneries féodales, proviennent primitivement des murailles romaines elles-mêmes. Et, en effet, des séries d'observations montrent partout les enceintes romaines des villes de la Gaule construites avec des débris de monuments romains antérieurement détruits. On peut consulter à cet égard M. de Caumont, *Cours d'ant. mon.*, t. II, chap. IX. On l'a remarqué surtout dans les villes romaines de l'Ouest. Voyez les bons travaux publiés dans les *Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest* sur les débris de sculptures et d'inscriptions provenant de l'enceinte romaine de Poitiers, par MM. Mangon de la Lande, t. I, p. 49, II, p. 344; Ledain, XXXV, p. 157. Quant à la cause de la destruction de ces monuments par les propres mains des Romains pour les faire entrer comme matériaux dans leurs enceintes fortifiées et à l'époque précise où ces événements ont eu lieu, c'est une matière susceptible de discussions et qui n'est pas encore clairement élucidée.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il fut question de la démolition de la porte Saint-Michel, M. le Dr Aussant, en considérant que l'inscription de Gordien faisait partie de la construction de la porte Mordelaise, fut amené à penser que d'autres débris épigraphiques pourraient se rencontrer aussi à la porte Saint-Michel, et c'est grâce à cette intuition scientifique qu'une commission spéciale ayant été nommée, le hasard ne trompa point l'attente de la science et que, suivant ses prévisions, les inscriptions romaines nos 1 et 2 furent rencontrées dans les blocages de pierre. Chaque fois qu'on touchera aux fortifications du Moyen Âge et à ce qui peut rester des murailles de l'enceinte romaine, on pourra espérer les mêmes résultats.

5. — INSCRIPTION romaine.

C P I O
E S V V I
O T E T R
I C O N O
B I L C A E S
C R

H. 0^m72. Diam. 0^m87.

Borne milliaire en granit en l'honneur de l'empereur Tetricus (268-273), placée par la cité des Rhedons sur la voie romaine allant de leur ville à Corseul, capitale des Curiosolites. Elle a été employée ensuite comme pied de bénitier dans l'église de Saint-Gondran (l'abbé Brune, *C. d'arch.*, p. 31, 32; Bizeul (de Blain), *Ass. bret., classe d'arch., Congrès de Saint-Brieuc* en 1846, p. 14; Soc. arch. d'Ille-et-Vil., séance du 14 mai 1867, t. VII, Bull. p. 70). En 1870, la Soc. arch. fit l'acquisition de cette borne milliaire de la fabrique de Saint-Gondran pour être placée dans son musée (*id.* séances des 14 juin et 12 juillet 1870, t. IX, p. 17; séances des 13 juin et 11 juillet 1871; *id.* p. 25 et 27).

Il y a au Musée de Nantes une autre borne milliaire de Tetricus qui fut découverte dans cette ville en 1851 (Parenteau, *Cat. du Musée de Nantes*, p. 24). Il en existe une autre trouvée à Rauranum (Rom, arr^t de Melle), et qui est au Musée de Niort (Parenteau, *id.*). A Saint-Léger-Magnasaix, arr^t de Bellac, on en a aussi découvert une (Congrès arch. de Fr. tenu à Châteauroux en 1873, p. 26). Une autre a aussi été trouvée près de Dijon (*Rev. des soc. sav.*, 6^e série, t. I, p. 239).

6. — MOULIN à bras en granit, avec sa meule supérieure et sa meule inférieure.

Mola manuaris (Dig., lib. 33, tit. 7, leg. 26). Est autem meta inferior pars molæ, catillus superior (Dig., eod., leg. 18, § 5).

De Caumont, *Cours d'ant. mon.*, II, pl. 30, fig. 1 à 6. — Rich, trad. par Cheruel, p. 128, 403, 410. — Il en existe au Musée de Laval, trouvés à Jublains par M. Verger (*Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, XIV, 1838, p. 120, 130). Il y en a aussi au Musée du Mans (de Caumont, *Bull. mon.*, VIII, 1842, p. 94).

Trouvé dans un champ près du château de la Grésillonais, en Guignen, et apporté par les soins de M. Charles de Talhouët, qui en a fait hommage au Musée archéologique (*P.-V. de la Soc. arch.*, 1859, p. 14).

Diam. 0^m35.

7. — Moitié de la meule inférieure d'un MOULIN à bras en granit (Soc. arch.). — Diam. 0^m34.

8. — Deux fragments de TUYAUX DE CONDUITE d'eau en poterie, l'un introduit dans l'autre, qui lui sert de manchon, et maçonnés dans du béton.

Il est important de remarquer que ces tuyaux sont en dedans enduits d'un vernis plombifère. Ils ont été trouvés rue d'Échange, à Rennes. Dans le même lieu, on a également trouvé en 1872 des fragments de poterie revêtus du même enduit de plomb et mêlés à des fragments de vases de ménage gallo-romains. Il en résulte que les potiers antiques, ce qu'on n'avait pas cru dans le principe, connaissaient ce vernissage. C'est maintenant constant (*Mém. de la Soc. arch.*, t. VIII, p. 29 et 30, t. IX, p. 36. — V. ci-dessus, *Cat. du Musée arch.*, n° 716).

L. 0^m15. Diam. 0^m12.

II

ÉPOQUE DU MOYEN AGE

X^e Siècle.

9. — Partie inférieure d'un CERCUEIL en calcaire coquillier, plus étroit par les pieds.

Trouvé à Bazouges-la-Pérouse et donné par M. De la Fosse à la Soc. arch. (Séance du 9 juillet 1856, p. 133). — Voyez, sur les tombeaux en pierre coquillière, M. de Caumont, *C. d'ant. mon.*, t. VI, p. 257.

L. 0^m95.

10. — CHAPITEAU de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans (moulage en plâtre).

Ce chapiteau est mentionné d'une manière particulière dans une *Diss. sur quelques édifices d'Orléans présumés carlovingiens*, par M. Alfred Ramié, et insérée dans le *Bull. mon.* publié par M. de Caumont, à Caen, en 1860. Dans la crypte de Saint-Aignan, M. Ramé signale à l'attention, comme appartenant à l'époque carlovingienne, le *martyrium* ou confession. Il y fait remarquer un chapiteau qui couronne une colonne engagée dans le mur. « C'est le plus ancien exemple qu'il connaisse, dit-il, d'un chapiteau historié. L'ornementation végétale a presque entièrement disparu. Les feuillages angulaires sont remplacés par deux animaux dressés dont la tête renversée en arrière broute une tige de végétaux. Entre les deux animaux fantastiques se glissent deux personnages traités d'une façon toute différente de ceux du XI^e siècle. L'un d'eux, barbu, la tête garnie de grands cheveux, paraît en butte aux attaques d'un agresseur armé d'un glaive à un seul tranchant et coiffé d'un casque hémisphérique. Ce chapiteau très-curieux mériterait d'être moulé. »

C'est pour déférer au vœu de cet archéologue que M. Clouet, architecte du dép^t du Loiret, a eu l'obligeante courtoisie de faire mouler en plâtre ce chapiteau, dont il lui a envoyé le moulage. M. Ramé en a fait profiter les études du public en le donnant en 1872 au Musée de la ville.

H. 0^m80. L. 0^m58.

XI^e Siècle.

- 11.** — CHAPITEAU de granit orné de palmettes. On y aperçoit deux animaux superposés sur le dos.

Il servait à Rennes, rue Hûe, aujourd'hui faubourg de Paris, de support à une croix de bois connue sous le nom de la *Croix rouge* (Ducrest de Villeneuve et D. Maillet, *Hist. de Rennes*, p. 20 et 533; séances de la Soc. fr. d'arch. à Rennes en 1845, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, t. XI, p. 311, 312; Soc. arch. du dép^t d'Ille-et-Vil., séance du 9 juin 1868, t. VII, p. ciii). Cet emplacement fait penser qu'il peut provenir de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Georges, fondée par le duc Alain III en 1032

H. 0^m84.

- 12.** — CHAPITEAU de granit orné de palmettes.

Trouvé dans les fouilles exécutées au jardin de l'Archevêché. ce qui peut faire croire qu'il provenait de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Melaine, dont les constructions entreprises par Alain III furent achevées sous l'abbé Even, mort vers 1081.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, archevêque de Rennes.
— H. 0^m61.

- 13.** — Double CHAPITEAU de granit orné de palmettes et d'enroulements.

Provenant de l'église de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856. — H. 0^m33.

XII^e Siècle.

- 14.** — CHAPITEAU roman en granit.

Provenant de l'ancienne église de Saint-Sauveur de Rennes.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856. — H. 0^m46.

- 15.** — CHAPITEAU roman en granit.

Trouvé sur l'emplacement de l'ancienne église des Cordeliers de Rennes.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856. — H. 0^m47.

16. — Autre CHAPITEAU en granit.

Même provenance, même donation. — Les Cordeliers n'ayant été fondés à Rennes qu'au siècle suivant, il faut admettre que ces chapiteaux proviennent d'un édifice religieux antérieur à leur établissement, mais dont le nom est inconnu.

H. 0^m35.

XIII^e Siècle.

17. — BASE de colonne en granit. — H. 0^m25.

18. — Autre BASE de colonne en granit. — H. 0^m21.

19. — Double CHAPITEAU en granit. — H. 0^m07.

20-21. — Deux doubles CHAPITEAUX en granit. — H. 0^m35.

Provenant tous des Cordeliers de Rennes et donnés par M^{sr} Godefroy Saint-Marc en 1856.

22. — STATUE de saint en granit. (La tête manque, ainsi que les avant-bras.)

Provenant de l'ancienne église de Notre-Dame de Bécherel (Séance de la Soc. arch. du 12 janvier 1848, p. 29).

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc; en 1856. — H. 1^m30.

XIV^e Siècle.

23. — STATUE tombale, en pierre de liais, d'un ancien évêque de Rennes, revêtu de ses ornements épiscopaux. (La tête manque, ainsi que les mains.)

On voit sur le costume la trace d'incrustations, soit en marbre blanc, soit en cuivre émaillé. Il est possible que les extrémités qui manquent aient été ainsi. « A la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e, on adopta l'usage, dit M. de Caumont, *Cours d'ant. mon.*, t. VI, p. 433, de former la tête, les mains et les pieds du défunt avec du marbre et quelquefois avec du cuivre. Ces pièces de rapport faisaient saillir les parties nues sur celles qui représentaient les vêtements et donnaient ainsi un peu plus de relief au dessin. Ce luxe d'exécution a causé la mutilation de beaucoup d'effigies tumulaires; on a arraché ces pièces de marbre blanc apportées dans la pierre et souvent on ne trouve plus que des trous

informes à la place de la tête, des mains, des pieds du défunt ou des figurines qui ornaient l'entourage. Le cuivre, par sa valeur, a tenté bien plus encore la cupidité; on n'en trouve plus sur aucune des tombes qui en étaient incrustées. »

La statue a été découverte dans les décombres de l'ancienne cathédrale de Rennes où le prélat avait été inhumé, et qui a été démolie en 1754 (Séances de la Soc. fr. d'arch. à Rennes en 1845, dans le *Bull. mon.* de M. de Caumont, t. XI, p. 311). L'évêque est inconnu, ainsi que le sculpteur à qui on doit cette œuvre d'art.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856. — H. 1^m65.

- 24.** — BAS-RELIEF, en pierre de liais, formant une paroi latérale d'une tombe élevée représentant trois personnages sous des arcatures ogivales. (La tête et les pieds manquent.)

On voit des traces des pièces de rapport en marbre blanc qui figuraient les extrémités. Cette sculpture vient aussi d'un ancien tombeau inconnu de la cathédrale de Rennes.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856. — H. 0^m81.
L. 1^m10.

- 25.** — COLONNETTE de granit à fleurons encadrés dans des baguettes croisées en losange. (La croix qui la surmonte est une restauration moderne.)

Provenant de l'église Saint-Hélier, de Rennes.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856. — H. 0^m90.

- 26.** — MODÈLE en relief de la Bastille (moulage en plâtre).
— H. 0^m40.

- 27.** — PLAN par terre de la Bastille, encastré et encadré dans une pierre, avec cette inscription :

CETTE PIERRE VIENT DES
CACHOTS DE LA BASTILLE.

DONNÉ AV DISTRICT DE..... PAR
PALLOY PATRIOTE LE 14 JUILLET 1790.

Haut. 0^m78. Larg. 0^m45.

La Bastille était un nom générique pour beaucoup de forteresses du Moyen âge, mais qui a désigné spécialement celle qui a été fondée par Charles V en 1370 et finie par Charles VI en 1382, au N.-E. de Paris, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Elle faisait partie du système de fortifications de la ville de Paris. Le donjon se composait de logements fort élevés, disposés régulièrement autour d'une cour carrée longue, quatre tours semi-sphériques étaient aux angles du carré et deux autres au milieu des deux grands côtés. Diverses fenêtres carrées s'ouvraient à l'intérieur des cours et même dans les murs extérieurs, le tout entouré d'un fossé revêtu de murailles (De Caumont *Cours d'ant. mon.*, t. V, p. 334; Deschamps, *Revue arch.*, XII^e année, 1^{re} part., p. 320, avec un plan).

Cette forteresse, ayant servi surtout de prison d'Etat, fut prise par le peuple de Paris le 14 juillet 1789, détruite et rasée. Un architecte parisien, Pierre-François Palloy, fut chargé des travaux de démolition. Il parvint qu'il sut les exploiter avantageusement. Il fabriqua avec les pierres de la Bastille des modèles de cette forteresse, des bustes de J.-J. Rousseau et de Mirabeau; avec le fer des chaînes et des verroux de la Bastille, il fit forger des médailles commémoratives. Il fit des distributions aux départements, n'oubliant rien pour se mettre en avant et se faire valoir. S'il eut ses partisans, il eut aussi ses détracteurs et n'échappa qu'avec peine à des accusations de malversation (Voyez *Moniteur universel* 1790, n^o 247; 1791, n^o 280; 1792, n^o 73; 1793, n^o 224; 1794, n^{os} 107, 176, etc.; Michaux, *Biogr. univ.*, suppl^t, t. 76, p. 249; Parenteau, *Cat. du Musée de Nantes*, n^o 320).

XV^e Siècle.

28. — STATUE en granit de l'apôtre saint Paul, tenant de la main droite le livre des Épîtres, de la gauche une épée. (La tête manque.)

Provenant de l'ancienne église de Notre-Dame de Bécherel (Soc. arch., séance du 12 janvier 1848, p. 29).

29. — PERRÉE, étalon de mesure de la seigneurie de Montauban.

Ces mesures de pierre sont munies de chaque côté d'un tourillon que l'on posait sur un bâti, puis on versait le côté plein qui descendait, tandis que le côté vide remontait. Ici les deux tourillons sont cassés. Lorsqu'elles ont cessé d'être en usage, elles ont souvent servi de bénitiers dans les églises de campagne, où on les trouve employées à cet usage. Cette perrée

a été acquise par la Soc. arch. par l'entremise de M. S. Ropartz (Séances du 12 juillet 1870, du 9 avril 1872; *Bull.*, p. 17 et 38).

M. de Fréminville a signalé dans l'église de Brelevennez, près Lannion, un bémotier sur lequel on lit en majuscules du XII^e siècle : HÆC MENSURA BLADI (*Notice sur quelques mon. de l'ordre des Templiers dans le dépt des C.-du-N.* dans les *Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, t. XV, p. 343). Il en existe plusieurs au Musée de Rouen (L'abbé Cochet, *Cat.*, nos 91, 92, 93). On en trouve au surplus un peu partout (Voyez Mangon de la Lande, *Ess. hist. sur les ant. du dépt de la Haute-Loire*, p. 162; *Revue arch.* de 1845, p. 303; de Caumont, *Bull. mon.*, t. 28, p. 118, et *Congrès arch. de Saumur* en 1862, p. 249; *Bull. de la Soc. des ant. de Fr.*, 1866, p. 153; 1867, p. 149; 1872, p. 124 et 144; 1873, p. 113).

30. — FONT baptismal double en granit.

La fontaine se divise en deux compartiments : l'un pour réserver l'eau baptismale et l'autre servant de piscine pour l'écouler lorsqu'on administrait le baptême. Cette forme, qui n'est point antérieure au XV^e siècle, montre que vers ce temps on administrait le baptême plus généralement par infusion (De Caumont, *C. d'ant. mon.*, VI, p. 96; l'abbé Brune, *C. d'arch. rel.*, p. 167). Les fonts baptismaux étaient couverts, mais ici le couvercle manque. Ce font provient de l'église de Pacé.

Don de M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856. — L. 0^m35.
Diam. 0^m60.

31. — Fragment de la piscine d'un FONT baptismal double en granit.

Trouvé dans la rue d'Échange, à Rennes.

32. — MODILLON en granit supportant une retombée de voûte dans un angle et représentant un buste qui tient un phylactère des deux mains.

Trouvé dans la rue d'Échange, à Rennes.

33. — Une TÊTE à deux couronnes.

34. — Une TÊTE de monstre.

35. — Un FRAGMENT.

- 36.** — Fragment d'un **DAIS** armorié d'un écusson chargé de trois lions passant et destiné à abriter la tête d'une statue funéraire couchée sur sa tombe élevée.

Ces quatre fragments en pierre blanche ont été trouvés au bas de la cour de Notre-Dame en Saint-Melaine (Séances de la Soc. arch. des 11 février et 9 décembre 1857; *Bull.*, p. 138; 148).

Dons de M^{re} Godefroy Saint-Marc, en 1857.

- 37.** — **STATUE** de granit de la Vierge Marie, la couronne sur la tête, portant l'Enfant-Jésus sur le bras droit, tenant le livre des Évangiles dans la main gauche. Sur le piédestal les lettres **G. M. P.**

Provenant de l'église de Lesneven et donnés en 1868 par M. le comte de Montessuy à la Soc. arch. (Séance du 12 mai 1867, t. VII, p. 99).

H. 1^m12.

- 38.** — **PENDENTIF** en granit formant clef de voûte, chargé de l'écusson de Bretagne semé d'hermines sans nombre. — H. 0^m45.

- 39.** — Fragment de la **BASE** de granit d'un meneau de fenêtre. — H. 0^m43.

- 40.** — **COLONNETTE** en granit servant de support à la table de pierre d'un autel. — H. 0^m88.

- 41.** — **CIPPE** de granit en forme de colonne, servant de support de croix et de bénitier et où est figurée l'Annonciation. L'archange Gabriel tenant des deux mains un phylactère salue la Vierge Marie à genoux devant un prie-dieu où il y a un livre ouvert; entre eux, dans un vase à une anse, un lis, symbole de pureté.

Ce monument servait de borne dans la cour du quartier Saint-Georges et provenait probablement de l'abbaye. Il a été donné par l'administration de la guerre en 1868 (Séances de la Soc. arch. du 11 juin 1867 et du 12 mai 1868, t. VII, p. 84 et 99).

H. 0^m79.

42. — DALLE tombale en granit représentant l'effigie en bas-relief d'un prélat revêtu des ornements pontificaux avec la mitre et la crosse, la tête sous une arcade ogivale.

De chaque côté de l'amortissement l'écusson du défunt, écartelé aux 1^{er} et 4^e de 3 fusées en fasce, aux 2^e et 3^e de 3 gerbes par 2 et 1. Une inscription gothique couvrait les bords de la pierre tumulaire, mais un des côtés ayant été brisé sur le rebord dans le sens de la longueur, elle ne peut plus se lire sans lacunes. L'épithaphe commençait sans doute par des réflexions chrétiennes sur la brièveté de la vie, puis se poursuivait ainsi :

.....sentia. racione. teste. rerum. exitus. metiatur. notros-
que. ante. oculos. situm. sit. nos. mortali. tributo. fore.
obnoxios. hinc. reverendus. in. christo. pater. et. Dominus.
Dominus. radulphus. lidensis. episcopus. consiliarius.....
illustringissimi. principis. domini. guidonis. comitis. de. ta-
natie. presens. sepulchrum. edificari. fecit. anno. domini.
1486. ut. tempore. a. deo. ædicto. (requiem. ob)ti-
neat cuius. animam. in celo. semper. habeat. do(minus).

Le nom du personnage dont l'effigie décore cette pierre sépulcrale est Raoul, évêque d'Eulide, conseiller et probablement aumônier du comte de Laval, Guy XV^e du nom, qui avait épousé Catherine d'Alençon. Lebaud, dans ses *Chroniques de Vitré*, publiées à la suite de son *Hist. de Bret.*, mentionne l'évêque Raoul dans le passage suivant : « Ledit Monsieur Guy quinziesme eut de Madame Catherine sa femme vn fils qui leur nasquit à Laual, le douziesme iour de may, l'an 1486. Et fut baptisé par Monsieur Raoul Euesque d'Eulide, et tenu sur les fons et nommé Jean par Monsieur André et Monsieur Loys de Laual, oncles du dit Comte son pere. » (P. 80.)

L'évêque Raoul est ceint du cordon de Saint-François, ce qui explique pourquoi il a été inhumé dans une maison de cet ordre. Cette dalle a été en effet trouvée dans l'ancienne cuisine du couvent des Cordeliers de Rennes, où elle servait de fond à l'âtre du foyer et a été donnée en 1864 par M. H. Vatar à la Soc. arch. (Séance du 10 mai, t. VII, p. 27.)

H. 2^m08. L. 0^m71.

43. — CLEF de voûte en granit figurant un chérubin ailé, les bras étendus en croix.

Provenant de l'église de Pacé et donné par M^{sr} Godefroy Saint-Marc, en 1856.

H. 0^m40. L. 0^m27.

III

RENAISSANCE & ÉPOQUE MODERNE

XVI^e Siècle.

44. — TABLE d'un tombeau élevé sur lequel est couchée la statue d'un chevalier portant sa cotte d'armes chargée d'un écusson d'argent à 3 junelles de gueules, le fond chargé de 6 coquilles d'azur, 3, 2, 1, au chef cousu d'or, armoiries de la maison de Guibé; un lion au pied de cette statue tient dans ses griffes un semblable écusson, deux anges en tiennent un pareil de chaque côté des genoux; la tête repose sur un coussin que soutiennent de chaque côté un ange et au-dessus un autre ange.

D'Adenet Guibé et d'Olive Landais, sa femme, sœur de Pierre Landais, trésorier du duc François II, étaient nés quatre enfants dont le crédit de l'oncle fit la fortune : 1^o l'ainé, Jean Guibé, capitaine de Rennes et de soixante hommes d'armes du duc et vice-amiral de Bretagne, en 1489; 2^o Jacques Guibé, capitaine de Fougères et des archers de la garde du duc, grand-écuyer de la reine Anne et capitaine de cent gentilshommes de sa maison, en 1513; 3^o Michel Guibé, successivement évêque de Léon, de Dol, puis de Rennes, de 1482 à 1502; 4^o Robert Guibé, successivement évêque de Tréguier, de Rennes, de Nantes, cardinal en 1505 (D. Tailandier, *Hist. de Bret.*, II, p. 155; Ogée, *Dict. de Bret.*, II, p. 510). Suivant le P.-V. des intersignes de la cathédrale de Rennes en 1756

(ms. aux arch. du dépt, fonds de l'int. de Bret.), au chevet de l'ancienne cathédrale, dans les *recherches* de l'église, se trouvait la chapelle des Guibé, depuis appelée chapelle de l'Annonciation, fondée par Michel Guibé pour la sépulture de sa famille. C'est là que se trouvaient : du côté de l'Évangile, un tombeau sur lequel étaient deux statues d'évêques couchés, mais qui ne recouvrait que le corps de Michel, mort à Rennes en 1502, son frère Robert, mort à Rome en 1513, étant inhumé dans l'église de Saint-Yves-des-Bretons; et du côté de l'Épître, un autre tombeau sur lequel était couchée la statue d'un capitaine, laquelle serait celle de Jean ou de Jacques, et qui, brisée et découverte dans les décombres de la démolition de la cathédrale, est seule parvenue jusqu'à nous (Devéria, dans la *Revue de Bret.*, t. III, p. 182; Marteville, *Hist. de Rennes*, t. II, p. 272).

Marbre blanc. — H. 2^m16. L. 0^m93.

45. — MOULAGE en plâtre de cette statue.

Donné par le roi Louis-Philippe.

XVII^e Siècle.

46. — CHAPITEAUX, BASES, FRISES et CORNICHES d'ordre corinthien.

Ces débris en pierre blanche ont été recueillis par MM. Lavallée et Mowat dans des travaux d'excavation qui s'exécutaient dans les terrains de l'ancien couvent des Jacobins, rue d'Échange, à Rennes. Ils paraissent avoir fait partie d'un retable d'autel (*P.-V. de la Soc. arch.*, séances des 12 mars, 9 avril et 14 mai 1872, t. IX, p. 36, 38 et 40).

XVIII^e Siècle.

47. — PIERRE de granit où l'on voit la croix et la crosse épiscopale en sautoir sommées d'une mitre et au-dessous la date 1786.

Ce sont les insignes de M^{sr} Bateau de Girac, évêque de Saint-Brieuc en 1766, transféré à l'évêché de Rennes en 1769, siège qu'il occupa jusqu'à la Révolution (Voyez *Cat. du Musée arch.*, n^o 1323).

Trouvée au Thabor, à Rennes.

H. 0^m23. L. 0^m21.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CATALOGUE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE & CÉRAMIQUE

	Pages.
AVIS PRÉLIMINAIRE	1
PREMIÈRE PARTIE. — ARCHÉOLOGIE.	15
PREMIÈRE SECTION. — OBJETS D'ART DE L'ANTIQUITÉ.	15
I. Antiquités égyptiennes.	15
§ 1 ^{er} . Époque pharaonique	15
a. Monuments et vases funéraires.....	15
b. Statuettes funéraires en bronze	18
c. Figurines votives en terre cuite.....	22
d. Scarabées funéraires	23
e. Momie	24
f. Petites figurines provenant d'un collier de momie.....	25
g. Objets divers	27
§ 2. Époque lagide et romaine	28
a. Bronzes	28
b. Pierres gravées en intaille	29
II. Antiquités persanes.	53
III. Antiquités judaïques.	54
IV. Antiquités grecques	55
§ 1 ^{er} . Glyptique	55
§ 2. Céramique	60
a. Vases d'ancien style.....	60
b. Vases de terre peinte.....	63
c. Poterie vernissée à couverte noire.....	69
V. Antiquités étrusques	72
§ 1 ^{er} . Bronze	72

	Pages.
§ 2. Céramique	72
<i>a.</i> Poterie d'argile	72
<i>b.</i> Poterie noire	73
<i>c.</i> Vases peints de la décadence	75
VI. Antiquités celtiques ou gauloises	77
§ 1 ^{er} . Age de pierre	77
<i>a.</i> Époque paléolithique	77
<i>b.</i> Époque néolithique	78
§ 2. Age de bronze	81
<i>a.</i> Hachettes ou coins	81
<i>b.</i> Pointes de lances, de javelots	86
<i>c.</i> Glaives, épées et poignards	87
<i>d.</i> Culte, objets votifs ou consacrés	89
<i>e.</i> Objets de parure et d'ornement	91
<i>f.</i> Objets divers, mobilier domestique	97
<i>g.</i> Monnaies	99
§ 3. Age de fer	99
VII. Antiquités romaines et gallo-romaines	100
§ 1 ^{er} . Glyptique	100
<i>a.</i> Pierres gravées en creux ou intailles	100
<i>b.</i> Pierres gravées en relief ou camées	117
§ 2. Sculpture	119
§ 3. Peinture	120
§ 4. Or	121
§ 5. Bronzes	123
<i>a.</i> Statuettes mythologiques	123
<i>b.</i> Hommes et animaux	128
<i>c.</i> Objets religieux servant au culte	131
<i>d.</i> Milice romaine	134
<i>e.</i> Mobilier domestique, clefs et objets divers	136
<i>f.</i> Numismatique	139
§ 6. Fer	140
§ 7. Verrerie	142
§ 8. Céramique	143
<i>a.</i> Provenance italienne	143
<i>b.</i> Provenance africaine	144
<i>c.</i> Provenance gallo-romaine	145
1. Poterie à pâte et lustre rouge	145
2. Moules en argile plastique	152
3. Poterie commune en argile ordinaire	153

	Pages.
4. Matériaux divers de construction.....	161
§ 9. Os et ossements.....	169
DEUXIÈME SECTION. — OBJETS D'ART DU MOYEN AGE, DE LA	
RENAISSANCE ET DE L'ÉPOQUE MODERNE.	
	170
I Glyptique.....	170
§ 1 ^{er} . Pierres gravées en creux ou intailles.....	170
a. Gemmes ou pierres dures.....	170
b. Empreintes ou reproductions d'intailles.....	172
§ 2. Pierres gravées en relief ou camées.....	180
a. Gemmes ou pierres dures.....	180
b. Moulages ou reproductions de camées, appliques et sujets décoratifs.....	184
§ 3 Collection d'empreintes en plâtre d'intailles et de camées.	187
II. Gravure.....	245
a. Gravure sur coquille.....	245
b. Gravure sur bois.....	246
c. Gravure sur cuivre en taille douce.....	246
III. Numismatique.....	247
§ 1 ^{er} . Coins, piles, trousseaux et carrés.....	247
a. Monnayage au marteau.....	247
b. Monnayage au moulin ou balancier.....	250
§ 2. Monnaies et médailles.....	256
IV. Sphragistique.....	258
§ 1 ^{er} . Sceaux, bulles et cachets.....	258
§ 2. Timbres, plombs et marques de fabrique.....	261
V. Epigraphie.....	265
VI. Orfèvrerie, bijouterie.....	269
VII. Bronze.....	272
§ 1 ^{er} . Groupes et statuettes.....	272
a. Moyen âge.....	272
b. Renaissance.....	273
§ 2. Médaillons et bas-reliefs.....	276
§ 3. Objets divers.....	277
VIII. Cuivre rouge, cuivre jaune ou laiton, métal de cloche.....	278
IX. Horlogerie.....	281
X. Poids et mesures.....	282
XI. Armes, fer et acier.....	283
§ 1 ^{er} . Armes offensives.....	283
a. Armes blanches.....	283

	Pages
<i>b.</i> Armes de hast.....	286
<i>c.</i> Armes de jet.....	288
<i>d.</i> Armes à feu.....	290
§ 2. Armes défensives.....	293
XII. Ferronnerie, serrurerie, fonte de fer.....	299
XIII. Marbres.....	303
<i>a.</i> Sujets mythologiques.....	303
<i>b.</i> Sujets de l'histoire ancienne.....	304
<i>c.</i> Sujets chrétiens.....	306
<i>d.</i> Tombeaux.....	310
<i>e.</i> Mosaïques.....	311
<i>f.</i> Objets divers.....	312
XIV. Pierre.....	313
XV. Cire.....	315
XVI. Ivoire.....	315
XVII. Bois.....	316
XVIII. Carrosserie.....	320
XIX. Musique.....	320
XX. Peinture.....	321
<i>a.</i> Ancienne école italienne.....	321
<i>b.</i> Ecole russe, style byzantin.....	323
<i>c.</i> Ecole allemande.....	324
<i>d.</i> Ecole française.....	324
XXI. Emaux.....	330
<i>a.</i> Emaux champ levés en taille d'épargne.....	330
<i>b.</i> Emaux des peintres.....	332
<i>c.</i> Emaux modernes.....	335
XXII. Céramique.....	337
§ 1 ^{er} . Poterie à pâte tendre.....	337
1 ^{re} Division. Surface mate, biscuit.....	337
<i>a.</i> Plastique, terres cuites.....	337
<i>b.</i> Vases et ustensiles domestiques.....	338
2 ^o Division. Surface vernissée, glaçure plombifère.....	339
<i>a.</i> Carrelages historiés.....	339
<i>b.</i> Fabrique de Bernard de Palissy.....	340
<i>c.</i> Fabrique de Fontenay.....	342
§ 2. Poterie à pâte dure (opaque).....	345
1 ^{re} Division. Faïences.....	345
<i>a.</i> Italie.....	345
<i>b.</i> Hollande. Vieux-Delft.....	346

	Pages.
c. Allemagne.....	346
d. France.....	347
1. Normandie. Vieux-Rouen.....	347
2. Nivernais. Vieux-Nevers.....	348
3. Bretagne. Vieux-Rennes.....	351
4. Alsace. Strasbourg.....	368
5. Lorraine. Lunéville. Saint-Clément.....	368
6. Manufacture nationale de Sèvres.....	369
2 ^e Division. Terres de pipe.....	369
3 ^e Division. Grès.....	370
§ 3. Poterie à pâte dure (translucide).....	370
a. Porcelaine.....	370
XXIII. Verrerie.....	371
XXIV. Tissus, ornements d'église, tapisseries.....	372
a. Ornements d'église.....	372
b. Tapisseries.....	373
c. Guidons et étendards.....	373
d. Cuir peints ou gaufrés.....	374
XXV. Reliques.....	374

SECONDE PARTIE. — ETHNOGRAPHIE. 374

II. ASIE. 374

I. Arabie. Turquie. Echelles du Levant.....	374
a. Islamisme.....	374
b. Eglise latine.....	376
II. Inde.....	377
a. Statuaire.....	377
b. Peinture.....	377
c. Céramique.....	404
d. Objets divers.....	405
III. Chine.....	413
a. Peinture.....	413
b. Sculpture.....	445
c. Céramique.....	451
d. Laques et vernis.....	457
e. Armes.....	458
f. Instruments de musique.....	461
IV. Cochinchine.....	466

	Page.
V. Japon.....	466
a. Céramique.....	466
b. Laques.....	470
c. Armes, ustensiles et objets divers.....	472
III. AFRIQUE.	
I Afrique septentrionale.....	474
§ 1 ^{er} . Egypte.....	474
§ 2. Algérie.....	475
a. Céramique.....	475
b. Objets divers.....	476
II. Afrique occidentale.....	476
§ 1 ^{er} . Sénégal.....	476
§ 2. Côte des Esclaves.....	478
a. Céramique.....	478
b. Objets divers.....	478
IV. AMÉRIQUE.	
I. Amérique du Nord.....	480
II. Amérique du Sud.....	481
§ 1 ^{er} . Mexique.....	481
§ 2. Pérou.....	482
V. OCÉANIE.	
§ 1 ^{er} . Iles Marquises.....	484
§ 2. Nouvelles-Hébrides.....	484
§ 3. Nouvelle-Calédonie.....	485
CATALOGUE DU MUSÉE LAPIDAIRE.	
I. Epoque gallo-romaine.....	493
II. Epoque du Moyen âge.....	498
III. Renaissance et époque moderne.....	506



3 2044 108 125 824

HD